This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

ETAT
DES COURS
DE L'EUROPE
ET
DES PROVINCES DE FRANCE.

POUR L'ANNÉE M. DCC. LXXXV.

Publié pour la premiere fois en 1783.

Par M. PONCELIN DE LA ROCHE-TILHAC, *Ecuyer, Conseiller du Roi à la Table de Marbre.*

Publico viget ordine.

Prix 5 liv. broché.

A PARIS,

Chez { l'AUTEUR, rue Garancieres.
LAMY, Libraire, Quai des Auguſtins.
MÉRIGOT, le jeune, Quai des Auguſtins.
ROYEZ, Quai des Auguſtins.

A Verſailles, chez BLAISOT, rue Satory.
A Londres, chez ELMSLY, Libraire.
A Lisbonne, chez Paul MARTIN, Libraire.
A Genève, chez BARDE, Libraire.
A Manheim, chez FONTAINE, Libraire.
A Maeſtricht, chez DUFOUR, Libraire.
A Turin, chez les freres REYCENDS, Libraires.
A Gand, chez GOESSIN, Imprimeur-Libraire de l'Empereur.
A Leipſick, chez les héritiers J.-Godef. MULLER.
Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

J.A.S.
1785

*On prie ceux qui auront quelques observations à faire tant sur cet Ouvrage, que sur l'*Almanach Américain, *de s'adresser, franc de port, à M.* DE LA ROCHE-TILLAC, *Conseiller du Roi à la Table de Marbre. On fera scrupuleusement usage de toutes les instructions que l'on recevra,* pourvu qu'elles soient *signées par des personnes en place, & qu'on ait le soin de les faire passer à l'Auteur, avant le premier Septembre, époque à laquelle on commencera, tous les ans, l'impression de ces deux Ouvrages.*

AVERTISSEMENT.

LE ſort de cet ouvrage eſt irrévocablement fixé ; & il ne nous reſte plus qu'à redoubler d'efforts pour mériter les applaudiſſements que, dans toute l'Europe, on donna à notre plan, lorſque nous le mîmes pour la premiere fois au jour, & dont, depuis cette époque, on a eu la bonté de continuer à nous honorer. En comparant cette édition à celles qui l'ont précedée, on appercevra, ſans peine tous les ſoins que nous avons pris pour perfectionner cette production, & pour la rendre digne de ſe montrer ſur le vaſte théâtre auquel elle eſt deſtinée. Quelque penibles que ſoient les travaux auxquels elle ne ceſſe de nous aſſujettir, quelque conſidérables que ſoient les depenſes qu'elle occaſionne, nous continuerons cependant à nous occuper de plus en plus d'un ſujet, dont l'aridité pourrait dégouter tout autre que nous, & qui, traité avec une ſcrupuleuſe exactitude, ne ceſſera vraiſemblablement de plaire à tous les ordres de citoyens, par ſon importance & ſon utilité.

Il eſt inutile d'obſerver que cet Almanach, bien différent des autres ouvrages périodiques de la même eſpéce, offre annuellement au lecteur des objets nouveaux ; notre plan eſt trop généralement connu, pour que nous penſions à le développer ici ; il ſuffit de jetter un coup d'œil ſur ce qui en a été publié juſqu'à préſent, pour s'appercevoir qu'en obſervant conſtamment la même marche, nous avons l'attention de varier nos notices, de multiplier les recherches, & de jetter toujours un nouvel intérêt ſur nos deſcriptions. A meſure que les années ſe ſuccederont, l'ouvrage deviendra un répertoire curieux, une précieuſe collection de tout ce qu'il importe de ſavoir ſur l'hiſtoire politique, civile, eccléſiaſtique, militaire, littéraire & naturelle de l'Eu-

rope: La ſeule attention à laquelle nos ſouſcripteurs ſoient aſſujettis, eſt de conſerver le recueil complet de l'ouvrage, pour y avoir recours au beſoin. En renvoyant ainſi d'un volume à ceux qui les ont précédés, nous évitons l'inconvenient des répétitions, & nous donnons à notre ouvrage un air de nouveauté qui ne peut que plaire en inſtruiſant.

Il ne parait aucun ouvrage en Europe qui exige une correſpondance auſſi étendue & auſſi couteuſe que celui-ci; chaque année, nous avons recours à toutes les perſonnes en place, pour en obtenir les éclairciſſements qui nous ſont néceſſaires; &, ce qui mérite de notre part, la plus vive reconnaiſſance, toutes en nous fourniſſant des lumières, y mettent un zèle, un intérêt, un empreſſement, qui ſont pour nous le témoignage le plus flatteur de l'eſtime qu'elles font de notre travail. En les priant d'agréer ici l'expreſſion de notre gratitude, nous nous recommandons à leur indulgence: le devoir exige ſans doute de nous, que nous répondions à ceux qui nous écrivent; mais, nos occupations ſont ſi multipliées, que nous ſommes forcés de garder le ſilence à l'égard de ceux même auxquels nous avons les plus grandes obligations.

JANVIER.

☾ *Dern. Quart. le* 3.
☉ *Nouv. Lune le* 11.
☽ *Prem. Quart. le* 17.
● *Pleine Lune le* 25.

ſame	1	*La Circoncis.*
Di.	2	s. Baſile.
lundi	3	*ste Geneviève.*
mard	4	s. Rigobert.
merc	5	s. Simeon.
jeudi	6	*Les Rois.*
vend	7	*Nôces.*
ſame	8	s. Lucien.
1 *Di.*	9	s. Pierre, Ev.
lundi	10	s. Paul, Her.
mard	11	s. Théodoſe.
merc	12	s. Ferjus.
jeudi	13	s. Hilaire.
vend	14	Nom de J.
ſame	15	s. Maur.
2 *Di.*	16	s. Guillaume.
lundi	17	s. Antoine.
mard	18	Ch. s. Pierre.
merc	19	s. Sulpice.
jeudi	20	S. Séb. s. Fab.
vend	21	ste. Agnès.
ſame	22	s. Vincent.
Di.	23	*Septuagéſime.*
lundi	24	s. Babylas.
mard	25	Conv. s. Paul.
merc	26	ste. Paule.
jeudi	27	s. Julien.
vend	28	s. Charlemag.
ſame	29	s. Fr. de Sales.
Di.	30	*Sexagéſime.*
lundi	31	s. Pierre N.

FÉVRIER.

☾ *Dern. Quart. le* 1.
☉ *Nouv. Lune le* 9.
☽ *Prem. Quart. le* 16.
● *Pleine Lune le* 24.

mard	1	s. Ignace.
merc	2	*Purification.*
jeudi	3	s. Blaiſe.
vend	4	s. Gilbert.
ſame	5	ste. Agathe.
Di.	6	*Quinquagéſime.*
lundi	7	s. Romuald.
mard	8	ste. Apolline.
merc	9	*Cendres.*
jeudi	10	ste. Scholaſtiq.
vend	11	s. Severin.
ſame	12	s. Siméon.
1 *Di.*	13	*Quadragéſime.*
lundi	14	s. Valentin.
mard	15	s. Théodule.
merc	16	*4 Temps.*
jeudi	17	ste. Julienne.
vend	18	s. Barbat.
ſame	19	s. Romuald.
2 *Di.*	20	*Reminiſcere.*
lundi	21	s. Mélece.
mard	22	s. Laumer.
merc	23	s. Merault.
jeudi	24	s. Onéſime
vend	25	s. Vaaſt.
ſame	26	ste. Iſabelle.
3 *Di.*	27	*Oculi.*
lundi	28	ste. Honorine.

Lettre Dominicale. B.

MARS.

☾ *Dern. Quart. le* 4.
☉ *Nouv. Lune le* 10.
☽ *Prem. Quart. le* 17.
● *Pleine Lune le* 25.

mard	1	s. Aubin.
merc	2	s. Simplic.
jeudi	3	ste. Bathilde.
vend	4	s. Caſimir.
ſame	5	ste. Emerent.
4 *Di*	6	*Lætare.*
lundi	7	stes. Perp. & F.
mard	8	ste. Colette.
merc	9	s. Jean de D.
jeudi	10	ste. Françoiſe.
vend	11	s. Euloge.
ſame	12	s. Léandre.
5 *Di.*	13	*la Paſſion.*
lundi	14	s. Longin.
mard	15	s. Zacharie.
merc	16	s. Abraham.
jeudi	17	ste. Gertrude.
vend	18	s. Euſebe.
ſame	19	s. Joſ. [*Print.*]
6 *Di.*	20	*Rameaux.*
lundi	21	s. Joachim.
mard	22	s. Benoît.
merc	23	s. Paul, Evêq.
jeudi	24	s. Gabriel.
vend	25	*Vend. Saint.*
ſame	26	s. Rupert.
Di.	27	*PASQUES.*
lundi	28	s. Jean, H.
mard	29	ste. Balbine.
merc	30	s. Guy.
jeudi	31	s. Rieule.

AVRIL.

☾ *Dern. Quart. le* 2.
☉ *Nouv. Lune le* 9.
☽ *Prem. Quart. le* 16.
● *Pleine Lune le* 24.

vend	1	s. Hugues.
ſame	2	s. Franç. de P.
1 *Di.*	3	*Quaſimodo.*
lundi	4	*Annonciation.*
mard	5	s. Richard.
merc	6	s. Vincent.
jeudi	7	s. Prudence.
vend	8	s. Paterne.
ſame	9	s. Hégéſip.
2 *Di*	10	s. Lubin.
lundi.	11	st. Gaudebert.
mard	12	s. Jules, P.
merc	13	s. Léon, Pape.
jeudi	14	s. Druon.
vend	15	s. Amicet.
ſame	16	s. Tiburce.
3 *Di.*	17	s. Timon.
lundi	18	s. Paphnuce.
mard	19	s. Anſelme.
merc	20	s. Opportune.
jeudi	21	s. George.
vend	22	s. Robert.
ſame	23	s. Clet, Pape.
4 *Di*	24	s. Policarpe.
lundi.	25	s. Marc. *abſt.*
mard	26	s. Paterne.
merc	27	s. Romain.
jeudi	28	s. Vital, Mart.
vend	29	ste. Cath. de S.
ſame	30	s. Eutrope.

MAI.

☾ *Dern. Quart.* 2.
☉ *Nouv. Lune le* 8.
☽ *Prem. Quart. le* 16.
● *Pleine Lune le* 24.

5 *Di.*	1	s. Jacq. s. Phil.
lundi	2	s. Athanaſe.
mard.	3	Inv. de ste. Cr.
merc.	4	ste. Monique.
jeudi	5	*Aſcenſion.*
vend.	6	s. Jean P. L.
ſame	7	s. Staniſlas.
6 *Di.*	8	*Ap.* s. Michel.
lundi	9	s. Grégoire N.
mard.	10	s. Antonin.
merc.	11	s. Mamert.
jeudi	12	s. Nerée.
vend.	13	s. Servais.
ſame	14	Vig. *jeûne.*
Di.	15	*PENTEC.*
lundi	16	s. Victorin.
mard.	17	s. Pacôme.
merc.	18	*4 temps.*
jeudi	19	C. s. Auguſtin.
vend.	20	s. Honoré.
ſame	21	40 Martyrs.
1 *Di.*	22	*La Trinité.*
lundi	23	ste. Julie.
mard.	24	s. Gontran.
merc.	25	s. Didier, Ev.
jeudi	26	*Fete-Dieu.*
vend.	27	s. Urbin.
ſame	28	s. Quadraſt.
2 *Di.*	29	s. Hildevert.
lundi	30	s. Germain.
mard.	31	ste. Petronille.

JUIN.

☉ *Nouv. Lune le* 7.
☽ *Prem. Quart. le* 14.
● *Pleine Lune le* 22.
☾ *Dern. Quart. le* 29.

merc.	1	s. Probat.
jeudi	2	*Oct. Fête. D.*
vend.	3	ste. Clotilde.
ſame	4	s. Opta.
3 *Di.*	5	s. Boniface.
lundi	6	ste. Jeanne.
mard.	7	s. Norbert.
merc.	8	s. Medard.
jeudi	9	s. Liboire.
vend.	10	s. Yves, Pr.
ſame	11	s. Barnabé.
4 *Di.*	12	s. Baſilide.
lundi	13	s. Fargeau.
mard.	14	s. Ruffin.
merc.	15	s. Fargeau, Ev.
jeudi	16	Aurelien.
vend.	17	S. Eloy.
ſame	18	ste. Marine.
5 *Di.*	19	ss. Gerv. & Pr.
lundi	20	s. Silver. [*Eté.*]
mard.	21	s. Leuf roi.
merc.	22	s. Paulin.
jeudi	23	Vig. *jeûne.*
vend.	24	*Nat. de s. J. B.*
ſame	25	s. Proſper.
6 *Di.*	26	s. Agoard.
lundi	27	s. Irénée.
mard.	28	Vig. *jeûne.*
merc.	29	*s. Pierre s. P.*
jeudi	30	Com. s. Paul.

JUILLET.

☉ *Nouv. Lune le* 6.
☾ *Prem. Quart. le* 14.
● *Pleine Lune le* 21.
☾ *Dern. Quart. le* 28.

vend 1. s. Martial.
ſame 2 Viſit. N. D.
7*Di.* 3. s. Anatole.
lundi 4 Tr. s. Martin.
mard 5. s. Abel.
merc 6 s. Tranquil.
jeudi 7 s. Thom. Ev.
vend 8 s. Thibauld.
ſame 9 s. Cyrille.
8*Di.* 10 7 Freres.
lundi 11 Tr. s. Benoît.
mard 12 s. Prix.
merc 13 s. Turiaf.
jeudi 14 s. Bonaventur.
vend 15 s. Henri.
ſame 16 N. D. du C.
9*Di.* 17 s. Alexis.
lundi 18 s. Clair.
mard 19 s. Vinc. Paul.
merc 20 ste. Marguer.
jeudi 21 s. Victor.
vend 22 ste. Madelein.
ſame 23 s. Apollinaire.
10*Di.* 24 *Jours Canicul.*
lundi 25 s. Jacq. s. Ch.
mard 26 Tr. s. Marcel.
merc 27 s. Georges.
jeudi 28 ste. Anne.
vend 29 ste Marthe.
ſame 30 s. Abdon.
11*Di.* 31 s. Germ. Aux.

AOUT.

☉ *Nouv. Lune le* 5.
☽ *Prem. Quart. le* 13.
● *Pleine Lune le* 20.
☾ *Dern. Quart. le* 26.

lundi 1 s. Pierre ès-li.
mard 2 s. Etienne P.
merc 3 Inv. s. Etien.
jeudi 4 s. Dominique.
vend 5 s. Yon.
ſame 6 Tra. N. Seign.
12*Di.* 7 s. Gaëtan.
lundi 8 s. Juſtin.
mard 9 s. Domitien.
merc 10 s. Laurent.
jeudi 11 Susc. ste. Cou.
vend 12 ste Claire.
ſame 13 Vig. *jeûne.*
13*D* 14 s. Hyppolite.
lundi 15 *ASSOMPT.*
mard 16 s. Roch.
merc 17 s. Anaſtaſe.
jeudi 18 ste. Helène.
vend 19 s. Agapite.
ſame 20 s. Bernard.
14*D* 21 s. Privat.
lundi 22 s. Symphor.
mard 23 s. Timothée.
merc 24 s. Barthélemi.
jeudi 25 s. *Louis.*
vend 26 *Fin des J. Can.*
ſame 27 s. Céſaire.
15*D.* 28 s. Auguſtin.
lundi 29 s. Médéric.
mard 30 s. Fiacre.
merc 31 s. Ovide.

SEPTEMBRE.

☉ *Nouv. Lune le* 3.
☾ *Prem. Quart. le* 11.
● *Pleine Lune le* 18.
☾ *Dern. Quart. le* 25.

jeudi 1 ſ. Leu ſ. Gilles.
vend 2 ſ. Lazare.
ſame 3 ſ. Gré. Pape.
16 *D* 4 ste. Roſalie.
lundi. 5 ſ. Victorin.
mard 6 ſ. Zacharie.
merc 7 ſ. Cloud.
jeudi 8 *Nativ. N. D.*
vend 9 ste. Reine.
ſame 10 ſ. Nic. Tol.
17 *D.* 11 ſ. Patient E.
lundi 12 ſ. Raphaël.
mard 13 ſ. Maurille.
merc 14 *Temps.*
jeudi 15 ſ. Nicod.
vend 16 ſ. Cyprien.
ſame 17 ſ. Lambert.
18 *D.* 18 *Ex.* ste. Croix.
lundi 19 ſ. Th. de V.
mard 20 ſ. Euſtache.
merc 21 ſ. Matthieu.
jeudi 22 ſ. Maur. [*Aut.*]
vend 23 ste. Thecle.
ſame 24 ſ. Andoche.
19 *D.* 25 ſ. Firmin.
lundi 26 ste. Juſtine.
mard 27 ſ. Come, ſ. D.
merc 28 ſ. Ceran.
jeudi 29 ſ. Michel.
vend 30 ſ. Jérôme.

OCTOBRE.

☉ *Nouv. Lune le* 3.
☾ *Prem. Quart. le* 11.
● *Pleine Lune le* 18.
☾ *Dern. Quart. le* 24.

ſame 1 ſ. Remi.
20 *D.* 2 l'Ange Gard.
lundi 3 ſ. Denis Aréo.
mard 4 ſ. François
merc 5 ste. Aure.
jeudi 6 ste. Foy
vend 7 ſ. Serge.
ſame 8 ste. Brigide.
21 *D.* 9 *ſ. Denis.*
lundi 10 ſ. Paulin.
mard 11 ſ. Agilbert.
merc 12 ſ. Venant.
jeudi 13 ſ. Geraut.
vend 14 ſ. Calixte.
ſame 15 ste. Théréſe.
22 *D* 16 ſ. Gal.
lundi 17 ſ. Cerbonet.
mard 18 ſ. Luc ; Ev.
merc 19 ſ. Loup ; Ev.
jeudi 20 ſ. Caprais.
vend 21 ste. Urſule.
ſame 22 ſ. Mellon.
23 *D* 23 ſ. Romain.
lundi 24 ſ. Magloir.
mard 25 ſ. Criſp. ſ. C.
merc 26 ſ. Ruſtiq[illegible]
jeudi 27 ſ. Caprai[illegible]
vend 28 ſ. Sim. ſ. Jud.
ſame 29 ſ. Narciſſe.
24 *D* 30 ſ. Quentin.
lundi 31 *Vig. jeûne.*

NOVEMBRE.

☉ *Nouv. Lune le* 2.
☽ *Prem. Quart. le* 9.
● *Pleine Lune le* 16.
☾ *Dern. Quart. le* 23.

mard 1 *T. Saints.*
merc 2 *Les Trépassés.*
jeudi 3 s. Marcel.
vend 4 s. Charles.
ſame 5 s. Hubert.
25 *D* 6 s. Léonard
lundi. 7 s. Baudin.
mard 8 stes. Reliques.
merc 9 s. Mathurin.
jeudi 10 s. Léon I, P.
vend 11 s. Martin.
ſame 12 s. René.
26 *D* 13 s. Brice, *Ev.*
lundi. 14 s. Emilien.
mard 15 s. Eugene.
merc 16 s. Edme.
jeudi 17 s. Agnan.
vend 18 s. Odon.
ſame 19 ste. Eliſabeth.
27 *D* 20 s. Edmond.
lundi. 21 Pr. N. Dame.
mard 22 ste. Cécile.
merc 23 s. Clément.
jeudi 24 s. Severin Sol.
vend 25 ste. Catherine.
ſame 26 ste. Gen. Ard.
1 *D* 27 *Avent.*
lundi 28 s. Soſthène.
mard 29 s. Saturnin.
merc 30 s. André.

DÉCEMBRE.

☉ *Nouv. Lune le* 1.
☽ *Prem. Quart. le* 9.
● *Pleine Lune le* 15.
☾ *D. Q. le* 23 ☉ *le* 31.

jeudi 1 s. Eloy.
vend 2 s. Fr. Xavier.
ſame 3 Vig. *Jeûne.*
2 *Di.* 4 ste Barbe.
lundi 5 s. Sabas.
mard 6 s. Nicolas.
merc 7 s. Gorgone.
jeudi 8 *Conc. N. D.*
vend 9 s. Melch.
ſame 10 Vig. *Jeûne.*
3 *Di* 11 s. Damaſe.
lundi. 12 s. Valery.
mard 13 s. Luce, *Ev.*
merc 14 4 *Temps.*
jeudi 15 ste. Adélaïde.
vend 16 s. Meſmin.
ſame 17 s. Adélaïde.
4 *Di.* 18 s. Gatian.
lundi. 19 s. Nemeſe.
mard 20 s. Vig. *Jeûne.*
merc 21 s. Vig. *J.* [*Hiv.*]
jeudi 22 s. Flavien.
vend 23 ste. Victoire.
ſame 24 Vig. *jeûne.*
Dim 25 *NOEL.*
lundi 26 *s Etienne.*
mard 27 *s. Jean, Ev.*
merc 28 ss. Innocens.
jeudi 29 s. Tho. Can.
vend 30 s. Roger.
ſame 31 s. Silveſtre.

TABLE
DES MATIERES.

Nota. *Les chiffres romains désignent la I. & II. Partie.*

AMBASSADEURS de France près les cours étrang. I. *p.* 59
Archiduché d'Autriche, I, 267
Armée d'Eſpagne, I, 91
—— de Sardaigne, I, 137
—— d'Angleterre, I, 169
—— de Ruſſie, I, 199
—— de Danemarck, I, 219
—— de Suède, I, 231
—— de Hollande, I, 320
—— de Saxe, I, 343
Bureaux des finances de France, I, 236
Tous ces bureaux des Finances ſont à la ſuite des généralités aux quelles ils appartiennent.
Chambre des comptes de France, II, 171
—— de Paris, II, 171
—— de Bourgogne, II, 175
—— de Montpellier, II, 177
—— de Rouen, II, 179
—— de Dauphiné, II, 181
—— de Bretagne, II, 182
—— de Lorraine, II, 184
—— de Provence, II, 186
—— de Bar-le-Duc, II, 188
—— de Nevers, II, 189
Chambre de Wetzlar, I, 188
Change de France, I, 8
—— d'Eſpagne, I, 83
—— de Sardaigne, I, 131
—— d'Angleterre, I, 148
—— de Ruſſie, I, 196
—— de Danemarck, I, 215
—— de Berlin, I, 258
Change de Bohême, I, *p.* 253
—— d'Autriche, I, 268
—— des Pays-bas Autr. I, 281
—— de Veniſe, I, 295
—— de Gênes, I, 299
—— de Hollande, I, 317
Chapitres nobles de France, II, 8
—— d'hommes, II, 8
Tous ces chapitres ſont diſtribués par ordre alphabétique.
Chap. nobles de dames, II, 31
Ces chapitres ſont également diſtribués par ordre alphabétique.
Clergé de France, II, 1
—— d'Eſpagne, I, 99
—— de Sardaigne, I, 138
Comtat d'Avignon, I, 290
Conſeils de France, I, 50
Conſeil ſupérieur d'Alſace, II, 161
—— du Rouſſillon, II, 168
—— d'Artois, II, 169
—— d'Ecoſſe, II, 170
—— de Saxe, I, 343
Cours ſouveraines de France, II, 54
Cours des Aides de France, II, 190
—— de Paris, II, 190
—— de Bordeaux, II, 192
Cour des Aides de Clermont-Ferrand, II, *p.* 194

— de Montauban, II, 195
Cour des Monnoies de France, II, 198
Diete de Ratisbonne, I, 284
Duché de Courlande, I, 293
Electeurs d'Allemagne, I, 118
— de Mayence, I, 128
— de Trêves, I, 130
— de Cologne, I, 132
Empire d'Allemagne, I, 178
— de Ruſſie, I, 192
— de Turquie, I, 227
Europe, I, 1
Evêché de Baſle, I, 322
Les autres évêchés princip. d'Allemagne ſont placés par ordre alphabétique.
Forces militaires d'Europe, I, 5
Généralités de France, II, 236
Toutes ces généralités ſont rangées par ordre alphabétique.
Grand-conſeil, II, 58
Grands-d'Eſpagne, I, 84
Gr.-officiers de France, I, 51
Les grands officiers des autres états ſont placés à l'article qui leur convient.
Gouverneurs des provinces de France, II, 216
Tous ces gouvernements ſont diſtribués par ordre alphabét.
Gouverneurs des provinces d'Eſpagne, I, 92
— de Ruſſie, I, 200
— de Suéde, I, 230
Hôtels des monnoies de France, II, 299
Tous ces hôtels ſont placés par ordre alphabétique.
Intendans des provinces de Sardaigne, I, 136
— de France, II, 236
Lombardie Autrichienne, I, 285
Maiſon d'Uzès, I, 13
— d'Elbeuf, I, 13
— de Guémené, I, 14
— de Rohan-Rochefort, I, 15
— de la Trémoille, I, 15
— de Béthune, I, 16
— de Luynes, I, 20
— de Briſſac, I, 21
— de Richelieu, I, 22
— de Froſſac, I, 22
— de Rohan, I, 23
— de Piney, I, 23
— de Gramont, I, 24
— de Villeroy, I, 25
— de Mortemart, I, 25
— de S.-Aignan, I, 26
— de Gêvres, I, 26
— de Noailles, I, 26
— de Noailles-Mouchy, I, 27
— d'Aumont, I, 28
— de Charoſt, I, 28
— de Harcourt, I, 29
— de Fitzjames, I, 29
— de Chaulnes, I, 30
— de Rohan-Rohan, I, 30
— de Brancas, I, 31
— de Valentinois, I, 32
— de Nivernais, I, 32
— de Biron, I, 33
— d'Aiguillon, I, 33
— de Fleury, I, 34
— de Duras, I, 34
— de Lavauguyon, I. 35
— de Choiſeul, I, 35
— de Choiſeul-Praſlin, I, 36
— de la Rochefoucault, I, 38
Maiſon de Clermont-Tonnerre, I, 38
— d'Aubigny, I, 39
— de Broglie, I, 40

——— de Coigny, I, 41
——— de Liancour, I, 41
——— de Laval, I, 42
——— de Montmorency, I, 43
——— de Tingry, I, 44
——— de Lorges, I, 45
——— de Croy, I, 45
——— de Villequier, I, 47
——— du Châtelet, I, 47
——— de Polignac, II, 47
——— de Maillé, II, 48
——— de Levis, II, *ibid*
Maréchaux de France, I, 56
Marine de France, I, 57
——— d'Eſpagne, I, 83
——— d'Angleterre, I, 171
——— de Ruſſie, I, 199
——— de Danemarck, I, 220
——— de Suéde, I, 231
——— de Hollande, I, 325
Miniſtres de France près les cours étrang. I, 59
——— d'Eſpagne, I, 97
——— du Pape, I, 126
——— de Portugal, I, 109
——— des deux Siciles, I, 118
——— de Sardaigne, I, 143
——— d'Angleterre, I, 176
——— d'Allemagne, I, 190
——— de Ruſſie, II, 206
——— de Danemarck, I, 223
——— de Suéde, I, 216
——— de Pruſſe, I, 265
——— de Pologne, I, 247
——— de Veniſe, I, 301
——— de Gênes, I, 301
——— de Lucques, I, 301
——— de Ragnſe, I, 301
——— de Malte, I, 310
——— de Hollande, I, 326
——— du Palatinat, I, 341
——— de Saxe, I, 344
Miniſtres des villes Anſéat. près les cours étrang. I, 328
——— de Mayence, I, 329
Modene, I, 289
Monnoies de France, I, 7
——— d'Eſpagne, I, 82
——— de Sardaigne, I, 150
——— d'Angleterre, I, 147
——— de Ruſſie, I, 196
——— de Turquie, I, 210
——— de Danemarck, I, 214
——— de Suéde, I, 227
——— de Berlin, I, 258
——— de Pologne, I, 239
——— de Bohême, I, 253
——— d'Autriche, I, 267
——— des pays-bas Autrichiens, I, 279
——— de Florence, I, 287
——— de Veniſe, I, 295
——— de Gênes, I, 298
——— de Bâle, I, 310
——— de Hollande, I, 315
Ordre de S. Lazare, I, 61
——— de S. Michel, I, 63
——— du S. Eſprit, I, 68
——— de S. Louis, I, 71
——— du Mérite milit. I, 74
——— de la Toiſ. d'or, I, 94 & 272
——— de Charles III, I, 95
——— D'Avia, I, 107
——— du Chriſt, I, 108
——— de l'Epée, I, 108
——— de l'Annonciade, I, 141
——— de S. Maurice & de S. Lazarre, I, 142
——— de la Jarretiere, I, 173
——— du Bain, I, 174
——— du Chardon, I, 175
——— de S. Patrice, I, 175
——— de S. André, I, 203
——— de Ste. Catherine, I, 204
——— de Saint Alexandre Newsky, I, 204
——— de S. George, I, 205
——— de S. Wolodimer, I, 205

— de Ste. Anne, I, 206
— de l'Eléphant, I, 221
— de Dannebrog, I, 223
— des Chérubins, I, 232
— de l'Epée, I, 233
— de l'Étoile polaire, I, 235
— de Waſa, I, 236
— de l'Aigle blanc, I, 263
— de S. Staniſlas, I, 246
— de l'Aigle noir, I, 245
— du Merite, I, 265
— de la croix étoilée, I, 274
— de Marie-Thérèſe, I, 275
— de S. Etienne, I, 276
— de Malte, I, 302
— de S. Hubert, I, 336
— de S. Georges, I, 339
— du Lion, I, 340
— de Ste. Eliſabeth. I, 341
— de S. Michel de Bav. I, 377
Pairs d'Angleterre, I, 150
— d'Ecoſſe, I, 157
— d'Irlande, I, 164
Pairs eccléſiaſtiques de France, I, 11
— laïques, I, 12
Voyez le mot maiſon, *pour chacune de ces familles.*
Palatinat, I, 353
Parlements de France, II, 56
— de Paris, II, 56
— de Toulouſe, II, 85
— de Grenoble, II, 99
— de Bordeaux, II, 103
— de Bourgogne, II, 113
— de Normandie, II, 124
— de Provence, II, 131
— de Bretagne, II, 133
— de Navarre, II, 142
— de Metz, II, 145
— de Beſançon, II, 150
— de Flandre, II, 155
— de Nancy, II, 157
Parme & Plaiſance, I, 288
Pays-bas Autrichiens, I, 278
Population de l'Europe, I, 2
Préſidiaux de France; leur compétence; II, 61
Tous ces préſidiaux ſont diſtribués par ordre alphabétique à la ſuite des Cours auxquelles ils reſſortiſſent.
Princes & comtes de l'Empire, I, 351
Les noms de toutes ces maiſons ſont placés par ordre alphab.
Princip. de Monaco, I, 291
— de Bouillon; I, 292
— de Neufchâtel, I, 325
Prix des denrées en Eur. I, 4
Républiques d'Europe, I, 294
— de Veniſe, *ibid.*
— de Gênes, I, 298
— de Lucques, I, 301
— de Raguſe, I, 301
— de Malte, I, 302
— des Suiſſes, I, 310
— de S. Gal, I, 314
— de Mulhauſen, I, *ibid*
— de Bienne, I, *ibid*
— des Griſons, I, *ibid*
— du Valais, I, *ibid*
— de Genève, I, 315
— des Provinces-unies, I, 325
— de Lubeck, I, 377
— de Hambourg, I, 377
Revenus des Etats d'Europe, I, 4
Royaume de France, I, 5
— d'Eſpagne, I, 79
— de Portugal, I, 101
— des deux Siciles, I, 109
— de Sardaigne, I, 118
— d'Angleterre, I, 144
— de Danemarck, I, 212
— de Suède, I, 215
— de Pruſſe, I, 245

—— de Pologne,	I, 237	Sociétés littéraires d'Angleterre,	I, 177
—— de Hongrie,	I, 247	—— de Danemarck,	I, 224
—— de Bohême,	I, 251	Table de marbre,	I, 58
—— de Saxe,	I, 342	Toscane,	I, 286
Sénat de Pologne,	I, 240		

Fin de la Table.

ERRATA, OU CHANGEMENTS

survenus pendant l'impression.

I. PARTIE.

Page 22, *ligne* 11, Langres, *ajoutez* comté.

Page 24, *ligne* 6, *ajoutez* : marié à mademoiselle de Conflans.

Ibid. ligne 13, *ajoutez* : mariée au prince de Rochefort.

Ibid. ligne 23, article XXIV, *lisez* XXV.

Page 14, *ligne* 31 *ajoutez* marié 29 Mai 1781 à Louise Agläé de Conflans.

Ibid. ligne 36, *ôtez* cette ligne pour y substituer : mariée 22 Juillet 1780, à Charles Louis Gaspard, prince de Rohan-Rochefort.

Page 15, *ligne* 13, *ajoutez* : marié 12 Juillet 1780 à Marie Louise Josephe, princesse de Rohan-Guémené.

Page 16, *ligne* 19 né, *ajoutez* 20 Juillet 1711.

Page 21, *ligne* 31 marié, *ajoutez* 1°. à Marie Antoinette de Wignacourt, morte 2 Mai 1778, 2°.

Page 25 *ligne* 12 marié, *ajoutez* le 13 Sept. 1781 à Gabrielle Charlotte Marie Eugenie comtesse de Boisgelin, chanoinesse de Remiremont.

Page 28, *ligne* 17, ôter cette ligne & *lisez* : Louise Felicité Victoire d'Aumont, mariée 15 Juillet 1777, à Honoré Anne Charles Maurice de Grimaldi, prince héréditaire de Monaco, né 17 Mai 1758.

Page 32, à l'article Valentinois, faites usage de l'errata pour la page 28, *ligne* 17.

Page 32, *ligne* 25, Vergogne, *lisez* Vergagne.

Page 39, *ligne* 16, 1751 *ajoutez* : marié 24 Janv. 1779, à Anne Marie Louise Bernard de Boulainvilliers, morte 4 Février 1781.

Page 44, *ligne* 17 morte le, *ajoutez* 28 Janvier 1778.

Page 47 *ligne* 11, *ajoutez* : marié 6 Août 1781 à Melanie Charlotte de Rochechouart, présentée 19 du même mois.

Ibid. ligne 38, N. *ſubſtituez* : Louiſe Gabrielle Aglaë de Polignac, mariée 11 Juillet 1780.

Page 48, *ligne*, 13, Brebant, *liſez* Brehant.

Page 48, *ligne* 18, *ajoutez* né 14 Avril 1735.

Page 84, *ligne* 19 & 20, ôter ces deux lignes pour y ſubſtituer : *petit-fils*, Ferdinand, né en 1784.

Page 106, *ligne* 16, *ôter* le cardinal de Cuna, & mettre à ſa place le cardinal de Sylva y Pereira.

Page 109, *ligne* 27, *ajoutez* : le capitaine Neri, *chargé d'affaires*.

Page 152, *ligne* 20, le comte Jean Walddegrave, mort.

Page 154, *ôter* de la liſte des barons les lords Talbot, Grosvenor & Beaulieu, pour les placer à la fin de celle des comtes, dignité à laquelle ils viennent d'être élevés.

Page 215, *ligne* 25 ; *ôter* Julienne Marie, qui vient de mourir.

Page 224, *ôter* les lignes 7 & 8.

Ibid. ligne 14, Jurlsberg, *liſez* Jarlsberg.

Page 315 *ligne* 1 Geneve, *ajoutez* Syndics, Meſſieurs.

Nota. Nous recevons à l'inſtant des inſtructions très intéreſſantes ſur le préſidial de Riom, avec les noms des membres de cette compagnie reſpectable, que nous ſommes forcés de renvoyer à l'année prochaine, avec pluſieurs autres notices de cette eſpece.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, la troiſieme édition d'un ouvrage ayant pour titre Etat des Cours de l'Europe, & des provinces de France ; je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 30 Nov. 1784.

SIGNÉ BRET.

Le privilege ſe trouve à la fin de l'Edition de 1785.

ÉTAT

ÉTAT DES COURS DE L'EUROPE.

TABLEAU DE L'EUROPE.

Si toute la ſurface du globe étoit habitée, elle pourroit nourrir plus de trois mille millions d'ames. Cependant la Terre n'en comprend actuellement qu'environ le tiers. En comptant 33 ans pour une génération, il naît, dans un pareil eſpace de temps, mille millions d'hommes: c'eſt plus de trente millions par an, deux millions & demi par mois, cent quatre-vingt-deux mille par jour, trois mille quatre cent par heure, & environ ſoixante par minute. Il naît plus de garçons que de filles en Europe; le nombre des uns eſt à celui des autres, comme 21 à 20: c'eſt le contraire en Aſie.

Etendue. Voici l'étendue des différens Etats qui compoſent l'Europe, telle qu'elle a été calculée par J. Frédéric Hanſen. Nous employons ici les lieues quarrées de France, réduites à 25 lieues communes de 25 au degré.

	lieues.
La Ruſſie européenne	160009.
La Pologne & la Lithuanie	35833.
La Suéde & la Finlande	35555.
L'Allemagne	31211.
La Turquie européenne & la Crimée	29289.

	lieue
La France.	27778.
Le Danemarck & la Norwege.	16933.
La Grande-Bretagne & l'Irlande.	16667.
La Hongrie, la Tranſilvanie, la Sclavonie, les parties de la Croatie & de la Dalmatie poſſédées par la Maiſon d'Autriche.	13222.
Le Portugal.	5208.
Les Deux Siciles.	5100.
Etats de Sardaigne.	3400.
La Suiſſe.	2028.
Etat Eccléſiaſtique.	2222.
Les Etats Pruſſiens.	2025.
Les Provinces-Unies.	1736.
Etats de Veniſe.	1736.
Toſcane.	1222.
Gênes & Corſe.	806.
Les Etats de Modene.	250.
Les Etats de Parme.	250.

Nota. La Crimée appartient aujourd'hui à la Ruſſie, & l'Iſle de Corſe à la France.

Population. On a fait dans un Papier public le tableau comparatif des naiſſances & des morts qui ont eu lieu pendant l'année 1783. On ſait de quelle importance ſont ces calculs, pour fixer la population.

	Naiſſances.	Morts.
Paris.	19,688	20,060
Londres.	17,091	19,290
Vienne en Autriche.	9,230	11,093
Amſterdam.	4,941	9,141
Berlin.	4,758	5,129
Warſovie.	3,934	3,267
Madrid.	4,686	3,664
Copenhague.	3,054	3,917
Hambourg.	2,670	2,892
Konigsberg.	2,112	1,955
Rotterdam.	1,792	1,797
Strasbourg.	1,552	1,848
Dantzick.	1,409	1,837
Utrecht.	1,279	866
Munich.	1,190	1,406
Leyde.	1,038	1,189
La Haye.	1,030	1,364
Leipſic.	899	1,110

	Naiſſances.	Morts.
Francfort ſur le Mein	858	1,198
Brunſwik	773	805
Caſſel	680	834
Stutgard	676	900
Manheim	657	1,325
Altons	620	754
Gothembourg	449	553
Hanau	380	472
Gotha	322	365
Darmſtad	302	504
Norkoping	231	382
Evêché de Dromtheim	35,252	4,111
—— de Chriſti inſand	3,642	3,195
—— de Scelandt	7,723	6,247
—— de Ripen	3,446	2,617
—— d'Aalbourg	2,157	1,624
—— de Wibourg	1,662	1,234
—— d'Aarhuns	3,810	3,039
—— d'Aggerhuns	8,816	8,600
Iſle de Fuhen	5,227	4,374
Holſtein-Neumünſter	3,783	3,050
Holſtein-Rendsbourg	11,720	10,377
Comté de Pinneberg	780	595
Comté de Rantzaw	389	294
Marche de Brandebourg	33,982	18,556
Poméranie Pruſſienne	14,922	11,781

Forces militaires. On préſume qu'il y a actuellement en Europe 1495000 ſoldats, ſans compter la Pologne & quelques états d'Allemagne & d'Italie, dont l'état militaire eſt peu conſidérable. Ces troupes ſont diſtribuées ainſi :

France.	200000	*Grande-Bretagne.*	70000
Eſpagne.	100000	*Danemarck.*	71354
Portugal.	25000	*Suede.*	50000
Troupes Impériales.	40000	*Deux Siciles.*	50000
Suiſſe.	50000	*Savoie.*	30000
Ruſſie.	300000	*Provinces-Unies.*	50000
Turquie.	200000	*Saxe Electorale.*	23000
Autriche.	200000	*Bavière.*	25000
Pruſſe.	180000	*Hanovre.*	21000

Revenus. Un calculateur anglois fit, l'année derniere, le tableau ſuivant des revenus nets des principaux Etats de l'Europe.

	livres tournois.		livres tournois.
France.	371250000	*Autriche.*	157500000
Eſpagne.	206000000	*Pruſſe.*	90000000
Portugal.	140800000	*Pologne.*	22500000
Angleterre.	337500000	*Ruſſie.*	112500000
Irlande.	29250000	*Suede.*	45000000
Sardaigne.	33750000	*Danemarck.*	45000000
Deux Siciles.	40500000	*Hollande.*	112500000
Turquie	200250000		
Total pour ces quinze Etats.			1890000000

Prix des denrées. Un obſervateur anglois, qui a long-tems voyagé en Europe, a fait un tableau des dépenſes qu'exigent les différents pays qu'il a parcourus. Voici les rapports qu'il a déterminés.

En Angleterre. En ſuppoſant qu'un homme vive à la campagne, avec un bien ſuffiſant pour ſoutenir une femme, quatre enfans, avoir une chaiſe de poſte, un domeſtique, & communiquer avec ſes voiſins; le tout ſera dans le rapport d'une dépenſe de 500 livres.

En France, il vivra ſur le même pied, le long de la Loire, ou dans le centre du Royaume, ou en Champagne, Bourgogne, à la campagne, ou dans une petite ville, dans le rapport de 250 livres.

En Eſpagne. Le climat de la Catalogne eſt le plus beau du monde; celui du royaume de Valence eſt très-avantageux. Dans toutes les villes de ces deux contrées, il vivra dans le rapport de 180 livres.

En Italie, dans toutes les parties de la Toſcane, excepté Florence & Livourne, dans le rapport de 200 liv.

Dans le territoire de Gênes, non à Gênes même, dans celui de 200 liv.

Près de Naples, dans le rapport de 350 liv.

A Rome, en voyant bonne compagnie, 400 liv.

En Allemagne, ſur les bords du Rhin, dans le Palatinat, dans les plus belles parties de l'Allemagne, le rapport ſera de 300 liv.

En Bohême, il ſera de 200 liv.

En Hollande, à la ville ou à la campagne, il n'y vivra que dans le rapport de 800 liv.

On voit par ce tableau, que, plus il y a d'argent dans un pays, plus la vie y eſt chere.

420. *FRANCE, catholique.*

Sommaire chronologique. Commencement de la Monarchie Françaiſe dans la perſonne de Pharamond, ſelon l'opinion aſſez commune, mais fort peu vraiſemblable, 402; réduction de toutes les Gaules par Clovis, 507 & 508; fin de la race de ces premiers Rois en Childéric III, dépoſé en 751, & mort en 754; élection de Pepin, pere de Charlemagne, 751; couronnement à Soiſſons par Boniface, Archevêque de Mayence, comme Légat du Pape, même an, & ſacré par le Pape même à S. Denis en France, 28 Juillet 754; fin de la race par mort de Louis V, & excluſion de Charles Duc de Lothier ou de baſſe Lorraine ſon unique oncle, 987; mort de celui-ci 992 ou 993, & de ſes ſeuls enfans mâles 1009 ou 1010: premier auteur certain de la troiſieme race, Robert-le-Fort, Duc & Marquis de France, biſayeul de Hugues Capet, en 861: élévation de celui-ci ſur le trône 987; fin de la premiere ligne maſculine en Louis Hutin 5 Juin 1316, & en ſes freres cadets Philippe-le-Long & Charles-le-Bel, 3 Janvier 1322, & le premier Février 1328; fin de la ſeconde ligne maſculine, appellée de Valois, en Charles VIII 7 Avril 1438, & en Henri III 2 Août 1589; ſéparation de la Maiſon aujourd'hui regnante, en Robert, Comte de Clermont en Beauvoiſis, & par mariage, Sire de Bourbon en Bourbonnais, Août 1270; premier nom de la Maiſon, *Clermont*; érection du Bourbonnais en duché-pairie & adoption du nom de Bourbon, Décembre 1327: fin de la premiere ligne maſculine en Pierre II, Duc de Bourbon, 8 Octobre 1503, & en Charles, Comte de Montpenſier en Auvergne, & Connétable de France, 6 Mai 1527; ſéparation de la branche des Comtes de la Marche, Janvier 1342, & de celle des Comtes de Vendôme, ſortis par rameau des Comtes de la Marche, Juin 1393; extinction de la ligne maſculine des mêmes Comtes de la Marche 24 Septembre 1438; érection du Comté de Vendôme en duché-pairie, Février 1515; avénement de la branche à la couronne de Navarre par ſucceſſion féminine, 25 Mai 1555, & à celle de France par droit d'agnation, 2 Août 1589; Edit portant réunion de la premiere au Royaume de France, Juillet 1607; Bulle du Pape qui réſerve aux Rois de France le titre de *Roi très-chrétien*, qui leur était héréditaire de tems immémorial, Décembre 1469.

Anciens uſages. On voit dans les *Olim*, qu'autrefois, lorſqu'un Seigneur refuſait d'ouvrir ſon château aux Sergens du Roi, les Arrêts ordonnaient que les portes en ſeraient enlevées, pour être brûlées en la place publique, & qu'on ne pourrait en remettre d'autres, juſqu'à ce que le Roi l'eût permis. Un Arrêt accorde cependant la permiſſion de clorre le château avec des épines. Il exiſtait alors ſur ce ſujet, un uſage contraire en Bourbonnais à l'égard des Cenſitaires qui n'avaient pas payé les cens qu'ils devaient au Seigneur. C'eſt ce que l'on voit dans une Déclaration ſeigneuriale de 1460, copiée d'après d'autres plus anciennes. « En cas, y lit-on, que les Cenſitaires ne paient pas leur re- » devance audit terme, mondit ſieur leur peut faire ôter les » huis de leurs hôtels hors des gonds, & mettre à travers l'huis ; » & au cas qu'ils les relevent avant d'avoir payé, après qu'il » leur a été commandé de par lui, ils ſont amendables de la » ſomme de ſept ſols. » Les premiers ne pouvaient plus fermer leurs maiſons ; les ſeconds ne pouvaient plus ouvrir. Il falloit qu'ils couchaſſent dans la rue, ou qu'ils entraſſent par la fenêtre, s'ils ne voulaient ou ne pouvaient payer.

Juifs. Il exiſtoit autrefois en France une loi, ſelon laquelle un Juif qui ſe convertiſſait au chriſtianiſme, *tombait en forfaiture* à l'inſtant de ſa converſion, ſon Seigneur ou ſon Roi confiſquaient tout ce qu'il avait, & on le laiſſait dans un dénuement univerſel. Ce malheureux Peuple a éprouvé d'ailleurs en ce Royaume des révolutions funeſtes, qui furent occaſionnées autant par l'envie de ſe rendre maître de leur fortune, que par la haine que l'on portait à leur culte. En 1248, ils furent chaſſés du domaine royal par S. Louis, avant ſon départ pour la croiſade, & il s'empara de leurs biens, non pas cependant pour ſe les approprier, mais pour reſtituer à ſes ſujets les uſures que les Juifs avaient tirés d'eux. Ils furent rappellés au retour de la croiſade en 1253 ; chaſſés de nouveau en 1268 ; & rétablis quelques mois après par ce même Prince. C'eſt à ce dernier retour qu'ils furent obligés d'avoir un morceau de drap rouge ſur la poitrine & ſur le dos, pour qu'on les reconnût ; ſous peine de dix livres d'amende. On nomma cette marque la roue des Juifs, *rota Judæorum*, parce qu'elle étoit ronde. En 1302, Philippe-le-Bel défendit aux Inquiſiteurs d'inquiéter les Juifs ; mais en 1306, il les chaſſa du Royaume, & s'empara de leurs biens. En 1315, ſous Louis Hutin, ils furent rappellés, & le Roi les mit ſous ſa protection ſpéciale. En 1317 Philippe-le-Long leur permit même d'hériter. Mais en 1322, nouvelle expulſion par Charles-le-Bel, qui s'empara de leurs biens. Philippe de Valois les rappella vers l'an 1328. Ce Prince les

chaſſa à ſon tour en 1346. Ils furent rappellés en 1350 par le Roi Jean; chaſſés encore en 1357, & rappellés en 1359. Ils reſterent en France ſous Charles V. Charles VI donna même en leur faveur l'Edit de 1381, dont nous venons de parler. Mais en 1394 ils furent chaſſés pour la ſeptieme fois, & ils y rentrerent enſuite ſans y être autoriſés publiquement. Louis XIII, en 1615, bannit du Royaume ceux qui y demeuroient; il n'en excepta que ceux de Metz. Aujourd'hui les Juifs, unis, pour ainſi dire, au reſte des citoyens, peuvent poſſéder des terres en France; mais ils ſont, comme les Proteſtans, exclus des charges. Ils ſont plus nombreux en Alſace qu'en aucun endroit de ce Royaume: auſſi y jouiſſent-ils de grands priviléges.

MONNOIES DE FRANCE.

MONNOIES D'OR.

	liv.	ſols.	den.		liv.	ſols.	den.
Le quadruple.	96	0	0.	Le louis.	24	0	0.
Le double louis.	48	0	0.	Le demi-louis.	12	0	0.

MONNOIES D'ARGENT.

Le gros écu.	6	0	0.	La piece de	1	4	0.
Le petit écu.	3	0	0.	La piece de	0	12	0.
				La piece de	0	6	0.

MONNOIES DE CUIVRE.

La piece de	0	2	0.	La piece de	0	0	6.
La piece de	0	1	6.	Le liard.	0	0	3.
La piece de	0	1	0.	Le denier.	0	0	1.
Le gros ſol.	0	1	0.				

Les eſpeces étrangeres n'ont aucun cours en France; on ne les reçoit qu'aux hôtels des monnoies & aux changes. Il faut en excepter les guinées d'Angleterre, qui paſſent, dans les ports de mer, ſur le pied de 24 liv.

Les monnoies de France ont cours, pour le même prix, dans toute la Flandre françaiſe. Ici ſeulement ſont les monnoies imaginaires, inconnues dans tout le reſte du Royaume, telles que le florin & la livre de gros. Le florin ſe diviſe en 20 patars, & le patar en 15 deniers. Pour un florin on compte toujours 25 ſols de France. L'eſcalin vaut ſix patars. La livre de gros

vaut ſix florins, ou 7 liv. 10 ſols de France. C'eſt ainſi que l'on compte à Lille.

La proportion de l'or à l'argent eſt ici, comme 1 à $14\frac{100}{217}$.

Titre des matieres d'Or, en France.

Le titre le plus fin eſt de 24 karats. Le karat ſe diviſe en 32 grains de fin. Ainſi 24 karats contiennent 768 grains de fin; le grain de fin d'or équivaut à 6 grains de poids; 768 grains de fin équivalent donc à 4608 grains de poids, qui compoſent un marc.

Titre des matieres d'argent.

Le titre le plus fin eſt de 12 deniers. Le denier ſe diviſe en 24 grains de fin; ainſi 12 deniers contiennent 288 grains de fin. Le grain de fin d'argent équivaut à 16 grains de poids; 288 grains de fin équivalent donc à 4608 grains de poids, qui compoſent un marc.

On compte en France, dans les opérations de commerce par livres, ſols & deniers tournois. L'écu, dont on ſe ſert dans les changes, a 3 livres, 60 ſols, ou 720 deniers tournois. Cet écu ſe partage encore en 20 ſols, à 12 deniers d'or. Un ſol d'or comprend trois ſols tournois; & un denier d'or, trois deniers tournois.

La France change ſur les Places ſuivantes, &

Donne,		*pour recevoir.*
Sur Amſterdam.	1 éc. de 60 ſ. t.	$52\frac{1}{2}$ d. de gros, de banq. plus ou moins, à 1, 2 & 3 uſances.
Anvers.	1 dito.	54 d. de g. pl. ou m. arg. de ch.
Ausbourg & Nuremberg.	35 ſ. t. pl. ou m.	1 florin courant.
Bâle.	165 éc. de 60 ſ. t. pl. ou m.	100 rixd. argent de chang.
Bologne.	1 dito.	54 bolognini plus ou moins.
Eſpagne.	78 ſ. t. pl. ou m.	1 piaſtre de 8 reaux de plat.
Ou.	15 ſ. t. pl. ou m.	1 doublon de 32 r. de plat. ou de $60\frac{4}{17}$ de Vell.
Florence.	100 éc. de 60 ſ. t.	48 écus d'or, plus ou moins.
Francfort.	133 dit. pl. ou m.	100 rixd. courants.
Ou.	53 ſ. pl. ou m.	1 florin courant.
Genève.	168 éc. pl. ou m.	100 rixd. courants.
Gênes.	96 ſ. t. pl. ou m.	1 piaſt. de 115 ſ. hors de banq.
Hambourg.	1 éc. tournois.	26 ſchil. lubs. plus ou moins.
Ou.	184 dit. pl. ou m.	100 rixd. de banq.

Donne,		*pour recevoir.*
Leipſick.	133 dit. pl. ou m.	100 rixd. courants.
Lisbonne.	1 dito.	460 rais. plus ou moins,
Livourne.	97 ſ. t. pl. ou m.	1 piaſt. de 8 reaux.
Londres.	1 écu tournois.	31 den. ſter. plus ou moins,
Milan.	1 dito.	55 ſ. imp. plus ou moins.
Naples.	142 dit. pl. ou m.	100 ducats.
Novi.	320 dit. pl. ou m.	100 écus d'or de marc,
Rome.	100 écus tourn.	37 écus d'étemp.
Ou.	107 ſ. t. pl. ou m.	1 écu monnoie.
St. Gal.	1 écu tourn.	62 kreutzers, eſpece, pl. ou m.
Turin.	1 dito.	52 ſ. piémontois, plus ou m.
Veniſe.	100 dito.	61 duc. de banq. pl. ou m.
Vienne.	53 ſ. t. pl. ou m.	1 florin, argent de caiſſe.

En France, les uſances des lettres-de-changes d'Eſpagne & de Portugal ſont de 60 jours de dates. Celles de toutes les autres places de l'Europe, ne ſont que de 30 jours de date. L'Ordonnance de 1637 accorde 10 jours de grace, ſans y comprendre le jour de l'échéance; mais le paiement ou le protêt doit être fait le dixieme jour. Les diſpoſitions de ce Réglement ne ſont pas généralement obſervées dans toutes les places de ce royaume; & quelques-unes d'entr'elles ont conſervé, ſur cela, leurs uſages particuliers. Les lettres à vue doivent être payées dans les 24 heures. Les billets & promeſſes, valeur reçue en marchandiſes, ont communément un mois de faveur après leur échéance.

MAISON ROYALE.

Louis XVI, né à Verſailles 23 Août 1754, nommé duc de Berry, puis Dauphin 30 Déc. 1765, Roi de France & de Navarre 10 Mai 1774, ſacré & couronné à Rheims 11 Juin 1775, marié 16 Mai 1770, à

Reine. Marie-Ant.-Joſ. de Lorraine, archiducheſſe d'Autriche, ſœur de l'Empereur, née à Vienne 2 Novemb. 1755.

Fils. Louis-Joſ.-Xav.-François, Dauphin de France, né à Verſailles 22 Octobre 1781.

Fille. Marie-Thérèſe-Charlotte de France, Madame, née à Verſailles 19 Décembre 1778.

Freres. Louis-Staniſlas-Xavier de France, comte de Provence, Monsieur, né à Verſailles 17 Novembre 1755, marié 14 Mai 1771, à

Mar.-Joſ.-L. de Savoie, comteſſe de Provence, MADAME, née 2 Septembre 1753.

Charles-Philippe de France, comte d'Artois, né à Verſailles 9 Octobre 1757, marié 16 Novembre 1773, à

Marie-Thérese de Savoie, comteſſe d'Artois, née 31 Janvier 1756.

Sœurs, Marie-Adél.-Clot.-Xav. de France. Voyez *Savoie*.

Eliſabeth-Philip.-Marie-Hélene de France, née à Verſailles 3 Mai 1764.

Tantes. Marie-Adél. de France, née à Verſailles 23 Mars 1732.

Victoire-Louiſe-Marie-Thérese de France, née à Verſailles 11 Mai 1733.

Louiſe-Marie de France, née à Verſailles 15 Juillet 1737, Religieuſe Carmélite, 1 Octobre 1771, élue ſupérieure 25 Novembre 1773.

Neveux. N. de France, duc d'Angoulême, fils du C. d'Artois, né à Verſailles 6 Août 1775, Gr.-prieur de France, en 1776.

N. de France, duc de Berri, fils du comte d'Artois, né à Verſailles 24 Janvier 1778.

PRINCES DU SANG.

BRANCHE D'ORLÉANS.

PHILIPPE d'Orléans, duc d'Orléans, né à Verſailles 12 Mai 1725, marié 17 Décembre 1743, à Louiſe-Henriette de Bourbon-Conti, veuf 9 Févr. 1759.

Fils. Louis-Philippe-Joſeph d'Orléans, duc de Chartres, né à S. Cloud 13 Avril 1747, marié 5 Avril 1769, à

Louiſe-Marie-Adél. de Bourbon, fille de M. le duc de Penthievre, née 13 Mars 1753, dont

Petit-fils. N. d'Orléans, duc de Valois, né 6 Octob. 1773.

N. d'Orléans, duc de Montpenſier, né 3 Juillet 1775.

N. d'Orléans, comte de Beaujolois, né 7 Octobre 1779.

Petite-fille. N. *Mademoiſelle de Chartres*, née 23 Août 1777.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ.

LOUIS-JOSEPH de Bourbon, prince de Condé, né à Paris 9 Août 1736, marié 3 Mai 1753, à Charlotte-Godefride-Eliſ. de Rohan-Soubiſe, veuf 4 Mars 1760.

Fils. Louis-H.-Joſ. de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, né 13 Avril 1756, marié 24 Avril 1770, à

Louiſe-Marie-Thérèſe-Bathilde d'Orléans, née à S. Cloud 9 Juillet 1750, *dont*

Petit fils. N. de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, né à Chantilly 2 Août 1772.

Filie. Louiſe-Adél. de Bourbon-Condé, née 5 Octob. 1757.

BRANCHE DE BOURBON-CONTI.

LOUIS-FR.-Joſ. de Bourbon, prince de Conti, né à Paris 1 Sept. 1734, marié 7 Février 1759, à

Epouſe. Fortunée-Marie d'Eſt, princeſſe de Conti, née 24 Novembre 1731.

LOUIS-JOS.-Marie de Bourbon, duc de Penthievre, né à Rambouillet 16 Novembre 1725, marié 29 Décemb. 1744, à Marie-Thér.-Félicité d'Eſt, veuf 30 Avril 1754.

Brue. Marie-Thér.-Louiſe de Savoie Carignan, née 8 Septembre 1749, mariée 17 Janvier 1767, à Louis-Alexandre-Joſeph-Staniſlas de Bourbon, prince de Lamballe, & fils du duc de Penthievre, veuve 6 Mai 1768.

MAISON DES DUCS ET PAIRS DE FRANCE.

PAIRS ECCLÉSIATIQUES.

Des ſix Pairs de France, eccléſiaſtiques, trois ſont ducs-pairs, & les trois autres, comtes-pairs. Les ducs-pairs ſont: l'archevêque de Rheims, l'évêque de Laon & l'évêque de Langres. Les évêques de Beauvais, de Châlons & de Noyon ſont comtes-pairs. C'eſt à l'archevêque duc de Rheims qu'il appartient de ſacrer le Roi, & dans cette importante cérémonie, l'évêque de Laon porte la ſainte ampoule; celui de Langres, le ſceptre; celui de Beauvais, le manteau royal; l'évêque de Châlons porte l'anneau, & celui de Noyon ſe charge du baudrier. Voyez *nos Cérémonies religieuſes des peuples du monde*, tom. III.

Nota. Dans l'édition de 1784, nous avons fait connoître, par un précis hiſtorique, l'origine de chaque pairie, tant eccléſiaſtique que ſéculiere, & l'époque de l'enregiſtrement des Lettres-Patentes de leur érection. On a cru qu'il était inutile de répéter ici des détails, qui, quoique très-intéreſſans, occuperaient beaucoup plus de place que notre plan ne nous permet de leur conſacrer. *Voyez l'édition de* 1784. *page* 10—60.

I. RHEIMS, *duché.*

ALEXANDRE-Angélique de Taleyrand-Périgord, né à Paris en 1736, nommé co-adjuteur de l'archevêché de Rheims, en 1766, ſacré archevêque de Trajanople, 28 Décembre de la même année, abbé de Cercamp, en 1772, archevêque de Rheims en 1777.

II. LAON, *duché.*

LOUIS-Hect.-Honoré-Maxime de Sabran, né dans le diocèſe de Rietz 4 Décembre 1739, abbé de Joſaphat en 1767, nommé à l'évêché de Nancy, en 1774, ſacré évêque de Laon, 26 Avril 1778, grand-aumônier de la Reine en 1780.

III. LANGRES.

CÉSAR-Guillaume de la Luzerne, né à Paris en 1738, agent général du clergé de France en 1765, ſacré 30 Septembre 1770, abbé de Bourgueil, 1782.

IV. BEAUVAIS, *comté.*

FRANÇOIS-Joſeph de la Rochefoucauld, né à Angoulême en 1735, ſacré 22 Juin 1772.

V. CHALONS, *comté.*

ANNE-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, né à Paris, 1 Janvier 1749, ſacré 14 Avril 1782, abbé de Mouſtier-Ender, la même année.

VI. NOYON, *comté.*

LOUIS-Antoine de Grimaldi, des princes de Monaco, né au château de Cagne, Diocèſe de Vence, 17 Décembre 1736, ſacré évêque du Mans 5 Juillet 1767, nommé à l'évêché de Noyon en 1777, abbé de S. Jean, diocèſe d'Amiens, en 1780.

PAIRS LAICS.

On connaît, en France, deux eſpeces de duchés, les duchés ſimples, & les duchés pairies. Les uns & les autres peuvent être vérifiés au Parlement; ce qui opere une différence pour les prérogatives qui y ſont attachées. Les duchés non enrégiſtrés au Parlement, ne donnent, à ceux qui en ont obtenu le brevet ou les lettres-patentes, d'autre privilége que les honneurs du Louvre,

pendant leur vie ſeulement. Les honneurs & les droits de la pairie n'appartiennent qu'à ceux dont les terres ont été érigées en duché-pairie par des lettres enregiſtrées au Parlement.

Les terres érigées en duché ne doivent relever que de la couronne ; c'eſt pourquoi les Seigneurs dont ces terres relevoient autrefois, ont le droit de demander une indemnité à celui qui a obtenu des lettres d'érection. Cette mouvance immédiate, acquiſe à la couronne, ne retourne plus au précédent Seigneur, même après l'extinction du titre de duché.

Enfin, il y a encore des duchés par ſimple brevet, qui n'a pas été ſuivi de lettres d'érection. Le titre de duc eſt alors perſonnel à celui que le roi en a honoré.

Les pairs de France faiſaient autrefois deux hommages au Roi, l'un à cauſe du fief auquel était attaché le duché ; l'autre, pour la pairie ; mais depuis long-tems le fief & la pairie ſont unis, & les pairs ne font plus qu'un ſeul hommage.

Les nouveaux pairs ſont reçus par la grand'chambre ſeule ; mais toutes les chambres doivent s'aſſembler, quand il s'agit d'enregiſtrer des lettres d'érection.

I. Uzès.

François-Emmanuel de Cruſſol, duc d'Uzés, né 1 Janvier 1728, reçu au Parlement comme pair, 6 Février 1755, lieutenant-général des armées, 1 Mars 1780, marié 8 Janvier 1753, à

Epouſe. Mag.-Jul.-Vict. de Pardaillan de Gondrin, ſœur cadette du dernier duc d'Antin, née 20 Mars 1731.

Fils. Marie-Fr.-Emmanuel, duc de Cruſſol, colonel en ſecond du régiment de Berri, cavalerie, né 30 Décembre 1756, marié 8 Avril 1777, à

Amable-Emilie de Châtillon, fille du feu duc de Châtillon, *dont*

Petit-fils. Emmanuel, comte de Cruſſol, né 16 Nov. 1778.

Théodoric de Cruſſol d'Uzés, né 12 Mars 1782.

De cette ſouche ſe ſont ſéparées, en 1692, la branche de Cruſſol-Montauſier ; en 1680, celle de Cruſſol-Florenſac, & en 1657, celle de Cruſſol S. Sulpice : en 1680, de cette derniere eſt ſortie celle de Cruſſol d'Amboiſe.

II. Elbeuf.

Charles-Eugene de Lorraine, duc d'Elbeuf, prince de Lambeſc, né 28 Septembre 1751, grand écuyer de France, 28 Juin 1761, chevalier des ordres 1 Janvier 1777, grand ſénéchal héréditaire de Bourgogne, gouverneur d'Anjou en 1761, brigadier de dragons, 5 Décembre 1781.

Frere. Joſeph-Marie de Lorraine, prince de Vaudemont, né 23 Juin 1759, meſtre de camp commandant du régiment de Lorraine, marié 30 Décembre 1778, à

Louiſe-Aug.-Eliſ.-Mar.-Colette, princeſſe de Montmorency, née 31 Mai 1763.

Sœurs. Joſephe-Thérese de Lorraine, née 26 Août 1753, mariée 18 Novembre 1768, à Victor-Amédée, prince de Savoie-Carignan, veuve, avec deux fils, en Septembre 1780.

Anne Charlotte de Lorraine, née 15 Décem. 1755, coadjutrice de l'abbaye de Remiremont, en 1775; abbeſſe de la même abbaye, 19 Novem. 1782.

Mere. Louiſe-Jul.-Conſt. de Rohan-Rochefort, née 28 Mars 1734, chan. de Remiremont, 10 Décembre 1742, mariée 3 Octob. 1748, à Ch.-Louis de Lorraine, grand écuyer de France, veuve 28 Juin 1761.

Voyez l'article de la *Maiſon impériale*, à laquelle cette branche appartient.

III. MONTBAZON ET GUEMENÉ.

JULES-Herc.-Mériadec de Rohan, duc de Montbazon, prince de Guemené, chef des noms & armes de Rohan, né 25 Mars 1726, vice-amiral de France 28 Mars 1784, marié 19 Février 1743, à Marie-L.-H.-J. de la Tour d'Auvergne, née 5 Août 1725, morte en 1782.

Fils. Henri-L.-Marie de Rohan, prince de Guemené, né 31 Août 1745, brigadier de cavalerie, 1 Mars 1780, marié 15 Janvier 1761, à

Victor-Arm.-Joſeph de Rohan-Soubiſe, née 28 Décembre 1743, *dont*

Petit fils. Ch.-Alain.-Gabr. de Rohan, titré duc de Montbazon, né 18 Janvier 1764.

Louis-Vict.-Mériadec de Rohan, chanoine de Strasbourg, né 20 Juillet 1766.

Jul.-Arm.-L. de Rohan, né 20 Octobre 1768.

Petite-fille. Marie-L.-Joſ. de Rohan, née 13 Avril 1765, appellée *Mademoiſelle de Rohan*, préſentée en 1773.

Fils. Louis-René Ed. prince de Rohan-Guemené, né 25 Sept. 1734, grand aumônier de France & commandeur des ordres, Novembre 1777, cardinal, Juin 1778, prince évêque de Strasbourg, 11 Mars 1779, proviſeur de Sorbonne en 1782.

Ferd.-Max.-Mériadec, prince de Rohan-Guemené, né 7 Novembre 1738, archevêque de Cambrai en 1781, grand prévôt du chapitre de Strasbourg, & tréfoncier de Liége.

2e. BRANCHE DE ROHAN-SOUBISE.

Séparation de la branche de Montbazon, Octobre 1654. *Voyez l'article XXIV des ducs & pairs.*

3e. BRANCHE DE ROHAN ROCHEFORT.

Séparation de la premiere, 7 Août 1693.

CHARLES-Jul.-Arm. de Rohan-Rochefort, né 29 Août 1729, gouverneur de Nîmes & de S. Hypolyte, lieutenant-général des armées, Mars 1782, marié 24 Mai 1762, à

Epouſe. Marie-Hen.-Ch.-Dorothée d'Orléans-Rothelin, née 25 Octobre 1744.

Fils. Ch.-L.-Gaſp., appelé *vicomte de Rohan*, né 1 Novembre 1765.

Louis-Cam.-Jules, appelé le *prince Jules*, né 16 Avril 1770.

Fille. Charlotte-Louiſe-Dorothée, née 25 Octobre 1767.

Frere. Eug.-Herc.-Camille de Rohan, appelé le *prince Camille*, né 6 Avril 1737, abbé d'Humblieres, chanoine de Straſbourg, tréfoncier de Liége, chevalier profès de l'ordre de Malte, 27 Mai 1765.

Sœurs. Eléonore-L.-Conſt. née 15 Janvier 1728, mariée en Eſpagne 3 Juil. 1742, au comte de Mérode, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe.

Louiſe-Jul.-Conſt. née 28 Mars 1734, chanoineſſe de Remiremont, 10 Décem. 1742, mariée 3 Octob. 1748, à Charles-Louis de Lorraine, grand écuyer de France, veuve 28 Juin 1761.

IV. THOUARS, OU LA TREMOILLE.

JEAN-Brétag.-Godefroi de la Tremoille, duc de Thouars en Poitou, né 5 Février 1737, maréchal-de-camp 3 Janvier 1770, marié 1°. 18 Février 1731, à Marie-Génev. de Durfort, fille du duc de Randan, morte ſans enfans, 2 Décembre 1762 : 2°. 4 Juin 1763, à

Epouſe, Marie-Maximil.-L.-Emman.-Fr.-Sophie de Salm-Kyrbourg, née 19 Mai 1744, *dont*

Fils. Ch.-Bretagne-Joſ. prince de Tarente, né 4 Mars 1764, officier de cav., marié 10 Juillet 1781, à

Louiſe-Emmanuelle de Chaſtillon, née en 1763.

Fils gémeaux. N. Prince de Talmont.... } nés en Décembre
Ch.-Godefr. Aug. comte de Laval, chanoine de Straſbourg, 22 Septembre 1777..... } 1765.

Fils. Louis-Staniſlas Koſtka, né 12 Juin 1767, chevalier de Malte.

Mere. Marie-Vict.-Hort. de la Tour d'Auvergne, née 17 Juin 1704, mariée 29 Janvier 1725, veuve 23 Mai 1741.

V. SULLY.

MAXIMILIEN-Ant.-Arm. de Béthune, chef de la maiſon de Béthune, ci-devant prince ſouverain, par la grace de Dieu, d'Henrichemont & de Bois-belles, appellé *duc de Béthune*, duc de Sully en Sologne, pair de France, premier baron de l'Orléanois, comte de Béthune, advoué d'Arras, marquis de Lens, vicomte de Breteuil & de Francaſtel, baron d'Agillon, de S. Gondon, de Coullon & Seunely & autres lieux, &c. né 18 Août 1730, chevalier des ordres 1 Janvier 1784, marié 21 Février 1749, à

Epouſe. Louiſe-Gabrielle de Châtillon, de l'illuſtre maiſon de Châtillon-ſur-Marne, ſœur du feu duc de Châtillon, née 20 Septembre 1731, nommée, en 1753, dame du palais de la feue dauphine, mere du roi.

Fils. Mar.-Gabr.-L. de Béthune, appellé *duc de Sully*, né 2 Juillet 1756, meſtre-de-camp en ſecond du régiment royal étranger, marié 11 Janvier 1780, à

Alexandre-Bern.-Barbe-Hort. d'Epiney S. Luc, née...

Petite-fille. Maxim.-Aug.-Henr. de Béthune, née 29 Sept. 1772, fille de feu Maxim.-Alexis de Béthune, duc de Sully, fils aîné du duc de Béthune, mort 24 Mars 1776.

1. BRANCHE DES COMTES DE SELLES.

ARMAND-Louis, marquis de Béthune, né.... chevalier des ordres 2 Février 1757, colonel général de la cavalerie légere de France, & lieutenant-général des armées, 17 Décemb. 1759, marié 1°. à Marie-Edmée de Boulogne, morte 5 Juillet 1753, 2°. 19 Avril 1755, à

Epouſe. Marie-Théreſe Crozat, ſœur de la comteſſe de Béthune & de la maréchale de Broglie.

Fils du ſecond lit. Armand-Louis, dit le *comte de Béthune*, né 20 Janvier 1756, brigadier de cavalerie, 1 Mars 1780.

Armand-L.-J., appellé le *comte Armand*, né 30 Avril 1757.

Fille du premier lit. Catherine-Pauline, née..... mariée en Mai 1770, à J.-Antonin Colbert, marquis de Signelay, chevalier de S. Louis, brigadier des armées & colonel du régiment de Champagne, dont des enfans.

Filles du ſecond lit. Armande-Paul.-Charl., née 18 Octobre 1759, mariée à Félicité-J.-L.-Et. de Durfort, appellé *comte Louis de Durfort*, fils aîné du comte de Durfort, maréchal des camps & armées, & miniſtre plénip. de France en Toſcane.

Armande

Armande-L.-Adel., née 12 Novembre 1761, mariée au comte de Caſtellane.

3. Branche de Béthune-Charost.

Voyez l'article XX des Ducs & Pairs.

4. Branche des Béthune-Pologne.

Joachim-Caſimir-Léon, comte de Béthune-Pologne & des Bordes, né 31 Juillet 1724, colonel du régiment royal de Pologne, brigadier de cavalerie, 1 Mai 1758; chevalier d'honneur de Madame Adélaïde de France, fille de Louis XV, lieutenant-général de l'Artois, & gouverneur d'Arras, 6 Juin 1767; mort 19 Décembre 1769. Il avoit épouſé, 19 Mars 1749, Ant.-Marie-Louiſe de Crozat, née 18 Avril 1731, fille aînée de L.-Ant. de Crozat, baron de Thiers & de Tugny, marquis de Moy, maréchal de camp, lieutenant-général de Champ. & de Mar.-L.-Aug. de Montmorenci-Laval. De ce mariage ſont iſſues.

Adél.-Aug.-Joach. de Béthune, née 9 Juillet 1756, mariée par contrat du 3 Novembre 1776, à Charles-Ant.-Séb. Canouto Ferero-Fieſque, prince de Maſſeran, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, gentilhomme de la chambre du roi d'Eſpagne, colonel de cavalerie, commandeur de l'ordre de Calatrava; fils de P.-Phil.-Vict.-Améd. Ferero-Fieſque, prince de Maſſeran, ambaſſadeur d'Eſpagne en Angleterre, chevalier des ordres de la toiſon d'or & de S. Janvier, & de Charlotte-L. princeſſe de Rohan-Guemené.

Louiſe-Charlotte de Béthune, née 18 Juin 1759, mariée par contrat du 20 Mars 1778, à J. René Mans. marquis de la Tour-du-Pin-Gouvernet, né en 1750, colonel du régiment de Bourbon, infanterie, mort 2 Septembre 1781.

Adél.-Fr.-Léontine de Béthune, née 4 Mars 1761, mariée par contrat ſigné 20 Juillet 1783, au marquis de Deux-Ponts, comte de Forbach, fils aîné du feu duc, ſouverain de Deux-Ponts, & couſin-germain du duc régnant.

5. Branche de Béthune des Planques en Artois.

Ce rameau eſt diviſé en deux branches, depuis 1606.

6. Branche de Béthune-Hesdigneul.

Joseph-Max.-Guiſlain, marquis de Béthune & d'Heſdigneul, comte de Noyelles-ſous-Lens, vicomte de Nielles, ſeigneur de Tencques, Tencquette, Bailleulval, l'Epeſſe, le Befvre-Eſpreaux, &c. membre de l'état noble d'Artois, né au château

d'Heſdigneul, près Béthune, 3 Août 1705, ancien capitaine de cavalerie, par commiſſion du 23 Avril 1723, gouverneur des ville & château de Marle-en-Thiérarche, 10 Mars 1750, marié 1°. 19 Septembre 1745, à Jeanne-L. de Guernonval, dame du Havau, Fléchinel, &c. fille de Phil.-Maxim.-Erneſt de Guernonval, baron d'Eſquelbecq, vicomte de Ledringhem, ſeigneur de la Comté, &c. & de Jeanne-Mad. Brunel de Montſorand, née 21 Octobre 1724, morte 7 Août 1746; 2°. le 30 Mars 1748, à

Epouſe. Madeleine de Fay-d'Athis, née à Longwi, 2 Septembre 1714, fille & unique héritiere d'André de Fay-d'Athis, comte de Cilly, ſeigneur de la Neuville-Boſmont, Mauceux Rary, &c. maréchal des camps & armées du roi, commandeur de l'ordre de S. Louis, gouverneur des ville & château de Marle; & de Claud. de Boham, dame d'Aouſt, Lonoy, Don, Cliron, &c. &c.

Fils du premier lit, Eugene-Fr.-Léon, prince de Béthune & du S. Empire, châtelain de Siſſonne, ſeigneur de la Motte-Baraffe, Havau, Fléchinel, &c. membre des états nobles de Flandre & Artois, né à S. Omer, 30 Juillet 1746, inſcrit dans la premiere compagnie des mouſquetaires de la garde du roi, guidon des gendarmes de la garde, & meſtre de camp de cavalerie, 28 Avril 1771, chambellan actuel de l'empire, 17 Décembre 1776, commandeur, grand-croix de l'ordre électoral du lion-blanc palatin, 3 Mai 1780, créé prince de Béthune par diplôme de l'empereur, 6 Septembre 1781, commandeur, grand-croix des ordres royaux de S. Staniſlas & de l'aigle-blanc de Pologne, 10 Novembre 1782, marié, 1 Juin 1771, à

Albertine-Joſ.-Eulalie le Vaillant, baronne de Bousbecque, dame de Waudripont, née à Lille 19 Juin 1750, créée dame de l'ordre impérial & royal de la croix étoilée, 14 Septembre 1781, fille & unique héritiere de Pierre-J.-Phil.-Guiſlain-Joſ. le Vaillant, baron de Bousbecque, ſeigneur de Waudripont, Formiſel, le Colbra, l'Aubeſpine, Roctoville, &c. & de Mar.-Fr.-Hyac.-Imbert, née comteſſe de la Bazecque, *dont*

Petit-fils. Maxim.-Guill.-Aug. né 17 Septembre 1774.

Alb.-Mar.-Joſ.-Omer-Charl.-Eug.-Maxim. né 7 Mars 1776.

Mar.-Amé-Bern.-Ant.-Joſ.-Eug.-Maxim. né 2 Juillet 1777, reçu chevalier de Malthe de minorité, par bref du 7 Septembre ſuivant.

Phil.-Joſ.-Fr.-Eug.-Maxim. né 14 Janvier 1780.

Petites-filles. Marie.-Joſ. Charlotte, née 22 Mars 1773.

Joſéphine-Fél.-Adél.-Jul.-Eug.-Clot-Sophie, née 25 Avril 1781.

Fils du ſecond lit. André-Maxim. Guiſlain, baron de Béthune, né à Arras 9 Avril 1749, ſous-lieut. au rég. de Berry, cavalerie,

19 Juin 1765, capitaine au régiment dauphin, cavalerie, 17 Juin 1770, guidon des gendarmes de la garde, & meſtre de camp de cavalerie, 28 Déc. 1774, réformé 1 Janvier 1776, en conſervant ſon rang de colonel, à la ſuite de la cavalerie.

Claude-Fr. Guiſlain, vicomte de Béthune, né à Arras 29 Décembre 1750, ſous-lieutenant au regiment de Berry, cavalerie, 22 Juin 1767, capitaine au régiment dauphin, cavalerie, 12 Novembre 1770, guidon des gendarmes de la garde, & meſtre de camp de cavalerie, 5 Octobre 1777, meſtre de camp en ſecond d'une brigade dans le corps des Carabiniers de MONSIEUR, frere du roi, 10 Mai 1780.

Fille du ſecond lit. Marie-Joſ.-Julie de Béthune, née à Arras, 24 Mars 1754, mariée, par procureur, à Paris, 12 Février 1782, & en perſonne, à S. Jean de Maurienne, 8 Mars ſuivant, à Charl.-Joſ. Caſimir de Caiſlotti, marquis de Verdun, comte de Ste. Marie, de Ste. Victoire, de Rodoret, de Perero, ſeigneur de S. Martin, &c. né à Turin 27 Juillet 1731, fils unique de Ch. Louis de Caiſſotti, marquis de Verdun, miniſtre d'état & grand chancelier du roi de Sardaigne; & de Victorine-Dominiq. marquiſe, comteſſe de Reſſan, de Rodoret, &c.

Sœur. Ant.-Eug.-Joſ. de Béthune, née à S. Omer 29 Déc. 1710, reçue chanoineſſe de Denain en 1715, mariée 22 Juillet 1742, à Louis-Alb.-Fr.-Joſ., comte de Houchin, marquis de Longaſtre & de Berthe, baron de Broucq, vicomte d'Hautbourdin & d'Emerin, ſeigneur d'Annezin, Bilques, Mory, Chocques, &c. député général & ordinaire de la nobleſſe des états d'Artois, né en 1710, & mort à Arras 30 Mars 1758.

§ 7. *BRANCHE DE BÉTHUNE S. VENANT.*

ADRIEN Joſ.-Amelie, comte de Béthune, ſeigneur d'Auchel, Nedon, Gouy, &c. Colonel en ſecond du corps des Carabiniers de MONSIEUR, chevalier de l'ordre de S. Louis, brigadier de cavalerie, 1 Mars 1780, & membre de l'état noble d'Artois, né....; marié 1 Juin 1767, à Marie-Fr.-Joſ. de Bernard, fille du comte de Calonne-Rickouart, née en 1752, & morte en Juin 1779.

Fils. Marie-Louis Joſ.-Fr., né 13 Juin 1771.

N. né en 1778.

Filles. Marie-Amél.-Eugen.-Erneſtine-Fr. de Béthune, née 28 Novembre 1768, reçue chanoineſſe de Maubeuge, 26 Mai 1777.

Marie-Adrien.-Aldeg., née 28 Mai 1773, reçue chanoineſſe de Maubeuge en 1782.

Marie-Joſ.-Fr. Erneſtine, née 8 Juin 1774.

Frere. Louis-Eug. Erneſt, comte de Béthune & de S. Venant;

vicomte de Lieres, ſeigneur de Penin, né à Arras 18 Avril 1731, ancien capitaine du régiment du roi, infanterie, chevalier de S. Louis.

Sœur. Mar.-Erneſt.-Fr. de Béthune, chanoineſſe de Maubeuge, née...., mariée 9 Septembre 1758, à Charl.-Gab. de Raymond, marquis de Modene & de Pomerols, brigadier d'infanterie.

Oncle. Adr.-Fr. comte de Béthune, né en 1694, ſous-lieutenant au régiment du roi, infanterie, 10 Juillet 1714, lieutenant 5 Mai 1715, capitaine 6 Janvier 1721, chevalier de St. Louis & capitaine de grenadiers en 1742, commandant de bataillon & colonel d'infanterie 20 Juin 1744, brigadier d'infanterie 27 Juillet 1747, lieutenant-colonel du régiment du roi 24 Déc. 1758, maréchal de camp 10 Fevrier 1759.

8. *Branche de Béthune établie en Écosse.*

Cette branche ſubſiſte en Ecoſſe, depuis pluſieurs ſiècles. Elle y a donné un cardinal, deux grands chanceliers du royaume & un régent, dans le ſeizieme ſiècle. Elle a pour chef David de Béthune, baron de Kilconqu'hir, qui a épouſé Anne de Béthune ſa parente, baronne de Balfour en Ecoſſe; ils vivaient l'un & l'autre en 1776. On ignore s'ils ont des enfans.

VI. Luynes.

Louis-Joſ.-Charl.-Amab. duc de Luynes en Touraine, & de Chevreuſe-Montfort en Yveline, né 4 Novembre, 1748, d'abord connu ſous le nom de *Comte d'Albert*, puis titré duc de Luynes, 2 Janvier 1759, enfin duc & pair de France par la mort de Marie Charles, duc de Luynes ſon pere, maréchal des camps & armées, 5 Dec. 1781, marié 19 Avril 1768, à

Epouſe. Guyonne Eliz. Joſ. de Montmorenci-Laval, née 14 Février 1755, fille de Gui-André Pierre duc de Laval, lieutenant-général des armées, & de Jacqueline Hortenſe de Bullion Fervaques.

Fils. Paul André Charles, titré *duc de Chevreuſe*, né 16 Octobre 1783.

Fille. Pauline Hortenſe née premier Janvier 1774.

Grand-oncle. Paul Albert de Luynes, cardinal, archevêque de Sens, & en cette qualité primat des Gaules & de Germanie, prélat commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, abbé commendataire de Corbie, au diocèſe d'Amiens, & de Ceriſy au diocèſe de Bayeux, premier aumônier de feue la Dauphine, mere du Roi, l'un des 40 de l'académie françaiſe, & honoraire de celle des ſciences de Paris, né 5 Janvier 1703, a été d'abord appellé

Comte de Montfort & Comte d'Albert; fait colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom 6 Mars 1719, a quitté le ſervice en 1721, nommé à l'Abbaye de Ceriſy en 1727, évêque de Bayeux, Août 1729, ſacré 25 Septembre ſuivant, reçu de l'academie françaiſe en 1743, pourvu de la charge de premier aumônier de la feue Dauphine en 1747, nommé archevêque de Sens, Août 1753, élu de l'académie des ſciences en 1755, créé cardinal, ſur la préſentation de Jacques II Roi de la Grande-Bretagne, 5 Avril 1756, nommé à l'Abbaye de Corbie, Août ſuivant, commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit 14 Mai 1758, a eu permiſſion d'en porter les marques ſur l'admiſſion de ſes preuves 21 Septembre même année, reçu en Janvier 1759, préſident du bureau des maiſons religieuſes, en.....

VII. Brissac.

Louis-Hercule-Thimoleon de Coſſé, duc de Briſſac, en Anjou, marquis de Thouarcé & autres terres, né 14 Février 1734, guidon des gendarmes d'Aquitaine 28 Janvier 1754, colonel du régiment de Bourgogne cavalerie, en 1759, gouverneur de Paris en 1775, maréchal de camp, 1 Mars, 1780, colonel des cents-ſuiſſes, la même année, marié 28 Février 1760, à

Epouſe. Adélaïde Diane Hortenſe Delie Mancini de Nevers, fille du duc de Nivernais & de Hel. Fr. Ang. Phelippeaux de Pontchartrain, née 27 Décembre 1742.

Fille. Adélaïde-Pauline-Roſalie de Briſſac, née 23 Janvier 1765, mariée 28 Décembre 1782, au duc de Mortemart.

Voyez le n°. XV. des ducs & pairs.

2. *Branche du marquis de Cossé-Brissac.*

Hyacinthe Hugues Thimoleon, titré *duc de Coſſé*, par brevet de 1784, né 29 Nov. 1746, brigadier de cavalerie 5 Déc. 1781, meſtre de camp commandant du rég. royal Rouſſillon, cavalerie, marié en ſeconde noce le 24 Mai 1784, à

Epouſe. Françoiſe Dorothée d'Orleans, comteſſe de Rothelin, née....

Fils. Thimoléon de Coſſé, né en 1774.

Charles de Coſſé, né en 1775.

Fille. Conſtance de Coſſé, née en 1772.

Frere. François Arthus Hyacinthe Thimoleon de Coſſé, né 1 Sept. 1749, reçu chevalier de malthe de minorité, meſtre de camp commandant du régiment de Vivarais, infanterie, marié en 1780, à

N. D'Armaillé, née... *dont*

Niece. N. de Coſſé, née en 1783.

VIII. RICHELIEU.

LOUIS Fr.-Arm. Dupleſſis, duc de Richelieu, en Poitou, & de Fronſac en Guienne, deux fois pair de France, né 13 Mars 1696, a été d'abord titré *duc de Fronſac*, eſt devenu duc de Richelieu par ſucceſſion paternelle 10 Mai 1715, colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom 15 Mars 1718, reçu de l'académie Françaiſe 12 Décembre 1720, gouverneur de Coignac en Angoumois 12 Septembre 1722, ambaſſadeur extraordinaire de France à Vienne en 1724, chevalier des ordres, 1 Janvier 1728, reçu, premier Janvier 1729, élu honoraire de l'académie des ſciences en 1731, brigadier d'infanterie 20 Février 1734, maréchal de camp premier Mars 1738, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc & commandant dans la même province 29 même mois. Premier gentilhomme de la chambre 14 Février 1744, lieutenant-général des armées 2 Mai ſuivant, ambaſſadeur extraordinaire à Dreſde pour le ſecond mariage du Dauphin, Décembre 1746, créé maréchal de France 11 Octobre 1748, aggrégé au corps des nobles Génois, avec faculté de porter les armes de la république 17 même mois; s'eſt démis du gouvernement de Coignac en Juin 1750, nommé gouverneur de Guienne & Gaſcogne en remettant la lieutenance générale & le commandement de Languedoc 4 Décembre 1755, marié 1°. 12 Février 1711, à Anne Catherine de Noailles, morte ſans enfans, 7 Novembre 1716; 2°. 7 Avril 1734, à Eliz. Sophie de Lorraine, ſœur du dernier prince de Guiſe, morte 2 Août 1740. 3°. 15 Février 1780, à

Epouſe. Jacq. Cath. Joſ. née comteſſe de Lavaulx.

Fils du ſecond lit. (Voyez Fronſac qui ſuit).

2. *BRANCHE D'AIGUILLON.*

Séparation de la branche ducale de Richelieu, Janvier 1646. *Voyez le n°. XXX des ducs & pairs.*

IX. FRONSAC.

LOUIS-Joſ.-Ant. Dupleſſis Richelieu, duc de Fronſac, noble Génois, né 5 Août 1736, premier gentilhomme de la chambre en ſurvivance de ſon pere en 1756, lieutenant-général des armées premier Mars 1780, marié 1°. 25 Février 1764, à Adél. Gab. d'Hautefort de Juilliac, morte 13 Février 1767. 2°. 20 Avril 1776, à

Epouſe. Marie Ant. de Galifer, née...

Fils. du premier lit. Arm. Emman. Joſ. Septimanie Dupleſſis Richelieu, comte de Chinon, né 25 Septembre 1766 marié 4 Mai 1782, à

Alex. Roſalie de Rochechouart née le....

Filles du ſecond lit. Arm. Marie Dupleſſis Richelieu, née 27 Juin 1777.

Simplicie Gabrielle Arm. Dupleſſis Richelieu, née 2 Nov. 1778.

X. ALBRET ET CHASTEAU-THIERRY (1).

GODEFROY Charles Henri de la Tour-d'Auvergne, duc ſouverain de Bouillon, prince d'Empire, duc d'Albret & de Chateau-Thierry, pair de France, comte d'Auvergne, d'Evreux, du Bas-Armagnac, baron de la Tour en Auvergne, Oliergues & Montgicon, né 26 Janvier 1728, maréchal de camp, 10 Mai 1748, grand chambellan de France en ſurvivance du prince de Guémené, en 1771, marié 28 Décembre 1743, à

Epouſe. Louiſe Henr. Gabrielle de Lorraine, née 30 Octobre 1718, ſœur du feu prince de Marſan.

Fils. Jacques-Léopold-Charles Godefroy, prince de Bouillon, colonel d'un régiment de ſon nom, né 15 Janvier 1746, marié 17 Juillet 1766, à

Marie Hedwige Eléonor de Heſſe-Rhinfels-Rothenbourg, fille du Landgrave Conſtantin & de Marie Sophie Comteſſe de Starenberg, née 15 Juin 1747.

Il y a une autre branche de cette illuſtre maiſon repréſentée par le comte de la Tour-d'Auvergne, lieutenant-général, premier Mars 1780. Voyez *Bouillon* à l'article des principautés ſouveraines.

XI. ROHAN.

L. MAR. Bret. Dom. duc de Rohan Chabot, né 17 Janvier 1710, lieutenant-général des armées 5 Décembre 1781, marié 1°. 19 Décembre 1735, à Ch. Roſ. de Chatillon, morte 6 Avril 1753. 2°. 23 Mai 1758, à

Epouſe. Emilie de Cruſſol, ſœur du duc d'Uzés, née 26 Octobre 1732.

XII. PINEY.

ANNE-Ch. Sigiſm. Montmorency-Luxembourg, duc de Luxembourg, de Piney & de Châtillon-ſur-Loing, pair & premier baron chrétien de France, né 15 Octobre 1738, maréchal des camps & armées premier Mars 1780, marié 9 Avril 1771, à

(1) MM. les ducs d'Albret & de Rohan, ſe diſputent la préſéance ſur laquelle nous n'entendons pas prononcer ici.

Epouſe. Magd. Renée Suz. Adél. de Voyer d'Argenſon de Paulmy, premiere dame du palais, noble Vénitienne, grand-croix de l'ordre de malthe, née 25 Janvier 1752.

Fils. Anne Henri René Sigiſm. Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, premier baron chrétien de France, né 16 Février 1772.

Charles-Emmanuel-Sigiſm. Montmorency-Luxembourg, premier baron chrétien de France, chevalier non profès de l'ordre de Malthe, né 27 Juin 1774.

Filles. Bonne-Charl.-Den.-Adél. Montmorency-Luxembourg, née 29 Avril 1773.

Mar.-Magd.-Charl. Henr.-Emil. Montmorency-Luxembourg, née 13 Avril 1778.

Pere. Ch.-Paul-Sigiſm. Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, appelé *duc de Bouteville*, premier baron chrétien de France, lieutenant-général des armées, né 20 Février 1697, marié 1°. le 2 Juillet 1713, à Anne-Cath.-Eléon. le Tellier de Barbezieux de Louvois, morte ſans enfans, 21 Octobre 1716; 2°. 19 Avril 1717, à Anne Angel. d'Arthus de Vertilly, morte 28 Février 1769.

Frere. An.-Paul-Emm.-Sigiſm. de Montmorency-Luxembourg, appellé le prince de Luxembourg, premier baron chrétien de France, capitaine des gardes du corps, brigadier des armées, né 8 Décembre 1742.

Sœur. Bonne-Mar.-Félic. Montmorency-Luxembourg, mariée à Armand-Louis de Kerſily, marquis de Serent, maréchal des camps & armées, gouverneur du duc d'Angoulême.

De ce mariage ſont iſſus deux fils & deux filles.

XIII. GRAMONT.

ANTOINE duc de Gramont en Guienne, pair de France, prince ſouverain de Bidache dans la baſſe Navarre, vicomte d'Aſter & de Louvigny, ſire de Leſpare, gouverneur de la haute & baſſe Navarre & du Béarn, gouverneur particulier des villes de Pau & de Bayonne, né 19 Avril 1722, brigadier d'infanterie 1 Mai 1745, marié 1°. 2 Mars 1739, à Marie-Louiſ.-Vict. fille du dernier duc de Gramont, ſon oncle, héritiere du duché d'Humieres, morte 11 Janv. 1756: 2°. 16 Août 1759, à

Epouſe. Béatrix, comteſſe de Choiſeul de Stainville, ſœur du duc de Choiſeul.

Fils du premier lit. Louis-Ant.-Armand, comte de Guiche, puis duc de Leſparre, né 17 Septembre 1746, marié par contrat du 24 Juin 1763, à

Philippine-Louiſ.-Cath. de Noailles, fille du maréchal duc de Noailles, née 14 Septembre 1745.

Neveu. Antoine-L.-Mar., fils d'Ant.-Ad.-Charles comte de Gramont, frere du duc, appellé d'abord comte de Gramont, puis duc de Guiche, né 17 Août 1755, marié... à

N..... de Polignac, fille du duc de Polignac, & de N... de Polaſtron, *dont*

Arriere-niece. N. de Gramont, née....

Neveu. Ant.-Fr. appelé d'abord comte d'Aſter, puis comte de Gramont, ſecond fils d'Ant.-Adr.-Charles, comte de Gramont, frere du duc, né 1 Septembre 1758, marié à N.... de Boiſgelin de Cuſſé, Chanoineſſe de...

Niece. Genevieve, fille du feu comte de Gramont, née 28 Janvier 1750, mariée à P.-Hyacint. comte d'Oſſun, fils unique du marquis d'Oſſun, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier de la toiſon d'or & de l'ordre du S. Eſprit, miniſtre d'état, dont une fille.

XIV. VILLEROY.

GABRIEL-L.-Fr. de Neufville de Villeroy, duc de Villeroy, pair de France, chev. des ordres, capitaine de la plus ancienne compagnie françaiſe des gardes du corps, lieutenant-général des armées, gouverneur & lieutenant-général, pour le roi, des villes de Lyon, provinces du Lyonnois, Forez & Beaujollois, né 8 Octobre 1731, lieutenant-général des armées, 5 Décembre 1781, marié 13 Janvier 1747, à

Epouſe. Jeanne-L.-Conſt., ſœur des ducs d'Aumont & de Villequier, née 11 Février 1731, miſe en poſſeſſion du tabouret chez la feu reine, par brevet d'honneur, accordé à ſon mari 9 Mars 1759.

XV. MORTEMART.

VICTURNIN-Jean-Mar. de Rochechouart, duc de Mortemart, né 8 Février 1752, marié 1°. 19 Mai 1772, à Anne-Cath. de Harcourt-Liſlebonne, morte en 17..; 2°. 28 Décembre 1782, à

Epouſe. Adél.-Pauline-Roſalie de Coſſé Briſſac, fille du duc de Briſſac, née 23 Janvier 1765.

Filles du premier lit. Anne-Victurnienne-Henr., née 7 Mai 1773.

Nathal.-Henr.-Victorine, née 23 Juin 1774.

N....., née en 1777.

Frere. Victurnien-Léon-Eliz., marquis de Rochechouart, né 2 Février 1755, marié en 1780, à..

N... de Nagu, née.....

Neveu. N... fils du marquis de Rochechouart, né en 1781.

Sœur. Victurnienne-Delphine-Natalie, née 24 Janvier 1759, mariée en 1775, au marquis de Rougé, dont deux fils.

Mere. Charlotte-Natalie de Manneville, fille unique du marquis de Manneville, gouverneur de Dieppe, troiſieme épouſe de feu Jean-Vict., duc de Mortemart.

XVI. St. Aignan.

Paul-Marie-Vict. de Beauvilliers, duc de S. Aignan en Orléanais, pair de France, comte de Montreſor, né 2 Août 1766.

Mere. Marie-Mad. de Roſſet de Fleury, dame du palais de la reine, ducheſſe de Beauvilliers, née 27 Janvier 1744, veuve 18 Octobre 1771.

Tante. Collette-Mar.-Hortenſe de Beauvilliers, née 20 Août 1749, mariée en Janvier 1771, au marquis de la Roche-Aymont, alors menin du dauphin.

XVII. Gesvres.

L. Joach. Paris Potier, duc de Geſvres, en Valois, pair de France, né 9 Mai 1733, gouverneur de l'Iſle de France, 7 Juillet 1758, lieutenant-général du pays de Caux & du baillage de Rouen, Mai 1766, marié 4 Avril 1758, à

Epouſe. Fr.-Mar. du Gueſclin, née 14 Juillet 1737, miſe en poſſeſſion du tabouret en Janvier 1759.

XVIII. Noailles.

Louis duc de Noailles ci-devant duc d'Ayen en Limouſin, né 21 Août 1713, ancien premier capitaine des gardes-du-corps, chevalier des ordres 2 Février 1749, gouv. de Saint-Germain, 23 Déc. ſuivant, gouv.-général du Rouſſillon en 1766, maréchal de France 24 Mars 1775, marié 25 Fév. 1737, à

Epouſe. Cath.-Fr.-Gh. de Coſſé, fille unique du feu duc de Briſſac, née 13 Janvier 1724.

Fils. J.-Paul-Fr. de Noailles, né 26 Octobre 1739. Maréchal de camp, titré duc d'Ayen, premier capitaine des gardes-du-corps, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, marié 4 Février 1755, à

Henr.-An.-L. d'Agueſſeau de Freſne, née le 12 Février 1737, *dont*

Petites-filles. An.-Jean.-Bap-Paul.-Adél.-L.-Cath.-Dom. née 11 Novembre 1758, mariée au vicomte de Noailles fils du maréchal de Mouchy.

Marie-Adrien-Fr. de Noailles, épouſe de Marie-Joſ.-Paul-Yves-Roch-Gilbert Dumotier, marquis de la Fayette, né 6 Septembre 1757.

Françoiſe-Ant.-Louiſe de Noailles, veuve du marquis du Roure, née le 3 Septembre 1763.

Anne-Paul-Dominique de Noailles née 22 Juin 1766, mariée le 12 Mai 1783, au marquis de Montagu.

Angélique-Franç. d'Aſſiſe Roſalie de Noailles, née le premier Août 1767.

Fils Eman. M.-L. né 12 Décembre 1743, appellé *Marquis de Noailles*, gouverneur de Vannes, & d'Auray, Décembre 1762. ambaſſadeur à Vienne 1783, marié en Décembre 1762, à

N. D'Allencourt-Dromenil, petite-fille de M. de Boullogne, miniſtre d'état, née.....

Filles. Adél.-Cath. née 24 Décembre 1741, mariée, contrat ſigné les 22 & 26 Juin 1755, au comte de Teſſé.

Phil.-L.-Cath., née 14 Septembre 1745, mariée, contrat ſigné 24 Juin 1763, au duc de Leſparre.

Sœur Marie-Anne-Fran. née 12 Janvier 1719, mariée en Avril 1744 à Louis Engilbert, comte de la Marc.

2. *Branche de Noailles-Mouchi.*

Philippe, comte de Noailles, frere du maréch. de Noailles, né 7 Déc. 1715, grand d'Eſpagne de la Ire claſſe, 20 Janvier 1741, chevalier de Malthe à perpétuité pour ſes fils aînés 28 Sept. même année, chevalier de la toiſon d'or 27 Mai 1746, grand-croix de l'ordre de Malthe, 16 Novembre 1750, ambaſſadeur extraordinaire en Sardaigne 9 Août 1755, chevalier des ordres 7 Juin 1767, maréchal de France, 24 Mars 1775, commandant en chef en Guienne, depuis 1775, marié 27 Novembre 1741, à

Epouſe. Anne-Claude-Louiſe d'Arpajon, héritiere du feu maréchal de Lautrec, fille unique de feu Louis, marquis d'Arpajon, chevalier de la toiſon d'or, lieutenant-général des armées, née 4 Mars 1729, reçue grand-croix de l'ordre de Malthe par privilege particulier 13 Décembre 1745, dame d'honneur de la feue Reine, en Juin 1763.

Fils. Louis-Philippe-Marc-Antoine, chevalier né de l'ordre de Malthe, né 27 Novembre 1752, appellé *prince de Poix*, capitaine des gardes en ſurvivance du prince de Beauveau, en 1774, marié 9 Septembre 1767, à

Anne-Louiſe-Marie de Beauveau, fille unique du maréchal de Beauveau & de feue Marie-Sophie de la Tour-d'Auvergne, préſentée 2 Septembre 1767, *dont*

Petit-fils. Arthus Triſtan Jean Charles Languedoc, né 14 Février 1771.

Antoine Claude Dominique, né 25 Août 1777.

Alexis, né 1 Juin 1783.

Fils. Louis-Marie, appellé vicomte de Noailles, né 17 Avril 1756, marié à

Anne-Jeanne-B.-Paul. Adél.-L.-Cath.-Domin. de Noailles, fille du duc d'Ayen, dont une fille.

Fille. Louiſe-Henriette-Philippine, née 23 Août 1745, mariée à Emmanuel Céleſte-Auguſtin de Durfort, titré duc de Duras.

XIX. AUMONT.

LOUIS-Marie-Guy d'Aumont-de-Rochebaron, duc d'Aumont, en Champagne, pair de France, né 5 Août 1732, maréchal de camp, 25 Juillet 1762, marié 2 Décembre 1747 à L.-Jeanne-Mazarini, ducheſſe de Mazarin, veuf en 1782.

Fille. N. D'Aumont, mariée en 1782, au prince Joſeph de Monaco.

Voyez le n°. XIV des *ducs & pairs*, & le n°. XII des *ducs héréditaires.*

XX. BÉTHUNE-CHAROST.

ARMAND-Joſeph de Béthune, duc de Charoſt, en Berri, pair de France, baron d'Ancenis, & en cette qualité, baron pair & préſident né de la nobleſſe aux états de Bretagne, baron de Charenton, ſeigneur du Meillant, Brueres, Mareuil, &c. maréchal des camps & armées, lieut.-général dans la province de Picardie & Boulonnois, gouverneur des ville & citadelle de Calais & pays reconquis, l'un des députés actuels de la nobleſſe à l'adminiſtration provinciale du Berri, né premier Juillet 1738, d'abord appellé *marquis de Charoſt*, puis duc d'Ancenis, poſſeſſeur du duché en 1759, marié 1°. 19 Février 1760, à Louiſe Suzanne Edmée Martel, morte 6 Octobre 1770. 2°. 17 Fev. 1783, à

Henriette-Adélaïde-Joſephine du Bouchet de Sourches, née 27 Mars 1759.

Fils du premier lit. Armand-L.-Franç. Edme comte de Charoſt, né 5 Août 1770.

XXI. S. CLOUD.

ANT.-Eléo.-Leon le Clerc de Juigné, né 2 Novembre 1728. Sacré évêque de Châlons-ſur-Marne 29 Avril 1764; nommé à l'archevêché de Paris 23 Décembre 1781, ci-devant vicaire-général de Carcaſſonne, agent-général du clergé en 1760.

XXII. HARCOURT.

FRANÇOIS-Henri duc de Harcourt, né 11 Janvier 1726, lieut. général des armées 25 Juillet 1762, gouverneur de la province de Normandie en 1775, marié 15 Juin 1752, à

Epouſe. Fr.-Cath.-Scholaſtique d'Aubuſſon de la feuillade, née...

Frere. Anne-Fr. de Harcourt, marq. de Beuvron, duc par brevet de 1784, né 4 Oct. 1727, chev. des ord. 28 Mai 1776, lieut. général, premier Mars 1780, marié 13 Janv. 1749, à

Marie-Cath. Rouillé, fille unique d'Ant-Louis de Rouillé, miniſtre d'état, *dont*

Neveu. Marie-Franç. comte de Harcourt, fils du duc de Beuvron, né 25 Mai 1755, marié 3 Juillet 1780, à

Madel.-Jacq. le Veneur de Tillieres.

Niece. Cecile-Marie-Charl.-Gabr. de Harcourt du Neubourg, fille du duc de Beuvron, née 27 Fév. 1770.

Couſines. Gabrielle-Lydie de Harcourt, marquiſe de Guerchy, fille du feu maréchal de Harcourt, veuve du marquis de Guerchy, née 21 Décembre 1722.

BRANCHE DE HARCOURT D'OLONDE.

CHARLES-Louis-Hector marquis de Harcourt, fils du feu marquis de Harcourt-d'Olonde, né 15 Juillet 1743, marié 16 Février 1767, à

Epouſe. Anne-Marie-Louiſe de Harcourt, fille aînée du duc de Beuvron, née 12 Janvier 1750, *dont*

Fils. Amed.-Marie-Charl-Fr. de Harcourt, né 17 Juil. 1771.

Cl.-Emman. de Harcourt, né 29 Mai 1774.

Filles. Anne-Charl.-Victorine de Harcourt, née premier Juillet 1769.

Alexandrine-L. de Harcourt, née 3 Avril 1783.

Gabrielle-Lydie de Harcourt, veuve du marq. de Harcourt, & mere de Charles-Louis Hector marquis de Harcourt.

Charlotte-Roſe-Françoiſe de Harcourt, fille de la précédente & mariée au comte de Briqueville.

XXIII. FITZ-JAMES.

CHARLES Fitz-James, duc de Fitz-James en Beauvoiſis, né 4 Novembre 1712, reçu au parlement comme pair 17 Mars 1755, nommé chevalier des ordres premier Janv. 1756, reçu 2 Février ſuivant, commandant en Languedoc & ſur les côtes de la méditerranée 15 Sept. 1761, en Guienne, Navarre & Béarn, premier Nov. 1765, & en Bretagne, depuis 1771 juſqu'en 1775, maréchal de France 24 Mars 1775, marié premier Février 1741, à Victoire-Louiſe-Joſephe de Matignon, veuf 2 Août 1777.

Fils. Jacques-Charles, duc de Fitz-James, né 26 Nov. 1743 ; marié 10 Janvier 1769, à

Mar. Claudine Sylv. de Thiard de Biſſy, née 14 Août 1754.

Petits fils. Charl., fils du duc de Fitz-James, né 25 Juin 1773.

Edouard, fils du duc de Fitz-James, né 10 Janvier 1776.

Petite-fille. Henriette, fille du duc de Fitz-James, née 10 Octobre 1770, mariée 23 Août 1784, au marquis de Maillé, premier gentilhomme en ſurvivance de la chambre de M. le comte d'Artois.

Fils. Edouard de Fitz-James, meſtre de camp du rég. de ſon nom, chevalier de Malthe, né 1 Septembre 1750.

Fille. Laure de Fitz-James, né en Décembre 1744, mariée en 1763, à Phil.-Gab.-Maur.-Joſ. d'Alſace d'Henin-Liétard, comte de Boſſu, prince de Chimay & du S. Empire.

XXIV. CHAULNES.

MAR.-Joſeph-L. d'Albert-d'Ailly, duc de Chaulnes, né 24 Novembre 1741, connu d'abord ſous le nom de *Vidame d'Amiens*, enſuite ſous celui de *Pecquigny* & ſous celui de *duc de Chaulnes*, après la mort de ſon pere, pourvu d'un brevet de cornette ſurnuméraire de la compagnie des chevaux légers de la garde ordinaire du roi, avec commiſſion de meſtre de camp, 19 Juin 1756, dont il a donné ſa démiſſion ſur la fin de l'année 1769, marié 23 Mai 1758, à

Epouſe. Mar.-Paul-Ang. d'Albert de Luynes, fille de M. Ch. d'Albert, duc de Chevreuſe, & d'Henriette-Nicole d'Egmont Pignatelly, née 7 Septembre 1744.

XXV. ROHAN-ROHAN.

CH.-L. de Rohan duc de Rohan-Rohan, prince de Soubiſe, né 16 Juillet 1715, gouverneur de Fl. Hain. & Lille, 16 Septembre 1751, maréchal de France 19 Octobre 1758, gouverneur des châteaux de Madrid & de la Muette, Mars 1770, grand-croix de l'ordre de S. Louis, 21 Février 1779, marié 1°. 29 Déc. 1734, à Anne-Marie-L. de la Tour d'Auvergne, morte 19 Sept. 1739 ; 2°. 5 Nov. 1741, à Anne-Thér. de Savoye, ſœur unique du prince de Carignan, premier prince du ſang de Savoie, morte 5 Avril 1745 ; 3°. 24 Déc. 1745.

Epouſe. Anne-Vict.-Mar.-Chriſtine de Heſſe-Rhothembourg, née 25 Février 1728.

Du premier lit eſt ſorti, 1°. *N...* de Rohan, nommé le comte de S. Pol, né 12 Septembre 1739, mort 25 Mai 1742 ; 2°. Charles-Godeſt.-Eliz. de Rohan, née 7 Octobre 1737,

mariée 3 Mai 1753, au prince de Condé, morte 4 Mars 1760. Voyez *Condé & Rohan-Guemené.*

XXVI. Villars-Brancas.

Louis de Brancas, duc de Brancas, comte de Maubec, d'Oiſe, de Champ-tercier & de Lauraguais, né 5 Mars 1714, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, 1 Juin 1745, lieutenant-général 10 Mai 1748, reçu au Parlement comme pair 18 Février 1751, pourvu du gouvernement de Guiſe, 2 Septembre 1758, marié 1°. 27 Août 1731, à Gen. Fel. d'O, morte 26 Août 1755; 2°. 19 Janvier 1742, à Diane-Adél. de Mailly, morte ſans enfans; 3°. a

Epouſe. Fréd.-Guil. de Nivenheim, ci-devant chanoineſſe de Bebouc à Cleves & d'Ovrindorf à Veſel.

Fils. L.-Léon-Fél. de Brancas, fils du duc de Brancas & de Gen.-Fél. d'O, titré comte de Lauraguais, duc par brevet d'honneur, 5 Janvier 1755, de l'academie royale des Sciences, marié 11 Janvier 1755, à

Eliſ.-Paul de Montmorency de Gand de Meddelbourg, née 20 Octobre 1737, *dont*

Petites filles. Louiſe-Ant.-Candide-Fél. de Brancas, fille du duc de Lauraguais, née 23 Novembre 1755, mariée 19 Janvier 1773, à L.-Ingelbert-Mar.-Raim.-Aug., par la grace de Dieu, duc ſouverain d'Aremberg, prince de l'Empire, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier de la toiſon dor.

Ant.-Candide-Paul. de Brancas, fille du duc de Lauraguais, née 24 Septembre 1758, actuellement penſionnaire à l'abbaye aux Bois à Paris.

Fils. Buffile-Ant. de Brancas, fils du duc de Brancas & de Gen-Félicité d'O, titré comte de Brancas, né 15 Août 1735, marié 25 Février 1766, à

Mar.-L. de Lowendal, fille du maréchal comte de ce nom, née le . . . , *dont*

Petit-fils. Louis-Mar Buffile de Brancas, titré vicomte de Brancas, né 12 Mai 1772.

Petites filles. Ant.-Candide.-L-Conſt. de Brancas, née 21 Octobre 1768.

Adél. de Brancas, née le . . .

Fils. Louis Alb. de Brancas, fils du duc de Brancas & de Fréd. Guil. de Nivenheim, titré *chevalier de Brancas*, né 8 Octobre 1774, chevalier de Malthe.

La branche aînée de cette illuſtre maiſon, diſtinguée par le ſurnom & par les armes de Forcalquier, qu'elle écartelle

au 2 & 3, en vertu d'une ſubſtitution qui lui a été faite des biens de cette famille eſt repréſentée aujourd'hui par

L. P. de Brancas, des comtes de Forcalquier, prince de Nizare, titré marquis de Brancas, marquis de Cereſte, baron de Robion, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier des ordres, lieutenant-général des armées du roi, pourvu, 1 Avril 1753, de la lieutenance générale au gouvernement de Provence, gouverneur des villes & château de Nantes, né le 25 Mai 1718, marié en Mars 1747 à Marie-Grand'homme de Gizeux, dont il a eu deux enfans morts ſans alliances.

XXVII. VALENTINOIS.

HONORÉ-Char. Maurice-Anne Grimaldi, duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, né 17 Mai 1758, marié 16 Juillet 1777, à

Louiſe-Fél.-Vict. d'Aumont, fils du duc d'Aumont & de L.-Anne de Durfort Duras, ducheſſe de Mazarin, née ...

Fils. Honoré Grimaldi de Monaco, né en 1778.

Frere. Joſeph Grimaldi de Monaco, appelé le prince *Joſeph*, fils du prince de Monaco, né en 1763, marié en 1782, à ..... de Choiſeul, fille du maréchal de Choiſeul-Stainville.

Voyez Monaco à l'article des Principautés ſouveraines.

XXVIII. NIVERNAIS.

LOUIS-Jules Barbon Mancini-Mazarini, duc de Nevers, prince titulaire de Vergogne & de l'Empire, grand d'Eſpagne, noble Vénitien, Baron Romain, né 16 Décembre 1716, duc de Nivernais Décembre 1730, colonel du régiment de limouſin, infanterie, 10 Mars 1734, grand d'Eſpagne par ſucceſſion maternelle, 11 Janvier 1738, reçu de l'académie Françaiſe 4 Février 1743, brigadier d'infanterie 20 même mois, dem. de ſon régiment Avril 1744, honor. de l'académie des inſcriptions 27 Janvier 1746, ambaſſadeur extraordinaire à Rome 1 Janvier 1748, chevalier des ordres en chapitre extraordinaire 25 Avril 1751, admis en chapitre extraordinaire 31 Mai ſuivant, avec permiſſion d'en porter les marques même jour, reçu ſolemnellement, 21 Mai 1752, dem. de l'ambaſſade de Rome Octobre 1753, nommé à celle de Berlin Février 1756, & à celle de Londres, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire & pléniporentiaire pour traiter de la paix, Septembre 1762, marié 1°. 18 Décembre 1730, à Hél.-Angel-Fr. Phélipeaux, fille du ſecond lit du feu comte de Pontchartrain, miniſtre & ſecrétaire d'état

d'état, & ſœur conſanguine du dernier comte de Maurepas, morte 13 Mars 1782; 2°. 14 Octobre 1782, à Marie-Thér. de Brancas, veuve du comte de Rochefort, morte 4 Décembre 1782.

XXIX. Biron.

Louis-Ant. de Gontaut, duc de Biron, né 2 Février 1701 chevalier des ordres 1 Janvier 1744, colonel des gardes Françaiſes 16 Mai 1745, maréchal de France 24 Février 1757, gouverneur général du Languedoc Juillet 1775, marié 29 Février 1740, à

Epouſe. Pauline-Fr. de la Rochefoucauld-de-Roye', marquiſe de Severac, née 2 Mars 1723.

Frere. Charles-Ant.-Armand. duc de Gontaut, né 8 Septembre 1708, lieutenant-général des armées 10 Mai 1748, chevalier des ordres 1 Janvier 1757, lieutenant-général du Languedoc 14 Octobre même année, créé duc par brevet du 25 Août 1758, marié 21 Janvier 1744, à Antoinette-Euſtochie Crozat du Châtel, morte 16 Avril 1747.

Neveu. Armand-Louis marquis de Gontaut, fils du duc de Gontaut, né 15 Avril 1747, brigadier de dragons, 5 Décembre 1781, marié 4 Février 1766, à Amélie de Boufflers, fille unique du dernier duc de Boufflers, née 3 Mai 1751.

XXX. Aiguillon.

Emman.-Arm. Dupleſſis-Richelieu duc d'Aiguillon, pair de France, noble Génois, comte d'Agenois, Condomois, de Plelo & de S. Florentin, baron de Pordic, marquis de Moncornet, ſeigneur de Verret &c. chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées & au gouvernement du comté Nantois, gouverneur de la Haute & Baſſe-Alſace, gouverneur particulier des villes, parc, château & citadelle de la Fere en Picardie, lieutenant-commandant de la compagnie des chevaux-légers de la garde ordinaire du Roi, né le 31 Juillet 1720, a été d'abord appelé comte d'Agenois, fait colonel du régiment de Brie infanterie 6 Mai 1739, duc par démiſſion & titré duc d'Agenois 14 Janvier 1740, brigadier d'infanterie 2 Mai 1744, maréchal de camp premier Janvier 1748, noble Génois 17 Octobre même année, eſt devenu duc d'Aiguillon par ſucceſſion paternelle 31 Janvier 1750, a été pourvu du gouvernement de la Fere, 12 Février, & reçu au parlement comme pair 3 Septembre même année, a été fait lieutenant-général du comté Nantois 10 Avril 1753, commandant en chef de la province de Bretagne 20 Avril même année. Nommé Chevalier

des ordres premier Janvier 1756, reçu 2 Février ſuivant, lieutenant-général des armées premier Mai 1758, gouverneur de la Haute & Baſſe-Alſace en 1762, ſecrétaire & miniſtre d'état des affaires étrangeres 6 Juin 1771, chargé du département de la guerre 30 Janvier 1774, marié 4 Février 1740, à

Epouſe. Louiſe Félicité de Brehan de Plelo, fille unique de feu L. Roh.-Hyp. comte de Plelo, ambaſſadeur de France en Danemarck & d'une ſœur du feu duc de la Vrilliere, miniſtre & ſécretaire d'état, née 30 Novembre 1726, dame du palais de la feue Reine en Avril 1748.

Fils. Arm.-Déſiré comte d'Agenois, noble Génois, né le premier Novembre 1761, Lieutenant-commandant des chevaux-légers de la garde ordinaire du Roi en ſurvivance, 31 Octobre 1779, reçu premier Juillet 1780.

Fille. Innoc.-Aglaé, née 28 Décembre 1747, mariée le 16 Novembre 1766, à Antoine de Moreton, marquis de Chabrillan, premier écuyer de madame la comteſſe d'Artois, morte à Aiguillon 9 Juin 1776, laiſſant deux enfans mâles en bas âge.

XXXI. FLEURY.

ANDRÉ-Herc. de Roſſet duc de Fleury en Languedoc, né 27 Septembre 1715, lieutenant-général 10 Mai 1748, reçu pair 28 Février 1751, grand bailli de Nancy 24 Décembre 1752, chevalier des ordres premier Janvier 1753, premier gentilhomme de la chambre 5 Juin 1741, a prêté ſerment le 8, enregiſtrém. le 17 du même mois à la chambre des comptes, marié le 6 Juin 1736, à

Epouſe. Ant.-Magd.-Franç. de Monceaux, fille du feu marq. d'Auxy, née le 19 Octobre 1721, dame du palais de la feue Reine 28 Août 1740.

Fils. André-Hercule-Alexandre de Roſſet marquis de Fleury maior gén. des armées de l'Inde, mort en mer le 20 Mars 1782.

Frere du précedent, André-Hercule-Alex. vicomte de Fleury né 30 Mars 1750.

Filles. Marie-Vict. de Fleury née 10 Nov. 1745, religieuſe carmelite 24 Mai 1770, nommé Marie-Joſeph de Jeſus.

Hen.-Eliz. Gab. de Fleury, née 14 Fév. 1749, mariée 29 Avril 1771, à Pierre-Charles, Marquis de la Riviere.

XXXII. DURAS.

EMMAN.-Félic. de Durfort, duc de Duras, né 19 Déc. 1715, premier gentilhomme de la chambre 17 Octobre 1757, chev.

des ordres 7 Juin 1767, gouverneur & lieutenant-général de la Franche Comté en 1770, maréchal de France 24 Mars 1775, marié 1°. premier Juin 1733, à Charl.-Ant. Mazarini, fille du duc de Mazarin, morte 6 Sept. 1735. 2° Juin 1736, à

Epouſe. L.-Fr.-Macl.-Cel. de Coëtquen, fille unique du ſecond lit du feu Marquis de Coëtquen.

Fils du ſecond lit. Emman.-Céleſte-Auguſtin de Durfort, duc de Duras, né 28 Août 1741, maréchal de camp, premier Mars 1780, marié 16 Décembre 1760, à

Louiſe-Henriette-Charlotte de Noailles, fille du maréchal de Noailles-Mouchy, née 23 Août 1745, *dont*,

Petit-fils. Amadée, baron de Bretagne, marquis de Duras, né en Décembre 1772.

Fils du ſecond lit. Charles-Armand-Fidele, comte de Duras, né 18 Déc. 1741, brigadier d'infanterie premier Mars 1780, marié par contrat du 28 Avril 1765, à

N Rigaud de Vaudreuil, fille de feu Joſ.-Hyacinthe, marquis de Vaudreuil, morte 22 Novembre 1768, *dont*

Petite-fille. Maclovie de Duras, née 22 Mai 1779.

Nous donnerons, l'année prochaine, le tableau des autres branches de cette illuſtre maiſon.

XXXIII. LA VAUGUYON.

Paul Fr. de Quélen-de-Stuert de Cauſſade, duc de la Vauguyon, né 30 Juil. 1746, ambaſſadeur de France auprès des états-généraux Mai 1776, brigadier d'infanterie 5 Déc. 1781, chev. des ordres 1 Janv. 1784, marié le 15 Octobre 1788, à

Epouſe. Ant.-Roſalie de Pons, fille du vicomte de Pons, lieutenant-général des armées, & de Gab.-Roſé de Breteuil, née 11 Mars 1751.

Fils. Paul-Maxim.-Cazim. prince de Carency, né 28 Juin 1768.

Paul de la Vauguyon, né 24 Février 1777.

Filles. Ant.-Roſe de Saint Mégrin née en Février 1770.

Pauline de la Vauguyon née en Mai 1783.

XXXIV. CHOISEUL.

Etien.-Fr. de Choiſeul-de Stainville, duc de Choiſeul-Amboiſe en Touraine, né 28 Juin 1719, chevalier des ordres 29 Mai 1757, chevalier de la toiſon d'or Décembre 1761, lieutenant-général des armées 17 Décembre 1759, miniſtre & ſecrétaire d'état au département des affaires étrangeres 7 Avril 1766, marié 12 Décembre 1750, à

Epouſe. Louiſe-Hon. Croſat, marq. de Caraman & Duchatel, née...

Frere. Jac. de Choiſeul, comte de Stainville, baron de Dommanges aux eaux, le 26 Avril 1761, né.... maréchal de France 13 Juin 1783, marié 3 Avril 1761, à

Thomaſſe-Thér. de Clermont-d'Amboiſe, fille de feu Jac.-L.-Geor. marq. de Réuel, & de Marie-Hen. Racine du Jonquoy.

Nieces. Marie-Stéphanie de Choiſeul-Stainville, fille du maréchal de Choiſeul, née 10 Nov. 1763, mariée 10 Oct. 1777, à Claude-Ant.-Clériadus de Choiſeul-Beaupré, qui, à ſon mariage, a pris le nom de Choiſeul-Stainville.

N. de Choiſeul-Stainville, fille du maréchal de Choiſeul, mariée en 1782, au prince Joſeph de Monaco.

Sœurs, Charlotte-Eugénie de Choiſeul, abbeſſe de S. Louis de Metz.

Béatrix, comteſſe de Choiſeul-Stainville, ci-devant chanoineſſe de Remiremont, mariée 16 Août 1759 au duc de Gramont.

Voyez le numéro ſuivant.

XXXV. CHOISEUL-PRASLIN.

Cette maiſon eſt diſtribuée en deux branches, qui ont pour origine commune François de Choiſeul, qui le 7 Fév. 1578, épouſa Françoiſe d'Equilly, dont Jacques de Choiſeul de Chevigny, auteur de la branche du duc de Praſlin, & Jean de Choiſeul d'Equilly, auteur de la branche du baron de Choiſeul.

CESAR-Gabriel de Choiſeul, duc de Praſlin, pair de France, miniſtre d'état, né 14 Août 1712, lieutenant-général des armées 10 Mai 1748, ambaſſadeur extraordinaire à Vienne Déc. 1758, miniſtre plénipotentiaire au congrès d'Augsbourg, & à ſon retour, ſucceſſivement miniſtre & ſécretaire d'état au département des affaires étrangeres, enſuite à celui de la marine, & chef du conſeil royal des finances, ſerment prêté 7 Avril 1766, reçu chevalier des ordres premier Janvier 1762, créé 2 Nov. ſuivant duc de Praſlin, pair de France; ſigne les trois préliminaires de paix, & le 26 eſt fait lieutenant-général des huit évêchés, de la Haute & Baſſe-Bretagne, marié 30 Avril 1732, à Marie de Champagne, fille du marquis de Villaines, morte 27 Déc. 1783.

Fils Renaud-Céſar-Louis de Choiſeul, vicomte de Choiſeul, chev. de l'ordre royal & militaire de S. Louis, né 18 Août 1735, nommé en Mars 1764, pour aller complimenter l'empereur, l'impératrice & le roi des romains ſur ſon élection; ambaſſadeur extraordinaire à la cour de Naples, Avril 1766, maréchal de camp 3 Janv. 1770, marié 30 Janv. 1754, à

Guyonne Marguerite-Philippine de Durfort, fille de feu Louis de Durfort, comte & enſuite duc de Lorges, lieutenant-général

des armées, menin du feu dauphin. & de Marie-Reine-Marguerite Butaut de Marſan, *dont*

Petit-fils. Ant.-Céſar de Choiſeul, comte de Praſlin, meſtre de camp en ſecond du régiment de la reine infanterie, né 6 Avril 1756, marié 22 Août 1775, à

Charlotte-Antoinette-Marie-Septimanie ô Brien-de-Thomond, reſtée fille unique de Charles ô Brien-de-Thomond, maréchal de France, chevalier des ordres, commandant en la province de Languedoc, & de Marie-Louiſe-Gautier de Chiffreville, *dont*

Arrieres-petits-fils. Charles-Raynard-Laure-Félix, né 24 Mars 1778.

Alphonſe-Charles, né 11 Juillet 1780.

Arriere-petite-fille. Anathaede-Laure-Zoée, née 5 Juil. 1782.

Petit-fils. Céſar-Hypol., comte de Choiſeul, fils du vicomte de Choiſeul, lieut. colonel de cavalerie, & ſous-lieut. des gendarmes de la reine, né 4 Août 1757, marié 2 Mai 1780, à

Louiſe-Joſephine de Choiſeul, fille aînée de Louis-Marie-Gab.-Céſar de Choiſeul, Baron de Choiſeul, & de Marie-Jeanne-Françoiſe de Girard-de-Vannes, née..... *dont*

Arriere-petit-fils. Céſar-Gabriel, né 2 Juillet 1782.

Petit-fils. René-Céſar, né 15 Mai 1779.

Petites-filles. Bonne-Défirée, née 15 Juillet 1775.

Julie-Alix, née 29 Mai 1777.

2. BRANCHE D'ÉQUIZY.

Louis-Marie-Gabriel-Céſar de Choiſeul, Baron de Choiſeul, maréchal des camps & armées, ambaſſadeur de France à la cour de Turin, commandeur profès des ordres royaux & militaires de Notre-dame de Montcarmel & de S. Lazare, collateur de plein droit des prévôtés, canonicats & prébendes de l'Egliſe collégiale de Notre-dame d'Autun, ſeigneur d'Alligny, Buſſieres, Cheli, Montfarutre, Roche, Argonloi, Galmaroux, la Maigni, la Rue, Perrouſſi, &c. né 5 Juin 1734, marié en Mars 1760, à Marie-Franç. de Girard-de-Vannes, fille & unique héritiere de Pier.-Jacq. de Girard-de-Vannes, †G.-Bailli d'épée du Nivernais, & de Franç. de Beze de la Baſouze.

Filles. Louiſe-Joſ., née 20 Sept. 1764, mariée le 2 mai 1780, au comte Hyppolite de Choiſeul, petit fils du duc de Praſlin.

Charlotte Ferdinande-Marie de Choiſeul, née à Turin 14 Fév. 1767, fiancée par contrat du 26 oct. 1781 à Arnaud de *Sérent*, fils du marq. de Sérent, gouv. du duc d'Angouleme.

Sœurs. Claudine-Jacquette de Choiſeul, née 24 Fév. 1731,

DUCS HÉRÉDITAIRES, NON-PAIRS, VÉRIFIÉS AU PARLEMENT.

I. CHEVREUSE.

Voyez Luynes, à l'article des ducs & pairs.

II. BOUTTEVILLE.

CHARLES-Paul Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon & de Bouteville, premier baron chrétien, né 10 Fév. 1697, lieutenant-général des armées 2 Mai 1744.
Voyez le n°. *XII. des ducs & pairs.*

III. BROGLIE.

Vict.-Fr. duc de Broglie, né 19 Octobre 1718, chevalier des ordres premier Janvier 1759, prince de l'Empire 8 Mai de la même année, maréchal de France 16 Décembre ſuivant, gouverneur-général de Metz & pays Meſſin, Février 1771, marié 1°. 2 Mai 1736, à Marie-Anne Dubois de Villers, morte 13 Déc. 1751. 2°. 11 Avril 1752, à

Epouſe. L. Aug.-Salbigothon de Crozat de Thiers, née 25 Octobre 1733.

Fils. Ch.-L.-Vict., prince de Broglie & du S. Empire, né 22 Sept. 1756, meſtre de camp comm. du régiment de Bourbonnois, inf. le 6 Juill. 1783, marié, 5 Février 1779, à

Sophie, comteſſe de Rozen Kleinroopt, arriere-petite-fille du maréchal de Rozen.

Aug.-Joſ. ps. de Rével, né à Broglie en 1762, capit. à la ſuite du rég. d'Aunis, inf., aide de camp de M. Frankenrain à l'expédition de Minorque, marié, 9 Avril 1782, à

Fr.-Angel. de la Brouſſe de Verteillac, née le...

Ch.-Louis-Vict., fils du maréchal de Broglie, né 28 Août 1765.

Maur.-J.-Magd. abbé de Broglie, né 5 Septembre 1766.

Vict.-Amedée-Marie, né 23 Octobre 1772.

Filles. L.-Aug.-Thérèſe, née 6 Mars 1753, mariée 15 Février 1768, au comte de Damas de Crux, morte en 1769.

Charl.-Amed. Salbigothon, née 12 Juin 1754, mariée 5 Mars 1774, au comte Louis d'Helmſtat, aujourd'hui meſtre-de-camp commandant du régiment royal Allemand.

Adel.-Fr., née 19 Juin 1764, mariée 8 Avril 1782, à Adélaïde-Marie Staniſlas.

Aglaë-Ch.-Marie, née 21 Septembre 1771.

Sœur. Marie-Thérese de Broglie, née 11 Mai 1732, veuve de Louis-Charles, premier comte de Lameth, maréchal des camps & armées, maréchal-des-logis de la cavalerie de l'armée du haut Rhin, mort à Francfort.

2. *Branche issue du comte Charles de Broglie, frere du marquis de Broglie, mort le 16 Août 1781, & de Louise-Ang. de Montmorency.* 6

Auguste-L.-Jos., comte de Brogſie, né 30 Janvier 1765.

Frere. Ferd.-Fr. de Broglie, né 30 Janvier 1768.

Sœurs. Louise-Aug.-Ch.-Fr. de Broglie, née 25 Août 1760, mariée au marquis de Vassé.

Philippine-Thérese, née 25 Février 1762.

Adélaïde-Charlotte, née 29 Juillet 1763.

IV. Coigny.

Marie-François-Henri Franquetot, duc de Coigny, en basse-Normandie, marquis de Bordage & de la Moussaye en Bretagne, grand bailli de Caën & gouverneur de la même ville, du château royal de Choisy & des ville & citadelle de Cambrai, né 28 Mars 1737, colonel général des dragons en 1771, chevalier des ordres 1 Janvier 1777, lieutenant général des armées, 1 Mars 1780, capitaine des chasses de la varenne du Louvre, dans la même année, marié 21 Avril 1755, à Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie, dame de la Ville & marquise de Vervins en Picardie, morte 27 Septembre 1757.

Fils. Franç.-Marie-Casimir, marq. de Coigny, prem. écuyer du Roi en survivance de son pere, le 5 Juin 1783, né 2 Septembre 1756, marié le 21 Février 1775, à

Louise-Marthe de Conflans, née . . . *dont*

Petite-fille. Antoinette-Franç.-Jeanne, fille du marquis de Coigny, née 23 Juin 1778.

Frère Aug.-Gabriel, appelé le *comte de Coigny*, né 23 Août 1740, maréchal-de-camp, 1 Mars 1780, marié 18 Mars 1767, à Anne-Jos.-Michele de Roissy, morte en Octobre 1775, *dont*

Niece. Anne-Franç.-Aimée, née 12 Octobre 1769.

Frère. Jean-Philippe, née 14 Décembre 1743, chevalier de Malte.

V. Liancourt.

François-Alex.-Fred. duc de Liancourt & d'Estissac, né 11

Janvier 1747, brigadier de dragons, 5 Décembre 1781, duc d'Eſtiſſac par ſucceſſion paternelle, 28 Mai 1783, marié 19 Septembre 1764, à

Epouſe. Félicité Sophie de Lannion, fille du feu comte de Lannion, gouverneur de Minorque, née 20 Octobre 1745.

Fils. François, né 1 Septembre 1765.

Alexandre-François, né 26 Août 1767.

Frédéric Gueteau, né 5 Février 1779.

Filles. Aglaé Emilie-Joſéphine, né 28 Mai 1774.

Sœur. Emilie-Alexie, née 31 Décembre 1742, mariée 10 Mars 1761, au prince de Robecq-Montmorency.

Mere. Marie fille du feu duc de la Rochefoucauld, née en 1718, mariée 17 Novembre 1737 au feu duc d'Eſtiſſac, veuve 28 Mai 1783.

VI. LAVAL.

Gui-And.-Pierre de Montmorency-Laval, chef des noms & armes de ſa maiſon, duc de Laval dans la province de la Marche, en cette qualité premier baron de la province, marquis de Laval-Lezay en Poitou, grand'croix de l'ordre de S. Louis, commandeur de celui de S. Lazare, Gouverneur du Pays d'Aunis, de Sédan & de Carignan, 4 Juin 1764, né 21 Sept. 1723, maréchal de France 13 Juin 1783, marié 29 Décembre 1740, à

Epouſe. Jac-Hort. de Bullion, fille du feu marquis de Fervaques lieutenant général 17 Septembre 1759, chevalier des ordres, née . . . .

Fils. Anne-Alex-Sulpice-Joſ. né 22 Janvier 1747, appelé le duc de Laval, maréchal-de-camp, 1 Mars 1780, marié par contrat du 30 Décembre 1764, à

Marie-L.-Eliz.-Mauricette, fille unique du comte de Montmoreney, frere du prince Tingry, née . . . . , préſentée 16 Février 1766, *dont*

Petit-fils. Gui-Marie-Anne-Louis, fils du duc de Laval, né 25 Août 1766, marié 28 Avril 1784, à

Pauline-Renée Sophie de Voyer de Paulmy d'Argenſon, née . .

Anne-Pierre-Adrien, fils du duc de Laval, né 29 Octobre 1768.

Achille-Jean-Louis, fils du duc de Laval, né 25 Juin 1772.

Eugene, fils du duc de Laval, né 20 Juillet 1773.

Fils. Math.-Paul-Louis, dit le *vicomte de Laval*, né 3 Août 1748, colonel du régiment d'Auvergne, capitaine de la capitainerie royale de Compiegne, en 1766, marié par contrat du 29 Décembre 1785, à

. . . . de Boullogne, née . . . , Préſentée 23 Février 1766, *dont*

Petits-fils. Math.-Joſ.-Félicité, fils du vicomte de Laval, né 10 Juillet 1767.

Anne-Pierre, fils du vicomte de Laval, né 16 Avril 1789.

Fille. Gaytonne-Jof. Elis., née 14 Février 1755, mariée 19 Avril 1768, au duc de Luynes.

2 *Branche de Montmorency-Laval, appelée à la ſucceſſion du duché.*

Louis-Adél.-Anne-Joſeph de Montmorency-Laval, appelé *comte de Laval*, meſtre-de-camp de dragons, ſeigneur de l'ancien duché pairie de S. Simon en Picardie, vicomte de Claſtre, baron de Bénay, ſeigneur châtelain de Flavi-le-Martel & du poirier au Maine, né 8 Oct. 1751, marié 28 Avril 1773, à

Epouſe. Anne-Jeanne-Thérèſe-Joſéphine de la Roche gentſac, fille du marquis de la Roche-gentſac & de dame de Caulet de Gramont, née en 1754.

Tantes. Marie-Louiſe, fille aînée de feu maréchal de Montmorency Laval, abbeſſe de Montmartre, née 31 Mars 1723.

Henriette-Louiſe, mariée à Böckard-Maximilien-Aug. comte d'Helmſtadt & de Morhange, libre baron du S. Empire, ſouverain de Bicheosheim, au cercle du bas-Rhin, ancien meſtre-de-camp du régiment de Bretagne, cavalerie, aujourd'hui Bourgogne.

VII. Cambrai.

Ferd.-Maxim.-Méliades, Pr. de Rohan-Guemené, né 7 Novembre 1738, ſacré archevêque de Bordeaux 8 Avril 1770, nommé à l'archevêché de Cambrai en 1781, grand-prévôt du chapitre de Strasbourg, & tréfoncier de Liége.

VIII. Montmorency.

L'aîneſſe eſt dans cette branche depuis 1570.

Anne-Léon, duc de Montmorency, premier baron de France & premier chrétien, prince ſouverain d'Aigremont, baron libre de l'Empire & des deux Moraves, comte de Gournay, Tancarville & Creully, marquis de Signelay, Crevecœur, Louney & autres lieux, menin du feu dauphin & connétable héréditaire de la province de Normandie, né 11 Août 1731, maréchal des camps & armées 25 Juillet 1762, marié 1°. à Marie-Judith de Champagne au Maine, morte en 1785; 2°. 6 Octobre 1767, à

Epouſe. Anne-Franç.-Charlot. de Montmorency-Luxembourg, petite-fille du prince de Tingry, née 17 Novembre 1752.

Fils. Anne-Franç.-Charles comte de Montmorency, né 20 Juin 1768.

Anne-Louis-Chriſtian, comte de Tancarville, né 26 Mai 1769.

Anne-Joſ.-Thibault, appelé chevalier de Montmorency, né 27 Mars 1773.

Anne-Charles-Louis, comte de Gournay, né 3 Décembre 1782.

Filles. Anne-Louiſe-Mad.-Eliz., né 8 Juillet 1771.

Anne-Eléonor-Pulcherie, appelée Mademoiſelle de Pricy, née 1 Novembre 1776.

Pere. Anne-Léon de Montmorency, chef des noms & armes de Montmorency, chevalier des ordres, lieutenant-général des armées, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, commandant en chef du pays d'Aunis, gouverneur de Salins, né en 1705, marié 1°. 11 Décembre 1730, à Anne-Marie-Barbe, fille de feu Arnold, baron de Ville & d'Empire, morte 23 Août 1731; 2°. 23 Octobre 1752, à Marie-Mad.-Gabr. Charette de Montebert, veuve du dernier comte de Vertus, & auparavant de Louis de Serent, marquis de Kerfily, morte le ...

2. *Branche de Montmorency-Robecque.*

Anne-Louis-Alex. de Montmorency, prince de Robecque, grand d'Eſpagne, comte d'Eſterre, vicomte d'Aire dans les Pays-bas, né le 25 Janv. 1724, gouv. d'Aire, l.-gén., 25 Juil. 1762, marié 1° à *N.*, fille du feu maréc. de Luxembourg, morte en..; 2°. 10 Mars 1761, à Emilie-Alexie de la Rochefoucauld, fille du feu duc d'Eſtiſſac, née 31 Décembre 1742.

Frere Louis-Anne-Alex. de Montmorency, appelé le marquis de Morbecque, né 25 Janvier 1727, lieutenant-général 1 Mars 1780.

Voyez les autres branches de l'illuſtre maiſon de Montmorency, article XII des *ducs & pairs*, & article VI & IX des *ducs héréditaires*.

IX. Beaumont.

Charles-Franç. Chriſtian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, lieutenant-général de la province de Flandres & gouverneur des ville & citadelle de Valenciennes, né 11 Novembre 1713, lieutenant-général des armées 10 Mai 1748, capitaine des gardes-du-corps 27 Mai 1764, marié 1°. 4 Octobre 1730, à Anne-Sabine Olivier de Senozan, veuf 29 Septembre 1741: 2°. à N.... de la Tour-Maubourg, morte le...; 3°. 11 Février 1765, à

Epouſe. Eléonore-Joſephe-Pulcherie de Laurens, née à Avignon 18 Mars 1745, couſine de la feue maréchale de Luxembourg, qui la préſenta le 3 Mars 1765.

Fils. N. de Montmorency, appelé le *comte de Beaumont*, né en 1768.

Fille. Louiſe-Franç.-Pauline de Montmorency-Luxembourg, née en Janvier 1734, appelée *ducheſſe de Montmorency*, mariée 7 Février 1752, veuve en 1761, d'Anne-Franc. de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, remariée, en conſervant les honneurs de ducheſſe, 14 Avril 1764, au comte de Montmorency-Logny, mort en....

Du premier mariage eſt iſſue une fille, mariée au duc de Montmorency. *Voyez l'article précédent.*

X. Lorges.

Jean-Laur. de Durfort-Civrac, duc de Lorges, né en 1746, créé duc héréditaire en 1773, lieutenant-général au comté de Bourgogne 15 Mai 1778, brigadier de cavalerie 5 Décembre 1781, marié 22 Mai 1762, à

Epouſe. Adél. Phil., fille du dernier duc de Lorges, née 16 Septembre 1744, dame de la feue Dauphine, Juin 1762.

Fils. Gui-Emériç-Anne, né 25 Juin 1767.

Alexandre-Améric, né 6 Février 1770.

Belle-ſœur Guyonne-Marg.-Phil. de Durfort, ſœur de la ducheſſe de Lorges, mariée au vicomte de Choiſeul. *Voyez Praſlin.*

Belle-mère. Marie Marg. Reine. Bunaut de Marſan, veuve du dernier duc de Lorges, née 4 Janvier 1718, dame de la feue Dauphine, Janvier 1745.

Tante. Eliz.-Philippine de Poitiers-de-Rye, fille unique de feu Ferdin.-Joſ., marquis de Varambon & de Coublens, appelé *comte de Poitiers*, née poſthume 25 Décembre 1715, mariée 13 Juillet 1728, à Gui-Mich. de Durfort, Maréchal, duc de Randan, frère aîné du dernier duc de Lorges, veuve en 1773.

Voyez le n°. XXXII des Ducs & Pairs.

XI. Croy-d'Havré.

Joseph-Anne Aug.-Maxim. de Croy, duc d'Havré & de Croy, prince d'Empire, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, né 12 Octobre 1744, gouverneur de Scheleſtat 23 Juin 1767, brigadier de cavalerie, 1 Mars 1780, marié 20 Février 1762, à

Epouſe. Adél.-Louiſe-Franç. Gabr. de Croy-Solre, ſa couſine, née 6 Décembre 1744.

Fils. Erneſt-Emman.-Joſeph, né 20 Mars 1780.

Filles. Adél.-Mar.-L.-Juſtine-Joſ., née 10 Juillet 1768.

Amélie-Gabrielle, née 13 Avril 1774.

Aimée-Pauline-Joſéphine, née 25 Décembre 1776.

Sœurs. Marie-Anne-Chriſtine-Joſ. née 7 Février 1737, mariée 20 Mars 1760, à Gabr.-François, chevalier, comte de Rougé, châtelain de la Bizoniere, maréchal-de-camp 16 Avril 1767.

Emmanuelle-L.-Gabr., née 24 Juillet 1738, religieuſe à la Miſericorde, à Paris, rue *du Bacq.*

Louiſe-Eliz.-Fél.-Franç.-Armand-Mar.-Jean.-Joſéphine, née 24 Juin 1749, mariée 8 Avril 1764, à Louis-Franç. de Boucher, marquis de Tourzel, conſeiller d'état, grand-prévôt de France en ſurvivance, brigadier des armées, meſtre-de-camp & commandant du régiment royal-cravattes, cavalerie.

Oncle. Jean-Juſte-Ferdinand Joſ. de Croy, né 21 Mai 1716, devenu comte de Priego & grand d'Eſpagne de la première claſſe, par ſon mariage du 22 Février 1742, avec l'une des filles du duc de Lanti, ſon oncle maternel, brigadier de cavalerie des armées de France, 20 Février 1742, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, de celui de Charles III, commandeur de celui de S. Jacques, gentilhomme de la chambre du roi d'Eſpagne, lieutenant général de ſes armées, & ancien colonel du régiment des gardes Wallones.

Tante. Marie-Louiſe-Joſ. de Croy-d'Havré, née 21 Fév. 1774, veuve de Charles-Frédéric, marquis de Tana, d'Antraives & de Verolingo, comte de Limon, premier gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne.

2. *Branche de Croy-Solre.*

Anne-Emman.-Ferdin.-François Prince de Croy, né 10 Novembre 1743, brigadier de cavalerie, 1 Mars 1780, marié 29 Octobre 1764, à

Epouſe. Aug.-Fréd.-Guillelmine de Salm-Kyrboug, née 13 Septembre 1747, préſentée 25 Novembre 1764: *dont*

Fils. Aug.-Phil.-L.-Emmanuel, appelé *prince de Meurs*, né 3 Novembre 1765.

Emman.-Mar.-Maximilien de Croy, né 7 Juillet 1768.

Louis-Char.-Fréd.-François, né 19 Décembre 1769.

Charles-Maurice-Guillaume, né 30 Juillet 1770.

N....., né en 1773.

N....., né en 1775.

Fille. N... de Croy-d'Havré, née.

Couſine. Anne-Marie de Croy, ſœur du dernier duc de Croy de Rœux, veuve 17 Juin 1725, du marquis de Leide, capitaine-général au ſervice d'Eſpagne.

De ce mariage eſt iſſu un fils que nous croyons ſans alliance.

XII. VILLEQUIER.

Louis-Al.-Céleste d'Aumont-de-Rochebaron, frère du duc d'Aumont, duc de Villequier, né 14 Août 1736, premier gentilhomme de la chambre, 12 Avril 1762, maréchal-de-camp 3 Janvier 1770, chevalier des ordres 2 Février 1777, marié 25 Janvier 1759, à Félicité-Louise le Tellier, fille du feu marquis de Courtanvaux, capitaine colonel des cent-Suisses, morte 14 Juin 1768, le... marié 2° à d.lle Mayade de St Briston le 19 aout 1770 = morte à gentis en 8 1785

Fils. N... Marquis de Villequier, né... prem. gentilhomme de la chambre, en survivance de M. le duc son père, en 1784.

Voyez l'article XIX *des Ducs & Pairs*,

XIII. CHASTELET.

Louis-Marie-Florent, duc du Châtelet d'Arancourt, né à Semur, 20 Novembre 1727, ci-devant ambassadeur de France à Vienne & à Londres, menin du feu Dauphin, grand-chambellan du roi Stanislas, chevalier des ordres, 10 Juin 1764, colonel-lieutenant du régiment du roi, en 1761, lieutenant-général des armées, 1 Mars 1780, gouverneur général du Toulois & de Toul, en 1782, marié 26 Avril 1752. à

Diane Adél. de Rochechouart, fille du comte de Rochechouart-Faudoas, née en Octobre 1732.

2. BRANCHE DE CLESMONT.

Ant. Bernardin, comte du Châtelet, né..., marié 1° en 1741, à Anne de Mailly de Charneuil, morte sans enfans; 2°. à

Epouse. Cath. Michele de Jassaux, fille de feu M. de Jassaux, conseiller au parlement.

XIV. POLIGNAC.

Jules, comte de Polignac, marquis de Mancini, né le 9 Juin 1745, créé duc héréditaire avec les honneurs de Louvre, par brevet du 20 Sept. 1780, mestre de camp du régiment du Roi cavalerie, brigadier des armées le 5 Déc. 1781, premier écuyer de la Reine, en survivance du comte de Tessé, en 1776, marié par contrat du 5, célébré à S. Sulpice, le 7 Juill. 1767, à

N.... de Polastron, fille de Jean-François-Gabriël, comte de Polastron, gouv. de Castillon, grand sénéchal du comté d'Armagnac, & d'Anne Charlote de Noé, *dont*

N.... de Polignac, mariée à Ant.-Louis-Marie, duc de Guiche, né le 17 Août 1755.

Frere. Philippe-Jules-Franç. de Polignac, né en Janv. 1747.
Sœur. Diane-Franç.-Zephirene de Polignac née le 14 oct. 1746.
N.... de Polignac, née en Août 1748.
Pere Melchior-Arnaud, marquis de Polignac, né le premier Fev. 1717, colonel du régiment Dauphin cavalerie, le 10 Fev. 1738, premier écuyer de M. le comte d'Artois, chevalier des ordres le 2 Fév. 1777, marié le 16 Décembre 1738, à
Diane-Adel.-Zéphirene Mancini Mazarini, née le 3 Fév. 1726.

XV. MAILLÉ.

CHARLES René, duc de Maillé de la Tour Landri, né.... gentilhomme de la chambre de M. le Comte d'Artois, en 1773, lieutenant-général des armées en 1784, marié, 9 Mars 1769, à
Epouse. Madeleine-Angelique-Charlotte de Brebant, née...
Fils. Charles François Arnaud, marquis de Maillé, né 10 Janvier 1770, gentilhomme de la chambre de M. le Comte d'Artois, en survivance du duc de Maillé son pere, en 1784, marié 23 Août de la même année, à
Henriette-Victoire, fille du duc de Fitz-James, née 10 Octobre 1770.
Charles-Jean de Maillé, né 24 Juin 1771.

XVI. LEVIS.

FRANÇOIS Gaston, marquis de Levis, né le 23 Août 1720, brigadier des armées le 11 Mars 1756, marechal de camp le 20 Octobre 1758, lieutenant général le 10 Fev. 1761, gouv.-général de la Province d'Artois, en 1765, chevalier des Ordres le 26 mai 1776, créé marechal de France le 13 Juin 1783, créé duc héréditaire avec les honneurs du Louvre, par brevet de 1784, marié le 22 Janvier 1762, à
Epouse. Gabrielle Auguſtine *Michel*, fille de N.... tréſorier général de l'artillerie de France, directeur de la compagnie des Indes; elle a été preſentée le 28 Fev. 1762.
Fils. Pierre-Marc Gaſton de Levis.
Gabrielle-Auguſtine-Françoiſe de Levis.
Marie-Gabrielle Artois de Levis, tenu ſur les fonts de baptême en 1766, par les états d'Artois.
Henriette de Levis, née le 22 Avril 1767.

DUCS

DUCS A BREVET, *Meſſieurs*

Le comte de Lauraguais, né 3 Juillet 1733.
Le duc d'Ayen, né 26 Octobre 1739.
Le duc de Gontaut, né 8 Septembre 1708. *Voyez Biron.*
Le duc de Duras, né 28 Août 1741.
Le Vicomte de Choiſeul, né 18 Août 1735.
Le duc de Leſparre, né 17 Septembre 1746.
Le duc de Lauzun, né 15 Avril 1747.
Le duc de Fitz-James, né 26 Novembre 1743.
Le maréchal de Laval, né 22 Janvier 1747.
Le duc de Chabot, né 20 Avril 1733.
Le prince de Poix, né 24 Novembre 1752.
Le duc de Narbonne, né 27 Décembre 1718.
Le duc de Civrac, né 19 Mars 1716.
Le comte de la Tour d'Auvergne, né 10 Août 1720.
Le comte de la Tour d'Auvergne, né 20 Novembre 1770.
Le duc de Guines, né...
Le duc de Mailly, né 28 Novembre 1744.
Le duc de Cruſſol, né 30 Décembre 1756.
Le duc de Sully, né 2 Juillet 1756.
Le duc de Broglie, né en Octobre 1762.
Le duc de Guiche, né 17 Août 1755.
Le C. de Gand, *Brev. d'honneur héréditaire*, né... Août 1751.
Le comte de Choiſeul-Stainville, né 18 Août 1735.
Le vicomte de Laval, né 3 Août 1748.
Le comte de Charlus, né en Avril 1756.
Le marquis de Coſſé, né 29 Novembre 1746.
Le marquis de Beuvron, né 4 Octobre 1727.

MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT, Meſſieurs

1774 Le comte de Vergennes, chef du conſeil royal des fin. *Les Affaires étrangeres.*
1780 Le marquis de Ségur, maréchal de France & chevalier des ordres. *La Guerre.*
1780 Le marquis de Caſtries, maréchal de France & chevalier des ordres. *La Marine.*
1783 Le baron de Breteuil, chev. des ordres. *La Maiſon du Roi.*
1783 De Calonne, grand-tréſorier de l'ordre du S. Eſprit, *contrôleur-général des Finances.*

CONSEILS DU ROI.

CONSEIL D'ETAT.

Ce Conſeil ſe tient le Dimanche & le Mercredi.

LE ROI.

Meſſieurs

1759 Le maréchal, prince de Soubiſe.
1778 Le marquis d'Oſſun, miniſtre d'état.
1774 Le comte de Vergennes, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1781 Le maréchal de Caſtries, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1781 Le maréchal de Ségur, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1783 Le baron de Breteuil, miniſtre & ſecrétaire d'état.

CONSEIL DES DÉPECHES.

Ce Conſeil ſe tient le Samedi.

LE ROI.

Meſſieurs

1774 Le garde des ſceaux.
1759 Le maréchal, prince de Soubiſe.
1781 Moreau de Beaumont, conſeiller d'état, ordinaire.
1771 Bertier de Sauvigni, conſeiller d'état, ordinaire.
1783 Le marquis d'Oſſun, miniſtre d'état.
1774 Le comte de Vergennes, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1780 Le maréchal de Caſtries, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1780 Le maréchal de Ségur, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1783 Le baron de Breteuil, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1783 De Calonne, controleur général des Finances.

CONSEIL ROYAL DES FINANCES.

Ce Conſeil ſe tient le Mardi.

LE ROI.

Meſſieurs.

1783 Le comte de Vergennes, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1774 Le garde des ſceaux.
1766 Feydeau de Marvile, *doyen du conſeil.*

Meſſieurs

1769 Moreau de Beaumont, conſeiller d'état, ordinaire.
1767 De Boullongne, conſeiller d'état, ordinaire.
1777 Boutin, conſeiller d'état.
1783 De Calonne, contrôleur-général des Finances.

CONSEIL ROYAL DU COMMERCE.

Ce Conſeil ſe tient tous les quinze jours.

LE ROI.

Meſſieurs

1774 Le garde des ſceaux.
1780 Le maréchal de Caſtries, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1774 Le comte de Vergennes, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1767 Moreau de Beaumont, conſeiller d'état.
1781 De Boullongne, conſeiller d'état.
1783 Pellerier de Beaupré, conſeiller d'état.
1775 Bouvard de Fourqueux, conſeiller d'état.
1780 De Monthion, conſeiller d'état.
1783 Le baron de Breteuil, miniſtre & ſecrétaire d'état.
1783 De Montholon, Conſeiller d'état ordinaire.
1783 De Calonne, *controleur général des finances.*

CONSEIL D'ÉTAT ORDINAIRE. *Meſſieurs*

1768. Le chancelier de France.
1774. Le garde des ſceaux de France.

Ce conſeil eſt de plus compoſé de trente-ſix conſeillers; ſavoir, 30 conſeillers d'état, tirés de la magiſtrature, dont 18 ordinaires; trois d'Egliſe, & trois d'épée auſſi ordinaires.

Quatrevingt-huit maîtres des requêtes, dont le doyen eſt conſeiller d'état né.

MAISON DU ROI,

CHAPELLE, *Meſſieurs*

1777 Le cardinal prince de Rohan, *grand-aumônier de France.*
1764 L'évêque de Senlis, *premier aumônier.*
1776 Le Cornu de Balliviere, *aumônier ordinaire.*
Huit aumôniers qui ſervent par quartier.

HÔTEL DU ROI. *Meſſieurs*

1740 Le prince de Condé, *grand-maître de la maiſon du Roi.*
1779 Le duc de Bourbon, *en ſurvivance.*
1769 Le comte d'Eſtars, *premier maître d'Hôtel.*
1783 Le baron d'Eſtars, ſon frere, *en ſurvivance.*
1746 Le marquis de Mondragon, *maître d'Hôtel ordinaire.*
1780 Le duc de Briſſac, *premier pannetier,*
1756 Le marquis de Verneuil, *premier échanſon.*
1726 Le marquis de la Cheſnaye, *premier tranchant.*

ECUYERS DU ROI. *Meſſieurs*

1774 Le duc de Coigny.
1783 Le marquis de Coigny, ſon fils, *en ſurvivance.*
1778 Le comte de Teſſon, *écuyer ordinaire.*

CHAMBRE DU ROI.

1775 M. le duc de Bouillon, *grand chambellan de France.*

PREMIERS GENTILSHOMMES. *Meſſieurs*

1741 Le duc de Fleury.
1744 Le maréchal duc de Richelieu.
1756 Le duc de Fronſac, *en ſurvivance.*
1757 Le maréchal duc de Duras.
1762 Le duc de Villequier.
1784 M. ſon fils, *en ſurvivance.*

GARDE-ROBE. *Meſſieurs*

1768 Le duc de Liancourt, *grand maître.*
1760 Le comte de Boiſgelin, } *maîtres.*
1773 Le marquis de Chauvelin, }

MEDECINE ET CHIRURGIE. *Meſſieurs*

1774 De Laſſone, conſeiller d'état, *premier médecin.*
1774 Le Monnier, *médecin ordinaire.*
1760 Andouillé, conſeiller d'état, *premier chirurgien.*
1784 Leſtonneau, *en ſurvivance.*
1768 La Marque, *chirurgien ordinaire.*

BIBLIOTHÉQUE.

1784 M. Le Noir, Conſeiller d'état, lieut.-général de police, *maître de la librairie de la chambre, du cabinet & de la bibliothéque du Roi.*

CÉRÉMONIES. *Meſſieurs*

1781 Le marquis de Dreux de Brézé, *grand maître.*
1780 Lallemant, comte de Nantouillet, *maître.*
17.. M. ſon pere, *en ſurvivance.*
1760 Bronod de la Haye, *roi-d'armes de France.*
1767 Urbain de Watronville, *aide.*

LOGEMENTS DE LA COUR ET SUITE. *Meſſieurs*

1774 Le marquis de la Suze, *gr. maréchal des logis.*
1771 D'Alhiaud, baron d'Entrechaux, *capitaine gén. des guides, camps & armées.*

MEUBLES DE LA COURONNE.

1769 Randon de la Tour, *garde général.*

GRANDE ÉCURIE. *Meſſieurs*

1761 Le prince de Lambeſe, *grande écuyer de France.*
1773 De Malbec de Montjoc, marquis de Briges, cap. du haras du Roi, *premier écuyer.*
1779 Le comte de Briges, ſon fils, *en ſurvivance.*

PETITE ECURIE. *Meſſieurs*

1774 Le duc de Coigny, *premier écuyer.*
1783 Le marquis de Coigny, ſon fils, *en ſurvivance.*

VENERIE. *Meſſieurs.*

1717 Le duc de Penthievre, *grand veneur.*
17.. Le Fourner d'Yanville, *commandant.*
1780 Le comte de Vaudreuil, *grand fauconnier.*
1780 Le comte d'Hauſſonville, *grand louvetier.*
17.. De Saint Didier, *commandant.*
1741 Le marquis d'Ecquevilly, *capitaine du Vautrait.*
1768 Le comte d'Ecquevilly, ſon fils, *en ſurvivance.*
17.. Caqueray de Magnes, *commandant.*
17.. De Boubers, *commandant en ſecond.*

BATIMENTS. *Meſſieurs.*

1774 Le comte d'Angiviller, *directeur & ordonnateur général des bâtiments, jardins, arts, académies & manufactures royales.*
1775 Mique, *premier architecte du Roi, honoraire.*
1770 Pierre, *premier peintre du Roi.*
1776 Jardin, *architecte ordinaire.*
1776 Heurtier *inſpecteur général.*

GARDES DU CORPS.

Compagnie Ecoſſaiſe, *Bandouliere Blanche.* Meſſieurs

1776 Le duc d'Ayen, *capitaine.*
1781 Le chevalier de Larroux, *aide-major.*

I. Compagnie Françaiſe, *Bandouliere Bleue.* Meſſieurs

1757 Le maréchal prince de Beauvau, *capitaine.*
1774 Le prince de Poix, *en ſurvivance.*
1780 De Collinot, *aide-major.*

II. Compagnie Françaiſe, *Bandouliere Verte.* Meſſieurs

1766 Le duc de Villeroy.
1779 Le duc de Guiche, *en ſurvivance.*
1783 De Tavernery, *aide-major.*

III. Compagnie Françaiſe, *Bandouliere Jaune.* Meſſieurs

1764 Le prince de Tingry, *capitaine.*
1767 Le prince de Luxembourg, *en ſurvivance.*
1764 De la Cordrelle, *aide-major.*

ETAT-MAJOR DE LA MAISON DU ROI. *Meſſieurs*

1771 Le marquis de Ponteconlant, *major-général.*
1772 Le comte d'Agoult, } *aides-majors généraux.*
1782 Le vicomte d'Agoult, }
1764 De Brachet, *ſous-aide-major.*
1779 Le chevalier Chalus, *fourrier-major.*

COMPAGNIE DES CENT GARDES-SUISSES. *Meſſieurs*

1781 Le duc de Briſſac, *capitaine colonel.*
17.. De Beauvoir, ✠ *Français,* } *aides-majors-chefs.*
17.. De Buſſet, ✠ *Suiſſe.* }

GARDES DE LA PORTE. *Meſſieurs*

1783 Le vicomte de Vergennes, *capitaine colonel.*
1779 D'Avrange d'Haugeranville, *major.*

GARDES DE LA PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL. *Meſſieurs*

1719 Le marquis de Sourches, ✠ *capitaine colonel.*
1769 Le marquis de Tourzel, ✠ *en ſurvivance.*
1782 De la Chapelle, *lieut. général ordinaire d'épée.*
1777 De Warville, ✠ *major.*

GENDARMES DE LA GARDE. *Meſſieurs*

1734 Le maréchal prince de Soubiſe, *capitaine lieutenant.*
1780 Le marquis de Briſay, } *ſous-lieutenans.*
1782 Le Vicomte de Ségur, }
1775 De Pompry, *aide-major, chef.*

CHEVAUX-LÉGERS DE LA GARDE. *Meſſieurs*

1769 Le duc d'Aiguillon, *lieutenant.*
1780 Le comte d'Agenois, *en ſurvivance.*
1780 Le marquis de la Roche-du-maine, } *ſous-lieutenans.*
1782 Le marquis de Fumel, }

GARDES-FRANÇAISES. *Meſſieurs*

1745 Le maréchal duc de Biron, *colonel.*
1771 Le marquis de Viſé, *lieutenant colonel.*
1777 Le marquis de Rochegude, *en ſecond.*
1766 Le marquis du Sauzay, *major.*
1772 D'Agoult,
1777 De Revigliasc
1778 De Bocquenſay,
1779 De Meſgrigny, † } *aides-majors.* ✠
1780 De Serquigny,
1781 De Bartillat,
1783 Dubois-Berenger,

GARDES-SUISSES. *Meſſieurs*

1771 Le comte d'Artois, *colonel général.*
1767 Le comte d'Affry, *colonel.*
1767 Le Baron de Beſenval, *lieutenant colonel.*
1767 Le Baron de Bachmann, *major.*
1770 De Byſſ, ✠
1781 De Surbeck, } *aides-majors.*
1781 De-Salis-Zizers, }
1781 Le comte de Fegely, }
1779 Le baron de Dietrich, *ſecrét. gén. des Suiſſes & Griſons.*

GARDES DU TRÉSOR ROYAL. *Meſſieurs*

1755 Micault d'Harvelay,
1777 De la Borde, fils, *adjoint & ſurviv.*
1756 Savalette,
1774 Savalette de langes, *adjoint & ſurviv.*

TRÉSOR GÉNÉRAL DES DEPENSES DE LA GUERRE. *Meſſieurs*

1778 Megret de Serilly.
1782 Fontaine de Biré.

DEPENSES DE LA MAISON DU ROI.

1775 Randon de la Tour, *tréſorier payeur général.*

JURISDICTION DE LA COUR.

1719 M. le marquis de Sourches, *grand prévôt de France.*
1769 M. le marquis de Tourzel, ſon fils, *en ſurvivance.*

MARÉCHAUX DE FRANCE.

Ces grands officiers militaires, dont le plus ancien jouit des honneurs & des priviléges du connétable de France, ont été établis, en 1185, par Philippe Auguſte.

Meſſieurs

11 *Oct.* 1748. Le duc de Richelieu, né 13 Mars 1696. *premier.*
24 *Fév.* 1757. Le duc de Biron, né 2 Février 1701.
24 *Août* 1758. L. George Er. de Contades, né en Oct. 1704.
19 *Oct.* 1758. Le prince de Soubiſe, né 16 Juillet 1715.
16 *Déc.* 1759. Le duc de Broglie, né 19 Octob. 1718.
Le duc de Noailles, né 21 Août 1713.
Le duc de Fitz James, né 4 Novembre 1712.
Le duc de Mouchy, né 7 Décembre 1715.
Le duc de Duras, né 19 Décembre 1715.
13 *Juin* 1783. Le comte de Mailly d'Aucourt, né....
Le marquis d'Aubeterre, né 24 Janvier 1714.
Le prince de Bauveau, né 10 Novembre 1720.
Le marquis de Caſtries, né 25 Février 1727.
Le duc de Laval, né 21 Septembre 1723.
Le comte de Vaux, né.....
Le marquis de Ségur, né 20 Juillet 1724.
Le comte de Chaiſeul-Stainville, né 18 Août 1735.
Le marquis de Lévis, ne 23 Août 1720.

MM. les maréchaux de France ont un Tribunal qui ſe tient ordinairement chez le plus ancien de cette illuſtre compagnie, & dont un maître des requêtes eſt rapporteur.

M. de Toloſan, maître des requêtes, *rapporteur*.
M. de la Croix ✠ *ſecrétaire général*.
M. Gondot ✠, *honoraire*.

Il y a de plus, en France, environ 200 lieutenans-généraux, 500 maréchaux de camp, 325 brigadiers d'infanterie, 150 brigadiers de cavalerie, 56 brigadiers de dragons, & une foule innombrable d'autres officiers moins conſidérables.

MARINE DE FRANCE.

AMIRAL DE FRANCE.

1737. M. le duc de Penthievre.

VICE-AMIRAUX. *Meſſieurs*

1777. Le comte d'Eſtaing.
1781. Le m. de Saint Aignan.
1784. Le prince de Montbazon.
1784. Le Bailli de Suffren.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

1777. Le duc de Chartres.
Le bailli de Raimond d'Eaux.
Le comte du Chaffault de Beſné.
1779. Le comte de Beugnon.
Le comte de Guichen.
1780. d'Abon.
La Jonquiere-Taffanel.
1781. La Touche-Tréville.
Le comte de Graſſe-Tilly.
De Laccary.
1782. Le m. Deshayes de Cry.
Le chevalier de Fabry.
Le vic. de Rochechouart.
Le c. de Bartas S. Laurent.
Le c. d'Arbaud de Jouques.
de la Mothe-Piquet.
Le comte d'Hector.
Le marquis de Vaudreuil.
1783. Le chev. de Monteil.
1784. de Bauſſet.

CHEFS D'ESCADRE. *Meſſieurs*

1767. Mercier.
1776. Le m. de la Prévalaye.
Le bailli Deſnos.
Faucher.
Le comte du Dreſnay des Roches.
Le chevalier de Forbin. d'Oppede.
1778. Boiſſeau de la Galernerie.
Moriés Caſtellet.
1779. de Bougainville.
1781. Le comte de Marin.
Le ch. du Breil de Rays.
le chevalier d'Apchon.
1782. Le chevalier d'Albert S. Hypolite.
Le chevalier de Coriolis d'Eſpinouſe.
Le comte de Cheriſey.
Le comte de Vaudreuil.
Beauſſier de Châteauvert.
Le marquis de Chabert.

1784 De Peyrier.
Le comm. de Dampierre.
Le M. de la Porte-Veſins.
De la Cardonnie.
Le marq. de Nieuil.
Le C. Dumaiſs de Goimpy.
Le comte d'Amblimont.
De Glandevés.
Le bar. d'Arros d'Argelos.

1784 De Briqueville.
Le chev. de Basleroy.
Le comte de Mithon de Genouilly.
Duplaſſix. Paſteaux.
D'Albert de Rioms.
Des Touches.
Valmenier Caequeray.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE.

1783. M. Pertier, *hôtel de Toulouſe.*

TRÉSORIERS GÉNÉRAUX DES DEPENSES DE LA MARINE, ET DES COLONIES. *Meſſieurs*

1780. Boutin.
1782. Baudard de S. James.

TABLE DE MARBRE.

Les officiers de la table de marbre ſont officiers de robe & d'épée. Comme magiſtrats, ils jouiſſent du droit de *committimus* au grand ſceau, de l'exemption du droit de franc-fief, & de divers autres priviléges attachés à la haute magiſtrature. Comme officiers d'épée, ils appartiennent à la grande gendarmerie, & l'édit du 4 Mai 1637 leur en attribue toutes les prérogatives. Ils ont le droit de porter le grand uniforme de la marine; & ils peuvent remplir la plupart de leurs fonctions, lorſqu'ils en ſont revêtus. C'eſt à eux, excluſivement à tout autre tribunal, qu'il appartient de connaître des cauſes des étrangers. Un privilége qui leur eſt propre, c'eſt qu'un ſeul d'entre eux peut juger, à l'audience, en dernier reſſort. Les jugemens de la table de marbre, comme ceux des amirautés inférieures & des juriſdictions conſulaires, condamment communément par corps. C'eſt à ce tribunal que ſont reçus tous les officiers qui compoſent les amirautés de ſon reſſort.

1737. M. le duc de Penthievre, amiral de France, *Chef.*

PRÉSIDENS. *Meſſieurs*

1778. De la Haye de Cormenin, chevalier, *lieut.-gén. civil.*
1781. Tronquet de S. Michel, *lieutenant-général-criminel.*
1777. Mantel de la Blancherie, conſeiller en 1748, *lieut.-part.*

CONSEILLERS. *Meſſieurs*

1751. Maignan de Savigny, doyen.
1761. Gaigne.
1765. Pleney.
1769. Marguet.
1781. Poncelin de la Roche-Tilhac, *cf.*
1782. Jourdain de Muizon.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

..... *Avocat-général.*
1783. Le duc des Joncheres, *procureur-général.*
1758. Poncet de la Grave, *procureur-général honoraire.*
..... *Subſtitut de M. le procureur-général.*
1776. Bonée, *greffier en chef.*
1778. Richard, commis-greffier.
1784. Haüy, *interprete de la Cour.*

Sept *Huiſſiers-Audienciers-Commiſſaires-Viſiteurs.*

MINISTRES DE FRANCE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

1783 *Angleterre.* Le comte d'Adhémar, *ambaſſadeur.*
1779 *Baſſe-Saxe.* Le ch. du Viviers, *miniſtre plénipotentiaire.*
1783 *Bruxelles.* Le comte d'Andlau, *miniſtre plénipotentiaire.*
1784 *Cologne.* Le comte de Maulevrier-Colbert, *miniſtre plénip.*
de S. Paul..... *ſecrétaire d'ambaſſade.*
1784 *Conſtantinople.* Le comte de Choiſeul-Gouffier., *ambaſſad.*
1779 *Danemarck.* Le baron de la Houze, *miniſtre plénip.*
1779 *Deux-Ponts.* Le baron de Corberon, *miniſtre plénip.*
1775 *Diete de l'Empire.* Le marq. de Bombelles, *miniſtre.*
1774 *Dantzick*, de Pons, *réſident.*
1784 *Eſpagne.* Le duc de la Vauguyon, *amb. extra. & plenip.*
1779 *Etats-Unis de l'Amerique.* Le ch. de la Luzerne, *m. plén.*
1775 *Franconie.* Meſnard de Chouſy, *miniſtre plénipotentiaire.*
1771 *Francfort ſur-le-Mein.* Barotzy, *réſident.*
1777 *Genes.* Le marq. de Monteil, *miniſtre plénipotentiaire.*
1779 *Geneve.* Le baron de Caſtelnau, *réſident.*
1783 *Hongrie & Boheme.* Le marquis de Noailles, *amb. extra.*
Barthelemi, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
1774 *Heſſe-Caſſel.* Le comte de Grais, *miniſtre plénipotentiaire.*
1778 *Haut-Rhin.* Le baron de Groſchalg. *miniſtre plénipotent.*
1782 *Liege.* Le marq. de Sainte-Croix, *miniſtre plenipoten.*

1774 *Ligues-Grises.* Le bar. de Salis de Marſchlins, ch. d'aff.
1779 *Mayence.* Le comte O-Kelly, *miniſtre plénipotentiaire.*
1779 *Malte.* De Seytres de Caumont, *chargé d'affaires.*
1779 *Portugal.* O Dunne, *ambaſſadeur.*
1784 *Provinces-Unies.* Le marquis de Verac, *ambaſſadeur.*
Le Marchand, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Berenger, *chargé d'affaires.*
1782 *Pruſſe.* Le comte d'Eſterno, *miniſtre plénipotentiaire.*
1772 *Parme.* Le comte de Flavigny, *miniſtre plénipotentiaire.*
1769 *Rome.* Le cardinal de Bernis, *miniſtre.*
1784 *Ruſſie.* Le comte de Segur, *miniſtre plénipotentaire.*
Caillard, *ſecrétaire de légation.*
1784 *Deux Siciles.* Le bar. de Taleyrand, *ambaſſadeur extraordin.*
Le chevalier Dénon, *ſecrétaire d'amb.*
1765 *Sardaigne.* Le bar. de Choiſeul, *ambaſſadeur.*
1782 *Suede.* Le marq. de Pons, *ambaſſadeur.*
1784 *Suiſſe.* Le marquis de Vergennes, *ambaſſadeur.*
1784 *Saxe.* Le vicomte de Vibraye, *miniſtre plénip.*
1778 *Treves.* Le comte de Mouſtier, *miniſtre plénipotentiaire.*
1784 *Toſcane.* Le comte Louis de Durfort, *miniſtre plénipotent.*
1755 *Valais.* De Chaignon, *chargé d'affaires.*
1784 *Veniſe.* Le comte de Châlons.
1784 *Wirtemberg & Cercle de Souabe.* Le baron de Mackau, *miniſtre plénipotentiaire.*

INTRODUCTEURS DES AMBASSADEURS. *Meſſieurs*

1764 De Lalive de la Briche, *ſemeſtre de Janvier.*
1767 Tolozan, *ſemeſtre de Juillet...*
1781 Fontaine de Cramayel, *en ſurvivance.*
1761 De Sequeville, *ſecrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambaſſadeurs.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

1119 ORDRES DE ST. LAZARRE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL.

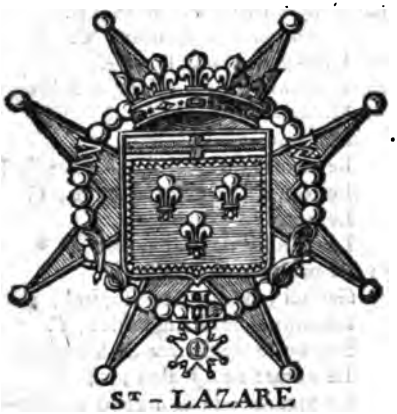

S^t - LAZARE.

Voyez ſur la naiſſance & la conſtitution de ces deux ordres réunis, l'édition de 1783, *pag.* 315.

L'aſtér. * *déſigne ceux qui ſont de la ſeconde claſſe; le* C *les Commandeurs; & le* CE *les Commandeurs eccléſiaſtiques.*

MONSIEUR.

Meſſieurs

17 Déc. 1718 De Boſſernd, baron de Schivte, *doyen*, *C.* *
19 Juill. 1721 De Luſignen Mamachy, *C.* *
27 Août 1721 Le marquis de la Ravoye, *C.*
19 Oct. 1722 De Michelis de Villars, *C.*
15 Juin 1723 De Gauchy, *C.* *
23 Sept. 1723 Hebert de la Pleignieres, [redacted] *
24 Mars 1724 Rancher, marquis de la Ferriere, *C.* *
1 Sept. 1724 De Gerin, *C.* *
1 Déc. 1724 Le comte de Raray, *C.*
30 Déc. 1725 De St. Victor, *C.*
15 Févr. 1727 De Bernay de Favancourt, *C.*
9 Sept. 1727 De Boiſgnorel, *C.*

		De Vezins de Castelmus, *C.* *
		Desnots, *C.* *
3 Mai	1729	De la Bussiere, *C.* *
15 Août	1729	Fris de Bazignan, *C.* *
17 Déc.	1729	Brunet du Moland, *C.* *
21 Juin	1730	Brunet de Rouilly, *C.* *
19 Sept.	1730	Dorat de Chameulles, *C. secrétaire général.*
5 Nov.	1730	Dulaurens de Peyrolles, *C.*
21 Août	1757	Le marquis de Paulmy, *C.*
29 Sept.	1758	L'Abbé de Bouville, *CE.*
24 Fév.	1759	Le comte de Comminges Scievras. *C.*
10 Mai	1760	Mesnard de Chousy, *C.*
5 Fév.	1762	L'Evêque de Condom, *CE.*
		Le comte de Narbonne-Pelet de Fritzlar, *C.*
		Le comte de Durfort d'Aimé, *C.*
		Le comte de Faudoas, *C.*
		Le marquis de Tenances, *C.* *
20 Janv.	1763	Le marquis de Marbeuf.
		Galluci, baron de l'Hopital, *C.*
		Le comte de d'Angiviller, *C.*
		Le comte de Laizer-de-Siougeat, *C.*
		Le comte de Quelen, *C.*
		Le vicomte de Boisgelin de Kergomar, *C.*
1 Juil.	1763	Le comte de Montaut, *C.*
3 Mai	1764	Le baron de Lentzbourg, *C.* *
9 Sept.	1764	Le comte d'Amblimont, *C.*
30 Mars	1765	Le baron de la Houze.
24 Mai	1766	Mesnard de Clesles, *C.*
		Le comte de Wargemont, *C.*
17 Sept.	1767	Le marquis de Chabert, *C.*
12 Janv.	1769	Le marquis de Hallot, *C.*
		Le comte de Bercheny, *C.*
		Le comte de Bullioud. *
16 Dec.	1769.	L'Abbé de l'Attaignant, *CE.*
		Le comte d'Ourches, *C.*
		Le marquis de Valençay, *C.*
		Le comte d'Helland d'Ampoigné, *C.* *
		Le marquis de Sainte Hermine, *C.* *
19 Avril	1774	L'Evêque de Séez, *CE.*
27 Mars	1775	Le marquis de Montesquiou Fezen[illegible] *chancelier, garde des sceaux.*
		Le marquis de Bombe[illegible]
16 Juil.	1779	L'Evêque de Lescar, *C*
		Le duc de Laval, *C*

Le maréchal duc de Levis. *C.*
Le marquis de Timbrune, Valence *C.*
Le comte de Chabrillant. *C.*
Le duc de Mailé.
Le chevalier de Montesu, *C.*
Le marquis de Berenger.
Le baron de Choiseul.
Le vicomte de Maulde, *C.*
Le marquis de Noailles.
Le chevalier de Boisgelin.
16 Juil. 1779 Le chevalier d'Artaignan, *C.*
Le vicomte de Laval.
Le comte d'Agoult, *prévôt & grand maître des cérémonies.*
Le baron de Durfort, *C.*
Le vicomte de Beaumont.
17 Déc. 1779 Le vicomte de Roche-houart. *C.*
Le vicomte de Virieu.
17 Juil. 1780 L'Evêque de Dijon, *CE.*
18 Déc. 1780 L'Evêque de Lisieux, *C. E.*
16 Juil. 1783 Le marquis de Damas.
Le chevalier de Chastelux.
Le marquis d'Autichamp.
Le comte de Gontaut St. Genies.
Le comte de Toulouse Laurec.
Le marquis de Dormissan.
Le comte de Menou.
Le comte de Cresnay.
Le baron de Crussol.
Le marquis de Nieul.
Le marquis de Chabrillant.
Le Vicomte de Mailly.
Le comte de Chasteigner. *C.*
Le comte de Brassac.
Le comte de la Chastre.
Le comte de Surgeres.
Le comte de Modene.
Le comte de Montsoreau.
Le vicomte de Pouldenx.
Le marquis de Quemadeuc. *C.*
Le baron de Coetlosquet. *C.*
Le vicomte de Sesmaisons.
Le vicomte de Rastignac. *C.*
Le comte d'Albignac.

16 Juin 1784 Le comte du Lau.
Le marquis de Fumel-Monſegur.
Le comte de Sarcus.
Le marquis de Lordat.
Le marquis de Laſcaſes.
Le marquis de Roquelaure.
Le vicomte du Roure.

CHEVALLIER ADMIS ET NON ENCORE REÇUS.

Le comte de Ségur.
L'Abbé le cornu de Baliviere. *C. E.*

ELEVES DE L'ECOLE ROYALE-MILIT. NOMMÉS CHEVALIERS.

Meſſieurs

17 Déc. 1779 Du Chaſſan.
De Puch.
D'Alphonſe.
18 Déc. 1780 DeFoville.
De Villelle.
16 Juil. 1782 Cour de la Grainville.
Dumeel de Pierreville.
Du Marché.
16 Juil. 1783 Roux du Rognon de Rochelle.
De Vaugrigneuſe.
Colas de la Baronnois.
16 Juillet 1784 Le baron de Croizat.
D'Hedouville.
Champion de Naſonty.

CHEVALIERS ADMIS ET NON ENCORE REÇUS. *Meſſieurs*

De Carbonnieres.
De Boudens Vandesbourg.
D'Hélie de St. André.
De Coigne.

C L E R G É.

AUMONIERS DES DEUX ORDRES UNIS. *Meſſieurs*

L'Abbé Gautier.
L'Abbé Gagnyé, *en ſurv.*

AUMONIERS. *Meſſieurs*

L'Abbé Geneſt.
L'Abbé Lemiere.
L'Abbé Ray.
L'Abbé Gandolphe.

CHAPELAINS. *Meſſieurs*

L'Abbé Conort.
L'Abbé Bretin.
L'Abbé de Flavigny.
L'Abbé Bequet.
L'Abbé Remi.
L'Abbé Royou.
L'Abbé Picot.
L'Abbé Theet.

Officiers

OFFICIERS QUI NE SONT PAS CHEVALIERS. *Meſſieurs*

De Bard, *tréſorier général.*
Chérin, *généalogiſte.*
Du Rouvoy, *principal commis du greffe.*
Poncet, *préposé à la garde des archives.*
Le Sueur, *régiſſeur-receveur des biens patrimoniaux de l'ordre; & agent.*
Duc, *en ſurvivance de la place d'agent.*
Férès, *héraut.*
Silveſtre, *en ſurvivance.*
De Gagny, *huiſſier.*
De Cardonne, *en ſurvivante.*
Le Maire, *huiſſier.*
Bertholet-Campan, *en ſurvivance.*
Gautier de Sibert, *hiſtoriographe.*
L'Abbé Arnaud, *en ſurvivance.*

CONSEIL CONTENTIEUX DES ORDRES RÉUNIS. *Meſſieurs*

L'Abbé Rat de Mondon, *avocat au parlement.*
Collet, *avocat au parlement.*
De Mirebeck, *avocat au conſeil.*

1469. ORDRE DE ST. MICHEL.

Voyez ſur la naiſſance & la conſtitution de cet ordre, l'édition de 1783, pag. 327.

Meſſieurs

1742 Le Marquis de Roux, conſeiller d'état, *Doyen.*
1743 Coulon de la Grange-aux Bois, grand-maître des eaux & forêts de Metz.
1756 Perrier, ci-devant premier comm. des bâtimens du Roi.
Collet, *ſecrétaire perpetuel de l'ordre.*
1757 Balanda Sicard, juge royal au bailliage de Perpignan.
Cochin, graveur du Roi.
Flachat de Saint-Bonet, ancien prévôt des marchands.
1758 Maritz, inſpecteur général des fontes & forges de l'artillerie de France.
De l'Ecluſe de la Chauſſée, doyen des députés du commerce.
Le comte de Touſtain-de-Richebourg, ch. de S. Louis.
Lechon Dupuis, médecin de la matine.
1760 Richard Duberherrn, premier médecin des armées du Roi.
1761 Jourdain, lieutenant de l'amirauté de Breſt.
Le vicomte d'Aſzon, ſubdél. du Languedoc.
De Boquenem de Mériendal, maire de Sarrelouis.
Cromot du Bourg, ſurintendant des finances de Monſieur.
1762 De Maziere de St Marcel, lieutenant-général honoraire au bailliage de Vienne.
Pierre, premier peintre du Roi.
Varenne, receveur général des finances de Bourgogne.
1763 Brochier, conſul en Portugal.
Mercier, ancien échevin de Paris.
Babille, avocat au parlement, ancien échevin de Paris.
Perronnet, premier ingénieur des ponts & chauſ. de France.
Berthier, gouverneur des hôtels de la guerre, de la marine & des affaires étrangéres.
Mique, premier architecte du Roi.
1765 Duparc-Poulain, profeſſeur royal en droit fr. à Rennes.
Francœur, ſurintendant de la muſique du Roi.
Roſſignol, conſul en Ruſſie.
Le Noir, tréſorier général des offrandes du Roi.
Marion, député du commerce pour la ville de Paris.
Brianciaux de Milleville, penſionnaire du Roi.
1768 Guerin, ancien chirurgien-major des mouſquetaires.
Koppens de Herſin, lieutenant de l'amir. de Dunkerque.
Benoiſt, ſecrétaire de M. le duc de Penthievre.
Fabry, ſubdélégué dans le pays de Gex.
Cliquot de Blervache, inſpecteur général du commerce.
Rouſſel, garde des arch. des dom. roy. en Languedoc.

1769 Bouvart, médecin de la faculté de Paris.
Poiſſonnier des Perrieres, ancien médecin du Roi.
Clairain des Lauriers, ingénieur conſtructeur en chef de la marine.
Pigal, ſculpteur du Roi.
Jardin, directeur des bâtimens du Roi de Danemarck.
Moreau de la Rochette, inſpecteur des pépinieres royales & des chaſſes de la capitainerie de Fontainebleau.
1773 Tillet, commiſſaire pour les eſſais & affin. du Roi.
Gendrier, inſpecteur des ponts & chauſſées.
Sorbet, ancien chirurgien-major des mouſquetaires.
Deſmaiſons, de l'académie d'Architecture.
Lalouette, médecin de la faculté de Paris.
1775 Poivre, ancien commiſſaire ordinaire de la marine.
Delaunay Deſlandes, directeur général de la manufacture des glaces de St. Gobin.
Gauthier, chirurgien ordinaire de Monſieur.
Beaugeard, tréſorier général des états de Bretagne.
Du Morey, ingénieur ordinaire du Roi.
De la Salle, deſſinateur & fabricant à Lyon.
Morat, directeur général des pompes.
Berenger, commiſſaire d'artillerie.
Bouchet, premier ingénieur des turcies & levées.
Sylveſtre, maître à deſſiner des princes.
1776 Durand, entrepreneur des fortifications de Douay.
1777 Moreau, chirurgien major de l'Hôtel-Dieu.
1780 Pourſin de Grand-Champ, ſecrétaire du Roi.
Touard de Riolle, maire de Pont-à-Mouſſon.
Faurot, ſecrétaire du Roi.
Couſtou, inſpecteur des bâtimens du Roi.
Chaubry, ancien avocat du Roi au préſidial de la Fleche.
Quatremere de l'Epine, ancien échevin.
Pia, ancien échevin.
Quatremere, ancien conſul.
Leclerc, médecin de M. le duc d'Orléans.
Iſnard, ſecrétaire de la chambre du com. de Marſeille.
Artein, commiſſaire-général des fontes de l'artillerie.
1781 Ardillier de Laumont, adminiſtrateur gén. du Domaine.
1782 Vien, recteur de l'académie de peinture & ſculpture.
Richer, ancien échevin.
Moreau, maître général des bâtimens de la ville.
Buffault, receveur général de la ville.
Colombier, docteur-rég. de la faculté de Paris.

1784 De Montgolfier.
Pelé.

CHEVALIERS ADMIS ET NON-REÇUS. *Meſſieurs.*

Le baron d'Olne, réſident à Liége.
Petitot, premier architecte du domaine de Parme.
Goudart, directeur des manufactures d'Aubenas.
De Saizieux, conſul à Tunis.
Gatty, inſpecteur des hôpitaux militaires en Corſe.
L'Archevêque, ſculpteur du Roi de Suede.
Deforners d'Oroix.

1588. ORDRE DU ST. ESPRIT.

Voyez l'édition de 1783, pag. 331.

LE ROI.

Meſſieurs

1 Janv.	1729	Le maréchal de Richelieu.
15 Avril	1729	Le Roi d'Eſpagne.
1 Juin	1740	Le duc d'Orléans.
2 Fév.	1742	Le duc de Penthievre.
1 Janv.	1744	Le maréchal de Biron.
1 Janv.	1747	Le marquis de St. Georges, prince d'Ardore.
2 Fév.	1749	Le maréchal de Noailles.
25 Mai	1749	Le baron de Montmorency.
17 Mai	1750	Le prince de Conti.
2 Fév.	1752	Le prince de Condé.
2 Mai	1752	Le duc de Nivernais.

2 Fév.	1753	Le duc de Fleury.
2 Fév.	1756	Le marquis de Fitz-James.
		Le duc d'Aiguillon.
2 Fév.	1757	Le maréchal Prince de Beauvau.
		Le duc de Gontaut.
		Le comte de Maillebois.
		Le marquis de Béthune.
		Le maréchal d'Auberterre.
29 Mai	1757	Le duc de Choiſeul.
14 Mai	1758	Le cardinal de Bernis.
1 Janv.	1759	Le cardinal de Luyner.
2 Fév.	1759	Le maréchal de Contades.
		Le comte de Rochechouart.
18 Mai	1760	Le prince des Aſturies.
21 Juil.	1760	L'Infant dom Louis.
8 Sept.	1760	Le Roi des deux Siciles.
10 Mai	1761	L'Evêque d'Orléans.
1 Janv.	1762	Le duc de Praſlin.
2 Fév.	1762	Le maréchal duc de Broglie.
		Le duc de Grimaldi.
2 Mai	1762	Le duc de Chartres.
		Le maréchal de Caſtries.
25 Août	1762	L'Infant duc de Parme.
10 Juin	1764	Le duc du Châtelet.
1 Janv.	1767	Le comte d'Eſtaing.
7 Juin	1767	MONSIEUR.
		Le marquis de Duras.
		Le maréchal de Mouchy.
		Le comte de Périgord.
		Le marquis de Brancas.
		Le prince de Tingry.
		Le C. de Pons S. Maurice.
		Le maréchal de Ségur.
1 Janv.	1771	LE COMTE D'ARTOIS.
1 Janv.	1773	Le duc de Bourbon.
		Le duc de Villeroy.
		Le marquis de Sourches.
		Le marquis de Montmorin.
1 janv.	1776	L'archevêque de Narbonne.
		Le comte de la Roche-Aymon.
		Le comte de Talleyrand Perigord.
		Le vicomte de la Rochefoucauld.
26 mai	1776	Le duc d'Uzès.
		Le duc de Briſſac.

26 Mai 1776	Le comte de Teſſé.
	Le maréchal de Mailly.
	Le comte de Montboiſſier.
	Le maréchal duc de Lévis.
	Le duc de Beuvron.
	Le baron de Breteuil.
	Le duc de Civrac.
1 Janv. 1777	Le prince de Lambeſc.
	Le duc de Coigny.
2 Fév. 1777	Le duc de Villequier.
	Le marquis de Polignac.
	Le marquis de Bérenger.
9 Nov. 1777	Le cardinal de Rohan.
2 Fév. 1778	Le marquis d'Oſſun.
7 Juin 1778	Le marquis de Vogué.
	Le prince de Montbarrey.
	Le comte de Boiſgelin.
1 Janv. 1780	L'évêque de Senlis.
14 Mai 1780	Le cardinal de la Rochefoucauld.
1 Janv. 1782	L'archevêque de Toulouſe.
1 Janv. 1784	Le duc de Béthune.
	Le duc de la Vauguyon.
	Le duc de Chabot.
	Le duc de Guines.
	Le comte de Rochambeau.
	Le marquis de Bouillé.
	Le marquis de la Salle.
	Le comte d'Aſſry.
	Le marquis de Langeron.
	Le comte de Guichen.
	Le marquis de Jaucourt.
	Le comte de Montmorin.
	Le marquis de Clermont-d'Amboiſe.
	Le comte d'Eſcars.
	Le marquis de Damas de Crax.
	Le comte de Tavannes
	Le marquis de Monteſquiou Feſenzac.
	Le chevalier de Cruſſol.
	Le comte de Vintimille.
	Le comte de Vaudreuil.
	Le comte d'Eſterhazy.
	Le marquis d'Ecquevilly.
30 mai 1784	Le duc de Clermont-Tonnerre.
	Le duc de Liancourt.

Le comte d'Apchon.
Le Bailli de Suffren-Saint-Tropez.
1 Janv. 1785 L'Evêque d'Autun.

CHEVALIERS ADMIS ET NON ENCORE REÇUS. *Meſſieurs*

2 Fév. 1756 Le prince Louis de Wirtemberg.
2 Fév. 1761 Don Gabriel, Infant d'Eſpagne.
7 Juin 1767 Don Antoine, Infant d'Eſpagne.
1 Janv. 1768 Le prince de Paleſtrine.
18 Mai 1777 Le comte d'Aranda, ambaſſadeur d'Eſpagne.

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1770 L'archevêque de Bourges, *chanc. & ſurint. des finances.*
1783 D'Agueſſeau, conſ. d'état ord. *maître des Cérémonies.*
1784 De Calonne, control. général, *grand tréſorier.*
1781 Amelot, miniſtre d'état, *ſecrétaire.*

OFFICIERS NON-COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1758 Bertin, *intendant.*
1772 Chérin, *généalogiſte & hiſtoriographe.*
1781 Dutillet de Villars, *héraut.*
1768 Caterbi, *huiſſier.*

1693. ORDRE DE ST. LOUIS.

Voyez ſur la naiſſance & la conſtitution de cet ordre, l'édition de 1783, pag. 534.

GRANDS-CROIX DU SERVICE DE TERRE. *Meſſieurs*

1761 Le mar. de Montmort.
1764 Le comt. de Beauteville.
1766 Le baron de Bezenval.
Le marquis de Cernay.
Le comte de Coëtlogon.
1768 Le comte de Vaux
1769 De Caſtella.
1771 Le c. de Rochambeau.
1772 Le comte de Narbonne-Pelet-Fritzlar.
1773 Pinon Mar. de S. George.
1774 Le comte de la Chaize.
1776 De Gribeauval.
1777 Le marquis de Talaru.
1778 Le mar. de Pontécoulan.
Le marquis du Sauzay.
Le Gouz Dupleſſis.
1779 Le m. prince de Soubiſe.
Le mar. de Monteynard.
Le comte d'Affry.
Le duc de Laval.
Le comte de Marbeuf.
Le comte de Flavigni.
Le comte de Montazet.
Le comte de Diesbach.
Le comte d'Archiac.
1780 Le comte de Puyſégur.
1781 Le marquis de Traiſnel.
Le c. de Choiſeul-Beaupré.
Le comte de Fumel.
De Fourcroy.
1782 Le baron de Viomeſnil.
Le marquis de Buſſy.
1783 Le comte de Durfort.
De Bellecombe.
1784 Le comte de Caraman.
Le comte de Guibert.
Le marquis de Ray.

COMMANDEURS DU SERVICE DE TERRE. *Meſſieurs*

1752 Le comte de Sparre.
1753 Le marq. de Croiſmare.
1766 Le comte de Courten.
Le marquis d'Héricourt.
Le baron de Lort.
1768 Le marquis de Roſtaing.
1769 Le comte de Nolivos.
1771 Le comte d'Auger.
Le marquis de Fourny.
Le marquis Deſſallés.
Le c. de Turpin de Criſſé.
Le vicomte de Valſons de Sebourg.
1772 Le comte de Verceil.
Le marquis de Viſé.
1774 Le baron du Blaiſel.
De Choiſy.
1775 Le ch. de St Sauveur.
Le comte de Gayon.
Le comte de Melfort.
1776 De Pfiffer de Wyher.
Le vicomte de Thianges.
1777 Le comte Duroſel de Beaumanoir.
Le marq. de la Grange.
Le baron du Goulet.
1778 Le comte de Vogué.
De Saint-Waſt.
Le baron de Bachmann.
Le m. de la Vaupalliere.
Le marq. de Timbrune-Valence.
1779 Le comte de Scey.
Le marq. de Vaubecourt.
De Chaulieu.
Le mar. de Rochegude.
De Priſye.
D'Invilliers.
Le comte de Melfort.
Le comte de la Roque.
Le marquis de Molac.
Le comte de Sommievre.

Le comte de Wal.
Le comte de Langeron.
Le c. de Mazancourt.
D'Adhémar, chevalier de Panat.
De Poularies.
Le chev. de Balleroy.
Le marq. d'Autichamp.
Le marquis de Lambert.
1780 Le baron de Zurlauben.
Le comte de Grave.
D'Aumont.
1781 Le comte de Goyon.
Duporal.
Le comte de Blot.
Le comte de Barrin.
Le marquis d'Ambly.
D'Aubigny.
1782 Le marquis de S. Simon.
Le marquis de Bouzols.
1783 De Sombreuil.
Le marquis du Chilleau.
1784 Le comte de Cherisey.
Le comte de Jumillac.
Le marquis de Thiboutot.
De Gomer.
Le comte de Mun.
Le chevalier de Coigny.

GRANDS-CROIX DU SERVICE DE MER. *Meſſieurs*

1775 Le comte du Chaffault.
1778 Le comte d'Orvilliers.
1779 Le c. de la Rochefoucault
1781 Le comte de Guichen.
1784 Le comte de Brugnon.
Le c. de Barras S. Laurent.
De la Motte-piquet.
Le marquis de Vaudreuil.

COMMANDEURS DU SERVICE DE MER. *Meſſieurs*

1771 Le comte de Broves.
Le chevalier de Fabry.
1772 Le marquis de S. Aignan
1777 d'Abon.
1779 Le marq. de la Prevalaye.
1780 De la Touche Treville.
Le comte de Graſſe.
Le comte d'Hector.
Le chevalier de Monteil.
1782 Le chevalier de Bauſſet.
Le chev. Deſtouches.
1784 Le marquis de Chabert.
D'Albert de Rions.
D'Aymar.
Le comte de Bruyers de Chalabre.

1759. ORDRE DU MERITE MILITAIRE.

Le Cordon de cet Ordre, qui le diſtingue de celui de S. Louis, eſt bleu foncé, ſans être ondé; la Croix eſt d'or; ſur un côté eſt une épée en pal, avec la legende : *Pro virtute bellicâ*; ſur le revers eſt une couronne de laurier, & cette legende : *Ludovicus decimus-quintus inſtituit*, 1759. *Voyez l'édition de* 1783, *page* 343.

MERITE MILITAIRE

GRANDS-CROIX. *Meſſieurs*

1782 Le baron d'Autbonne.
1763 Le baron de Wurmſer, lieutenant général.
1770 Le prince d'Anhalt-Cothen, lieutenant général.
1777 Le baron de Salis Mayenfeldt, maréchal de camp.
1783 D'Hartmanis, maréchal de camp.

COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1772 Le comte de Stralenheim, maréchal de camp.
1772 Le baron de Falkenhayn, lieutenant général.
1782 Lullin de Chateauvieux, maréchal de camp.
1783 Le baron de Diesbach, maréchal de camp.
1783 De Steiner, *ſurnumeraire.*
1779 Le comte de Weilnau, *ſurnumeraire.*

SECRÉTAIRE INTERPRETE.

M. le baron de Dietrich.
M. le baron de Dietrich, pere, *honoraire.*

CONSULS DE FRANCE DANS LES PLACES ETRANGERES. *Meſſieurs.*

ITALIE.

Rome,	Digne, *Conſul.* Moutte, *agent du commerce.*
Etat eccléſiaſtique,	Domin. Piétro, *agent du commerce.*
Civita-Vecchia,	Videau, *conſul*, Videau fils, *en ſurvivance.*
Sinigaglia,	Le comte de Béliardi, *conſul.*
Naples,	Le ch. de Saint-Didier, *conſul général.* Marianne, *vice-conſul.*
Meſſine,	Lallemant, *vice-conſul.*
Palerme,	Gamelin, *vice-conſul.*
Veniſe,	Le Blond, *conſul.*
Iſles Vénitiennes,	Saint-Sauveur, *conſul général.*
Raguſe,	Defrivaux, *conſ. g. & chargé des aff. de Fr.*
Nice,	Le Seurre, *conſul.*
Caillery,	Guys, *conſul.*
Gênes,	Raulin, *conſul.* Ribiés, *chancelier.*
Savone,	Garibaldo, *vice-conſul.*
Port-Maurice,	Imbert, *vice-conſul.*
Livourne,	Le chevalier de Bertellet, *conſul.*
Porto-Ferrayo,	Lombardy, *vice-conſul.*
Ancone,	Le marquis de Bénincaſa, *conſul.*
Port-Fano,	Giunti, *vice-conſul.*
Pezaro,	Billy, *vice-conſul.*
Trieſte,	Bertrand, *conſul.*

ESPAGNE.

Madrid,	Boyetet, *chargé d'aff. de la mer, & du com.* Aillaud, *chancelier.*
Cadix,	Duplaſſis de Mongelas, *conſul-général.* Poirel, *vice-conſul.* Dirandatz, *chancelier.*
Séville, & San Lucar,	D'Annery, *vice-conſul.*
Malaga,	Humbourg, *conſul.*
Carthagène,	De Bertellet, *conſul.*
Alicante,	De Puyabry, *conſul.* Dutour de Puyabry, *vice-conſul.*

Barcelone,	Aubert, *conſul.*
	Aubert, fils, *vice-conſul.*
Valence,	Faure, *vice-conſul.*
La Corogne,	Deſtournelle, *conſul.*
Gijon,	L'Eſparda, *conſul.*
Majorque,	Oyon, *conſul.*
Oran,	Prat, *conſul.*
Iſles Canaries,	Le Comte, *conſul.*

PORTUGAL.

Lisbonne,	Meyronnet de Saint-Marc, *conſul-général.*
	D'Hermant, *vice-conſul.*
Madere,	De la Tuelliere, *conſul.*
Fayal-Street.	D'Harriague, *vice-conſul.*

PAYS DU NORD.

Amſterdam,	Le ch. de Lironcourt, *commandant de France pour la marine & le commerce.*
	L'Archevêque, *chancelier-ſecrétaire.*
Roterdam,	Caſtagny, *agent de la marine de France.*
Oſtende,	Garnier, *conſul.*
Hambourg,	Coquebert de Montbret, *conſul-général.*
Roſtock,	Lagau, *vice-conſul.*
Dantzick,	De Pons, *conſul-général.*
Stockholm,	Deliſle, *conſul.*
Berghen,	De Chézaulx, *conſul.*
Chriſtianſand,	De Chézaulx Deſprès, *vice-conſul.*
Elſeneur,	De Broſſeronde, *conſul.*
Drontheim,	Framery, *conſul.*
Pétersbourg,	De Leſſeps, *conſul-général.*
Moſcou,	Raimbert, *vice-conſul.*

AU LEVANT.

Maroc,	Mure, *vice-conſul, chargé d'affaires du conſulat-général par intérim.*
	. . . . , *drogman.*
Alger,	De Kercy, *conſ. gén. & chargé des affaires de France auprès du Bey.*
	Bourville, *vice-conſul.*
	Ferrier, *drogman.*
Tuni,	Du Rocher, *conſul-général & chargé des affaires de France auprès du Bey.*
	Deſparron, *vice-conſul.*
	Venture, *drogman.*

Tripoly de Barbarie	D'André, *conſul-général & chargé des affaires de France auprès du Pacha-bey.*
	Vallieres, *vice-conſul.*
	....., *drogman.*
Conſtantinople,	Ant. Fonton, *premier drogman.*
	Dom. Fornetti, *ſecond drogman.*
	Pierre Fornetti, *troiſieme drogman.*
	Joſ. Fonton, *drogman du Palais.*
	Ch. Teſta, *drogman de l'échelle.*
Dardanelles,	Rouſſel, *vice-conſul ſous les ordres de l'ambaſſadeur de la Porte.*
Smyrne,	Amoreux, *conſul-général.*
	Amé, *vice-conſul.*
	Ch. Fonton, *premier drogman-chancelier.*
	Math. de Val, *ſecond-drogman.*
	Chriſt. d'Amirat, *ſurnuméraire.*
Scio,	Dumeſnil, *vice-conſul.*
	Alex. Digeon, *drogman.*
Rhodes,	Mille, *vice-conſul.*
	Simian, *drogman.*
Morée,	Thibout, *conſul-général.*
	Butot, *vice conſul.*
	J.-B. Fornetti, *premier drogman.*
	Mertrud, *ſecond drogman.*
Corron,	Beauſſier, *vice-conſul.*
	Georges Fleurat, *chancelier-drogman.*
Athénes,	Gaſpary, *vice-conſul hon., chargé de l'agence du conſulat-général de Morée.*
Alexandrie,	Mure, *conſul-général.*
	Du Trouy, *vice-conſul.*
	J.-B. Adanſon, *premier drogman.*
	....., *ſecond drogman.*
Rozette,	Couſinery, *vice-conſul.*
	Renard, *drogman.*
Seyde,	Arazy, *conſul-général.*
	Iſnard, *vice-conſul.*
	Wiet, *premier drogman-chancelier.*
	Pierre Renard, *ſecond drogman.*
S. Jean d'Acre,	Renaudot, *vice-conſul.*
	Gaſp. Teſta, *drogman chancelier.*
Alep,	Amé, *conſul-général.*
	Bremond de Vaulx, *vice-conſul.*
	Ch. Fonton, *premier drogman chancelier.*
	P. de Val, *ſecond drogman.*

Saloniqué,	De Saint-Marcel, *conſul.* Baumé du Pavillon, *vice-conſul.* Roboly, *premier drogman chancelier.* D'Antan, *ſecond drogman.*
La Canée,	Pellegrin, *conſul.* Gay de Villeneuve, *vice-conſul.* Gaſp. Fonton, *drogman-chancelier.*
Candie,	Le chevalier de Laydet, *vice-conſul.* François Thury, *drogman.*
Chypre,	Aſtier, *conſul.* De Roup, *vice-conſul.* Louis Fornetti, *drogman.*
Tripoly de Syrie,	Chateauneuf, *conſul.* Barles de Jarfal, *vice-conſul.* L'Homaca, *drogman.*
Lataquie,	De Voize, *vice-conſul.* Aſtoin Sieve, *chancelier-drogman.*
Baſſora,	Rouſſeau, *conſul.* Fr. Geoffroy, *chancelier.*
Bagdat,	Auguſte, *vice-conſul.*

AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Philadelphie,	De Marbois, *conſul-général.*
Boſton,	Letombe, *conſul-général.*
Baltimore,	Le chevalier d'Annemours, *conſul.*
Rhode-Iſland,	De Marbois, le jeune, *vice-conſul.*
Portsmouth,	Toſcan, *vice-conſul.*
Richemont,	Oſter, *vice-conſul.*
New-York,	S. Jean de Crevecœur, *conſul.*
Savanah,	La Foreſt, *vice-conſul.*

1033. ESPAGNE, *Catholique.*

Sommaire chronologique. Commencement du Royaume de Caſtille, 1033 ou, 1035 ; jonction de ceux de Tolede, de Leon & de Galice, avec les Aſturies, de Cordoue, de Jaën, de Seville, des Algarves, de Murcie, d'Algeſire, de Gibraltar, & des Iſles Canaries, 1085, 1230, 1236, 1243, 1248, 1253, 1266, 1344, 1350 & 1402 : commencement du Royaume d'Arragon, 1035 ou 1055 ; jonction du comté de Barcelone, 1162 ; & des Royaumes de Valence, de Sardaigne & de Corſe, de Mayorque, Minorque & Ivica, de Sicile, de Grenade, de Naples & de Navarre, 1230, 1323, 1344, 1409, 1424, 1503, & 1512 : union de la Caſtille, & de l'Arragon, avec leurs annexes dans la maiſon d'Autriche, Janvier 1516 ; Conquête des Indes, du Mexique & du Perou 1492, 1519 & 1535 : dévolution de toute la Monarchie à la maiſon de France, par ſucceſſion de celle d'Autriche, 1 Novembre 1700 ; Bulle du Pape qui réſerve aux Rois d'Eſpagne le titre de *Roi Catholique*, déja donné antérieurement à quelques-uns de ſes Rois, 1492.

Revenus. Les revenus de la couronne d'Eſpagne peuvent être diviſés en rentes générales, & en rentes provinciales : les rentes générales ſont les droits qui ſe perçoivent ſur les marchandiſes qui entrent dans le Royaume, ou qui en ſortent : les rentes provinciales ſont des droits perçus ſur les principaux objets de conſommation intérieure ; les autres ſources des revenus royaux ſont : 1°. Le droit de *Lanzas*, rétribution annuelle, que payent tous les grands & les citoyens revêtus d'un titre de Caſtille. Il fut ſubſtitué, en 1631, à l'obligation où étaient autrefois tous les nobles, de ſervir le Roi en perſonne ; il a été fixé pour tous à 3600 reaux.

2°. Le droit de *Médias anatas* : il ſe paye à chaque mutation de poſſeſſeur, ſoit d'une grandeſſe, ſoit d'un titre de Caſtille ; dans ce cas il eſt fixé à 5500 réaux. Il eſt auſſi payé par tous ceux qui entrent en poſſeſſion d'une charge pour laquelle ils doivent prêter ſerment ; & il conſiſte dans la moitié du revenu de la premiere année.

3°. *L'Eſcuſado.* C'eſt le droit dont jouit la couronne de percevoir la plus groſſe dixme du Royaume. Ce droit, autrefois affermé douze millions de réaux, eſt aujourd'hui adminiſtré par le clergé qui en rend huit millions de réaux au Roi.

4°. *Las tercias réales.* C'eſt une contribution du clergé,

accordée au Roi Alphonſe en 1271, & qui conſiſte dans les deux neuvièmes de toutes les dixmes.

5°. *La cruſada* eſt le produit annuel de la vente d'une bulle que chaque particulier eſt obligé d'acheter, pour avoir la permiſſion de manger des œufs & du lait, pendant le carême; les ſimples particuliers paient cette bulle 21 quartos; les perſonnes aiſées, 12 réaux. On ne met pas de bornes à la généroſité des gens riches. Cet impôt rapporte au Roi d'Eſpagne, environ 4 ou 5 millions de notre monnoie.

6°. Les droits ſur l'exportation des laines, ſont une branche importante du revenu de la couronne; on en eſtime le produit à 5 millions.

7°. Les droits perçus à l'entrée des ports de Madrid, ſont auſſi partie des revenus royaux. On les afferme 7 millions cents mille réaux.

Nous omettons ici quelques autres branches du revenu, dont le rapport eſt médiocre; tels ſont un petit don gratuit, payé par le clergé ſous le nom de *Subſide*; & la dîme que le Roi perçoit ſur les commanderies des quatre ordres militaires, de S. Jacques, de Calatrava, d'Alcantara & de Monteſa; tous ces revenus réunis ſont généralement évalués à 50 millions de piaſtres, ou 175 millions de nos livres; à cela on peut ajouter le commerce des Indes, dont les droits produiſent annuellement 24 millions de réaux, ou 5 millions 8 cents mille livres, monnoie de France.

Pour abolir ces différentes ſortes de droits, dont la perception eſt néceſſairement fort coûteuſe, on a formé le projet d'un cadaſtre. D'après ce plan, les revenus des laïques ont été eſtimés 2 milliards 372 millions 109 mille 916 réaux de vellon, ou 593027479 livres de notre monnoie. Ceux des eccléſiaſtiques montent à 359 millions 806 mille 251 réaux de vellon, ou 89951537 de nos livres; ainſi, en impoſant ſur les biens des laïques 4 réaux 2 maravedis par cent réaux, & ſur tous ceux des eccléſiaſtiques, 3 réaux 2 maravedis, auſſi par cent réaux, le produit des deux impoſitions donnent 107 millions 285 mille 593 réaux de vellon; ce qui, avec les dîmes, ſuffirait pour faire abolir toutes les autres impoſitions.

Marine. La marine d'Eſpagne, dont le rétabliſſement eſt dû au regne de Ferdinand VI, a été depuis dans un état aſſez floriſſant. En 1770, il y avoit 51 vaiſſeaux de guerre, 22 fregates, & 29 autres bâtiments; ce qui formait un total de 102 vaiſſeaux de tout rang. Ce nombre s'eſt accru ſucceſſivement chaque année, de maniere qu'en 1778, il y avait 60 vaiſſeaux de guerre, depuis 60 juſqu'à 110 canons, 37 frégates

gates, 20 flutes, 3 paquebots, 10 chebecs, 7 galiots & divers autres petits bâtiments de guerre. On ne comprend pas dans ce nombre 23 ou 24 autres bâtiments qui ſervent à la correſpondance entre la Métropole & ſes Colonies, & qui en tems de paix, partent tous les mois, un à un de la Corogne. Indépendamment des trois principaux ports où l'Eſpagne a fixé les trois départemens de la marine royale, ſavoir, Cadix, Ferrol & Carthagene, elle en a encore pluſieurs autres très-importans, tant ſur l'Océan que ſur la méditerranée. *Voyez l'Almanach Américain, article* Eſpagne.

Sciences. On compte en Eſpagne 19 Univerſités, dont la plupart ſont mieux fondées que celles de France & d'Angleterre; en voici les noms & l'époque de leur établiſſement.

1517 Alcala.	1200 Salamanque.
1445 Avila.	1474 Saragoſſe.
1537 Grenade.	1531 Seville.
1354 Huesca.	1471 Siguença.
1300 Lérida.	16.. Tarragone, *ſous Phil. II.*
1543 Onnate.	1475 Tolede.
1555 Orihuella.	1540 Tortoſe.
1549 Oſſuna.	1454 Valence.
1536 Oviédo.	1346 Valladolid.
1200 Palencia,	

Mœurs. Un concile provincial, tenu à Tolede, en 1473, eſt fort propre à nous faire connaître les mœurs de ce ſiècle; on y lit les décrets ſuivans: 1°. Les évêques ne paraîtront jamais en public, qu'en rochet & en camail. 2°. les prêtres célébreront la meſſe, au moins trois ou quatre fois l'année; les eccléſiaſtiques ne s'attacheront au ſervice, & ne reçevront ni gages ni penſions, d'aucun ſeigneur particulier, mais ſeulement du Roi. 4°. Les cures & les bénéfices, qu'on appelle dignités, dans les cathédrales & les collégiales, ne ſeront donnés qu'à des prêtres qui ſauront la grammaire.

MONNOIES D'ESPAGNE,

Comparées à celles de France.

MONNOIES D'OR.

Mon. d'Eſpagne.			*Mon. de France.*		
		réaux.	marav.	liv.	ſols
Le Doublon, à 8 écus d'or.	ancien,	321	6	80	0
	nouveau,	321	0	79	15

Mon. d'Eſpagne.		réaux.	marav.	liv.	ſols.	*Mon. de France.*
Le Doublon de 4 écus d'or.	ancien,	160	20	40	0	
	nouveau,	160	0	40	0	
Le Doublon de 2 écus d'or.	ancien,	80	10	20	0	
	nouveau,	80	0	20	0	
L'écu d'or.	ancien,	40	5	10	0	
Doublon com.	nouveau,	40	0	10	0	
Doublon ſimple.....				15	0	
Le demi-écu d'or, ou piaſtre d'or.	ancien	0	0	5	0	
	moderne.	21¼	0	5	0	

MONNOIES D'ARGENT, ou de plata.

Mon. d'Eſpagne. réaux de vellon.	marav.	liv.	ſols.	den.	*Mon. de France.*
Le réal à 8, 20	0	5	0	0	
Le réal à 8 ſevillanes de 1718, 16	0	4	0	0	
Le réal à 4, 10	0	4	10	0	
Le réal à 4 ſevillanes de 1718, 16	0	2	0	0	
Le réal à 2, ou la piecette, 4	1	1	0	0	
Le réal de plata columnario, 2	17	1	5	0	
Le réal de plata, 2	0	0	10	0	
Le demi-réal de plata colum. 1	¼	0	12	0	
Le demi-réal de plata, 1	0	0	5	0	

MONNOIES DE CUIVRE, ou vellon.

	marav.	liards de France.
La piecette de deux quartos,	8	4
Le quarto,	4	2
L'ochavo,	2	1

MONNOIES IMAGINAIRES.

réaux de vellon.	marav.	liv. t.	ſol.	den.
Le doublon d'or cabeſa, 14	9	4	15	6
Le ducat d'argent, ou la double piſtole ancienne, 40	25	20	6	6
Le ducat neuf d'argent, 16	17	4	5	0
Le ducat de vellon, 11	1	2	15	5
L'écu de vellon, 10	0	2	10	0
La piſtole de change, 0	0	15	0	0
La piaſtre de change, 0	0	3	15	0
Le ducat de change. 0	0	2	15	0

TITRE DES MATIERES D'OR.

L'Or le plus fin eſt reputé à 24 karats ; le karat ſe ſubdiviſe en 4 grains, que l'on nomme *grains de fin*. Ainſi, 96 grains de fin ſont égaux, en Eſpagne, à 4608 grains de poids, & par conſequent chaque grain de fin doit être conſideré comme équivalent à 48 grains, du poids du marc Royal de Caſtille.

TITRE DES MATIERES D'ARGENT.

Le titre de l'Argent le plus fin eſt de 12 deniers ; ce denier ſe ſubdiviſe en 24 grains de fin ; ainſi, les 12 deniers produiſent 288 grains de fin, qui, à raiſon de 16 grains de poids pour un grain de fin, ſont les mêmes 4608 grains qui compoſent le marc Royal de Caſtille.

L'Eſpagne change ſur les places ſuivantes, &

	Donne,	*Pour recevoir,*
Sur Amſterd.	1 duc. de 375 marv. vieille monnoie.	91 den. de gros bc. pl. ou m.
Anvers....	1 dito.....	94 den. de gros de c. p. ou m.
France...	8 réaux de plata, ou 15 réaux à marv. de vellon.	74 ſols tournois, plus ou m.
Ou.....	1 doubl. de 32 réaux de plata, ou 60 r. 8 marv. de vel.	14 $\frac{1}{2}$ liv. tourn. plus ou m.
Gênes.....	126 piaſtres de 8 réaux, pl. ou m.	100 piaſt. de 5 $\frac{1}{4}$ l. h. de bc.
Ou.....	1 double effectif.	23 $\frac{1}{2}$ liv. h. de bc. plus ou m.
Hambourg..	1 duc. de 375 marv.	91 d.. de gros bc. pl. ou m.
Lisbonne...	1 piaſtre de 8 r.	600 rées plus ou m.
Ou.....	1 double effectif.	2400 rées plus ou m.
Livourne...	122 piaſtres de plata plus ou moins.	100 piaſtres. de 8 réaux.
Londres.....	1 piaſtre de plata.	37 den. ſterl. plus ou m.

Les uſances des lettres-de-change de France, de Gênes, de Livourne & de Londres, ſont de 60 jours de date ; d'Amſterdam & de Hambourg, de 2 mois de date ; & celles de Rome de 3 mois de date.

Les lettres-de-change d'Amſterdam, de France, de Gênes, de Hambourg & de Londres, ont 15 jours de grace ; celles de Rome n'en ont aucun.

Les lettres-de-change de l'intérieur de l'Eſpagne, ſavoir: d'Alicante, de Barcelone, de Cadix, de Carthagene, de Séville & de Valence, ont 8 jours de grace, & celles de Bilbao ont 19 jours.

A Cadix, toutes les lettres-de-change des pays étrangers & celles des autres endroits de l'Eſpagne, n'ont que ſix jours de grace: à Séville les lettres des pays étrangers ont 15 jours de faveur.

La pragmatique ſanction de 1779 a fixé la proportion de l'or à l'argent, comme 1 à 15.

MAISON ROYALE.

CHARLES III, né 20 Janvier 1716, roi des deux Siciles 15 Mai 1734, puis roi d'Eſpagne 10 Août 1759, marié 19 Juin 1738, à Marie-Amélie de Saxe, veuf 27 Sept. 1760.

Fils. Charles-Antoine-Paſcal, prince des Aſturies, né 12 Nov. 1748, marié 4 Sept. 1765, à

Epouſe Louiſe-M.-Th. de Parme, née 9 Déc. 1751, *dont*

Petits-fils. Charles-François de Paule, } nés 5 Sept. 1783.
Philippe-François de Paule, ... }

Petites-filles. Charlotte-Joach. née 25 Avril 1775.
Marie-Amélie, née 10 Janv. 1779.
Marie-Louiſe, née 6 Juillet 1782.

Fils. Ferdinand. *Voyez* deux Siciles.
Gabriel-Antoine-François-Xavier, né 11 Mai 1752.
Ant.-Paſc.Fr. Jean-Nep.-Ani.-Raym.-Sylv. né 31 Déc. 1755.

Filles. Marie-Joſephine, née 16 Juillet 1744.
Marie-Louiſe, *voyez* Toſcane.

Frère. Louis-Antoine-Jacques, né 25 Juillet 1727.

GRANDS D'ESPAGNE, REGNICOLES.

Meſſieurs.

Le Duc de Medinaceli.
Le D. de Sanctiſtevan.
Le D. del Infantado.
Le D. d'Alba.
Le D. de Uceda.
Le D. de Frias.
Le D. de Arion.
Le D. de Oſſuna.
Le comte de Benavente.
Le D. del Arco.
Le D. de Albuquerque.
Le marquis de Aſtorga.
Le marquis de Eſtepa.
Le marquis de Alcagnices.
Le marquis de Montealegre.
Le comte de Talara.

Le marquis de Villena.
Le marquis de Velamazan.
Le marquis de Mondejar.
Le D. de Berwick.
Le comte de Priego.
Le comte de Aguilar.
Le marquis de Sainte-Croix.
Le D. de Abrantes.
Le comte de Fernan Nunnez.
Le comte de Cifuentes.
Le comte de Montiſo.
Le comte de Maceda.
Le D. de Monteillano.
Le comte de Salvatierra.
Le comte de Orgaz.
Le comte de Miranda.
Le comte de Sainte Eufemia.
Le marquis de Balbaſes.
Le marquis de Montados.
Le marquis de Villadarias.
Le comte de Motezuma.
Le comte de Mora.
Le comte de Cerbeillon.
Le D. de Granada.
Le marquis de Valdecarzana.
Le D. de Almodovar.
Le prince de Maſſeran.
Le marquis de la Lapilla.
Le comte de las Torres.
Le marquis de Albudeite.
Le marquis de Mortara.
Le marquis de Caſtelar.
Le marquis de Malpica.
Le marq. de Belgida.
Le marquis de Guadalcazar.
Le marq. de Caſtrillo.
Le comte de Coures.
Le prince Pio.
Le marquis de la Mina.
Le marquis de dos Aguas.
Le D. de Grimaldi.
Le comte de Glimes.
Le D. de Montemar.
Le marquis de Caſtromonte.

MAISONS D'ARRAGON.

Le D. de Hixar.
Le comte de Aranda.
Le comte de Fuentes.
Le comte de Atarez.
Le marq. de Caſtel dos Rius.
Le comte de Saſtago.
Le D. de Villabermoſo.
Le comte de Peralada.
Le comte de Fuenclara.
Le marquis de Ariza.
Le duc del Parque.
Le duc de San Carlos.
Le comte de Murillo.
Le comte de Bornos.
Le marquis de Fuente el Sol.
Le marquis de San Vicente.

GRANDS HONORAIRES. *Meſſieurs.*

Le comte de la Roca.
Le comte de Alcoſea.
Le marquis de Villeſcas.

TITRES ETEINTS,

Dont les Domaines & les grandeſſes ont été incorporés dans d'autres Maiſons.

Dans celle de Medinaceli,

Le marquiſat d'Aytona.
Le duché de Alcala & le duché de Ségorve.

Le duché de Santiſtevan, poſſedé à préſent par le marquis de Cogoilludo, fils aîné de Médinaceli, reſtera dans cette maiſon pour toujours.

Dans la maiſon de Alba,

Le marquiſat de Villefranche, le comté de Oropeſas, les duchés de Medina Sidonia & Hueſcar, avec leurs dépendances.

Dans celle d'Oſſuna,

Le marquiſat de Pegnafiel, fils aîné d'Oſſuna, le comté de Benavente, le duché de Gandia, le duché de Béjar, &c. reſteront dans cette maiſon.

Dans celle d'Aſtorga.

Le comté de Altamira.
Le duché de Seza avec ſes dépendances.

Dans celle de Montealegre,

Le comté de Ognate avec ſes dépendances.

Dans celle de Falara,

Le comté de Torrejon.

Dans celle de Villena,

Le marquiſat de Bedmar.

Dans celle de Velamazan,

Le comté de la Corogne.

Dans celle de Berwick,

Le comté de Lémos & les duchés de Liria & Veraguas.

Dans celle de Motezuma,

Le marquiſat de Villagarcia.

Dans celle de Valdecarzana.

Le comté de las Amayuelas.

Dans celle de Belgida,

Le marquiſat de Saint-Jean de Piedras Albas.

Les comtés de Caſtroponce, les marquiſats de Camaraſa, les duchés de Arcos, de Banos & de Naxera, ont été incorporés dans d'autres maiſons après l'extinction des familles auxquelles ils appartenaient.

GRANDS D'ESPAGNE FIXÉS EN FRANCE.

Meſſieurs

création.		avénement.
1520	Le comte d'Egmont	1793
1520	Le prince de Salm-Kyrbourg	1778
1520	Le duc d'Havré & de Croy	1761
1520	Le prince de Naſſau Siegen	1782
1701	Le comte de Buzançois	1764
1703	Le duc d'Oudeauville	1781
1704	Le comte de Teſſé	1742
1706	Le duc de Croy	1784
1708	Le prince de Chimay	1761
1709	Le duc de Nivernais	1738
17..	Le prince de Guiſtelle	1761
1712	Le maréchal de Mouchy	1745
1713	Le prince de Robecq	1745
1714	Le comte de Périgord	1757
1722	Le comte de Valentinois	1754
1722	Le marquis de Rohault	1770
1723	Le comte d'Hautefort	1761
1723	Le marquis de S. Simon	1774
1727	Le maréchal de Beauvau	1754
1730	Le marquis de Brancas	1755
1740	Le comte de la Marck	1773
1742	Le duc de Caylus	1783
1765	Le marquis d'Oſſun	1765
1780	Le prince de Montbarey	1780
1782	Le duc de Crillon de Mahon	1782
1782	Le comte d'Eſtaing	1782

CONSEIL D'ÉTAT. *Meſſieurs*

Le pr. de Yachi, *abſent.*
Le D. de Grimaldi, *abſent.*
Le marq. de Squilace, *abſent.*
Le comte de Floridablanca.
Le C. de Gauſa.
D. Joſeph de Galvez.
Le marq. Llano, *ſecrétaire avec les honneurs du conſeil.*
D. Bern. Del Campo, *ſecrét. en ſurv. avec les honn. de cette ch.*

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AVEC LEURS DEPARTEMENTS. *Meſſieurs*

Le comte de Floridablanca, premier ſecrétaire d'état, *les graces & la juſtice.*

Le comte de Gausa, *les finances*, & par interim, *la guerre.*
D. Joſeph de Galvez. *les indes.*
D. Ant. Valdès y Bazan, *la marine.*

CONSEIL ROYAL ET SOUVERAIN DU ROI.

I. CHAMBRE DU GOUVERNEMENT. *Meſſieurs*

Le C. de Campomanes *doyen.*
D. Ant. Veyan y Monteagudo.
D. Louis de Urries y Cruzat.
D. Ig. de Santa Clara y Villota.
D. Manuel de Villafanne.
Le comte de Balazote.
D. Manuel Fern. Vallejo.
D. Pedro Prud. de Taranco.
D. Mig. de Mendinueta y Muſquiez.
D. B. Cantero y de la Cueca
D. ped. Joach. de Murlia y Cordova.
D.....
D. Santiago Ignacio de Eſpinola, *proc. gen. pour tout ce qui concerne les provinces ſoumiſes à la chancelerie de Grenade.*
D. Hyac. Moreno y Montalvo, *Proc. gen. pour les provinces d'aragon.*
D. Ant. Cano. Manuel, *proc. gen. pour la chancelerie de valladolid.*

II. CHAMBRE DU GOUVERNEMENT. *Meſſieurs*

D. Rodrigo de la torre marin.
D. Juan. Acedo Rico.
D. Pablo Ferrandiz Bendicho
D. Marco Argaiz.

CHAMBRE DES QUINZE CENTS, *ou* MIL Y QUINIENTAS. *Meſſieurs*

D. Ped. Joſ. Perez Valiente.
D. Ant. Inclan y Valdés.
D. J. Man. de Herrera y Navia.
D. Manuel Doz.
D. Thomas Gargello.

CHAMBRE DE JUSTICE. *Meſſieurs*

D. Fernando Joſ. de Velaſco.
Le marquis de Roda.
D. Pablo de Mora Iaraba.
D. Thomas Bernard.

CHAMBRE DE PROVINCE. *Meſſieurs*

Le marquis de Contreras.
D. Gonz. Enriquez de Luna.
D. Joſ. Marrinez y de Pons.
D. Blas de Hinojoſa.
D. Raym. de Irabien, *gouverneur de la chambre.*

JUGES DE COMPETENCE. *Meſſieurs*

D. Rodrigo de la torre marin.
D. J. Acedo Rico.

JUNTE DE JUGES DES COMMISSIONS. *Meſſieurs*

D. Antoine Inclan, *du conſeil de Caſtille.*
D. Miguel de Mendinueta, *du même conſeil.*
Le comte de Torrecuellar, *du conſeil des ordres.*
D. Juan Ant. Velarde y Cienfuegos, *du conſeil royal.*
D. Ped. Fern. de Vilches, *proc. gen. & du même conſeil.*
D. Pedro. Joach. de Murcia, *juge de miniſtre.*

JUGES DES PLANTATIONS ET DE L'AGRICULTURE. *Meſſieurs*

Le marquis de Contreras, *pour les 25. l. qui environnent la cour.*
D. Juan Acedo Rico, *pour le reſte du royaume à l'except. de la marine & des mines d'Almaden.*
D. Fern. Joſ. de Velaſco, *chef de la librairie.*
D. Bernard Cantero y de la Cueva, *ſurintendant-général de la police de Madrid.*

JUNTE ROYALE DU MONT DE PIETÉ, DES VEUVES ET DES ORPHELINS. *Meſſieurs.*

Le comte de Campomanes, *directeur.*
D. Rodrigo de la torre marin, *du conſeil ſouverain.*
D. Philippe Santos Dominguez, *du conſeil des indes.*
D. Joſ. de Zuaſco y Buſtamente, *du conſeil des ordres.*
D. Pablo Ant. de Ondarza, *du conſeil des finances.*
D. Manuel Navarro, *ſecrétaire & controleur.*
D. Manuel de Guemes, *tréſorier.*

CONSEIL SUPREME DE GUERRE.

I. CHAMBRE. *Meſſieurs*

Le comte de Gauſa, *comme ſecrétaire d'état par intér. pour les affaires de la guerre.*
Le comte de O-Reilly, *comme inſp.-gén. de l'infanterie.*
D. Ant. Ricardos Carrillo, *comme inſp.-gén. de la cavalerie.*
D. Mart. Alvarez de Sotomayor, *comme inſp. gén. de la milice.*
D. Eug. Breton, *comme inſpect.-général des dragons.*
D. Miguel de Galvez.
Le marquis del Real Teſoro.
D. Ant. de Arce, *comme inſp.-gén. de la marine.*
D. Pedro Franciſco de Goyeneche.
Le duc de Oſſuna, *comme colonel des gardes de l'inf. eſpagnole.*
Le comte de Lacy, *comme command.-gén. du corps de l'artill.*

D. Diego Joſeph Navarro.
D. Joachin de Maguna.
D. Ignace Ponce de Leon.
D. Felix de Texada, *comme inſpecteur-général de la marine.*
D. Ignace de Heredia, *en qualité de miniſtre politique, à Rome.*
Fr. Jer. de Herran, *procureur-général de robe.*
D. Louis de Urbina, *procureur-général d'épée.*
D. Math. de Villamayor, *ſecrétaire.*

CHAMBRE DE JUSTICE. *Meſſieurs*

Le marq. del Réal Teſoro.
D. Jul. de San Criſtoval.
D. Ant. Valladolid. Alcaraz.
D. Ant. Abadia.

CONSEIL SOUVERAIN DE L'INQUISITION.

D. Pedro Rubio Benedicto, évêque de Majorque, inquiſiteur général, *préſident.*

CONSEIL SOUVERAIN DES INDES.

D. Joſeph de Galvez, *préſident.*

CONSEIL ROYAL DES ORDRES.

..... *préſident.*

CONSEIL ROYAL DES FINANCES.

Le comte de Gauſa, *préſident.*

COMMISSARIAT GENERAL DE LA CROISADE.

D. Joſ. Garcia Herreros, *commiſſaire général.*

TRIBUNAL APOSTOLIQUE ET ROYAL DES GRACES ET DES PARDONS.

D. Joſeph Garcia Herreros, *préſident.*

JUNTE ROYALE DE COMMERCE, DES MONNOIES ET DES MINES.

Le comte de Gauſa, *préſident.*

JUNTE ROYALE DES BIENS DES VEUVES.

D. Antonio Veyan y Monteagudo, *préſident.*

JUNTE ROYALE APOSTOLIQUE.

Le comte de Balazote, *préſident.*

JUNTE ROYALE DU TABAC.

Le comte de Gauſa, *préſident.*

JUNTE ROYALE DU MONT-DE-PIÉTÉ.

Le comte de Gausa, préſident.

JUNTE ROYALE DE LA LOTERIE D'ESPAGNE.

Le comte de Gausa, *préſident.*

SURINTENDANT GÉNÉRAL DES POSTES DU ROYAUME.

Le comte de Floridablanca.

JUNTE SOUVERAINE POUR LES AFFAIRES DES POSTES.

Le comte de Floridablanca, *préſident.*

JUNTE ROYALE DE CHARITÉ.

D. Raymond de Irabien, *préſident.*

TRIBUNAL SOUVERAIN DE MÉDECINE.

D. Mucio Zona, premier médecin du roi, *préſident.*

ÉTAT MAJOR DES ARMÉES D'ESPAGNE.

CAPITAINES-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

1763 Le C. de Aranda.
1770 Le marq de Croix.
1782 Le Duc de Crillon.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX *Meſſieurs*

1747 Le Duc. de Berwick.
1755 Le Comte de Priego.
1763 Le comte de Glimes.
1767 Le Comte O-Reilly.
1770 Le marq. de Vience.
Le marq. de Ruchena.
Le marq. de Baſſecourt.
D. Miguel Lopez.
Le marquis de Valle-hermoſo.
Le G. de Xerena.
D. Ant. Ricardos.
D. Manuel de Azlor.
Le marq. de Rubi.
Le D. de Oſſuna.
D. Criſtoval de Zayas.
Le Comte de Miranda.
1772 Le prince de la Riccia.
1775 D. Juan Sherlock.
1776 D. Louis de Urbina.
Le Comte del Aſalto.
1777 D. Pedro Zermeno.
D. J. Joſ. de Vertiz.
D. Victorio de Navia.
Le marq. de Grimaldo.
1779 D. Louis Nieulant.
Le Comte de Bornos.
Le Comte de Lacy.
Le vic. de la Herreria.
De Martin Alvarez.
D. Eugenio Breton.
D. Felix O-Neille.
Le D de Caſtropignano.
D. Manuel Pacheco.
D. Ladiſlas Habor.
Le marq. de la Torre.
D. Dom. Salcedo.
Le C. de Revillagigedo.

D. Diego Navaro.
D. Paſch. de Ciſneros.
D. Aug. de Jauregui.
Le Marq. de la Cannada.
Le baron Deſpangen.
1781 Le Comte de Galvez.
D. J. Man. de Cagigal.
1782 Le M. de Caza-Cagigal.
D. Oracio Borgheſe.
Le Comte de Ciſuentes.
D. Marh. de Glavez.
1783 Le marquis de Zayas.
D. Carlos de Hauregard
D. Rudeſindo Tilly.
D. Juſto Tellez.

D. Ant. Oliver.
Le marquis de Monte hermoſo.
Le marquis de Torre-Manzannal.
1784 Le C. de Caſtiglione.
Le Chevalier Paniſſera.
Le C. Arborio mella.
Le Chevalier Kalbermaten.
Le Comte de Leutron.
Le Commandeur D'Antoni.
Le Chev. de Salmour.
1759 Le marq. de Squilace, ho.

69 *Maréchaux de camp*, & 150 *Brigadiers*.

INSPECTEURS DES TROUPES. *Meſſieurs*

Le Comte de O-Reilly, *l'Infanterie.*
D. Antonio Ricardos, *la Cavalerie.*
D. Eugénio Breton, *les Dragons.*
Le Comte de Lacy, *l'Artillerie.*
D. Silveſtre Abarca, D. Francois Sabatini, D. Juan Caballero, } *les Ingénieurs.*
D. Martin Alvarez, *les Milices.*

GOUVERNEURS GENERAUX DES PROVINCES D'ESPAGNE. *Meſſieurs*

Caſtille vieille. D. Louis de Nieulant *capitaine-général.*
D. Joſ. de Anſa, *ſecrétaire.*
Arragon. ..... *capit-général.*
D. Pedro de Aranda, *ſecrétaire.*
Catalogne. Le Comte del Aſalto, *capitaine-général.*
D. Barnabé Eſpeſo, *ſecrétaire.*
Valence & Murcie. Le marq. de Croix, *capitaine-général.*
D. Fr. Mig del Val, *ſecrétaire.*
Majorque, Le comte de Ciſuentes, *capitaine-général.*
D. Galceran de Vilalba, *comm-gén.*
D. Fr. de Orrios, *ſecrétaire.*
Minorque. D. Antonio Gutierrez, *commandant.*
D. Pédro Beyermon, *ſecrétaire.*

Navarre.	D. Man. Azlor, *vice-roi & capit.-général.*
	D. Seb. Luengo, *ſecrétaire.*
Guipuzcoa.	Le marq. de Baſſecourt, *capitaine-général.*
	D. J. Joſ. Horé, *ſecrétaire.*
Andalouſie.	Le comte de O-Reilly, *capit.-général.*
	D. L. M. Granmeſon *ſecrétaire.*
Côte de Grenade.	Le marquis de Vallehermoſo, *capit.-gén.*
	D. Diego Vent. de Mérida, *ſecrétaire.*
Galice.	D. Pedro Cermeño *capitaine-général.*
	D. Diego Vent. de Mérida, *ſecrétaire.*
	D. Joach. de Forcada, *ſecrétaire.*
Eſtramadoure.	Le marquis de Caſagagigal *capit.-général.*
	D. Ped. Zérezal, *ſecrétaire.*
Madrid & ſon départ.	D. Chriſtoval de Zayas, *gouv. comm.-gen. & lieutenant-général.*
	Le cap. D. Guill. San Martin, *ſecrétaire.*
Oran en Afrique.	D. Ped. Guelfi, *commandant-général.*
	D. Louis Roel, *ſecrétaire.*
Ceuta.	Dom. Salcedo, *gouv. & lieut.-général.*
	D. Philippe Garcia, *ſecrétaire.*
Iles des Canaries.	Le mar. de la Cañada, *comm. & lieut.-gén.*
.....	*commandant en ſecond.*
	D. G. Joſ. de Los Reyes, *ſecrétaire.*

MARINE D'ESPAGNE.

1783 Dom. Louis de Cordova, *capitaine & directeur général.*

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

1757 Le M. de San Léonardo.	D. Miguel Gaſton.
1774 Le M. del Real Téſoro.	D. Ant. de Arce.
Le M. de Caſa Tilly.	1780 D. J. de Langara y huarte.
D. Man. de Guirior.	1781 D. Joſ. Solano.
D. Man. de Florez.	1783 D. Ign. ponce de Léon.
1779 D. Joſ. de Roxas.	D. Antonio poſada.
1779 D. Antonio Ulloa.	D. A. Oſorno y Herrera.
D. J. Bapt. Bonet.	D. Antonio Barcelo.
D. Ant. Rod. Valcarcel.	

CHEFS-D'ESCADRE. *Meſſieurs*

1774 D. Ad. Caudron Cantin.	1782 D. Fr. Hidalgo Cieſne-
1779 D. Juan Tomaſeo.	roes.
D. Bonav. Moreno.	D. Juan de Arooz.

Meſſieurs.

Le marquis de Médina.	D. Fr. Gil y Lemos.
D. Joſeph de Mazarredo.	D. Fr. de Borja.
D. Ant. Valdès y Bazan.	D. Franc. Moralés.
D. Antonio Vacaro.	D. Joſeph de Caſtejon.
D. Joſeph de Cordova y Ramos.	D. Félix de Texada.

41 *Brigadiers de Marine*, 125 *capitaines de vaiſſeau*, & 152 *capitaines de frégate.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

(*Voyez* l'édit de 1783, page 324.)

1429. ORDRE DE LA TOISON D'OR.

LE ROI, *chef & ſouverain de l'ordre.*

CHEVALIERS. *Meſſieurs*

1735 L'infant D. Louis.	1749 Le pr. des Aſturies.
1738 Le D. de Penthievre.	1751 Le Duc de Parme.
Le pr. Albert de Saxe	Le roi de Naples.
1745 Le D de Lauraguais.	1752 L'infant D. Gabriel.
1746 Le maréch. de Mouchy.	Le Duc d'Orléans.

1756 L'infant D. Antoine.
Le comte de Aranda.
1761 Le roi de France.
Le comte d'Artois.
Le Duc de Choiſeul.
1764 Le Comte d'Egmont.
Le Comte de Priego.
1765 Le Duc de Grimaldi.
1767 Le C. de Provence.
1771 Le M. de Santa-Cruz.
Le Duc de Uceda.
Le Duc de Medina-cœli.
Le maréch. de Duras.
1773 Le prince de Parme.
1777 Le pr. héréd. de Naples.
1780 Le Duc d'Oſſun.
Le Comte Aguilar.
Le Duc de Hijar.
Le prince de la Riccia.
Le M. de Montealegre.
Le Marquis de Ariza.
Le Duc d'Ayen.
Le Marquis d'Oſſun.
Le connétable Colonna.
Le duc de Crillon.
Le pr. Janv. de Naples.
1783. Le comte de Fernand-Nunez.
Le comte de Montmorin
Le pr. D Phil. de Parme.
Le marquis de Crillon.
L'infant d'Eſpagne.
L'infant D. Philippe.
dix colliers vacans.

MINISTRES ET CONSEILLERS DE L'ORDRE. *Meſſieurs*

Le marquis de Grimaldo, *chancelier.*
Le comte de Caſtelblanco, *greffier.*
D. Eug. de Llaguno Amirola, *roi d'armes.*

1771 ORDRE DE CHARLES III.

(*Voyez* ſur la naiſſance & la conſtitution de cet ordre, l'édit. de 1783, page 345.)

LE ROI, *chef & ſouverain de l'ordre.*

CHEVALIERS GRAND-CROIX. *Meſſieurs.*

Le prince des Aſturies.
L'Infant D. Gabriel.
L'Infant D. Antoine.
L'Infant D. Louis.
Le patriarche des Indes, *grand chancelier & prem. officier de l'ordre.*
1771 Le comte de Priego.
Le comte de Atarés.
Le marquis de Eſtepa.
Le marquis de Villena.
Le duc d'Oſſun.
Le duc de Almodovar.
Le duc del Arco.
Le duc del Infantado.
Le marq. de Belamazan.
D. Manuel Pacheco.
Le M. de Montealegre.
~~Le M. de Valdecarzana.~~
Le comte de Miranda.
Le M. de Caſtromonte.
Le duc de Hijar
Le M. de San-Leonardo.
1772 Le Roi de Naples.
Le duc de Parme.
L'Archev. de Tolede.
1773 D Joſ Doria Pamphili.
1776 Le duc de Uceda.
Le marquis de Ariza.
Le comte de Cifuentes.
Le C de Fernan-Nunez.
Le M. de Cogolludo.
D. Angel de Spinola.
1777 Le pr. héréd. de Naples.
1780 Le pr. Janv. de Naples.
Le D. de Medina-cœli
Le M. de Caſteldoſrius.
L'archevêque de Valence.
Le duc d'Alburquerque.
Le duc de Frias.
Le comte de Altamira.
Le marquis de Croix.
D. Louis de Cordova.
Le marquis de Viance.
Le duc de Crillon.
Le comte de Lacy.
1782 ~~l'Archev. de Santa-Fé.~~
1783 Le pr. héréd. de Parme.
Le pr. D. Phil. de Parme.
L'Infant d'Eſpagne.
L'Infant D. Philippe.
D. Martin Alvarez de Sotomayor.
Le comte de Macida.
Le comte de Gauſa.
D. Joſeph de Galvez.
Le C. de Floridablanca.

OFFICIERS DE L'ORDRE. *Meſſieurs*

D. Bern. del Campo, *ſecrétaire.* & en ſon abſence, D. Miguel Otamendi.
Le marquis de Ovieco, *maître des cérémonies.*
Le C. de Valdeparaiſo, *tréſor.*

MINISTRES

MINISTRES D'ESPAGNE.

PRES LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Veniſe.	Le marquis de Squilace, *ambaſſadeur.*
	D. Iſidore Martin, *ſecrétaire.*
Paris.	Le comte de Aranda, *ambaſſadeur.*
	D. Ignace de Heredia, *ſecrétaire.*
Rome.	Le duc de Grimaldi, *ambaſſadeur.*
	D. Joſ. Nic. de Azara, *agent & proc.-gén. du Roi.*
Lisbonne.	Le comte de Fernan Munez, *ambaſſadeur.*
	D. Joſeph Caamano, *ſecrétaire.*
Vienne.	Le comte de Aguilar, *ambaſſadeur.*
	D. Domingo de Yriarte, *ſecrétaire.*
Turin.	Le D. de Villahermoſa, *ambaſſadeur.*
	D. Joſ. de Ocariz, *ſecrétaire & chargé d'affaires.*
Londres.	Le duc de Almodovar, *ambaſſadeur.*
	..... *ſecrétaire.*
Gênes.	D. Juan Cornejo, *miniſtre plénipotentiaire.*
	D. Baſilio Ortiz de Velaſco, *ſecrétaire.*
Dreſde.	D. Joſeph de Onis, *miniſtre plénipotentiaire.*
La Haye.	Le comte de Sanafé, *miniſtre plénipotentiaire.*
	D. Eugene de Renovales, *ſecrétaire.*
Parme.	Le marquis de Matallana, *miniſtre plénipotent.*
	D. Benito de Agüera, *ſecrétaire.*
Naples.	Le vic. de la Herreria, *miniſtre plénipotentiaire.*
	D. Angel Trigueros, *chargé d'affaires.*
Copenhague.	D. Ig. mar. de Corral y Aguirre, *miniſtre pl.*
	D. Melchor de Pernia, *ſecrétaire.*
Stockholm.	Le comte de Güemes, *miniſtre plenipotentiaire.*
	D. Guillaume Courtois, *ſecrétaire.*
Pétersbourg.	Le marquis de la Torre, *miniſtre plénipotent.*
	D. Miguel-Joſ. de Aſanza, *ſecrétaire.*
Berlin.	D. Simon de las Caſas, *miniſtre plénipotentiaire.*
	D. Joſ. Bermudez de Caſtro, *ſecrétaire.*
Florence.	D. Fr. Monino, *miniſtre plénipotentiaire.*
	D. Fr. Vernaccini, *ſecrétaire.*
Conſtantinople.	D. J. de Bulini, *miniſtre plénipotentiaire.*
	D. Joſ. de Buliñi, *ſecrétaire.*

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

ACADEMIE ROYALE D'ESPAGNE.

Le Marquis de Santa Cruz, *directeur perpétuel.*
D. Manuel de Lardizaval, *ſecrétaire.*

ACADÉMIE ROYALE DE PÉINTURE, DE SCULPTURE ET D'ARCHITECTURE.

Le comte de Floridablanca, *protecteur.*
Le mar. de la Florida-Pimente, *vice-protecteur.*
D. André de la Calleja, *directeur général.*
D. Antonio ponz, *ſecrétaire.*

SOCIETE ROYALE & ECONOMIQUE DES AMIS DU PAYS.

D. Pablo Ferrandiz Bendicho, *directeur.*
D. Gaſp. Melchor de Jovellanos, *ſecond directeur.*
D. Joſ. de Guevara Vaſconcellos, *cenſeur.*
D. Joſ. Fauſtino Medina, *ſecrétaire.*
D. Joſ. Manuel de Bannos, *contrôleur.*
D. Joſ. de Almarza, *tréſorier.*

ACADÉMIE *royale du Droit eſpagnol & public, établie à San-Iſidro el Réal.*

D. Miguel de Galvez, *préſident.*
D. Antonio de Villa Urrutia, *ſecrétaire.*

ACADÉMIE *royale des ſacrés canons, de la liturgie, de l'hiſtoire & de la diſcipline eccléſiaſtique.*

D. Pédro Joſeph Perez Valiente, *protecteur.*
D. Alonſo Camacho, *préſident.*
D. Paſchal Quilez y Talon, *ſecrétaire.*

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

D. Mucio Zona, *préſident.*
D. Joſ. Burunda, *vice-préſident.*
D. Juan Gamez, *ſecrétaire.*
D. Caſim. Gomez Ortega, *ſecrétaire pour la correſpondance étrang.*

ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE LATINE.

D. Alfonſe Gomez Zapata, *directeur.*
D. Manuel Benavente *examinateur.*

D. François Torrecilla, *examinateur.*
D. Angel Vazquez Millan, *examinateur.*
D. Man. Cécilio Saiz, *ſecrétaire.*

GRAND BIBLIOTHECAIRE DU ROI.

D. Franç. Perez Bayer, *precepteur des infans.*

CABINET ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE.

D. Pédro Franco Davila, *directeur.*
D. Eugenio Izquierdo, *vice-directeur.*

JARDIN ROYAL DES PLANTES.

D. Mucio Zona, premier médecin du Roi, *intendant.*
D. Joſ. Perez Caballero, *ſous-directeur.*
D. Caſimiro Gomez Ortega, *premier profeſſeur.*
D. Antonio Palau, *ſecond profeſſeur.*

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES D'ESPAGNE.

Meſſieurs

		Revenus.
Tolede, ...	Fr. de Lorenzana.....	2000000 liv.
Cordoue, ...	D. Barh. Yuſta Navarro....	150000
Cuenca, ...	Ph. Ant. Solano.....	170000
Siguenza, ...	J. Diaz de la Guerra.....	150000
Jaen, ...	Aug. Rubin de Cevallos...	150000
Ségovie, ...		60000
Carthagéne, ..	Man. Rub. de Celis.....	80000
Oſma, ...	B. Ant. Calderon.....	90000
Valladolid, ..	Ant. Joach. de Soria.....	55000
Seville, ...	D. Alonſo Marco de Llanes.	400000
Malaga, ...	.....	160000
Cadix, ...	Joſ. Eſcalzo y Miguel.....	45000
Canaries, ...	P. Joa. de Herrera.....	40000
Zeuta, ...	Fr. Diego Martin.....	30000
Compostelle,	Sebaſtien Malvar.....	150000
Salamanque, ..	.....	80000
Tuy, ...	Fern. de Angulo.....	40000
Avila, ...	Chriſt. Thom. de Torrecilla.	10000
Coria, ...	J. Joſ. Garcia Alvaro.....	90000
Plaſencia, ...	Joſ. Gonz. Laſo.....	200000
Aſtorga, ...	Fr. Ant. Lopez.....	45000
Zamora, ...	Man. Ferrer.....	60000
Orans, ...	Péd. de Quevedo y Quintano.	46000
Badajox, ...	Fr. Alonſo de Solis y Grajera.	60000

		Revenus.
Mondonedo, ..	Fr. Quadrillero.....	18000 liv.
Lugo, ...	Fr. Armana.	12000
Ciudad Rodrigo,	Al. de Molina Santaella....	45000
Exem. { *Léon*..	Cayet. Quadrillero.....	46000
Exem. { *Oviedo.*	Aug. Conz. Piſador.....	40000
GRENADE, ...	Ant. George Galban.....	150000
Guaaix, ...	B. de Lorca.....	36000
Almeria, ...	Fr. Ant. Rodriguez.....	20000
BURGOS, ...	Joſ. Xav. Rod. de Arellano.	140000
Pampelune, ...	.....	100000
Calahorra, ...	J. Luelmo y Pinto.....	80000
Palencia, ...	Joſ. L. de Mollinedo.....	82000
Santander, ...	.. ..	....
Tudele, ...	Fr. Ramon de Larumbe....	....
TARRAGONE, ..	.....	80000
Barcelone, ...	Gav. de Valladares y Meſia.	35000
Gerona, ...	Th. de Lorenzana.....	12000
Lerida, ...	Jer. Mar. de Torres.....	35000
Tortoſe, ...	Péd. Cortès.	60000
Vich, ...	Fr. Veyan y Mola.....	20000
Urgel, ...	.....	70000
Solſone, ...	Fr. Raph. de Laſala.....	15000
Ibize, ...	Man. de Abbad y Laſiera...	....
SARAGOSSE, ..	Aug. de Lezo Palomeque...	150000
Hueſca, ...	Paſc. Lopez de Eſtaun.....	45000
Barbaſtro, ...	J. Man. de Cornel.....	30000
Xaca, ...	Fr. Jul. de Gaſcuena.....	....
Tarazona, ...	Joſ. Laplana y Caſtillon...	80000
Albaracin, ...	Joſ. Conſt. de Andino.....	42000
Teruel, ...	Roc. Mart. Merino.....	45000
VALENCE, ...	Fr. Fab. y Fuero.....	160000
Segovie, ...	Laur. Gomez de Haedo....	80000
Orihuela, ...	Joſ. Tormo.....	40000
Majorque, ...	Péd. Rubio Benedicto.....	50000

1139. PORTUGAL. *Catholique.*

Sommaire Chronologique. Commencement du royaume de Portugal 1139 : jonction de partie du royaume des Algarves 1188, & d'autre partie 1249 & ans ſuivans ; extinction de la ligne légitime des rois, 1383 ; bulle du Pape portant permiſſion de ſubjuguer l'empire de la Chine & tous autres royaumes barbares des indes, 1454 ; autre bulle de partage entre l'Eſpagne & le Portugal, en vertu de laquelle le Portugal a dans ſa part toutes les indes orientales, 1493 ; conquête de la côte Orientale de l'Ethiopie, & des iſles de Quiloa, Mozambique & autres, 1498 & années ſuivantes ; jonction du royaume à celui d'Eſpagne, Août & Septembre 1580 ; élévation de la maiſon de Bragance ſur le trône par droit de ſucceſſion d'une héritiere légitime, 1 Décembre 1640 ; bulle du Pape qui octroie & affecte au Roi de Portugal le titre de *Roi très-fidele*, 23 Décembre 1748. Erection du ſiege de Lisbonne en Patriarchat, 1716.

Climat. Ce Royaume, le plus occidental de l'Europe, jouit d'un climat plus tempéré que l'Eſpagne, quoique ſous les mêmes paralleles, parce que les diverſes parties qui le compoſent, ſont moins éloignées de la mer. L'air y eſt rafraîchi, pendant l'été, par un vent de mer qui le purifie : dans quelques provinces, il pleut preſque continuellement pendant cinq mois. Quelquefois l'hiver y eſt rigoureux : on n'y fait cependant du feu que dans les cuiſines. Dans les mois de ſéchereſſe on éprouve de fréquents ouragans qui élevent des nuages de pouſſiere. Le jour alors eſt chaud, mais la nuit eſt fraîche. Rarement le tonnerre ſe fait entendre. La terre y eſt couverte de verdure, toute l'année ; & l'on y voit des roſes dans le mois de Décembre. Ses champs ſont naturellement très-fertiles ; & ils produiſent le meilleur blé de l'europe. Ils ne ſuffiſent cependant pas à nourrir la moitié des habitans. On leur apporte du blé des açores, de la mer Baltique, de la france, & ſur-tout de l'Angleterre.

Productions. Le territoire du Portugal eſt parſemé de montagnes dont quelques-unes ſont riches en Mineraux, en argent, en cuivre, en étain, en plomb, en fer, en vif-argent, & en pierres précieuſes, telles que des turquoiſes & des hyacinthes. Les richeſſes que les Portugais tirent du Bréſil, ne leur permettent pas de fixer leurs regards ſur celles qu'ils ont chez

eux. Ils n'exploitent que les mines de fer, de plomb, d'étain & d'alun. Ils négligent les Pierres cianées qu'ils trouvent près de Boba, dans l'Alentijo pour les emeraudes qui leur reſſemblent. Il en eſt de très-beaux dans les montagnes d'Eſtrémos; il en eſt dans les environs de Lisbonne, qui ſont du plus beau noir & très-nettes. Près de Cintra, on trouve des aimans; & ſur les côtes de Sétubal, de l'Ambre. On y voit différents marbres, & ſur la montagne d'Alcantara, près de Lisbonne, eſt une caverne de ſalpêtre aux environs de laquelle on trouve du Satyrion. On voit en Portugal une plante, dont la fleur de pluſieurs couleurs imite ſi bien une mouche, que l'on craint de la cueillir. Les herbes odoriférantes y abondent, ainſi que celles qui ſervent à la teinture. Le miel y eſt blanc, d'une odeur douce; on en recueille dans les bois, dans les campagnes, celui-ci eſt le meilleur; celui-là eſt encore plus agréable que dans les autres pays d'Europe. On connait les citrons & les oranges de Portugal; ces fruits ſont originaires de la Chine. On y recueille des figues, des amandes, des dattes &c. Il y a de bons pâturages. En général, le bétail n'y eſt pas beau; la laine du mouton y eſt belle, quoiqu'inférieure à celle d'Eſpagne. Les chevaux ſont petits, mais courent avec légéreté. On y éleve beaucoup d'ânes.

Revenus. Les revenus de la couronne conſiſtent dans les biens héréditaires de la maiſon de Bragance, dans les domaines conquis par les Portugais, dans les péages, les impôts de la douane, la ferme du tabac du Bréſil, la fabrication des monnoies, la bulle des indulgences que tous les trois ans le Pape accorde au Roi, les grandes maîtriſes dont ce Prince eſt revêtu, les dixmes ſur le clergé hors du Royaume, le cinquieme dénier lévé ſur l'or du Bréſil, dans la ferme des diamans du Bréſil & dans la confiſcation des biens des criminels.

MONNOIES DE PORTUGAL,

Comparées à celles de France.

L'Écu de 3 liv. de France vaut intrinſequement 480 reis; mais ſa valeur varie au change; & à Lisbonne on donne ordinairement environ 445 reis pour l'écu de 3 liv.; néanmoins l'évaluation ſuivante ſera faite valeur intrinſeque, qui eſt plus facile à calculer.

MONNOIES EFFECTIVES.

ESPECES D'OR.

Noms Portugais	Noms Français	val. en reis.	val. arg. Fr. liv.	f.	d.
Cinco Moedas.	Cinq monnoies.	24,000	150	0	0
Doze mil reis.	Douze mille reis.	12,000	75	0	0
Moeda de ouro.	Monnoie d'or.	4,800	30	0	0
Meya moeda.	Demi-monnoie.	2,400	15	0	0
Quartinno.	Un quart.	1,200	7	10	0
Peça dobrada.	Double piece.	12,800	80	0	0
Huma peça.	Une piece.	6,400	40	0	0
Tres mil duzentos.	Trois-mille deux cent reis.	3,200	20	0	0
Deze a seis testoens.	Seize testons.	1,600	10	0	0
Oito testoens.	Huit testons.	800	5	0	0
Cruzado novo de ouro	Cruzade neuve d'or.	480	3	0	0
Cruzado.	Cruzade vieille.	400	2	10	0

ESPECES D'ARGENT.

		reis.	liv.	f.	d.
Cruzado novo.	Cruzade neuve.	480	3	0	0
Doze vintems.	Douze vingtaines.	240	1	10	0
Seis vinteins.	Six vingtaines.	120	0	15	0
Tres vinteins.	Trois vingtaines.	60	0	7	6
Hum vinteins.	Une vingtaine.	20	0	2	6
Toſtao.	Teſton.	100	0	12	6
Meio Toſtao.	Demi-Teſton.	50	0	6	3

Nota. Il faut obſerver que chaque piece d'or ou d'argent paye un cinquieme de moins que ſa valeur courante : par exemple, la plus groſſe piece d'or qui dans le commerce vaut 24000 reis, ne paye, & n'a de valeur réelle que 20,000 reis, & ainſi des d'autres.

La maniere de dreſſer les comptes en Portugal, eſt par reis & cruzade; la cruzade vaut 400 reis.

Lisbonne change ſur les places ſuivantes, &

donne,		*pour recevoir,*
Sur Amſterdam.	1 cruſ. de 400 rées.	47 den. de gs. bc. pl. ou m. à uſ. de 2 mois de date.
Cadix & Madrid.	2410 rées. pl. ou m.	1 doublon de 32 rx. de plat. à uſ. de 15 jours de vue.

donne ;		*pour recevoir* ;
Gênes.	724 dito pl. ou m.	1 piaſtre de 115 ſous h. de bc. à uſ. de 3 mois de date.
Livourne.	730 dito. pl. ou m.	1 piaſtre de 8 rx. à uſ. de 3 mois.
Londres.	1000 dito.	67 den. ſterl. pl. ou m. à 30 jours de vue.
Paris.	466 dito. pl. ou m.	1 écu de 60 ſols, à uſance de 60 jours de date.

Les uſances des Lettres-de change d'Eſpagne ſont de quinze jours de vue ; de Londres, de trente jours de vue ; de Hollande & d'Allemagne, de deux mois de date ; de France, de ſoixante jours de date ; d'Italie & d'Irlande, de trois mois de date.

Il y a ſix jours de grâce accordés aux lettres-de-change des pays étrangers, quand elles ſont acceptées ; celles qui ne ſont pas acceptées, doivent être payées le jour de leur échéance.

Les lettres-de.change des états de la reine en Europe, Aſie, Afrique ou Amérique, ont quinze jours de grâce.

Il eſt d'uſage que les lettres-de-change ſe payent en or ; mais ſi l'on offre le payement en argent, on ne peut pas le refuſer.

La proportion de l'or à l'argent eſt ici d'un à 15 $\frac{4613}{5925}$.

MAISON ROYALE,

Reine. MARIE-Françoiſe-Elizabeth de Portugal, née 21 Déc. 1734, Reine de Portugal & des Algarves 24 Février 1777, mariée 6 Juin 1760, à ſon oncle.

Roi. Don Pierre, né 5 Juillet 1717.

Fils. Joſ.-Fr.-Xavier, prince du Bréſil, né 21 Août 1761. marié 21 Février 1777, à

M.-Fr.-Bened. ſœur de la reine, née 25 Juillet 1736, à

J.-M.-L.-Joſ.-Fr.-Xav. de P. Ant.-Dom.-Raph. frère du pr. du Bréſil, né 13 Mai 1767.

Fille. M.-Ant.-Vict.-Joſ.-Xav. de P.-Ant.-J.-Dom.-Gab. ſœur du pr. du Bréſil, née 15 Décembre 1768.

Sœur. N.-Ant.-Fr.Joſ.-Rite-Jean de Portugal, nièce du Roi, née 8 Octobre 1736.

CONSEILS GÉNÉRAUX.

Il y a pluſieurs conſeils en Portugal, où ſe traitent les affaires de l'état : les principaux, ſont le conſeil d'état proprement dit, le conſeil de guerre, le conſeil des finances, le conſeil des Colonies, le conſeil de la Marine & celui de la Juſtice. Tous les autres ne ſont qu'une émanation de ces quatre tribunaux, & ils leur ſont ſubordonnés.

CONSEIL D'ETAT.

Les Evêchés, les gouvernements, les vice-royautés, les ambaſſades, les miniſtres, les alliances, les grands mariages, la paix, la guerre ſont du departement de ce conſeil. La reine y préſide ; enſuite vient le roi ſon époux ; puis le cardinal de Cunha, archevêque d'Evora, le marquis d'Anjeja, don Antoine d'Andrade de Enderrabedes, grand-chancelier du royaume, le vicomte ponte de Lima & 3 ſecrét. d'état qui ſont,

Meſſieurs,

1770. D. Martin de Mello è Caſtro, *pour le départ. de la mar. de la guerre, du domaine royal & des conquêtes.*
1774. D. Agnés de Saa è Mello, *pour le départem. des affaires étrangeres.*
1777. Le vic. de Villanova d'Acerviera, *pour le depart. des affair. intérieures du royaume.*

CONSEIL DE GUERRE.

Ce conſeil eſt compoſé de quatre conſeillers d'état, d'un ſecrétaire qui, pour l'ordinaire, eſt en même tems ſecrétaire d'état au département de la guerre. Ils veillent ſur les forteresſes, les arſenaux, les hopitaux, l'artillerie, le logement des gens de guerre, & ſur differents officiers des provinces ; la nomination de tous les officiers des troupes, depuis le ſergent juſqu'au capitaine, leur appartient.

DÉSEMBARGO DE PAÇA, *ou* CONSEIL DU PALAIS.

Ce conſeil, ſemblable à celui de Caſtille, établi en Eſpagne, eſt le tribunal ſuprême auquel reſſortiſſent tous les autres tribunaux du royaume. Il conſiſte en un préſident, 10 conſeillers qu'on appele Déſembargadores, de 5 ſecrétaires de la chambre,

d'un tréſorier & de pluſieurs huiſſiers. Le préſident eſt en même tems juge ſouverain de la police.

1777. Le comte de Valderies, *préſident.*

1776. D. Ant. d'Andrade de Enderrabedes, *gr. chancelier.*

CONSEIL D'ETAT PRIVÉ.

Dans les cauſes civiles & criminelles, ce conſeil ſe diſtribue en deux chambres, en celle *da ſupplicaçao*, ou conſeil de requêtes, & en celle appellée *la caſa da civil relaçao*, ou conſeil de la juſtice. Ces deux cours jugent en dernier reſſort, & par appel des tribunaux des provinces, toutes les cauſes qui excedent la ſomme de 150000 rées en biens- immeubles & 300000 en biens-meubles. Chacune de ces chambres eſt encore ſous-diviſée en deux juriſdictions. L'une, pour les requêtes, comprend 39 conſeillers, & l'autre, qui a pour objet les affaires civiles, eſt compoſée de 24 conſeillers.

Le cardinal de Cunha, *préſident de la Relaçao.*

CONSEIL DES FINANCES.

Ce conſeil a l'adminiſtration des revenus de l'état, ſelon les divers départements qui le compoſent. Ces départements ſont celui de Portugal & du royaume d'Algarves; celui d'Afrique, celui des Indes & des flottes. A ce conſeil reſſortiſſent trois autres tribunaux, ſavoir, la chambre des comptes, celles des douanes & celle du commerce.

1777 Le comte d'Arambuja, *préſident.*

1777 Le m. d'Anjeja *ſurintendant des finances.*

1777 Le comte da Cruz, *chanc. du conſeil des finances.*

CONSEIL DES COLONIES.

1777 M. le comte d'Acunha, autrefois vice-roi du Bréſil, *préſident.*

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT.

La Secrétairerie d'état comprend deux departements; celui des graces & celui des expéditions. La nomination aux emplois civils; celle aux officiers militaires, du lieutenant colonel au capitaine, les diſpenſes, les commandeurs, les juges, les graces, les penſions, les legs pieux, les paſſe-ports, ſont de ſon reſſort. Le ſecretaire des ſignatures preſente au monarque toutes les patentes, proviſions, tous les arrêts, tous les brévets que les tribunaux adreſſent au prince pour qu'il les ſigne.

MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT, Meſſieurs

Le cardinal de Cunha, *conſeiller d'état & du cabinet.*
Le vic. de Villanova d'Acevviera, *pour le départem. des affaires étrangeres.*
D. de Saa è Mello, *pour la guerre & les affaires étrangeres.*
D. Emello è Caſtro, *pour la marine & les colonies.*

PRINCIPAUX-OFFICIERS DE LA COURONNE, *Meſſieurs*

1779 Le c. de Sambuja, *gouv. de Lisbonne & de l'Eſtramad.*
1774 Bar. da Coſta, *ſurint. & inſp. gen. de la fond. des can.*
1781 Le m. d'Anjeja, *grand-amiral du royaume.*
1777 Le gen. Lian, *ſurintendant des ports & de la marine.*
1779 D. L. de Vaſconcellos di Gaſtellmelhor, *gouv. du Bréſil.*
1779 D. Fred. de Souza Calharis, *gouv. de Goa.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

1147. ORDRE D'AVIS, *ou* D'AVIA.

(*Voyez l'édition de* 1783, page 316.)

LA REINE, *grand-maître.*

1318. ORDRE DE CHRIST.

(*Voyez l'édition de* 1783, page 319.)

LA REINE, *grand-maître.*

1320. ORDRE DE S. JACQUES DE L'ÉPÉE.

(*Voyez l'édition de* 1783, page 319.)

LA REINE, *grand-maître.*

ACADÉMIE DE MARINE.

La reine ayant créé, par une Ordonnance du 14 Décembre 1782, une compagnie de 48 gardes-marine, a fondé enſuite une académie pour leur inſtruction; pluſieurs chaires ont été ſucceſſivement ouvertes dans cette académie, le 22 Mars 1783, pour le deſſin, l'architecture navale, la théorie des manœuvres, le maniement des armes, & les évolutions de l'infanterie; le 25 Juin, celle de mathématiques, & le 2 Juillet une derniere de langue françaiſe.

1783. Le marquis d'Angreda, capitaine-général-inſpecteur des armées navales, *directeur.*

1783. Le comte de Saint-Vincent, maréchal-de-camp, avec exercice dans la marine, *vice-directeur.*

MINISTRES RESIDENTS

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Copenhague.	Guedes de Miranda, *envoyé extraordinaire.*
La Haie.	D. J. Almeida y Noronha, *miniſtre plénipot.*
Londres.	Le ch. Pinto, *envoyé extraordinaire.*
	Friére, *chargé d'affaires.*
Madrid.	D. François de Souza, *ambaſſadeur.*
Naples.	De Sa, *miniſtre plénipotentiaire.*
Paris.	Le comte de Souza Cotinho, *ambaſſadeur.*
Pétersbourg.	D'Horta Machado, *envoyé extraordinaire.*
Rome.	D. Diego de Noronha, *miniſtre plénipotent.*
	Pagliarini, *agent.*
Turin.	D. Rodrigue de Souza Cotinho, *miniſtre plén.*
Vienne.	Le comte d'Oeynhauſen, *miniſtre plénipot.*
Amſterdam.	Gildemeſter, *conſul-général.*

1130. DEUX SICILES *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Commencement du duché de Pouille & de Calabre 1059; & du royaume de Sicile, tant en l'Iſle de ce nom que dans le continent de Naples, 1130; dévolution de droit au royaume de Jeruſalem, 1223; diviſion de celui de Sicile en deux royaumes de même nom, 1282;

& reunion des mêmes royaumes, 1503; diplôme contenant ceſſion de l'un & de l'autre, avril 1734; entrée ſolemnelle à Naples, même mois, & à Capoue 22 décembre ſuivant; ſacre & couronnement à Paleme en ſicile, 3 juillet 1735; inveſtiture des deux royaumes accordée par le Pape, 5 mai & 28 Juin 1738.

Vice-roi de Sicile. La premiere place de l'état, en Sicile, eſt celle de vice-roi. Sa miſſion a pour objet de remplacer la perſonne du roi dans tous les tribunaux dont il eſt le préſident né. Cette place a été inſtituée en 1408, en faveur de la reine Blanche, fille du roi Charles de Navarre, par ſon mari Martin le jeune, & confirmée enſuite par Martin II. dit le vieux, père du premier. Long-tems cette charge eminente fut conferée à vie; mais Ferdinand le Catholique en reſtraignit la durée à trois ans, après leſquels il nommait un autre ſujet, ou confirmait l'ancien; & cet uſage ſe pratique encore aujourd'hui. Dès l'an 1065, le comte Roger avait établi une place ſemblable, ſous le nom de vicaire ou préſident. En 1568, Philippe II. ayant réformé le gouvernement de ce royaume, ce prince confirma l'autorité des vice-rois, & réſerva le titre de préſident à l'officier qu'un vice-roi mourant nomme pour le remplacer, juſqu'a ce que ſa charge ſoit remplie par le ſouverain. Il arriva, à ce ſujet, une aventure qui donna lieu à cet établiſſement. Le comte de Los Rivos, vice-roi ſous Philippe II. ſentant approcher ſa dernière heure, nomma ſa femme vice-roi de l'Iſle. Le comte etant mort, ſa femme entra en charge; mais la Cour de Madrid, bien-tôt inſtruite de cette diſpoſition bizarre, publia un édit foudroyant contre cette diſpoſition, fit effacer des faſtes des vice-rois l'épouſe du feu gouverneur, & exclut à jamais les femmes de cette place, ſous prétexte que la faibleſſe de ce ſexe le rendait incapable de remplir un emploi auſſi important. Il declara alors qu'à l'avenir le ſucceſſeur du vice-roi mourant ne pourrait prendre d'autre titre que celui de préſident.

Ce grand officier commande toutes les forces de l'état; il eſt lieutenant & capitaine général du royaume; il preſide à la juſtice, à l'annone, au tréſor public, à tous les tribunaux, à toutes les juriſdictions, & il exerce partout l'autorité ſouveraine, en l'abſence du roi. Il remplit les fonctions de legat à *Latere*, titre attaché au royaume de Sicile, accordé par le Pape Urbain II. au comte Roger, de qui ce pontife avait reçu des ſervices eſſentiels. Dans les jours de cérémonie, l'Archevêque de Palerme ſuivi des evêques, en habits pontificaux, le reçoit à la porte de la cathedrale, & lui préſente l'eau benite. Pen-

dant les ceremonies de la chapelle, le vice-roi eſt aſſis ſur un ſiege plus élevé que l'archevêque, du côté de l'évangile, tandis que le premier eſt placé du côté de l'épître. Il a le droit de faire deux fois par an, à pâque & à noël, la viſite des priſons publiques; & alors, accompagné de toute la pompe de la majeſté royale, aſſiſté du grand conſeil, il decide du ſort de tous les priſonniers qui ſont obligés de ſe préſenter l'un après l'autre aux piés du trône. Il depend même alors de lui de faire grace à qui bon lui ſemble. Cet officier jouit auſſi du droit de faire grace à tous ceux que la grande cour condamne à mort; il nomme à tous les emplois publics des villes, tels que ceux de capitaines, préteurs, ſenateurs, jurés, juges, & divers autres officiers civils du royaume; il eſt ſeulement aſſujetti à déſigner trois ſujets pour chaque place, parmi leſquels le roi choiſit, mais dont il nomme ordinairement le premier en liſte. Tous les regiments, etrangers ou nationaux, qui ſe trouvent en garniſon dans l'île, reçoivent l'ordre de lui, & ſont obligés de monter la garde au palais de Palerme où il fait ſa reſidence. La compagnie des hallebardiers royaux eſt aſſujettie au même ſervice. Cependant, le capitaine de cette compagnie proteſte toujours qu'il ſert le roi, & non le vice-roi; mais cette proteſtation frivole ne nuit pas au ſervice. Le revenu des vice-rois eſt d'environ deux cents mille livres de notre monnoie. Ils jouiſſent de plus de tous les revenus caſuels qui appartiennent à la dignité ſuprême. Pour éviter les déſordres qui ſeraient la ſuite des vues particulieres, & la partialité que l'on aurait à craindre de la part d'un Sicilien, la loi ne permet pas de choiſir cet officier parmi les habitans de l'île.

MONNOIES DE NAPLES,

comparées à celle de France.

Monn. de Naples.	*Monn. de France.* liv.	ſols.	den.
L'once de Sicile.	12	12	0
L'écu de Sicile.	5	0	9 $\frac{9}{7}$
La pièce d'argent de 10 carlins.	4	4	
Le demi-écu.	2	10	4 $\frac{4}{7}$
La pièce de 2 carlins.	0	16	9 $\frac{9}{7}$
La pièce de 26 grains.	1	1	10 $\frac{2}{7}$
Celle de 13 grains.	0	10	11 $\frac{5}{7}$
Le ducat de change.	4	4	0
Le carlin.	0	8	4 $\frac{4}{7}$
Le grain.	0	0	10 $\frac{2}{13}$
24 grains ſont environ.	1	0	0

Naples change ſur les places ſuivantes &

donne		*pour recevoir,*
Sur Amſterd.	1 ducat di regno.	76 gros de bc. plus ou moins
Bari.	99 dito plus ou moins.	100 ducati di regno, à uſance de 15 jours.
Gênes.	100 dito pl. ou m.	90 piaſtres de 115 ſols h. de bc. pl. ou m. à uſ. de 22 j. de vue.
Lecce.	99 dito pl. ou m.	100 ducati di regno, à uſ. de 15 jours de vue.
Livourne.	114 dito pl. ou moins.	100 piaſtres de 8 réaux à uſance de 15 jours de date.
Londres.	1 dito.	40 den. ſterl. plus ou moins.
Rome.	120 dito pl. ou m.	100 écus romains à uſ. de 20 jours de date.
Veniſe.	116 dito pl. ou moins.	100 duc. de bc. à uſ. de 15 jours. de l'acceptation.

Les uſances des lettres-de-change de Rome, ſont de 8 jours de vue; de Florence, de 20 jours de date ou 15 jours de vue; de Veniſe, de 15 jours de l'acceptation; de Gênes & de Livourne, de 22 jours de vue; d'Eſpagne, de 2 mois de date.

Il y a trois jours de grâces accordés; & le troiſieme il faut que le payement ou le protêt ſe faſſe.

A Naples il y a pluſieurs banques; les principales ſont: 1°. *la banque du S. Eſprit;* 2°. celle *des pauvres:* 3°. celle *de la piété.;* 4°. celle *de S. Elie;* 5°. celle *de S. Jacques.*

Toutes les lettres-de-change & d'autres payements dont le montant paſſe les 10 ducats, doivent ſe payer par une de ces banques, ſous peine de nullité. C'eſt par cette raiſon que les négocians, les banquiers, les marchands & les particuliers y mettent leurs fonds; & pour reconnaiſſance, on leur délivre un papier timbré nommé *madre-fede*, ſur lequel eſt marqué le nom du particulier & la ſomme qu'il a miſe en banque, qui ſert, pour ainſi dire, de compte courant entre la banque & le propriétaire.

Les payements des lettres-de-change en banque, ſe font le ſamedi de chaque ſemaine, excepté les lettres à vue, qui doivent être payées à leur préſentation; l'acceptant donne une aſſignation au porteur de la lettre ſur une banque, dans laquelle il ſpécifie la ſomme, le tireur & les endoſſements de la lettre; la banque marque enſuite la forme ſur le *madre-fede*, & le teneur de la terre en eſt débité en banque, ou peut recevoir de l'argent comptant tel qu'il le trouve à propos.

MAISON

MAISON ROYALE.

FERDINAND IV, Infant & fils du roi d'Eſpagne, né 12 Janv. 1751, roi 5 Oct. 1759, marié 7 Avril 1768, à

Reine. Marie-Charlotte Louiſe de Lorraine, ſœur de l'empereur, née 13 Août 1752.

Fils. François-Janvier-Joſeph, né 19 Août 1777.
Charles-Janvier-François, né 25 Avril 1780.

Filles. Marie-Thérèſe, née 6 Juin 1772.
Marie-Anne-Joſéphine, née 23 Nov. 1775.
Marie-Chriſtine, née 17 Janvier 1779.
Marie-Amélie, née 26 Avril 1782.

CONSEIL D'ÉTAT.

LE ROI.

Meſſieurs

Le prince di Campoſiorito.
Le marquis della Sambuca.
Le marquis Demarco, *honoraire.*

SECRÉTAIRES D'ETAT. *Meſſieurs*

Le marquis della Sambuca, *premier ſecrétaire d'état, la maiſon royale, les domaines, les poſtes, les ſpectacles, &c.*
Le marquis Demarco, *les graces, la juſtice & le clergé.*
Le chevalier Acton, *la guerre & la marine.*
Le prince di Cimitile, *préſident du conſeil ſouverain des finances & directeur des finances de la couronne, avec les honneurs & les privileges de ſecrétaire d'état.*

CONSEIL SOUVERAIN DES FINANCES. *Meſſieurs*

Le prince di Cimitile, *préſident.*
Le prince di Migliano, *conſ. hon., avec voix délibérative.*
D. Ferdinand Corradini, *conſ. & directeur-gén. des douanes.*
D. Philippe Mazzocchi, *conſ. & chargé de la direction des tribunaux relatifs aux douanes.*
2 *Aſſeſſeurs & 4 Commiſſaires.*

JUNTE SUPRÊME DES ABUS. *Meſſieurs*

Le prince di Campoſiorito.
Le marquis della Sambuca.
Le marquis Demarco.
Le prince di Cimitile.

Le marquis D. Baltazar Cito.
Le marquis Cavalcanti.
Le marquis Pa rizi.
Le confeſſeur du Roi.
Le grand chapelain, *aumônier.*
D. Diodato Targiani.
Le marquis Granito.
D. Dominique Potenza, } *commiſſaires.*
Le duc di Torito, }
D. Nicolas Veſpoli, *av. gén.*
D. Gaëtano Carcani, *ſecrétaire.*

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE. *Meſſieurs*

Grand connétable, D. Philippe Colonna, duc di Tagliacozzo, & prince di Palliano.
Grand juſticier, D. Proſper Marie de Guevara, duc di Bovino.
Grand chambellan, D. Thomas d'Avalos, marquis del Vaſto.
Grand amiral.....
Grand protonotaire, D. Barthel. di Capua, prince della Riccia.
Grand chancelier, D. Franç. Marin Marie Caracciolo, prince d'Avellino.
Grand Sénéchal, D. Gregoire Caracciolo, prince di S. Buono.

MAISON DU ROI ET DE LA REINE. *Meſſieurs*

Grand majordome, Le prince di Belmonte Pignatelli.
Grand écuyer, le duc di Termoli.
Somigliere del corpo, le prince di Butera.
Capitaine des gardes, le prince di Stigliano.
Grand veneur, le prince di Tarſia.
Capitaine des hallebardiers, le prince di Colubrano.
Premier écuyer du Roi, le duc di Gravina.
Grande chambellane de la Reine, la ducheſſe d'Andria Guevara.
Grand Majordome de la Reine, le prince della Scalca.
Grand écuyer de la Reine, le prince di Santo Buono.
Premier écuyer de la Reine, le prince della Roccella.
Gouvernante des princes & princeſſes, la princeſſe di Cariati Caracciolo.
Sous-gouvernante, la marquiſe Iſaſtia.

ETAT MAJOR DES ARMÉES.

Le prince di Campoſiorito & Jaci, *Capitaine-général.*

LIEUTENANS GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

D. Jean Bapt. Bigotti.
Le marquis Arezzo.
Le comte Marazzani, *retiré*.
Le comte D. Stratti Gicca.
Le prince di Stigliano.
Le chevalier D. Thomas Ruffo.
Le chevalier D. Amato Poulet.
Le prince di Belmonte Pignatelli.
Le chevalier D. Joac. de Fons de Viela.
D. François Pignatelli des Princes de Strongoli.
Le chevalier D. Jean Rocca.
20 *Maréchaux de camp*, & 35 *Brigadiers*.

MARINE.

Bataillon royal des volontaires de la Marine, & *Eſcadre royale des Galiotes*, *au ſervice particulier du Roi.*

Commandant-général, Le Roi.
Second commandant, le prince héréditaire.
Commandant-gouverneur, le duc di Gravina.
Second commandant, le prince di Alliano.
Premier major, le prince di San Severo.
Second major, le duc della Salandra.

CAPITAINES. *Meſſieurs*

Le duc di Gravina.
Le prince di Ardore.
Le prince della Cattolica.
Le duc di Caſſano.
Le duc della Regina.
Le prince di Migliano.
Le prince di Marſico-Nuova.
Le chevalier D. Gaëtan Ventimiglia.
Le prince di Raffadale, *aggregé*.

ETAT MAJOR ACTUEL DE LA MARINE. *Meſſieurs*

Commandant général de la Marine royale & des forces maritimes,
Le Bailli D. Paſchal Borras.
Inſpect. général des arſenaux, le commandeur D. Domin. Peſcara.
Inſpect. des bataillons de la Marine, D. François Ategui.
Sous-inſpecteur des armemens, D. Girolamo Bologna.
Sous-inſpect. des conſtructions, D. Roſalbo Quattromani.

Commandant de l'artillerie.....
Commandant du bataillon de la Marine, D. Saverio Farias.
Commandant de la compagnie royale des chevaliers garde-côtes, D. Ant. Lopez de Almagro.
Commandant en ſecond.....
Major de la flotte royale, D. André Danero.
1 *Chef d'eſcadre*, 2 *brigadiers de Marine*, 4 *capitaines de vaiſſeau*, & 10 *capitaines de frégates*.

ORDRE DE S. JANVIER.

CHARLES III, Roi d'Eſpagne, *fondateur & prem. gr. maître.*
Ferdinand IV, Roi des deux Siciles, *ſecond grand-maître.*
D. Carlos, prince des Aſturies.

Meſſieurs

1738 D. L., infant d'Eſpagne.
Le duc di San Stefano.
1740 Le cardinal Orſini.
Le duc de Bervich.
1744 Le cardinal della Riccia.
1747 Le prince di S. Buono.
1751 Le duc de Parme.
1752 D. Gabriel, inf. d'Eſpag.
1753 Le duc de Courlande.
1755 D. Ant. infant d'Eſpagne
1759 Le pr. di Campoſiorito.
Le duc di Caſtropignano.
Le marq. de los Balbaſes.
D. Pietro Stuard.
Le pr. della Scalca.
1768 Le prince di Butera.
Le prince di Belmonte Pignatelli.
Le pr. di Campofranco.
Le marq. di Squilace.

Le pr. di Raffadale.
Le prince di Calvaruſo.
Le prince di Tarſia.
Le prince di Trabbia.
Le prince della Roccella.
Le comte di S. Marco.
Le comte d'Aguillar.
Le marquis di Fuſcaldo.
1772 Le duc d'Andria.
Le prince della Toreſia.
Le prince d'Angri.
Le prince di Monforte Moncada.
1773 D. Philippe de Parme.
1774 Le prince di Stigliano.
1775 Le prince di Termoli.
Le marq. della Sambuca
Le duc di Gravina.
Le prince di S. Severo.
Le prince della Rocca.
Le marq. di Trevico.
Le marquis D. Domin. Caracciolo.
Le pr. di Palugonia.
1777 D. Franç. pr. héréditaire des 2 Siciles.
Le duc di Bovino.
Le pr. di Montemiletto.
Le prince di Marſico.
Le prince Barbarini.
Le comte de Prades.
Le duc di Sermoneta,
1780 D. Janvier, infant des 2 Siciles.
Le prince di Cimitile.
Le prince di Caramanico.
1781 Le baili Borras.

ROYAUME DE SICILE.

COUR DU VICE-ROI. *Meſſieurs*

Le marquis D. Dominique Caracciolo, *vice-roi & cap.-gén.*
Grand chambellan, le chevalier D. François Natale.
Ecuyer, D. Carlo Manieri.
Secrétaire royal de la ſecrétairerie d'état, D. Joſeph Gargani.

OFFICIERS MILITAIRES. *Meſſieurs*

Commandant-général des armées, le marquis di S. Paſquale, *par interim.*
Capitaine de la comp. royale des hallebardiers, le prince di Campofranco.
Lieutenant des hallebardiers, le marq. D. Joſeph Calderera.
Sous-inſpecteur de l'infanterie, le chev. D. Joſ. la Torre.
Commandant de l'artillerie, D. Grégoire Basco.
Commandant des ingénieurs, le C. D. Lorenzo Perſichelli, *direct.*
Adjudant royal du vice-roi, le marq. di Montes Caglioſo.

GIUNTA DI PRESIDENTI, E CONSULTORI. *Meſſieurs*

Préſident de la grande cour, le marquis D. Stephano Airoldi.
Préſident du trib. du domaine, D. Joſeph Leone.

Préſident du trib. du conſiſtoir. le chev. J. Bapt. Aſmundo Paterno.
Conſulteur, D. Saverio Simonetti.
Secrétaire, D. Michel Denti.
Notaire, D. Pietro Provenzano.

MINISTRES RESIDENTS

Près les Cours Étrangeres. Meſſieurs

Madrid.	Le prince de Raffadali, *amb. extraordinaire.*
France.	Le prince Caramanica, *amb. extraordinaire.*
	De Pio, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Londres.	Le comte D. Ferdinand Luccheſi, *env. extraord.*
La Porte.	D. Guill. comte de Ludolf, *env. extraordin.*
	D. Conſt. Ludolf, *co-envoyé, avec la ſurviv.*
Turin.	Le marquis del Gallo, *env. extraordinaire.*
Rome.	.....
Vienne.	Le chev. de Somma, *min. plénipotentiaire.*
Pétersbourg.	Le D de Serra Capriola, *miniſtre plenipotentiaire.*
Liſbonne.	Le marquis del Vaſto .....
Copenhague.	..... *miniſtre plénipotentiaire.*
Veniſe.	Le marquis de Malaſpina, *min. plénipotentiaire.*
Malte,	Le command. D. Innoc. Pignatelli, *miniſtre pl.*

AGENTS DES DEUX SICILES,

En pays étrangers. Meſſieurs

Alicante,	D. Ignace Barella.
Florence,	D. François Vernaccini.
Genes,	Le chevalier Rati.
Lyon,	D. Fred. Bianchi.
Milan,	D. Antoine Cantelli.
Raguſe,	D. Pietro Biagio Stella.
Rome,	D. Gaëtano Centomani.
Veniſe,	Le chevalier Rombenchi.
Viterbe,	Le marquis Eſpece.

ÉTAT DE L'ÉGLISE.

Sommaire chronologique. Etabliſſement du Siege apoſtolique à Rome an de notre ere 42 ; premier ſéjour des Papes à Avignon, Novembre 1305 ; retour à Rome 17 Janvier 1377 ; Fin du dernier ſchiſme, Novembre 1417.

Provinces. Les états de l'Egliſe ſont diſtribués en quatorze provinces principales ; ſavoir, le patrimoine de Saint Pierre ; le duché de Caſtro & Ronciglione, l'orviétan, le pérugin, le bolonais, le férrarois, la romagne, la marche d'Ancone, le duché d'Urbin, le duché de l'Ombrie, la ſabine, la campagne de Rome, la principauté d'Avignon, & le Comtat Vénaiſſin.

Rome. La ville de Rome dans ſon état actuel, peut encore paſſer pour la plus belle de l'univers. L'entrée du côté de la porte du peuple, eſt d'une magnificence qui en impoſe à tout étranger qui la voit pour la premiere fois. Ses rues, ſes places, cette multitude d'édifices publics & de palais conſtruits avec autant de ſolidité que d'élégance, ſes obéliſques, ſes colonnes, ſes fontaines décorées avec goût & nobleſſe, qui fourniſſent continuellement & en abondance d'excellentes eaux dans tous les quartiers de la ville ; le ſoin que l'on a d'entretenir le pavé & de veiller à la propreté des rues ; les chef-d'œuvres de ſculpture ancienne & moderne & de peinture, que l'on y conſerve ; la douceur de ſon climat, la beauté de ſes jardins, le luxe pompeux de repréſentation qui y regne ; tous ces objets raſſemblés forment un tableau riche & varié, & rendent cette ville encore digne d'être la capitale de l'univers. Son étendue, y compris la partie qui eſt au-delà du tibre, & tout le vatican, eſt d'environ quinze milles communs d'Italie, ce qui revient à cinq lieues de France. Elle n'eſt entourée que d'une ſimple muraille ſans foſſés, défendue de quelques tours & de quelques baſtions que l'on a ſoin d'entretenir, & que le Pape Benoît XIV a fait réparer par-tout où elle menaçait ruine. Le tibre coule du Nord au couchant de la ville, & ſépare Rome proprement dite de la cité Léonine, qui comprend Saint Pierre & le Vatican, & toute la partie appellée *Tranſtevere.*

Garde du Pape. Le Pape, l'un des plus anciens ſouverains de l'europe, a une cour analogue au rang qu'il tient parmi les puiſſances chrétiennes. Sa garde eſt fort nombreuſe & très-brillante. Elle eſt commandée par les chevaliers de la garde, appellés *Lanzie Spezzate.* Ces officiers ſont au nombre de dix,

& ils ont autant de ſurnumeraires obligés au ſervice. Ils ont une ſolde fixe. Il y en a ordinairement deux de garde au palais du Pape, qui montent à cheval, & qui accompagnent le Pontife quand il ſort. L'habillement de ces officiers eſt le manteau, & l'habit noir à la Romaine; c'eſt-à-dire, un corſelet avec un jupon ou tonnelet, des manches ouvertes qui ne deſcendent pas juſques au coude; une grande cravate & une perruque longue avec l'épée. Ils montent la garde, le piſtolet à la main, & ils ont pour officier ſupérieur le prélat commiſſaire des armées.

La compagnie des chevaux légers de la garde eſt compoſée de ſoixante officiers bien vêtus & montés. Leur uniforme eſt rouge, à parements & renverſures de velours bleu, boutons & boutonnieres d'or. Quand ils ſont de garde, ils portent une eſpece de caſaque ou de ſoubreveſte d'ecarlate, chamarrée de galons d'or, & marchent le piſtolet haut; l'équipage du cheval eſt bleu, bordé d'or.

Les cuiraſſiers de la garde, au même nombre que les chevau-légers, ont l'uniforme bleu, à parements & renverſures rouges, boutons & boutonnieres d'argent, l'équipage du cheval, rouge, bordé d'argent.

Les ſuiſſes ont les longues chauſſes, & le baudrier mi-partie de rouge & de jaune, l'habit rouge à parements jaunes.

Ces troupes compoſent la garde ordinaire du Pape. Il y a dans Rome deux compagnies nombreuſes d'infanterie, connues ſous le nom de garde-Avignonaiſe & de garde-Corſe; la premiere a l'uniforme rouge, parements & renverſures bleus, & les boutons blancs. Les officiers ſont revêtus de rouge, galonnés d'argent. La ſeconde a l'uniforme blanc, avec parements & renverſures rouges & les boutons blancs. Ces deux troupes ſervent à garder les portes de la ville, à prêter main forte, en cas de beſoin, aux commis des douanes; elles ont quelques gardes établis dans les différents quartiers de la ville pour ſa ſûreté. Le ſervice s'y fait avec aſſez de certitude.

Les places de chevau-légers & de cuiraſſiers de la garde, ſont preſque toutes occupées par des marchands ou des artiſtes auxquels on les accorde pour récompenſe. Elles ſont fort utiles, à raiſon de leur ſolde, qui irait à près de trois livres de France, s'ils la tiraient entiere; mais, comme la plupart de ces places ſe vendent, & que ceux qui les achetent, n'ont pas le moyen de les payer comptant, on leur retient partie de la ſolde juſqu'à concurrence du prix convenu pour la vente. Ces cavaliers s'entretiennent; la chambre apoſtolique fournit le cheval & l'équipage; & elle le nourrit dans les écuries qui y ſont deſtinées. Il en eſt ainſi des gardes-Corſes & Avignonaiſes, qui ont toujours beau-

coup de ſurnuméraires, qui paient pour l'être & pour jouir de l'eſpectative d'une place dans ſes troupes.

MONNOIES DU PAPE,

comparées à celles de France.

Monnoies du Pape,	*Monnoies de France.* liv.	ſols.	den.
L'écu romain.	5	5	0
L'écu d'eſtampe.	7	17	6
Le ſequin romain.	10	15	0
Le quartini d'or.	2	12	6
Le jule ou paule.	0	16	6
Le carolin de compoſition.	0	19	0
La bayoquelle ſimple.	0	5	6
La bayoque.	0	1	3/7.
Le teſton.	1	11	0
85 bayoques font.	1	0	0

On tient à Rome les écritures en écus & bayoques. L'écu vaut 10 jules, ou paules; & le jule, 10 bayoques: ainſi l'écu vaut 100 bayoques.

Rome change ſur les places ſuivantes, &

donne,		*pour recevoir,*
Sur Amſterd.	42 bayoq. pl. ou m.	1 botins, bc.
Ancône.	99 éc. rom. pl. o. m.	100 écus romains,
Bologne.	102 dito, pl. ou. m.	100 éc. d'or de 7 ½ liv.
Florence.	78 éc. d'eſt. p. o m.	125 ſols h. de bc. p. o. m.
Gênes.	1 écu romain.	125 ſols h. de bc. p. o. m.
Livourne.	90 bayoq. pl. ou m.	1 piaſtre de 8 réaux
Lyon.	37 éc. d'eſt p. ou m.	100 écus de 60 ſols tourn.
Madrid.	1 dito.	560 marav. de p. p. o. m.
Milan.	78 dito, pl. ou m.	100 écus impériaux.
Naples.	100 écus romains.	127 duc. di regno p. o. m.
Novi.	109 écus d'eſtampe.	100 écus de marc.
Paris.	1 écu romain.	105 ſols t. p. o. m. à 30 & 40 jours de date.
Veniſe.	62 éc. d'eſt. p. o m.	100 ducats bc.

Les uſances des lettres-de-change tirées des pays étrangers, ſont de trois ſemaines après l'acceptation: celles qui ſont tirées des états du pape ſur Rome, ne ſont que de 15 jours de l'acceptation.

Quoique le ſamedi de chaque ſemaine ſoit deſtiné pour le payement des lettres-de-change, il eſt d'uſage parmi les négocians de les payer le jour de leur échéance, parce que les jours de faveur n'y ont pas lieu.

Les acceptations faites par un commis d'un négociant ſans ſignature, ſont valables. Toutes les lettres tirées des pays étrangers, ſont acceptées le ſamedi de chaque ſemaine, excepté en celles du royaume de Naples, qui s'acceptent le vendredi, & celles des états du pape le mercredi & le ſamedi.

Faute d'acceptation & de payement, le protêt doit ſe faire dans les jours ci-deſſus ſpécifiés, où s'acceptent & ſe payent les lettres à uſances.

Les lettres à vue à certains jours nommés, ſi elles ne ſont pas payées à leur préſentation, il faut les faire proteſter le même jour.

Tous les payemens ſe font par des billets de crédit, ou par des aſſignations ſur le *mont-de-piété*, ou la banque du *St. Eſprit*; les banquiers, les négocians & les marchands dépoſent des gages à ce lombard, & des eſpeces à la banque du St. Eſprit; pour ces dépôts, on leur délivre des billets de crédit des ſommes qu'ils ſouhaitent, depuis 10 écus monnoies; ou on leur donne le crédit de leurs dépôts ſur les livres. Lorſqu'un banquier ou un négociant a de gros payemens à faire, il aſſigne ſur la banque où il a ſes fonds, en faveur de celui auquel il doit payer; pour cette aſſignation, le particulier ſe fait donner des billets de crédit en ſa faveur, pour les ſommes dont il a beſoin: tous ces billets ont cours dans le commerce comme l'argent comptant.

Les ſommes au-deſſus de 10 écus monnoies, ſe payent dans les monnoies ci-deſſus ſpécifiées.

La proportion de l'or à l'argent eſt de un à quatorze & demi. Le titre de l'or ſe diviſe en 24 karats, & le karat en huitieme; le titre de l'argent ſe diviſe en douze onces.

SOUVERAIN.

Pie VI. (Jean-Antoine Barſchi), né à Ceſène, ville de la Romagne, 27 Décembre 1717, cardinal 26 Avril 1773, élu pape 15 Février 1777, ſacré & couronné 22 du même mois.

CONSEIL D'ÉTAT.

Le pape a pour conſeil le ſacré college, compoſé, ſuivant la bulle de Sixte V, du 3 Decembre 1586, de 70 cardinaux, partagés en trois ordres; ſix cardinaux-évêques, 50 cardinaux-prêtres & 14 cardinaux-diacres. Les cardinaux-évêques ont chacun un évêché voiſin de Rome; les cardinaux-prêtres & les cardinaux-diacres ont chacun une égliſe de cette métropole.

CARDINAUX-EVEQUES.

Création de Benoît XIV.

1747 J.-Fr. Albani d'Urbin, né à *Rome* 26 Février 1720, *doyen.*
1747 H.-B.-M.-Cl. Duc d'Yorck, né à *Rome* 6 Mars 1725.

Création de Clément XIII.

1758 Ch. Rezzonico, *Vénitien*, né 25 Avril 1724.
1758 Fr.-Jo. de Pierre de Bernis, *Français*, né 22 Mai 1715.
1759 André Corſini, né à *Rome*, 11 Juin 1735.

CARDINAUX-PRETRES.

Création de Bénoît XIV.

1756 P. d'Albert de Luynes, né à *Verſailles*, 5 Janv. 1703, *doyen.*

Création de Clément XIII.

1759 Marc-Ant. Colonna, *Romain*, né 12 Août 1724.
1761 Chr. de Magazzi de Valle & de Solenlhiern, de *Trente*, né 20 Octobre 1714.
1766 J.-Ch. Bouſchi, né à *Faenza*, 9 Avril 1715.
1766 Ant. Branciforte, né à *Palerme*, 28 Janvier 1711.
1766 Laz. Opitius Pallavicine, *Génois*, ne 30 Octobre 1719.
1766 Vitaliani Borromeo, *Milanès*, né 3 Mars 1720.

Création de Clément XIV.

1771 Ant.-Eug. Viſconti, né à *Milan*, 28 Décembre 1713.
1771 Innocent Conti, né à *Rome*, 1 Février 1731.
1773 François Caraffa, *Napolitain*, né 29 Avril 1722.
1773 Fr.-Xav. de Zelada, né à *Rome*, 27 Août 1717.

Création de Pie VI.

1775 Lev. Antonelli, né à *Senigaglia*, 6 Novembre 1730.

1775 Fr.-M. Banditi, né à *Rimini*, 9 Septembre 1705.
1776 L.-Vzl. Gonzaga, né à *Revere*, 9 Octobre 1725.
1776 J. Archinto, né à *Milan*, 10 Août. 1736.
1776 Gui. Calcagnini, né à *Ferrare*, 25 Avril 1725.
1776 Aug.-M. Durini, né à *Milan*, 24 Mai 1725.
1777 Bern. Honnorati, né à *Jesy*, 17 Juillet 1724.
1777 And. Gioſanetti, Camaldule, de *Bologne*, né 6 Janv. 1722.
1777 Alex. Mattei, né à *Rome*, 26 Février 1744.
1777 Sigim.-Hyac. Gerdil, né à *Samos*, 23 Juin 1718.
1777 Guil. Palotta, né à *Macerata*, 13 Novembre 1727.
1778 Dom. de la Rochefoucaud *François*, né en 1713.
1778 J.-H. de Fracckenberg, né à *Gloskau*, 18 Septembre 1726.
1778 Joſ. de Bathiani, né à *Vienne*, 30 Janvier 1727.
1778 Th.-M. Ghilini, d'*Alexandrie*, né 5 Août 1718.
1778 Ch.-Joſ. Phil. de Martiniana, né à *Turin*, 19 Juin 1724.
1778 L. Ren.-Edou. de Rohan, *Français*, né 25 Sept. 1734.
1778 Ferd. Soſa. de Sylva y Péreira, né à *Lisbonne*, 5 Déc. 1722.
1779 Fr. Herzan d'Haras, né 25 Avril 1735.
1780 P. Fr. Antamori, né à *Rome*, 14 Novembre 1712.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Benoît XIV.

1743 Dom. Orſini d'Arragon, *Napolitain*, né 5 Juin 1719.

Création de Clément XIII.

1763 André Negroni, *Romain*, né 2 Novembre 1710.

Création de Clément XIV.

1770 Ant Caſaſi, *Romain*, né 25 Mai 1715.
1770 Paſcal Aquaviva, *Napolitain*, né en 1719.
1773 Fr. Delcy, né à *Vienne*, 6 Octobre 1707.

Création de Pie VI.

1775 Ign. Boncompagni Ludoviſi, né à *Rome*, 18 Juin 1743.
1777 Greg. Salviati, né à *Rome*, 12 Décembre 1722.
1778 Jean Cornaro, *Vénitien*, né 30 Juin 1720,
1780 Vinc. M. Altieri, né à *Rome*, 27 Novembre 1724.
1784 ...Archetti, né.....

23 chapeaux vacans, y compris les quatre reſervés *in petto*.

MINISTRES D'ETAT.

Le cardinal Pallavicini, *premier miniſtre & ſecrétaire d'état.*
Le prélat Campanella, *auditeur.*
Le cardinal Conti, *ſécrétaire des brefs.*
. . . . . , *pro-ſecrétaire des mémoires.*
Le cardinal Negroni, *pro-dataire.*

GRANDS OFFICIERS DU PALAIS PONTIFICAL.

Majordome, le prélat Onesti, *neveu de ſa ſainteté.*
Maître de la chambre, le prélat Doria Pamphili.
Secrétaire de la chiffre, le prélat Federici.
Camerlingue de la ſainte Egliſe, le cardinal Ch. Rezzonico.
Vice chancelier, le cardinal duc d'Yorck.
Préfet du bon gouvernement, le cardinal Caſali.
Pénitenciaire majeur, le cardinal Boſchi.
Vicaire de ſa ſainteté, le cardinal Colonna.
Pro-tréſorier général, le cardinal Pallotta.
Gouverneur de Rome, le prélat Spinelli.
Commiſſaire-général des armées, le prélat Maffei.
Commiſſaire-général de la mer, le cardinal Palotta.

CHEFS DES TRIBUNAUX & DES CONGREGATIONS

Conſiſtoire.	Le Pape, *préſident.*
Chambre apoſtolique.	Le card. Ch. Rezzonico, *préſid.*
	Le prélat Gregori, *audit.-gén.*
Chancellerie.	Le card. d'Yorck, *préſident.*
Penitencerie.	Le card. Boſchi, *préſident.*
	Le prélat Stay, *dataire.*
Daterie.	Le card. Negroni, *préſident.*
Conſ. d'Avignon & de Lorette.	Le card. Pallavicini, *préfet.*
Tribun. des grâces.	Le card. Salviati, *préſident.*
Tribun. de Juſtice.	Le card. Corſini, *préfet.*
Cong. de l'immunité eccléſ.	Le card. Boromeo, *préfet.*
Cong. du concile.	. . . . . , *préfet.*
Cong. du ſaint office.	Le Pape, *préfet.*
	Le card. Rezzonico, *ſecrétaire.*
	Le prélat Sylva, *aſſeſſeur.*
Cong. conſiſtoriale.	Le Pape, *préfet.*
	Le prélat Negroni, *ſecrétaire.*
Cong. des rites.	Le card. Jean Archinto, *préfet.*

Cong. de l'index.	le card. Gerdil, *préfet.*
	le P. Bonfili, *ſécretaire.*
Cong. pour la corr. des liv. de l'égl. orient.	le card. Boſchi, *préfet.*
	le prélat Borgia, *ſecrétaire.*
Cong. des év. & des rég.	le card. Caraffa, *préfet.*
	le prélat Caraffa, *ſecrétaire.*
Cong. de la réſid. des év.	le card. Colonna, *préfet.*
Cong. de la diſcip. régul.	le card. Boſchi, *pro-préfet.*
Cong. de propaganda fide.	le card. Anſonelli, *préfet.*
	le prélat. Borgia, *ſecrétaire.*
Cong. des indulg. & des reliq.	le card. . . . . *préfet.*
	le prélat Capèce, *ſecrétaire.*
Collége & ſemin. romain.	le card. de Zelade, *préfet.*

PRELATS AUDITEURS DE ROTE. Meſſieurs

Bologne.	Ratta, *Doyen.*	*Arragon*,	Sentmanar.
Ferrare.	Riminaldi.	*Caſtille*,	de Azedo.
Toſcane.	. . . . .	*Veniſe*,	Flangini.
Rome.	Origo.	*Rome*,	Lancellote.
France.	De Bayanne.	*Allemagne*,	De Salm.
Rome.	Soderini.	*Milan*,	Reſta.

LEGATS. Meſſieurs

Romagne.	le cardinal Valenti Gonzaga.
Ferrare.	le cardinal Caraffa.
Bologne.	le cardinal Boncompagni.
Urbino.	livizzani, *préſident.*

NONCES APOSTOLIQUES. Meſſieurs

Bruxelles.	Buſca, archevêque d'Emeſſe.
Cologne.	Belliſomi, archevêque de Thiane.
Florence.	Crivelli, archevêque de Patras.
Lucerne.	Caprara, archevêque d'Iconie.
Naples.	. . . . .
Paris.	le prince Doria Pamphili, arch. de Séleucie.
Petersbourg.	le cardinal Archetti.
Pologne.	le prélat Saluzzo.
Portugal.	Ranuzzi, archevêque de Tyr.
Eſpagne.	Colonna de Stigliane, archevêque de Sebaſte.
Turin.	l'abbé, comte Codronchi.

Veniſe.	Firrao, archevêque de Petra.
Vienne.	Garampi, évêque de Montefiaſcone.
Malte.	Zondadari, *inquiſiteur.*

CONFALONIER PERPÉTUEL DU SENAT ET DU PEUPLE ROMAIN, ET SENATEUR DE ROME.

Le prince Abbondie Rezzonico, chevalier de l'étole d'or & procurateur de S. Marc.

PRELATS gouverneurs des villes de l'état eccléſiaſtique.

Rome.	Ferd. Spinelli.
Ancône.	Louis Gazzoli.
Aſcoli.	Ant. Tomati.
Benévent.	P. Joſ. Giuſtiniani.
Camerino.	Défid. Spreti.
Citta di Caſtello.	Pierre Gravina.
Civita-Vecchia.	Jean Bapt. Mirelli.
Fabriano.	Philippe Raphaëlli.
Fano.	J. Ch. Borromeo.
Fermo.	Ferd. Fantuzzi.
Froſinone.	J. B. Baldaſſini.
Jeſi.	François Cacherano.
Lorette.	Ph. Caſoni.
Macerata.	Ant. Lanté.
Mont alto préſidato.	. . . . .
Narni.	. . . . .
Norcia Prefettura.	D. Campanari.
Orviete.	Et. Riva.
Perouſe.	Jean Fr. Arrigoni.
Rieti	. . . . .
Sabine.	Viv. Orſini.
San Severino.	Barn. Belli.
Spolete.	François Bucciorti.
Viterbe.	Ang. Altieri.

VICE-GERENTS.

Terni.	Joſ. Amici.
Tivoli.	Dom. Torti.
Todi.	Jean François del Bene.

GOUVERNEMENTS qui ſe donnent par brefs à des docteurs.

Anagni.	Ant. Bartoli.
Aſſiſe.	Ant. Benedetti.

Cesène.	Biag. Brenciaglia.
Citta della Pieva.	J. G. Maſſani.
Civita Caſtellana.	Louis Serafini.
Comacchio.	J. François Gregorini.
Faenza.	Nic. Montanari.
Foligno.	And. Donati.
Forti.	Ant. Vais.
Imola.	Vinc. Betti.
Matelica.	A. Bonifazi.
Monte S. Gio.	Fel. Maurizi.
Rimini.	
Terracine.	Fort. Joſ. Peſci.
Valentano.	P. Paul Sperelli.
Veroli.	Ger. Bianchi.
Vetralla.	Fr.-Vict. Rota.
Viſſo.	Arch. Aleſſi.

GOUVERNEUR DU CHASTEAU SAINT-ANGE.

Le bailli Ricci.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES.

Le marquis Camille Maſſimi.

JUGE DU PEUPLE ROMAIN.

Le prélat Pierre Négroni.

1720. SARDAIGNE, *Catholique.*

Sommaire chronologique. Commencement des comtés de Maurienne & de Savoie 1023; premiere inveſtiture des duchés de Chablais & d'Aoſte, 1238; Diplômes imperiaux portant érection des comtés de Savoie & de génevois en duché, 19 Février 1416 & 152; dévolution du droit de ſucceſſion au Royaume de Chypre, Juillet 1487; conceſſion & inveſtiture du duché de Montferrat, Juillet 1708; ceſſion du Royaume de Sicile, 11 Avril 1713; & de celui de Sardaigne en place de la Sicile, Décembre 1718; conſentement de l'Eſpagne à cette ceſſion, 21 Janvier 1720; & priſe de poſſeſſion 8 & 15 Aout ſuivant; inveſtiture éventuelle du Duché de Plaiſance, Octobre 1748.

Turin. La ville de Turin, capitale du Piémont, eſt la réſidence de la cour du roi de Sardaigne. Elle eſt ſituée dans un terrein uni

uni entre le Pô, au levant, & la Doire au nord-oueſt. Elle eſt entourée d'un rempart terraſſé & revêtu de bonnes murailles, d'un large foſſé défendu par des baſtions; ce qui en fait une place régulierement fortifiée, & très-bien entretenue. On y entre par quatre portes. Celle du Pô, au levant, eſt d'une architecture noble & ſolide; les revêtiſſements en ſont de marbre; les armes de la maiſon de Savoie ornent le fronton, ſoutenu par quatre groſſes colonnes. On voit par l'inſcription gravée au-deſſus de la porte, que ces ornements furent faits par l'ordre de Charles Amédée II, duc de Savoie, en 1638, & de Chriſtine de France ſa mere, pendant ſa régence; ils furent achevés en 1680. La porte neuve, au midi, auſſi revêtue de marbre, ornée de colonnes & de ſtatues des Princes de la maiſon royale, fut achevée peu après le mariage de Chriſtine de France fille de Henri IV, avec le Duc Victor Amédée, l'an 1620. C'eſt ce que l'on apprend de l'inſcription gravée ſur le marbre. La porte de Suze, au couchant, qui conduit à Rivoli; & la porte du palais qui va au pont de la Doire, après avoir traverſé le fauxbourg du Pallon, auquel aboutiſſent, à droite, le grand chemin de Milan, & à gauche, celui de la vénerie, maiſon de plaiſance du roi. Entre la porte neuve & la porte de Suze, on trouve la citadelle bâtie en Pentagone régulier. On aſſure que c'eſt l'une des meilleures de l'europe; elle fut commencée en 1564, par le Duc Emmanuel Philibert, après que ce prince fut rentré en poſſeſſion de ſes états, par ſon mariage avec Marguerite de France, ſœur de Henri II. Le plan n'en a pas été changé; mais les deux prédéceſſeurs du roi actuellement régnant en ont beaucoup perfectionné les ouvrages. Elle eſt défendue par une très-belle artillerie, & par une garniſon conſidérable: dans l'intérieur eſt une égliſe paroiſſiale conſacrée à Sainte Barbe, pour le ſervice des ſoldats & des habitans de la citadelle. La porte principale eſt ornée d'un grand écuſſon de bronze qui paſſe pour un chef-d'œuvre; le puits de la citadelle eſt très-large & a deux eſcaliers tournans, par l'un deſquels les chevaux même peuvent deſcendre juſqu'au niveau de l'eau pour s'y abreuver & remonter par l'autre. Elle a ſoutenu pluſieurs ſieges, ſpécialement celui de 1706, commandé par le duc d'Orléans & le Maréchal de Marſin, qui furent forcés dans leurs lignes par le roi Victor Amedée & le prince Eugène. Sur les glacis de la citadelle du côté de la ville, eſt une belle promenade plantée d'abres qui forment trois allées. Celle du milieu, où paſſent les caroſſes, eſt très-large; les deux des côtés ſont deſtinées aux gens de pié, & ſont bordées de gazons verds. Cette

promenade va juſqu'à la porte de Suze, entre la ville & le foſſé de la citadelle.

A l'extrémité de cette promenade, du côté de la porte neuve, on trouve l'arſenal, grand & vaſte, bâtiment toujours gardé par un détachement du régiment d'artillerie; il a été commencé par le Duc Charles Emmanuel II, continué par le roi Victor, & très-augmenté & embelli par Charles Emmanuel. On voit ſous le veſtibule quatre coulevrines d'une groſſeur prodigieuſe; il y a une fonderie de canons & un cabinet d'Hiſtoire Naturel, qui a pour objet les métaux qui ſe trouvent dans les états du roi de Sardaigne, & dans les autres parties de l'europe.

La ville eſt diſtribuée en 145 petits quartiers, dont le nom eſt écrit ſur les angles de chacun. La plus grande partie de ces quartiers eſt quarrée; & cette diſtribution contribue beaucoup à la régularité de Turin, à la beauté & à l'alignement de ſes rues, à l'étendue des différents points de vue, & à l'agrément général de la ville. Cette diſpoſition eſt ſur-tout remarquable dans le nouveau Turin, qui comprend cette partie de la ville qui avoiſine la porte du Pô & la porte neuve juſqu'à l'eſplanade intérieure de la citadelle. Quant au vieux Turin, les quartiers n'y ſont pas ſi réguliers, les rues n'y ſont pas alignées, & elles ſont étroites, quoique par un édit de 1736, il ait été ordonné de travailler par-tout à l'alignement & à l'uniformité des bâtiments, & que le gouvernement y ait déjà beaucoup contribué par pluſieurs édifices publics qu'il a fait élever à ſes dépens.

Cette ville a dans ſon enceinte 43 égliſes, dont une cathédrale & dix paroiſſiales, dix-neuf maiſons religieuſes d'hommes, neuf pour les femmes, ſept hopitaux, deux colleges d'exercice pour la jeuneſſe, trois ſéminaires pour les eccléſiaſtiques, trois conſervatoires pour élever les jeunes filles orphélines, un pour les garçons, & deux maiſons de force.

MONNOIES DE SARDAIGNE,

comparées à celles de France.

Au pair.

Mon. de Sardaigne.	*Mon. de France.* liv.	ſols	den.
Le carlin de 120 liv.	144	0	0
La piſtole ou doppia de 24 liv.	28	16	0
La demi-piſtole.	14	8	0

Mon. de Sardaigne.	*Mon. de France.* liv.	sols	deni.
Le $\frac{1}{2}$ de piſtole.	7	4	0
Le ſequin.	11	6	6
L'écu de 6 liv.	7	4	0
Le picola ſcudo, ou $\frac{1}{5}$ écu.	3	12	0
Le teſton de 30 ſols.	1	16	0
La livre qui étoit autrefois réelle, & qui actuellement n'eſt plus que fictive.	1	4	0
La piece de 7 ſols $\frac{1}{2}$.	0	9	0
Celle de 2 ſols $\frac{1}{2}$.	0	3	0
Le ſol.	0	1	$2\frac{4}{10}$
La piece de 2 deniers.	0	0	$2\frac{4}{10}$

La loi défend d'introduire dans la circulation aucunes eſpéces de billon étrangères; les eſpéces d'or & d'argent y ſont admiſes comme en France, à raiſon de leurs titres, & des prix fixés par des tarifs.

On évalue à 80 millions les eſpéces d'or & d'argent, nationales ou étrangeres, & celles de billon qui circulent dans les états du Roi de Sardaigne.

La monnoie ſe fabrique pour le compte du Roi; les officiers du travail ont des appointemens fixés, & ils n'ont aucune part aux bénéfices; le droit de Seigneuriage produit à peu près 4 pour cent.

La proportion entre l'or & l'argent eſt comme 1 à $14\frac{1}{11}$.

On y change ſur les places ſuivantes, &

	Donne,	*Pour recevoir.*
Sur Amſterd.	38 ſ. de Piém. p. ou m.	1 fl. bc. à uſance.
Augsbourg & Vienne	46 dito, plus ou m.	1 fl. courant.
Genève	86 ſols, plus ou m.	1 écu de 3 liv. cour.
Gênes	$9\frac{1}{2}$ liv. plus ou moins.	1 Zecchin hors de bc.
Hambourg	30 dito, plus ou m.	1 marc lub. bc.
Liſbonne	42 dito, plus ou m.	1 cruſade 400 rées.
Livourne	82 ſols, plus ou m.	1 piaſtre de 8 réaux.
Londres	20 liv. plus ou m.	1 liv. ſterl.
Paris	51 ſols, plus ou m.	1 écu de 60 ſ. t. à vue & aux payemens.
Madrid	68 ſols, plus ou m.	1 piaſtre de 8 réaux.

	Donne,	*Pour recevoir*,
Milan, . . .	98 dito, plus ou m.	1 philip. de 7½ liv. cour.
Rome, . . .	91 dito, plus ou m.	1 écu de 10 paoles.
Veniſe, . .	84 ſols, plus ou m.	1 ducat bc.
Ou, . . .	54 dito, plus ou m.	1 ducat cour.

Les uſances des lettres-de-change de Londres ſont de 3 mois de date; de celles d'Eſpagne, de Portugal, de Hollande, de Breme, de Lubeck, de 2 mois de date; de celles de France, de 1 mois de date; de Rome, d'Ancône, de Naples, de Sicile, de 21 jours de vue; de Bergame, de Bologne, de Florence, de Livourne, de Genève, de Milan, de Gênes, de Veniſe, d'Augsbourg, de Vienne & d'Allemagne, de 15 jours de vue.

Il y a 15 jours de grâce accordés, mais qui ſont arbitraires pour le teneur d'une lettre-de-change: on peut faire proteſter le jour de l'échéance, ou attendre juſqu'au cinquieme jour; le dimanche & les jours de fêtes y ſont compris: ſi le cinquieme jour ſe trouve un dimanche ou autre jour de fête, il faut que le payement ou le protêt ſe faſſe le jour auparavant.

Les lettres-de-change qui ſe négocient là le jeudi, le vendredi & le ſamedi, ſe payent, le lundi après; & celles qui ſe négocient le lundi, le mardi & le mercredi, ſe payent le jeudi après; mais cette coutume eſt arbitraire: ſuivant la loi, celui qui fournit la lettre, en peut d'abord prétendre le payement.

MAISON ROYALE.

VICTOR Amedée III, né 26 Juin 1726, roi de Sardaigne, 20 Février 1773, marié 31 Mai 1750, à

Reine. Marie-Ant. Ferdinande d'Eſpagne, née 17 Nov. 1729.

Fils. Ch.-Em. Ferd.-M. prince de Piémont, né 24 Mai 1751, marié 27 Août 1775, à

M. Adél.-Clot. de France, née 23 Sept. 1759.

Vict.-Em. de Savoie, duc d'Aoſt, né 24 Juillet 1759.

Maur.-M.-Joſ. duc de Montferrat, né 13 Sept. 1762.

Ch.-Fel-Joſ.-M. duc de Genève, né 6 Avril 1765.

Joſ.-Ben.-M.-Plac. comte de Maurienne, né 5 Oct. 1766.

Frere. Ben.-M.-Maur. duc de Chablais, né 21 Juin 1741, marié 19 Mars 1775, à

Marie Anne Charlotte Gabrielle de Savoie, née 17 Déc. 1757.

Sœur. Marie Félicité, née 19 Mars 1730.

MAISON DE SAVOIE-CARIGNAN.

CH.-Em.-Ferd.-J.-M. Louis pr. de Carignan, né 24 Oct. 1770.

Mere. Joſ.-Th. de Lorraine, princeſſe douairiere de Carignan, née 26 Août 1753.

Oncle. Eugene-M.-L. Hilarion, né 21 Oct. 1753.

Tantes. Charlotte Marie-Louiſe, née 17 Août 1744.

Léopoldine-Marie, née 21 Déc. 1744, mariée au prince Jean-André Doria Pamphili.

Gabrielle-Marie, née 17 Mars 1748, mariée en 1769 au prince Ferd. Lobkowitz.

MINISTRES D'ÉTAT. Meſſieurs

Le comte Bogino de Migliandolo, chevalier grand-croix & commandeur de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare.

Le comte Laſcaris de Caſtellar, chev de l'ordre de l'Annonciade, & grand croix de celui de S. Maurice & de S. Lazare.

Le comte della Marmora, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, grand-croix de celui de S. Maurice & de S. Lazare, & lieutenant général de la cavalerie.

Le marquis d'Aigblanche, chev. de l'ordre de l'Annonciade, chevalier grand-croix & commandeur de celui de S. Maurice & de S. Lazare.

Le comte Corte de Bonvoiſin, chev. grand-croix de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare, & premier ſecrétaire d'état pour les affaires intérieures.

Le comte Perron de S. Martin, baron de Quarto & ſeigneur de S. Vincent, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, chevalier grand-croix de celui de S. Maurice & de S. Lazare, général de la cavalerie, & premier ſecrétaire d'état pour les affaires étrangeres.

D. Ch.-Fr. Demorri di Caſtelmagno, chevalier grand-croix & grand tréſorier de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare.

D. Charles François Valperga, comte de Maſino, marquis de Caluſo, chevalier grand-croix & commandeur de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare.

DÉPARTEMENS de Meſſieurs les Secrétaires d'État.

Affaires étrangeres. M. le comte Perron de S. Martin, *premier ſecrétaire d'état.*

M. le comte Perret d'Hauteville, conſ. des finances, *conſeiller d'état.*

Affaires intérieures. M. le C. de Bonvoiſin, *prem. ſecrét. d'état*
M. Jac. Pio Bertolotti, *premier commis.*

La guerre. Le chev. D. Joſeph Ruffinotto Coconito Montiglio di Montiglio, *prem. ſecrét.*
M. Tolosano, avocat, *premier commis.*

CONSEILS DU ROI.

CONSEIL ROYAL DES FINANCES. *Meſſieurs*

Le préſident de la chambre des comptes.
Le premier ſecrétaire de la guerre.
Le contrôleur général des finances.
Le comte Melina di Caprilio, ſecrét. du cabinet & command. de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare.
Le général des Finances.
Le tréſorier général.
L'intendant général des fortifications & arſenaux.
L'intendant général de l'artillerie.
Le comte d'Hauteville.
L'intendant général Vacca.
L'intendant général Giaime.
L'intendant général Burzio.
D. Vaſſallo Somatis di Mombello, vice-intendant général de la maiſon du Roi, y aſſiſte auſſi quelquefois.

CONSEIL DE COMMERCE.

M. le préſident comte & command. Pettiti di Roreto, *chef.*

CONSEILLERS. *Meſſieurs*

Le contrôleur général des Finances.
Le général des Finances.
Le marquis Caiſſotti di Verduno, *premier conſeiller & chef en ſecond.*
L'intendant général des Gabelles.
L'intendant général Vacca.
Le comte Caſtelli di Seſſant.
L'intendant général comte & commandeur, Penzitione di Borgo d'Ale.
Le chevalier Ferraris di Celle.
Le comte George Lunelli di Cortemiglia.

.....

Le comte & command. Valperga di Valperga, *ſurnuméraire.*

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

Meſſieurs

Grand aumônier. Coſta d'Arignano, archev. de Turin.
Grand chambellan. . . Le comte Laſcaris.
Grand-maître de la maiſon du roi. Le comte Ferrero della Marmora.
Grand écuyer. Le comte Solaro di Favria.

Chefs des principaux départements relatifs à l'adminiſtration publique. Meſſieurs.

Contrôleur-général. Le comte de Roſſi di Tonengo.
Général des finances. Le marquis Fontana di Cravanzana.
Tréſ.-gen. des troupes. Le chevalier della Chieſa di Ponzano.
Intendant-général de la maiſon du roi. Vaſſallo Somatis di Mombel, *régent.*
Int.-gén. de l'artillerie. L'intendant général Canova.
Int. gén. des fortifications & arſenaux. Le ch. Bertolini, *ſurintendant & conſerv. des bois & forêts de la couronne.*
Int.-gén. des gabelles. Le chevalier Giaime.
Direct. gén. des poſtes. Le chevalier Colomb.
Le chevalier Boccardi, *en ſecond.*

Chefs des principaux départemens relatifs à l'adminiſtration des affaires de Sardaigne.

Vice-roi. Lieutenant & Capitaine général du royaume, D. Angelo Maria Solaro di Moretta, chev. grand-croix de l'Annonciade & de St. Maurice & de St. Lazare, & lieutenant Général.
Chancelier. Le comte Corveſy di Gorbio.
Secr. d'état & de guerre auprès du vice-roi. D. Silveſtro Borgeſe, juge de l'audience royale.
Intendant-général. D. Jean Baptiſte Toeſca.
Vice-Contrôleur general. D. René Gros.
Conſ.-gén. du tabell. D. Jean Baptiſte Toeſca.
Tréſorier-général. D. Gemiliano Deidda.

CONSEIL SOUVERAIN DE SARDAIGNE FIXÉ A TURIN. Meſſieurs

Le comte D. Bonav. Sclarandi Spada della Maddalene e di Baſtia, *préſident.*
D. François Vico, marquis de las Conquiſtas, gentilhomme de la chambre, *regent d'épée.*
D. François Pes, *régent de robe.*

CONSEILLERS. *Meſſieurs*

Le comte D. François Marie Bruno di Cuſſani e di Stroppiana, préſident du conſeil royal de Piémont.
Le chevalier D. Joſeph Dellavalle, marquis di Chaveſana, préſident de la chambre des comptes.
Le marquis Ennibal Fauzone di Chaveſana, prem. conſeiller & prem. référendaire du conſeil d'état & des memomoriaux.
D. Joſeph Louis Cappa, *avocat général.*
D. Pierre Paolo Pulciani, *ſubſtitut.*
D. Proſper Viretti, ſecrét. privé du Roi, *ſecrétaire du conſeil.*

INTENDANS DES PROVINCES.

INTENDANS-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

Savoie.	Le comte François Sechi di Beragnin
Nice.	Le comte Cortina di Malgrà.
	D. Guigliotti, préfet d'Oneglia, *vice int.*
Alexandrie.	Le comte Caccia di Romentino
Montferrat.	D. P.-Ant. Ganova.
Novareſe & Vigevenaſque.	Le chevalier Lovera.

INTENDANTS PARTICULIERS. *Meſſieurs*

Savoie.	.....
Genevois.	Le comte Ballada di S. Roberto.
Chablais.	Fr.-Ant. Peſcatore.
Fauſſigny.	Fél.-Clement Rolfi.
Tarantaiſe.	Charles Olive.
Maurienne.	Le chevalier Aleſſio de S. Real.
Carouge.	J. B. Foaſſa Friotto.
Turin.	Le comte Ponziglione di Borgo-d'Ale, *int.-gen. du Piémont.*

Albe.	Le comte de Calandra.
Aſt.	Le comte Bottonne de S. Joſeph.
Biella.	P. Ant. Rubatti.
Cuneo.	Ch.-Fél. Leprotti.
Ivrée.	Le chevalier Ghilini.
Mondovi.	Le chevalier Arborio Gattinara.
Pignerol.	Ch.-Vict. Pagan.
Saluces.	Joſ.-M. Derolli.
Suze.	Le comte Galeani Napione di Cocconato Paſſerano.
Verceil.	J.-B. Patria.
Acqui.	Laur. Perpetuo Chriſtiani.
Tortone.	Pierre Gatti.
Voghera.	Le chevalier Antoine Ratti Oppizzonno.

ÉTAT MAJOR DES ARMÉES.

CAPITAINES-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

Le D. de Chablais.
Le D. d'Aoſt.
Le D. de Montferrat.

GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

Le comte di Favria, *cavalerie.*
Le comte Mazzeri, } *infanterie.*
Le marquis du Cirié, } *infanterie.*
Le chevalier Tariño Imperiale. } *infanterie.*
Le marquis di S. Marzano, } *cavalerie.*
Le duc de Genève, } *cavalerie.*
Le comte de Maurienne. } *cavalerie.*
Le comte Pinto, } *infanterie.*
Le comte Provana di Leyni, } *infanterie.*
Le comte Perrone, } *cavalerie.*
Le baron de Vicy. } *cavalerie.*
Le comte Badat, } *infanterie.*
Le comte Valeſa, *inſpecteur-general des armées.* } *infanterie.*
14 *lieutenants-generaux*, 12 *majors-generaux* & 12 *brigadiers.*

CAPITAINES GÉNÉRAUX DE LA MILICE, INFANTERIE. *Meſſieurs*

D. François Amat, marquis de Villarios.
D. François Brunengo, comte de Montelcone.

CAPITAINE-GÉNÉRAL DE LA MILICE, CAVALERIE. *Meſſieurs.*

D. François Sangiuſt, Catalen baron di Teglada.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

ARCHEVÊQUES DE SARDAIGNE. *Messieurs*

Cagliari, D. Melano di Portula, *domin.*, né 27 Sept. 1733.
Oristano, D. Louis Cusani. . . . . .
Sassari, D. . . . . .

EVÊQUES DE SARDAIGNE. *Messieurs*

Iglesias, D. Hyac. Rolfi, *augustin*, né. . .
Ales, D. Pilo, *carme*, né 23 Mars 1717.
Alghero, D. *Radicati*, *dominicain*, né 29 Septembre 1719.
Ampurias, D. Arras, né 13 Octobre 1717.
Bosa, D. Quasina, né 13 Novembre 1721.
Galtelli, D. Serra Urru, né 9 Janvier 1729.

ARCHEVÊQUE EN SAVOYE.

Tarentaise à Moutiers, ...

EVÊQUES. *Messieurs*

Genève, Biord de Samoëns, né 16 Octobre 1719.
S. J. de Maurienne, Compans de Brichanteaux, né 13 Déc. 1737.
Chamberi, Michel Conseil, né 19 Mars 1716.

ARCHEVEQUE EN PIEMONT.

Turin, M. Costa d'Ariguano, né 10 Mars 1737.

EVÊQUES. *Messieurs*

Fossano, Morozzo di Magliano, né 6 Novembre 1722.
Ivrée, Le Comte de Serravalle, né 29 Avril 1735.
Mondovi, Joseph Marie Corte, né 9 Décembre 1727.
Pignerol, D'Orlié de St. Innocent, né 21 Juin 1709.
Saluces, Joseph Joachin Lovéra, né . . . . . .
Ast, Paul Maurice Caissotti *orat.*, né 9 Décembre 1726.
Verceil, Le cardinal de Martiniana, né en Juin 1724.
Aoste, Fr. de Sales d'Annesse di Thorens, né 6 Avril 1704.
Nice, Valperga di Maglione, né 11 Août 1740.
Bielle, Viancino di Torricella, né 13 Août 1726.
Suse, Ferraris di Genola, né 20 Octobre 1745.

EVEQUES DU MONTFERRAT. *Messieurs*

Acqui, ...
Albe, Joseph Langosco Stroppiana, né 23 Octobre 1722.

Caſal, Joſ. Louis Avogadro, *chan. rég. de Latran* né 12 Déc. 1708.

ÉVÊQUES DANS LA LOMBARDIE. *Meſſieurs.*

Alexandrie, Joſ. Thomas Deroſſi, né 25 Mai 1708.
Novare. Marc. Aurele Balbis Bertone, *chanc.* de l'ordre de l'Annonc., né 2 Juin 1725.
Tortone, Charles Maurice Peiretti, né .....
Vigevano, Joſ. Mar. Fr. Scarampi di Prunei, né 24 Fév. 1710.
Bobbio, Charles Nicolas Fabi, *auguſtin*, né .....

ETABLISSEMENTS RELATIFS AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

UNIVERSITÉ ROYALE DE CAGLIARI EN SARDAIGNE. *Meſſieurs*

D. Victor Philippe Melano di Portula, archev. de Turin, *chancelier*
Le Comte Clément Corveſy di Gorlio, *vice-chancelier.*
Le chanoine D. Joſ. Mariano Cordiglia, *préfet de théologie.*
.....*préfet du droit civil & canon.*
Le docteur Paul Pala, *préfet de la médecine.*
Le pere J. Ant. Coſſu, Profeſſeur de Théologie *préfet des Arts.*
D. Saturnin Cadello, marquis de St. Eſpérate, profeſſ. émérite de droit civil, *cenſeur.*
Le docteur Louis Lay, *aſſeſſ. de l'Univerſité.*
Le docteur Salvatore Cadeddu, *ſecrétaire.*

CHEFS DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE SASSARI. *Meſſieurs*

.....*chancelier.*
D. Joſ. Valentino, *aſſeſſ. civil au tribunal du gouvernement.*
Le Chevalier Gromo di Ternengo, *vice intendant-général.*
Le chanoine Gavino Pitalix, *préfet de théologie.*
Le docteur Léonard Solis, *préfet de droit civil & canon.*
Le docteur Fois, *préfet de la médecine.*
J. Bapt Pélolia, prêtre, profeſſeur en théologie, *préfet des arts.*
Le docteur Chriſtophe Queſada, *cenſeur.*
Le docteur Ant. Sirçana, *aſſeſſeur.*
Domin Solis, Avocat, *ſecrétaire.*

UNIVERSITÉ ROYALE DE TURIN. *Meſſieurs*

.....*chef de l'adminiſtration.*
Le Comte Ant. Lanfranchi di Ronſecco, *chevalier grand chancelier de l'ordre de l'Annonciade & de celui de St. Maurice & de St. Lazare, Vice-Chancelier.*

CONSEILLERS DU ROI REFORMATEURS DES ÉTATS.

Meſſieurs

D. Philippe de Carretto di Camérano, Abbé de St. Janvier ; *chevalier grand-croix de l'ordre de l'Annonciade, & aumônier du Roi.*
D. Angelo Joſ. Ign. Comte Falletti, *Conſeiller d'Etat.*
Le Comte Benvenuto Robbio di St. Rafaele.
Le Comte Pio Griſella di Cunico.
D. Victor Amédée Didier, *Conſeiller du Roi, réformateur & Cenſeur.*
D. Joſ. Del Curetto di Camerano des marquis Del Caretto, *Recteur.*
Le Comte Paul Auguſtin, Gaſtaldi de Néville, *aſſeſſeur.*
Charles Emanuel Bertolotti, *ſecrétaire.*
Felix Coraggio, *tréſorier.*

MUSÉE DES SCIENCES ET ARTS.

Le Chevalier Vincent Ferdin. Tarino Di Coſſambrato, *directeur.*
..... *Co-directeur.*

ACADEMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE TURIN.

Meſſieurs

Le Comte Laſcaris, *chef & premier directeur.*
Le Comte Tana, *ſecrétaire perpétuel & directeur.*
Le Comte J. France Sammartino Della Motta, *vice-ſecrét. perpet.*
Laurent Pécheux, *premier peintre du Roi, directeur artiſte.*
Potporati Carlo Antonio, *ſous-ſecrétaire.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

1362. ORDRE DE L'ANNONCIADE.

DE L'ANONCIADE

Voyez sur la naissance de cet ordre l'edition de 1783, p. 321.

Le Roi, *chef.*

CHEVALIERS. *Messieurs*

Le prince de Piémont.
Le duc d'Aoſt.
Le duc de Monferrat.
Le duc Génevois.
Le comte de Maurienne.
Le duc de Chablais.
Le pr. Eugene de Carignan.
L'Abbé de St. Gal
Le comte Mazzetti.
Le marquis di St. Marzano.
Le comte di Favria.
Le marquis di Cirié.
Le comte Provana di Leynl.
Duperron, comte de St. Martin
Le comte de Montalte.
Le comte des Hayes.
Le comte Laſcaris de Caſtellar.
Le comte della Marmora.
Le baron de Viry.
Le marquis d'Aigblanche.

OFFICIERS DE L'ORDRE, *Meſſieurs*

Balbis Bertone, év. de Novare, *chancelier.*
Spinola di Gareſſio, *maître des cérémonies.*
Le marquis Vivalda, *tréſorier.*
De la Lande de Roquefeuille, *roi-d'armes & héraut.*

ORDRE DE ST. MAURICE ET DE ST. LAZARE.

S. MAURICE & S. LAZARE

CHEVALIERS GRAND-CROIX.

Tous ceux qui appartiennent à l'ordre précédent, & dont on vient de donner les noms, ſont auſſi de celui-ci.

Meſſieurs

Le marquis Lambertini, *commandeur.*
Le comte de Viry.
Le comte Lanfranchi di Ronſecco, *grand-chancelier.*
Le comte Bogino di Migliandolo, *commandeur.*
Le comte Provana dè Leyni.
Le comte di Maſino.
Le comte Gabaleon di Salmour.
Le comte Tarino impériale.
Le comte dè Scarnaſigi, *ambaſſadeur en France, commandeur.*
Le comte de Caſtelmagno.
L'Abbé de St. Janvier.
Le comte Corte de Bonvoiſin.
D. Carlo Matheo Moſſi, *lieutenant général.*
Le comte Coardi di Carpenetto.
Le comte de S. Sébaſtien.
Le chevalier Coconito Montiglio di Montiglio.
Le comte Pinto di Barri, *commandeur.*
Le comte Paniſſera.
Le marquis di Bernezzo, *commandeur.*

Le comte Solaro de Moretta.
Le comte Cordara di Calamandrana.
Le comte Badat.
Le comte d'Andon.
D. Ange Marie Solaro di Moretta.
Le comte Balbiano di Viale
D. Evaſio Moſſi di Morano.
Le marquis de Cravanzana.
D. Jaque Salteur, *premier préſident du parlement de Chambert.*
Le comte Durini.
Le comte di Monteleone.
D. Jules Victor Inciſa di Camerana, *commandeur.*
D. George Schiner, abbé de S. Maurice d'Agaune.
D. Cocherano di Bricheraſio, *premier ſecrétaire du grand maître.*
D. Aleſſio, comte Mélina di Caprilio, *commandeur.*
Jean Baptiſte Brero, *héraut.*

MINISTRES DE SARDAIGNE

Près les Cours étrangères. Meſſieurs

France.	Le comte de Scarnafigi, *ambaſſadeur.*
Eſpagne.	Le chevalier Moſſi di Morano, *ambaſſadeur.*
Vienne.	Le comte Graneri, *envoyé extraordinaire.*
Angleterre.	Le Chevalier de Pollon, *env. extraordinaire.*
Naples.	Le marquis de Breme, *envoyé extraordinaire.*
Pruſſe.	Le comte Fontana, *envoyé extraordinaire.*
Ruſſie.	Le marquis di Parella, *envoyé extraordinaire.*
Rome.	Le comte Valperga di Maglione, *miniſtre plénip.*
Portugal.	Le chevalier Nomis di Pollone, *miniſtre plénip.*
Veniſe.	Le chevalier Malingri di Bagnolo, *réſident.*
Genève.	Le baron Deſpines, *réſident.*
Hollande.	Le comte Montagnini de Mirabello, *miniſtre.*
Gênes.	Le chevalier Nomis di Coſſilla, *miniſtre.*
Saxe.	Salomon, *chargé d'affaires.*

AGENTS. *Meſſieurs*

Vienne.	Negeſin de Blumenfeld.
Lyon.	Violet.
La Haye.	Goſſe, le jeune.
Toſcane.	Paul Baretti.

CONSULS DE SARDAIGNE EN PAYS ETRANGERS;

Meſſieurs

Amſterdam.	Triguetti.	*Majorque.*	Marc Bourbon.
Ancône		*Maroc.*	D'Audibert Caille, *conſ.-général.*
Fermo.	Le C. Aſd. Vinei		
Gênes.	Hyac. Volmi	*Rome.*	Domin. Brina.
La Speꝛia.	Paul Crozza.	*Palerme.*	Joſeph Raibaudi.
Livourne.	Paul Baretti.	*Sinigaglia.*	Le ch. Denedetti.
Londres.	Paul Boyer.	*Trieſte.*	Jérome Beluſco.
Marſeille.	Paul Righini, *conſ.-gén. pour toute la méditérannée.*		

800. *ANGLETERRE, égliſe Anglicane.*

Sommaire chronologique. Réunion des divers Royaumes d'Angleterre en un ſeul, 819; conquête du Royaume par Guillaume duc de Normandie, 1066; & de partie de l'Irlande, 1171; commencement du titre de Lord ou ſeigneur ſuprême d'Irlande, 1177; & jonction de ce titre à celui des rois d'Angleterre, 1199; acte du parlement d'Irlande qui défere au roi d'Angleterre le titre de roi d'Irlande, 1541; confirmation de ce titre par le Pape, 1554; jonction du Royaume d'Ecoſſe, Avril 1605; traité entre des commiſſaires d'Angleterre & d'Ecoſſe pour l'union des deux Royaumes & celle des deux parlements en un ſeul, 6 Août 1706; & ratification, 8 Février 1707. Appel de la maiſon électorale de Brunſwick à la couronne d'Angleterre comme héritiere la plus proche dans la ligne proteſtante des deſcendans du roi Jacques, & excluſion de toute ligne catholique, 14 Mars 1701; confirmation du même acte 25 Octobre 1705, & ouverture de la ſucceſſion, 12 Août 1714.

Banque. La banque d'Angleterre, qui occupe à Londres l'hôtel des épiciers dans le Poultry, fut établie, en 1694, ſous Guillaume III. Les beſoins de l'état engagerent ce monarque à faire un emprunt de douze cents mille livres ſterling, à 8 pour cent d'interêt. Le parlement, qui lui avait accordé l'uſage de cette reſſource, lui avait donné en même tems le pouvoir de former en corps politique les particuliers qui contribueroient à compléter cette ſomme. En conſéquence, le Roi fit de ces actionnaires une corporation ſous le nom de *gouverneur & compagnie*

pagnie de la banque d'Angleterre. Ils eurent part aux privileges communs à toutes les compagnies érigées en corps politique, comme d'avoir un ſceau particulier, de pouvoir acquérir des terres ; & bientôt cette ſociété ayant ouvert ſes bureaux, la ſouſcription fut entiérement remplie.

Cette compagnie n'eut d'abord le droit d'emprunter ſous ſon ſceau que juſqu'à la concurrence de 1,200,000 ſterling. Le parlement étendit depuis ce droit à proportion de l'augmentation de ſes fonds. Ainſi, quelque conſidérables qu'ils ſoient, elle peut multiplier ſes emprunts juſqu'à ce qu'ils l'égalent, mais non au-delà. Si elle paſſait ſon pouvoir, en excédant dans ſes emprunts la valeur de ſon fonds, chaque membre de la compagnie ſerait obligé au prorata de ſatisfaire aux dettes de ſon propre fonds. Cette ſociété ne peut faire de commerce par elle-même, ni par des agents ; elle a ſeulement le droit d'eſcompter les lettres de change, d'acheter des lingots d'or & d'argent, de ſe défaire des effets qu'on lui a engagés, lorſqu'on ne les paie pas au bout de trois mois, & de vendre les productions des biens fonds dont elle eſt propriétaire. Tous les billets ſous le ſceau de la compagnie, ont le privilege des billets à ordre ; le propriétaire peut les céder, & le ceſſionnaire a le droit d'en pourſuivre le payement en juſtice, en ſon propre nom.

Le parlement, craignant que la nouvelle compagnie n'eût pour la cour des condeſcendances funeſtes, a déclaré, dans l'un des articles de l'acte d'inſtitution, que, ſi quelque membre de la compagnie achetait, ſans l'aveu du parlement, une terre ou quelque revenu appartenant à la couronne, ou prêtait au roi telle ſomme que ce fût, même par forme d'anticipation ſur ſes revenus, il ſerait condamné à une amende triple de la ſomme prêtée, dont le cinquieme appartiendrait au dénonciateur, & le reſte ſerait remis à la diſpoſition du gouvernement.

Cet établiſſement n'eſt pas ſeulement utile aux particuliers ; il offre encore des reſſources au gouvernement, dans les momens de beſoin. En 1751, par exemple, elle lui prêta une ſomme de 1,026,436 livres ſterling, 4 ſcheling 6 deniers, pour laquelle il lui fut donné des billets de l'échiquier à 3 pour cent. Les fonds que la banque prête au gouvernement, ſont hypothéqués ſur certains impôts. Le parlement peut racheter les annuités que la nation doit à la banque, en la rembourſant ; & juſqu'à ce qu'il le faſſe, la compagnie jouit du revenu. Une des charges qu'on lui a impoſée, eſt de donner de l'argent comptant pour tous les billets de l'échiquier qu'on lui preſente ; & cette obligation eſt fort avantageuſe à l'adminiſtration. Sur le refus, le porteur d'un billet de cette nature peut actionner le *gouverneur & la compa-*

gnie. Son crédit a mis ſouvent le gouvernement en état de rembourſer des annuités à gros intérêts, qu'il a remplacées par de nouvelles ſouſcriptions à plus bas prix. Le profit qui reſulte de ces opérations pour l'état, eſt employé entiérement à l'amortiſſement des capitaux. Cette compagnie jouit du droit excluſif d'emprunter de l'argent ſur des billets à vue, ou payables dans un terme au deſſous de ſix mois; &, pour que ces billets aient, dans le public, une confiance entiere, la contrefaction & l'altération en ſont punies de mort. Si la banque refuſait de payer ſes billets, le tréſorier de l'échiquier doit le faire ſur les fonds qu'il a, ou qui doivent venir entre ſes mains pour l'acquit des annuités qui lui ſont dues.

Les profits de la banque ſe partagent, tous les ſix mois, entre les actionnaires. La qualité d'intéreſſé dans les affaires de cette compagnie, n'eſt pas incompatible avec celle de membre du parlement. Mais le gouverneur & les directeurs de la banque ne peuvent en même tems être gouverneur & directeurs de la compagnie des Indes Orientales. La banque tient la caiſſe des particuliers *gratis*. On lui confie non ſeulement de l'argent comptant, mais auſſi des coffres pleins de vaiſſelle d'argent, des diamans, des joyaux, les titres même des terres & des maiſons. Elle fait ſes payements, ou par tranſports des comptes, ou par billets payables au porteur, ou en argent.

Finances. Pour ſe faire une idée de l'établiſſement annuel des impoſitions d'Angleterre, il ſuffit de jetter les yeux ſur le tableau ſuivant, que l'on croit exact.

Subſides accordés.

Marine.

16,000 Matelots, compris 4,493 Soldats de marine, ... l. ſt.	1,352,000.
Dépenſes pour vaiſſeaux en magaſins & demi payes, ...	701,069.
Conſtructions de vaiſſeaux, chantiers, ...	1,100,000.
Total.	3,153,069.

Artillerie.

Reſtant de 1783, ...	181,141.
Dépenſes de 1784, ...	429,008.
Total, ...	610,149.

armée.

Total des diverſes dépenſes, ...	4,064,593.
Non valeur & déficit ſur les différens fonds & branches du revenu, en 1783, ...	1,676,647.

Services divers.

Pour la Compagnie du Levant, ...	4000.
Pour le Muſéum Britannique, ...	3000.
Ponts & chemins dans le nord du Royaume,	4,830.
Adreſſes des Communes, ...	120,000.
Pour les bâtimens du Palais de Sommerſet, ...	25,000.
Pour les colonies d'Amérique, ...	9,150.
Forts en Afrique, ...	10,000.
Rembourſement de billets de l'Echiquier, ...	2,500,000.
Rembourſement de dits accordés en 1781, pour le renouvellement de la charte de la Banque,	2,000,000.
Total des ſubſides, ...	14,181,240.

Voies & Moyens.

Taxes ſur les terres & ſur la drêche, ...	2,750,000.
Billets de l'Echiquier, ...	2,500,000.
Dits avancés par la Banque d'Angleterre, ...	2,000,000.
Epargnes à la Tréſorerie, ...	99,935.
Dites ſur le ſervice de l'armée, ...	424,780.
Fonds d'amortiſſement pour 1784, ...	1,000,000.
Emprunt de 1784, ...	6000,000.
Total des voies & moyens, ...	14,773,715.
Excédant ſur les ſubſides, ...	592,475.

MONNOIES D'ANGLETERRE,

Comparées à celles de France.

ESPECES D'OR.

Mon. d'Angleterre.	*Mon. de France.* liv.	ſols	dén.
La piece de 5 guinées,	121	0	0
Celle de 2 guinées,	48	16	0
La guinée,	24	8	0
La demi-guinée,	12	4	0

ESPECES D'ARGENT.

Le crown, ou l'écu,	6	0	7
Le demi-crown,	3	0	$3\frac{1}{2}$
Le ſcheſing,	1	4	$1\frac{1}{5}$
Le demi-ſcheling,	0	12	$0\frac{7}{10}$
Le tiers,	0	8	$0\frac{7}{15}$
Le quart,	0	6	$0\frac{7}{20}$
Le ſixieme,	0	4	$0\frac{7}{30}$
Le douzieme,	0	2	$0\frac{7}{60}$

MONNOIES DE CUIVRE.

Le half-penny,	0	1	$0\frac{7}{120}$
Le farting, *ou* liard,	0	0	$6\frac{7}{240}$

MONNOIES DE COMPTE.

La livre ſterling,	22	10	0
Le ſol ſterling,	1	2	6
Le denier ſterling,	0	1	$10\frac{1}{2}$

La proportion entre l'or & l'argent eſt en Angleterre comme 1 à $14\frac{5,72}{1,43,10}$. Le droit de ſeigneuriage & de braſſage n'y a pas lieu ; la monnoie s'y fabrique aux dépens de l'état, comme cela ſe pratiquait chez les Romains.

On y tient les écritures en livres, ſols & deniers ſterlings. Londres change ſur les places ſuivantes, &

Donne,		*Pour recevoir*,
Sur Amſterd.	1 liv. ſterling.	35 eſcal. de gros bc. pl. ou m. à 2 & $\frac{1}{2}$ uſ. & à vue.
Anvers, . . .	1 dito.	36 dito de gs. a. de c. à 2 uſ. d'un mois de date.
Cadix & . . . *Madrid*, . . .	37 deniers ſterl. plus ou m.	1 piaſtre de 8 rx. de pl. à 1 & $1\frac{1}{2}$ uſ. de 60 à 90 jours de date.
Dublin, . . .	100 liv. ſterling.	119 l. ſterl. Irland. pl. ou m. à 21 jours de vue.
Gênes, . .	49 den. ſterl.	1 piaſtre de 115 ſ. h. de bc. à uſ. de 3 m. de date.
Hambourg, . .	1 liv. ſterling.	39 eſcal. de gs. bc. pl. ou m. à 1, $1\frac{1}{2}$, 2 & $2\frac{1}{2}$ d'uſ. d'un mois de date.
Liſbonne & *Porto*, .	$5\frac{1}{2}$ ſols. ſterl. plus ou m.	1 millerées à 30 j. de vue.

Donne,		*Pour recevoir*
Livourne, .	50 d. ſter. p. ou m.	1 piaſtre de 8 rx. à uſ. de 3 mois de date.
Naples, . .	43 dito p. ou m.	1 ducado di regno à uſ. de 3 mois de date.
Paris, . . .	31 dito pl. ou m.	1 écu de 60 ſ. t. à 1 & 2 uſ. d'un mois de date & à vue.
Rotterdam,	1 liv. ſterling.	36 eſcal. cour. pl. ou m. à 2 & 2 $\frac{1}{2}$ uſ. d'un mois de date & à vue.
Veniſe, . .	50 d. ſter. p. ou m.	1 ducat de bc. à uſ. de 3 mois de date.

Les uſances pour les lettres-de-change de France, d'Allemagne, de Hollande & de Brabant, ſont d'un mois de date; celles d'Eſpagne & de Portugal, de deux mois de date; & celles d'Italie, de 3 mois de date.

Il y a trois jours de grâce après le jour de l'échéance pour les lettres-de-change à uſances, & à quelques jours de vue; le troiſieme jour il faut que le payement ou le protêt ſe faſſe; ſi le troiſieme jour rencontre un dimanche ou autre jour de fête, il faut que le payement ou le protêt ſe faſſe le jour auparavant. Les lettres à vue doivent être payées à leur préſentation. A cinq heures après midi, les payements ceſſent en tout tems.

MAISON ROYALE.

GEORGES III, né 4 Juin 1738, proclamé roi d'Angleterre & électeur de Hanovre, 26 Oct. 1760, marié 8 Sept. 1761, à

Reine: Sophie-Charlotte, princeſſe de Mecklenbourg-Strélitz, née 16 Mai 1744, couronnée 22 Septembre 1761.

Fils. G.-Fred.-Aug. prince de Galles, né 12 Août 1762.
Fréderic, né 16 Août 1763. Pr. év. d'Oſnabruck, 27 Fév. 1764.
Guillaume Henri, né 21 Août 1765.
Edouard, né 2 Novembre 1767.
Erneſt Auguſte, né 5 Juin 1771.
Auguſte-Fréderic, né 27 Janvier 1773.
Adolphe-Fréderic, né 24 Février 1774.

Filles. Ch.-Auguſte-Matilde, née 29 Sept. 1766.
Aug.-Sophie, née 8 Novembre 1768.
Elizabeth, née 22 Mai 1770.

Marie, née 25 Avril 1776.
Sophie, née 3 Novembre 1777.
Amélie, née 7 Août 1783.
Frere. Guillaume-Henri, né 25 Nov. 1743, duc de Glocester & d'Edimbourg 1764, marié à
Marie del Valpole, veuve du comte de Waldegrave, née 1 Juillet 1739, *dont*
Neveu. Guil.-Fréderic, né 25 Janvier 1776.
Niece. Sophie-Matilde, née 29 Mai 1773.
Frere. Henri Fréderic, duc de Cumberland, né 7 Nov. 1745, marié 3 Nov. 1771, à Anne-Horton, fille du lord Irnham.
Sœur. Auguſtine, mariée au duc de Brunſwick-Wolfenbutel.
Tante. Amélie-Sophie-Eléonore, née 16 Juin 1711.

PAIRS D'ANGLETERRE.

La liſte des Pairs d'Angleterre a reçu des accroiſſements conſidérables depuis un ſiècle, ſous ſix regnes conſécutifs. A la mort de Charles II, la chambre des pairs était compoſée de 176 membres; de 192, à celle de Guillaume III; de 203, à celle de la Reine Anne; il y en avait 216 après Georges I, 229 au decés de Georges II; aujourd'hui on y compte 247 Pairs ſpirituels & temporels, y compris les 16 d'Ecoſſe.

PAIRS DU SANG ROYAL.

Georges III. 1762 Le prince de Galles.
1764 Le D. de Glouceſter.
1765 Le D. de Cumberland.

DUCS 22. *Milords.*

Cette * déſigne les Catholiques; & celle-ci, † ceux qui ſont en bas-âge. Les uns & les autres n'ont pas entrée au parlement.

Ric. III. 1483 * Ch. Howard, D. de Norfolk & d'Arundel, *premier duc & pair d'Angleterre.*
Ed. VI. 1546 Edouard Seymour, duc de Somerſet.
Ch. II. 1675 Charles Lenox, duc de Richemont.
1675 Auguſt-Henri Fitzroy, duc de Grafton.
1682 Henri Somerſet, duc de Beaufort.
1683 George-Beauclerk, duc de S. Albans.
Guil. III. 1689 Harry Powlet, duc de Bolton.
1694 Thomas Osborne, duc de Leeds.
1694 Fr. Ruſſel, duc de Bedford.

Guill. III. 1694 Guil. Cavendish, duc de Devonshire.
Anne. 1702 Georges Spencer, duc de Marlborough.
1703 Ch. Manners, duc de Rutland.
1711 Douglas Hamilton, duc de Brandon & de Châtellerault.
Georges I. 1715 Brownlow Bertie, duc d'Ancaſter.
1716 Guil. Henri Cavendish Bintinck, duc de Portland.
1719 Georges Montagu, duc de Mancheſter.
1719 Jac. Brydges, duc de Chandos.
1720 Jean-Fréd. Sackville, duc de Dorſet.
1720 Fr. Egerton, duc de Bridgewater.
G. II. 1756 Henri Fienes Pelham Clinton, duc de Neucaſtle.
G. III. 1766 Hug. Percy, duc de Northumberland.
1766 Georges Montagu, duc de Montagu.

COMTES, &c. * *Milords*.

Hen. VI. 1442 * Gorges Talbot, comte de Shrewsbury.
Hen. VII. 1485 Edouard Smith Stanley, comte de Derby.
Hen. VIII. 1529 Fr. Haſtings, comte de Huntingdon.
Ed. VI. 1551 Hen. Herbert, comte de Pembroke.
Jac. I. 1603 Jean Howard, comte de Suffolk.
1605 Jean Cecil, comte de Salisbury.
1605 Brownlow Cecil, comte d'Exeter.
1618 Spencer Compton, comte de Northampton.
1622 Baſile Feilding, comte de Denbigh.
1624 Jean Fane comte de Weſtmorland.
1627 Ch.-Hen. Mordaunt, comte de Peterborough.
1628 Georges Harry Grey, comte de Stamford.
1628 Georges Finch, comte de Winchelſea.
1628 Phil. Stanhope, comte de Cheſterfield.
1628 Sackville Tufton, comte de Thanet.
Ch. II. 1660 Jean Montagu, comte de Sandwich.
1661 Guillaume Holles Capel, comte d'Eſſex.
1661 Fréd. Howard, comte de Carliſle.
1662 Henri Scott, comte de Doncaſter.
1672 Ant. Hashley Cooper, comte de Chaftesbury.
1679 Fréd.-Aug. Berkeley, comte de Berkeley.
1682 Willoughby Bertie, comte d'Abingdon.
1682 Henry Noël, comte de Grainsborough.
1682 Other Hickman, comte de Plymouth.
Guil. III. 1690 George-Aug. Saunderſon, comte de Scarborough.
1695 Guill. Hen. Naſſau de Zuleſtein, C. de Rochford.
1696 † Guil.-Ch. Keppel, comte d'Albemarle.
Guill. III. 1697 G.-Guil. Coventry, comte de Coventry.

1697 Georges Buſſy-Villiers, comte de Jerſey.
Anne. 1706 Vere Poulett, comte de Poulett.
1706 Ge. Jac. Cholmondeley, C. de Cholmondeley.
1711 Ed. Harley, comte d'Oxford & de Mortimer.
1711 Rob. Shirley, comte de Ferrers.
1711 Guil. Wentworth, comte de Strafford.
1711 Guil. Legge, comte de Darmouth.
George I. 1714 Ch. Bennet, comte de Tankerville.
1714 Henneage Finch, comte d'Aylesford.
1714 Fréd. Hervey, C. de Briſtol, évêque de Derry.
1717 Henr. Yelverton, comte de Suſſex.
1717 Ge. Naſſau Clavering Cowper, comte de Cowper.
1718 Phil. Stanhope, comte de Stanhope.
1719 Rob. Scherrad, comte de Harborough.
1721 Tho. Parker, comte de Macclesfield.
1721 George Fermor, comte de Pomfret.
1722 Guil. Graham, comte & baron de Graham de Belford, duc de Montroſe en Ecoſſe.
1722 Jean Ker, comte & baron Ker de Wakefield.
George II. 1729 Jean Walddegrave, comte de Walddegrave.
1730 Jean Ashburnham, comte d'Ashburnham.
1731 Th. Howard, comte d'Effingham.
1741 George Walpole, comte d'Orford.
1741 Ch. Stanhope, comte d'Harrington.
1743 Jean Wallop, comte de Portſmouth.
1746 George Greville, comte Brooke.
1746 Grandville Leveſon Gower, comte Gower.
1746 Jean Hobart, comte de Buckinghamshire.
1746 Guil. Fitzwilliam, comte Fitzwilliam.
1748 Ge. Henr. Arthur Herbert, comte de Powys.
1749 George Wyndham, comte d'Egremont.
1749 George Nug. Grenville Temple, comte Temple.
1749 George Simon Harcourt, comte Harcourt.
1750 Fr. Seymour Conway, comte de Hertford.
1752 Fr. North, comte de Guildford.
1753 Ch. Cornwallis, comte Cornwallis.
1754 Ph. Yorke, comte de Hardwicke.
1754 Hen. Vane, comte de Darlington.
1756 Hen. Bellaſyſe, comte Fauconberg.
1756 H.-Th. Fox, comte de Leiceſter.
George III. 1761 Jean Richard Weſt, comte Delaware.
1764 Richard Henley, comte de Northington.
1765 Jacob Pleydell Bouverie, comte de Radnor.
1765 Georges Jean Spencer, comte Spencer.

George III.	1766	Jean Pitt, comte de Chatam.
	1772	Hen. Bathurſt, comte Bathurſt.
	1772	Guil. Hill, comte de Hillsborough.
	1776	Brudenell, comte de Ailesbury.
	1776	Th. Villiers, comte de Clarendon.
	1776	Guil. Murray, comte de Mansfield.
	1784	Georges Nevill, comte de Abergavenny.
	1784	Georges Townshead, comte de Leiceſter.
	1784	Henri Paget, comte de Usbridge.
	1784	Jacques Lowther, comte de Lonſdale.
	1784	Georges Gordon, comte de Norwich.

VICOMTES 17. *Milords.*

Edouard VI.	1549	George Devereux, vicomte Hereford, *premier vicomte d'Angleterre.*
Marie.	1554	Ant.-Joſ. Browne, vicomte Montague.
Charles II.	1682	Georges Townshend, vicomte Townshend.
	1682	Th. Thynne, vicomte Weymouth.
Anne.	1712	Fréd. St. John, vicomte Bolingbroke.
George I.	1720	Georg. Evelyne Boſcawen, vicomte Falmouth.
	1721	Georges Byng, vicomte Torrington.
George II.	1746	Guil. Fitzgerald, vic. Leinſter de Taplow.
George III.	1762	Th. Noël, vicomte Wentworth.
	1762	Guil. Courtenay, vicomte Courtenay.
	1763	Jean Ward, vicomte Dudley & Ward.
	1766	Ch. Maynard, vicomte Maynard.
	1776	Thomas Hampden, vicomte Hampden.
	1781	Ge. Edgecumbe, vicomte Mount Edgecumbe.
	1782	Georges Germain, vicomte Sackville.
	1782	Rich. Howe, vicomte Howe.
	1782	Auguſte Keppel, vicomte Keppel.

BARONS 81. *Milords.*

	1269	† Ed. Southwell, lord Clifford of Appleby.
Edouard I.	1296	George Tuchet, lord Audley of Heleigh.
	1299	Hug. Percy, lord Percy, fils aîné du duc de Northumberland.
Edouard II.	1307	Th. Barret Lennard, lord Dacre.
Henri VI.	1447	Th. Twiſleton, lord Saye & Sele.
	1448	* Ch. Ph. Stourton, lord Stourton.
Henri VII.	1492	Jean Peyto Verney, lord Willoughby de Broke.
Elizabeth	1558	Henri Beauchamp S. John, lord St. John of Bledſo.

Jacques I.	1603	* Rob. Ed. Petre, lord Petre of Writtle.
	1605	* Hen. Arundel, lord Arundel of Wardour.
	1608	† Jean Bligh, lord Clifton of Leighton-Bromſwold.
	1615	* Jean Dormer, lord Dormer of Winge.
	1616	Henri Roper, lord Teynham.
Charl. I.	1643	Ed. Leigh, lord Leigh.
	1643	Guill. Byron, lord Byron of Rochdale.
Charles II.	1665	Guill. Craven, lord Craven.
	1672	* Hugh Henri Clifford, lord Clifford of Chudley.
	1673	Fr. Godolphin Osborne, marquis de Carmarthen, lord Osborne.
Anne.	1711	Edmond Boyle, lord Boyle.
	1711	Thom. Hay, lord Hay of Pedwarden.
	1711	Henr. Willoughby, lord Middleton.
Georges I.	1716	Georges Onſlow, lord Onſlow.
	1716	Rob. Marsham, lord Romney.
	1718	Ch. Sloane Cadogan, lord Cadogan.
	1723	Pierre King, lord King.
Georges II.	1728	Jean Monſon, lord Monſon.
	1733	Jean Chetwynd Talbot, lord Talbot.
	1735	Fr. Godolphin, lord Godolphin.
	1741	Th. Bromley, lord Monſort.
	1741	Jean How, lord Chedworth.
	1743	Edwin Sandys, lord Sandys.
	1746	Math. Forteſcue, lord Forteſcue.
	1749	Guill. Ponſonby, lord Ponſonby.
	1750	Aubrey Beauclerk, lord Vere.
	1756	Hor. Walpole, lord Walpole.
	1760	Guill. Petty, lord Wycombe.
	1760	Henri Bilſon Legge, lord Stawel.
	1760	Louis Monſon Watſon, lord Sondes.
Georges III	1761	Th. Robinſon, lord Grantham.
	1761	Rich. Groſvenor, lord Groſvenor.
	1761	Nath. Curzon, lord Scarſdale.
	1761	Fred. Irby, lord Boſton.
	1762	Th. Pelham, lord Pelham.
	1762	† Henri Rich. Fox, lord Holland.
	1762	Jean Jacques Perceval, lord Lovel.
	1762	Joſ. Damer, lord Milton.
	1762	Ed. Huſſey Montagu, lord Beaulieu.
	1763	Georges Venables Vernon, lord Vernon.
	1763	Th. Reynolds Morton, lord Ducie.

George III.
1765 Ch. Pratt, lord Camden.
1765 Henri Digby, lord Digby.
1766 J. Campbell, lord Sundridge et Coombank.
1776 Jean Stuart, lord Cardiff.
1776 Mart. Bladen Hawke, lord Hawke.
1776 Jeffery Amherſt, lord Amherſt.
1776 Brownlow cuſt, lord Brownlow.
1776 Georges Pitt, lord Rivers.
1776 Nath. Ryder, lord Harrowby.
1776 Th. Foley, lord Foley.
1778 Ed. Thurlow, lord Thurlow.
1780 Alex. Wedderburn, lord Loghborough.
1780 Guill. Gage, lord Gage.
1780 Jacques Brudenell, lord Brudenell.
1780 Th. de Grey, lord Walſingham.
1780 Guill. Bagot, lord Bagot.
1780 Ch. Fitzroy, lord Southampton.
1780 Hen. Herber, lord Portcheſter.
1782 Richard Barry Dunning lord Aſhburton.
1782 Fler. Northon, lord Gramley.
1782 Georg. Brydges Rodney, lord Rodney.
1783 Th. Townſhend, lord Sidney.
1783 Fr. Rawdon, lord Rawdon.
1783 Thomas Pitt, lord Camelford.
1784 Henri Frédéric Carteret, lord Carteret.
1784 Edouard Eliot, lord Eliot de S. Germain.
1784 Thomas Bulkeley, lord Bulkeley.
1784 Thomas Egerton, lord Grey de Wilton.
1784 Charles Cockes, lord Sommers.
1784 Jean Parker, lord Boringdon.
1784 Noel Hil, lord Berwick.
1784 Jacques Dutton, lord Sherborne.

PAIRESSES D'ANGLETERRE 10.

Ces dames ſont exclues de la chambre des lords à cauſe de leur ſexe ; mais, après leur mort, leurs fils ainés jouiſſent de tous les privileges des pairs, quoique leurs peres n'appartiennent pas à cet ordre.

1285 Rachel Auſten, baronne le Deſpencer, veuve du feu chevalier Auſten, de Bexley, prov. de Kent.
1740 Jem. Campbell, marquiſe Gray & baronne Lucas, épouſe du comte de Hardwicke.

1299 Charl. Murray, baronne Strange, veuve du dernier duc d'Athol, & dame de l'Ile de Man.
1307 Eliz. Somerſet, baronne de Bottecourt, ducheſſe douairiere de Beaufort.
1314 Priſc. Barb.-Eliz. Burrell, baronne Willoughby de Eresby, épouſe du chevalier P. Burrell.
1761 Mar. Stuart, baronne de Mount Stuart of Wortley, en Yorkshire, épouſe du comte de Bute.
1761 Heſter Pitt, baronne de Chatam, veuve du Comte de Chatam.
1767 Charl. Townshend, baronne de Greenwich, veuve 1°. du dernier comte de Dalkeith; 2°. du chev. Townshend. *Sa pairie eſt bornée aux enfans du lord Townshend.*
1777 Eliz. Campbell, baronne Hamilton, ducheſſe d'Argyle. *Sa pairie eſt bornée à ſes enfans.*
1780 Cecile Rice, baronne Dinevor, veuve de Georges Rice.

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES,

ayant ſéance à la chambre des pairs.

ARCHEVEQUES. *Milords*

1783 *Cantorbéry*, Jean Moore, *primat de toute l'Angleterre.*
1776 *York*, Guill. Markham, *primat d'Angleterre.*

ÉVEQUES. *Milords*

1777 *Londres*, Robert Lowth, *Doyen de la chapelle du Roi.*
1771 *Durham*, Jean Egerton.
1781 *Wincheſter*, Brownlow Nort, *prélat de l'ordre de la Jarretierre.*
17.. *Hereford*, Jacque Beauclerck, *vice préſident de l'Aſyle.*
17.. *Chicheſter*, Guill. Ashburnham, *recteur de Geſling, prov.*
1783 *Norwich*, Louis Bagot.
1773 *Bath & Wells*, Charles Moſſ, *chanoine de Sarum.*
1769 *S. Aſaph*, Jonathan Shipley.
1779 *Carliſle*, Edmond Law.
1782 *Salisbury*, Shute Barrington, *chancel. de l'ordre de la jarretierre.*
1768 *Peterborough*, J. Hinchliffe, *recteur du college de la trinité à Cambridge.*

1781	*Ely*,	Jacque Yorke.
1764	*Rocheſter*,	J. Thomas, *doyen de Weſtminſter & de l'ordre du bain.*
1781	*Worceſter*,	Rich. Hurd, *ſecrétaire du cabinet du Roi.*
1783	*Bangor*,	J. Warren, *archid. d'Angleſey & de Bangor.*
1776	*Cheſter*,	Beilby Porteus, *maître de l'hôpital de Sainte croix.*
1777	*Oxford*,	J. Butler, *prébendier de Wincheſter.*
1777	*Exeter*,	J. Roſſ, *archidiacre d'Exeter & vicaire de Frome.*
1779	*Lincoln*.	Th. Thurlow, *doyen de St. Paul.*
1783	*S. David*,	Edouard Smallwell, *chanoine de St. chriſt à Oxford.*
1781	*Litchfield & Coventry*,	J. Cornwallis, *recteur de Newington.*
1781	*Glouceſter*,	Sam. Halifax, *recteur de Warſop.*
1783	*Briſtol*,	Chr. Wilſon, *chanoine de S. paul.*
1782	*Landaff*,	Rich. Watſon, *archidiacre d'Ely, & profeſ. de théologie à Cambridge.*

Prélat n'ayant pas ſéance à la chambre.

17..	*Sodor & Man.*	Georges Maſon.

PAIRS D'ÉCOSSE.

*Cette étoile * déſigne les catholiques, cette † les mineurs d'âge, & celle-ci ‡ ceux qui, au mois de Mai 1784, ont été choiſis pour entrer au parlement.*

DUCS DU SANG ROYAL.

	Rothſay,	le prince de Galles.
1764	*Edimbourg*,	le duc de Glouceſter.
1766	*Strathern*,	le duc de Cumberland.

DUCS 9. *Milords.*

1643	*Hamilton*,	Douglas Hamilton.
1673	*Buccleugh*,	Henri Scot.
1675	*Lennox*,	Charles Lennox.
1684	*Gordon*,	Alexandre Gordon.
1684	1 *Queensberry*,	Jean Douglas.
1703	*Argyll.*	Jean Campbell.

1703	1 *Athol*,	Jean Murray.
1707	*Montrose*,	Guill. Graham.
1707	*Roxburgh*,	Jean Kerr.

MARQUIS 3. *Milords*

1694	*Tweedale*,	Georges Hay.
1701	1 *Lothian*,	Guill. Jean Kerr.
1701	*Annandale*,	Georges Johaſtone.

COMTES 47. *Milords*

1257	*Sutherland*,	† Eliſ. comteſſe de Sutherland.
1399	*Crawford*,	G. Lindſay Crawfurd.
1452	*Errol*,	Georges Hay.
1456	*Caithneſs*,	Jean Sinclair.
1457	*Rothes*,	Jeanne Elimb. comteſſe Leſlie.
1457	1 *Morton*,	Georges Douglas.
1469	*Buchan*,	David Stwart Erskine.
1488	1 *Glencairn*,	J. Cunninghame.
1503	1 *Eeglingtoun*,	Arch. Montgomery.
1509	1 *Caſſilis*,	David Kennedy.
1581	*Moray*,	François Stewart.
1604	*Home*,	Alexandre Home.
1606	*Strathmore*,	† Jean Lyon.
1606	1 *Abercorn*,	Jacques Hamilton.
1619	*Haddington*,	Thomas Hamilton.
1619	*Kellie*,	Archambault Erskine.
1623	1 *Galloway*,	Jean Stewart.
1624	1 *Lauderdale*,	Jacques Maitland.
1633	*Loudoun*,	Jean Campbell.
1633	*Kinnoul*,	Thomas Hay.
1633	*Dumfries*,	Patrick Crigzton.
1633	1 *Dalhouſie*,	Georges Ramſay.
1633	*Elgin & Kincardin*,	Thomas Bruce.
1633	*Traquair*,	Jean Stewart.
1637	*Findlater & Seafield*,	Jacques Ogilvy.
1641	*Leven & Melvill*,	David Leſlie.
1646	*Dyſert*,	Lionel Tollemach.
1646	*Selkirk*,	Dunbar Douglas.
1647	*Northeks*,	Georges Carnegy.
1647	*Halkertoun*,	David Falconer.
1647	*Balcarras*,	Alexandre Lindſay.
1651	*Newburgh*,	Radelyffe Livingſtone.
1660	*Aboyn*,	Charles Gordon.

1660	*Dundonald*,	Archambault Cochran.
1678	*Breadalbane*,	Jean Campbell.
1682	1 *Aberdeen*,	Georges Gordon.
1686	1 *Dunmore*,	Jean Murray.
1695	*Orkney*,	la comteſſe Marie Obrien.
1697	1 *Marchmont*,	Henri Campbell.
1701	*Hyndfort*,	Jean Carmichael.
1703	*Stair*,	Jean Dalrymple.
1703	1 *Roſeberry*,	Niel Primroſe.
1703	*Glaſgow*,	† Georges Boyle.
1703	*Bute*,	Jean Stuart.
1703	*Hopetoun*,	Jacques Hope.
1703	*Portmore*,	Charles Collier.
1706	*Deloraine*,	Henri Scot.

VICOMTES 4. *Milords*

1620	*Falkland*,	Lucius Charles Carey.
1623	1 *Stormont*,	David Murray.
1641	*Arbuthnot*,	Jean Arbuthnot.
1662	*Dumblain*,	Thomas Osborne.

BARONS 26. *Milords*

1424	*Somerville*,	Jacques Somerville.
1440	*Forbes*,	Jacques Forbes.
1442	*Cathcart*,	Guillaume Cathcart.
1445	*Saltoun*,	Alexandre Fraſer.
1445	*Gray*,	André Gray.
1489	*Sempill.*	Hugues Sempill.
1509	*Elphinſtone*,	Charles Elphinſtone.
1563	*Torpichen*,	Walter Sandilands.
1600	*Lindores*,	Jean Leſlie.
1606	*Blantyre*,	Alexandre Stewart.
1609	*Cranſtoun*,	Jacques Cranſtoun.
1609	*Colvill de Culroſs*,	Charles Colvill.
1627	*Napier*,	François Napier.
1627	*Fairfax*,	Robert Fairfax.
1628	*Reay*,	Hugues Mackay.
1628	*Aſton*,	Walter Aſton.
1633	*Kirkcudbright*,	Jean Maclellan.
1640	*Mordington*,	la baronne Marie Weaver.
1642	*Banff*,	Guillaume Ogilvy.
1643	*Elibank*,	Georges Murray.
1650	*Forreſter*,	la baronne Cécile Forreſter.

1651 *Rollo*,	Jean Rollo.
1651 *Ruthven*,	Jean Ruthven.
1660 *Newark*,	Alexandre Leſlie.
1661 *Bellenden*,	Jean Kerr Bellenden.
1682 *Kinnaird*,	Georges Kinnaird.

CONSEIL PRIVÉ DU ROI.

*Cette étoile * déſigne les membres du parlement.*

Milords

Le prince de Galles.
Le duc de Glouceſter.
Le duc de Cumberland.
L'archevêque de Cantorbery.
Lord chancelier.
L'archevêque d'York.
Le comte Gower, *lord préſident.*
Le duc de Grafton.
Le duc de Mancheſter.
Le duc de Somerſet.
Le duc de Richmond.
Le duc de Boſton.
Le duc de Leeds.
Le duc de Marlborough.
Le duc de Rutland.
Le duc de Portland.
Le duc de Chandos.
Le duc de Dorſet.
Le duc de Newcaſtle.
Le duc de Northumberland.
Le duc de Montagu.
Le marquis de Carmarthen.
Le comte de Carliſle.
Le comte de Dartmouth.
Le comte de Hertford.
Le comte de Derby.
Le comte de Huntingdon.
Le comte de Salisbury.
Le comte de Denbigh.
Le comte de Sandwich.
Le comte de Jerſey.
Le comte de Kinnoul.
Le comte de Marchmont.
Le comte de Bute.
Le comte de Tankerville.
Le comte de Pomfret.
Le comte d'Ashburnham.
Le comte d'Effingham.
Le comte de Buckinghamshire.
Le comte Temple.
Le comte Cornwallis.
Le comte de Hardwicke.
Le comte Bathurſt.
Le comte de Northington.
Le comte de Hilsborough.
Le comte de Ailsbury.
Le comte de Clarendon.
Le comte de Mansfield.
Le comte de Lesborough.
Le comte Verney.
Le comte de Shannon.
Le comte de Ludlow. *
Le comte de Shelburne.
Le comte Nugent. *
Le comte de Cholmondeley.
Le comte de Cheſterfield.
Lord Aylesford.
Lord Leiceſter.
Lord Georges Cavendish.
Lord Charles Spencer. *
Lord Robert Spencer. *
Lord Frederic Campbell. *

Lord

Lord George Lenox. *
Le vicomte Townshend.
Le vicomte Weymouth.
Le vicomte Stormont.
Le vicomte Mount Edgecumbe.
Le vicomte Sackville.
Le vicomte Keppel.
Le vicomte Barrington.
Le vicomte Howe.
Le vicomte Bateman. *
Le vicomte Hichinbrook *
Le vicomte Chewton.
Le vicomte Beauchamp. *
Le vicomte mount Stuart.
Le vicomte Galway.
Lord North. *
L'évêque de Londres.
Lord Onslow.
Lord Grantham.
Lord Pelham.
Lord Camden.
Lord Amherſt.
Lord Loughborough.
Lord Grantley.
Lord Sydney.
Lord Southampton.
Lord Carteret.
Lord Walſingham.
Lord Mulgrave. *
Charles Guil. Cornewall, *orateur des communes.*
Jacq. Stuart Mackenzie, *écuyer.*
Thomas Harley, *écuyer.*
Sir Joſeph Yorke, chev. *bar.*
Henri Seymour Conway, *éc.*
Welbore Ellis, *écuyer.* *
Humphrey Morice, *écuyer.*
Richard Rigby, *écuyer.* *
Sir Jean Eardley Wilmot.
Iſaac Barré, *écuyer.* *
Sir Thomas Parker, chev.
Charles Jenkinſon, *écuyer.* *
Sir Guill. Lynch, chev. *bar.*
Sir Jean Goodricke, *bar.*
Charles Townshend, *écuyer.*
Sir Richard Worsley, *bar.* *
Charles Jacques Fox. *éc.* *
Edmund Burke, *écuyer.* *
Sir George Yonge, *bar.* *
Sir Guillaume Howe, chev. *B.*
Guill. Pitt, *écuyer.* *
Henri Dundas, *écuyer.* *
Guillaume Eden, *écuyer.* *
Charles Greville, *écuyer.* *
Richard Fitz Patrick, *écuyer.* *
Frederic Montagu, *écuyer.* *
Jacques Grenville, *écuyer.*
Lloyd Kenyon, *écuyer.*
Hon. Robert Walpole, *clerc ordinaire du conſeil.*
Etienne Cottrell, *clerc ord. du conſeil.*
George Chetwynd, *clerc ord. du conſeil.*
Guillaume Fawkener, *clerc ord. du conſeil.*

CONSEIL DU CABINET.

1784 Guillaume Pitt, *premier lord de la tréſorerie.*
1784 Le marquis de Carmarthen, } *ſecrétaires d'état.*
1784 Lord Sidney, }
1784 Le vicomte Howe, *premier lord de l'amirauté.*
1784 Le comte Gower, *préſident du conſeil privé.*
..... *garde du ſceau privé.*
1784 Guillaume Pitt, *chancelier de l'échiquier.*

CHEFS DES PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS DE L'ANGLETERRE.

Lords Commissaires de la tréſorerie. Meſſieurs

1784 Hon. Guillaume Pitt.
1784 Jean Buller, l'ainé, *écuyer.*
1784 Le marquis de Graham.
1784 Edouard Jacques Eliot, *écuyer.*
1784 Jean Aubrey, *écuyer.*
Chaque membre a 1600 *livres ſterling d'appointements par an.*

Chancelier de l'échiquier.

1784 Hon. Guill. Pitt, *avec* 1800 *liv. ſterling d'appointemens.*

Gardes-commissaires du ſceau privé. Meſſieurs

1784 Guillaume Fraſer, *écuyer.*
1784 Etienne Cottrell, *écuyer.*
1784 Evan Nepean, *écuyer.*

Lord chef de Juſtice du banc du Roi.

Le comte de Mansfield, *avec* 5500 *liv. ſt. d'appoint.*

Lord chef de Juſtice des plaids communs.

Lord Loughborrough, *avec* 4500 *liv. ſt. d'appointements.*

Chefs de l'échiquier. Meſſieurs

1784 Guillaume Pitt, *chancelier avec* 1800 *liv ſt. d'appoint.*
1784 Sir Jean Skynner, chevalier, *lord chef baron, avec* 3500 *livres ſterling d'appointements.*

Secrétaires d'état. Meſſieurs

1784 Le marquis de Carmarthen, *les affaires étrangeres.*
1784 Lord Sidney, *les affaires intérieures.*

Secrétaire de la guerre.

1784 Sir George Yonge, Baronet.

Tresorier des troupes de terre.

1784 Hon. Guillaume Wyndham Grenville.

Trésorier de la marine.

1784 Hon. Henri Dundas.

Cour de l'amirauté. Meſſieurs

1784 Le vic. Howe *pr. lord.*
1784 Charles Brett, *écuyer.*
1784 Robert Hopkins, *ec.*
1784 Jean Jeff. Pratt, *écuyer.*
1784 Jean Louis Gower, *ec.*
1784 Lord Ashley, *écuyer.*
1784 C. Gt Percival, *écuyer.*

Le premier lord de cette cour a 3000 *liv. ſt. d'appointemens, & les autres* 1000.

Maîtres généraux des poſtes. Meſſieurs

1784 Le comte de Tankerville.
1784 Lord Carteret.

Ces deux officiers créés par acte du parlement, du 27 Dec. 1660, *ont chacun* 2000 *livres ſterling d'appointemens.*

Orateur de la chambre des lords.

Lord Edouard Thurlow.

Orateur de la chambre des communes.

Hon Ch. Wolfran Cornwall, écuyer.

Lord maire de Londres.

1784 Hon. Robert Peckham.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE. *Meſſieurs*

Grand chancelier d'Angleterre, Lord Edouard Thurlow.
Grand-chambellan, le comte de Salisbury.
Grand aumônier, l'archevêque d'York.
Grand-maître de la maiſon du Roi, le duc de Chandos.
Tréſorier de la maiſon du Roi, ...
Grand écuyer, le duc de Montagu.
Comte-maréchal héréd d'Angleterre, le duc de Nortfolk.
Grand chambellan d'Angleterre, Milady Willoughby.
Capitaine des gardes, le comte de Aylesford.
Capitaine de la compagnie des gendarmes, le comte de Leiceſter.

PRINCIPAUX OFFICIERS D'ÉTAT EN ÉCOSSE. *Meſſieurs*

Garde du grand ſceau, le comte de Marchmont.
Garde du ſceau privé, Jacques Stewart Mackenzie.
Lord ſecrétaire, Frederic Campbell.

Vice-amiral, Guillaume Gordon.
Grand juſticier général, le vicomte Stormont.
Lord préſident, Robert Dundas, *écuyer*.
Lord chef baron de l'échiquier, Jacques Montgomery.
Grand connétable, le comte de Errol.
Porte étendard héréditaire, le comte de Lauderdale.
Grand maréchal, Jacques Erskine.
Maître héréd. de la maiſon du Roi. le duc d'Argyle.

IRLANDE.

Voyez ſur l'hiſtoire d'Irlande & ſur ſa conſtitution, l'édition de 1783, page 75.

PAIRS D'IRLANDE.

Cette étoile * déſigne les mineurs, & cette croix † les catholiques romains.

1764 *Conaught*, le prince Guillaume Henri d'Angleterre.
1766 *Dublin*, le prince Henri Fréderic d'Angleterre.
1768 J. Hewitt, vicomte Lifford, *lord-chancelier*.

ARCHEVEQUES. *Milords*.

1768 *Armagh*, Richard Robinſon, *primat de toute l'Irlande*.
1779 *Dublin*, Robert Fowler, *primat d'Irlande*.
1779 *Cashel*, Charles Agar, *primat de Munſter*.
1782 *Tuam*, Jean Bourke, *primat de Conaughe*.

DUC.

1766 *Leinſter*, *milord* Guillaume Robert Fitz-Gerald.

COMTES. *Milords*

1543	*Clanricarde*.	H. Sm. de Burgh, lord Dunkellyn.
1620	*Cork & Orrery*,	Edm. Boyle, lord Dungarvan.
1620	*Antrim*.	Rob. Guill. Donnel, lord Dunluce.
1621	*Weſtmeath*,	Thomas Nugent, lord Delvin.
1622	*Deſmond*,	Baſile Fielding, lord Fielding.
1627	*Meath*,	Ant. Brabazon, lord Ardée.
1627	*Barrymore*,	* Richard Barry, lord Buttevant.
1647	*Donegall*,	Arthur Chicheſter, lord Chicheſter.

1647 *Leven*, * R. Lambart, vicomte Kilcourſie.
1654 *Inchiquin*, Murrough O'Bryen, lord O'Bryen.
1660 *Mountrath*, Ch.-H. Coote, lord Caſtle-Coote.
1661 *Drogheda*, Charles Moore, lord Moore.
1661 *Wat & Wex*, † G. Talbot, lord Talbot.
1684 *Granard*, * George Forbes, lord Forbes.
1716 *Fitz-William*, Guill. Fitz-William, lord Miltown.
1722 *Kerry*, Fr.-Th. Fitz-Maurice, lord Clan-Maurice.
1715 *Darnley*, * Jean Bligh, lord Clifton.
1731 *Tylney*, Jean Child-Tylney, lord Caſtlemaine.
1733 *Egmont*, J.-Jac. Perceval, lord Perceval.
1739 *Besborough*, Guill.e Ponſonby, lord Duncannon.
1742 *Verney*, Ralph Verney, lord Fermanagh.
1743 *Panmure*, Jean Maule, lord Maule.
1746 *Tyrone*, G. De le Poer Beresford, lord le Poer.
1748 *Carrick*, Henri Th. Butler, lord Ikerrin.
1751 *Hillesborough*, Wills Hill, lord Kilwarlin.
1751 *Upper Oſſory*, Jean Fitz-Patrick, lord Gowran.
1753 *Shelburne*, Guill. Petry, lord Fitz-Maurice.
1756 *Shannon*, Richard Boyle, lord Boyle.
1756 *Maſſaréene*, Cl. Skeffington, lord Loughneagh.
1756 *Lanesborough*, R.-Herber Butler, lord Newtown.
1756 *Clanbraſſil*, Jacques Hamilton lord Limerick.
1756 *Belvedere*, George Rochefort, lord Belfield.
1758 *Wandesford*, Jean Wandesford, lord Caſtlecomer.
1759 *Louth*, Th. Birmingham, lord Athenry.
1759 *Fife*, Jacques Duff, lord Marduff.
1760 *Mornington*, Rich. Cowlay weſley, lord wellesley.
1760 *Ludlow*, Pierre Ludlow, lord Preſton.
1761 *Tyrconnel*, G. Carpenter Gore, lord Carlingford.
1762 *Moira*, Jean Rawdon, lord Rawdon.
1762 *Arran*, Arthur Saund Gore lord Sudley.
1762 *Courtown*, Jacques Stopford, lord Stopford.
1763 *Miltown*, Joſeph Lezſon, lord Ruſsborough.
1763 *Charlmount*, Jacques Caulfield, lord Caulfield,
1766 *Mexborough*, * Jean Saville, lord Pollington.
1766 *Winterton*, Edouard Turnour, lord Turnour.
1766 *Bective*, Thomas Taylor, lord Headfort.
1767 *Grandiſon*, Georges Maſon Villiers.
1767 *Howth*, Th. S. Lawrence, lord S. Lawrence.
1767 *Bellamont*, Charles Coote, lord Colloony.
1768 *Kingſton*, Edouard King, lord Kingsborough.
1771 *Seſton*, Ch.-Guill Molyneux, lord Molyneux.
1771 *Roden*, Robert Jocelyn, lord Jocelyn.

1771 *Seaforth*, Kenneth M. Kenzie, lord Fontroſe.
1771 *Altamont*, J. Denis Brown, lord Weſtport.
1772 *Roſs*, Ralph Core, lord Core.
1776 *Lisburne*, Wilmot Vaughan, lord Vaughan.
1776 *Clanwilliam*, Jean Meade, lord Gillford.
1776 *Nugent*, Robert Craggs Nugent, lord Clare.
1776 *Glandore*, Jean Crosbie, lord Crosbie.
1777 *Shipbrooke*, Francois Vernon, lord Orwell.
1777 *Aldborough*, Edouard Stratford, lord Amiens.
1777 *Clermont*, G. H. Forteſcue, lord Forteſcue.
1780 *Mount-Cashel*, Etienne Moore, lord Kilworth.

VICOMTES, *Milords*.

1550 *Mountgarret*, Edmont Butler.
1721 *Valentia*, Arthur Aneſley.
1622 *Netterville*, Jean Netterville.
1623 *Grandiſon*, George Buſſy Villiers.
1625 *Kilmory*, Jean Needham.
1628 *Lumley*, Richard Lumley-Saunderſon.
1628 *Strangford*, Philippe Smythe.
1628 *Wenman*, Philippe Wenman.
1628 *Taaffe*, * François Taaffe.
1628 *Ranelagh*, Charles Jones.
1629 *Fitz Willam*, Richard Fitz-William.
1642 *Cullen*, Charles Cockaine.
1642 *Tracy*, Thomas Charles Tracy.
1643 *Bulkeley*, Thomas Jacques Bulkeley.
1646 *Kingſland*, Henri Benoît Barnewell.
1661 *Cholmondeley*, Georges Jacques Cholmondeley.
1681 *Downe*, Jean Chriſtophe Burton Dawney.
1700 *Howe*, Richard Howe.
1700 *Strabane*, Jacques Hamilton.
1716 *Moleſwort*, Richard Naſſau Moleſworth.
1717 *Chetwyndh*, Guillaume Chetwynd.
1717 *Midleton*, Georges Brodrick.
1717 *Boyne*, Richard Hamilton.
1717 *Allen*, Joſué Allen.
1719 *Grimſton*, Jacques Bukknall-Grimſton.
1720 *Barrington*, Guillaume Wildman Barrington.
1720 *Gage*, Guillaume Hall Gage.
1722 *Palmerſton*, Henri Temple.
1725 *Bateman*, Jean Bateman.
1727 *Galway*, Guill. Henri Mouckton Arundel.
1743 *Powerſcourt*, Richard Wingfield.

1751 *Ashbrook*, Guillaume Flower.
1763 *Mount Morres*, Harvey Redmond Morres.
1766 *Dungannon*, Arthur Trevor.
1766 *Glerawley*, François Charles Anneſley.
1776 *Southwell*, Thomas Southwell.
1776 *De Veſci*, Thomas Veſey.
1776 *Enniskillen*, Guillaume Willoughby Cole.
1776 *Carlow*, Jean Dawſon.
1780 *Liſſort*, Jacques Heiwit.
1780 *Deſart*, Otway Cuffe.
1780 *Erne*, Jean Creighton.
1780 *Farnham*, Barry Maxwell.
1780 *Carhampton*, Simon Luttrell.
1780 *Bangor*, Bernard Ward.
1780 *Melbourne*, Penyſton Lamb.
1780 *Gowran*, Jacques Aygar.
1780 *Maygo*, Jean Bourke.

ÉVIQUES. *Milords*

1766 *Meath*, Henri Maxwell.
1772 *Kildare*, Charles Jackſon.
1784 *Dimerick*, Guillaume Cecil Pery.
1775 *Elphin*, Charles Dodgſon.
1783 *Down & Connor*, Guillaume Dickſon.
1779 *Waterford*, Guillaume Newcome.
1768 *Derry*, Fréderic Hervey.
1772 *Korke & Roſs*, Iſaac Mann.
1782 *Leighlin & Fernes*, Walter Cope.
1774 *Kilmore*, Georges Louis Jones.
1780 *Raphoe*, Jacques Hawkins.
1782 *Clogher*, Jean Hotham.
1780 *Killaloe & kilfenora* Thomas Bernard.
1782 *Oſſory*, Guillaume Beresford.
1782 *Clonfert*, Jean Law.
1781 *Cloyne*, Richard Woodward.
1781 *Killala & Achoney*, ...
1782 *Dromore*, Thomas Percy.

BARONS. *Milords*

1374 *Kinſale*, Jean de Courcy.
1583 *Cahier*, Jean Butler.
1619 *Caſtle Stewart*, André Thomas Stewart.
1620 *Digby*, Henri Digby.
1621 *Blayney*, Cadwallader Davis Blayney.

1627 *Leitrim*, Robert Shetrard.
1712 *Conway*, François Seymour Conway.
1713 *Aylmer*, Henri Aylmer.
1718 *Carbery*, Georges Evans.
1753 *Carysfort*, Joſué Jean Proby.
1756 *Milton*, Joſeph Damer.
1758 *Longford*, Edouard Michel Pakenham.
1752 *Liſle*, Jean Lyſaght.
1762 *Coleraine*, Jean Hanger.
1762 *Clive*, Edouard Clive.
1769 *Waltham*, Drigues Billers Olmius.
1765 *Pigot*, Robert Pigot.
1768 *Mulgrave*, Conſtantin Phipps.
1770 *Dartrey*, Thomas Dawſon.
1776 *Macartney*, George Macartney.
1776 *Gosford*, Archambaud Acheſon.
1776 *Clonmore*, Ralph Howard.
1776 *Milford*, Richard Philipps.
1776 *Newborough*, Thomas Wynn.
1776 *Lucan*, Charles Bingham.
1776 *Macdonald*, Alexandre Macdonald.
1776 *Newhaven*, Guillaume Mayne.
1776 *Kenſington*, Guillaume Edwardes.
1776 *Weſtcote*, Guillaume Henri Lyttelton.
1776 *Ongley*, Robert Henley Ongley.
1776 *Shuldam*, Molyneux Shuldam.
1776 *Doneraile*, Sentleger Sentleger.
1776 *Templetown*, Cloteworthy Upton.
1776 *Maſſey*, Hugues Maſſey.
1777 *Rokeby*, Richard Robinſon.
1780 *Muskerry*, Robert Tilſon Deane.
1780 *Belmore*, Almar Lowry Corry.
1780 *Welles*, Thomas Knox.
1780 *Sheffield*, Jean Baker Holroyd.
1780 *Conyngham*, François Pierpoint Burton.
1782 *Hood*, Samuel Hood.
1783 *Herberton*, Arthur Pomeroy.
1783 *Leitrim*, Robert Clements.
1783 *Landaff*, François Matthew.
1783 *Riverſdale*, Guillaume Tonſon.
1783 *Delaval*, Jean Huſſey Delaval.
1783 *Muncaſter*, Jean Pennington.
1783 *Penryhn*, Richard Pennant.
1784 *Earlsfort*, Jean Scott.

PAIRESSES. Meſdames

1767 Alix Agar, *comteſſe de Grandiſſon.*
1766 Elizabeth Ormsby Rowley, *vicomteſſe Langford.*
1770 Catherine Perceval, *baronne Arden.*
1783 Chriſtiane Hely Hutchinſon, *baronne donoghmore.*

PRINCIPAUX-OFFICIERS D'IRLANDE. *Meſſieurs*

1784 *Lieutenant-général & gouverneur*, le duc de Rutland.
17.. *Chancelier*, le vicomte Lafford.
1784 *Chef de juſtice de la cour du banc du roi*, le baron Earſfort.
17.. *Chef de juſtice de la cour du plaids com.* le chev. Paterſon.
17.. *Grand-tréſorier*, le duc de Devonshire.
17.. *Vice tréſorier*, lord Walſingham.
17.. *Grand juge de l'amirauté*, Warden Flood.
1784 *Commandant en chef*, le lieut. gén. Guiſ. Aug. Pitt.
17.. *Grand aumônier*, lord Primat d'Irlande.
17.. *Premier ſecrétaire d'état*, Jean Hely Hutchinſon.
17.. *Secrétaire en chef du lord lieutenant*, Th. Orde.

ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES D'ANGLETERRE. Meſſieurs

Commandant en chef, Sir George Howard, *chev. baronet.*
Adjudant général, Guillaume Faucett, *lieutenant-général.*
Quartier maître gén. George Morriſon, *lieutenant-général.*
Tréſoriers généraux, { Guillaume Wy. Grenville. / Lord Mulgrave.
Commiſſ. g. des vivres, Thomas Bowlby, *écuyer.*
Député comm. général, Welbore Ellis Agar.

AU NORD DE LA GRANDE-BRÉTAGNE. Meſſieurs.

Commandant en chef, Alex. Mackay, *lieutenant-général.*
Adjudant général, Alexis Leſlie.
Député adjudant, Alexis Roſſ, *colonel.*

GENERAUX. *Meſſieurs*

1765 J. Oglethorp.
1770 Lord J. Murray.
1773 Cuthbert Elliſon.
Le comte de Sandwich.

H. Seymour Conway.
Le comte Waldegrave.
Le duc de Glouceſter.
1777 Sir George Howard.
Sir J. Yorke.
Phil. Honiwood.
1778 Le duc d'Argyll.
Jean Fitz-William.
Lord Amherſt.
Sir J. Griffin Griffin.
Studholm Hodgſon.
Sir George A. Elliott.
1781 J. Lambton.
Jean Parſlow.
Thomas Gage.
Le vicomte Townshend.
Lord Fréd. Cavendish.
Le duc de Richmond.
Le comte de Pembroke.
Jean Severn.
Sir Jean Sebright.
George Carey.
1783 Jean Murray.
Cyrus Trapaud.
Sir Guill. Boothby, *bar.*
Benjamin Carpenter.
Bigoe Armeſtrong.
Le comte de Shelburne.
Guillaume Haviland.
Sir Jean Irwin.
Charles Vernon.
David Græme.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

1770 Theo. Dury *marine.*
1777 Rob. Melvill.
M. Fréderick.
Jean Thomas.
Horn. Elphinſton.
Jacques Johnſton.
Philippe Sherrard.
G. L. Parker.
Le comte de Drogheda.
Alexandre Mackay.
G. Auguſte Pitt.
Lord Adam Gordon.
Fr. Haldimand.
Alexis Maitland.
Jean Pomeroy.
Le comte d'Eglington.
Hunt Walsh.
George Preſton.
Sir Guy Carleton.
Sir Charles Thompſon.
Robert Clerk.
Sir Guillaume Draper.
R. Cundinghame.
Sir Guillaume Howe.
Lord Georges Lennox.
H. Fletcher Campbell.
Bernard Hale.
R. Boyd.
Sir H. Clinton.
Lord Southampton.
Bernard Hale.
Jean Burgoyne.
Sir R. Hamilton.
Robert Robinſon.
Fr. Craig.
Le comte Percy.
Guillaume Tayler.
Le comte Cornwallis.
1779 Robert Watſon.
Daniel Jones.
J. Mackenzie, *marine.*
Jean Bell, *marine.*
Lanc. Baugh.
Sir David Lindſay.
H. Smith, *Marine.*
1781 Ezech. Fleming.
Edouard Maxwell.
Guillaume Style.
Henri Liſter.
J. Robertſon.

Eyre Maſſev.	Ruſſel Manners.
Guillaume Tryon.	Thomas Hall.
Georges Warde.	Sir R. Murray Keith.
Jacques Cunningham.	Jacques Grant.
Robert Skene.	Guillaume Fawcitt.
Slower Mocher.	Le marquis de Lothian.
Joſeph Gabbett.	Richard Preſcot.
Robert Sloper.	C. Grey.
Staates Long Morris.	Sir Th. S. Wilſon.
Jean Vaugham.	G. Morriſon, *C.-m.-gen.*
Le comte de Roſſ.	Th. Clarke.
Sir Robert Pigot.	C. Rainsford.
Jean Dalling.	

86 *Majors-généraux*, 121 *colonels*, 246 *lieutenans colonels* & 352 *majors*.

MARINE D'ANGLETERRE.

AMIRAL DE LA FLOTTE.

Hon. Jean Forbes, general de Marine.

AMIRAUX DE LA BLANCHE. *Meſſieurs*

Sir Thomas Frankland.	Jacques Young, écuyer.
Le duc de Bolton.	Sir Jac. Douglas, écuyer.
Le comte de Northesk.	Le vicomte Mount Edgecumbe
Le chevalier Thomas Pye.	Samuel Graves, écuyer.
François Geary, écuyer.	Lord Keppel.
Lord Rodney, *vice-amir. d'angl.*	Le duc de Cumberland.

AMIRAUX DE LA BLEUE. *Meſſieurs*

Math. Buckle, écuyer.	Le vicomte Howe.
Clark Gayton, écuyer.	Hugues Pigot, écuyer.
Jean Montagu, écuyer.	

VICE-AMIRAUX DE LA ROUGE. *Meſſieurs*

Lord Shuldam.	R. Duff, écuyer.
J. Vaughan, écuyer.	

VICE AMIRAUX DE LA BLANCHE. *Meſſieurs*

J. Reynolds, écuyer.	Jean Byron.
Sir Hugues Paliſſe, baronet.	Math. Barton, écuyer.

Meſſieurs

Le chevalier Pierre Parker.	Robert Roddam, écuyer.
Samuel Barington.	Georges Darby, écuyer.
M. Arbuthnot, écuyer.	Jean Campbell, écuyer.

VICE-AMIRAUX DE LA BLEUE. *Meſſieurs*

J. Gambier, écuyer.	Hyde Parker, écuyer.
Guillaume Lloyd, écuyer.	Jean Evans, écuyer.
Fr. Guill. Drake, écuyer.	Mark Milbank, écuyer.
Le chevalier Ed. Hughes.	

CONTRE-AMIRAUX DE LA ROUGE. *Meſſieurs*

Nicolas Vincent, écuyer.	Th. Graves, écuyer.
Sir Edouard Vernon, écuyer.	R. Digby, écuyer.
Joſeph Rawley, écuyer.	Sir J. Lockart Roſs, baronet.
Rich. Edwards, écuyer.	

CONTRE-AMIRAUX DE LA BLANCHE. *Meſſieurs*

Guill. Langdon, écuyer.	Benj. Marlow, écuyer.
Lord Rodney, *vice-amir. d'angl.*	Alexandre Hood, écuyer.
George Darby, *cont. amir. d'angl.*	Alexandre Innes, écuyer.
Guill. Gordon, *vice-amir. d'Ec.*	

CONTRE-AMIRAUX DE LA BLEUE. *Meſſieurs*

Sir Chaloner Ogle, chev.	Sir Rich. Hughes, baronet.
Lord Hood.	Fr. Sam. Drake, baronet.
Mathieu Moore, écuyer.	Sir Edmond affleck, bar.

CONTRE-AMIRAUX, *à demi-paye.* *Meſſieurs*

Lord Elibank.	Th. Knowler, écuyer.
R. Robinſon, écuyer.	Jean Hale, écuyer.
George Elliot.	Rich. Knight, écuyer.
Jean Hardy, écuyer.	J. Harriſon, écuyer.
Guill. Bladwell, écuyer.	M. Whithwell, écuyer.
Ch. Knowler, écuyer.	Dav. Edwards, écuyer.
H. Roſewell, écuyer.	Jean Knight, écuyer.

ORDRES DE CHEVALERIE D'ANGLETERRE.

1350 ORDRE DE LA JARRETIERE.

Voyez l'édition de 1783, *page* 320.

LE ROI.

Meſſieurs

Le prince de Galles.
Le prince Guill. Henri.
Le duc de Glouceſter.
Le Landgrave de Heſſe-Caſſel.
Le prince Ferdinand.
Le prince d'Orange.
Le duc de Cumberland.
L'évêque d'Oſnabruck.
Le duc de Mecklenb. Strelitz.
Le prince de Brunſwick.
Le duc de Leeds.
Le duc de Newcaſtle
Le duc de Montagu.
Le duc de Northumberland.
Le comte de Hertford.
Le comte de Bute.
Le duc de Marlborough.
Le duc de Grafton.
Le comte Gower.
Lord North.
Le vicomte Weymouth.
Le duc de Richmond.
Le duc de Devonshire.
Le comte de Shelburne.
Le duc de Rutland.
L'év. de Wincheſter, *prélat de l'ordre.*
L'év. de Salisbury, *chancelier.*
Le docteur Harley, *ſecrétaire.*
Iſaac Heard, *roi-d'armes.*
Sir Fr. Molyneux, *gent. du bâton noir.*

1399 ORDRE DU BAIN.

DU BAIN

Voyez l'édition de 1783, page 323.

1760	LE ROI.	*Meſſieurs*
1760	L'évêque d'Oſnabruck.	
1744	Sir H. Calthorpe.	
1753	Lord Beaulieu.	
1761	Sir Georges Pococke.	
	Sir J. Griffin Griffin.	
	Sir Joſ. Yorke.	
	Sir Georges Warren.	
	Lord Amherſt.	
	Sir Charles Fréderick.	
1763	Le comte de Bellamont.	
1764	Sir Guillaume Draper.	
1768	Sir Horace Mann.	
1770	Sir Jean Lindſay.	
1771	Sir Ralph. Payne.	
	Sir Ch. Thompſon, B.	
	Sir Guillaume Lynh.	
1772	Sir R. Murray Keith.	
	Lord Macartney.	
	Sir Guill. Hamilton.	
1774	Sir G. Howard.	
	Sir Robert Gunning.	
	Sir J. Blaquiere.	
1775	Sir G. Gordon.	
	Sir J. Irwin.	
1776	Sir Guy Carleton.	
	Sir Guillaume Howe.	
1777	Sir Henri Clinton.	
1778	Sir Ed. Hughes.	
1779	Sir Jacques Harris.	
	Sir Hector Munro.	
	Le comte d'Antrim.	
1780	Lord Rodney.	
1780	Sir Th. Wroughton.	
1782	Sir Jean Jervis.	
1783	Sir George Aug. Elliott.	
1783	Sir Charles Grey.	
1783	Sir Beilby Thompſon.	
	L'évêque de Rocheſter, *doyen.*	
	Th. Grey Cullum, *roi d'armes.*	
	J. Staff. Brown, *gén. & héraut.*	
	G. Whitehead, *ſecrétaire.*	
	M. Heard, *gent. du baton rouge.*	
	G. Rowland Tryon, *meſſager.*	

1540 ORDRE DU CHARDON.

Voyez l'édition de 1783., page 330.

LE ROI.

Meſſieurs

Le comte de Portmore.
Le prince Guillaume Henry.
Le duc de Queensberri.
Le comte de Carliſle.
Le duc de Buccleugh.
Le vicomte Stormont.
Le duc de Roxburgh.
Le comte de Northington.
Le comte de Roſeberry.
Le comte de Galloway.
Le duc de Gordon.
Le marquis de Lothian.
Le docteur Hamilton, *doyen.*
G. Dempſter, écuyer *ſecrétaire.*
Campbell Hooke, *éc. roi-d'arm.*
Robert Quarme, écuyer *gentil. du bâton verd.*

1783 ORDRE DE St. PATRICE.

Cet ordre a été établi le 5 Février 1783, pour les ſeigneurs Irlandais ſeulement.

LE ROI.

Meſſieurs

Le prince Edouard.
Le duc de Leinſter.
Le comte de Clanrickarde.
Le comte d'Atram.
Le comte de Weſtmeath.
Le comte d'Inchiquin.
Le comte de Drogheda.
Le comte de Tyrone.
Le comte de Shannon.
Le comte de Clanbraſſel.
Le comte de Mornington.
Le comte de Courtown.
Le comte de Charlemont.
Le comte de Bective.
Lord Carysfort.

Le D. de Rutland, *gr.-maître.*
L'archev. d'Armagh, *prélat de l'ordre.*
L'archev. de Dublin, *chancel.*
Guillaume Craddock, doyen de S. Patrice, *greffier.*
Lord Delvin, *secrétaire.*
Ch. Henri Cote, *généalogiste.*
Jean Freemantle, *gentilh. du baton rouge.*
Guill. Hawkins, *roi d'armes.*

AMBASSADEURS D'ANGLETERRE

Près les Cours Étrangères. Messieurs

Vienne.	Murrey Keith, bar. *env. extr. & plén.*
Bruxelles.	Le vic. Torrington, *ministre plénip.*
Russie.	Alleyne Firz-Herbert, *envoyé extr. & plénipotentiaire.*
Suède.	Sir Th. Wroughton, ch. bar. *env. extr.*
Copenhague.	Hugues Elliot, *envoyé extraordinaire.*
Pologne.	Le vic. Dalrymple, *ministre plénipot.*
Dantzick.	Alex. Gibsone, écuyer, *commissaire.*
Prusse.	Sir Jean Stepney, *envoyé extraord.*
Saxe.	Morton Eden, *env. extraordinaire.*
Baviere & Diete de Ratisb.	Thomas Walpole, *ministre plénipot.*
Cologne.	Ralph Heathcome, écuyer, *min. plén.*
Hollande.	Sir Jacq. Harris, *env. extraordinaire.*
Rotterdam.	. . . . . *agent.*
La Brille.	. . . . . *agent.*
Villes Anséatiques.	Em. Mathias, écuyer, *résident.*
France.	Le D. de Dorset, *amb. extr. & plénip.*
	Daniel Hailes, *secrétaire d'amb.*
Espagne.	Le comte de Chesterfield, *ambassadeur extraordin. & plenipotentiaire.*
Portugal.	R. Walpole, *env. extr. & min. plénip.*
Constantinople.	Le chevalier R. Ainslie, *ambassadeur.*
Sardaigne.	J. Trevor, *envoyé extraordinaire.*
Naples.	Le ch. G. Hamilton, *env. extr. & plen.*
Florence.	Le chev. Hor. Mann, *env. extraordin.*
Venise.	J. Strange, écuyer, *résident.*
Suisse.	Le colonel Braun, *chargé d'affaires.*

PRINCIPAUX

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX ARTS ET AUX SCIENCES.

ACADÉMIE ROYALE DES ARTS, *établie en 1768.*

Le Roi, *protecteur.*
Le chev. Reynolds, *préſident.*
Sir G. Chambers, *tréſorier.*
F. M. Newton, *ſecrétaire.*

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, *établie en 1663.*

Le Roi, *protecteur.*
Sir Joſeph Banks, baronet, *préſident.*

SOCIÉTÉ D'ANTIQUITÉS, *établie en 1751.*

Le Roi, *protecteur.*
Le duc de Leiceſter, *préſident.*
R. Gough, écuyer, *directeur.*
Ed. Brigden, écuyer, *tréſorier.*
Jean Brand, *ſecrétaire.*
Guill. Norris, *ſecrétaire.*

MUSÉUM BRITANNIQUE, *établi en 1753.*

L'archevêque de Cantorbery, *préſident.*
Lord-chancelier, *ſous préſidens.*

SOCIÉTÉ DE MEDECINE, *établie en 1773.*

Le docteur Guillaume Pitcairn, *préſident.*

SOCIÉTÉ DE MARINE, *établie en 1756.*

Lord Romney, *préſident.*
J. Thornton, *tréſorier.*

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES ARTS, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE, *établie en 1753.*

Lord Romney, *préſident.*
Le duc de Richmond, *vice-préſident.*

UNIVERSITÉ D'OXFORD.

1772 Lord North, *chancelier.*
1767 Lord Leigh, *ſurintendant.*
Samuel Dennis, *vice-chancelier.*

UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE.

1768 Le duc de Grafton, *chancelier.*
1764 Le comte de Hardwicke, *ſurintendant.*
1779 And. Pemberton, *commiſſaire.*

UNIVERSITÉ DE ST. ANDRÉ, *en Écoſſe.*

Le comte de Kinnoul, *chancelier.*
J. M. Cormack, *principal.*

UNIVERSITÉ DE GLASCOW.

Le marquis de Graham, *chancelier.*
Edmond Burke, *lord-recteur.*
Leechman, *principal.*

UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG.

Le prevôt & les magiſtrats de la ville, *protecteurs.*
Guillaume Robertſon, *principal.*

UNIVERSITÉ DE DUBLIN.

Le duc de Glouceſter, *chancelier.*
Le lord Primat, *vice-chancelier.*

---

800. EMPIRE ROMAIN. *Catholique & Proteſtant.*

Sommaire chronologique. Premier établiſſement du dernier Empire des Romains ou d'Occident, en la perſonne de Charlemagne roi de France, 25 Décembre de l'an 800, ſelon notre maniere de compter, ou 801, ſelon l'uſage de Rome; premiere poſſeſſion de l'Empire par des princes Allemands, Février 962; réunion du duché de Franconie, 1024; & de celui de Souabe, 1269; premiere élévation de la maiſon d'Autriche ſur le trône impérial, en la perſonne de Rodolphe, comte de Hapsbourg, Octobre 1273 & Janvier ſuivant; poſſeſſion non interrompue depuis le mois de Juin 1438 juſqu'à l'extinction de la race maſculine, 20 Octobre 1740.

Population. Le célebre M. Buſching, auquel nous devons une géographie ſi généralement eſtimée, vient de publier, dans ſon Journal Hebdomadaire, un nouvel eſſai du dénombrement de l'Empire d'Allemagne. Voici ſes réſultats.

	ames.
La Bohême, comprend.....	2,100,000.
La Moravie, ...	1,000,000.
La Siléſie Autrichienne,.....	200,000.
La Haute & Baſſe Luſace,.....	389,000.

Le Cercle d'Autriche,	4,150,000.
Le Cercle de Bourgogne,	1,600,000.
La Bavière comptait en 1771, ſans le Clergé & les troupes,	1,148,438.
L'Evêché de Saltbourg,	250,000.
Le Duché de Wurtemberg comptait, en 1782,	565,890.
Les Margraviats de Bade,	200,000.
La Ville d'Augsbourg,	40,000.
Les Evêchés de Bamberg & de Wurtzbourg,	400,000.
La Ville de Nuremberg & ſon Diſtrict,	70,000.
Les Duchés de Juliers & de Bergue,	260,000.
L'Evêché de Munſter,	130,000.
L'Evêché d'Oſnabruck en 1772,	116,664.
Les pays de Pruſſe, dans le Cercle de Weſtphalie, en 1782, ſans les troupes,	550,699.
Les pays de Naſſau, Dillenbourg, Siegen, Dietz & Hadamar,	74,000.
Le Duché d'Oldenbourg, en 1769,	79,071.
L'Electorat de Maïence,	314,000.
Le Palatinat du Rhin compté en 1779,	289,614.
Les Landgraviats de Heſſe Caſſel & de Heſſe-d'Armſtadt, & le Comté de Hanau,	700,000.
L'Evêché de Fulde,	70,000.
La Ville de Francfort ſur le Mein,	42,600.
Les pays de la Saxe Electorale dans les Cercles de Haute-Saxe & de Franconie, en 1775,	1,326,041.
La Poméranie Suédoiſe, en 1781,	100,549.
La Poméranie Pruſſienne, en 1782, ſans le militaire,	462,970.
La Marche de Brandebourg, en 1782, excluſivement du militaire,	1,007,232.
La Principauté de Gotha, en 1780,	77,898.
Le Comté de Schwartzbourg,	100,000.
Duché de Magdebourg & le Comté de Manſfeld, en 1782, ſans le militaire,	271,461.
La Principauté d'Halberſtadt & le Comté de Hohenvein, en 1782, ſans les troupes,	130,761.
Les pays de la Maiſon Electorale de Brunſwick & de Lunebourg, en 1756,	750,000.
Le Duché de Brunſwick, en 1775, ſans le militaire,	166,340.
Le Duché de Holſtein,	300,000.
Les pays de Meklenbourg,	220,000.
La Ville de Mulhauſen & ſon Diſtrict,	13,000.

Ce tableau de la population des principaux Etats de l'Allem., forme un total de près de 21 millions d'ames : je m'abſtiens, ajoute M. Buſching, de prononcer ſi le reſte des autres Etats renferme, 3 ou 4 millions, pour compléter les 25 millions d'ames dont on évalue la population de l'Empire.

Villes Impériales. La diete des états de l'Empire eſt compoſée de trois colleges ; celui des électeurs, celui des princes & comtes de l'Empire, & celui des villes impériales Nous avons aſſez fait connaître, dans les précédentes éditions de cet ouvrage, les privileges de ceux qui forment les deux premieres claſſes. Les villes Impériales doivent ſeules aujourd'hui fixer nos regards. Nous obſerverons d'abord que l'Allemagne ne comprenait pas autrefois tant de villes floriſſantes qu'on y en compte actuellement. La partie qui avoiſine le Rhin, des deux côtés de ce fleuve, depuis Strasbourg juſque en Weſtphalie, & que l'on appelait la premiere & la ſeconde Germanie, a commencé, ſous Jules Céſar, à élever des villes où depuis l'opulence Romaine ſe montra dans tout ſon éclat. Treves, Straſbourg, Augsbourg & Cologne occupaient le premier rang parmi ces cités. Juſqu'au regne de Charlemagne, on ne voit aucune ville remarquable dans l'interieur de l'Allemagne, ſur tout du côté du Nord. Ce prince donna occaſion à leur établiſſement, en ordonnant d'environner de murailles les monaſteres, pour les mettre à l'abri des injures des barbares. Les Evêques en firent autant, dans tous les endroits ſoumis à leur autorité. Malheureuſement ce zele éclairé des puiſſances trouva des obſtacles de la part des Allemands, naturellement jaloux de la liberté, & qui craignaient qu'on ne les enchaînât ainſi dans l'enceinte des villes, ſous prétexte de protéger leur vie & leurs propriétés. Auſſi voit-on qu'au Xe. Siecle, les Huns, parcourant comme un torrent toutes les régions de l'Allemagne, ne trouvaient aucune réſiſtance à la fureur meurtriere qui les animait. Henri l'Oiſeleur, ſentant les conſéquences funeſtes de ces déprédations, penſa à mettre les peuples à l'abri de tant de ravages. Il fit fortifier les plus importans villages de la Saxe & des environs, & ſpécialement ceux qu'il préſumait être les plus expoſés aux incurſions des barbares. C'eſt à ce prince que les villes de Miſnie, de Quedlinbourg, de Merſebourg, & pluſieurs autres doivent leur naiſſance. Le commerce floriſſant des villes ſituées le long du Rhin, leurs richeſſes, le faſte de leurs citoyens, tout cela aiguillonna les habitans des villages voiſins, qui juſqu'alors n'avaient connu que l'agriculture. Ils ſe livrerent auſſi au commerce, & leur induſtrie commençant à prendre quelque activité, les porta à ſe livrer aux arts, aux profeſſions lucra-

tives; pour vaquer avec plus de ſûreté à leurs nouvelles occupations, ils entourerent de murailles leurs habitations, ils fortifierent leurs villes, ils oppoſerent des digues aux brigandages des nations vagabondes. On vit naître alors différentes ligues, pluſieurs aſſociations, ſoit entre des villes commerçantes, ſoit avec des princes & des ſeigneurs, dont l'objet était la ſûreté du commerce. Peu-à peu les villes ſe multiplierent, s'aggrandirent; & vers le milieu du XIIIe. ſiecle, on comptait déjà plus de quatre-vingt villes en Allemagne, toutes aſſez floriſſantes, & que l'on appellait Villes Anſéatiques.

Dans l'origine, toutes ces villes étaient ſoumiſes immédiatement à l'autorité des rois, qui ſeuls pouvaient accorder les droits de cité. Dans la ſuite, les Empereurs accorderent aux Evêques & aux Ducs le droit d'établir des villes, & d'y exercer les droits régaliens; & ces princes ne ſe réſerverent ſur elles que le domaine éminent. De-là vint la diſtinction entre les villes immédiates & médiates. Celles-ci, dépendant immédiatement de leurs Evêques ou de leurs Ducs, n'étaient ſoumiſes aux rois ou aux Empereurs, que moyennant la ſoumiſſion que ces princes faiſaient au trône. L'amour de la liberté, l'oppreſſion & les mauvais traitements que ces cités éprouvaient de la part de leurs Ducs & de leurs Comtes, leur ſervirent, dans la ſuite, de motifs pour ſe ſouſtraire à leur autorité. Les principaux moyens qu'elles mirent en œuvre pour y réuſſir, furent d'abord les ligues qu'elles firent entre elles. L'extinction de quelques maiſons princieres favoriſerent auſſi leur projet. Le grand interregne, auquel les 80 villes anſéatiques durent leur liberté, augmenta auſſi beaucoup leurs privileges; enfin les Empereurs contribuerent auſſi beaucoup à y rétablir les anciennes maximes, en donnant à ces villes des privileges, qui aſſurerent leur indépendance. Ces cités, ainſi ſoumiſes immédiatement à l'Empereur & à l'Empire, s'appelerent Villes Impériales; & celles qui reſterent ſoumiſes à leurs anciens maîtres, porterent le titre de villes municipales.

Il eſt des cités, parmi les villes Impériales, qui ont été choiſies pour figurer dans l'adminiſtration de l'Empire. Ainſi, l'élection de l'Empereur doit ſe faire à Francfort ſur le Mein, & ſon couronnement à Aix la chapelle. La diete, ou la premiere aſſemblée des états, doit ſe tenir à Nuremberg, dépoſitaire des bijoux de l'empire, & chaque fois qu'on les prive de cette prérogative, on leur donne des réverſales ou lettres d'aſſurance. D'autres ont le droit de convoquer ou de faire aſſembler les villes Impériales, ſelon les beſoins de l'état; telles ſont celles de Francfort, de Ulm & de Nuremberg. Il y en a qui,

comme Reutlingue & Spire, jouiſſent du droit d'aſyle. La religion de ces villes varie, ſelon les diverſes opinions que les citoyens ont autrefois adoptées. Les unes, telles que Cologne, & Aix la Chapelle, ſont entierement catholiques; d'autres, comme Eſlingen & Fridberg, profeſſent la réforme évangélique; d'autres ſont Mixtes, comme Augsbourg, dont le ſénat même eſt mi-parti de catholiques & de proteſtans.

Le gouvernement de ces villes n'eſt pas le même par-tout. Leur ſénat eſt compoſé, ou de bourgeois, ou de nobles, quelquefois des uns & des autres. Le magiſtrat de chacune de ces cités, conſidéré en corps, repréſente la qualité d'état d'empire, & il en exerce les droits. Ainſi, ces villes ont comme telles, voix délibératives à la diete; &, quoiqu'elles ne ſoient pas admiſes au rapport & contre-rapport qui ſe fait entre le college électoral & celui des princes, l'arrêté de ces deux colleges ne peut cependant faire un recez d'Empire, ni lier les villes Impériales, avant que leur conſentement y ſoit intervenu. Elles ont, à l'égard de leur territoire, le même pouvoir que les princes d'empire exercent dans leurs provinces. Ce pouvoir leur eſt confirmé par l'empereur, ou, en ſon nom, par ſes commiſſaires, lorſqu'elles lui prêtent foi & hommage. Elles jouiſſent auſſi de tous les droits de l'immédiateté applicable à une communauté & à leur état reſpectif; elles ſont cependant privées du droit *d'Auſtregues*, & la loi les oblige à comparaître en premiere inſtance devant les tribunaux de l'Empire. Il leur eſt permis de tenir des dietes générales ou particulieres, pour y délibérer ſur tout ce qui peut les intéreſſer, pourvu qu'elles ne portent aucune atteinte aux droits des autres états. Ces villes ſont diſtribuées en deux claſſes, qui forment le banc du Rhin, & le banc de Souabe. Chaque ville y envoie ſon député qui la repréſente. Leurs ſuffrages ne s'y comptent que par banc; & de cette maniere toutes les villes Impériales n'ont que deux voix à la diete générale.

Voyez le tableau de toutes ces villes dans l'édition de 1784, *pages* 161 *&* 162.

MAISON IMPÉRIALE.

JOSEPH II, archiduc d'Autriche, né 13 Mars 1741, couronné Roi des Romains 3 Avril 1764, Empereur, 18 Août 1765, grand-maître de l'ordre de la toiſon d'or & de l'ordre de Marie-Thérèſe, 19 Août de la même année, marié 1°. 6 Octobre 1760, à Marie-Eliz., princeſſe de Parme, morte 16 No-

vembre 1763 ; 2°. 23 Février 1765, à Joſ.-Marie-Félic., ſœur du feu duc de Baviere, morte 27 Mai 1767.

Freres. Pierre Léopold, ... *Voyez Toſcane.*

Ferdinand-Charles, né 1 Juin 1754, marié 15 Octobre 1771, Marie-Béatrix de Modene, née 7 Avril 1750, *dont*,

Neveux. Franç. Joſ.-Jean, né 7 Septembre 1779.

Ferdinand, né 25 Avril 1781.

Maximilien, né 14 Juillet 1782.

Nieces. Marie-Thérèſe, née 1 Novembre 1771.

Marie-Léopoldine-Anne-Joſeph-Jeanne, née 10 Déc. 1776.

Frere Max.-Fr.-Xav. archiduc, né le 8 Décembre 1756, grand-maître de l'ordre teutonique, 4 Juillet 1780, co-adjuteur de l'électeur de Cologne, 7 Août même année, & de l'évêché de Munſter, 16 du même mois, titul. de ces deux prélatures en 1784.

Sœurs. Marie Anne, archiducheſſe, née 6 Octobre 1738, abbeſſe de Prague en 1755.

Marie-Chriſtine. Voyez *Pays Bas.*

Marie-Eliſabeth, née 13 Août 1743.

Marie-Amélie. Voyez *Parme.*

Marie-Caroline. Voyez *Naples.*

Marie-Antoinette. Voyez *France.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 156—162, la diſtribution des differents membres de l'empire ; tels que le college des électeurs, ceux des princes & des comtes, tous ceux, en un mot, qui ont ſéance à la diete du corps Germanique.

DIRECTEURS ET CONVOCATEURS DES DIX CERCLES DE L'EMPIRE.

I. *Cercle d'Autriche*, l'archiduc.

II. —— *de Bourgogne*, { l'empereur, comme duc de Bourgogne.

III. —— *du Rhin*, l'électeur de Mayence.

IV. —— *de Franconie*, { l'év. de Bamberg & les Marggraves de Brandebourg-Bareuth & Brandebourg-Anſpach.

Ces deux derniers alternent de trois en trois ans.

V. —— *de Souabe*, l'évêque de Conſtance.

VI. —— *de Baviere*, { le duc de Wurtemberg, le duc de Baviere & l'archevêque de Saltzbourg.

VII. —— *du haut Rhin.* l'év. de Worms & l'élect. Palat.

VIII. —— *de la haute Saxe*, l'électeur de Saxe.

IX. —— *de la baſſe Saſſe*, Magdebourg & Brême alternativement tous les trois ans, & l'aîné des deux maiſons de Brunſwick-Lunebourg.

X. —— *de Weſtphalie*, l'év. de Munſter & les électeurs de Brandebourg & Palatin, comme co-Propriétaires du pays de Juliers.

ARCHI-OFFICIERS DE L'EMPIRE.

Archi-chancelier en Germanie, l'archevêque de Mayence.
Archi-chancelier dans les Gaules & le royaume d'Arles, l'archevêque de Treves.
Archi-chancelier en Italie, l'archevêque de Cologne.
Archi-échanſon, le roi de Bohême.
Archi-maître d'hôtel, le duc de Baviere.
Archi-maréchal, l'électeur de Saxe.
Archi-chambellan, l'électeur de Brandebourg.
Archi-tréſorier, l'électeur Palatin.
Le roi d'Angleterre, comme duc de Brunſwick-Lunébourg, lui diſpute cette qualité.

OFFICIERS HÉRÉDITAIRES DE L'EMPIRE.

Échanſon, le comte d'Althan.
Maître d'hôtel, le comte de Waldbourg.
Maréchal, le comte de Pappenheim.
Chambellan, le prince de Hohenzollern.
Tréſorier, le comte de Sinzendorf.
Grand-maître des poſtes de l'Empire en Bourgogne, le prince de la Tour & Taxis.

TABLEAU DE LA DIETE DE RATISBONNE.

COMMISSION IMPÉRIALE.

Le prince de la Tour & Taxis, *commiſſaire principal.*
Le baron Erthal, *commiſſaire.*
Jean-Pierre Marx, *directeur de la chancel. de la comm. impér.*
Jean-George Neumuller, *ſecrétaire.*
J.-Mich. de Bree, chevalier du S. Empire, *greffier.*

COLLÉGE ÉLECTORAL.

Mayence, Fr.-G. de Hauſer de Wilsdorf, *env. princip. & direct. de la diete*, chargé auſſi des affaires de *Lobkowitz*.

Jean-Nic. Heerlein, *secrétaire de légat.*
Jean-Nic. Schwabenhauſen, *Greffier.*

Trèves, J.-Fr. baron de Linker, de Lutzenwick & de Romsberg, chargé auſſi des affaires de *Prum* & de *Salm-Salm.*
J.-Jacq. Vacano, *ſecrétaire de légat.*

Cologne, Maxim.-Joſeph, baron de Bebenbourg, chargé auſſi des affaires de l'*ordre teutonique*, de *Munſter*, de *Hildesheim*, de *Paderborn*, de *Straſbourg*, de *Brixen*, & de *Stablo.*

Bohême, le comte de Trautmannſdorf.
J. Ferd. Jungen, *ſecrétaire de légat.*

Palatinat, le comte Phil. de Lerchenfeldkoefering.
J. Nepom. de Viſchl-Auf-Bergendorf, } *ſec. de lég.*
Corn. Ern. G. Kummer, }

Saxe, P. Fred. baron de Hohenthal, *député direct. pour les évangéliſtes.*
Ch. Godef. Mirus, } *ſecrétaires de légat.*
Nic.-Aug. Herrich, }

Brandebourg, Joach.-L. de Schwartzenau, chargé auſſi des affaires de *Bade*, de *Magdebourg*, d'*Halberſtadt*, de la *Pomeranie ultérieure*, de *Menden*, de *Camin*, d'*Aoſtfriſe*, *Bade-Dourlach*, de *Bade-Bade* & de *Hochberg.*

Hanovre, Louis-Fréd. baron de Beulwitz, chargé auſſi des affaires de *Brême*, *Brunſwick*, *Zell*, *Calenberg*, *Grubenhagen*, *Verden* & *Lawenbourg.*

COLLEGE DES PRINCES.

PRINCES ECCLÉSIASTIQUES.

Directeur d'Autriche, le baron de Berk, chargé auſſi des affaires de *Bourgogne*, *Corvei*, *Dietrichtein*, *Taxis* & *Romeny.*
Ott, *ſecrétaire de légat pour l'Autriche.*
Mayr, *ſec de légat. pour Dietrichtein.*

Directeur de Salzbourg, J.-Chrét., baron de Zuleiberg, chargé auſſi des affaires de *Bâle.*
J. Ern. Markloff, *ſecrétaire de légat.*

Ordre teutonique, Maxim.-Joſ. baron de Bebenbourg, chargé auſſi de *Strasbourg*, *Hildesheim*, *Paderborn*, *Trente*, *Brixen*, *Stablo* & *Hohenzollern.*

	Schrodt, *ſec. de lég. pour l. teuton.*
	De Pra de Plain, *ſecrétaire de l. pour Hildesheim & Paderborn.*
	Vollerth, *ſec. de lég. pour Brixen.*
Bamberg,	H.-Joſ. baron de Schneidt.
	G.-Joſ. Vollerth, *ſecrétaire de lég.*
Wurtzbourg.	.....
	G.-Joſ.-Nic. Markloff, *ſec. de lég.*
Worms,	.....
Eiſchtadt,	le baron de Haimb, chargé auſſi de *Corvei.*
	Welk, *ſec. de légat pour Corvei.*
Spire, Coire & Weiſſembourg,	H.-J. baron de Schneidt.
Conſtance,	le comte de Lerchenfeld, chan. de Ratisbonne, chargé auſſi de *Kempten.*
	Corn. Erm. Kummer, *ſecrét. de légat. pour Conſtance.*
	Ch. Meyer, *ſec de lég. p. Kempten.*
Augsbourg,	Ign.-A.-Fréd. baron d'Oexle de Friedenberg, chargé auſſi de *Paſſaw*, d'*Elwangen*, de *Berchtolſgaden*, *Furſtenberg*, *des prélats* de *Souabe* & du *Rhin*, d'*Aremberg*, d'*Aveſperg*, de *Schwartzenberg* & de *Lichtenſtein.*
Friſingue & Ratisbonne,	H.-J. baron de Schneidt.
Liége,	Ch.-Louis Magis.
Oſnabruch,	.....
Lubeck,	Conrad Reinhard de Kock.
Fulde,	.....

BANC DES PRINCES LAÏCS.

Baviere & Leuchtenberg.	H. Joſ. baron de Schmide.
Magdebourg.	L. de Schwartzenau.
Pfalzlautern, Simmern, Neubourg & Veldenz.	Fr. de Brentano; Godefroi de Brentano, *adj. pour Veldenz.*
Brême,	Voyez l'électeur de *Hanovre.*
Deux-Ponts.	Voyez *Liége.*
Saxe-Cobourg.	H.C. de Pfau, ſeig. de Willmarſen.
Saxe-Weimar & Eiſenach.	.....
	Phil. Fréd. Erneſti, *ſecr. de légat.*

Saxe-Gotha & Altenbourg.	Ph. baron de Gemmingen, chargé auſſi de Mecklenbourg-Schwerin, de Heſſe-Damſtadt & de Schwartzbourg.
Brandebourg-Onolzbach & Culembach.	Théod. de Saltzmann.
Brunſwick Wolfembuttel.	Louis Wülkenitz.
Wurtenberg & Montbeliard.	.....
	God. Zorer, *ſecrétaire de légat.*
Heſſe-Caſſel & Hersfeld.	Fr. Louis de Wülkenitz.
Poméranie antérieure.	J.-Aug. de Greiffenheim.
	Magn. Oioff Bioeſtierna, *adjoint.*
Bade-Dourlach.	Voyez l'électeur de *Brandebourg.*
Holſtein.	.....
Anhalt.	.....
	J. Cod. Klapius, *ſecrét. de légat.*
Naſſau-Hadamar, Siegen, Dillenbourg & Dietz.	Fr.-L. de Wülkenitz.
Furſtemberg.	Voyez *Augsbourg.*
Tour & Taxis.	Voyez *Autriche.*
Schwartzbourg.	Voyez *Saxe-Gotha.*
C. de l'Empire en Wétéravie.	Derm. H. de Grun.
Comtes de l'Emp. en Souabe.	.....
C. de l'Emp. en Franconie. & en Weſtphalie.	Ch. Lirk. H. de Fiſcher, chargé auſſi des aff. du pr. de *Hoheulo-Neuenſtein* & de celles du C. de *Neuwied.*

COLLÉGE DES VILLES IMPÉRIALES.

DIRECTION ACTUELLE.

H. God. de Selpert, premier député du conſeil ſecret de Ratisbonne, directeur des villes impériales, chargé auſſi des affaires de *Hall* en Souabe, *Memmingen*, *Lindau*, *Bilberach*, *Kempten* & *Kaufbeuern.*

Sigiſm. G. Ulric Boeſner, chargé auſſi de *Heilbronn* & de *Schweinfurt.*

J. Barth. Gumpelzheyner.

G. God. Gumpelzheyner, chargé auſſi de *Mulhauſen*, *Nordhauſen*, *Goſlar*; & d'*Eilbronn* & *Schweinfurt*, avec M. Boeſner.

George Albrecht Harter, *ſecrétaire de la direction.*

Cologne & Aix-la-chapelle.	J. H. de Winkelmann.
Augsbourg.	De Scheffer.

Ulm.	De Schleich.
Nuremberg.	De Loefelhoz.
Worms	J.-Fréd. Haeberle, chargé auſſi des villes de *Lubeck*, *Eſſlingen*, *Nordlingue*, *Dortmund* & *Friedberg.*
Spire, *Rothenbourg*, *Brême* & *Windsheim*,	J. Chriſt. Theod. Gemeiner.
Ratisbonne	J. Chriſt de Selpert, chargé auſſi de concert avec M. ſon pere, de *Hall* en Souabe & de *Memmingen*.
Francfort	J. Paul de Selpert, chargé auſſi de la ville de *Hambourg*.
Ueberlingue, *Wangen*, & *Gengenbach.*	J. God. Reichanzer.
Rothweil, *Gemund en Souabe*, *Weil*, *Pfullendorf*, *Offenbourg* & *Zell.*	.....
Hambourg.	Jacq. Schuback.
Dunchelſpuel, *Wetzlar*, *Winpſen* & *Bobſingen.*	Rich Alb. Haeberlé.
Weiſſembourg & *Aalen.*	J.-G. de Selpert, bail. de Ratisbonne.

MARÉCHAL HÉRÉDITAIRE DE L'EMPIRE A LA DIETE.

Pr.-Chriſt. Louis de Lang de Muttenau, *abſent.*
Jean-Fréd. H. de Lang de Muttenau, conſ. de la chancellerie du C. de Pappenheim, *lieut.-maréchal des-logis de l'Empire.*

CHAMBRE IMPÉRIALE DE WETZLAR.

1763 Le comte Franç. de Spaur, conſ.-int. de l'empire, *juge de la chambre*; *catholique.*

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs.*

1772 J. Sigiſm. ch. baron de Theungen de Zeitlofs, conſ.-int. *act. de la conf. d'Augsbourg.*
1778 Adolphe de Trott, conſ.-int. actuel; *catholique.*

ASSESSEURS. *Meſſieurs.*

1764	*Mayence.*	Fr. G. de Loskant; *catholique.*
	Trèves.....	.....
1759	*Cologne.*	J. Arn. H. Joſeph Cramer de Clauſpruch, *catholique.*

1760	*Bohême.*	J. Gaſp. Ant. d'Albini, *cath.*
17..	*Baviere.*	.....
1760	*Saxe.*	J. Chriſt. de Leipſiger, *conf. d'Augs.*
1777	*Brandebourg.*	G. L. Mich. de Hembsbach, *confeſſion d'Augsbourg.*
1781	*Palatinat.*	De Vulpius, *catholique.*
17..	*Brunſwick-Lunebourg*	.....
1760	*L'empereur.*	Charl. Théod de l'Eau, *catholique.*
1778	*C. d'Autriche.*	H. Louis Ch. de Gebler, *cathol.*
17..	*C. de Bourgogne*	.....
1774	*Cercle de Franconie.*	Chrét. Joſ. baron d'Ulmenſtein, *conf d'Augsbourg.*
		1775 Fr. Joſ. d'Albini, *catholique.*
1774	*C. de Bavière.*	J. Chrét Joſ. de Waldenfels, *cath.*
		777 Joſ. de Weinbach, *cathol.*
1745	*C. de Souabe.*	J Henri de Harpprecht, *confeſſ. d'Augsbourg.*
		17 ..... *catholique.*
1774	*C. du haut Rhin.*	Fréd. Joſ. de Schmitz, *catholique.*
	C. de Weſtphalie.	17..... *conf. d'Augsbourg.*
		..... *conf. d'Augsbourg.*
		..... *catholique.*
1778	*C. de la haute Saxe.*	Ch. George de Riedeſel, *confeſſ. d'Augsbourg.*
		..... *conf. d'Augsb.*
1773	*C. de la baſſe Saxe.*	Fr. Dietrich de Dithfurth, *confeſſ. d'Augsbourg.*
		1780. Ad. Fréd. de Reinhardt, *conf. d'Augsbourg.*

DIRECTOIRE DE LA CHANCELLERIE.

..... *fiſcal-général de l'Empire.*
1780 J. Pierre de Birkenſtork, *catholique.*

AVOCAT-FISCAL.

1770 L.-Henri Chelver, *catholique.*

RECEVEUR.

1775 Wolf. de Hotzendorf, *catholique.*

CHAMBRE IMPÉRIALE DE ROTHWEIL

JUGE AULIQUE HÉRÉDITAIRE.

LE PRINCE JOSEPH de Schwartzenberg, Landgrave prince de Klergau, chevalier de la toiſon d'or, conſeiller-intime actuel, & grand-maître de la maiſon de l'empereur.

CONSEIL IMPERIAL AULIQUE.

Le baron Jean-Hugues de Hagen, conſ. intime actuel, & miniſtre de conférences de l'empire, *préſident.*
Le prince Rodolphe de Colloredo, *vice chanc. de l'empire.*
Le comte Wolf. Chret. d'Uberacker, conſ. intime actuel, *vice-préſident.*

MINISTRES DE L'EMPEREUR

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Berlin.	Le baron Rewitzky, *envoyé extraordinaire.*
	De Rottenbourg, *ſecrétaire de légation.*
Bruxelles.	Le comte de Belgiojoſo, *miniſtre plénipot.*
Colog. & aux c. du b. Rhin & de weſt.	Le comte de Metternich-Winnebourg, *min.*
	De Boſſart, *réſident.*
Conſtantinople.	Le b. d'Herbert de Rathkeal, *int. & min. pl.*
	De Teſta, *conſ. de légat.*
Copenhague.	Le baron de Collenbach, *ſecrét. de légat.*
Dreſde.	Le baron de Metzbourg, *chargé d'affaires.*
Florence.	Veigel, *chargé d'affaires.*
Francfort.	De Rœtlein, *réſident.*
Griſons.	Le baron de Buol, *envoyé extraordinaire.*
La Haye.	Le b. de Reiſchach, *env. ext. & min. plénip.*
	Doringer, *ſecrétaire de légat.*
Lombardie.	Le comte de Wilzek, *commiſſ. plénip.*
Lisbonne.	De Lebzeltern, *miniſtre plénipotentiaire.*
Londres.	Le comte de Kageneck, *env. extraordinaire.*
	Le baron de Reigersfeld, *ſec. de légat.*
Madrid.	Le comte de Kaunitz Rittberg, *ambaſſad.*
	De Humbourg, *ſecrétaire de légat.*
Mayen. & aux c. de h. & b. Rhin.	Le c. de Metternich-Winnebourg, *min. pl.*
	Korntumpf, *ſecrétaire de légat.*
Malte.	Le baron de Hompeſch, *miniſtre plénipot.*

Manheim, Munich & c. de Souabe.	Le comte de Lehrbach, *miniſtre plénipot.* Tautphaeus, *ſec. de légat.*
Naples.	Le comte de Richecourt, *envoyé extraordinaire & miniſtre plénipot.* Hadrava, *ſecrétaire de légat.*
Paris.	Le comte de Mercy-Argenteau, *ambaſſad.* De Blumendorf, *ſecrétaire d'ambaſſade.* Hoppé, *officier de chancellerie.*
Pétersbourg.	Le comte de Cobenzel, *ambaſſadeur.* Le baron de Seddeler, *conſ. d'ambaſſade.* De Rath, *ſecrétaire d'ambaſſade.*

Ratisbonne. *Voyez* le tableau des membres de la diete, *p.* 184.

Rome.	Le cardinal Herzan, *protecteur d'Allem.* Brunati, *ſecrétaire de légat.*
Cercle de la b. Saxe.	Le baron Binder de Kriegelſtein, *min. plen.*
Stockholm.	. . . . .
	Preindl, *ſecrétaire de légation.*
Suiſſe.	Taſſara, *réſident.*
Cercle de Franconie.	Le comte Ferd. de Trautmansdorf Weinsberg.
Trèves.	Le comte de Metternich-Winnebourg, *m. pl.*
Turin.	Le marquis de Ghirardini, *env. extr. & m. pl.* De Ben, *ſecrétaire de légation.*
Varſovie.	Le baron de Thugut, *env. extr. & min. pl.* De Caché, *chargé d'affaires.*
Veniſe.	Le comte de Breuner, *env. ext. & min. pl.* Corradini, *ſecrétaire d'ambaſſade.*

Voyez, pour les officiers employés à l'adminiſtration des états héréditaires de l'empereur, les articles *Autriche*, *Hongrie*, *Bohême*, *Pays-bas Autrichiens* & *Lombardie Autrichienne*.

1450. *RUSSIE.*

Sommaire chronologique. Commencement de l'Empire ſous titre de grand duché de Moſcovie par affranchiſſement d'obéiſſance aux Tartares, & extinction ou réduction de pluſieurs princes particuliers de Ruſſie, 1450 & 1477; conquête des duchés de Smolensko & de Kiow ſur la Pologne, 1513; & des royaumes de Sibérie, de Cazan & d'Aſtracan ſur des princes Tartares, 1552 & 1554; commencement du titre de Czar ou roi, mêmes ans; premiere conquête de l'Eſtonie ou Livonie Orientale ſur l'ordre Teutonique, 1555; derniere réduction de cette province, enſemble de l'Etonie, de la Carelie, de l'Ingermanie & de la Kexholmie avec partie de la Finlande ſur les Suédois, 1709 & années ſuivantes; & de partie de la Géorgie avec le Scirvan ſur la Perſe & ſur les Turcs, 1717 & ans ſuivans; réſolution du ſénat de Ruſſie qui décerne au Czar le titre d'Empereur, 22 Octobre 1721; & proclamation en conformité, Novembre même année; reconnaiſſance de ce titre par les états généraux des provinces unies, 24 Avril 1722; par le roi & les états de Suede, 29 Juin 1723; par le roi de Pruſſe, même an; par l'Empereur Charles VI, 6 Aout 1726 & depuis par le grand ſeigneur & autres puiſſances.

Mines. Nous avons déjà dit ailleurs que les mines de Ruſſie formaient l'un des principaux objets de la richeſſe de cet empire.

La plus ancienne & la moins avantageuſe des mines d'or, eſt celle qu'on exploite au Nord de Pétersbourg, entre la Mer Blanche & le Lac Onéga. Elle eſt déſignée ſous le nom de Vzetzkoé Loudnick. Elle ne rend pas annéllement plus de douze marcs d'or.

Les mines d'or de Catherinenbourg, pour leſquelles on a formé trois établiſſements, où ſont occupés plus de douze cens ouvriers, rendent davantage. Les dépenſes faites, elles donnent un produit de 200 ou 260 livres de poudre d'or.

Les mines de Kollivant, entre l'Irtish & l'Oby, ſont bien plus riches & d'un produit conſidérable. L'argent preſque vierge qu'on en tire, contient au-delà de trois livres d'or par cent livres d'argent. La ſéparation s'en fait à Pétersboug. Le total du produit, depuis 1749 juſqu'en 1771, a été de dix mille pouds, qui ont rendu trois cens dix-huit pouds d'or: (le pouds équi-

vaut

vant à 33 livres de ſeize onces.) Depuis 1771, il s'eſt élevé à mille & même onze cens pouds d'argent aurifere.

Les Mines d'argent & de plomb, ſituées à Nertſchinsz, appartiennent encore à la couronne; on les entama en 1704; ce fut long-tems ſans ſuccès. Elles donnent aujourd'hui un revenu conſidérable; & l'étendue des mines découvertes les rend preſque intariſſables. Elles entretiennent ſix fonderies.

Quant aux Mines de cuivre & de fer, la couronne s'en eſt peu réſervé. La plupart des fonderies, établies d'abord aux frais du public, ont été cédées à des particuliers à un prix très-médiocre. Il reſte encore des fonderies impériales, entr'autres celles d'Olonets: elles donnent par an huit à dix mille pouds de fer de fonte, en canons, bombes & boulets, & quinze mille pouds de fer en plaques & en barres d'une aſſez mauvaiſe qualité.

Les Mines ſituées aux deux côtés des monts Ourals, ſont importantes; elles fourniſſent la majeure partie de fer employé pour la marine, pour l'armée, & pour les travaux publics.

Aux environs de Catherinenbourg eſt la fonderie de Kaminskoi, célèbre par la fonte des canons; elle produit ſeule quatre-vingt-treize mille pouds (3,069,000 livres) de fonte & plus de huit mille pouds (264,000 livres) de fer forgé. Il y a encore d'autres fonderies ſans compter celles des particuliers, leſquelles ſont au nombre de cent cinq, dont 56 pour le fer, 37 pour le cuivre; les autres pour le cuivre & le fer en même tems.

Il ne ſeroit point aiſé de déterminer le revenu total de ces richeſſes; voici ce que l'on peut dire de plus poſitif.

Kolivand rend annuellement en argent mille à onze cens pouds; mille pouds de notre monnoie ſont 3,165,000 liv.

— Trois livres d'or ſur cent d'argent, leſquelles ſont deux cents livres Ruſſes, c'eſt-à-dire, de notre monnoie, 1,382,400 liv.

Catherinenbourg, deux cents quarante livres de poudre d'or, c'eſt-à-dire, 247,680 livres de fer.

Nertſchinsk, quatre cens pouds d'argent, c'eſt-à-dire, 128,000 livres de fer.

— Douze mille d'or ſur le millier d'argent, c'eſt-à-dire, 416,000 livres de fer.

— Quatorze mille pouds de cuivre à onze roubles, c'eſt-à-dire, 770,000 livres de fer.

— Bénéfice ſur la monnoie de cuivre, 1,309,080 livres de fer.

Ainſi le total eſt de 7,309,080. liv.

Dans cette évaluation on a omis le bénéfice entier des mines

de fer, celui de l'emploi de ce métal, ainſi que du cuivre en artillerie, en munitions de guerre, en fabrications de tout genre pour la couronne : on ne calcule pas non plus le revenu de pluſieurs mines de cuivre d'un produit variable & indéterminé, ni les gains immenſes de la caiſſe ſur les tributs des propriétaires, ſur la vente forcée qu'on en exige, & ſur la vente libre.

En réuniſſant ces différens objets, on peut eſtimer que l'Impératrice retire de ces montagnes Aſiatiques, en fabrications, en bénéfices ſur les eſpèces, ou en lingots, quinze à vingt millions. Ces mines enrichiſſent le tréſor public, & ſuppléent à la modicité de ſes revenus, ſans épuiſer la population & ſans contrarier des travaux utiles.

Commerce. Les papiers publics ont répandu le tableau ſuivant du commerce de Pétersbourg & de Cronſtadt, pendant l'année 1783. Le nombre des bâtiments ſortis de ces ports a été de 614, dont 62 Ruſſes & 552 étrangers, parmi leſquels il y en avait 270 Anglois. Ils ont exporté pour 10,097,797 roubles & 70 copeikes de marchandiſes. Les Batiments qui y ſont entrés dans le cours de la même année, étaient au nombre de 921, dont 579 étrangers; ils avaient pour 11,674,120 roubles 11 copeikes de marchandiſes à bord; ainſi les importations ont excédé les exportations de 1,575,323 roubles 59 copeikes. Elles les avaient auſſi excédées en 1782 de 737,135 roubles. En 1780 & 1781, les exportations avaient été plus fortes que les importations. La recette des droits de douane en 1783, a monté à 2,966,188 roubles 28 copeikes. Le total des recettes des mêmes droits depuis 1780 juſqu'a la fin de la même année 1783, a été de 10,601,036 roubles 63 copeikes; & celles qui avaient été faites pendant les quatre années précédentes, c'eſt-à-dire depuis 1776 juſqu'en 1780, n'avaient formé qu'un total de 7,266,639 roubles & 24 copeikes, ce qui produit pour l'époque ſuivante de 1780 à 1783 incluſivement, un excédent de 3,335,297 roubles. L'or & l'argent entrés en Ruſſie, tant en lingot qu'en monnoie, pendant l'année dernière, ſont évalués à 164,183 roubles.

Pétersbourg. Cette ville, aujourd'hui capitale de l'empire Ruſſe & la plus belle du Nord, fut fondée en 1703, par Pierre I. Elle eſt d'une étendue prodigieuſe; & l'on y compte ſoixante mille maiſons de différentes grandeurs. On l'a bâtie ſur trois îles. Celle ſur laquelle on a conſtruit le fort, autrefois appellée l'île des Lievres, porte aujourd'hui le nom de Pétersbourg. Elle eſt ſituée au milieu de la Neva. Le terrein en a été conſidé-

rablement élevé. Le fort, qui a ſix baſtions, offre deux portes ſur l'une deſquelles, en dehors du portail, eſt l'image de S. Pierre, de grandeur naturelle, & tenant deux clefs dans ſes mains. En dedans eſt l'aigle noir de Ruſſie, couronné, & tenant dans ſes ſerres, d'un côté le ſceptre, & de l'autre le globe impérial. Plus bas paraît la ſtatue de S. Nicolas, patron de la Ruſſie. C'eſt dans ce fort qu'eſt l'égliſe de S. Pierre & de S. Paul, ſurmontée d'une haute tour. Depuis Pierre I, on a choiſi cette égliſe pour y inhumer les empereurs. Le toit de la tour eſt enrichi du haut en bas d'une dorure magnifique. Il y a auſſi un carillon, qui joue d'heure en heure, & qui, indépendamment de cela, s'y fait entendre chaque jour, pendant deux heures conſécutives. Dans l'un des bras de la Neva, ſont les galeres de l'Empire, qui y ſéjournent pendant l'hiver.

La ſeconde île s'appelle l'île de l'Amirauté. On y voit encore cette petite maiſon de bois où Pierre I logea, au mois de Mai 1705, lorſqu'il prit poſſeſſion de cette île. On l'a environnée d'une muraille de pierres. Là eſt le palais d'été de l'Impératrice, décoré de jardins ſuperbes, de grottes, de jets d'eau, de fontaines, de bocages de chênes, & de ſtatues de marbre. Plus loin eſt un autre palais que l'Impératrice habite pendant l'hiver. Ces édifices également ſomptueux & magnifiques, ſont environnés de pluſieurs palais qui appartiennent aux principaux de la cour. C'eſt-là qu'on a placé l'arſenal, la fonderie, les casernes, le chantier des galères, pluſieurs égliſes, un laboratoire pour les feux d'artifice, & divers autres bâtiments conſidérables. Pétersbourg comprend auſſi la grande île du prince Menzicoff, que les Ruſſes appellent l'île de S. Baſile. Cette île, qui eſt la plus grande, eſt jointe aux autres, par un pont de bateaux, de 1100 pas de long, & qui traverſe la Neva. En 1716, on la coupa de canaux, & on la fortifia, dans l'intention d'y bâtir la ville de Pétersbourg, dans le goût de celle d'Amſterdam. Pierre I n'eut pas la conſolation de voir l'exécution de ce projet. En 1719, on y bâtit le magnifique édifice de l'académie des ſciences, celui de la bibliotheque de l'Empereur, & celui du cabinet des raretés, qui fut réduit en cendres en 1747, & qui a été reconſtruit; quelques palais, la maiſon de l'univerſité, l'école militaire, la bourſe, le théatre, la douane, la chancellerie pour les médecins & trois apothicaireries, le port des galeres, la belle égliſe de S. André & quelques autres édifices publics; mais il s'en faut encore beaucoup que tout l'emplacement ſoit entiérement occupé.

On voit à Pétersbourg toutes ſortes de fabriques, de ſucre, de miroirs, d'or, d'argent, de tapiſſeries, de vernis, & diverſe

autres manufactures ; mais les canaux, qui contribuent à les faire travailler, commencent déjà à ſe combler. Un défaut eſſentiel qui ſe trouve dans ce terrein, c'eſt qu'il n'a pas été élevé dès le commencement, & que ſouvent une ſeule inondation occaſionne des pertes conſidérables. Ces inondations arrivent ordinairement, lorſque le vent du couchant, joint à celui du midi, arrête l'écoulement des eaux de la Neva & du lac Ladoga. Auſſitôt que ce vent change, la Neva retombe avec impétuoſité dans la mer, parce que ce fleuve eſt obſtrué par pluſieurs cataractes, au deſſus de Pétersbourg. Lorſque les marchands ſe voient menacés d'un débordement, ils élevent des digues devant leurs maiſons, pour empêcher que l'eau n'y entre, & qu'elle ne mine leur terrein.

MONNOIES DE RUSSIE,

Comparées à celles de France.

Monn. Ruſſes.	*Monn. de France.*		
	liv.	*ſols.*	*den.*
L'impériale,	42	10	0
La demi-impériale,	21	5	
Le ducat,	11	11	3
Le rouble,	4	5	6
La Griwna,	0	8	6
L'altyn, monn. idéale,	0	2	$6\frac{6}{7}$
La groſche,	1		$8\frac{2}{7}$
La copeika,	0	0	$10\frac{1}{7}$
La deniſchka,	0	0	$5\frac{1}{10}$
23 copeiks $\frac{2}{17}$ font	1		

L'impériale vaut 10 roubles; le rouble vaut 10 griwnyl: la griwna, 10 copeiks; la copeika, 2 deniſchka; la deniſchka vaut 2 poluſchky; 3 copeiks font un altyn.

La proportion entre l'or & l'argent eſt comme 1 à $13\frac{7}{8}$.

De Pétersbourg, de Moſcou & d'Archangel, on change ſur les places ſuivantes, & l'on

Donne,		*Pour recevoir,*
Sur Amſterd.	1 rouble.	44 ſtuivers cour. pl. ou m. à 65 jours de date.
Humbourg,	1 dito.	43 ſchillings lubs banq., plus ou moins.
Londres,	1 dito.	51 den. ſterlings, pl. ou m.

Les lettres-de-change à certain jour de date, ont 10 jours de grâce, après celui de l'échéance; les lettres à vue n'ont que trois jours de grâce après celui de la préſentation, le dimanche & les fêtes compris. Les lettres-de change à certain jour préfix n'ont aucun jour de faveur: elles doivent être proteſtées le même jour, faute de payement.

MAISON IMPÉRIALE.

Catherine Alexiewna II, née 2 Mai 1729, mariée 1 Sept. 1745, à Pierre III empereur; impératrice & autocratice de toutes les Ruſſies, 28 Juin 1762, veuve 28 Juillet 1762, couronnée à Moſcou 5 Octobre 1762.

Fils. Paul Petrovitz, fils de l'impératrice, grand-duc de Ruſſie, né 1 Octobre 1754, marié 10 Octobre 1773, à Nataliе Alexiewna de Heſſe-Darmſtadt, veuf 26 Avril 1776; remarié la même année, à

Marie Fédorowna de Wurtemberg, né 25 Oct. 1759, *dont*

Petits-fils. Alexandre Paulovitz, né 23 Décembre 1777.

Conſtantin Paulovitz, né 8 Mai 1779.

Petite-Fille. Alexandra Paulowna, née 9 Août 1783.

CONSEIL PRIVÉ. *Meſſieurs*

Le comte de Rázoumofsky, mar. gén.
Le comte de Roumiaetzow-Zadounaisky, mar. gén.
Le prince de Potemkin.
Le comte Jean de Czerniſcheff, vice-préſ. du coll. de l'amirauté.
Le prince de Varemshky, conſ. privé, actuel.
Le comte d'Oſtermann, conſ. privé actuel.
De Samoylow, maj. gén., *directeur de la chancellerie.*

CHEFS DES PRINCIPAUX DEPARTEMENTS DE L'EMPIRE. Meſſieurs

Coll. des affaires étrang. . . . . . *chef.*
Le comte d'Oſtermann, *vice-chanc.*
Coll. de guerre. . . . . . *préſident.*
Le prince de Potemkin, *vice-préſident.*
Coll. de l'amirauté. Le Grand duc, *préſident.*
Le C. Jean Czerniſchef, *vice-préſid.*

Coll. des finances.	Le pr. de Stcherbatowo, *préſident.*
	De Bakounin, *vice-préſident.*
Cont. des finances pour les aff. de Livonie, d'Eſthonie & de Finlande.	Le baron de Loudvig, *major-dart.*
Coll. de Juſtice.	De Koſlo, *premier directeur.*
	De Coloſchin, *en fonction de préſident.*
Coll. de Juſtice pour la Livonie, l'Eſthonie & la Finlande.	*préſident.*
	De Kreydemann, *vice-préſident.*
Coll. des biens immeubles.	De Soltikow, *premier directeur.*
	De Wyſotzky, *vice-préſident.*
Coll. de réviſion.	*directeur-général.*
	De Kheraskow, *préſident.*
	De Potapow, *vice-préſident.*
Coll. de commerce.	Le C. Alex. de Worontzow, *préſident.*
	vice-préſident.
Coll des mines.	De Reſanow, *chef.*
	De Narow, *faiſ. les fonct. de vice-préſ.*
Coll. d'économie.	*préſident.*
	vice-préſident.
Académie des ſciences.	Le comte de Razoumousky, *préſid.*
	Le baron de Maltitz, *directeur.*
Coll. de médecine de l'univerſité de Moſcou.	De Rgewsky, *préſident.*
	De Schouvaloff. }
	De Meliſſino. } *Curateurs.*
	De Kheraskow. }
	De Priklonsky, *directeur.*
Académie des arts.	De Schouvaloff, *premier fondateur.*
	De Betzky, *préſident.*

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

	Meſſieurs
Grand-échanſon.	Alex. de Nariſchkin.
Grand-écuyer.	Léon de Nariſchkin.
Grand-chambellan.	De Schouvaloff.
Grand-mar. de la cour.	D'Orloff.
Grand-maître de la cour.	De Yelagbn.
Grand-veneur.	Le prince de Golitzin.
Maréchal de la cour.	Le prince de Boratinsky.
Écuyer.	De Potemkin.

CHEFS DES DIVISIONS DES ARMÉES DE RUSSIE.

Meſſieurs

Diviſion de Pétersbourg. Le C. Raſoumofsky, *mar.-général.*
—— *de Livonie.* . . . . . *maréchal-gén.*
—— *de l'Ukraine.* Le C. de Roumantzow-Zadounaïsky, *maréchal-général.*
—— *de la Ruſſie blanche.* Le barón d'Elmpt, *général en chef.*
—— *de Moſcou.* Le comte de Bruce, *général en chef.*
—— *de Caſan.* De Souworow, *lieutenant-général.*
—— *de Finlande.* . . . . . .
—— *de Voronege.* Le comte de Soltikow, *gen. en chef.*
—— *d'Eſthonie.* De Soltikow, *general en chef.*
—— *de Smolensk.* Le prince de Repnin, *gen. en chef.*
—— *des chevaux legers & des troupes irrégulieres.* Le prince de Potemkin, *marechal.*
—— *du corps de Siberie.* D'Ogareff, *général-lieutenant.*
—— *du corps d'Orenb.* d'Opouchtin, *lieutenant-général.*
—— *corps d'artillerie.* . . . . . *grand maître*
—— *corps du genie.* . . . . . *directeur général.*

De Dournow *commiſſaire-général des guerres.*
Le prince de Stſcherbatow, lieutenant-général, *commiſſaire-gén. des vivres.*

MARINE DE RUSSIE.

Le grand-duc, *grand-amiral.*
Le comte Jean de Czerniſcheff, *chef de la flotte & du port des Galeres.*

AMIRAUX. *Meſſieurs*

De Senavin.
De Tſchitſchagow.
De Greig.

VICE-AMIRAUX. *Meſſieurs*

De Barſch.
De Boriſſow.
De Klohatſchew.

CONTRE-AMIRAUX. *Meſſieurs*

De Crouſe.
De Souchotin.
De Mouſſin-Pouſchkin.
Vonderwies.
De Golenitſcheff-Koutouſoff, vice-amiral, *tréſorier-général & directeur du corps des cadets de la marine.*
D'Hannibal, lieu. gén. *maître d'artillerie-général.*
Le baron de Tſcherkaſſow, vice-am. *comm.-gén. des guerres.*
De Rabinin, vice-amiral, *contrôleur-général.*
De Boutſchin, vice-amiral, *intendant général.*

PRÉLATS DU ST. SYNODE DE RUSSIE. Meſſieurs

Gabriel, archevêque de Nowgorod & de Pétersbourg.
Innocent, archevêque de Pleſcou & de Riga.
Jean Panſilow, confeſſeur de S. M. I.
Platon, archevêque de Moſcou & de Kalouga.
Ambroiſe, évêque de Kroutitsk & Moſchaisk.
Alexandre, archiprêtre.

GOUVERNEURS DES PROVINCES. *Meſſieurs*

Moſcou. Le comte de Bruce, *gén. en chef.*
D'akharow, maj. général, *lieut. gouv.*

Pétersbourg. De Potapow, major-général, *gouverneur.*
De Mavrin, brigadier, *vice-gouverneur.*

Nowgorod. D'Archaroff, général en chef, *gouv. gén.*
De Protaſſow, conſ. d'état, *en ſonct. de gouv.*
De Charlamow, c. d'état, *en ſ. de v. gouv.*

Twer. D'Archaroff, général en chef, *gouv. gén.*
De Toutolmin, major. général, *gouverneur.*
D'Arſeniew, brigadier, *vice-gouverneur.*

Kalouga. De Kretſchetnikow, l. g. *en ſ. de gouv. gén.*
De Protaſſow, maj. g. *en ſonct. de gouv.*
De Sytin, conſ. d'état actuel, *en fonction de vice-gouverneur.*

Pleſcou. Le P. Nicolas de Repnin, général en chef, *gouverneur-général.*
De Koſchin, conſ. d'état actuel, *gouv.*
Alexis de Kolochwaſtow, brig. *vice-g.*

Yaroſlaw. De Melgounow, conſ. privé ac

De Kolochwaſtow, maj. gén. *gouverneur.*
Le P. Meſtſcherskoi, col. *vice-gouverneur.*

Toula. De Kretſchetnikow, lieut. gén. *en fonction de gouverneur-général.*
De Saborouskoi, lieut gén. *gouverneur.*
De Boudanow, conſ. d'état, *vice-gouv.*

Koſtroma. Le C. de Worontzow, gen. en chef, *gouv. g.*
De Czernicheff, major-géneral, *gouv.*
De Lopoukhin, col. du génie, *en fonct. de vice-gouverneur.*

Ruſan. De Kamensky, l. g. *en fonct. de gouv. gén.*
De Wolkow, major-général, *gouverneur.*
De Kologrwiow, conſ. d'état, *en fonction de vice gouverneur.*

Orel. Le P Proſorowsky, gén. en chef, *gouv. g.*
De Neplocijew, conſ. d'état, *en f. de gouv.*

Mohilew. De Paſſec, gén. en chef, *gouverneur-gén.*
D'Engelhard, conſ. d'état, *gouverneur.*
De Tſcheremiſſinof, conſ. d'état, *en fonct. de vice-gouverneur.*

Polock. De Paſſec, général en chef, *gouv. gén.*
De Rhebinder, lieut.-gén. *en fonct. de gouv.*
De Sanskoy, conſ. d'état actuel, *vice-gouv.*

Wolodimer. . . . . . *gouv. gén.*
De Samoïlow, conſ. d'état actuel, *en fonct. de gouverneur.*
Le P. d'Ougromskoi, brig. *en f. de v. gouv.*

Smolensk. Le P. de Repnin, gén. en chef. *gouv. gén.*
De Chrapovizkoi, c. d'état act. *en f. de gouv.*
De Borkow, colno, *vice-gouverneur.*

Nigegorod. De Stoupichin, gén. en chef, *gouv. gén.*
De Bielawin; major-général, *gouverneur.*
Yelagin, conſ. de coll. *en fonct. de v. gouv.*

Koursk. Le P. de Praſorowsky, général en chef, *en fonction de gouverneur général.*
De Zoubow, conſ. d'état actuel; *en fonct. de vice-gouverneur.*
D'Annenkow, conſ d'état, *vice-gouverneur.*

Voronegk. De Tſchertkow, lieutenant-général, *en fonction de gouverneur-général.*
De Potapow, lieut-gén. *gouverneur.*
De Yarſow, brigadier, *vice-gouverneur.*

Tambow. De Kamensky, lieut. g. *en fonct. de gouv.*
De Kakownizyn, major-gén. *gouverneur.*

D'Ouſchakow, conſ. d'état, *en fonct. de vice-gouverneur.*

Charkow. De Tſchertkow, l.-g. *en fonct. de gouv. gén.*
De Norow, major-général, *gouverneur.*
De Faminzin, conſ. d'état, *vice-gouverneur.*

Wologda. De Melgounow, c. d'état p. act. *gouv.-gén.*
De Makarow, major-gén. *gouverneur.*
De Siſoyew, conſ. d'état, *vice-gouverneur.*

Penza. Le P. de Meſtſchersky, l.-g. *en f. de gouv. g.*
De Stoupiſchin, major-gén. *gouverneur.*
De Kopiew conſ. de coll. *vice-gouverneur.*

Wiatska. De Stoupiſchin, gén. en chef, *en fonction de gouverneur-général.*
De Shicharew, major-général, *gouverneur.*
De Louboutſchaninow, c. d'état, *v. gouv.*

Simbirsk. D'Opouchtin, lieut.-gen. *en f. de gouv. gén.*
Le P. de Baratayew, major-g. d'art. *gouv.*
De Koltowsky, colon. *vice-gouverneur.*

Saratow. Le pr. de Potemkin, g. en chef, *gouv. gén.*
De Poliwanow, *gouverneur.*
De Tziplatew, brig. *vice-gouverneur.*

Ufa. D'Opouchtin, l. gén. *en fonct. de gouv. gén.*
De Samarin, chamb. *gouverneur.*
De Tſchertkow, conſ. de coll. *vice.-gouv.*

Caſan. Le pr. de Meſtſchersky, l.g. *en f. de g. gén.*
De Bibikow, maj. gén. *gouverneur.*
De Sheltouchin, conſ. d'état, *vice-gouver.*

Petite Ruſſie. Le comte de Roumantzow-Zadounaisky, mar. gén. *gouverneur gén.*

Kiew. De Schirkow, lieut. gén. *gouverneur.*
De Baſchilow, c. de coll. *vice-gouv.*

Tſchernigow. De Miloradowitsch, l. g. *gouverneur.*
De Novikow, c. d'état, *vice-gouv.*

Novogorodſeverskoi. De Schourman, c. d'état act. *gouv.*
De Toumanskoy, c. d'état act. *vice-gouv.*

Tobolsk. De Kaſchkin, l. g. *en f. de gouv. gén.*
D'Oſipow, maj. g. *en f. de gouverneur.*
De Protopopow, col. *en f. de vice-gouv.*

Perm. De Kaſchkin, l. g. *en f. de gouv. gén.*
De Koltouskoi, brig. *en f. de gouv.*
De Makarew, c. d'état, *en f. de vice-gouv.*

Kolywan. De Yacobi, l. g. *en f. de gouv. gen.*
De Moeller, maj. gén. *gouverneur.*
De Iwanowsky, coll. *vice-gouverneur.*

Aſtracan.	Le pr. de Potemkin, gén. en chef, *gouv. g.*
	De Schukow, c. d'état act. *gouverneur.*
Irkutsk.	De Yaobi, l. g. *gouverneur.*
	De Lampe, maj. gén. *en ſ. de gouv.*
	De Zedelmann, maj. gén. *vice-gouv.*
Nouvelle Ruſſie.	Le pr. de Potemkin, gén. en chef, *gouv. g.*
	De Yaſykow, maj. gén. *gouverneur.*
Aſof.	Le pr. de Potemkin, gén. en chef, *gouv. g.*
Livonie.	Le c. de Browne, g. en chef, *gouv. gén.*
	De Piel, l. g. *gouverneur.*
	De Naounoff, l. g. *vice-gouv.*
Eſthonie.	Le c. de Browne, g. en chef, *gouv. gén.*
	De Grotenhelm, l. g. *vice-gouverneur.*
Vibourg.	Le pr. Fred. g. ch. de Wurtemberg-Stutgard, *en ſ. de gouverneur-gén.*
	D'Engelhard, l. g. *gouverneur.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

Voyez l'edition de 1783, page 181.

1698. ORDRE DE ST. ANDRE.

S. ANDRE.

L'IMPÉRATRICE, *grand-maître.*

72. *chevaliers.*

1714. ORDRE DE STE. CATHERINE.

L'IMPÉRATRICE, *grande-maîtreſſe.*

19 *dames de l'ordre.*

1725. ORDRE DE ST. ALEXANDRE NEWSKY.

Voyez ſur cet ordre l'édition de 1783, page 340.

L'IMPÉRATRICE, *grand-maître.*

153 *chevaliers.*

16. ORDRE DE ST. GEORGES.

Les chevaliers de cet ordre ſont diſtribués en quatre claſſes.

L'IMPERATRICE, *grand-maître.*

3 *chevaliers de la premiere claſſe.*
9 *de la ſeconde.*
41 *de la troiſieme.*
Et 295 *de la quatrieme.*

17. ORDRE DE ST. WOLODIMER.

L'IMPERATRICE, *grand-maître.*

Environ 20 *chevaliers de la premiere claſſe.*

2 *de la ſeconde.*
10 *de la troiſieme.*
70 *de la quatrieme.*

1739. ORDRE DE STE. ANNE.

S. ANNE

Voyez l'édition de 1783, *page* 344.

Le grand-duc de Ruſſie, *grand-maître.*
265 *chevaliers.*

MINISTRES DE RUSSIE

PRES LES COURS ÉTRANGÈRES. Meſſieurs

Varſovie.	Le c. de Stakelberg, *amb. extr. & min. plén.*
	Le baron d'Aſch, *réſident.*
Vienne.	Le pr. de Golitzin, *amb. extr. & min. plén.*
Paris.	Le prince de Boratinsky, *miniſtre plénip.*
	De Cotinsky, *conſ. de chancellerie.*
	D'Obreſcoff, *conſeiller d'ambaſſade.*
	De Doubrowski, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Madrid.	De Sinovieff, *envoyé extr. & miniſtre plénip.*
	Nikitinow, *chargé d'affaires.*
Lisbonne.	Le comte de Neſſelroth, *env. extr. & m. pl.*
Naples.	Le comte de Scawronsky, *min. plénipot.*
	Le comte de Gica, *conſ. d'ambaſſade.*
Turin.	Le prince d'Youſſoupoff, *env. extraordin.*

Dreſde.	Le prince de Beloſelsky, *envoyé extraord.*
La Haye.	De Kalitschoff, *miniſtre.*
Amſterdam.	Oldekop, *agent.*
Londres.	De Simolin, *envoyé extr. & min. plénipot.*
Ratisbonne.	Le baron d'Aſſebourg, *min. plénipotentiaire.*
Francf. ſur le Mein.	Le comte Roumanzow, *env. extr. & min. pl.*
Berlin.	Le comte de Dolgoroukow, *env. extraordin.*
Copenhague.	Le c. de Raſoumoffsky, *env. extr. & min. pl.*
Stockholm.	Le c. de Mouſſin-Pouſchkin, *env. extr. & m. pl.*
Hambourg.	De Groſs, *envoyé extraordinaire.*
Lubeck.	D'Alopeus, *miniſtre.*
Mitau.	Le baron de Meſtmacher, *miniſtre.*
Dantzick.	De Peterſon, *réſident.*
Veniſe.	De Kriedner, *chargé d'affaires.*
Gênes.	De Mordwinow, *chargé d'affaires.*
Italie.	Le comte de Mocenigo, *com. gén. de la mar.*
Helſeneur.	Hofmann, *conſul.*
Conſtantinople.	De Boulgakow, *env. extr. & min. pléni.*
Valashie, Moldavie & Beſſarabie.	Loſchkarew, *conſul général.*
Archipel.	Le comte Voinowicz, *conſul général.*
Sinape.	J. Forſmann, aſſeſſ. du college, *conſul.*
Smyrne.	Khemnizer, *conſul général.*
Candie.	Charles Otto Schpalkhaber, aſſeſſ. du college, *conſul.*

EMPIRE DE TURQUIE. *Mahomet.*

FORCES. Les forces militaires des Ottomans, d'après la conſtitution de l'Empire, ſont connues. *Buſinello*, Ambaſſadeur de la République de Veniſe à Conſtantinople, & l'Auteur de l'*Etat préſent des forces Turques*, en ont donné de bons tableaux; mais, quoique fondés ſur la conſtitution militaire, ils ſont inſuffiſans, ſur-tout aujourd'hui que l'adminiſtration Turque eſt ſi changée, pour pouvoir déterminer avec certitude le nombre des troupes en état de marcher. Il eſt même impoſſible d'en fixer le nombre actuel; & on ne ſaurait approcher de la vérité qu'en partant des principes ſuivans: ſavoir, que preſque tous les Muſulmans ſont ſoldats; qu'en cas de néceſſité, on prend de force le dixième homme, & quelquefois le ſixième, comme cela eſt arrivé ſous Mahomet IV, qui, en 1674, fit, en très-peu de tems, une levée de 50,000 hommes dans la Boſnie

& l'Albanie, & que la politique des autres puiſſances de l'Europe eſt toute différente de celle des Ottomans, qui dévaſtent quelquefois des provinces entières pour recruter leur armée. D'après ces préliminaires, voyons actuellement la compoſition de l'armée du Grand-Seigneur : ſes troupes ſont compoſées, comme par-tout ailleurs, d'infanterie, de cavalerie & d'artillerie, à laquelle il faut ajouter quelques corps qui y ont un grand rapport. Les troupes qui ſont toujours ſur pied, ſont appelées *Kapikulo* ou *Kapikulleri ;* on y comprend les *Janiſſaires*, les *Spahis* proprement dits, & les *Artilleurs*. Les *Janiſſaires* ſont l'élite de l'armée. Amurath I établit ce Corps en 1360 ; il eſt diviſé en 162 *Odas* (Chambres) ou bataillons, dont chacun doit être compoſé de mille hommes ; mais rarement un *Oda* compte plus de 700, & ſouvent ſeulement 500 hommes. Par conſéquent on ne peut évaluer ce Corps qu'à 113,400 hommes. De ce nombre il faut déduire les vieux Janiſſaires incapables de ſervir, & ceux qui, pour jouir des prérogatives de ce Corps, s'y ſont fait inſcrire. On ne craint point de s'écarter trop de la vérité en admettant la déduction du dixième homme ; ainſi les combattans de ce Corps ſe réduiſent à 102,060 hommes. Trente mille Janiſſaires compoſent la garniſon de Conſtantinople & d'autres villes, pour y maintenir l'ordre & la tranquillité. Ces 30,080 hommes étant néceſſaires pour la protection & la défenſe des villes, il ne reſte plus que 72,060 hommes de ce Corps, qui peuvent entrer en campagne. Dans la guerre de 1716, leur nombre était de 80,000, & en général toute l'armée Turque n'était forte que de 190,000 combattans. La paye des Janiſſaires varie ; elle monte, ſelon les ſervices & l'ancienneté, depuis un aſpre (6 deniers de France) par jour, juſqu'à 15 aſpres ; ils reçoivent en outre chaque jour du pain, du riz & de la viande. Les Janiſſaires peuvent être regardés comme les ſeules troupes réglées de la Porte Ottomane ; ils ſont contenus par une certaine eſpèce de ſubordination, connaiſſent le ſentiment de l'honneur, & vivent enſemble dans de grands bâtimens que l'on peut aſſimiler à nos cazernes. Il y a ordinairement 30,000 hommes à Conſtantinople, les autres ſont répartis dans les provinces. Ils ont pour armes des fuſils, des piſtolets & un ſabre. Ils connaiſſent peu la Tactique ; &, quoique perſonnellement valeureux, ils ne pourraient jamais réſiſter long-tems à des troupes bien diſciplinées & inſtruites dans l'art des évolutions. Les Janiſſaires devenus incapables pour le ſervice, conſervent, leur vie durant, une penſion journalière de 13 aſpres, & ils peuvent ſe retirer où bon leur ſemble. Leur Général eſt appelé *Aga* ; c'eſt un poſte éminent & très-recherché.

recherché. Il a ſous lui les Chefs des Odas, auxquels le reſte des Officiers eſt ſubordonné. — L'Artillerie eſt compoſée de *Topſchy* & de *Kumbaradſchy*, c'eſt-à-dire, d'Artilleurs proprement dits, & de Bombardiers. Leur Commandant eſt appelé *Baſchy*; le *Topſchy Baſchy* eſt le premier Chef de l'Artillerie, duquel dépendent les autres Officiers de ce Corps. — Les Artilleurs Turcs ſont peu inſtruits, & n'ont aucune idée de ce qu'on appelle la ſcience du Génie. Le nombre des *Topſchy* eſt de 18,000 hommes, dont 6,000 ſont ordinairement en garniſon à Conſtantinople; celui des *Kumbaradſchy* devrait être de 2000 hommes, 600 à Conſtantinople; mais rarement ce Corps eſt complet, & ſouvent il n'eſt complété que lorſqu'il doit marcher. Une certaine Milice, appelée *Menterdſchy*, & forte d'environ 6000 hommes, ne ſert que pour faire les campements, dreſſer, déplier & réparer les tentes, &c. Cette troupe, qui exerce ſes fonctions avec une adreſſe ſurprenante, eſt très-néceſſaire aux Commandans Turcs, qui, lorſqu'ils entrent en campagne, mènent avec eux beaucoup de tentes & de bagages. Il faut encore ajouter à l'Infanterie les *Serradſchy*, que les Pachas ſont obligés de fournir à proportion de leurs revenus; leur nombre peut aller à 6000 hommes; les *Boſtundſchy*, ou la garde du Sérail, forte quelquefois de 12,000 hommes; & la Milice du Caire, ou les Janiſſaires d'Egypte, qui ſont au nombre de 3000 hommes.

Marine. La Marine Ottomane eſt peu importante; les vaiſſeaux de ligne en état de ſervir, ſont tout au plus au nombre de dix. Il eſt vrai qu'en tems de guerre, les Régences d'Alger, de Tunis & de Tripoli, ainſi que le Caire, ſont obligés de fournir au Grand-Seigneur pluſieurs vaiſſeaux armés & équipés; Alger doit en donner 4, Tunis 3, & Tripoli 3, depuis 40 juſqu'à 44 canons, & le Caire 24 de 50 canons, chacun de 600 hommes. Indépendamment des vaiſſeaux de ligne, il y a encore dans cette marine des frégates, des galères & des galiotes; mais ces derniers bâtiments étant petits, & ne portant que quelques canons, ne ſont guère propres qu'à la courſe. On compte trois eſpèces de vaiſſeaux de guerre; ſavoir, de 100 juſqu'à 160 canons, de 66 canons, & de 36 à 48 canons. L'équipage complet d'un vaiſſeau de 160 canons eſt de 1300 leventi ou ſoldats mariniers, & de 500 matelots Grecs; celui d'un vaiſſeau de 66 canons, de 850 hommes, & celui de 36 à 48 canons, de 250 hommes. On ne conſtruit plus de vaiſſeau de 160 canons, à cauſe de la difficulté de la manœuvre, & on donne actuellement la préférence aux vaiſſeaux de 70 canons. Le Chef de la Marine eſt appelé Capitan Bacha ou Grand-

Amiral. On compte beaucoup, en temps de guerre, ſur le ſecours des Barbareſques, leurs Marins étant plus habiles & plus exercés que les Marins de la Porte.

Revenus. Les revenus de l'Empire ſont conſidérables. Les Grecs, & nommément ceux de Conſtantinople, qu'on évalue à 300,000 ames, ſont obligés de payer par tête, à un certain âge, une capitation qu'on appelle *Chavatſch*, de cinq piaſtres. Ceux qui ne la payent pas ſont empriſonnés juſqu'à ce que ce payement ſoit fait. Les Marchands payent des taxes à proportion de l'étendue de leur trafic. Les Arméniens, qui ſont plus nombreux encore que les Grecs, acquittent auſſi des contributions conſidérables. Les Chrétiens qui vivent ſous la protection d'un Ambaſſadeur ou d'un Conſul, ſont exempts d'impoſitions. On évaluait autrefois les ſommes qui entraient dans le tréſor public & dans celui du Grand-Seigneur, à environ 15 millions de rixdalers; mais ces revenus ordinaires ayant été augmentés par le hauſſement des droits de Douane & par d'autres arrangements, on peut les porter à 20 millions de rixdalers. — Les impoſitions ſur les marchandiſes ſont très-modérées, en comparaiſon de ce qu'on en acquitte dans d'autres Etats; on n'en paye communément que trois pour cent, d'après la déclaration du propriétaire. Dans preſque tous les Ports Ottomans, le commerce eſt floriſſant; cela n'eſt pas étonnant, puiſqu'il eſt permis d'y entrer avec preſque toutes les marchandiſes quelconques, & de les y débiter. La fraude dans la déclaration des droits de Douane, eſt punie du paiement du double des droits.

MONNOIES DE TURQUIE,

Comparées à celles de France.

Mon. de Turquie.	*Mon. de France.*		
	liv.	ſols	den.
Le ſequin de Veniſe.	11	12	6
Le ſequin hongre.	10	19	●
Le ſequin fondonclis.	11	0	0
Le ſeq. zenzeſtis de Conſtantinople.	10	10	●
—— celui du Caire.	8	5	0
Le ſeq. tourralis de Conſtantinople.	9	15	●
—— celui du Caire.	7	17	6
Le ſequin de Tunis, Tripoli, Alger & Barbarie.	9	15	●
Le ſultanin ou ſerifi.	9	15	0

	liv.	sols.	den.
Le piastre de change.	3	0	0
Le lion.	3	0	0
La piastre de réaux.	3	0	0
Le caragrouch.	3	0	0
L'aslani.	2	17	6
Le tourq.	0	19	0
L'issolotte vieille.	1	18	6
L'issolotte neuve.	1	17	6
L'abra.	0	4	6
Le parat.	0	1	6
Le medin.	0	1	6
L'aspre	0	0	6
40 aspres font,	1	0	0

On Fabrique, à Conſtantinople, les monnoies dans le plus grand ſecret ; le titre des eſpèces d'or eſt aſſez conſtamment le même ; mais celui des eſpèces d'argent éprouve ſouvent des changements, qui dépendent de la volonté du prince. Les ordonnances, en vertu deſquelles ſe font ces changements, ne ſont connues que des perſonnes que l'on emploie à la fabrication des monnoies.

Chaque nation tient à Conſtantinople les écritures ſelon les uſages de ſon pays ; mais il eſt aſſez ordinaire qu'on les tienne auſſi en piaſtres & en aſpres, ou en piaſtres, parats & aſpres.

La monnoie de change eſt la piaſtre qui équivaut à notre écu de change de trois livres.

MAISON IMPÉRIALE.

Abdumel-Hamet, né 20 Mars 1725, proclamé grand ſultan 21 Janvier 1774, couronné 27 du même mois.

Fils. Sultan Hamid, né 7 Décembre 1776.
Sultan Selim, né 17 Mars 1779.
Sultan Muſtapha, né 9 Septembre 1779.
Sultan Mehemet, né 20 Septembre 1782.
N..... né en 1783.
Sultan Murad, né 7 Novembre 1783.

Filles. Sultane Hesna, née 2 Août 1778.
Sultane Rebia, née 21 Mars 1780.
Sultane N..... née 10 Juillet 1780.
Sultane Melek, née 27 Janvier 1781.
Sultane N..... née 8 Août 1781.

Neveu. Sultan Selim, fils de Muſtapha III, né 24 Déc. 1761.
Niece. Sultane Beytan, ſœur du précédent, mariée 6 Mai 1784, à
Selictar-Muſtapha-Pacha.

MINISTRES. Meſſieurs

1783 Hamit-Effendi, *grand-viſir.*
1783 Haire-Mehemet, *lieutenant du grand-viſir.*
1783 Muſtapha, *reis effendi*, ou *grand-amiral.*
17.. Cadi-Achmet, *Muphti.*
1783 Kouli-Kiaga, *aga des Janiſſaires.*
Ahmed-Effendi, *Kiaia-dey.*
1783 Alex. Maurocordato, grec, *ſecrétaire d'état.*
1783 Draco-Suzo, *hoſpodar de Valachie.*
1784 Iſmael Bey Pacha, *gouverneur de Belgrade.*
1784 Jeniſch-Mehemed Pacha, *gouverneur de Morée.*

903. DANEMARCK, *Lutherien.*

Sund. Le détroit du Sund, qui vaut au Danemarck des ſommes très-conſidérables, eſt extrêmement profond, & c'eſt pour cela qu'il ne gele que très-difficilement. Cependant, en 1658, il fit un froid ſi exceſſif, que les Suédois profiterent de la glace épaiſſe qui le couvrait, pour tranſporter leurs canons. La largeur de ce détroit, près de Cronebourg, n'eſt que d'une demi-lieue. Il ſerait néanmoins aſſez difficile aux Danois d'intercepter entiérement ce paſſage; il ne ſerait pas non plus fort facile de le paſſer malgré eux. Ce paſſage eſt trop large, pour en défendre l'entrée à un vaiſſeau; & il eſt trop étroit pour qu'une flotte y puiſſe entrer librement. Les vaiſſeaux marchands paſſent ce détroit avec ſûreté; &, comme ils trouveraient, en paſſant par le petit Belt, des écueils dangéreux, tous paient avec plaiſir le droit fixé pour le paſſage du Sund. Les feuilles périodiques ont publié, l'année derniere, le tableau des vaiſſeaux, qui, pendant le cours de 1783, ont traverſé ce détroit pour ſe rendre dans la Baltique, & de cette mer dans celle du Nord. Cette liſte comparée à celles de 1781 & de 1782, peut ſervir à conſtater l'importance du commerce actuel dans ces parages.

Nations.	Années. 1781	1782	1783.
Anglais	2021	1267	2840.
Suédois	2212	2114	2470.
Prussiens	1507	1912	2059.
Danois	1588	2633	1762.
Impériaux d'Ostende	25	507	529.
Transport	7423	7433	9660.
Hollandais			519.
Bremois	231	242	265.
Dantzicois	226	236	202.
Russes	116	145	155.
Lubecois & d'Oldenb.	90	113	127.
Rostockois	89	94	117.
Hambourgeois	54	49	61.
Portugais			29.
Espagnols			7.
Français			7.
Courlandais		1	5.
Américains			4.
Vénitiens	1	3	2.
Napolitains			1.
Total.	8130	8318	11167.

Forces. Nous avions porté, dans l'édition de 1784 (1), les forces Danoises à 71,354 hommes. Si l'on en doit croire les papiers publics, ces forces sont de 78,015 hommes distribués ainsi : l'infanterie est composée de 52,780 hommes, dont 31,600 nationaux, & 9180 étrangers. La cavalerie est de 6292 hommes. Toutes ces troupes sont réparties dans le Danemarck. Il y a en Norwege 27,660 hommes d'infanterie & 4493 de cavalerie. On porte l'artillerie & le génie à 3109 ; ainsi, en réunissant à ces troupes dix régiments de garnison, l'armée Danoise sera composée de 78,015 hommes.

(1) Voyez l'édition de 1784, page 187.

MONNOIES DE DANEMARCK,

comparées à celles de France.

Monnoies Danoiſes.			*Monnoies de France.*
ESPECES D'OR.			
	liv.	ſols.	den.
Ducat de 14 m.	11	1	8
Autre de 11 m.	8	14	2
ESPECES D'ARGENT.			
La couronne.	3	7	3 $\frac{5}{6}$
La $\frac{1}{2}$ dito.	1	13	7 $\frac{7}{12}$
La piece de 24.	1	3	9
Celle de 10.	0	9	10 $\frac{3}{4}$
Celle de 8.	0	7	11
Celle de 4.	0	3	11 $\frac{5}{12}$
Celle de 2.	0	1	11 $\frac{5}{24}$
Liard de cuivre.	0	0	5 $\frac{5}{16}$
MONNOIES IMAGINAIRES.			
La rixdale de change.	4	15	0
Le marc danois.	0	15	10
Le ſchelling danois.	0	0	11 8

La Fabrication des monnoies d'or & d'argent, eſt ici peu utile au ſouverain; mais il retire un bénéfice fort conſiderable de celle des eſpeces de billon: on l'evalue à 49 pour-cent.

La proportion de l'or à l'argent eſt d'un à quinze & neuf ſoixante-neuviemes.

Le titre de l'or ſe diviſe en 24 karats, & le karat en 12 grains. Le titre de l'argent ſe diviſe en 16 lots, & le lot en 18 grains.

On tient les écritures à Copenhague de deux manieres, 1°. en rixdales, marcs & ſchellings; 2°. en rixdales de ſchellings.

La rixdale imaginaire eſt comptée pour ſix marcs, le marc pour 16 ſchellings Danois; chaque ſchelling vaut deux liards de cuivre.

On compte auſſi par marcs & ſols lubs qui valent le double des marcs & ſchellings Danois.

On y change ſur les places ſuivantes, & l'on

donne,	*pour recevoir,*
Sur Amſterd. 118. rixd. dan. cour. plus ou moins.	100 rixd. cour. à 15 jours de vue.
Hambourg. . 122 dito pl. ou m.	100 rix. bc. à 15 j. de vue.
Londres. . . . 5 dito pl. ou m.	1 liv. ſterl. à 2 m. de date.

Il n'y a rien de réglé ſur les uſances. Les lettres de change ſe payent ſuivant le tems & les jours qu'on y a indiqués.

Il y a 8 à 10 jours de grâce en uſage, le dimanche & les jours de fêtes y compris; faute de payement, il faut proteſter le dixieme jour de l'échéance; en cas de négligence, toute la perte eſt pour le compte du porteur de la lettre.

La ville d'Altona eſt exceptée de la rigueur de cette loi. On y peut proteſter encore le onzieme jour ſans aucun préjudice pour le porteur, ſuivant l'ordonnance du 16 Avril 1681.

MAISON ROYALE,

CHRISTIAN VII, né 29 Janvier 1749, roi de Danemarck & de Norwege 13 Janv. 1766, marié 8 Oct. 1766, à Car. Mathilde d'Angleterre, veuf 10 Mai 1775.

Fils. Fréderic, prince royal, né 28 Janvier 1768.

Fille. Louiſe Aug. princeſſe de Danemarck, née 7 Juillet 1771.

Frere. Frédéric, P. de Danemarck, né 11 Octobre 1753, marié 11 Octobre 1774, à

Soph.-Fréd. de Mecklembourg-Schwerin, née 24 Août 1758.

Niece. Julienne-Marie, née 2 Mai 1784.

Sœurs. Soph.-Madel. princeſſe de Danemarck, V. *Suede.*

Guill. Carol. V. *Heſſe-Caſſel.*

Louiſe, princeſſe de Danemarck, V. *Heſſe-Caſſel.*

Belle-mere J.-M. de Brunſwick-Wolfembutel, reine douairiere, née 4 Sept. 1729, mariée 26 Juin 1752, à Frédéric V. veuve 13 Janvier 1766.

CONSEIL D'ÉTAT DE DANEMARCK.

CONSEIL D'ETAT PRIVÉ.

Le Roi préſide en perſonne à ce conſeil, avec le prince royal & le prince héréditaire.

MEMBRES DU CONSEIL. *Meſſieurs*

Otton, comte de Thott, chevalier de l'Eléphant.
Otton de Schack Rathlou, chevalier de l'Eléphant.
Le comte de Bernstorff, chevalier de l'Eléphant, & *miniſtre des affaires étrangères.*
De Roſenkrantz, chevalier de l'Eléphant.
De Buth, général d'infant & chev. de l'Eléphant.
De Stampe, chevalier de Dannebrog.

MEMBRES DE LA HAUTE JUSTICE.

Le Roi.

Meſſieurs

Le comte de Thott, miniſtre d'état.
De Schack Rathlou, miniſtre d'état.
P. Roſenorn, chevalier de Dannebrog, conſeiller de conférence.
Braem, conſeiller intime.
Stampe, conſeiller intime.
Le baron de Knuth, conſeiller intime.
G. Lüxdorph, conſeiller intime.
A. André de Suhm, conſeiller de conférence.
P. K. Ancher, conſeiller de conférence.
J.-Fr. Reich, conſeiller de conférence.
Et. H. Cordtſen, conſeiller de conférence.
G. Frimann Koren, conſeiller de conférence.
J. Joa. Ancherſen, conſeiller de conférence.
M. Treſchow, conſeiller d'état.
G. Bornemann, conſeiller de conférence.
Ch.-Frél. Jacobi, conſeiller de conférence.
H. Colbiornſen, conſeiller d'état.
J. Barth. Eichel, conſeiller d'état.
Knud Holtermann, conſeiller de juſtice.
J. Ed. Colbiornſen, conſeiller d'état.
Olaus ch. Weſſel, conſeiller de juſtice.
I. Roſenkrantz Levetzau, chambellan.
Mort. Sommer, conſeiller de juſtice.
Le baron de Wind, chambellan.
Olaus reſted, aſſeſſeur.
Mads Fridſch, aſſeſſeur.
G. Ch. Drewſen, aſſeſſeur.

COUR SUPREME DE COPENHAGUE.

M. de Suhm, conſeiller de conférence, *juſticier.*

COLLÈGE DE LA CHANCELLERIE DE DANEMARCK. *Meſſieurs.*

H. Stempe, chev. de Dannebrog, & conſ. d'état int. *proc. gén.*
G. Lüxdorph, chevalier de Dannebrog, & conſ. d'état intime.
P. Aagaard, conſeiller de conférence.
Ch. Schow, conſeiller d'état.
Oluff Lundt Bang, conſeiller d'état.

CHANCELLERIE ALLEMANDE. *Meſſieurs*

Ad. G. Carſtens, *directeur.*
Ch.-L. Schütz, conſ. de conf. } *Députés.*
Le comte de Baudiſſin, chamb. }
Fr.-Ch. Krück, conſ. d'état. }

DEPARTEMENT DES AFFAIRES ETRANGERES.

M. le comte de Bernstorff, chevalier de l'ordre de l'Elephant; *miniſtre des affaires étrangères.*

COLLÉGE DE LA GUERRE. *Meſſieurs*

G. de Huth, chevalier de l'Elephant, général d'infanterie, & chef du corps du génie & de l'artillerie.
H. Ad. de Ahlesfeld, chevalier de Dannebrog & lieutenant-général de cavalerie.
Jér. J. Schultze, chevalier de Dannebrog, & conſ. d'état int.
God. de Pentz, chevalier de Dannebrog & général-major d'inf.
Morke de Morgenſtierne.

COLLEGE DE LA GUERRE POUR LA NORWEGE. *Meſſieurs*

P. de Poumeau, général-lieutenant d'infanterie.
A. Fr. de Wackenitz, chambellan.

COLLEGE DES FINANCES. *Meſſieurs*

H. Henri de Schilden, conſeiller privé.
Ch. Aggerskov, conſeiller de conférence.

CHAMBRE DES COMPTES. *Meſſieurs*

H. Henri de Schilden, conſeiller privé.
Al. Berner, conſeiller de conférence.
J. Erichſen, conſeiller de conférence.
Le comte de Reventlau, chambellan.

CHAMBRE DES COMPTES ET DES DOUANES DES INDES OCCIDENTALES ET DE GUINÉE. *Meſſieurs*

D. Schleth, conſeiller de conférence.
P. Roſenorn, chambellan.

COLLEGE DE COMMERCE ET D'ÉCONOMIE. *Meſſieurs*

Le comte de Schimelmann,
P. H. Claſſen, conſeiller de conférence.
Aug. Hennings, conſeiller d'état.

DIRECTION DES MINES. *Meſſieurs*

A. Holt, conſeiller d'état.
Carſt. Anker, conſeiller d'état.

COUR DES MONNOIES. *Meſſieurs*

H. Schierren Knoph, *directeur.*
G. D. Jorgenſen, *réviſeur.*

COUR DES AIDES. *Meſſieurs*

Le comte de Thott, miniſtre d'état.
Schack Rathlou, miniſtre d'état
H. de Stampe, procureur-général.
Le comte de Schimmelmann, conſeiller d'état intime.
Le comte de Reventlou, conſeiller d'état intime.
Hans H. de Schilden, chambellan.

COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ. *Meſſieurs*

Corn. de Schindel, ch. de Dannebrog & vice-amiral.
Ant. Nic. de Fontenay, contre-amiral.
Le comte de Moltke, chevalier de Dannebrog & commandant.
Le comte de Reventlou, *aſſeſſeur auſcultant.*

BUREAU DE LA MARINE, *ou* SEE-COMMISSARIATS-COLLEGIUM. *Meſſieurs*

Fr. M. Krabbe, chevalier de Dannebrog, & conſ. d'état intime.
Ch. D. Fr. comte de Reventlou, chev. de Dannebrog, conſeiller d'état intime.
Fr. comte de Reventlou.
Ern. Alb. de Bertouch.
J. D. Gorne.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

Meſſieurs

Grand-chambellan, le général d'Eiſtedt,
Grand maréchal, de Numſen,
Grand-veneur, Ch. Holſtein, comte de Lethrabourg.
Grand-maître des cérémonies.....
Premier gentilhomme de la chambre, de Kalkrenter.
Confeſſeur, ...

ETAT-MAJOR DES ARMEES DE DANEMARCK.

GENERAUX. *Meſſieurs*

Charles Landgrave de Heſſe-Caſſel, feld-maréchal, gouverneur du Sleſwick & du Holſtein, & *command. général en Norwége.*
Frédéric Chriſt. prince de Sleſwick-Holſtein-Auguſtenbourg, *général d'infanterie.*
Le comte d'Hahlefeld, *général de cavalerie.*
Le comte de Schmettau, *général de cavalerie.*
Emil.-Aug. prince de Sleſwick-Holſtein-Auguſtenbourg, *général d'infanterie.*
Fr.-Ch. Ferd. prince de Brunſwick-Lunébourg-Bevern, *feld maréchal.*
G. de Huth, *général d'infanterie.*
Hans H. de Eiſtedt, *général de cavalerie.*
Le comte de Schulenbourg, chevalier de Dannebrog, *général-major de cavalerie.*
G. de Sames, *général-major d'infanterie.*
F.-Chr. de Zepelin, *général-major de cavalerie.*
Le comte de Moltke chevalier de Dannebrog, *lieut.-général de cavalerie.*
J.-Ger. de Scholten, *gén. major d'infanterie.*
Mag.-Ern. de Fircks, chev. de Dannebrog, & *gén. maj. d'inf.*
H.-Ad. de Ahlefeldt, chev. de Danneb. & *gén. maj. de caval.*
G.-H. de Krogh, chev. de Danneb. & *gén. maj de cavalerie.*
H. de Schlanbuſch, *gén. major d'infant.*
God. de Pentz, chev. de Danneb. & *gén. maj. d'infanterie.*
Ch.-God. de Dilleben, *gén. maj d'inf. & ingen. major.*
Eliſ.-Det. de Lowzau, *gén. major d'infanterie.*
Ch.-L. de Roëpſtorff, *gén. major d'infanterie.*

Val.-G.-H. de Huitfeld, *gén. maj. d'infant.*
J. D. de Kreber, *gén. maj. d'infant.*
Fréd. de Numſen, chev. de Danneb. *gén. maj. de cavalerie.*
Fr.-Char.-Ulr. c. de Ahlefeldt, chev. de Danneb. *gén. maj de c.*
Le bar. de Hazlhauſen, chev de Danneb. *gén. maj. d'infant.*
Le comte de Rantzau, *gén. maj. d'infanterie.*
Chriſt. c. de Ahlefeldt, chev. de Danneb. *gén. maj. de caval.*
Je. Fréd. de Stange, *gén. maj. de cavalerie.*
J.-Jacq. de Faſting, *gén. maj. d'infant.*
J.-L.-Maxim. de Biellardt, *gén. maj. d'infant.*
J.-Fréd. de Der Oſten, *maj. d'infant. & comm. à Copenhague.*
Fréd. de Dietrichſon, *gén. maj. d'infant.*
Ch.-J.-Fréd. de Wahl, *gén. maj. d'infant.*
J.-Fréd. de Maas, *gén. maj. d'infant.*
P.-Guſt. de Golowin, *gén. maj. d'infant.*
Le baron de Gerſdorff, *gén. maj. de cavalerie.*
Ch.-Joſ. Wolffsgeil, *gén. maj. de caval.*
J.-Ch. de Beſſel, *gén. maj. de caval.*
Mag. Fréd. de Barner, *gén. maj. d'infant.*
J. de Schinckel, *gén. maj. de cavalerie.*

COMMANDANT EN CHEF EN NORWEGE.

Le prince de Heſſe-Caſſel, chev. de l'Eléphant.

CHEF DE FORTIFICATIONS DE DANEMARCK.

M. G. de Huth, chevalier de l'ordre de Dannebrog.

CHEF DU CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

M. François d'Aubert.

COMMANDANT-GÉNÉRAL DE CAVALERIE.

Le baron de Gerſdorff.

COMMANDANT-GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE.

Le baron de Harthauſen, chevalier de Dannebrog.

MARINE DE DANEMARCK.

M. Fréd.-Chr. Kaas, chev. de Dannebrog, *amiral.*

VICE-AMIRAUX. *Meſſieurs*

Sim. Hoglant, chevalier de Dannebrog.
L.-H. Fisker, chevalier de Dannebrog.
Ch.-Fréd. de Fontenay, chevalier de Dannebrog.
Cour. de Schindel, chevalier de Dannebrog.

CONTRE-AMIRAUX. *Meſſieurs*

Dan.-Ern. Bille.	J.-Corn. Krieger.
Olaus Stephanſen.	Fréd.-Ch. Kaas.
Bendix Laſſen Bille.	Le comte de Moltke.

COMMANDANS. *Meſſieurs*

A.-G. Schultz.	Ant.-G. Ellebracht.
Ger. Wulterfdorff.	A. Lous.
Fréd.-G. Krog.	Hans.-G. Krog.
Jacq. Ahrenfeldt.	Ulr.-Ch. Kaas.
Volq. Risbrich.	Fréd. Grothſchilling.

21 *capitaines commandans & 42 capitaines.*

CHEF DU CORPS DES CADETS DE MER.

G.-B. Wanterfeldt, *capitaine-commandant.*
J. Bille, *capitaine-lieutenant.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

1463. ORDRE DE L'ELEPHANT.

LE ROI.

Meſſieurs

Le prince héréditaire.

Le prince Frédéric.
1776 Le roi de Suéde.
1737 Ch.-Chriſt.-Erd. prince de Würtemberg-Oels.
1749 Le prince de Sleſwick-Holſtein-Auguſtenbourg.
1752 Moltke, comte de Bregentueld.
1760 G. prince de Heſſe-Caſſel.
1762 Le prince Fr. de Mecklenbourg-Schwerin.
1763 Le prince Em.-Aug. de Sleſwick-Holſtein-Auguſtenbourg.
1763 Otton, comte de Thott.
1764 Fréd.-Ch.-Ferd. prince de Brunſwick-Lunébourg-Bevern.
1766 Le comte de Reventlou.
1766 Le Landgrave de Heſſe-Caſſel.
1766 Le prince de Naſſau-Weilbourg.
1768 Le comte Conv. G. d'Ahlefeldt.
1768 Gaſp. de Saldern.
1769 Le Marggrave de Bade-Dourlach.
1769 Le prince de Naſſau-Saarbruck.
1769 Le prince de Mecklenbourg-Strelitz.
1769 Fr.-Ch. Roſenkrantz.
1769 H.-C. de Danneskiold Laurowigen.
1772 Le comte de Rantzau.
1773 Le comte de Scheel.
1773 Henn. de Qualen.
1773 De Schack Rathlou.
1773 Hans. H. de Eiſtedt.
1774 Le comte de Wedel-Frys.
1775 Le prince d'Anhalt-Koëthen.
1775 Le prince Fréd.-Franc. de Mecklenbourg-Schwerin.
1775 Le comte de Bernſtorff.
1776 Le prince Grég. de Potemkin.
1776 Le comte de Schmettau.
1779 Le comte de Reus.
1780 Le prince de Holſtein-Gottorp, coadj. de Lubeck.
1780 Le prince Ch.-G.-Aug. de Brunſwick-Wolfenbutel.
1782 Le prince héréditaire de Holſtein-Auguſtenbourg.
1782 Le comte Reynald de Bentheim-Steinfort.
1784 De Huth, général d'infanterie.
1784 Le comte de Haxlhauſen.
1784 De Brockenhuns.
1784 Le comte de Moltke.
1784 De Moltke.
1784 Le comte de Holſtein-Lethrabourg.

1219. ORDRE DE DANNEBROG.

Voyez ſur cet ordre, l'édition de 1783, pag. 318.

Le Roi, *chef & ſouverain de l'ordre.*

167. *chevaliers.*

MINISTRES DE DANEMARCK,
PRES LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

France.	Le baron de Blome, chev. de Dannebrog, *env. ext.*
	De Struve, *conſ. d'ambaſſ. & chargé d'affaires.*
	Von Haven, *aumônier.*
Londres.	Le comte Franc. de Reventlou, *env. extraord.*
	G.-Fr.-En. Schonborn, *ſecrét. de lég.*
Pologne.	J. de Scholler, *réſident.*
Portugal.	Ch.-G.-de Johnn, *env. extraord.*
Pruſſe.	Le comte de Baudiſſin, *env. extraordinaire.*
	A.-Chr. Rüdinger, *ſecrétaire de légation.*
Ratisbonne.	Fr.-L. de Eyben, chev. de Dannebrog, *réſident.*
	J.-Ch. Weinmann, *conſeiller de légat.*
	J.-Chr. Schinmeyer, *ſecrétaire de légat.*
Vienne.	Le baron de Guldencrone, *env. extraordinaire.*
	Rachel, *ſecrétaire de legation.*

Ruſſie.	De Saint Saphorin, *envoyé extraordinaire.*
	De Roſenkrantz, *ſecrét, de legation.*
Saxe.	J.-H. de Knuth, c. de Knuthenbourg, *env. ext.*
Suede.	De Juel, *envoyé extraordinaire.*
	J. Konemann, *ſec. de legat.*
Sicile.	Fr. Ant. Wedel, comte de Jansberg, chevalier de Danneb., *env. extraord.*
Eſpagne.	De Dreyer, *env. extraord.*
	L. Bertelſen, *ſecrétaire de légat.*
Conſtantinople.	.....
	S.-P. Bornmann, *agent.*
Cerc. de Souabe.	Ch.-Eber. de Wachter, *env. extraord.*
La Haye.	Le comte Wedel Jurlsberg, *env. extraord.*
	De Schubart, *ſecrétaire de légat.*
	Pierre Fréderic Goſſe, *agent.*
Cer. du b. Rhin.	Le comte de Schimmelmann, *env. extraord.*
Eutin.	Le comte de Moltke, chev. de Danneb. *min.*

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS RELATIFS AUX ARTS ET AUX SCIENCES.

UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE.

1784 Le comte de Thott, min. d'état, *protecteur.*
Nic.-Ed. Balle, *recteur.*
H. de Stampe, chev. de Dannebrog, *queſteur.*

UNIVERSITÉ DE KIEL.

Le comte de Reventlou, *protecteur.*

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE COPENHAGUE.

B. G. Lüxdorph, chev. de Dannebrog, *préſident.*
Ch.-Fréd. Jacobi, conſ. de confer. *ſecrétaire perpétuel.*

ACAD. DE PEINTURE, SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

Le Roi, *protecteur.*
Le prince Fréderic, *préſident.*
J. Wiedewelt, profeſſeur de peinture, *directeur.*
Corn. Hoyer, *ſecrétaire. perpétuel.*

ACADEMIE POUR LA NOBLESSE.

M. de Haxlhauſen, chev. de l'Elephant, *chef.*

SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ ROYALE ÉCONOMIQUE DE DANEMARCK.

Le roi, *protecteur.*
Le prince héréditaire, *patron.*
B. G. Sporon. }
J.-M. Greuſſ. } *préſidents.*
Th. Bugge. }
Charles Martfeldt, *ſecrétaire.*

ACADEMIE D'AGRICULTURE.

A.-G. Moltke, chev. de l'Eléphant, *préſident.*
P.-E. Peterſen, *ſecrétaire.*

SUEDE, *Proteſtant.*

Sommaire Chronologique. Ancien royaume électif & ſucceſſif; jonction de celui de Gothie, 1010 ou ans ſuivans; réunion des deux couronnes, 1279; union des même royaumes & de ceux de Danemarck & de Norwege, 1396; rupture entiere de l'union & élévation de Guſtave ſur le trône de Suede & de Gothie, 17 Juin 1523; hérédité de la couronne accordée à ſes deſcendans mâles, 1544; dépoſition du roi Sigiſmond ſon petit-fils pour cauſe de religion catholique, & excluſion de tout prince de même religion, 17 Mars 1600; élévation de ſon oncle Charles IX, ſur le trône, avec droit d'hérédité à tous deſcendans tant mâles que femelles, 22 Mars 1604; extinction de la ligne maſculine, 16 Novembre 1632; ceſſion ſolemnelle de partie du duché de Poméranie à Oſnabruck & Munſter, 6 Août & 24 Octobre 1648; rétabliſſement du droit d'élection de la couronne, Janvier 1719; élection du feu roi pere du Monarque régnant avec conceſſion d'hérédité à ſes deſcendans, Juillet 1743. Réunion ſolemnelle de la nation, dans laquelle elle accorde à Guſtave III la même autorité monarchique dont ſes prédéceſſeurs avaient joui, 1772.

Gouvernement. La révolution ſalutaire qui s'eſt faite en 1772, cette révolution mémorable qui a changé la face de la Suede ſans verſer une ſeule goutte de ſang, a ramené la conſtitution de ce royaume à ſes anciens principes. Le roi de Suede eſt aujourd'hui le protecteur de ſes ſujets, de la religion & des mœurs. Il eſt le général né de l'état, le chef de ſes forces. C'eſt à lui que les ſoldats prêtent ſerment, c'eſt lui qui en diſpoſe,

qui les raſſemble & qui les ſépare. Il gouverne, maintient & défend les habitans & le royaume. Seul il peut faire grace; ſeul il fait des nobles, & diſpenſe les honneurs & les titres. En certains cas, ſon pouvoir eſt balancé par celui du ſénat & des états. Ces ſénateurs ſont nommés par le roi & ſont choiſis parmi les nobles Suédois. Ils ne peuvent excéder le nombre de dix-ſept. Ils ſont les conſeillers du monarque; mais ils ne gouvernent pas: ils ſont indépendans de tout autre pouvoir que du ſien. Dans tout ce qui concerne le pouvoir exécutif, ſi leur voix eſt unanime, le roi doit céder à leur déciſion. S'ils ſont diviſés, il choiſit. Sept de ces ſénateurs forment le premier tribunal du royaume, ſous le nom de réviſion de juſtice. Le roi préſide à ce tribunal, y a deux voix, & y décide, lorſqu'elles ſont partagées. C'eſt à ce Monarque qu'il appartient de nommer les grands officiers militaires. Il choiſit les archevêques, les évêques, les ſurintendans, chacun parmi trois perſonnes qu'on lui préſente. Il forme à ſon gré ſon conſeil, ſon cabinet, y propoſe, y détermine tout ce que la loi ne ſoumet pas à la connaiſſance du ſénat ou des états.

Les états ſont compoſés des députés de la nobleſſe, du clergé, des bourgeois & des payſans. Chaque ordre élit ſon chef ou orateur. Les ſénateurs n'y ont pas le droit de ſuffrages; mais chaque famille noble, chaque évêque ou ſurintendant, chaque conſiſtoire a le ſien. Deux prévotés, quelquefois trois, n'en ont qu'un. Chaque diſtrict de payſans, chaque ville n'en a qu'un: quelques-unes cependant en ont deux; Stockholm en a quatre. Les états s'aſſemblent au château royal dans la ſalle d'état; & chaque ordre a encore un lieu particulier où il s'aſſemble & où il délibere. Le roi ſeul peut les convoquer quand il le juge néceſſaire. S'il eſt mineur, ce ſont ſes tuteurs. Ce prince eſt majeur à 18 ans. Si le roi meurt ſans enfans, & que la ligne maſculine ſoit éteinte, les états n'ont beſoin que du vœu de la loi pour s'aſſembler. Une diete ne peut durer plus de trois mois; le roi peut alors la diſſoudre. Ce prince ne peut établir des impôts, des ſubſides, changer le titre des monnoies, déclarer la guerre, faire la paix, ſans le conſentement des états. Il ne peut publier ni abroger une loi ſans eux, ni eux ſans lui. Les queſtions relatives à l'interprétation de la loi, ſont decidées par le conſentement mutuel des états & du roi. Le ſénat ne peut que faire ſes obſervations ſur une loi propoſée; ſon conſentement n'eſt plus néceſſaire. Les états nomment le comité ſecret d'état, & c'eſt devant ce comité que l'on porte les dépenſes publiques, afin qu'il juge de l'emploi des deniers. Les ordres de l'état, les villes, les particuliers doivent être maintenus dans leurs privileges.

MONNOIES.

ESPECES D'OR.

Monn. de Suede.		*Monn. de France.*		
	ſchilling.	liv.	ſols.	den.
ducat.	48	10	13	1

ESPECES D'ARGENT.

rikſdaler.	48	6	0	0
$\frac{2}{3}$ rikſdaler.	32	4	0	0
$\frac{1}{3}$ rikſdaler.	16	2	0	0
$\frac{1}{6}$ rikſdaler.	8	1	0	0
$\frac{1}{12}$ rikſdaler.	4	0	0	10
$\frac{1}{24}$ rikſdaler.	2	0	0	5

ESPECES DE CUIVRE.

Lap. de 2 ſ. $\frac{1}{2}$ ſchil.	0	0	0	15
Lap. d'un ſ. $\frac{1}{4}$ ſchil.	0	1	0	8

1 runſtycke dont 12 font un ſchilling: ce ſchilling eſt la ſeule monnoie imaginaire de Suede.

On y tient les écritures par rikſdalers, ſchilling & runſtycke. L'uſance eſt ordinairement, à Stockolm, d'un mois de vue. La loi accorde ſix jours de grâce après l'échéance, y compris le dimanche & les jours de fêtes; mais il faut proteſter le ſixieme. Les lettres-de-change ont douze jours de grâce, y compris celui de l'échéance, à moins qu'elles ne ſoient à vue, ou à deux ou trois jours de vue; car alors il faut payer les premieres dans 24 heures, & les ſecondes à leur échéance.

MAISON ROYALE.

GUSTAVE III. de Holſtein-Eutin, né 24 Janvier 1746. Roi de Suede 12 Février 1771, marié en Oct. 1776, à

Reine. Sophie-Madeleine de Danemarck, née 3 Juillet 1746.

Fils. Guſtave-Adolphe, prince royal héréditaire, né 1 Novembre 1778.

Frère. Charles, duc de Sudermanie, né 7 Oct. 1748, marié 7 Juillet 1774, à

Hedwige-Eliſabeth-Charlotte de Holſtein-Eutin, fille de l'évêque de Lubeck, née 22 Mars 1759.

Frere. Fréderic-Adolphe, duc d'Oſtrogothie, né 18 Juil. 1750.

Sœur. Sophie-Albertine, née 8 Octobre 1753, coadjutrice de l'abbaye de Quedlinbourg, en 1767, abbeſſe en 1783.

SÉNAT DE SUEDE. Meſſieurs

Le C. de Hierne.
Le C. de Gyllenſtierna.
Le comte de Stockenſtroem.
Le comte de Bielke.
Le comte de Hermanſon.
Le comte de Beckfriis.
Le comte de Poſſe.
Le baron. de Falkengren.
Le comte de Falkenberg.
Le comte de Heſſenſtein.
Le comte de Bunge.
Le baron Charles de Sparre.
Le baron Frédéric de Sparre.
Le comte de Creutz.

PARLEMENTS.

PARLEMENT DE SUEDE. *Meſſieurs*

Le baron de Roſir, *préſident.*
De Fredenſtierna, *vice-préſident.*
11 *conſeillers*, 10 *aſſeſſeurs*, 1 *ſecrétaire* & 1 *avocat-fiſcal.*

PARLEMENT DE GOTHIE. *Meſſieurs*

Le baron de Kurk, *préſident.*
Le baron de Klingspor, *vice-préſident.*
9 *conſeillers*, 7 *aſſeſſeurs*, 1 *ſecrétaire* & 1 *avocat-fiſcal.*

PARLEMENT DE WASA. *Meſſieurs*

Le comte de Bonde, *préſident.*
De Silfverſparre, *vice-préſident.*
2 *conſeillers*, 4 *aſſeſſeurs*, 1 *ſecrétaire* & 1 *avocat-fiſcal.*

COLLÉGES ROYAUX.

COLLÉGE ROYAL DE LA GUERRE. *Meſſieurs*

Le comte de Horn, *préſident.*
De Spongen.
D'Arbin, général-quartier-maître, direct. des fortif & l. gén.

Le comte de Heeſtraend, gén.-amiral, chef des Flottes royales.
De Toll, colonel.
2 *conſeillers*, 2 *commiſſaires de guerre*, 1 *ſecrét.* & 1 *avoc. fiſcal.*

COLLEGE ROYAL DE L'AMIRAUTE. *Meſſieurs*

Le baron de Falkengren, *préſident.*
De Nordenankar, vice-amiral.
Le baron de Cederſtroem, contre-amiral.
De Chapman, colonel.
3 *conſeillers*, 1 *ſecrétaire* & 1 *avocat-fiſcal.*

COLLEGE ROYAL DE LA CHANCELLERIE. *Meſſieurs*

Le comte de Creutz, *préſident.*
.....*vice-préſident.*
Le comte de Wachtmeiſter, *chancelier de juſtice.*
Le baron de Ramel, *chancelier du palais.*
De Benzelſtierna, ſecrétaire d'état, & *directeur en chef des poſtes.*
Le baron de Liliencrants, ſecrét. d'état, & *miniſtre des fin. & du commerce.*
De Carliſon, ſecrétaire d'état & *miniſtre de la guerre.*
De Schroedersheim, ſecrét. d'état. & *min. des affaires intérieures.*
.....*miniſtre des affaires étrangeres.*
3 *conſeillers de la chancellerie* & 1 *ſecrétaire.*

COLLEGE ROYAL DES FINANCES. *Meſſieurs*

Le comte de Hermanſon, *préſident.*
De Stierngranat, *vice-préſident.*
7 *conſeillers*, 1 *ſecrétaire* & 1 *avocat-fiſcal.*

CHAMBRE DES COMPTES. *Meſſieurs*

Le baron de Liliencrants, ſecrétaire d'état, *préſident.*
De Lagerſtrole, *vice-préſident.*
2 *commiſſaires d'état* & 1 *ſecrétaire.*

COLLEGE ROYAL DES MINES. *Meſſieurs*

Le comte de Bielke, *préſident.*
De Rudbeck, *vice-préſident.*
7 *conſeillers*, 4 *aſſeſſeurs*, 1 *ſecrétaire* & 1 *avocat-fiſcal.*

COLLEGE ROYAL DE COMMERCE. *Meſſieurs*

Le baron de Celſing, *préſident.*
De Silfverſchoeld, *vice-préſident.*
2 *conſeillers*, 8 *aſſeſſeurs*, 2 *ſecrétaires* & 1 *avocat-fiſcal.*

CHAMBRE ROYALE DE RÉVISION. *Meſſieurs*

Le comte de Düben, *préſident.*
D'Ehrenhoff, *vice-préſident.*
6 conſeillers, 5 aſſeſſeurs, 2 ſecrétaires & 1 avocat-fiſcal.

GOUVERNEURS DES PLACES DU ROYAUME

Meſſieurs

Stockholm.	Le B. Charles de Sparre, ſénateur, *gouv-g.*
Upſal	. . . . .
Stockholm.	Le comte de Gyllenborg.
Château royal de Drottingholm.	De Munck.
Skaraborg.	Le baron de Silfverhielm.
Abo.	Le baron d'Armfelt.
Cronsberg.	De Hederſtierna.
Joëukoeping.	Le baron de Hamilton.
Weſtmaland.	De Carlskoen.
Kymenegord.	De Riddercreutz.
Savolax.	De Wright, *vice-gouverneur.*
Oſtrogothie.	. . . . .
Sudermanie.	Le baron d'Oernskoeld.
Château royal de Gripsholm.	Le baron de Cederſtroem.
Nyland Tavaſtehus.	De Bruce.
Elfsbourg.	De Toerne.
Calmar.	Le B. de Rappe.
	Le baron de Kaulbars, *vice-gouverneur.*
Kopparberg.	Le baron de Beckfriis.
Oerebro.	De Franc.
Carlſtad.	Le baron d'Uggla, *vice-gouverneur.*
Geſleborg.	Le comte de Cronſtedt.
Weſter Norrland.	Le baron de Bunge,
Woſterbottn.	De Stenhagen.
Waſa.	Le baron de Cederſtroem.
Ulcoborg.	De Tandefelt.
Gottland.	Le baron de Segebaden.
Malmochus.	Le baron de Thott.
Chriſtianſtad.	Le baron de Sparre.
Blekingen.	Le baron de Koehler.
Halland.	Le baron de Wrangel.
Gothenbourg.	Le baron de Duriez.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

Meſſieurs

Le comte de Gyllenſtierna, *grand-maréchal.*
Le baron Ridderſtolpe, *grand-chambellan.*
Le baron d'Oxenſtierna, *grand-veneur.*
Le comte de Leevenhaugſt, *grand-écuyer.*

PREMIERS GENTILS-HOMMES DE LA CHAMBRE.

Meſſieurs

Le baron de Sparre.
Le comte de Poſſe.
Le baron de Taube.
Le comte d'Oxenſtierna.
Le comte de Wachtmeſter.
Le comte de Stembock.
Le baron d'Armfelt.

ÉTAT MAJOR DES ARMÉES DE SUEDE.

FELD-MARÉCHAUX. *Meſſieurs*

Le comte de Heſſenſtein.
Le baron de Scheffer.

GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

Le comte de Stackelberg.
Le comte de Horn.
Le baron de Wrede.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

Le baron de Sprengtporten.
Le baron de Manteuffel.
Le baron de Blixen.
Le comte de Poſſe.
Le baron de Moerner.
Le comte de Sparre.
Le baron de Hierta.
Le comte de Mejerfelt.
Le baron de Siegroth.
Le baron d'Armefelt.
d'Arbin, *gén. quart.-maître.*
Wihklerfelt.
Le comte de Bohlen.

18 *généraux-majors*, 4 *capitaines-lieutenans* & 54 *colonels.*

MARINE DE SUEDE. Meſſieurs

Le duc de Sudermanie, *grand-amiral.*
Le comte de Heelſtraend, *premier-amiral.*
Le comte de Wrangel, *amiral.*

Jegerſchoeld, *vice-amiral.*
De Terſmeden, *vice-amiral.*
De Lilienanker, *contre-amiral.*
Le baron de Stroemfelt, *contre-amiral.*
De Feiff, *contre-amiral.*
De Wagenfelt, *contre-amiral.*
2 *capitaines-commandans.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

1334. DES CHÉRUBINS ET DES SÉRAPHINS.

DES SERAPHINS

Voyez la page 320 *de l'édition de* 1783.

LE ROI, *grand maître & ſouverain de cet ordre.*

COMMANDEURS. GRANDS CROIX. *Meſſieurs*

Le prince royal de Suede.
Le prince de Sudermanie.
Le prince d'Oſtrogothie.
1748 Le comte de Hœpkin.
1752 Le roi de Pruſſe.
Le c. Ch.-Fr. Scheffer, chanc. de l'ordre en 1768.
1753 Ad.-Fréd. de Mecklenbourg Strelitz.
1755 Le c. de Heſſenſtein.
1763 L'impératrice de Ruſſie.
Le comte de Hyarne.
1765 Le comte de Ferſen.
1766 Le roi de Danemarck.
Le pr. Fréd.-Chriſt. de Solms-Wildenfels.
1769 Le comte de Hamilton.
Le comte de Strockenſtroem.

Meſſieurs

Le comte de Bielke.
1770 Le pr. Henri de Pruſſe.
Le comte Ulric Scheffer.
Le comte de Hermanſon.
Le comte de Beckfriis.
1771 Le comte de Poſſe.
1772 Le pr. royal de Pruſſe.
Le grand duc de Ruſſie.
Le comte de Gyllenſtierna.
1773 Le c. ch. de Perſen.
1774 Le comte Fréd. Ribbing.
1776 Le pr. de Potemkin g. en chef des forces de Ruſſie.
Le pr. Fréd. de Heſſe-Caſſel.
1778 Le b. Chr. Falkengren.
Le comte de Lowenhaupt.
Le comte de Horn.
1781 Le c. de Falkenberg.

COMMANDEURS NON ENCORE REÇUS. *Meſſieurs*

1749 Le prince Fréd.-Aug. de Brunſwick.
1750 Le comte Criſt.-Aug. de Solms.
Le comte Ch.-Chriſt. de Hohen-Solms.
1763 Le prince P.-Guill. de Holſtein.
1778 Le pr. royal de Suede.
Le baron de Sprengtporten.
1780 Le comte de Creutz.
1782 Le b. Ch. de Sparre.
Le baron Fréd. de Sparre.
Le comte de Poſſe.
1783 Le baron de Taubel

ORDRE DE L'ÉPÉE.

COMMANDEURS GRAND-CROIX. *Meſſieurs*

1754 Le comte de Kalling.
1757 Le comte de Stakelberg.
Le comte de Stralenheim.
1759 Le baron de Lingen.

Meſſieurs

1760 Le baron Carpelan.
Le baron de Rudbeck,
1763 Le b. Otto Stakelberg.
1766 Le comte L. Hœrd.
1769 Le comte J. Snoilsky.
Le baron P. Scheffer.
Le baron de Ramſay.
1770 Le b. de Pâlanderskold.
Le baron Wrede.
1771 Le b. de Sprengtporten.
Le baron Ch. Funck.
1772 Le baron de Wrangel.
Le comte de Sparre.
1777 Soritſch.
1778 Le comte de Wrangel.
Le comte de Saltza.
1781 Le b. de Manteuffel.
1781 Le comte J. Sparre.
Le baron Ch. Hierta.
Le baron Stell. Mærner.
1782 Le baron Guill. Taube.
Le comte J.-Ant. Mejerfelt.
Le baron G.-A. Siegeroth.

COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1772 Le b. J.-Ab. Hamilton.
Le baron de Blixen.
Le comte Fr.-Ch. Dohna.
Ch. Terſmeden.
Le comte de Lewenhaupt.
Alex.-M. de Struſſenfelt.
1773 Le comte de Horn.
Le baron Ern. Silfverhielm.
Le comte Pontus de la Gardie.
1777 Le baron du Rietz.
1778 Le c. Mackenzie Cromertie,
Le baron J. Raijalin.
Le baron Fr. Armfelt.
Le baron de Platen.
Ch.-M. Aminoff.
1780 Le baron de Sinclair.
1781 Le comte de Bohlen.
Le comte Clas Ekeblad.
Le baron de Kaulbars.
1782 Le baron de Cederhielm.
Le comte de Horn.
Le baron de Cederſtrœm.
Le b. Ch.-Ad. Wachtmeiſter.

1523. ORDRE DE L'ETOILE POLAIRE.

Voyez la page 329 de l'édition de 1783.

COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1765 Le baron C. Hermelin.
1766 Le c. J.-G. Lilljenberg.
1769 Le b. C.-F. Adelcrants.
1770 Le baron de Düben.
Le comte de Bunge.
Le baron de Roſir.
Math. Benzelſtierna.
1772 Ch. Carlſchœld.
Le comte Jac.-J. Gylleuborg.
Le baron Axel de Axelſon.
Le comte C.-W. de Düben.
Le baron P.-A. Ornskald.
Le comte N. P. Gyldenſtolpe.
Le baron A. G. Lejenhufvud.
1773 Le b. Ch. J. Ridderſtolpe.
Le b. Guſt.-Ad. de Nolcken.
Le b. Chr. Manderſtroem.
1774 Le comte Ulr.-Guſt. de la Gardie.
1775 Le baron Guſt. Celſing.
1776 Le comte de Zinzendorff.
1777 Benoît Sparre.
Le baron Fréd. de Nolcken.
Le comte Malte de Pulbus.
1778 Le baron Arv. Kurk.
Le comte de Piper.
Le baron de Liljencrantz.
1782 Le baron d'Oxenſtierna.
Le comte d'Oxenſtierna.
Le baron Hamilton.
Le baron de Ramel.
Le baron de Bunge.
Le comte de Loewenhielm.
Le baron Eric Ruuth.

GRANDS OFFICIERS DE L'ORDRE & RÉPUTÉS NOVICES. *Meſſieurs*

Le baron de Ridderſtolpe, *tréſorier.*
Ad.-Fréd. Munck, *maître des cérémonies.*
Le comte de Poſſe, *ſecrétaire.*

1774. ORDRE DE WASA.

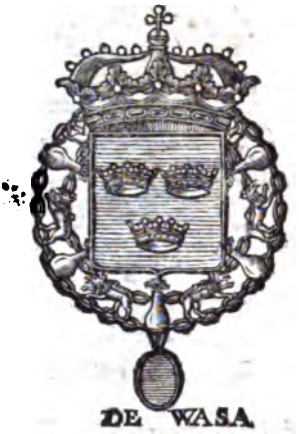

Voyez la page 348 de l'édition de 1785.

COMMANDEURS GRANDS-CROIX. *Meſſieurs*

1772 Le baron de Ramel.
Le marq. de Mirabeau.
1778 Le baron de Duwall.
1782 Le baron d'Oxenſtierna.

COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1772 Jacq. de Utfall.
Le baron de Bennet.
Le baron de Cederhielm.
1773 Le comte de Spens.
Le comte de Hærd.
Ch. baron de Ueſedom.
1776 Le baron de Alſtroemer.
1782 Le comte de Bonde.

MINISTRES DE SUEDE

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Berlin. Le comte de Loevenhielm, *env. extraordin.*
Ch. de Cariſien, *comm. ſecrétaire.*
Conſtantinople. Ger. J. de Heidenſtam, *miniſtre.*
Copenhague. Le baron de Sprengtporten, *env. extraord.*
J. A. de Scheven, *comm. ſecrétaire.*
Dreſde. Ulric Celſing, *envoyé extraordinaire.*
Le baron C. J. Oxenſtierna, *comm. ſecrét.*

La Haye.	Le baron Schoultz d'Aſcheraden, *env. extr.*
	Jean Noring, *comm. ſecrétaire.*
Hambourg.	Ben. de Faxell, *miniſtre accrédité.*
	Guill de Roſenheim, *ſecrétaire commiſſ.*
Londres.	Le baron de Nolcken, *env. extraordinaire.*
	P. de Heidenſtam, *comm. ſecrétaire.*
Madrid.	Le baron d'Ehrenſward, *env. extraordin.*
	Fr. de Heland, *ſecrétaire commiſſ.*
Paris.	Le baron Stael de Holſtein, *env. extraordin.*
	D'Aſp, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Pétersbourg.	Le baron de Nolcken, *env. extraordin.*
	Le baron Guſt. d'Albedyhl, *comm. ſecrét.*
Ratisbonne.	J. Aug. Greiffenheim, Mag. Biornſtierna, } *env. extraord.*
	Ch. N. Duncan, *comm. ſecrétaire.*
Vienne.	D'Engeſtroem, *chargé d'affaires.*

UNIVERSITÉ D'UPSAL *Meſſieurs*

1783 Le prince royal, *chancelier.*
1783 Le comte de Creutz, *vice-chancelier.*

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, A STOCKHOLM.
Meſſieurs

1784 Lilljesvale, chancelier de juſtice & chevalier de l'étoile polaire, *préſident.*
1784 Wilke, *ſecrét. perpét. pour la correſp. étrangere.*
1784 Nicander, *ſecrét. perpet. pour la correſp. interieure.*

999. POLOGNE. *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Commencement de la royauté, 999 ou 1001, le royaume étant d'abord héréditaire & électif & ſucceſſif; reduction de la Ruſſie noire ſur divers princes particuliers & ſur le grand duc de Lithuanie 1340; des duchés de Smolensko & de Kiow ſur des princes Tartares ou Ruſſes, 1403 & de la Pruſſe, ſur l'ordre Teutonique, 1454 & ans ſuivans; traité avec les Ruſſes ſur le premier de ces duchés par lequel le roi de Pologne ſe réſerve le titre de grand duc de Ruſſie, 1634 & ceſſion des ſecondes avec pareille conſervation des titres honorifiques, 1682; jonction du grand duché de Lithuanie & de la Staroſtie de la Mogitie, 1386; union des mêmes états à la

couronne de Pologne, 1501; du duché de Mazovie 1526; de la Létonie ou Livonie méridionale & de la Courlande ou Livonie occidentale, 1561; & de la Poldachie, 1569; établiſſement de la nation dans le droit primitif d'élection de la couronne, Juillet 1572; Bref du pape qui octroie au roi de Pologne le titre de roi orthodoxe, 1658, ou 1659; demembrement de ce royaume, en faveur de la Ruſſie, de la Pruſſe & de la maiſon d'autriche, 1773.

Autorité du roi. L'autorité de roi de Pologne, quoique circonſcrite par les loix du royaume, eſt encore aſſez étendue. Voici en quoi elle conſiſte 1°. Ce prince a la nomination des miniſtres d'état, des ſénateurs, des archevêques & évêques, des généraux & autres officiers de l'armée, & des officiers auliques, tant de la Pologne que du grand duché de Lithuanie. 2°. Il diſtribue à ſon gré les principaux bénéfices eccléſiaſtiques, les Staroſties & les autres biens royaux qui ſont en grand nombre. 3°. Il eſt protecteur immédiat des grands villes, auxquelles il donne tels priviléges que bon lui ſemble, ſauf pourtant les droits de la nobleſſe. 4°. Il a le droit de convoquer des aſſemblées du ſenat & des dietes, autant qu'il le juge à propos. 5°. C'eſt à lui qu'il appartient de donner l'inveſtiture aux vaſſaux de la couronne, de recevoir des ambaſſadeurs, de concert cependant avec les ſénateurs nommés pour compoſer ſon conſeil; mais il ne peut envoyer d'ambaſſadeurs, pour traiter de la paix, de la guerre & des alliances, que de concert avec la république. 6°. Il a le droit de créer des chevaliers de l'aigle blanc & de St. Staniſlas, & d'inſtituer même de nouveaux ordres, ſelon ſon bon plaiſir. 7°. Il peut créer des comtes, des barons, des marquis, & des gentils-hommes, pourvu qu'ils ſoient des étrangers, qui par là n'acquierent aucun droit de ſuffrage dans les aſſemblées de la république. 8°. Il n'a pas le pouvoir de faire la guerre, ou la paix, ni de conclure des alliances, ſans le concours du ſenat & de la nobleſſe. 9°. Il n'a pas le pouvoir de faire battre monnoie; mais lorſque la république en fait battre, elle doit être frappée à ſon coin. 10°. Il n'a pas le pouvoir de faire arrêter un noble, avant qu'il ſoit condamné juridiquement. 11°. Il n'a, ni le pouvoir d'inſtituer des loix nouvelles, ni d'en abroger d'anciennes, ni de créer des impôts, ni de lever des troupes, ni d'en réformer. Il faut le conſentement de la république pour tout cela, ainſi que pour faire des nobles polonais, ou pour donner à des étrangers le droit d'indigénat. Telles ſont, à peu près, l'étendue & les bornes du pouvoir du roi de Pologne. Il faut cependant obſerver que chaque élection amene quelque variation, par le changement que les électeurs trouvent à propos de faire aux *pacta conventa*, ſuivant les circonſtances.

Revenus. Avant les troubles dont la Pologne vient d'être déchirée, les revenus publics montaient à 5,044,655 livres de France. Le roi tirait ſes revenus des économies royales ; & cet objet pouvait monter à deux millions de nos livres. Mais il paraît que cet article n'eſt pas encore aujourd'hui bien déterminé.

Forces. L'armée de la république devrait être de trente mille hommes ; elle eſt aujourd'hui fort inférieure à ce nombre. La cavalerie, qui en forme les deux tiers, eſt compoſée de huſſards, hommes cuiraſſés de pié en cap, armés de piſtolets & de lances ; de *pancernis*, qu'une culotte & un rezeau de fer couvrent juſques aux épaules, & qui ſont armés de ſabres & de mouſquetons ; d'*Heydonki*, parmi leſquels ſervent les étrangers, vêtus à la maniere du pays ; c'eſt la cavalérie légere polonaiſe ; elle a pour armes des fuſils, des ſabres, des fleches. Les Fantaſſins ſont, pour la plupart, ſans uniforme. L'armée de Pologne & celle de Lithuanie ont chacune leur général ; la marque de leur dignité eſt une grande lance à fer pointue, ornée d'une groſſe boule de quelque riche étoffe, avec un panache de rubans, qu'un cavalier porte devant eux. Ces lances s'abaiſſent devant celle du roi. Dans les cas extraordinaires, la diete ou le roi convoque la *Poſpolite*. Cette armée, de plus de cent mille cavaliers, eſt formée par la nobleſſe, armée de Cuiraſſes, de Caſques, de Baſſards ; couverte de peaux de leopards, de tigres ou de pantheres, elle offre l'aſpect le plus impoſant & le plus extraordinaire.

MONNOIES DE POLOGNE,

Comparées à celles de France.

Monn. de Pologne.	*Monn. de France.*		
	liv.	*ſols.*	*den.*
Le ducat d'or.	12	12	0
L'écu.	5	5	
Le florin.	1		
Le timpf.		16	6
Le Schoſtack.		8	
Le Poltorack.		6	
Le Groſchens.			11

Le droit de Seigneuriage produit ici trois gros de Saxe par marc d'écus, les frais de la fabrication payés. Tout le bénéfice des monnoies appartient au roi. Celui que produiſent les eſpeces de cuivre, eſt le plus conſidérable. On l'évalue aux trois dixiemes de leur valeur numéraire.

Comme les monnoies étrangéres, introduites en Pologne, y avaient été ſucceſſivement portées dans la circulation, à des taux fort au deſſus de celui qu'elles ont dans les pays où elles ont été frappées, la commiſſion du tréſor, par un decret du mois de Janvier 1784, en a fixé la valeur. Le ſouverain d'eſpagne a été reduit à 45 florins de Pologne; le Frederic-d'or, à 30 & le Souverain impérial à 51 florins 12 groſchens.

MAISON ROYALE.

Stanislas-Auguſte Poniatowski, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Ruſſie, de Maſovie, de Samogitie, de Kiovie, de Volhynie, de Podolie, de Poldachie, de Livonie, de Smolensk, de Severie, de Czerniechow, né 17 Janvier 1732, élu 7 ſept. 1764, couronné 25 Nov. ſuivant.

Frere. Caſimir, prince Poniatowsky, né 15 Sept. 1721, marié en Janv. 1751, à

Apollonice, fille de Baſile Uſtrzyky, Caſtellan de Przemiſl, née 17 Janv. 1736, *dont*

Neveu. Staniſlas, né 23 Nov. 1754.

Niece. Conſtance, née 2 Mars 1759, mariée 4 Avril 1775, au comte Staniſlas de Tyſzkiewick.

Frere. Michel, prince Poniatowsky, né 12 Oct. 1736, évêque de Plozko en 1773, archev. de Gneſne en 1784.

Sœurs. Louiſe, née en 1728, mariée au C. Jean Zamoisky.

Iſabelle, née en 1730, veuve 9 Oct. 1771, du comte Jean-Clément Branicky.

Belle-niece. Thérèſe, comteſſe de Kinsky, veuve du prince André, fils du prince Caſimir; dont un prince & une princeſſe.

SENAT DE POLOGNE.

Le Senat de Pologne eſt diſtribué en quatre claſſes principales dont les droits ſont parfaitement égaux. La premiere eſt compoſée des ſenateurs eccléſiaſtiques, c'eſt à dire, des archevêques de Gneſne & de Leopol, & de quatorze évêques. La ſeconde eſt formée par les palatins ou ceux qui en ont le rang; la troiſieme par les miniſtres d'état; & la quatrieme par les Caſtellans. L'archevêque de Gneſne, en ſa qualité de primat du Royaume, eſt le chef de cette illuſtre compagnie. Ce fut en 1417 que le Pape attacha à cette prélature la dignité primatiale; les prérogatives de primat ſont immenſes. Il eſt vicaire pendant les interrégnes. Légat né du St. Siège, il ſe vêtit de rouge comme

les

les cardinaux, à l'exception du chapeau. Son maréchal doit toujours être tiré du corps des Caſtellans, & entre, le bâton élevé, dans la cour même du château royal. Il ne le baiſſe qu'à la porte de l'antichambre du Roi. Le primat ne rend viſite qu'au nonce du Pape & refuſe le pas aux cardinaux. L'évêque de Cujavie lui eſt ſubſtitué dans la part que les loix lui donnent au gouvernement du Royaume, & les exerce, toutes les fois que le ſiège de Gneſne vient à vaquer. Clement VIII. a permis aux ſénateurs eccléſiaſtiques, par une Bulle de 1603, d'opiner à la guerre & de prononcer des arrêts de mort.

Les palatins ſont les généraux nés des palatinats, comme leur nom de *Woiewoda* l'indique aſſez. Outre cette fonction, ils convoquent la Nobleſſe pour l'élection des officiers terreſtres. Ils ſont exclus par une loi fondamentale des charges de miniſtres d'état, qui donnent voix & ſéance au ſénat.

Les caſtellans, dans les premiers tems de la monarchie, ont commandé dans les forteresſes diſperſées dans les provinces, & adminiſtré les biens qui en dépendaient; mais leurs fonctions ont ceſſé depuis long-tems, & les titulaires n'ont conſervé que leur rang avec le beau privilège d'avoir voix & ſuffrage au ſénat.

Les grands-maréchaux occupent le premier rang parmi les miniſtres d'état. Ils ſont chargés de la ſûreté publique; ils taxent les denrées & font les fonctions des grands-prévôts de l'hôtel. Leur juriſdiction ſuit la perſonne du Roi & s'étend à la diſtance de trois lieues de ſa réſidence. Quand le Sénat eſt aſſemblé, ils introduiſent les ambaſſadeurs, appellent les voix des ſénateurs, recueillent les ſuffrages, & impoſent ſilence, lorſqu'il en eſt beſoin.

Dans l'abſence du grand-maréchal de ſervice, le maréchal de la cour du même titre exerce de plein droit toutes ſes fonctions; à ſon défaut, le ſecond grand-maréchal, & ſi tous les quatre manquent, les loix y appellent les grands-chanceliers.

Les grands-généraux ſont les chefs ſuprêmes des troupes de la république. La dignité & la charge de grand-général de la couronne a été conférée, pour la première fois à vie, à Jean Zamoyski en 1581. Les généraux de camp ſont en quelque ſorte les lieutenans en chef des grands-généraux. L'établiſſement de cet Officier eſt du tems du règne du Roi Etienne Batory, où la république ſe vit forcée d'entretenir conſtamment un corps de troupes ſur les frontieres, contre les Turcs & les Coſaques. Le commandement de ces camps d'obſervation fut confié à Staniſlas Zolkiewski avec la qualité de géné-

ral de camp ; que ſes ſucceſſeurs ont conſervée, quoique leurs fonctions primitives ayent ceſſé.

Les grands chanceliers de la couronne & de Lithuanie ſont, en quelque maniere, les organes par leſquels le Roi fait connaître ſes volontés. Ils les déclarent à la diète, dans le ſénat, aux audiences des ambaſſadeurs &c. Ils reçoivent les mémoires préſentés à S M. expédient les chartres, les lettres-patentes &c. Ils ſont les chefs des Jugements Aſſeſſoriaux du Roi ; & gardes des Sceaux nés, ils ont l'inſpection des archives & des greffes. Les vice-chanceliers ſont les vicaires des grands chanceliers. Il eſt ordonné par les loix, que l'un des deux chanceliers de la couronne doit être tiré du clergé, & l'autre de la nobleſſe, & ce réglement eſt obſervé de maniere que le grand chancelier eſt alternativement homme d'égliſe, ou d'épée. En Lithuanie les deux chanceliers ſont toujours tirés du corps de la nobleſſe laïque.

Les grands tréſoriers ſont les ſurintendans des finances de la république & les gardes du tréſor-royal. Ils ſont préſidents nés des commiſſions du Tréſor.

I. Claſſe. PRELATS. Meſſieurs

1784 *Gnesne.* Le prince Michel Poniatowski, primat de Pologne & de Lithuanie.
1780 *Leopol.* Ferdinand Kicky.
1759 *Cracovie.* Le prince de Severien,
1777 *Cujavie.* Joſeph Rybinsky.
1780 *Poſnanie.* Antoine Okensky.
1762 Le prince Ignace Maſſalsky.
Ces deux derniers ont altern. la préſéance l'un ſur l'autre.
1773 *Plocsko.* Le prince Michel Poniatowsky.
1775 Le prince de Sielun, évêque d'Uranople, *coadjuteur.*
1766 *Ermland.* Le prince Ignace Kraſicki.
1770 *Luzk & Brſzeſie.* Felix Turski.
Ces deux derniers ont altern. la préſéance l'un ſur l'autre.
1768 *Przemiſl.* Joſ. Kierski.
Betaniski, chanc. de Boleſlaw, *coadjuteur.*
1778 *Samogitie.* Etienne Gedroye.
1759 *Culm.* André Bayer.
1778 Le C. de Hohenzollern, évêque de Dibonia, *coadjuteur.*
1780 *Chelm.* Jean Aloiſe Alexandrowicz.
1784 *Kiow.* Gaſp. Cieciſzowsky, évêque de Tebaſte.
1759 *Kaminiec.* Adam Kraſinski.

Messieurs

1775 Jean Dembowski, *coadjuteur.*
1781 *Liefland.* Joseph Kosakowski.
1763 *Smolensk.* Gabriel Wodzynski.
1775 Adam Naruszewciz, évêque d'Emaüs, *coadjuteur.*

II. Classe. PALATINS. Messieurs

Le prince Ant. Lubomirski, Castellan de *Cracovie.*
1780 *Cracovie.* Stanislas Dembinsky.
1760 *Posnanie.* . . . . . .
Ces deux derniers ont altern. la préséance l'un sur l'autre.
1767 *Wilda.* Le prince Ch. Radzivil.
1774 *Sendomir.* Math. Soltyk.
1775 *Vilna.* Le prince Mich. Radzivil.
1775 *Kalisch.* Le prince Aug. Sulkowsky.
1770 *Trozk.* Thadeus Oginsky.
1775 *Siradie.* Nic. Malachawski.
1778 *Trozkd.* And. Oginsky.
1775 *Lenciczk.* Simon Ozierzbicki.
17.. *Samogitie.* . . . . . .
1770 *Brzescie en Cujavie.* Louis Domski.
1772 *Kiow.* Le prince Stanislas Lubomirsky.
1764 *Innowroclavie.* . . . . . .
1731 *Russie.* Le prince Aug. Alex. Czartoriski.
1775 *Volhinie.* Le prince Jerôme Sanguszko.
1770 *Podolie.* Jean Zamoiski.
1776 *Smolensk.* Jos. Skumin Tyszkiewicz.
1779 *Lublin.* Le comte Ign. Twardowski.
1775 *Poloczk.* Joseph. Sosnowski.
1763 *Belz.* Ignace Cerner.
1773 *Novogorod.* Jos. Niesiolowski.
1779 *Plocsko.* Théod. Szydlowski.
1781 *Witepski.* Joseph Prozor.
1784 *Masovie.* Le comte Hyacinthe Malachouski.
1780 *Podlachie.* Le comte Joseph Ossolinski.
1774 *Rawa.* Basil Walicki.
1780 *Brzescie en Lithuanie.* Jean Xiberg.
1766 *Culm.* François Czapski.
1770 *Mscislau.* Joseph Hulsen.
1758 *Marienbourg.* Mich. Czapski.
1772 *Braclaw.* Mathias Lanckoronski.
1779 *Poméranie.* Felix Ant. Los.
1773 *Minski.* Le prince Joseph Radzivil.

Meſſieurs

1780 *Lithuanie.* Gaſp. Rogalinski.
1780 *Czernikovie.* François Leduchowski.
1775 *Gneſne.* Le prince Ant. Sulkowski.

III. Claſſe. MINISTRES D'ETAT. Meſſieurs

1783 Le comte Mniſzek, *grand-maréchal de la couronne.*
1781 Joſ. Ulad. Gurowski, *grand-maréchal de Lithuanie.*
1774 Le C. Fr. Xav. Branicki, *général de la couronne.*
1768 Le comte Mich. Oginski, *général de Lithuanie.*
1780 L'évêque Ant. Okenski, *grand chanc. de la couronne.*
1775 Le pr. Alex. Sapieha, *grand-chancelier de Lithuanie.*
1784 Le comte de Dzieduſyky, *chancelier de la couronne.*
1773 Joachim Litawor Ehreptowicz, *chancelier de Lithuanie.*
1784 Le pr. Staniſl. Poniatowski, *grand-tréſorier de la couronne.*
1765 Michel Brzoſtowski, *grand-tréſorier de Lithuanie.*
1775 Le comte Fr. Rzewusky, *maréchal de la couronne.*
1784 Le comte Potocki, *maréchal de Lithuanie.*
1774 Le C. Severin Rzewusky, *général de camp de la couronne.*
1780 Le C. Louis Skumie Tiskiewitz, *gén. de camp de Lithuanie.*
1763 Roch Koſſowski, *tréſorier de la couronne.*
1765 Ant. Tyzenhaus, *tréſorier de Lithuanie.*

IV. Claſſe. CASTELLANS.

Cette derniere claſſe eſt compoſée de 87 membres.

ORDRES DE CHEVALERIE.

ORDRE DE L'AIGLE BLANC.

L'AIGLE BLANC

Nous ajouterons aux détails que nous avons donnés ſur cet ordre dans l'édition de 1783, que la croix actuelle eſt pommetée d'or, à 8 pointes, émaillée de gueules, bordée d'argent, cantonnée de flammes d'or, chargée en cœur d'un aigle blanc tout uni, couronné, becqué & les pattes d'or. Cette croix eſt attachée à un large ruban bleu qui ſe porte en écharpe, de gauche à droite.

La broderie que l'on porte ſur l'habit, eſt une étoile d'or à 8 pointes, chargée d'une croix pattée d'argent, bordée de paillettes de gueules & d'or, cantonnée de flammes d'argent; ſur la croix, on lit en lettres d'or, *Pro fide, rege & lege.*

LE ROI, *grand-maître.*

230 *chevaliers, dont le Roi de Pruſſe eſt le doyen.*

1765 ORDRE DE ST. STANISLAS.

L'Ordre de S. Staniſlas a été inſtitué, le 7 Mai 1765, par le Roi de Pologne actuel, à l'honneur de S. Staniſlas, évêque & martyr, patron du royaume & du monarque; la croix eſt pommetée d'or, à 8 pointes, émaillée de gueules, cantonnée de quatre aiglons, blancs, couronnés, becqués & pattés d'or; au milieu de la croix eſt une plaque d'émail blanc, entourée d'une guirlande de laurier, ſur laquelle eſt peint un évêque en habits pontificaux, entre deux S en or; cette croix eſt attachée à un large ruban rouge, bordé de blanc, que l'on porte en écharpe, de gauche à droite. Les chevaliers de l'aigle blanc, qui le ſont auſſi de S. Staniſlas, portent le ruban de celui-ci au col.

La broderie que l'on porte ſur l'habit, eſt une étoile d'argent à 8 pointes, chargée d'un grand cercle d'or, qui renferme une plaque d'argent, bordée de verd. Cette bordure eſt enrichie de palmes d'or; au milieu de la plaque d'argent, eſt le chiffre du Roi en grenat, entouré de ces mots en lettres d'or: *Præmiando excitat.*

LE ROI, *grand-maître.*

430 *chevaliers.*

MINISTRES RESIDENTS

PRES LES COURS ÉTRANGERES. Meſſieurs

Berlin.	De Zablocki, *chargé d'affaires.*
Conſtantinople.	Le comte Dzieduſczych, *chargé d'affaires.*
Londres.	De Bukaty, *chargé d'affaires.*
Pétersbourg.	De Deboli, *miniſtre réſident.*
Rome.	Le marquis d'Antici, *miniſtre.*
Veniſe.	D'Allogio, *agent.*
Vienne.	Le chamb. de Borticelli, *miniſtre.*
	L'abbé de Pokubbiata, *chargé d'affaires.*
Dantzick.	Le comte d'Unruhe, *commiſſaire-général.*

996. HONGRIE, *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Ancien royaume électif & ſucceſſif; union de ceux de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie, 1381; & de la principauté de Tranſylvanie, 1699; hérédité de la couronne de Hongrie, accordée aux mâles de la maiſon d'Autriche, tant de la branche d'Allemagne, que de celle d'Eſpagne avec réſerve de droit d'élection au défaut de mâles de part ou d'autres, Octobre 1687; acceptation de la pragmatique ſanction de l'Empereur Charles VI par les états de Hongrie & de Tranſylvanie, Juin 1712; bref du Pape qui renouvelle en faveur de l'Impératrice-Reine, & de ſes ſucceſſeurs au royaume de Hongrie, une ancienne conceſſion du titre de Roi & Reine apoſtolique, Oct. 1758.

Conſtitution. Une diete du royaume tenue à Presbourg, en 1712, déclara la couronne héréditaire dans la maiſon d'Autriche, & elle peut être poſſedée par les femmes, à défaut d'héritiers mâles. C'eſt dans une diete générale, formée des ſeigneurs & des principaux membres de l'état, que le Roi eſt reconnu & qu'on le couronne; le nouveau Roi ſe rend à cheval dans l'égliſe cathédrale; là on le revêt des habits royaux de S. Etienne; ce prince ſe rend au pié de l'autel où les prélats du royaume ſont aſſemblés, & le primat lui met la couronne ſur la tête, le manteau royal ſur les épaules, & le ſabre à la main; le Roi le tire du fourreau, & ſe tournant vers le peuple, il trace en l'air trois croix, & va enſuite ſe placer ſur le trône, & de-là dans l'égliſe de la miſéricorde, où il

jure de maintenir les droits & les privilèges du royaume ; il remonte à cheval, ſe rend ſur une colline près du Danube, & frappe l'air avec le ſabre de S. Etienne, tourné vers les quatre points cardinaux.

Les états du royaume ſont diſtribués en quatre claſſes ; la premiere eſt compoſée des prélats, & préſidée par l'archevêque de Gran, primat du royaume, premier ſecrétaire & chancelier, comte perpétuel de Gran. La ſeconde claſſe eſt compoſée des grands barons qui exercent les charges de la couronne ; le palatin du royaume y préſide ; cet officier repréſente le Roi dans les affaires importantes & reçoit trente mille florins par an ; les autres ſont le juge de la cour royale, le ban de Croatie, Dalmatie & Eſclavonie, le tréſorier, le grand échanſon, le grand maréchal, le grand écuyer, le grand chambellan, le grand huiſſier, ou premier capitaine des gardes, & le maréchal de la cour. Ces emplois ne ſont pas héréditaires ; ils ne ſont qu'honorables, & les appointements en ſont fort modiques : les petits barons & les comtes font partie de cette ſeconde claſſe.

La troiſième eſt formée par les nobles ou ſimples gentilshommes ; & la quatrième par les villes libres & royales, qui ne rélevent d'aucun comte, appartiennent au domaine royal, & ont pour chef un bourgmeſtre. Une partie de ces villes reſſortiſſent au tribunal du tréſorier de la couronne, & ne peuvent être jugées que par la juriſdiction où il préſide ; l'autre partie eſt jugée par le Roi ou le lieutenant qu'il nomme pour juger en ſon nom ; quelques-unes ſont diſtinguées par le nom de Minieres. Engagées autrefois à la maiſon d'Autriche, par les Rois de Hongrie, elles rélèvent encore de l'Autriche. On diſtingue encore de petites villes libres, qui ont été engagées à la Pologne, & ne le ſont plus ; des villes qui appartiennent aux heiduques & ont des privilèges particuliers ; des villes qui ſont du département des mines & rélèvent du fiſc royal, & les villes maritimes ou bourg houzards, qui reſſortiſſent au conſeil de guerre.

Anecdote. La couronne de Hongrie & les autres ornemens royaux ont été tranſportés à Vienne, au commencement de l'année 1784. Cette couronne, qui avait été envoyée en 1000, par le Pape Silveſtre II à S. Etienne, Roi de Hongrie, avait été faite d'après celle des Empereurs Grecs ; elle eſt d'or maſſif, péſant 9 marcs & 3 onces, ornée de 53 ſaphirs, de 50 rubis, d'une grande émeraude & de 338 perles ; indépendamment de ces pierres, qui ne ſont pas polies, on y voit les images des Apôtres & des Patriarches ; le Pape joignit à cette couronne

une croix patriarchale d'argent, qui fut inſérée enſuite aux armes de Hongrie; à la cérémonie du couronnement, l'évêque la porte devant le Roi; c'eſt de cette croix que vient le titre de Roi Apoſtolique, dont l'uſage a été renouvellé ſous le règne de l'Impératrice Reine Marie Thérèſe; le ſceptre & le globe du royaume ſont d'or d'Arabie; le manteau de toile fine, eſt l'ouvrage de Giſele, épouſe de S. Etienne, qui y broda en or l'image de J. C. crucifié, pluſieurs autres images des patriarches & des Apôtres, & quantité d'inſcriptions; le glaive eſt à deux tranchans & arrondi à la pointe.

MAISON ROYALE.

JOSEPH II, archiduc d'Autriche, Empereur des Romains, Roi de Hongrie. *Voyez l'article de l'empire*, page 38.

PALATIN ET VICE-ROI.

.....

BAN, OU GOUVERNEUR DE CROATIE.

1783 Le comte d'Eſterhazy de Galantha, chevalier de la toiſon d'or, grand-croix & chancelier de l'ordre de S. Etienne, chambellan & conſeiller intime actuel.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

Meſſieurs

Grand-ſommelier. Le comte Saky de Kereſztzeg.
Capitaine de la garde-noble Hongroiſe. Le comte Nic. d'Eſterhazy de Galantha.
Grand-maître. Le comte Fr. d'Eſterhazy de Galantha.
Grand-écuyer. .....
Grand-chambellan. Le C. J. Nepom. Erdody de Monyorokerek.
Grand-maître d'hôtel. Le comte Ant. Karoly de Nagy Karoly.
Grand-huiſſier. Le comte Léop. Palfy d'Erdod.
Grand-échanſon. Fr. Koller de Nagy Manya.

GARDIENS DE LA COURONNE DU ROYAUME. *Meſſieurs*

Le C. Ant. Grazalkovies de Gyarak, chamb. & conſ. int. actuel.
Le comte Joſ. Keglevics de Buzin, comm. de l'ordre de S. Etienne & chambellan.

DICASTERES POLITIQUES.

Concilium regium locumtenentiale.

Le vice-roi, *préſident.*

COMMISSARIAT PROVINCIAL.

Le C. Franç. de Paule Balaſſa de Balaſſa-Gyrmath, comm. de l'ordre de S. Etienne, chamb. & conſ. int. act. *directeur.*

CHAMBRE AULIQUE DES FINANCES.

Le comte de Niczky, comm. de l'ordre de S. Etienne, cham. & conſ. int. actuel, *tréſorier.*

INTENDANCE DES MINES DE LA BASSE HONGRIE.

Le comte Joſ. de Colloredo, *préſident.*

GOUVERNEMENT DE FIUME.

Joſ. Mailath de Szekhely, conſ. int. actuel, *gouverneur.*

DICASTERES DE JUSTICE.

TABLE DES SEPTEMVIRS.

.....*préſident.*

TABLE ROYALE.

Pierre de Vegh chev. de S. Etienne, & conſ. aul. *préſident.*

TABLE DES DISTRICTS.

Le comte Tolvai de Kopoſd, *préſident, au-deçà du Danube.*
And. Hogyeſzy, *préſident, au delà du Danube.*
Joſ. Kapy de Kapivara, *préſident en deçà du Tibiſc.*
Pongraz de Szent miklos & Ovar, *préſident au-delà du Tibiſc.*

TABLE BANNALE DE CROATIE.

Le comte d'Eſterhazy de Galantha, *préſident.*

TABLE JUDICIAIRE DE DALMAT. CROAT. ET ESCLAVONIE.

George Petkovich, conſeiller, *préſident.*

GOUVERNEMENT DE TRANSYLVANIE.

Le baron de Bruckenthal, comm. de l'ordre de S. Etienne, conſeiller d'état int. act. *gouv. & préſident du gouvernement.*

GRANDS OFFICIERS DE LA PRINCIPAUTÉ. *Meſſieurs*

Tréſorier royal. Le comte Tebeki de Szek, chambellan.
Grand commiſſ. prov. Le baron Wolfg. Banffi de Loſonez, chamb.
Grand chanc. provinc. Le comte Wolffy-Kemony, chambellan.

TABLE ROYALE JUDICIAIRE.

Le comte Paul de Bethlem, chambellan, *préſident.*

CAUSES DU FISC.

Ant. Biró de Polyan, *directeur.*
Mich. Medve de Mezo-Madaras, *vice directeur.*

1061. BOHEME, *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Ancien duché; commencement de la Royauté dans cet état, 1086; aggrégation ou college électorale de l'empire, 1208; attribution du premier rang entre les électeurs Laïcs, 10 Janvier 1355 ſelon notre maniere de compter, ou 1356 ſelon l'uſage de Rome; hérédité de la couronne accordée à la maiſon d'Autriche, Octobre 1648; jonction & incorporation du duché de haute & baſſe Siléſie, 1335 & 1355; & du Marquiſat de Moſavie, 1348 & 1421, mais avec états particuliers pour l'un & l'autre pays; acceptation de la pragmatique ſanction par les états de Boheme, Septembre 1723, & par ceux de Moravie & de Siléſie, années ſuivantes.

Productions. Le ſol de la Boheme eſt fort elevé, des fleuves y naiſſent & vont arroſer les contrées qui l'environnent; l'air y eſt ſain & temperé, le terroir gras & fertile, en quelques endroits, un peu ſablonneux; elle nourrit ſes habitans, & tranſporte au dehors une quantité conſidérable de blé ſarraſin, de millet, de legumes, de houblon & de divers autres fruits. Elle produit du ſafran & du gingembre, le calmus, eſpèce de roſeau aromatique, des vins rouges recherchés. Son bétail eſt beau; ſes pâturages ſont bons. Des chaines de montagnes l'environnent, de vaſtes forêts la traverſent; la chaſſe y eſt abondante: on y trouve

des martres, des blaireaux, des caſtors & des loutres. Les rivieres & les étangs y nourriſſent diverſes eſpèces de poiſſons. On y voit des ſources d'eaux ſalées. Elle avait des ſalines qui n'exiſtent plus; & aujourd'hui elle achete le ſel de ſes voiſins, elle a auſſi des ſources d'eau ameres. Il y en a ſur les hauteurs de Sedlitz & de Seydſchutz; on connait le ſel qu'on y trouve; à Tœpitz & à Carsbad, ſont des bains chauds; à Kukusbrum, un bain froid ſalutaire; à Egra, à Deſny, des eaux aigres. Quelques rivieres charrient de l'or; quelques mines en donnent encore. Les mines d'argent de Kuttenberg ſont les plus abondantes; les autres ſont aſſez pauvres. La terre ſigillée, le talc tranſparent, le charbon de terre s'y trouvent en pluſieurs endroits; à Chomutau, à Falkenau, on cuit l'alun; on trouve encore dans ce dernier endroit du ſoufre & du vitriol; à Krauppen, à Schlacken-wald, à Lauterbach, à Schœnfeld, ſont de bonnes mines d'étain; à Draikaken, une mine de cuivre; ailleurs on voit des mines de plomb, de vif argent, de ſalpêtre. Les mines que poſſede la couronne ont produit, dans l'eſpace de neuf ans, un ſomme de huit à neuf millions. Le diamant, le rubis, la chryſolite, n'y ſont pas durs, mais ils ont de l'éclat; on y trouve encore l'émeraude, le grenat, le ſaphir, la topaze, l'amethyſte, l'hyacinthe, le beril, l'eſcarboucle, le jaſpe, la calcedoine, la carneole, la turquoiſe, & differentes eſpèces de marbre; on pêche dans la Witava des perles d'un blanc argenté & d'un blanc de lait.

Legiſlation. L'empereur, voulant encourager la population de la province de Gallicie, qui n'eſt pas encore ce qu'elle pourra devenir, a publié l'ordonnance ſuivante, au mois de juillet 1784, 1°. Tout Sujet qui aura atteint l'âge de majorité, pourra ſe marier; les Seigneurs fonciers s'abſtiendront d'y mettre obſtacle, & y donneront leur conſentement auſſitôt qu'il ſera requis. 2°. Les Mineurs des deux ſexes ne pourront ſe marier que du conſentement de leurs parents ou tuteurs, & avant qu'ils n'aient, le garçon 19 ans, & la fille 15. 3°. La différence des religions tolérées dans l'Etat, ne ſera jamais un obſtacle au mariage; les permiſſions ne ſeront point refuſées, & tout Curé ou Paſteur qui refuſera ſur ce prétexte de donner la bénédiction nuptiale, ſera puni. 4.° Les étrangers qui s'établiront dans le pays & qui voudront s'y marier, s'adreſſeront aux Juges de l'endroit, qui feront expédier gratuitement la permiſſion néceſſaire. 5°. Il eſt enjoint aux Maîtres des divers Corps de métiers, aux Manufacturiers de donner à travailler indiſtinctement aux Compagnons mariés & non mariés; ils ſont exhortés, s'ils le peuvent, à payer les premiers par journées ou par pièces. Les Compagnons non mariés qui refuſeront de travailler avec ceux qui le ſont, ſeront punis de priſon. 6°. Dans le cas où ce ſeroient les Maîtres qui refuſeroient

employer des Compagnons mariés, les Juges de l'endroit permettront à ceux-ci d'exercer leurs métiers chez eux, & de travailler pour le public comme les Maîtres. 7°. Les Juges permettront aux Soldats nationaux & étrangers de ſe marier, ſi la femme prouve qu'elle peut gagner ſa vie; elle ſera auſſi tenue de reſter dans l'endroit de ſon domicile, & ne pourra prétendre aux avantages accordés aux femmes & enfans des Soldats, juſqu'à ce qu'elle paſſe à ſon tour au nombre des femmes mariées, fixé pour chaque compagnie.

MONNOIES DE BOHEME,

comparées à celles de France.

Monn. de Bohême.	*Monn. de France.* liv.	ſols	den.
Le ducat de 240 creutzers.	16	12	0
La rixdale de 90 creutzers.	3	19	6
Le flor. de 60 creutz. de change.	2	13	9
Le creutzer.	0	0	0 $\frac{2}{3}$

On tient à Prague les écritures en rixdales, en florins, en creutzers.

On y change ſur les places ſuivantes, & l'on

donne,		*pour recevoir,*
Sur Amſterd.	144 rixd. pl. ou m.	100 rixdales bc.
Augsbourg & Nurenberg.	100 flor. pl. ou m.	100 florins courans.
Breſlau . . .	95 rixd. pl. ou m.	100 rixd. arg. cour. de Pruſſe.
Hambourg . .	144 dito. pl. ou m.	100 rixd. bc.
Leipſick . . .	101 dito, pl ou m.	100 rixd. en louis-d'or
Veniſe . . .	185 flor. pl. ou m.	100 ducats de bc.
Vienne . . .	100 flor. pl. ou m.	100 florins cour.

L'uſance eſt de 14 jours après l'acceptation. L'uſage accorde trois jours de grâce.

MAISON ROYALE,

Joseph II, archiduc d'Autriche, empereur des romains, roi de Bohême. *Voyez l'article de l'Empire, page* 182.

GRANDS OFFICIERS ÉLECTORAUX, HÉRÉDIT.

Meſſieurs

Les barons de Lippe, *grands-maréchaux.*
Les ſeigneurs de Wartenberg, *grands-échanſons.*
Les ſeigneurs de Hafenbourg, *grand-maîtres d'hôtel.*
Les ſeigneurs de Sizymoei, *grands-chefs de cuiſine.*

GOUVERNEMENT DE LA BOHEME.

Le comte Fr. Ant. de Noſtitz & Rhineck, conſ. int. act. chamb. comm. de l'ordre de S. Etienne, *préſident du gouvernement & grand-burggrave du royaume*, à Prague.
1784 Le comte Michel de Wallis, l. gén. *commandant-gén.*

TRIBUNAL DES APPELLATIONS.

Le comte Fr.-Xav. de Wieſchnick, grand-croix de l'ordre de S. Etienne, chambellan & conſ. int. actuel, *préſident.*

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE. *Meſſieurs*

Prem. directeur des villes. Le C. Joſ.-Guill. de Noſtitz & Rhineck.
Grand-maréchal du royaume. Le comte Fr. Adam de Sternberg.
Grand-juge du royaume. Le comte Fr.-Joſ. de Pachta.
Grand-juge de la cour féodale. Le comte Fr. de Walls.
Gr.-mait. des mines & des monnoies. Le C. Ch. de Clary & Aldringen.
Grand-greffier. J. Vinceſl. Aſtfeld de Wirdrezi.
Second directeur des villes. J. Marſel de Henner.
Burggrave du cercle de Koniggraz. Neſſinger de Schelchengraben.

GOUVERNEM. DE GALLICE ET DE LODOMERIE.

Le comte Louis de Cavriani, conſ. int. act., *commiſſaire impérial & royal.*

GOUVERNEMENT DE LA MORAVIE ET DE LA SILÉSIE.

Le baron de Lohr, chev. de St. Etienne, cap. du pays, *préſident.*
Le comte Joſ.-Ch. de Zierotin, conſ.-int. act. chamb. *premier directeur des villes.*
Le C. de Mittrowsky, conſ. int. act. chamb. *grand-juge du pays.*
1784 Le marq. de Botta d'Adorno, l. gén. *commandant-général.*

1701. PRUSSE, *Proteſtant.*

Sommaire chronologique. Traité de partage de la Pruſſe entre la Pologne & l'ordre Teutonique, contenant diviſion du pays en Pruſſe citérieure & Pruſſe ultérieure, & reſtitution de celle-ci à l'ordre, à charge de mouvance de la couronne de Pologne, 1467; guerre avec la Pologne pour refus d'hommage par Albert de Brandebourg grand-maitre de l'ordre, & introduction du Lutheraniſme dans la Pruſſe, 1519; traité de ceſſion pour lui & ſes deſcendans à titre de duché ſéculier & héréditaire, ſous même charge d'hommage à la couronne de Pologne, Nov. 1525; extenſion du droit d'hérédité à la branche électorale de Brandebourg, 1567, & premiere inveſtiture en conformité pour deſcendans mâles, 1605; autre inveſtiture avec extinction aux frères, 1611; dévolution de la ſucceſſion, 8 Aout 1618; ceſſion de la ſouveraineté à charge d'hommage en défaut de la ligne électorale, 10 Nov. 1656; diplôme de l'empereur Leopold contenant érection du duché en Royaume, 1700; & premier couronnement, 18 Janv. 1710; reconnaiſſance du droit de reverſion à la couronne de Pologne nonobſtant le titre de Roi, même an; reconnoiſſance ſolemnelle de ce titre par la France & par l'Eſpagne, & conceſſion ſecrette du titre de Majeſté, à *Utrecht* 12 Avril 1713.

Productions. Toute la Pruſſe, y compris les provinces de Pologne qui y ont été réunies, peut avoir 3358 lieues quarrées de ſurface, dont le royaume proprement dit forme 2014 vers l'orient & le midi; on trouve des chaines de monts ſeparés par de vaſtes forêts, par des lacs d'eau douces, par des rivieres, qui de-là viennent arroſer les plaines du nord & du couchant de ce pays; preſque par-tout on y voit croître le froment, le ſeigle, l'orge, l'avoine, le blé noir, le millet, le lin, les pois, le chanvre, le houblon, le tabac; il eſt ſemé de prairies & de jardins; mais les arbres fruitiers y languiſſent, ou ne peuvent conduire leurs fruits à cette maturité qui le rend ſalutaire. On y recueille une ſorte de manne, qui n'eſt que la ſemence d'une ſorte de gramen. Les bêtes à cornes couvrent les prairies, de nombreux chevaux s'y nourriſſent; le ſanglier, le cerf, l'élan exercent encore le courage ou l'adreſſe des chaſſeurs qui ont détruit l'eſpece des buffles. Le gibier, le poiſſon y ſont très-abondans; le miel y eſt fort commun. Malgré les vaſtes forêts qui ombragent encore le pays, le bois de chêne diminue; on

y recherche la tourbe & la houille que l'on trouve en quelques endroits. C'eſt ſur ſes rivages que l'on découvre l'ambre jaune ; ce bitume ſolide eſt tranſparent & inflammable, il ſe diſſout dans l'eſprit de vin, il eſt de couleur citrine, quelquefois blanche ; ce dernier eſt le plus eſtimé, on le trouve en morceaux de différentes groſſeurs, de diverſes formes. La chimie, par les réſultats qu'elle en tire, les feuilles, les minéraux, les inſectes, les poiſſons, les grenouilles qu'il enveloppe ſouvent, ſemblent prouver qu'il eſt une ſubſtance végétale, & qu'il eſt d'abord liquide. On en trouve au ſein de la terre ; & c'eſt peut-être là qu'il ſe forme, & d'où la mer l'arrache dans les tempêtes. On en a découvert une mine en Saxe ; le plus beau eſt celui de Pruſſe, ſur-tout celui que la mer y jette ; on en forme des bijoux ; d'habiles artiſtes ont eu le ſecret de l'éclaircir, de le teindre, de l'amollir & de le pétrir à leur gré ; le Roi de Pruſſe en a un miroir ardent, large d'un pié & ſans défaut. L'ambre eſt très-odorant, il en eſt d'élaſtique ; on en tire un eſprit acide. Celui que l'on récueille en Pruſſe, appartient au Roi, & lui rapporte, dit-on, annuellement 16000 écus d'empire ; on ne trouve dans ce royaume d'autres mines que celles de fer ; il ne produit ni vin, ni ſel ; la viſtule, le prégel, la memel, la paſſarge, l'alle, l'arroſent. Des lacs, qui ont juſqu'à douze lieues de long, en varient les productions, & en rendent la perſpective plus riante.

Commerce. Les papiers publics viennent de donner comme exact le tableau ſuivant des manufactures & du commerce de Berlin, en 1783.

1°. Manufactures de ſoieries ; 53 métiers pour le velours ; 1192 pour étoffes ; 154 pour bas ; 526 pour rubans ; 391 pour mi-ſoierie. Total des métiers, 2316 ; ils occupent le même nombre d'ouvriers. La valeur de ces marchandiſes s'eſt montée à 1, 749, 596 dalers. On en a vendu dans le pays pour 1, 245, 688 dalers, & dans l'étranger, pour 487, 408 dalers.

2°. Manufactures de laineries ; 127 métiers pour draps ; 53 pour flanelles, friſes, bayettes ; 1846 pour étoffes de laine ; 359 pour demi-laine ; 13 pour étamines ; 160 pour bas, bonnets, gants ; 7 pour rubans de laine. Total des métiers, 2566 ; ils occupent 3022 ouvriers. Valeur de ces marchandiſes, 1, 782, 404 dalers. Débit dans le pays, 1, 193, 980. Débit dans l'étranger, 509, 404.

3°. Manufactures de toile ; 78 métiers pour toile unie ; 46 pour toile damaſſée ; 114 pour toile de couleur, ou damoiſe de fil. Total des métiers, 238, qui occupent autant d'ouvriers. Valeur

de

de ces marchandiſes, 122,800 dalers. Débit dans le pays, 94, 700. Débit dans l'étranger, 28, 100.

4°. Manufactures de coton; 679 métiers pour indiennes; 263 pour draps de coton & mouchoirs; 55 pour mouſſelines; 25 pour velours ſur coton; 4 pour futaines; 23 pour bas, bonnets & gants. Total des métiers, 1048; ils occupent le même nombre d'ouvriers. Valeur de ces marchandiſes, 595, 446 dalers. Débit dans le pays, 471, 287. Débit dans l'étranger, 124, 159.

5°. Manufactures de peaux & de cuirs; 145 ouvriers pour la tannerie; 93 pour la mégiſſerie. Total des ouvriers, 228. Valeur de ces marchandiſes, 242, 087 dalers. Débit dans le pays, 172, 876. Débit dans l'étranger, 69, 211.

6°. Diverſes autres Manufactures; 202 fabricans de plumes & plumets; 46 de blanc d'Eſpagne, crayons, & de dragées à fuſil; cinq de cordes pour clavecin; 16 ouvriers pour la préparation des baleines; 607 ouvriers qui travaillent en or & en argent; 9 de dentelles & de blondes; 72 fabricans de fil d'archal & de lames de métal battu; 32 de vernis; 8 de pipes à fumer; 50 de broderies en ſoie, &c.; 4 de ſavon; 606 de chapeaux de paille; 25 d'acier & de fer; 59 de tapiſſerie; 4 d'eſſence de vitriol; 9 pour le blanchiſſage de la cire; 689 ouvriers pour l'impreſſion d'indiennes; 790 pour le raffinage du ſucre; 22 fabricans de fil. Le total des ouvriers de ces diverſes Manufactures, ſe monte à 3251. Valeur de ces marchandiſes, 1, 605, 893 dalers. Débit dans le pays, 1, 110, 383. Débit dans l'étranger, 323, 530. Total des métiers, 6168. Total des ouvriers, 10, 113.

Total de la valeur des marchandiſes fabriquées, 6,098,228 dalers. Total du débit dans le pays, 4,388,584. Total du débit dans l'étranger, 1,541,842. Somme pour les matériaux tirés du pays, 1,470,896. Somme pour les matériaux tirés de l'étranger, 2, 127, 846.

Nota. Nous avons dit dans l'édition de 1784, qu'en Pruſſe, les époux qui ſe ſéparaient, étaient obligés de contracter de nouveaux liens, & que la loi ne leur permettait pas de demeurer dans le célibat. C'eſt une erreur que les journaliſtes de Berlin ont eu la bonté de nous faire appercevoir.

MONNOIES DE BERLIN,

comparées à celles de France.

Monn. de Berlin.	*Monn. de France.* liv.	sols.	den.
Le Frédéric d'or.	19	4	0
Le louis d'or vieux de France.	19	0	0
La rixdale nouvelle à la croix.	4	17	6
Le florin de Brandebourg.	2	8	0
La rixdale ordinaire.	3	12	0
Le bon-gros.	0	3	0
La piece de 4 gros.	•	12	•
Le pfenin.	0	0	3
2 bons gros.	0	6	0
Dreier.	0	0	9
6 Pfenins.	0	1	6

On tient à Berlin les écritures en rixdales, bons-gros & pfenins.

On y change ſur les places ſuivantes & l'on

donne		*pour recevoir,*
Sur Amſterdam.	1 liv. de banc.	44 ſols bc. plus ou m.
Ou, ...	1 dito	46 dito cour. pl. ou m.
Breſlau, Cleves. & Kœnigsberg.	1 dito.	1 liv. de bc. pl. ou m.
Dantzick	1 dito.	135 gros polon. pl. ou m.
Francfort-ſur-le Mein	1 dito.	110 Kreutzers pl. ou m. c.
Ou, ...	100 dito.	125 rixd. pl. ou m. en louis d'or.
Hambourg . .	1 dito.	43 ſchellings lubs bc. pl. ou m. ; *ou* 52 dito. cour. pl. ou m.
Leipſick	1 dito.	30 bons-gros, pl. ou m.
Londres	1 dito.	50 den. ſterl. pl. ou m.
Paris	1 dito.	98 ſols t. pl. ou m.
Vienne	1 dito.	110 Kreutzers, pl. ou m.

La fermeture de la caiſſe d'eſcompte, du grand & du petit lombard, ſont fixés annuellement à la fin du mois de Mai, & s'ouvrent le 14 Juin.

Les uſances ſont à Berlin de 15 jours après l'acceptation. Il y a trois jours de grâce : ſi le troiſieme jour tombe ſur un dimanche, ou un autre jour de fête, il faut payer le jour auparavant, & s'il arrivait que tous les jours de grâce fuſſent des jours de fêtes, il faudrait ſe faire payer au jour de l'échéance, ou proteſter le même jour.

MAISON ROYALE.

FRÉDÉRIC II, né 24 Janvier 1712, électeur de Brandebourg & roi de Pruſſe, 31 Mai 1740, marié 12 Juin 1733, à

Reine. Eliſabeth-Chriſtine de Brunſwick-Wolfembuttel, née 8 Novembre 1715.

Neveu. Frédéric-Guill. né 25 Septembre 1744, marié 12 Juillet 1765, à Eliſabeth-Chriſt. de Brunſwick-Wolfembuttel, remarié 15 Juillet 1769, à

Frédérique-Louiſe, princeſſe de Heſſe-Darmſtadt, née 16 Octobre 1751, *dont*

Arrieres-neveux. Fréd.-Guillaume, né 3 Août 1770.

Fréd.-Louis-Charles, né 5 Novembre 1773.

Fréd.-Hen.-Charles, né 30 Décembre 1781.

Fréd.-Guill.-Charles, né 3 Juillet 1783.

Arrieres-nieces. Fréd.-Louiſe, née 18 Novembre 1774.

Fréd.-Chriſtiane, née 2 Mai 1780.

Arriere-niece du premier lit du prince Fréd.-Guill. Fréd.-Charlotte-Ulrique Catherine, née 7 Mai 1767.

Niece. Fréd.-Sophie, ſœur du prince de Pruſſe, née 7 Août 1751. *Voyez Provinces-Unies.*

Freres. Fréd.-Hen. né 18 Janvier 1726, marié 15 Juin 1752, à Guillemine de Heſſe-Caſſel, née 23 Février 1726.

Aug.-Ferdinand, né 23 Mai 1730, marié 27 Sept. 1755, à Anne-Eliſ.-Louiſe de Brandebourg-Schwedt, née 22 Avril 1738, *dont*

Neveux. Frédéric-Chriſtian, né 11 Novembre 1771.

Louis-Chriſtian, né 18 Novembre 1772.

Frédéric-Guillaume, né 19 Septembre 1779.

Nieces. Fréd.-Elizabeth, née 1 Novembre 1761.

Fréd.-Louiſe-Dorothée-Philippine, née 24 Mai 1770.

Sœurs. Philippine-Charlotte. *Voyez* Brunſwick-Wolfembuttel.

Louiſe-Ulrique. *Voyez* Suede.

Couſin. Henr.-Fréd. Margrave de Brandebourg-Schwedt, né 21 Août 1709, marié 13 Mars 1739, à Léopoldine-Marie d'Anhalt-Deſſau, veuve 27 Janvier 1781, *dont*

Couſines. Fréd.-Charlotte-Léopoldine, abbeſſe d'Herforden, née 18 Août 1745.

L.-Henriette-Guill. née 14 Sept. 1750, *Voyez* Anhalt-Deſſau.

Henriette-Marie, née 2 Mars 1702, veuve 23 Nov. 1731, du prince Fréd.-Louis de Wurtemberg.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE.

Meſſieurs

Grand-chambellan, le comte Charles de Oſten Sacken.
Grand-maréchal, le comte Gebhard Werner de Schulenbourg.
Grand maître de la garde-robe, le c. Jean Euſtache de Goerz.
Grand-écuyer, le comte Frédéric Albrecht de Schwerin.

PRINCIPAUX OFFICIERS DE L'ADMINISTRATION.

DIRECTION GÉNÉRAL DE FINANCES, DE LA GUERRE ET DES DOMAINES. Meſſieurs.

Joachim Chriſtian de Blumenthal, conſeiller d'état privé & de guerre, *vice-préſident du directoire, & chef des départements de Pomeranie & de la nouvelle Marche.*

Frédéric Guillaume, baron de Schulenbourg, conſeiller privé d'état & de guerre, *vice-préſident du directoire, & chef des départements de Magdebourg, Cleves, Mark, Gerdern, Neuſchâtel, Minden, Halberſtadt, Mœurs, Oſtfriſe, Ravensberg, Stecklenbourg & Lingen, de la ſucceſſion d'Orange, des revenus du papier timbré & du dép. des forêts, & directeur de la banque & de la ſociété de commerce maritime.*

Léopold Otton de Gaudi conſeiller privé d'état & de guerre, *vice-préſident du directoire, & chef des départements de la Pruſſe orientale & occidentale, de la Lithuanie, & du tréſor royal.*

Frédéric Antoine, baron de Heinitz, conſeiller privé d'état & de guerre, *vice-préſident du directoire, chef du département des mines.*

J.-Erneſt Dietrich de Werder, conſeiller privé d'état & de guerre, chanoine du chapitre de Brandebourg, *vice-préſident au directoire, chef des départements de la marche électorale, des poſtes & des ſalines & préſident du college de ſanté.*

Louis Rudolphe de Schulenbourg, général-major d'infanterie, *chef du département de la guerre, directeur des magaſins des poudres & ſalpêtres, des manufactures d'or & d'argent, & chef de la maiſon royale des invalides.*

HAUT TRIBUNAL DE JUSTICE. *Juſtitæ miniſterium.*

Meſſieurs.

Erneſt Friedemann de Munchauſen, conſeiller privé d'état & miniſtre de juſtice, chanoine du chapitre de Magdebourg, & *directeur & préſident du haut tribunal.*

Jean Henri Caſimir de Carmer de Ruetzen, grand chancelier du royaume de Pruſſe, & de toutes les provinces royales, conſeiller privé d'état & miniſtre de juſtice, *commiſſaire du Roi en Pomeranie.*

Charles Abraham baron de Zedlitz, conſeiller privé d'état, & miniſtre de juſtice, *chef du département des égliſes luthériennes, des écoles, & monaſteres de la communion catholique, préſident du conſiſtoire luthérien, chef du directoire des revenus des égliſes & des pauvres, curateur en chef des univerſités & de l'égliſe de la trinité, directeur de la bibliothéque du Roi, du cabinet des médailles, chef du tribunal de l'acciſe, & membre de l'académie royale des ſciences.*

Wolfgand Ferdinand, baron de Doetnberg, conſeiller privé d'état, & miniſtre de juſtice, premier préſident du tribunal de la chambre, *chef du département des égliſes reformées, préſident du directoire des mêmes égliſes, du directoire & du conſiſtoire des égliſes françaiſes, directeur du mont de pieté, & chevalier de l'ordre de S. Jean.*

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ACCISE. *Meſſieurs.*

Marc Antoine André de la Haye de Launay, conſeiller de finances, *adminiſtrateur général & préſident.*

Jacques Engelbrecht, conſeiller de finances, *régiſſeur du département de la Siléſie.*

Pierre Hainchelin, conſeiller de finances, *régiſſeur du département de la Pruſſe occidentale.*

Charles Louis Peters, conſeiller de finances, *régiſſeur du département de la marche électorale & de la nouvelle marche.*

Jean Baptiſte Roux, conſeiller de finances, *régiſſeur du département de Magdebourg, Halberſtadt, Cleves, Minden & Mœurs.*

Grodart, conſeiller de finances, *régiſſeur de la Pruſſe orientale, de la Pomeranie & de la Lithuanie.*

CONSISTOIRE DES ÉGLISES.

Charles Abraham, baron de Zedlitz, *chef.*

DIRECTION DES PAUVRES.

Le baron de Zedlitz, *chef.*

ADMINISTRATION DE LA BANQUE. *Banco præſidium.*

Le baron de Schulenbourg, *adminiſtrateur général.*

ADMINISTRATION DES POSTES.

Erneſt Dietrich de Werder, conſeiller privé d'état & de guerre, *grand-maître général.*

ETAT MILITAIRE.

GOUVERNEMENT DE BERLIN.

Wich. Joach. Henri de Moellendorf, lieutenant général d'infanterie, *gouverneur.*

Henri Godefroi de Braunn, major général d'inf. *commandant.*

CORPS DES CADETS.

Charles Rudolphe de Moſch, major général, *chef.*

GARDES DU CORPS.

Frédéric Guillaume de Xollicoffer, *capitaine.*

REGIMENTS DES HOUSSARDS.

Joachin de Zieten, général de cavalerie, *chef.*

REGIMENTS D'INFANTERIE.

Le prince Frédéric de Brunſwick, lieut. gén. d'inf., *chef.*

Wich. Joach. Henri de Moellendorf, lieut. général d'inf., *chef des régiments des fuſiliers.*

ARTILLERIE.

Georges Erneſt de Holtzendorf, major général, *chef & inſpecteur général.*

ÉTABLISSEMENTS RELATIFS A L'ÉDUCATION ET AUX SCIENCES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Le Roi, *protecteur.*

Sigismond, comte de Redern, *curateur.*

. . . . . *curateur.*

Merian, *bibliothécaire.*
Weguelin, *archiviſte.*
Jean Henri God. Schroëder, *ſecrét. greffier & chancelier.*

ACADEMIE D'ÉQUITATION.

Frédéric Albrecht, comte de Schwerin, miniſtre d'état, grand écuyer, major général de cavalerie, chevalier de l'ordre du merite, *directeur.*
Joachim Laurent de Xolikofer, conſ. de guerre, *ſou-direct.*

ACADEMIE DE PEINTURE, SCULPTURE ET ARCHITECTURE.

Bernard Rode, *directeur.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

Voyez l'édition de 1783, page 339.

Le Roi, *grand-maître.*

Meſſieurs

Le prince Henri.
Le prince Ferdinand.
Guillaume Ferdinand, pr. de Brunſwick-Wolfembuttel.

Meſſieurs

Henri, Marggrave de Brandebourg-Schwedt.
Chriſt.-Fréd.-Charles-Alex. marggrave de Brandebourg-Anſpach-Bayreuth.
Louis, prince de Brunſwick-Wolfembuttel.
L'impératrice de Ruſſie.

1742 Ferdinand, prince de Brunſwick-Wolfembuttel.
1742 Joachim André, comte de Malzahn de Militſch.
1744 Frédéric Guillaume, prince de Pruſſe.
1746 Le Roi de Suede.
1750 Louis landgrave de Heſſe-Darmſtadt.
1751 Charles Ferdinand, prince de Koſſwaren-Loos.
1753 Frédéric Eugene, prince de Wurtemberg Stoutgart.
1757 Henri Joachin de Zieten, général de cavalerie.
1761 Bogiſlas Frédéric de Tauentzien, gén. d'infanterie.
1761 Charles Guillaume comte de Finckenſtein, min. du cab.
1762 Zacharie, comte de Czernicheff.
1763 Frédéric Auguſte, prince de Brunſwick.
1764 Le Roi de Pologne.
1764 Charles Frédéric prince de Carolath-Beuthen.
1766 Le comte de Schmettau.
1766 Frédéric Chriſtophe de Saldern, lieut.-général.
1767 Frédéric Guillaume, pr. de Hohenzollern-Hechingen.
1768 Le prince d'Orange, Stadhouder des Pays-Bas.
1768 Jean Frédéric de Stutterheim, lieutenant-général.
1769 Léopold Frédéric François, prince d'Anhalt-Deſſau.
1770 Scipion, baron de Lentulus, lieutenant-général.
Le prince Charles de Suede.
Le grand duc de Ruſſie.
Gregoire prince d'Orlow.
Le comte Colonna.
Pierre comte de Panin.
Le prince de Wurtemberg-Oels.
1771 Frédéric Adolphe, prince de Suede.
1772 Le prince Frédéric Guillaume de Pruſſe.
Victor Frédéric, comte de Solms.
Le landgrave régnant de Heſſe-Caſſel.
1773 Charles Chriſtophe de Bülow, lieut.-gén. de cavalerie.
Jean Georges Henri, comte de Werthern.
Le prince Frédéric Chriſtian Henri de Pruſſe.
1779 Chriſtophe Henri, comte de Reichenback.
1776 Le prince Grégoire Potemkin.
Le prince Romanzow Sadunoiskoi.

Meſſieurs

1777 Charles de Oſten, comte de Sacken.
Le prince Louis de Wurtemberg.
Le prince de Cobourg.
De Kleiſt, lieutenant-général.
1778 Wich. Joach. Henri de Mœllendorf, lieut.-gén. d'inf.
1779 Alex. Pawlowitſch, grand duc de Ruſſie.
1780 Charles Georges Lebrecht, prince d'Anhalt-Cöthen.
1782 Dœring Guillaume de Krockow, lieut.-gén. d'inf.
Michel Conſtantin de Zaremba, lieut. gén. d'infanterie.
Chriſtophe Auguſte de Lengefeld, lieut. gén. d'infant.

ORDRE DU MERITE.

LE ROI, *grand-maître.*

Environ ſoixante douze officiers décorés de cet ordre, à raiſon des ſervices qu'ils ont rendu à l'état, & ſept gouverneurs & commandans de villes.

MINISTRES RESIDENTS.

PRES LES COURS ÉTRANGERES. Meſſieurs

Amſterdam. Philippe Antoine Erberfeld, *réſident.*
Chomel, *conſeiller de commerce & conſul.*

Meſſieurs

Cologne.	Théodore de Emminghauſſ, *conſul.*
Copenhague.	Le comte de Rhode, *env. extraordinaire.*
Conſtantinople.	Dietz, *chargé d'affaires.*
Dantzick.	Linſdenowsky, *réſident.*
Dordrecht.	Wilmſſen, *agent.*
Dreſde.	D'Avenſleben, *env. extraordinaire.*
Francfort & Manheim.	De Hochſtedter, *miniſtre.*
Cercle de Franconie & de Souabe.	Le baron de Pfeil, *miniſtre.*
Gênes.	Dumoulin, *chargé d'affaires & conſul.*
La Haye.	Le baron de Schulenbourg, *env. extraord.*
Hambourg & cercle de la baſſe Saxe.	Pierre Græwe, *agent.*
Lisbonne.	Louis Clement Braamcamp, *réſident.*
Londres.	Le comte de Luſi, *env. extraordinaire.*
Madrid.	..... *env. extraordin.*
Mulhauſen.	Lutterodt, *réſident.*
Naples.	Motta, *conſul.*
Paris.	Le baron de Goltz, *envoyé extraord.*
Pétersbourg.	Le comte de Goërtz, *min. plénipotentiaire.*
Ratisbonne.	De Schwartzenau, *miniſtre plénipot.*
Rome.	L'abbé Ciofani, *agent.*
Rotterdam.	Henri Steurs, *agent.*
Stockholm.	Le baron de Keller, *env. extraordinaire.*
Stouttgard.	Madeweis, *miniſtre réſident.*
Turin.	De Chambrier, *envoyé extraordinaire.*
Varſovie.	Buchholtz, *réſident.*
Veniſe.	Le comte de Catanea *chargé d'affaires.*
Vienne.	Le baron de Riedeſel, *envoyé extraordin.*
	Jacobi, conſeiller de légation, *réſident.*
Elſingor.	Hellemann Van Eykellenbourg, *conſ. de comm. & conſul.*

ARTICLE II.

TABLEAU DES PRINCIPALES PRINCIPAUTÉS DE L'EUROPE.

ARCHIDUCHÉ D'AUTRICHE, *cathol.*

Sommaire chronologique. Premiers domaines de la maiſon, les comtés de Hapsbourg & de Kybourg, avec quelques autres terres dans la canton de Berne en Suiſſe; jonction du duché d'Autriche, 1282; de ceux de Styrie, Carinthie & Carniole, enſemble du comté de Cloritz, de la Marche d'Eſclavonie, & de la ſeigneurie de Portenau, 1331, 1333 & 1335; du comté de Tyrol, 1363; du landgraviat de Souabe, 1386; de celui d'Alſace, 1439; des duchés de Lothier, Brabant, Luxembourg, Limbourg & Gueldres, enſemble des comtés de Flandres, Artois, Bourgogne, Hainault, Namur, Hollande, Zelande, Friſe, & Zutphen, du marquiſat d'Anvers ou du S.' Empire, & des ſeigneuries de Malines & Salins, 1477; des comtés d'Over-Iſſel & de Gronſinge & de la ſeigneurie d'Utrecht, 1527; des duchés de Milan & comté de Pavie, 1549; & du duché de Mantoue, 1708; ſpoliation des comtés de Hapsbourg & de Kybourg, par les cantons Helvétiques, 1415; érection du duché d'Autriche en archiduché, 1477; & expectative du duché de Wirtemberg, 1510 & 1534; édit perpétuel ou pragmatique ſanction qui établit indiviſiblement tous les domaines de la maiſon en faveur de l'ainée des archiducheſſes à défaut d'archiducs, & de l'aîné de leurs deſcendans mâles ou femelles à l'infini, 19 Avril 1713; acceptation de cet édit par les états des pays d'Allemagne, 1722 & 1723; ceſſion du comté de Pavie au Roi de Sardaigne, 13 Oct. 1735 & 18 Nov. 1738; expectative des duchés de Parme & de Guaſtalle, 30 Avril & 18 octobre 1748.

MONNOIES DE VIENNE,

comparées à celles de France.

Mon. de Vienne.	*Mon. de France.* liv.	ſols.	den.
Le ducat d'or.	10	13	4
Rixdaler d'argent.	5	6	8

	liv.	ſols.	den.
Rixdaler d'empire.	4	0	0
Rixdaler courante.	4	0	0
Thaler.	5	6	8
Florin.	2	13	4
Gros d'Empire.	0	2	8
Creutzer.	0	0	10 $\frac{2}{3}$
Pfenning.	0	0	2 $\frac{2}{3}$
L'écu de change d'Empire.	5	6	8
22 creutzers & 2 Pfennings.	1	0	0

On tient à Vienne, les écritures en florins, creutzers & pfennings, & en rixdalers, creutzers & pfennings.

La propotion entre l'or & l'argent y eſt comme 1 à 14 $\frac{1}{10}$.

Les monnoies étrangeres qui roulent dans le pays, ont cours ſuivant les ordonnances qui en fixent la valeur. Toutes les monnoies, qu'on nomme en Allemagne *ſcheidemuntz*, ſont défendues dans les états d'Autriche.

On y change ſur les places ſuivantes, & l'on.

donne,		*pour recevoir,*
Sur Amſterd.	140 rixd. pl. ou m.	100 rixd. bc. 4 ſem de dat.
Augsbourg & Nuremberg,	100 flor. pl. ou m.	100 flor. cour. à uſance.
Bolzane,	100 dito, pl ou m.	100 flor. mon. long. en foir.
Ou,	97 dito, pl. ou m.	100 flor. val. de foir. ou mon.
Breſlau,	97 rixd. pl. ou m.	100 rixd. à uſance.
Francfort,	100 dito, pl. ou m.	100 rixd. conv. cour. à uſ. & en foire.
Gratz & Lintz,	100 flor. pl. ou m.	100 flor. cour. en foire.
Hambourg,	140 rixd. pl. ou m.	100 rixd. bc. à 4 ſem. de dat.
Leipſick & Maumberg,	100 dito, pl. ou pl.	100 rixd. cour. ou en louis-d'or aux foires.
Livourne,	1 florin.	64 ſols mon. bonne p. ou m.
Londres,	1 $\frac{1}{4}$ dit. pl. ou m.	1 livre ſterling.
Milan,	1 dito.	70 ſols cour. plus ou m.
Prague,	100 dito, pl. ou m.	100 florins cour. à uſance.
Veniſe,	124 rixd. pl. ou m.	100 ducats bc.
Ou,	96 flor. pl. ou m.	500 liv. mon. piccola.

L'uſance eſt de 14 jours après l'acceptation; une double uſance eſt de 28 jours; une uſance & demie de 21 jours; une demi-uſance de 7 jours après l'acceptation.

Il y a trois jours de grâce, le dimanche & les jours de fêtes y compris; au troiſieme jour, il faut que le payement ou le protêt ſe faſſe; s'il arrive que le troiſieme jour tombe un dimanche ou un jour de fête, on renvoie le payement au premier jour ouvrier ſuivant.

Les lettres-de-change à certains jours préfix & à vue, doivent être payées dans l'eſpace de 24 heures, ou il faut les faire proteſter.

MAISON ARCHIDUCALE.

Joſeph II, empereur des romains, archiduc d'Autriche. *Voyez l'article de l'Empire.*

GRANDS OFFICIERS DE LA MAISON IMPÉRIALE.

PREMIER GRAND-MAÎTRE.

Le prince de Starhemberg, chevalier de la toiſon d'or, grand-croix de l'ordre de S. Etienne, conſ. int. act. min. d'état pour les affaires étrangeres.

CHARGES DÉPENDANTES DE CE DÉPARTEMENT.

Le prince de Clary & d'Aldringen, *grand-veneur.*
Le comte de Schallenberg, chamb. act. *Obrist Stabelmeister.*
Le C. Franç. de Dietrichtein, chamb. *directeur de la vaiſſelle.*
Le comte Joſ. de Stockhammer, *échanſon.*
.....*écuyer tranchant.*
Le comte Ant. de Colloredo; *cap. de la garde-noble des archers.*
Le C. Joſ. de Khevenhuller Metch, *capitaine-lieutenant.*
Le comte Nic. Eſterhazy de Galantha, *capitaine de la garde-noble Hongroiſe.*
Le baron de Spleny, *capitaine-lieutenant.*
Le pr. Adam de Czatorisky, *cap. de la garde-noble Gallicienne.*
.....*capitaine des gardes-du-corps à pied.*
Le baron Sylvere d'Elvenich, *capitaine-lieutenant.*

GRAND-CHAMBELLAN.

Le compt. Franç. d'Urſin & Roſemberg, chev. de la toiſon d'or.

GRAND-MARÉCHAL.

Le comte Eug. Wrbna Freudenthal, conſ. int. actuel.
Le comte Fr.-Ant. de Lamberg-Ortenec, conſ. int. act. *vice-maréchal.*

GRAND-ÉCUYER.

Le C. J.-Ch. de Dietrichſtein, chev. de le toiſon d'or, conſ. int. act.

COLLEGES D'ADMINISTRATION.

Tribunal des appellat. pour tous les pays de l'Autriche infer.

Le comte Vinceſl. de Sinzendorff, chev. de la toiſon d'or, conſ. int. actuel & chambellan, *préſident.*

Le comte de Ugarte, ci-devant conſ. au gouver. de Lemberg, *vice-préſident.*

CHAMBRE AULIQUE DES COMPTES & CONTRÔLE GÉNÉRAL.

Le comte Ch. Sinzendorff de Pottendorff, comm. de l'ordre teuton. conſ. int. act. & chamb. *préſident.*

DÉPARTEMENT DES MINES.

.....*préſident.*

CHANCELLERIE *royale & aulique de Bohême & d'Autriche; combinée avec la chambre aulique & la députation miniſtérielle de la banque.*

Le comte Leop. de Kollwrath, grand-croix de l'ordre de St. Etienne, conſ. int. act. *préſident.*

Le comte Jean de Chotek, chamb. & conſ. aul. act. *chancelier.*

Le baron Tobie Phl. de Geblet, chevalier de l'ordre de S. Etienne, *vice-chancelier.*

CHANCELLERIE *int. de cour & d'état des Pays-bas & d'Italie.*

Le prince Vinceſl. Ant. de Kaunitz, C. de Rittberg, chev. de la toiſon d'or, grand croix de l'ordre de S. Etienne, conſ. intime actuel, *grand chancelier de cour & d'état.*

Le comte Jean-Phil. de Cobenzl, baron de Proſeck, chamb. conſ. int. act. conſ. d'état d'épée aux Pays-bas, *vice-chancelier.*

CHANCEL. AULIQUE DE HONGRIE ET DE TRANSILVANIE.

Le comte Fr. d'Eſterhazy de Galantha, chevalier de la toiſon d'or, grand croix & chanc. de l'ordre de S. Etienne, chamb. & conſ. int. act. *chancelier.*

Le C. Charles Palfy, chev. de la toiſon d'or, chambellan & conſ. int. act. *premier-vice-chancelier.*

Le C. George Banffi de Loſontz, chamb. *ſec. vice-chancelier.*

CHANCELLERIE IMPÉRIALE AULIQUE INTIME.

Le prince Rodolphe de Colloredo, chevalier de la toiſon d'or, grand-croix de l'ordre de S. Etienne, conſ. int. act. d'état & de conférence.

Fr.-George de Leykam, chev. de l'ordre de S. Etienne, conſ. aul. act. & référendaire intime de l'empire.

Le baron Ch. de la Sollaye à Wartenberg, conſ. aul. act. & référendaire intime de l'empire.

CONSEILS DE L'EMPEREUR.

Conférence intime d'état.

MINISTRES DE CONFÉRENCE. *Meſſieurs*

Le prince Rodolphe de Colloredo.
Le prince de Kaunitz, comte de Rittberg.
Le prince George-Adam de Stahremberg.

Le comte Franç-Maurice de Laſcy, chev. de la toiſon d'or, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèſe, conſ. int. act. général-feld-maréchal, & colonel d'un régim. d'infanterie.

CONSEIL D'ETAT.

Ce conſeil, qui ſe tient en préſence de l'empereur, a pour objet les affaires intérieures.

MINISTRES D'ETAT *Meſſieurs*

Le prince de Kaunitz, comte de Rittberg.

Le C. Charles Fréd. de Hatzfeld-Gleichen, chevalier de la toiſon d'or, grand-croix de l'ordre de St. Etienne, conſ. int. actuel miniſtre d'état, dirigeant les affaires intérieures.

Le baron de Reiſchach, conſ. int. act. & miniſtre d'état.

CONSEILLER D'ÉTAT.

Le baron Ch.-Ant. de Martini, chev. de l'ordre de S. Etienne.

CONSEIL AULIQUE DE GUERRE.

André, comte de Hadick & du S. Empire, grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèſe, comte ſuprême du comitat de Bacz en Hongrie, conſ. int. act. gén. feld-maréchal, & colonel d'un régiment de Huſſards, *préſident.*

DÉPARTEMENT *de la Juſtice d'état de la baſſe Autriche.*

Le comte Joſeph d'Herbeſtein, conſ. int. act. chamb. & préſident de la banco-députation de juſtice, *juge ſuprême.*

BANCO-DÉPUTATION DE JUSTICE.

Le comte Joſeph d'Herbeſtein, *préſident.*

MARÉCHAL DES ÉTATS DE LA BASSE AUTRICHE.

Le comte Jean-Ant. de Pergen, grand-croix de l'ordre de S. Étienne, chamb. conſ. int. act. miniſtre d'état dans les affaires intérieures, & préſident de la régence de la baſſe Autriche.

ORDRES DE CHEVALERIE.

établis dans les domaines de l'empereur.

1429. ORDRE DE LA TOISON D'OR.

TOISON D'OR

Voyez ſur la naiſſance & la conſtitution de cet ordre, l'édition de 1783, page 324.

L'EMPEREUR, *chef & ſouverain.*

CHEVALIERS. *Meſſieurs*

1739 Le duc Ch.-Eug. de Wurtemberg-Stouttgard.
Le prince Joſeph Frédéric de Saxe-Hilburghauſen.

1744

Meſſieurs

1744 Le prince Rodolphe de Colloredo.
1749 Le prince Ch.-Max. Philippe de Dietrichſtein.
Le prince Vinceſlas Antoine de Kaunitz.
1753. Le duc de Modène.
1755 Le grand duc de Toſcane.
1758 Le maréchal comte de Laſcy.
1759 Le prince Georges de Starhemberg.
1763 L'archiduc Ferdinand.
Livio, prince Odeſcalchi.
François Philippe de Sternberg.
Fr. des Urſins, comte de Rotenberg.
1764 Le comte François d'Esterhazy.
Le comte Charles Frédéric de Kartzfeld.
1765 Le prince Nicolas d'Esterhazy.
Le comte Camille de Collorédo.
Le comte François Norbert de Trautmanſdorf.
1767 Le comte Charles de Dietrichſtein.
Le prince Charles Egon de Furſtenberg.
1768 Le prince héréditaire de Toſcane.
1770 Le comte Florimond de Mercy-Argenteau.
1771 L'archiduc Ferdinand, grand-prince de Toſcane.
Le prince Ulric de Kinsky.
Le prince Charles de Liechtenſtein.
Le prince Charles de Ligne.
Le prince Gundacre de Colloredo.
Le comte Ern. de Kaunitz-Rittberg.
Le comte Léop. Krakousky de Kollowrath.
1775 Le prince Barthr de Corſini.
Le prince Charles de la Tour & Taxis.
1778 L'électeur palatin.
1782 Le Landgrave Charles Emm. de Heſſe-Rheinfels.
Le prince Joſeph Jean de Schwarzenberg.
Le duc Louis d'Aremberg.
Le comte Venceſlas de Sinzendorf.
Le comte de Urbna Freudenthall.
Le comte Charles de Palfy à Erdod.
Le comte François Antoine de Khevenhüller-Metsch.
Le comte Antoine Goth. de Schafgotſch.
Le comte Ant. de la Tour & Valſaſſina.
Le prince Charles d'Albani.
Le prince François Joſeph de Gavre.
Le comte Jean François de Hardegg-Glatz.

Meſſieurs

Le vicomte François de Patin, *tréſorier de l'ordre.*
Domin. de Deldono, *roi-d'armes.*
.....*ſecrétaire.*

1757. TRES ILLUSTRE ORDRE DE LA CROIX-ÉTOILÉE.

La grande-ducheſſe de Toſcane, *grand'maîtreſſe.*

ASSISTANTE.

Madame la comteſſe Marie Eliſabeth, douairiere d'Uhlefeld, née princeſſe de Lobkowitz.
Mad. La comteſſe douairiere de Saurau, née comteſſe de Breuner, *dame de conſeil.*
M.r Joſeph Frech, noble d'Ehrimfeld, chevalier du S. Empire, *ſecrétaire de l'ordre.*

1757 ORDRE DE MARIE-THÉRESE.

L'EMPEREUR, *grand-maître.*

GRAND-CROIX. *Meſſieurs*

1757 Le comte de Haddick, feld-maréchal.
1759 Le baron de Laudon, feld-maréchal.
1759 Le comte de Laſcy, feld-maréchal.
1765 Le grand-duc de Toſcane, feld-maréchal.

COMMANDEURS. *Meſſieurs*

1765 Le prince Nicolas d'Eſterhazy, feld-maréchal.
Le prince de Kinsky, feld-maréchal.
Le baron Siskowitz, G. d'a.
Le baron de Rougeroy, feld-maréchal, L.
Le comte de Pellegrini, G. d'a.
1778 Le comte d'Alton, feld-maréchal, L.
Le comte de Wurmſer, feld-maréchal L.
Le baron de Terczy, général major.

92 *chevaliers.*

Le prince de Kaunitz-Rittberg, *chancelier.*
Le baron de Collenbach, *tréſorier.*
M. de Spielmann, *greffier.*
M. Antoine de Hayd, *chancelliſte.*

1764. ORDRE DE SAINT ÉTIENNE.

L'EMPEREUR, *grand-maître.*

GRAND-CROIX, *Meſſieurs*

L'archidnc. Ferdinand.
Le prince Albert de Saxe-Teſchen.
Le duc de Modène.
Le prince Rodolphe de Colloredo.
Le prince Vinc.-Antoine de Kaunitz-Rittberg.
Le prince George de Starhemberg.
Le C. François d'Eſterhazy de Galantha, *chancelier.*
Le comte Ch.-Fréd. de Hartzfeld-Gleichen.
L'archevêque de Malines.
Le comte Jean de Choteck.
Le comte H. Gaetan de Blumegen.
Le prince J. Vinceſlas de Paar.
Le cardinal archevêque de Vienne.
L'archevêque de Gran, primat de Hongrie.
Le comte Ch.-Aug. de Sailern.
Le prince L. de Heſſe-Darmſtadt.
Le comte George Fekete de Galantha.
Le comte Jean Antoine de Pergen.
Le comte Siegmund Rudolphe de Goes.
Le prince Sigiſm. de Khevenhuller-Meiſch.

Meſſieurs

Le comte Léop. de Kollowrath-Krakowsky.
Le comte Fr.-Xav. de Wieſchnick.
Le comte Ch. de Kollenberg.
L'archevêque de Prague.
L'archevêque de Léopol.
Le comte Henri d'Auerſperg.
Le cardinal de Herzan, min. de l'emp. à Rome.
Le comte François George de Metternich.
Le comte Jean Nepom. de Erdody.
Henri XI prince de Reuſſ.
Le baron de Reiſchach, miniſtre d'état.
Le comte Philippe de Cobenzl, vice-chancel. d'état.
Le C. Ant. de Noſtitz, grand burggrave de Bohême.
Jacques de Durazzo, ci-dev. amb. à Veniſe.
Le comte Joſ. de Kaunitz Rittberg, amb. en Eſpagne.
Le comte Louis de Cobenzl, min. de l'emp. à Petersb.

COMMANDEURS. *Meſſieurs*

Le comte François Ferdinand de Schrattenbach.
Le comte Aloiſe Podſtaczky-Lichtenſtein.
Le comte François Xav. de Koller.
Le baron Fred. Charles de Groſſchalg.
Le comte J. Cſaky de Kereſztſzegh.
Le baron Egidius Valentin de Borié.
Le baron Joſeph de Cazier.
Le comte Jean Godefroi de Heiſter.
Le comte Ad.-François de Hartig.
Le comte Antoine Eſterhazy de Galantha.
Le comte Joſ. Keglewics de Buzin, *ſecrét. de l'ordre.*
Le comte G. Cſaky de Kereſztſzegh.
Le baron Godefroi de Swieten.
Le comte Joſeph de Khevenhüller-Metſch.
Le baron Ch. Reviczky de Reviſnye.
Le baron Samuel de Bruckental.
Le baron François de Thugut.
Le baron Joſeph de Bartenſtein.
Le comte François Balaſſa de Balaſſa-Gyarmath.
Le comte Paul de Feſterich de Tolna.
L'évêque de Weſbrim.
Le baron Laurent de Ortzy.
Le comte Chriſtophe de Risky.

Meſſieurs

Le baron François Georges de Leykam.
Le baron François Charles de Kreſſel.
Le baron Jean Frédéric de Loehr.
Le baron Tobie Philippe de Gebler.
Le comte George Banfi.
Le Baron Wolfgang de Banfi.
Le comte Teleky.
François de Raduany.
Henri de Krumpipen.
55 *chevaliers.*

TABLEAU DES GÉNÉRAUX ET COLONELS revêtus des croix à penſions, fondées, en 1750, par feue l'impératrice Eliſabeth-Chriſtine, augmentées par feue l'impératrice Marie-Thérèſe en 1771.

Meſſieurs

Le C. de Petazzi, gén. feld X.	Le C. de Waldſtein, gén. de B.
Le B. de Brinken, feld-m. lieut.	Le B Vogelſang, gén. de B.
Le B. Val. Prowna, gén. lieut.	De Tſchamer, gén. de B.
De Gaſtheim, gén. de B.	Le comte de Gourcy, colonel.
Le chev. d'Argout, gén. de B.	De Calveria, colonel.
Le C. de Artems, gén. de Bat.	De Clement, colonel.
Le B. de Hager, gén. de B.	Le comte de Sauran, colonel.
Le B. de Bulow, gén. de B.	De Sturm, colonel.

PAYS-BAS AUTRICHIENS, *Catholiques.*

Sommaire chronologique. Ceſſion des duchés de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, & de partie de celui de Gueldres, enſemble du marquiſat d'Anvers, du comté de Namur avec partie de ceux de Flandres, de Hainaut, de Tournay & du Tournéſis, & de la ſeigneurie de Malines faite à l'empereur Charles VI, 6 Mars 1714; & premiere inſtitution d'un gouvern. & capit. gén. pour ce prince, 1716; acceptation de la pragmatique ſanction par les états de ces pays, 15 mai 1725.

MONNOIES DE PAYS-BAS,

comparées à celles de France.

La maniere de dreſſer les comptes aux Pays-Bas, eſt en florins courans de Brabant, patards & deniers; on n'y parle jamais de ſpenins; douze deniers font un patard, & 20 patards font un florin courant de Brabant.

49 Florins courans de Brabant, font juſte 90 liv. de France.

Liſte des Monnoies effectives de Bruxelles.

	Monn. de Brabant.			*Monn. de France.*		
	liv.	ſols	den.	liv.	ſols	d.
ESPECES D'OR.						
Le ſouverain.	17	17	0	32	15	8.
Le demi-ſouverain.	8	18	6	16	7	10.
ESPECES D'ARGENT.						
Le Ducaton.	3	11	2	6	10	8.
Demi-ducaton.	1	15	7	3	5	4.
La couronne.	3	3	0	5	15	8.
Demi-couronne.	1	11	6	2	17	10.
Pièce de 9 ſ. moins 1 liard.	0	8.	9.	0	16	1.
Eſcalin.	0	7	0	0	12	10.
Pièce de cinq patards.	0	5	0	0	9	2.
Pièce de dix liards.	0	2	6	0	4	7.
ESPECES DE CUIVRE.						
Pièce de 2 liards.	0	0	6 d.			
Liard.	0	0	3			

Le florin, le patard, la livre de gros & toutes les monnoies de change ſont monnoies imaginaires, & qui n'exiſtent que dans les comptes.

Le louis d'or de 24 liv. de France, vaut 13 florins 1 ſol 4 deniers, argent courant de Brabant.

Un édit de l'empereur, du 23 Août 1784, en donnant cours, dans le Pays-Bas, aux ducats de Kremnitz, aux ducats Impériaux, & aux écus, tant Impériaux que Kremnitz, a ſtatué ainſi ſur leur valeur: article I. Les ducats de Kremnitz, au titre de vingt-trois karats neuf grains & du poids de deux eſterlins neuf as, dont l'empreinte ſe trouve ci-après, auront cours dans nos provinces Belgiques ſur le pied de ſix florins un ſol,

argent courant de Brabant, & les doubles ſur le pied de douze florins deux ſols.

II. Les ducats dits Impériaux à notre coin, au titre de vingt-trois karats huit grains du poids de deux eſterlins neuf as, ſelon l'empreinte ci-après, auront cours ſur le pied de ſix florins ſix deniers argent courant de Brabant, & les doubles ſur le pied de douze florins un ſol.

III. Les écus, tant Impériaux à notre coin, que ceux au coin de Kremnitz au titre de dix deniers, dont les empreintes ſont également déſignées ci-deſſous, auront cours ſur le pied de deux florins, dix ſept ſols, trois deniers, argent courant de Brabant.

IV. D'après ce qui eſt déjà ſtatué par le 24me article de l'édit du 19 Septembre 1749 rélativement aux eſpèces d'or ayant cours en ce pays, perſonne ne pourra donner ou recevoir en payement les ſimples ou doubles ducats ci-deſſus mentionnés, ſans les avoir préalablement péſés.

V. Conformement au 22me article du même édit, les ſimples ducats, tant Impériaux que de Kremnitz, ne pourront avoir qu'un ſeul as de faiblage, & il devra être payé deux ſols trois deniers, argent courant pour chaque as manquant au-deſſus de cet as, juſques à cinq as inclusivement; déclarant billon & non récevables tous ceux qui ſe trouveront affaiblis au delà de ſix as, y compris le premier.

VI. Selon le preſcrit du 23me article du même édit, les doubles ducats, tant Impériaux que de Kremnitz, pourront comme les autres eſpèces d'or, ayant cours en ce pays, avoir deux as de faiblage, & il devra être payé auſſi deux ſols & trois deniers pour chaque as manquant au deſſus de deux as juſques à quatre inclusivement; déclarant également billon & non recevables ceux de ces doubles ducats qui ſe trouveront affaiblis au delà de ſix as en ce compris les deux premiers.

VII. Les mêmes eſpeces auront cours dans la Province de Luxembourg ſur le pied ſuivant en argent cours de Luxembourg, ſavoir:

Les ducats de Kremnitz pour ſix florins, treize ſols, quatre deniers & demi.

Les doubles ducats Kremnitz pour treize florins, ſix ſols, neuf deniers.

Les ducats Impériaux à notre coin pour ſix florins, douze ſols, neuf deniers.

Les doubles ducats au même coin, pour treize florins, cinq ſols, ſix deniers.

Le écus, tant Impériaux que de Kremnitz, pour trois florins, trois ſols, un denier & demi.

Et quant au faiblage qui ſe trouverait ſur le poids des Ducats, on ſe réglera dans Luxembourg ſelon le preſcrit de l'Ordonnance du 11 Mars 1775 émanée ſur le cours des monnoies dans cette Province.

On y change ſur les places ſuivantes, & l'on

donne,	*pour recevoir,*
Sur Amſterdam 103 l. de gs. pl. ou m.	100 liv. de gros bc.
Ou 103 flor. pl. ou m.	100 florins cour.
Cologne 100 rixd. A de C.	136 rixd. eſpeces.
Eſpagne 98 d. de gs. p. ou m.	1 ducat de 375 mat. de plat. à uſance.
Francfort-ſur-le-Mein 100 rixd. A de C.	130 rixd. conv. cour. pl. ou moins à uſ.
France 54 d. de gs. A de C. plus ou moins.	1 écu de 60 ſols t. à 2 uſances & à vue.
Hambourg 35 ſ. A de C. p. ou m.	1 daler de 2 marcs bc. à vue & uſ.
Lille 100 liv. de gs.	172 liv. de gs. pl. ou m.
Liſbonne 48 d. de gros A de C, plus ou m.	1 creuſade de 400 rées à uſance.
Londres 36 eſcal. de gs. A de C. plus ou m.	1 l. ſt. à vue & à uſ.
Milan 1 flor. A de C.	56 ſ. c. pl. ou m. à uſ.
Nuremberg 100 rixd. A de C.	117 rixd. cour pl. ou m. à vue.
Rotterdam 100 flor. A de C.	102 flor. cour. pl. ou m. à vue.
Veniſe 92 den. de gs. A de C. plus ou m.	1 ducat de bc.
Vienne 102 rixd. A de C. pl. ou moins.	100 rixdal. eſpec. ou 133⅓ rixd. cour.

Les uſances ſont à Anvers les mêmes qu'à Amſterdam. Il y a 6 jours de grâce, le dimanche & les jours de fêtes y compris. Faute de payement, on fait proteſter le ſixieme jour. Il faut payer les lettres de change à vue dans les 24 heures.

MAISON DU SOUVERAIN.

JOSEPH II, archiduc d'Autriche, empereur des romains, ſouverain des Pays-bas Autrichiens. *Voyez l'article de l'Empire.*

argent courant de Brabant, & les doubles ſur le pied de douze florins deux ſols.

II. Les ducats dits Impériaux à notre coin, au titre de vingt-trois karats huit grains du poids de deux eſterlins neuf as, ſelon l'empreinte ci-après, auront cours ſur le pied de ſix florins ſix deniers argent courant de Brabant, & les doubles ſur le pied de douze florins un ſol.

III. Les écus, tant Impériaux à notre coin, que ceux au coin de Kremnitz au titre de dix deniers, dont les empreintes ſont également déſignées ci-deſſous, auront cours ſur le pied de deux florins, dix ſept ſols, trois deniers, argent courant de Brabant.

IV. D'après ce qui eſt déjà ſtatué par le 24me article de l'édit du 19 Septembre 1749 rélativement aux eſpèces d'or ayant cours en ce pays, perſonne ne pourra donner ou recevoir en payement les ſimples ou doubles ducats ci-deſſus mentionnés, ſans les avoir préalablement péſés.

V. Conformement au 22me article du même édit, les ſimples ducats, tant Impériaux que de Kremnitz, ne pourront avoir qu'un ſeul as de faiblage, & il devra être payé deux ſols trois deniers, argent courant pour chaque as manquant au-deſſus de cet as, juſques à cinq as incluſivement; déclarant billon & non récevables tous ceux qui ſe trouveront affaiblis au delà de ſix as, y compris le premier.

VI. Selon le preſcrit du 23me article du même édit, les doubles ducats, tant Impériaux que de Kremnitz, pourront comme les autres eſpèces d'or, ayant cours en ce pays, avoir deux as de faiblage, & il devra être payé auſſi deux ſols & trois deniers pour chaque as manquant au deſſus de deux as juſques à quatre incluſivement; déclarant également billon & non recevables ceux de ces doubles ducats qui ſe trouveront affaiblis au delà de ſix as en ce compris les deux premiers.

VII. Les mêmes eſpeces auront cours dans la Province de Luxembourg ſur le pied ſuivant en argent cours de Luxembourg, ſavoir:

Les ducats de Kremnitz pour ſix florins, treize ſols, quatre deniers & demi.

Les doubles ducats Kremnitz pour treize florins, ſix ſols, neuf deniers.

Les ducats Impériaux à notre coin pour ſix florins, douze ſols, neuf deniers.

Les doubles ducats au même coin, pour treize florins, cinq ſols, ſix deniers.

Les écus, tant Impériaux que de Kremnitz, pour trois florins, trois ſols, un denier & demi.

Et quant au faiblage qui ſe trouverait ſur le poids des Ducats, on ſe réglera dans Luxembourg ſelon le preſcrit de l'Ordonnance du 11 Mars 1775 émanée ſur le cours des monnoies dans cette Province.

On y change ſur les places ſuivantes, & l'on

donne,	*pour recevoir,*
Sur Amſterd. 105 l. de gs. pl. ou m.	100 liv. de gros bc.
Ou, ... 103 flor. pl. ou m.	100 florins cour.
Cologne, ... 100 rixd. A de C.	136 rixd. eſpeces.
Eſpagne, ... 98 d. de gs. p. ou m.	1 ducat de 375 mat. de plat. à uſance.
Francfort-ſur-le-Mein, ... 100 rixd. A de C.	130 rixd. conv. cour. pl. ou moins à uſ.
France, ... 54 d. de gs. A de C. plus ou moins.	1 écu de 60 ſols t. à 2 uſances & à vue.
Hambourg, ... 35 ſ. A de C. p. ou m.	1 daler de 2 marcs bc. à vue & uſ.
Lille, ... 160 liv. de gs.	172 liv. de gs. pl. ou m.
Lisbonne, ... 48 d. de gros A de C, plus ou m.	1 creuſade de 400 rées à uſance.
Londres, ... 36 eſcal. de gs. A de C. plus ou m.	1 l. ſt. à vue & à uſ.
Milan, ... 1 flor. A de C.	56 ſ. c. pl. ou m. à uſ.
Nuremberg, ... 100 rixd. A de C.	117 rixd. cour pl. ou m. à vue.
Rotterdam, ... 100 flor. A de C.	102 flor. cour. pl. ou m. à vue.
Veniſe, ... 92 den. de gs. A de C. plus ou m.	1 ducat de bc.
Vienne, ... 102 rixd. A de C. pl. ou moins.	100 rixdal. eſpec. ou 133⅓ rixd. cour.

Les uſances ſont à Anvers les mêmes qu'à Amſterdam. Il y a 6 jours de grâce, le dimanche & les jours de fêtes y compris. Faute de payement, on fait proteſter le ſixieme jour. Il faut payer les lettres de change à vue dans les 24 heures.

MAISON DU SOUVERAIN.

JOSEPH II, archiduc d'Autriche, empereur des romains, ſouverain des Pays-bas Autrichiens. *Voyez l'article de l'Empire.*

GOUVERNEMENT.

LIEUTENANS-GOUVERNEURS CAPITAINES-GÉNÉRAUX.

MARIE-CHRISTINE, princeſſe royale de Hongrie & de Bohême, archiducheſſe d'Autriche, ducheſſe de Bourgogne, de Lorraine, de Saxe-Teſchen, de Brabant, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de Luxembourg, de Wirtemberg, de la haute & baſſe Siléſie, & princeſſe de Souabe; marquiſe du S. Empire, de Burgaw, de Moravie, de la haute & baſſe Luſace, & comteſſe d'Habsbourg, de Flandre, de Tirol, de Gorice, &c.

Et ALBERT, prince royal de Pologne & de Lithuanie, duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, de Berg, d'Angrie, de Weſtphalie & de Teſchen; Landgrave de Thuringe, Marggrave de Miſnie & de la haute & baſſe Luſace; prince & comte de Henneberg, comte de la Marck, de Ravensberg, de Barby & de Hanau, ſeigneur de Ravenſtein, grand-croix de l'ordre royal de S. Etienne, feld-maréchal des armées de l'empereur & de celles du S. Empire romain, colonel propriétaire d'un régiment de carabiniers, &c.

MINISTRE PLENIPOTENTIAIRE DE L'EMPEREUR.

M. le comte de Belgiojoſo, conſeiller intime actuel, & propriétaire d'un régiment d'infanterie.

GRANDS OFFICIERS DE LA COUR DE BRUXELLES. *Meſſieurs*

Le prince Henri Othon d'Ongnies de Grimberghe, conſeiller d'état intime actuel, général-major, grand-veneur de la province & du duché de Brabant, *grand-écuyer, faiſant les fonctions de grand-maître*

Le prince Fr.-Joſ. Raſe de Gavre, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, conſeiller d'état intime actuel, général-major, gouv. capitaine-général, ſouverain bailli & adminiſtr. général des ville & province de Namur, *grand-maréchal, faiſant les fonctions de grand-chambellan.*

Le comte de Sart, chambellan de l'empereur, grand-bailli du Wallon-Brabant, *grand-maître des cuiſines.*

TRIBUNAL AULIQUE.

Le prince Fr.-Joſ. Raſe de Gavre, *préſident.*

1725. CONSEIL D'ÉTAT AUX PAYS-BAS.

Ce conſeil a été rétabli par ordonn. de l'empereur Charles VI, du 19 Septembre 1725. Le miniſtre plénipotentiaire de l'empereur & le commandant-général des armées, y aſſiſtent chaque fois que les circonſtances l'exigent.

CONSEILLERS D'ÉTAT D'ÉPÉE. *Meſſieurs*

Le cardinal Migazzi, prince de l'Empire.
Le cardinal Franckenberg, archevêque de Malines.
....., *comme préſident du conſeil privé.*
Le prince d'Ongnies de Grimberghe.
Le comte de Woeſtenraedt.
Le baron de Gottignies.
Le comte Ph. de Cobenzl.
Le marquis du Chaſtelet.

CONSEILLERS D'ÉTAT DE ROBE. *Meſſieurs*

Le baron de Cazier, tréſorier-général.
Le comte de Nobili.
De Wawrans, préſident de la chambre des comptes.
L'abbé de S. Pierre-les-Gand.
Walkiers de Tronchiennes, grand bailli de Ruremonde.
Le baron de Chatvet de Vaudrecourt.
De Crumpipen, chancelier de Brabant.
De Müllendorf, préſident de la chambre des comptes.
De Witt, conſeiller au conſeil des finances.
De Fierlant, préſident du grand conſeil de Malines.
De Staffart, préſident du conſeil de Namur.
De Gerden, préſident du conſeil de Luxembourg.
De Kulberg, conſeiller au conſeil privé.
Le comte Phil. de Neny, préſident du conſeil de Tournay.
De Crumpipen, ſecrétaire de la guerre.
Dierickx, préſident du conſeil de Flandre.

Ces deux ordres de conſeillers ſont revêtus du titre de conſeillers d'état intimes actuels.

GOUVERNEURS ET COMMANDANS DES PROVINCES ET VILLES. Meſſieurs

BRABANT.

Bruxelles. Le comte d'Argenteau, *gouverneur.*
Fort de Monterey. De Los Rios, *commandant.*
Anvers & Forts. Langlois, *gouverneur.*
Fort S. Philippe. D'Argenteau, *major.*
Fort Auſtréel. Maréchal, *lieutenant.*
Fort de la Perle. Troyano, *capitaine.*
Fort de la tête de Flandre. De Jean, *commandant.*
Lierre. De Walter, *major-commandant.*
Amiral de la riviere d'Anvers. Le baron de Proli.

FLANDRE.

Oudenarde. Le chevalier de Thoricourt.
Bruges.....
Courtray.....
Damme. Deſſulmouſtier, *major.*
Gand. Le baron le Fevre, *commandant.*
Nieuport. Le baron de Meyſchner d'Alkoven. *gouverneur.*
Oſtende. Le comte de Rindſmaul, *commandant.*
Dermonde. Le comte de Ferraris, *gouverneur.*

HAINAULT.

Le duc d'Aremberg, *grand-bailli du pays & comté du Hainaut.*
Mons. Le prince de Ligne, *gouverneur.*
S. Guiſlain. Le major d'Haulleville, *commandant.*

NAMUR.

Le prince de Gavre, *général-major, gouverneur, capit. gén. & ſouverain bailli de la province.*
Charleroi. Le comte de Bournonville, *gouverneur.*

LUXEMBOURG.

M. de Vogelſang, lieutenant-général, *commandant.*

LIMBOURG.

Le comte de Voeſtenraedt, *faiſant les fonctions de gouvern. de la province, pour le politique & le civil.*
M. Bouvier, *capitaine.*

GUELDRE.

Ruremonde. M. Miraumont de Triholet, *commandant.*

MALINES.

M. de Nevarre, *gouverneur.*

ARCHEVEQUE ET EVEQUES DES PAYS-BAS.

Malines.	Le cardinal de Franckenberg & de Schellendorff, *primat des Pays-Bas.*
Anvers.	De Nelis.
Gand.	Ferd.-Marie, prince de Lobkowitz.
Bruges.	Felix-Guill.-Antoine Brenaft.
Ipres.	.....
Ruremonde.	Philippe-Dam. marquis de Hoensbroeck.

SUFFRAGANS DE L'ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAY.

Tournay.	Guill. Florentin, prince de Salm-Salm.
Namur.	Alb.-Louis, comte de Lichtervelde.

LOMBARDIE AUTRICH. *Catholique.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 258, l'étendue, les forces & la conſtitution de cette Province.

MAISON DU SOUVERAIN.

JOSEPH II., archiduc d'Autriche, empereur des romains, ſouverain de la Lombardie Autrichienne & du duché de Mantoue. *Voyez l'article de l'Empire.*

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL.

Ferdinand, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie & de Bohême, *lieutenant-gouverneur & capitaine-général de la Lombardie Autrichienne & du duché de Mantoue.*

Miniſtre plénipotentiaire auprès du Gouvernement.

Le comte de Wilzeck, chambellan & conſeiller d'état intime, *miniſtre plénip. impér. en Italie.*

Secrétaire d'Etat.

M. Nicolas Pecci, chevalier de l'ordre de St. Étienne de Toscane, conseiller d'état intime.

Consulteur du Gouvernement.

D. Paolo Rydo de la Sylva, *conseiller int. act. d'état.*

Sénat.

Le marquis Corrado de Olivera, conseiller d'état int. *président.*

Principaux Officiers de l'administration. Messieurs

Intendant gén. des finances, D. Etienne de Lottinghen.
Intend. de Milan & du duché, D. Jacques Trecchi.
Econome général, D. Michel Daverio.
Trésorier général, D. Joseph Molo.
Commiss. gén. des guerres, le marquis Litta, grand-d'Espagne.
Grand-maître des postes, le comte de Wilzeck.
Insp. gén. des chasses, D. Joseph Botri.

Conseil suprême de Justice du duché de Mantoue.

Le baron de Watters, conseiller d'état intime, *président.*

Chambre des domaines & finances du duché de Mantoue.

....., *président.*
M. Jeannon de St. Laurent, *vice-président.*

Archevêque de Milan.

1783 Philippe Visconti, ci-devant prévôt de la cathédrale.

Voyez les noms des autres officiers des états héréditaires, article *Autriche.*

TOSCANE, *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Commencement du duché de Florence, par concession impériale, 1531; bulle du Pape portant concession du titre de grand duc de Toscane, 27 Août 1570; pareil diplôme de l'empereur, à charge de tenir le grand duché en fief de l'empire, 1575; investiture éventuelle accordée à l'infant fils de la reine d'Espagne; héritiere pré-

ſomptive des poſſeſſeurs, 9 Décembre 1723; ceſſion du droit de ſucceſſion pour remploi des duchés de Lorraine & de bar, 3 Octobre 1735, 11 Avril & 28 Août 1736; & dévolution de la propriété par extinction de la ligne maſculine des poſſeſſeurs, 19 Juillet 1737.

MONNOIES DE FLORENCE,

Comparées à celles de France.

Monn. de Florence.	*Argent du pays.* liv.	ſols	den.	*Monn. de France.* liv.	ſols	den.
Le Rouſpone.	40	0	0	33	14	1
Le ſequin d'or.	13	6	8	11	4	$7\frac{7}{24}$
L'écu d'or.	6	0	0	6	0	0
Le ducat.	6	0	0	5	16	$10\frac{20}{23}$
La piaſtre.	0	0	0	4	16	0
La livre.	0	0	0	0	16	$8\frac{9}{23}$
Le ſol.	0	0	0	0	0	$10\frac{1}{23}$

En Toſcane, une livre de douze onces d'or fin monnoié, a cours pour 1297 livres 15 ſols 6 den. Il y en entre douze onces d'or fin, valant 1288 livres; ainſi, le ſeigneuriage ſur les eſpéces d'or, eſt de 9 liv. 15 ſols 6 den.; ce qui revient à un peu plus des trois quarts par cent. Le ſeigneuriage ſur les eſpéces d'argent eſt de 1 liv. 12 ſols. 4 den. ſur un marc, dont la valeur intrinſeque eſt de 86 liv. 13 ſols 4 den.; ce qui revient à 2 pour cent.

MAISON DU SOUVERAIN.

Léopold, archiduc d'Autriche, né 5 Mai 1747, grand-duc de Toſcane, 23 Août 1764, marié 16 Fév. de la même année, à *Grande-ducheſſe.* Marie-Louiſe, inf. d'Eſpagne, née 24 Novembre 1745.

Fils. Franç.-Joſ., prince héréditaire, né 12 Fév. 1768.
Joſeph-Ferdinand, né 6 Mai 1769.
Charles, né 5 Septembre 1771.
Alexandre-Léopold, né 14 Août 1772.
Joſeph-Antoine-J.-Bapt., né 9 Mars 1776.
Antoine, né 12 Août 1779.
Jean-Baptiſte, né 20 Janvier 1782.

Regnier-Joſeph-Jean-Michel Franç. né 29 Septembre 1783.
Filles. Marie-Thérèſe, née 14 Janvier 1767.
Marie-Anne, née 21 Avril 1770.
Marie-Clémentine-Joſephe-Jeanne, née 14 Avril 1777.
Marie-Amélie, née 15 Octobre 1780.

GRAND-MAITRE DE LA MAISON DU GRAND-DUC.

M. le comte de Thurn.

PARME ET PLAISANCE, *Catholiques.*

Sommaire chronologique. Commencement des duchés de Parme & de Plaiſance, par aliénation du domaine Apoſtolique, 1545; inveſtiture éventuelle accordée par l'empereur, aux enfans de la reine d'Eſpagne, au défaut de la ligne maſculine des poſſeſſeurs, 9 Décembre 1723; ouverture de la ſucceſſion, 20 Janvier 1731; & priſe de poſſeſſion, Août ſuivant; ceſſion au feu empereur Charles VI, 3 Octobre 1735, & 18 Novembre 1738. Reſtitution des mêmes duchés & conceſſion de Guaſtalla pour établiſſement en Italie, avec reſtriction à la ligne maſculine & légitime, & clauſe de reverſion de Parme & de Guaſtalla, à l'Impératrice, & de Plaiſance au Roi de Sardaigne, en cas de mort ſans enfans mâles ou de vocation à la couronne des deux Siciles ou à celle d'Eſpagne, 30 Avril, & 18 Octobre 1748.

MAISON DUCALE.

Ferdinand, inf. d'Eſpagne, né 20 Janv. 1751, duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, 18 Juillet 1765, marié 27 Juin 1769, à

Princeſſe. Marie-Amélie-Jeanne-Antoinette de Lorraine, archiducheſſe d'Autriche, née 26 Février 1746.

Fils. Louis, prince de Parme, né 5 Juillet 1773.
Phil.-M.-L.-Ant.-Joſ.-Fr.-Jean-B.-V.-Th.-Dam.-Anb., né 12 Mars 1783.

Filles. Carol.-M.-Thérèſe, née 22 Nov. 1770.
Marie-Ant.-Joſ.-An.-L.-V.-Marg.-Cath. née 28 Nov. 1774.
Ch.-M.-Ferd.-Th.-An.-Joſ.-J.-L.-V.-Roſ., née 1 Sept. 1777.

OFFICIERS

OFFICIERS DU PRINCE. Meſſieurs

Le marquis de Manara, *miniſtre.*
Le chevalier Martelli, *tréſorier de la caiſſe civile, à Plaiſance.*

MINISTRE RÉSIDENT

PRES LA COUR DE FRANCE.

M. le comte d'Argental.

MODÈNE. *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Commencement des duchés de Modène & de Reggio, avec celui de Ferrare, par conceſſion en partie de l'empereur, & en partie du pape, 1452, & ans ſuivans; extinction de la ligne des premiers ducs, & reverſion du duché de Ferrare au domaine apoſtolique, 27 Octobre 1597; nouvelle inveſtiture impériale des duchés de Modène & de Reggio, même mois; conceſſion & premiere inveſtiture du duché de la Mirandole, 12 Mars 1711.

MAISON DUCALE.

HERCULE Renaud d'Eſt, né 22 Nov. 1727, duc de Modène, 23 Fév. 1780; marié 29 Sept. 1741, à

Princeſſe, Marie-Th. Cibo, ducheſſe de Maſſa, née 25 Juin 1725.

Fille. M.-Béat. née 7 Avril 1750, mariée à Ferd. archiduc d'Autriche 19 Oct. 1771. (*Voyez Milanès.*)

Sœurs. Mathilde d'Eſt, née 7 Fév. 1729.

Fortunée-Marie, née 24 Nov. 1731, mariée à L.-Fr.-Joſ. de Bourbon prince de Conti, 27 Fév. 1759.

MINISTRES RÉSIDENTS.

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Madrid. De Mortier, *ſecrétaire de légation.*
Turin. Le chevalier Torry, *miniſtre.*

Meſſieurs

Vienne.	Le marquis de Froſini, *envoyé extraordinaire.*
	Jean Baphains, *chargé d'affaires.*
Trieſte.	Jean Rozetti de Scander, *chargé d'affaires.*

COMTAT D'AVIGNON, *Catholique.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 268, *le tableau des révolutions de cet état.*

MINISTRES DU PAPE A AVIGNON. Meſſieurs

Vice-légat. Le Prélat Filomatino.
Auditeur général. L'abbé Lanzoni.
Fiſcal procureur & avocat-général. Paſſeri.
Dataire. L'abbé Giorgi.

TRIBUNAL DE CARPENTRAS. *Meſſieurs*

Recteur. Le comte de Zolio.
Préſident. De Pélliſſier.

ARCHEVÊCHÉS ET ÉVECHÉS

du reſſort de la légation d'Avignon, où l'on peut envoyer pour les bénéfices, même le ſiége vacant.

Avignon.	Orange.	Fréjus.	Graſſe.
Carpentras.	St.-Paul ; char.	Gap.	Glandeve.
Cavaillon.	Toulon.	Siſteron.	Senez.
Vaiſon.	Aix.	Embrun.	Vence.
Arles.	Apt.	Digne.	Lyon, *à parte delphinatu.*
Marſeille.	Riez.	Nice.	

PRINCIPAUTÉ DE MONACO, *cathol.*

Sommaire chronologique: Premiere poſſeſſion de la ſeigneurie de Monaco, ſelon les Hiſtoriens, par la maiſon de Grimaldi, 920 : invaſion de cette place par la République de Gênes, & ſur celle-ci par le Comte de Provence, 1150 ou 1160. Reſtitution à la République par Raimond Bérenger, Comte de Provence, 6 Août 1174. Inveſtiture donnée en conformité par l'Empereur Henri VI, 2 Juillet 1191. Nouvelle invaſion ſur la République par Charles II, roi de Sicile, comte d'Anjou & de Provence .... Reſtitution par le même Prince, 11 Juin 1300. Rétabliſſement de la maiſon de Grimaldi, 24 Déc. 1317. Traité par lequel Louis XIII, prenant en ſa protection Honoré Grimaldi, prince de Monaco, s'engage à entretenir garniſon françaiſe dans la place de Monaco, dont les princes & ſes héritiers ſucceſſeurs ſeront Gouverneurs pour le Roi, s'oblige à les maintenir en leur liberté & ſouveraineté de Monaco, Menton & Roquebrune; &, pour indemnité des biens que le prince perdait à Naples & dans le duché de Milan, en abandonnant l'alliance de l'Eſpagne, lui promet même ſomme de rente annuelle en fonds de terres féodales ſiſes en France, & érigée partie en Duché-Pairie, partie en Marquiſat & Comté, à Péronne 14 Septembre 1641. Lettres-Patentes pour l'enrégiſt. de ce Traité, 11 Janv. 1643, enregiſt. au Parlement, 6 Fév. & en la Chambre des Comptes de Paris, 27 Mars ſuivant.

MAISON DU SOUVERAIN.

Honoré III, prince de Monaco, né 10 Sept. 1720, devenu prince de Monaco, par ſucceſſ. matern. 29. Déc. 1731, marié à Gênes par proc. 15 Juin 1757, & à Monaco, 5 Juil. ſuiv. à

Princeſſe. Marie-Cath. de Brignolé, fille de Joſ.-M. noble Génois, marquis de Brignolé, née.....

Fils. Hon.-An.-Maurice, duc de Valentinois, prince héréd. de Monaco, né 17 Mai 1758, duc & pair de France ſur la démiſſion du prince ſon pere, marié 16 Juillet 1777, à

Louiſe-Félicité-Victoire d'Aumont, fille du duc d'Aumont, & de Louiſe-Anne de Durfort-Duras, duch. de Mazarin, née... *dont*

Petit-fils. Honoré de Grimaldi de Monaco, né en 1778.

Fils. Joſeph Grimaldi de Monaco, appellé le *prince Joſeph*, né en 1763, marié en 1782, à

..... de Choiſeul, fille du maréchal de Choiſeul-Stainville, née.....

GOUVERNEUR CÉNÉRAL DE LA PRINCIPAUTÉ.

M. le Chevalier de Grimaldi.
M. d'Adhémar, *en ſurvivance.*

PRINCIPAUTÉ DE BOUILLON, *Catholique.*

Voyez ſur cette Principauté, l'édition de 1784, page 272.

MAISON DU SOUVERAIN.

GODEFROI-Charles Henri de la Tour-d'Auvergne, duc ſouverain de Bouillon, prince d'Empire, duc d'Albret & de Château-Thierry, pair de France, comte d'Auvergne, d'Evreux, du bas Armagnac, baron de la Tour en Auvergne, Olleignes & Montgicon, né 26 Janv. 1728, maréch. des camps & armées de France, 10 Mai 1748, grand-chambellan de la même couronne en 1771, marié 28 Décembre 1743, à

Princeſſe. Louiſe-Henriette-Gabrielle de Lorraine, née 30 Octobre 1718, ſœur du feu prince de Marſan.

Fils. Jacques-Léopold-Charles-Godefroi, prince de Bouillon, colonel d'un régiment de ſon nom, né 15 Janvier 1746, marié 17 Juillet 1766, à

Marie-Hedwige Eléonore de Heſſe-Rhinfels-Rothembourg, fille du Landgrave Conſtantin & de Marie-Sophie, comteſſe de Stahrenberg, née 15 Juin 1747.

BRANCHE DU COMTE DE LA TOUR D'AUVERGNE.

NICOLAS-François-Julie, comte de la Tour-d'Auvergne & d'Apchier, marquis de la Margeride, comté de Montaut, ſeigneur de Veymars, Créqui, Sains, Freſſin, Vambrocourt, &c. né 10 Août 1720, admis dans l'ordre de Malte, ſans autre preuve que ſa filiation, par délibération du chapitre du 6 Mars 1756, nommé duc par brevet du roi de France du mois de Juillet 1771, lieut.-gén. du duché d'Anjou & pays Saumurois, 27 Fév. 1778, lieutenant-général des armées de France, 1 Mars 1780, marié 23 Nov. 1769, à

Elizabeth-Louiſe-Adélaïde de Scepeaux de Beaupreau, née en 1741, *dont*

Fils. N. de la Tour-d'Auvergne, né 20 Novembre 1770, duc par brevet du roi de France, 1 Août 1772.

Françoiſe-Hondrine-Adélaïde, née 14 Avril 1776.

GOUVERNEUR DE BOUILLON.

M. Prince-Louis de Saint-Germain.

OFFICIERS DU SOUVERAIN. *Meſſieurs*

Goblet, *ſur-intendant-général des maiſons & finances.*
Eſcallard de la Bellangerie, *tréſorier-général.*
Doudeau des Avoſnes. } *Agents.*
Le Bas..... }

COUR SOUVERAINE DE BOUILLON. *Meſſieurs*

Dorival, *préſident.*
Linotte, *procureur-général.*

CONSEIL SOUVERAIN DU PRINCE. *Meſſieurs*

Marchand, *doyen.*
Gerbier de la Maſſilaye.
Ferey.
Boucher d'Argis.
Target.
Pauly.
Duvert d'Emalleville.
Deſpaulx.
Chabrit.
Lorin, *greffier*,

Ce conſeil fixé à Paris auprès du prince, connaît de l'admiſſion des requêtes en réviſion & caſſation d'arrêts de la cour ſouveraine de Bouillon. Si les requêtes ſont admiſes, le conſeil procede aux réviſions & caſſations.

DUCHÉ DE COURLANDE, *Luther.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Ceſſion de la Courlande & Sémigal le faite par le roi de Pologne à Gothar Ketler, grand-maître de l'ordre Teutonique en Livonie, ſous le titre de duchés pour hoirs & deſcendans mâles, &, à la charge de reverſion à la couronne de Pologne, à défaut de ligne maſculine, 4 Mai 1737. Reſcrit du roi de Pologne, portant établiſſement d'une régence au nom de la République, 1741. Nouvelle inveſtiture, 8 Janvier 1759.

MAISON DU SOUVERAIN.

PIERRE, duc de Courlande & de Sémipale, né 15 Fév. 1724, marié en troiſiemes nôces, 6 Novembre 1779, à

Princeſſe. Anne-Charl. Dorothée, comteſſe de Meden, née 3 Fév. 1761.

Filles Catherine-Fréd. Guill.-Bénigne, née 9 Fév. 1781.

Marie-Louiſe-Pauline, née 19 Fév. 1782.

Frere. Charles, né 11 Octob. 1728, marié 18 Fév. 1778, à Apollonie, princeſſe Poninska, *dont*

Neveux. Bénigne, né 30 Février 1778.

Guſtave, né 29 Janvier 1780.

Pierre-Alexis, né 21 Février 1781.

Niece. Apollonie, née 26 Juillet 1782.

Sœur. Hedwige-Elizabeth, née 4 Juillet 1727, mariée 25 Nov. 1759, à Alexandre Iwanowitſch, baron de Tſcherkaſow.

Mere. Bénigne-God. de Treyden, née 15 Oct. 1703, veuve 28 Déc. 1772, d'Erneſt Jean, duc de Courlande.

MARECHAL DE LA COUR.

Le Baron de Klopman.

ARTICLE III.

TABLEAU DES RÉPUBLIQUES DE L'EUROPE.

452. VENISE, *Catholique.*

SOMMAIRE CHRONOLOGIQUE. Etabliſſement de la République & de la dignité de Doge, 709; décret qui attribue l'élection du doge à un conſeil compoſé de toute eſpece de citoyens, 1172; & autre qui réſerve l'entrée du conſeil à un nombre de familles nobles, 1289: états de la République en Italie, le duché de Veniſe, Trevine & la Marche Treviſane, Padoue & le Padouan, Vicenze & le Vicenrin, Vérone & le Véronais, Bergame & le Bergamaſque, Crême & ſon diſtrict, Breſſe & le Breſſan, la Poléſine de Rovigo, le duché de Frioul & l'Iſtrie; & hors de l'Italie, partie de la Dalmatie & de l'Albanie, avec les îles de Corfou, Zante, Céphalonie & Cerigo.

Voyez dans l'Edition de 1784, page 275, *la conſtitution de cette République.*

MONNOIES DE VENISE,

comparées à celles de France.

Monn. de Veniſe.	*Monn. de France.* liv.	ſols.	den.
Le ſequin	11	14	8
Le ducat d'or.	8	0	0
Le ducat d'argent.	3	5	4
L'écu de la croix.	6	12	$3\frac{8}{5}$
La juſtine.	5	17	4
La liarazza.	0	16	0
La lirette.	0	11	$8\frac{4}{5}$
La piece de 15 ſols.	0	8	0
La piece de 10 ſols.	0	5	4
Le trairo.	0	2	8
Le ſol.	0	0	$6\frac{2}{5}$
Le bezzo.	0	0	$3\frac{1}{5}$
Le ducat.	3	4	$1\frac{3}{5}$
La livre.	0	10	8
37 ſols $\frac{1}{2}$ de Veniſe font.	1	0	0

La lisbon. ni le louis d'or neuf de Fr. n'y ſont reçûs qu'au poids.

La proportion entre l'or & l'arg. eſt à Veniſe comme 1 à 14 $\frac{1}{101}$

On tient à Veniſe les écritures en ducats, que l'on ſomme par 20 ſols & par 12 deniers, 5 ducats de banque équivallent à 6 ducats courans.

Veniſe change ſur les places ſuivantes, &

Donne,		*Pour recevoir*
Sur Amſterd.	1 duc. de bc.	90 den. de gs. bc. pl. ou m. à uſ. de deux mois de date.
Ancône, . .	100 dito.	93 écus mon. pl. ou m. à uſ. de 10 jours de vue.
Anvers, . .	1 dito.	92 den. de gs. A de C pl. ou m. à uſ. de 2 mois de dat.
Augsbourg, .	100 dito.	96 rixd. giron. pl. ou m. à uſ. de 14 jours de vue.
Bizenzone ou *Novi,* . .	181 d. pl. ou m.	100 écus de marc en foire.
Bolzane, . .	135 ſol. de bc. pl. ou m.	1 écu de change en foire.

donne,		*pour recevoir,*
Florence, . .	100 duc. de bc.	72 écus d'or à uſ. de 15 jours de vue.
Francfort, .	100 dito.	193 flor. com. pl. ou moins.
Gênes, . . .	96 ſols de bc. pl. ou m.	1 écu de change de 4 liv. de bc. ou 4 $\frac{2}{3}$ liv. h. de bc. à uſ. de 15 jours de vue.
Hambourg, .	1 ducat de bc.	88 den. de gs. bc. pl. ou m. à uſ. de deux mois de date.
Leipſick, . .	100 dito.	126 rixd. cour. ou en louis d'or, pl. ou m. en foire.
Livourne, .	100 dito.	102 piaſtres de 8 rixd. pl. ou m. à uſ. de 15 jours de vue.
Londres, . .	1 dito de bc.	51 den. ſterl. pl. ou m. à uſ. de 3 mois de date.
Lyon, ...	60 d. pl. ou m.	100 éc. de 60 ſ. t. aux payem.
Milan, . . .	160 ſols de bc. pl. ou m.	1 écu imper. de 117 ſols à uſ. de 20 jours de date.
Naples, Bari & Lecce, .	100 duc. de bc.	117 ducats de 10 carlins pl. ou m. à uſ. de 15 jours de vue.
Nuremberg & Vienne, .	100 duc. de bc.	193 flor. cour. pl. ou m. à uſ. de 15 jours de vue.
Rome, . . .	100 dito.	61 écus d'eſtamp. pl ou m. à uſ. de 10 jours de vue.

Les uſances des lettres-de-change d'Angleterre ſont de trois mois de date; d'Amſterdam, d'Anvers, de Hambourg, d'Eſpagne & de Portugal, de deux mois de date; de celles de Bergame, de Milan, de Mantoue & de Modène, de 20 jours de date; de celles d'Ausbourg, de Francfort, de Gênes, de Naples, de Bari, de Lecce, de St. Gall, de Nuremberg, de Vienne & Bolzane, de 15 jours de l'acceptation; de celles d'Ancône & de Rome, de 10 jours de l'acceptation; de celles de Bologne, de Ferrare, de Lucques, de Florence, de Livourne, de 15 jours de l'acceptation.

Il y a ſix jours de grace accordés; on n'y comprend pas les dimanches & les jours de fêtes, ni les jours des fermetures de la banque; faute de payement on ne proteſte que le ſixieme jour.

Les lettres qui ſont échues pendant la fermeture de la banque, ne ſont proteſtées que le ſixieme jour après l'ouverture; exceptez-en celles qui ont déjà joui de deux à trois jours de grace avant la fermeture de la banque; celles-ci n'ont alors à jouir que de ce

qui manque encore aux ſix jours : faute de payement, on les fait proteſter le jour de l'échéance.

Les protêts ſe font à Veniſe par les fanti, ou commis du collége de commerce ; ils notent toutes les lettres qu'ils ont proteſtées dans un livre que chaque négociant & chaque banquier peuvent examiner quand il leur plaît.

Les lettres-de-change payables en banque, ne s'acceptent pas ; il ſuffit qu'elles ſoient au nom du porteur ou préſentant. Si une lettre payable en banque eſt endoſſée, on eſt obligé d'envoyer une procuration à celui en faveur duquel on l'a endoſſée : ſans cela, il ne peut en recevoir le payement.

Les lettres-de-change payables en courant, peuvent être endoſſées, & faute d'acceptation, on les proteſte auſſi bien que faute de payement.

On a attaché à la banque une caiſſe par laquelle on fait payer, en argent comptant, tous ceux qui deſirent de recevoir leurs fonds de cette maniere. On s'eſt apperçu que cette liberté a augmenté beaucoup le fonds & le crédit de la banque.

La banque ſe ferme quatre fois par an : la premiere fermeture ſe fait le ſamedi avant le dimanche des rameaux, & elle s'ouvre le lundi après les fêtes de pâques. La ſeconde fermeture ſe fait le 23 Juin, & s'ouvre le deuxieme lundi du mois de Juillet. La troiſieme ſe fait le 23 Septembre, & elle s'ouvre le deuxieme lundi du mois d'Octobre. La quatrieme ſe fait le 23 Décembre ; elle s'ouvre le ſecond lundi du mois de Janvier : chacune de ces fermetures eſt de 15 jours. Elle ſe ferme quelquefois 8 à 10 jours extraordinairement, dans le carnaval & en quelques fêtes ordonnées.

DOGE.

Paul Renier, né 21 Décembre 1710, élu doge 14 Janvier 1779.

CHANCELLERIE DUCALE.

1772 Jean Jérôme Zuccato, *grand chancelier.*

PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA FLOTTE. *Meſſieurs*

Provéditeur gen. de la mer.	1782 Alviſe Foſcari.
Prov. gen. en Dalmatie & Albanie.	1779 François Falier.
Provéditeur de la flotte.	1781 André Renier.
Capitaine du golfe.	1781 Jean-Baptiſte Contarini.
Gouverneur des galeres.	1781 Lio Bembo.

MINISTRES RESIDENTS

PRES LES COURS ÉTRANGÈRES. Meſſieurs

Rome.	Antonio Memo, *ambaſſadeur.*
	Treviſan, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Vienne.	.....*ambaſſadeur.*
	Verdi, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
France.	Le Chevalier Delphino, *ambaſſadeur*
	Caſſina, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
La Haye.	De Torniello, *envoyé extraordinaire.*
La Porte.	Jerôme Juliani, *bayle.*
	Giacomazzi, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Londres.	Torniello, *miniſtre réſident.*
Naples.	Alberti, *miniſtre réſident.*
	Jacob Buonvicini, *conſul.*
Milan.	Sodérini, *miniſtre réſident.*
Madrid.	Le chevalier Capello, *ambaſſadeur.*
	Agazzi, *ſecrétaire d'ambaſſade.*
Turin.	Le noble Fontana, *réſident.*
Gênes.	Cajetan Gervaſoni, *Conſul.*
Marſeille.	Barthelemi Cornet, *Conſul.*
Maroc.	Jean Chiappe, *Conſul.*

1528. GENES, *Catholique.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 282, l'étendue, la population, les forces & la conſtitution de cette république.

MONNOIES DE GENES,

Comparées à celles de France.

Monnoies de Gênes.	*Monnoies de France.* liv.	ſols.	den.
ESPECES D'OR.			
La Lisbonnine & $\frac{1}{2}$	40	12	9
La même tolérée.	40	6	5
La ſimple de juſte poids,	30	8	0
dite tolérée.	30	1	$7\frac{1}{2}$

	liv.	ſols	den.
La piſtole de Gênes & d'Eſpagne.	18	17	$7\frac{1}{5}$
Le ſequin de Veniſe.	11	0	$9\frac{1}{5}$
Le ſequin de Gênes & de Florence.	10	16	0
Celui de Rome.	10	10	$4\frac{4}{5}$

ESPECES D'ARGENT.

L'écu de juſte poids,	7	12	0
dit leger.	7	4	0
Piaſtre d'Eſpagne.	5	4	0
Ecu de ſaint Jean-Baptiſte.	4	0	0
Mandonine double,	1	12	0
dite ſimple.	0	16	0
Géorgino de Gênes.	1	0	$9\frac{1}{5}$
La livre hors banco.	0	16	0
Le ſol *id.*	0	0	$9\frac{2}{5}$
La parpayole.	0	1	$7\frac{1}{5}$
La dotte génoiſe..	0	0	$6\frac{2}{5}$

MONNOIES DE CHANGE.

Ecu de marc d'or.	8	12	0
Croiſat.	7	0	$2\frac{2}{5}$
Piaſtre.	4	12	0
Ecu d'argent.	3	13	$7\frac{1}{5}$
Livre de banque.	0	18	$4\frac{2}{5}$
ſol banco.	0	0	$10\frac{3}{40}$

Ces eſpeces ſont comptées, ou valeur *di permeſſo*, ou valeur hors de banque. La valeur de permiſſion vaut 15 pour cent de plus que la valeur hors de banque. La république garde le ſecret ſur les eſpeces qu'elle fait fabriquer. C'eſt pour cela qu'on ſait ſeulement qu'elle perçoit un droit de ſeigneuriage, ſans en connaître le juſte produit.

Gênes change ſur les places ſuivantes, &

Donne,		*Pour recevoir*,
Sur Amſterd.	1 piaſt. de 5 liv. 15 ſ. h. de bc.	86 den. de gros bc. pl. ou m. à uſ. de 2 mois de date.
Ausbourg & Vienne.	65 ſ. h. de bc. plus ou moins.	1 flor. cour. à 15 j. de vue.
Cadix & Madrid, ...	1 écu d'or di permeſſo.	600 maravédis pl. ou m. à uſ. de 60 & 90 jours de date.

Donne,	*Pour recevoir*,
Lisbonne, . . 1 piaſt. de 115 ſ. h. de bc.	740 rées. à uſ. de 3 m. de date.
Livourne, . . . 116 h. de bc.	1 piaſtre de 8 rixd. à uſ. de 8 jours de vue.
Londres, . . 1 piaſt. de 115 ſ. h. de bc.	49 den. ſterl. pl. ou m. à uſ. de 3 mois de date.
France, ... 1 dito.	95 ſ. t pl. ou m. aux payem. & à uſ. de 30 & 60 jours de date.
Meſſine & Palerme, } 1 écu d'or de permiſſion.	42 carlins pl. ou m. à quelq. jours de vue & à uſ.
Milan, . . . 1 écu de ch. de 4 liv. 12 ſ. h. de bc.	100 ſ. cour. pl. ou m. à 8 jours de vue.
Naples, . . . 103 ſols h. de bc. plus ou m.	1 ducabo del regno à uſ.
Novi, ... 100 écus d'or.	191 écus d'or de marc. pl. ou m. aux foires.
Rome, ... 128 ſols h. de bc. plus ou m.	1 éc. romain de 10 jules à uſ.
Veniſe, . . 1 éc. de ch. de 41. 12 ſ. h. de bc.	96 ſols de bc. pl. ou m. à 15 jours de vue.

Les uſances des lettres-de-change d'Amſterdam & d'Eſpagne, ſont de deux mois ; de Portugal & de Londres, de 3 mois de date ; de Veniſe & de Rome, de 15 jours ; de Livourne & de Milan, de 8 jours ; & de Naples, de 22 jours de vue.

Il y a 30 jours de grace, ſuivant les ordonnances de change après le jour de l'échéance ; mais le porteur eſt en droit de faire proteſter le premier jour d'après ; les négocians ne font proteſter pour défaut de payement, que dans la ſemaine qui ſuit celle de l'échéance, & avant le départ du courrier de l'endroit d'où la lettre eſt venue.

DOGE.

Jean-Baptiſte Ayroli, élu doge en 1783, couronné le 22 Novembre ſuivant.

MINISTRES DE GENES,

PRES LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Madrid.	Felix Pallaviccino, *envoyé extraordinaire.*
	D. Pedro Pablo Calefia, *miniſtre*
Paris.	Le marquis Spinola, *miniſtre plénipotentiaire.*
Vienne.	Paul-Auguſtin Allegretti, *chargé d'aff. par int.*
Petersbourg.	Etienne Rivanola, *miniſtre plénipotentiaire.*
Turin.	Laurent Caroggio, *miniſtre ordinaire.*
Rome.	L'abbé Serafino Figari, *agent.*

1430. LUCQUES, *Catholique.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 290, l'etendue, les productions, la population, la conſtitution, & les forces de cette république.

MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Florence.	Le marquis de Santini, *env. extraordinaire.*
Rome.	L'abbé Paoli, *chargé d'affaires.*
Vienne.	Le marquis de Sbarra, *env. extraordinaire.*

RAGUSE, *Catholique.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 271, l'étendue, la conſtitution & les forces de cette république.

MINISTRES DE LA REPUBLIQUE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES. *Meſſieurs*

Vienne.	L'abbé, comte d'Ayala, *chargé d'affaires.*
Naples.	Le baron de Zamagno, *miniſtre.*
Rome.	Steg, *agent.*

589. SAINT-MARIN, *catholique.*

Voyez dans l'édition de 1784, page 292, *l'étendue, la population, le productions, la conſtitution & les forces de cette république.*

1530. ORDRE DE MALTE, *catholique.*

GRAND-MAITRE.

Jean-Emmanuel de Rohan, né 19 Avril 1725, élu 12 Novembre 1775.

DIGNITÉS DES TROIS LANGUES, PROVENCE, AUVERGNE ET FRANCE.

DIGNITÉS ET COMMANDERIES DE LA VENERABLE LANGUE DE PROVENCE.

Nota. Le T. deſigne le prieuré de Toulouſe, & le S. G., le prieuré de S. Gilles.

Dignités. Meſſieurs

1783 *Grand commandeur*, le bailli de l'Eſtang-parage.
1773 *Grand prieur de Toulouſe*, le bailli de Leaumont.

Meſſieurs

1783 *Grand prieur de S. Gilles*, le bailli de Gallean-gadaigne.
1784 *Bailli de Manoſque*, le bailli de Cabre.

Commanderies Magiſtrales. Meſſieurs

1768 *Pezenas.* S. G. le bailli de Rohan.
1784 *Puiſſoubran*, T. de Ranfijeat.

Commanderies affectées aux chevaliers de juſtice. Meſſieurs

1780 *Aix*, S. G. de Villefranche.
1771 *Argentins*, T. le bailli de Leaumont.
1784 *Arcins*, T. le bailli des Pennes.
1780 *Aſtros*, le bailli de Belmont.
1781 *Argeance*, S. G. de Catelan.
1780 *Avignon*, S. G. M. des Pennes G. P.
1778 *Barbantane*, S. G. le bailli de Belmont, G M.
1771 *Beziers*, S. G. de Sade.
1778 *Le Baſtic*, S. G. de Jarente.
1776 *Beaulieu*, S. G. d'Argens.
1771 *Bordeaux*, T. le bailli de la Tour G. M.
1779 *Borderes*, T. le bailli de la Brillane G. M.
1778 *Boudrac*, T. de Blacas.
1784 *Le Bourgaud*, T. le bailli de Revel.
1781 *Caignac*, T. de la Batie.
1781 *Canebieres*, S. G. le bailli de Gailfard.
1759 *La Capelle*, S. G. le bailli de la Briſſane, G. M.
1780 *Capette*, S. G. d'Albert.
1771 *Caſtel jaloux*, T. le bailli de Leaumont.
1768 *La Cavaliere*, T. de Montazet, G. M.
1780 *Cavales*, S. G. M. de Sartous.
1784 *Caubins & Morlas*, T. le Blanc.
1768 *Camps*, S. G. de Piolenc, *gr. p.*
1768 *Convertoirade*, S. G. le bailli de Mirabeau.
1768 *Condat*, T. le bailli de Belmont, G. M.
1771 *Cours*, T. le bailli de Leaumont.
1770 *Douzens*, S. G. le bailli de Mirabeau.
1774 *Durbans*, S. G. de Seyve.
1762 *Eſpaligns*, S. G. de Lordat, G. M.
1781 *La Savillane*, S. G. de Foreſta.
1783 *Gap*, S. G. de Roſans.
1779 *Gap Francès*, S. G. de Chabrillan.
1776 *Garidech*, T. de Lopis.
1781 *Goulfech*, T. de Montgey.

Meſſieurs

1783 *Grezans*, S. G. d'Olivaris.
1784 *Hompes*, S. G. de Chateauneuf.
1784 *Jales*, S. G. le bailli de Suffren S. Tropez, G. M.
1773 *Larmond*, T. le bailli de Leaumont.
1783 *Lugan*, S. G. Deſpinouſe.
1775 *Marſeille*, S. G. le bailli de Reſſeguier.
1776 *Millaud*, S. G. de Preville.
1784 *Montfaunez*, T. le bailli de la Brillane, G. M.
1757 *Montfrin*, S. G. de Piolenc, G. P.
1778 *Montpelier*, S. G. le bailli de Chatmail, G. M.
1784 *Nice*, S. G. de Treſſemanes Brunet.
1784 *Palliers*, S. G. de Polaſtron.
1779 *Plaignez*, de Catelan.
1771 *Peyruis*, voyez *Beziers*.
1784 *Plan de la Peyre*, S. G. de Treſſemanes.
1744 *Poët la Val*, S. G. de Gaillard, G. P.
1781 *Pont charamet*, T. le bailli de Carros.
1779 *Puymoiſſon*, S. G. le bailli de Valence.
1775 *Raiſſac*, S. G. d'Olomieu.
1776 *Renneville*, T. le bailli de Gallean Gadaigne.
1781 *Rome Porto Carrero*, de Glandevès.
1784 *Saint Blaiſe des Monts*, S. G. de Beaucouſe.
1772 *Saint Chriſtol*, S. G. de Suffren, G. M.
1768 *Saint Eulalie*, S. G. le bailli de Mirabeau, G. M.
1780 *Saint Félix*, S. G. le bailli de Cabre.
1784 *Sainte Luce*, S. G. le bailli de l'Etang-parade.
1781 *Sainte Marguerite*, S. G. de la Garde.
1775 *Saliers*, S. G. le bailli des Pennes, G. M.
1783 *La Selve*, S. G. d'Isnard.
1776 *Le Temple d'Agen*, T. de Polaſtron, G. P.
1773 *Trinquetaille*, S. G. de Porcelet.
1781 *La Tronquille*, S. G. de Vintimille.
1779 *Vahours*, S. G. le bailli d'Eaulx.
1774 *Valence*, S. G. le bailli de Gaillard, G. P.
1773 *Verlaguet*, T. le bailli de Leaumont.
1778 *La Vernede*, S. G. de Montauroux.
1768 *Vialard*, S. G. le bailli de Mirabeau.
1756 *La Villedieu*, T. le bailli de Valence, G. M.

Commanderie de Juſpatronat.

1781 *Torenc la Gaude*, S. G. M. d'Eaulx, l'aîné.

Commanderies

Commanderies affectées aux conventuels & ſervans d'armes.

Meſſieurs

1768 *Caſtelnau*, le chevalier de caux.
1781 *Cab e & Capoulet*, Brugieres.
1783 *Gouts* . . . . . en litige.
1783 *Joucas*, S. G. Sardilleau.
1767 *Narbonne*, S. G. Blain.
1767 *Roquebrune*, T. Gitaudene.
1781 *Valdrome*, S. G. Raybaud.
1779 *Bayonne*, T. M. Rayberty.
1765 *Eſpinas*, S. G. Sigaud Breſſ.

DIGNITÉS & COMMANDERIES DE LA VÉNÉRABLE LANGUE D'AUVERGNE.

Dignités. Meſſieurs

1783 *Grand prieur*, le bailli de Laubepin.
1767 *Bailli de Lyon*, le bailli de Margon.
1784 *Maréchal*, le bailli de l'Etrange.

Commanderie Magiſtrale.

1772 *Salins*, M. d'Hannonville.

Commanderies affectées aux chevaliers de juſtice. Meſſieurs

1784 *Bellecombe*, de la Renaudie.
1777 *Blaudain*, de Fricon, G M.
1776 *Carlat*, de Menon de Ville, G. P.
1783 *Celle*, le bailli de l'Etrange.
1783 *Chamberaud*, de Saint Jullien.
17.. *Chambery* . . . . . .
1772 *Charrieres*, de Marcellange, G. M.
1784 *Chazelles*, le bailli de Beſſe.
1764 *Compezieres*, de Villefranche, G. P.
1777 *Courteſarre*, de Seycelles.
1781 *Dole*, le bailli de Savary Lancoſme.
1783 *Feniers*, de Ranſijeat.
1771 *La Racherie*, de la Roche-Aymon.
1777 *La Vaufranche*, de Menon de Ville.
1784 *Laumuſſe*, Duzech.
1781 *Les Beugnets*, de Petremant de Vallay.
1778 *Les Bordes*, du Saillant.
1784 *Les Echelles*, de Laqueville.
1774 *Les Feuillets*, le bailli de Loras.

Meſſieurs

1771 *L'Heureuil*, de Chalus.
1780 *Limoges*, de Virieu-Beauvoir.
1762 *Lormeteaux*, le bailli de Lancoſme.
1784 *Macon*, de Ericon.
1780 *Maiſoniſſe*, de Montaignac G. P.
1783 *Maſdieu*, de Rigaud Sarazin.
1783 *Marche-Mayet*, de Boſredon.
1777 *Montbriſon*, de Loras, G. M.
1760 *Montchamp*, le bailli de Margou.
1783 *Monſerrand*, de Ferré, G. M.
1780 *Morterolle*, de Vauchier du Dechaux.
1775 *Oloix*, le baillif de Beſſe, G. M.
1783 *Poliac*, de Gain-Linars.
1783 *Saint-Georges*, Duſſel Châteauvert.
1780 *Saint-Paul*, le bailli de l'Aubeſpin.
1781 *Sainte Anne*, de Dolomieux.
1777 *Sales & Monſeugny*, le baill de la Vilatti, G. M.
1779 *Tortebeſſe*, du Peyroux.
1753 *Ville-Dieu*, le bailli de la Vilatte, G. M.
1783 *Villefranche*, de Monſpey de Valliere.

Commanderies affectées aux conventuels & ſervans d'armes.

Meſſieurs

1780 *Arbois*, Jean Baptiſte Joſſet.
1762 *Chanonat*, Bourn.
1763 *Sarges & Viviers*, Dauphin.
1776 *La Croix au Baux*, du Bouchet.
1767 *La Tourette*, Ragon.
1775 *Lieu-Dieu*, Dufour.
1758 *Pontvieux*, Don.
1778 *Puy de Noix*, Claude Joſſet.
1770 *S. Romain en Gallès*, Guertier.
1780 *Temple- d'Ayen*, Royet.
1780 *Ville-Jeſus*, Charles Joſſet.

DIGNITÉS ET COMMANDERIES DE LA VENERABLE LANGUE DE FRANCE. *Meſſieurs*

1776 *Grand prieur de France*, le duc d'Angoulême.
1781 *Grand hoſpitalier*, le bailli de Fontenoy.
1770 *Grand prieur d'Aquitaine*, le bailli d'Hennin.
1774 *Grand prieur de Champagne*, le bailli de Marbeuf.

Meſſieurs

1778 *Bailli de la Morée*, le bailli d'Alſace.
1782 *Grand tréſorier*, le bailli de Champignelles.

COMMANDEURS DU PRIEURÉ DE FRANCE.

Commanderies Magiſtrales. Meſſieurs

1781 *Pieton*, le bailli de Breteuil.
1781 *Valenciennes*, le bailli Gabriel de Freſlon.

Commanderies affectées aux chevaliers de juſtice.

1769 *Abbeville*, d'Alſace.
1777 *Auxerre*, de Mallard.
1776 *Beauvais en Gâtinois*, d'Hautefeuille.
1778 *Boncour*, le bailli de Culant, G. M.
1779 *Boux & Merlan*, de Matcatini.
1783 *La Braque*, de Raſſent.
1767 *Caſtres*, le bailli de Rohan.
1783 *Chantraine*, de Montieres.
1784 *Chaumet*, de Lombellon.
1783 *Coulomiers*, de Geraldin.
1779 *Coulours*, de Savaillan.
1783 *La Croix en Brie*, de Saint-Simon.
1784 *Eſtrepigny*, le bailli de la Tour, G. P.
1784 *Sieffes*, de Vion.
1778 *Fontaine ſous Montdidier*, le bailli Desnos.
1774 *Haute-Aveſne*, de la rue.
1778 *Ivry le Temple*, du Tillet, G. M.
1776 *Lagny le Sec*, le baron de Barres, G. M.
1752 *Laon & Caſtillon*, le bailli d'Henain, G. M.
1784 *Louvier & Vaumion*, le bailli de Champignelles.
1784 *Loiſon*, de Milano.
1773 *Maupas & Soiſſons*, de Theville.
1778 *Moily & Magny*, de Nieuport.
1778 *Oiſemont*, le bailli d'Havrincourt.
1784 *Orleans*, de Monſcapiſy.
1778 *S. Etienne de Renneville*, de Meſgrigny.
1784 *Saint Mauris*, du Roux de Varenne.
1783 *Sainte Vaubourg*, de Villebertin.
1782 *Sommereux*, le bailli de Rohan, G. M.
1784 *Sours & Arville*, de Baromenil.
1763 *Slype*, du Four.
1774 *Tirlemont*, de Boniface du Réel.

Meſſieurs

1767 *Troye*, le bailli de Breteuil, G. M.
1774 *Vaillampont*, le bailli de Breteuil.
1774 *Villedieu en Drugeſin*, de Vauquelin.
1779 *Villedieu la Montagne*, De Calonne.
1774 *Villedieu le Bailleul*, de Boniface.
1757 *Villers au Liege*, le bailli de Breteuil, G. M.

Commanderies affectées aux conventuels & ſervans d'armes.

Meſſieurs

1781 *Baugis*, Crepel.
1781 *Bertheville le Rabel*, Goffroy.
1782 *Bourgoult*, Mangot.
1781 *Chevru*, Boſcheron.
1773 *Eſtampes*, Godheu.
1768 *La ferté Gaucher*, Eſmangart.
1768 *Laigneville*, Anfrye.
1782 *Reims*, Huet.
1779 *Sauſſois & Biche*, Deſmarais.
1785 *Valcanville*, Savray.

COMMANDERIES DU PRIEURÉ D'AQUITAINE.

Commanderie Magiſtrale.

1776 *La Rochelle*, le bailli de Tigné.

Commanderies affectées aux chevaliers de juſtice. Meſſieurs.

1782 *Amboiſe*, de Thomay.
.... *Anſigny*. . . . . .
1782 *Artheims*, de Saint Pois.
1755 *Balan*, le bailli de Chantilly.
1782 *Bliſſon*, de Saint Sulpice.
1768 *Bourgneuf*, de Meaulé.
1764 *Loudrie*, de Brilhac.
1781 *La Feuillée*, le bailli Alexandre de Freſon, G. M.
.... *Les Epeaux*, ...
1763 *Frettay*, de Saint Sulpice.
1775 *Guelan*, le bailli de Tudert.
1779 *La guerche*, du Cheſne.
1766 *L'Hopital d'Angers*, de Conciſe.
1776 *L'Iſle Bouchard*, de Meaulé, G. M.
1775 *La Lande Verché*, le bailli de Tigné.
1760 *Loudun*, de Saint Simon, G. M.

Meſſieurs

1766 *Mauleon*, le bailli de Calan.
1781 *Nantes*, de Liniers.
1751 *Ozon & Prailles*, de Beauveau.
1774 *La Roche-Villedieu*, de Cornuſier, G. M.
1755 *Saint Remy*, de Savaillan, G. M.
1755 *Le Temple d'Angers*, de Maillé.
1776 *Theval*, de la Laurencie.
1779 *Villegaſt*, de Soulanges.

Commanderie de juſpatronat, de la maiſon de Monpu Bouſlay.

1780 *Verneuil*, M. le marquis de Verneuil.

Commanderies affectées aux conventuels & ſervans d'armes.

Meſſieurs

1753 *Carentoir*, Claude le Normant.
1758 *Féolette*, de la Griolaye.
1777 *Foſſés Châlons*, Louis Joſeph Frin.
1753 *Launay*, Jacques René Louis Frin.
1758 *Quitay*, Alexandre le Normand.

COMMANDERIES DU PRIEURÉ DE CHAMPAGNE.

Commanderie Magiſtrale.

1775 *Metz*, de Roſieres.

Commanderies affectées aux chevaliers de juſtice. Meſſieurs

1778 *Arbigny*, de Villecomte, G. M.
1754 *Beaune*, le bailli de Tudert.
1776 *Bellecroix*, Charles de Clugny.
1776 *Beauchemin*, le bailli de Marbeuf.
1783 *Bonnevaux*, de Pimodan.
1759 *Châlons ſur Saône*, de Montperoux.
1756 *Marbotte*, le bailli de Lantage.
1768 *Nancy*, le bailli des Barres, G. M.
1769 *La Neuville au Tempte*, D. Dampierre, G. M.
1776 *Ponthaubert*, le bailli de Salles.
1753 *Robecourt*, le bailli d'Hennin.
1778 *La Romagne*, de Gaucourt, G. M.
1785 *Ruetz*, de Fontenoy.
1776 *Thors & Gobelin*, de l'Amirault, G. M.
1783 *Valeure*, Charles François de Clugny.
1778 *Vircourt*, de la Madeleine.
1776 *Xugny*, le bailli de Fontenoy.

Commanderies affectées aux conventuels & ſervans d'armes.

Meſſieurs

1783 *Breaux*, Jornot.
1783 *Dijon*, le chevalier de Damas.
1785 *Ennouveaux*, Champion.
1779 *Gelaucourt*, Grech.
1777 *Saint-Amand*, Beuvrand.
1779 *Saint-Marc*, Frin.

MINISTRES DE L'ORDRE RÉSIDENTS,

Près les Cours étrangeres. Meſſieurs.

Rome. Le bailli de Guiran de la Brianne, *amb. extr.*
Paris. Le bailli de Breteuil, *ambaſſadeur extraordinaire.*
Madrid. Le bailli de Souza Portugal, *amb. extraordinaire.*
Vienne. Le bailli de Colloredo, *miniſtre plénipot.*
Bohême. Le chevalier Maja, *adminiſtrateur de l'ordre.*
Naples. .....
Lisbonne. Le commandeur de Guedes, *miniſtre de l'ordre.*
Turin. Le bailli de Loras, *envoyé extraordinaire.*
Varſovie. Le commandeur Sulkowsky, *chargé d'affaires.*
Florence. Le commandeur Delcy, *chargé d'affaires.*
Bruxelles. Le commandeur de Nieuport, *chargé d'affaires.*

1308. RÉPUBLIQUES DES SUISSES,

Catholiques ou Proteſtantes.

Voyez dans l'édition de 1784, page 296, l'étendue, la population, la religion, les forces & la conſtitution des provinces, qui compoſent le corps helvétique.

MONNOIES DE BASLE ET DE BERNE,

comparées à celles de France.

	Monn. de Baſle. liv.	ſols	den.	*Monn. de France.* liv.	ſols	den.
La rixdale.	3	15	0	3	12	0
L'écu de change.	3	0	0	5	0	0
Le gros écu de Fr. neuf.	0	0	0	6	0	0

	liv.	sols	den.		liv.	sols.	den.
La livre.	0	20	0		2	0	0
Le sol.	0	0	12		0	1	8
Le florin de	0	0	60	creutzers.	2	9	0
Le creutzer.	0	0	5	fenins.	0	0	10 $\frac{5}{10}$
Louis d'or v. de France.	11	13	0		23	8	8
Piſtole d'Eſpagne.	11	13	0		19	8	8
Le ducat.	6	9	6		10	15	10
Goulde d'Empire.	1	11	0 $\frac{1}{2}$		2	12	11
La goulde de	0	0	60	creutzers.	2	9	0
Le fenin.	0	0	0		0	0	2 $\frac{0}{10}$
22 creutzers.	0	0	0		0	1	0

La valeur de ces eſpeces, eſt en eſpeces ou en courant. C'eſt dans la premiere que l'on paye les lettres-de-change. Elle a 9 pour cent de plus de valeur que le courant.

On tient à Baſle les écritures en livres, ſols & deniers, & en rixdales, florins, creutzers & fenins. Quelquefois les banquiers & les gros négocians tiennent leurs écritures en livres, ſols & deniers de France, & payent en cette monnoie.

OFFICIERS PRÉPOSÉS A L'ADMINISTRATION de chaque canton du louable corps Helvétique.

I. ZURICH. *Bourg-meſtres.* Meſſieurs

14 Mai 1778, Jean-Henri Oeri, né en 1715.
20 Novembre 1780, Jean-Henri Ott, né en 1719.

II. BERNE. *Advoyers.* Meſſieurs

28 Mars 1759, Albert-Fréd. comte d'Erlach, né en 1697.
14 Février 1771, Frédéric de Sinner, né en 1713.

III. LUCERNE. *Advoyers.* Meſſieurs

17 Décembre 1772, Wal. Louis-Léonce Am-Rhyn, né en 1714.
Mars 1782, Joſ.-Ign.-Fr.-Xav. Pfyffer de Heidegg, né en 17..

VI. URI. *Land-Ammann.*

1782 M. Joſ.-Ant. Schmid de Bellikon, né en 17..

V. SCHWITZ. *Land-Ammann.*

1783 M. J.-Joſ.-Vict.-Laurent Hedlinger, né...

VI. UNDERWALD. *Land-Ammann.*

1783 M. Joſeph-Ignace Stockmann, né....

VII. ZUG. *Land-Ammann.*

1785 M. Jean Jacq. Andermatt de Baar, né....

VIII. GLARIS. *Land-Ammann.*

1781 M. Jean-Henri de Tſchoudi, né....

IX. BASLE. *Bourg-Meſtre.*

1777 M. Daniel Mieg, né en 1724.

X. FRIBOURG. *Advoyers.* Meſſieurs

Décembre 1751, Marin-Ignace Gady, né....

——— 1779, François Romain Werro, né....

XI. SOLEURE. *Advoyers.* Meſſieurs

1773 Jean-Charles-Etienne Glourz, né en 1731.

1778 Louis-Joſ.-Benoît Ours Tougginer, né en 1726.

XII. SCHAFFOUSE. *Bourg-meſtres.* Meſſieurs

1763 Anſelme-François de Meyenbourg, né en 1713.

1768 David Meyer, né en 1714.

XIII. APPENZEL. *Land-Ammann.* Meſſieurs

1782 Jean-Baptiſte Rueſch, né en 17....

1780 Jean-Conrad Faſſler, né en....

ETAT MAJ. DES TROUPES SUISSES EMPLOYÉES AU SERVICE DES PUISSANCES ETRANGERES.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX, *au ſervice de France.* Meſſieurs

1768 le comte d'Aſry, *de Fribourg.*

1759 de Caſtella, *de Fribourg.*

1759 de Beaufobre, *de Morſée, canton de Berne.*

1762 le baron de Beſenwald, *de Soleurre.*

1767 de Peſtalozzi, *du pays des Griſons.*

1768 de Pfyffer de Wyher, *de Lucerne.*

1768 de Zurlauben, *de Zug.*

21 Maréchaux de camp, 19 Brigadiers & 40 autres Officiers, Colonels, Capitaines-colonels, Lieutenans-colonels, &c. à la tête de 12 régimens compoſés de troupes Suiſſes. Il y a de plus en France, un chevalier des ordres du Roi, trois Grand-Croix & trois Commandeurs de l'ordre de S. Louis; deux Grand-

Croix, & trois Commandeurs du mérite militaire, originaires de la Suiſſe.

Au ſervice d'Eſpagne.

1770 M. de Dunant, lieutenant-gén. *du territoire de S. Gall.*

12 Officiers, Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors à la tête de trois régiments Suiſſes.

Au ſervice de Sardaigne. Meſſieurs

1774 de Schinder, *de Glaris*, } *lieutenans-gén.*
1774 de Tſcharner, *de Berne*, }

2 Maréchaux de camp, 4 Brigadiers, & 15 autres Officiers, Colonels, Lieutenans-Colonels & Majors, à la tête de trois régiments Suiſſes.

CAPITAINES DES GARDES SUISSES DU PAPE. *Meſſieurs*

à Rome. de Pfyffer de Altishofen, colonel, *de Lucerne.*
à Bologne, le Comte de Crivelli, *d'Uri.*
à Ferrare, de Brandeberg, *de Zug.*
à Ravenne, de Arnold, *d'Uri.*
à Peſaro, de Pfyffer de Altishofen, *de Lucerne.*

Au ſervice des deux Siciles.

M. le Baron de Tchoudi, *de Glaris*, *maréchal de camp.*

6 Brigadiers & 13 autres Officiers, Colonels & Majors à la tête de quatre régimens compoſés de troupes Suiſſes.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX, *au ſervice de Hollande.* Meſſieurs

1773 de Aſcher, *de Zurich.*
1771 de Bouquet, *de Heriſan.*
1779 Sandoz, *de Neufchâtel.*
1779 de Chambrier, *de Neufchâtel.*

11 Généraux-Majors, & 36 autres Officiers, Colonels, Commandans, Colonels & Majors, à la tête de 6 régimens compoſés de troupes Suiſſes.

ALLIÉS DES SUISSES.

Voyez dans les éditions de 1781 & 1784, l'étendue des pays qu'occupent les alliés des Suiſſes, leurs privilèges & les conditions de leur aſſociation au Corps Helvétique.

L'ABBAYE DE SAINT GAL.

BEDE Angheru de Hagyenwl, né 17 Décembre 1725, religieux profès 20 Mai 1744, prêtre en 1749, élu prince abbé 11 Mars 1767, & a prêté ſerment entre les mains de l'empereur, comme prince de l'Empire, le 19 Décembre de la même année.

II. VILLE DE SAINT-GAL.

Bourg-meſtres. Meſſieurs

1783 Julien-Jérôme Xollickofer, né....
1754 Daniel Hogger, né 1706.
1760 Jean-Joach. Steinmann, né....

III. MULHAUSEN.

Bourg-meſtres. Meſſieurs

1778 Jean-Henri Dollfuſs, né en 1731.
1780 Jean-Michel Sporlein, né en 1713.
1781 Jean Dollfuſs, né.....

IV. BIENNE.

Maire & Bourg-meſtres. Meſſieurs

1772 Alexandre Wildermeth, né en 1715, *maire.*
1772 David Walker, né en 1727, *bourg-Meſtre.*

Voyez plus bas le nom du prince-évêque de Bâle.

DÉPUTÉS DES TROIS LIGUES.

HAUTE LIGUE GRISE. *Meſſieurs*

Léonard de Marchion, *landrichter.*
Louis Adelbert de la Tour, *préſident.*

LIGNE CADDÉE.

M. Jean-Baptiſte Tſcharner, *préſident.*

LIGNE DES DIX JURISDICTIONS.

M. Léonard Jannett, *préſident.*

II. VALLAIS.

1780 M. Maurice-Antoine Weginer de Brig, *capit.-gén.*

III. PRINCE-ÉVÊQUE DE SION.

François-Melchior-Joſeph Zen-Ruffinen, né 7 Janvier 1729, élu prince de Sion, comte & préfet du Vallais, 18 Sept. 1780.
M. Weginer, *bailli.*
M. Jacob de Preux, *capitaine-général.*

IV. GENEVE.

Jacques Buffe,
Frédér.-Guill. Bonnet.
Louis le Fort.

Léonard Fatio.
Jacq. de Chapeaurouge, *lieutenant.*

V. PRINCIPAUTÉ DE NEUFCHASTEL.

Frédéric II, roi de Pruſſe, *ſouverain de Neufchâtel.*
1779 M. Godefroi-Louis de Bevilie, *gouverneur.*

PRINCE EVEQUE DE BASLE.

Joſeph Sigiſmond, baron de Roggenbach, né le.....
élu le 22 Novembre 1782, conſacré 14 Septembre 1783.
M. Gobel, évêque de Lydda, *ſuffrag & vic-gén.*

GRANDS OFFICIERS HEREDITAIRES. *Meſſieurs*

D'Eptirger, *maréchal.*
De Berenfelds, *échanſon.*
De Reichenſtein, } *chamb.*
Rink de Baldenſtein, }
Truchess, } *chamb.*
De Schœnau, }
De Rotberg, *maître-d'hôtel.*

1579. # PROVINCES-UNIES, *rél. réf.*

MONNOIES DE HOLLANDE,

comparées à celles de France.

	Argent d'Hollande.			*Argent de France.*		
			Monnoies d'or.			
			penings	liv.	ſols	den.
Ryder.	14	0	0	28	16	0
½ Ryder.	7	0	0	14	8	0
Double ducat.	10	10	0	21	12	0
Ducat.	5	5	0	10	16	0
			Monnoies d'argent.			
Ducaton.	3	3	0	6	9	8
½ Ducaton.	1	11	8	3	4	10
Driegulde.	3	0	0	6	3	6
Daelder.	1	10	0	3	1	9
Rikſdaelder.	2	10	0	5	2	0
½ Rikſdaelder.	1	5	0	2	11	5
Agt-en-twinſig.	1	8	0	2	17	7
Gulde, ou florin.	1	0	0	2	1	11

½ Gulde.	0	10	0	1	8	7
Eſcalin.	0	6	0	0	12	4
Dubbeltuyver.	0	2	0	0	4	1
Stuyver.	0	1	0		2	½

Monnoies de cuivre.

			penings
Duyt.	0	0	2
½ Duyt.	0	0	1

On tient les comptes en florins, ſols & penins. Le florin vaut 20 ſols; le ſol a 16 penins. Ce florin ſe partage encore d'une autre maniere, en 40 gros ou deniers de gros.

35 florins ſont 72 livres de France.

Le rixdaler a 2 ½ flor. 8 ½ eſcalins, 50 ſols, 100 deniers de gs. 800 penins.

1 florin d'or eſt 28 ſols, 468 penins.

La livre de gros, qui eſt imaginaire, a 6 florins, 20 eſcal. 120 ſols, 240 deniers de gs. ou 1920 penins hollandais.

La valeur de ces eſpeces ſe compte en banque & en courant. La valeur de banque a cinq pour cent plus ou moins de valeur qu'en courant.

La banque reçoit les eſpeces d'argent qui ont le poids, ſavoir:

Le ducaron a	60 ſols, valeur de banque.
La piece de 3 florins a	57 ſols.
Le rixdaler a	48
Le florin a	19

Les eſpeces d'or que la banque reçoit, doivent avoir le poids ſuivant.

	marc.	once.	engel.
1000 ducats neufs de Hollande.	14	1	11 ⅓
1000 louis d'or vieux de France.	27	1	15
1000 louis d'or neufs au ſoleil.	33	1	0
1000 piſtoles d'Eſpagne.	27	4	5
1000 cruſades à 4800 rées.	44	0	0

Le prix du marc d'or eſt fixé dans les hôtels des monnoies de la république à 355 florins banco; avec 5 p. c. d'agio, pour argent courant. Celui du marc d'agent fin, à 25 flor. 2 ſols, argent courant. Ces prix varient journellement de quelque choſe, dans les affaires de commerce.

En Hollande, la proportion légale entre l'or & l'argent, eſt comme 1 à $14\frac{4}{100}$, ou 1 à $14\frac{1}{25}$, à peu-près.

Amſterdam change ſur les places ſuivantes, &

donne,		*pour recevoir,*
Sur Anvers, Bruxelles & Gand.	97 liv. de gros, ou florin en bc.	100 liv. de gros, ou flor. arg. de ch. pl. ou m. à vue & à uſ.
Ou.....	100 l. de gs. ou fl.	103 liv. de gr. ou flor.
Breſlau.....	43 ſ. bc. p. ou m.	1 liv. de bc. de Pruſſe, à 6 ſemaines de date.
Cologne,....	100 rixd. cour.	146 rixd. cour. pl. ou m. à 15 jours de vue.
Dantzic,..	1 l. de gros bc.	320 gros polonais pl. ou m. à 40 & 70 jours de date.
Eſpagne,..	91 d. de gros bc.	1 duc. de 375 mar. vieille monnoie à uſ. de 2 mois de date.
Francfort ſur le Main,.	100 rid. cour.	133 rix. cov. cour. aux foir. & à uſ. de 14 j. de vue.
France,....	55 d. de gs. bc. plus ou m.	1 écu de 60 ſ. tourn. à 1, 2 & 3 uſ.
Genève,....	90 dit. pl. ou m.	1 écu de 3 l. cour. à uſ. de 2 mois de date.
Gênes,....	58 dit. pl. ou m.	1 piaſ. de 115 ſ. h. de bc.
Hambourg,	33 ſ. bc. p. ou m.	1 daler de 32 ſ. lubs. bc. à uſ. de 1, 2 & 3 mois.
Kœnigsberg,	1 liv. de gros.	310 gros de Pruſſe, pl. ou m. à 45 jours.
Leipſick & Naumbourg,	37 ſ. c. pl. ou m.	1 rixdale de 24 bgr. aux foires.
Liſbonne,..	45 den. de gs. bc. plus ou m.	1 creuſade de 400 réis. à 2 mois de date.
Livourne	86 den. de gs. bc. plus ou m.	1 piaſ. de 8 réaux de 6 l. mon. longue à uſ. de 2 mois de date.
Londres,..	35 eſc. 2 drs. de gs. bc. plus ou moins.	1 liv. ſterl. à 1 & 2 uſ. & à vue.
Veniſe,..	90 den. de gs. bc. plus ou moins.	1 ducat de bc. à uſ. de 2 mois de date,
Vienne,..	36 ſols bc. plus ou moins.	1 rixd. par caiſſe à 6 ſemaines de date.
Zélande,..	Avec gain de	1 ½ pour cent. pl. ou m

Il y a ſix fermetures de la banque par an ; 2 grandes & 4 petites. La premiere des grandes fermetures ſe fait le ſecond & le troiſieme ſamedi après le nouvel an, & s'ouvre le ſecond vendredi après le ſamedi auquel elle a été fermée ; ainſi elle demeure fermée pendant 13 jours. La ſeconde grande fermeture ſe fait le ſecond & troiſieme ſamedi dans le courant du mois de Juillet, & dure, comme la premiere, 13 jours. Les 4 petites fermetures ſont de 4 à 6 jours ; à pâques, à la pente-côte ; à la foire, le 24 Septembre & à noël. Pendant ce tems, on ne peut diſpoſer d'aucune façon de ſes effets ; le porteur ou tenteur des lettres-de-change dont l'échéance tombe pendant les fermetures, n'en ſouffre aucun préjudice, & faute de payement ; le protêt ſe fait ordinairement le troiſieme jour après l'ouverture.

Les uſances ſont, à Amſterdam, des lettres-de-change d'Allemagne & de la Suiſſe, à 15 jours de vue ; de Dantzick & de Kœniſberg, de 40 à 70 jours de date ; de Riga, de 36 à 65 jours de date ; de France, de Londres, & de Geneve, à un mois de date ; de Veniſe, d'Italie, d'Eſpagne & de Portugal, à 2 mois de date.

Il y a ſix jours de grâce pour les lettres en courant, le dimanche & les fêtes compris. Lorſque le dernier jour de grâce rencontre une fête, il faut que le payement ou le protêt ſe faſſe le vendredi, ſi le jour de l'échéance tombe ſur le ſamedi ou le dimanche.

Quant aux lettres-de-change payables en banque, on ne fait ordinairement aucun uſage des jours de grâce ; on les écrit, le jour de leur échéance, ou tout au plus un jour après. Faute de payement, le protêt ſe fait le 2 ou 3e. jour, au plus tard.

MAISON DU STADHOUDER.

GUILLAUME V, prince d'Orange & de Naſſau Dietz, né 8 Mars 1748, maréchal héréditaire de la Hollande, Stadhouder, gouverneur, capitaine général & amiral héréditaire des Provinces-unies, capitaine général & amiral héréditaire de l'union, 22 Octobre 1751, chevalier des ordres de la jarretiere & de l'aigle noir, marié 4 Oct. 1767, à

Frédérique-Sophie-Guillemine de Pruſſe, née 7 Août 1751.

Fils. Guillaume Frédéric, né 24 Août 1772.

Guillaume-George-Frédéric, né 15 Février 1774.

Fille. Frédérique-Louiſe-Guillemine, née 28 Novembre 1770.

Sœur. Caroline, née 28 Février 1743.

ASSEMBLÉES DES ETATS GÉNÉRAUX.

Cette diete, dans laquelle réſide la ſouveraineté des états, eſt compoſée des députés des provinces. Ceux-ci ſont diſtribués en deux claſſes. Les uns ſont ordinaires & ont voix délibérative; les autres qui n'y ſont appellés que pour des affaires extraordinaires, ſe tiennent debout, & n'y ont que le droit de repréſentation.

Cette province donne alternativement un préſident à cette aſſemblée, & ce préſident change toutes les ſemaines. La premiere ſemaine appartient à la Gueldre, la ſeconde à la Hollande, la troiſieme à la Zélande, la quatrieme à Utrecht: la cinquieme à la Friſe, la ſixieme à Overiſſel, & la ſeptieme à Groningue.

OFFICIERS PERMANENTS. *Meſſieurs*

1772 P. Van Bleyſwick, *penſion. de Holl. & de la Friſe occid. garde-perpet. du ſceau de Hollande.*
1744 Henri Fagel, *greffier.*
1773 G.-Ch. Dierskens, *commiſſaire.*
1773 G. Quarles, *agent.*

CONSEIL D'ETAT.

Le prince Stadhouder & douze députés des provinces compoſent ce conſeil. Chacun de ces douze députés remplit alternativement les fonctions de préſident.

OFFICIERS PERMANENTS. *Meſſieurs*

1769 Le baron de Wavern, *conſ. & tréſorier général.*
1779 Le baron de S. Jean Ten-Heen, *receveur-général.*
1769 Le baron de temple, *ſecrétaire.*

COUR DU STADHOUDER-HÉRÉDITAIRE.

COMMISSION ÉTABLIE POUR LA DIRECT. DE LA COUR. *Meſſieurs*

Le baron Voigt d'Elſpe. | De Heekeren de Khel.
De Marſay S. George. | De Heiden de Reineſtein.

GRANDS OFFICIERS DE LA COUR. *Meſſieurs*

Le baron de Voigt d'Elſpe, *grand maître de la cour.*
Le comte de Marſay S. George, *maréchal de la cour.*
Le baron de Heckeren de Khel, *grand écuyer.*
Le baron de Rengers, *premier chambellan.*

ADJUDANS GÉNÉRAUX. *Meſſieurs*

Le baron de Thuyl, lieutenant-général.

2e. claſſe.
- Le baron d'Aulbonne, général-major.
- Le baron de Dopff, général-major.
- Le baron de Stocken, général-major.

3e. claſſe.
- Le baron de Boetzelaer, colonel.
- Le baron de Wticke, général-major.
- Le comte de Golowkin, colonel.
- Le baron de Rheede, colonel.

ſurnuméraires.
- Le comte de Byland, colonel.....
- Le baron Van-Der-Borch, colonel..
- G. Bentink, colonel.....

Adjudans généraux de la Marine. Meſſieurs

De Kinsbergen, contre-amiral.

ſeconde claſſe.
- Le baron de Kinkel, capitaine.
- Le capitaine, comte de Byland.

Van de Graaff, ingen. *garde des plans & archives milit.*

CONSEIL DES DOMAINES.

M. le baron hynden de hemmen, *préſident.*

TRESORERIE.

M. de Reggersman, *conſ. & tréſ. gén.*

SECRETAIRERIE ET CABINET.

M. le baron de Larrey, conſ. privé. *ſecrétaire & maître des req.*

DÉPARTEMENT *des états du prince en Allemagne.* Meſſieurs

Le baron de Larrey, conſeiller privé.
De Paſſavant-Paſſenbourg, conſ. pr de la régence & ſecret privé.
Chelius, ſecrétaire de la régence & du département.

ETAT-MAJOR DES ARMÉES DES ETATS GEN. MM.

Le prince Stadhouder, *capitaine-général.*

1771 Le baron Van Der Duyn, gouverneur de Breda, *général de la cavalerie.*

LIEUTENANS-GENERAUX DE CAVALERIE. *Meſſieurs.*

14 Mars 1766. Le comte de Rechteren.
De Famars.

22 Août 1772. Le comte de Hompeſch.
J. Falaiſeau, comm. de Steenbergen.

22 Août 1772. Linden de Reſſen.
Tuyl de Serooskerken, pr. adjud. gen. de S. A. S.

Van-

Meſſieurs

Van-Der-Duſſen.
Le baron de Rengers.
Staveniſſe Pous, comm. de Philippine.
Le pr. Fréd. de Heſſe-Caſſel, comm. de Grave.
15 Mars 1774. Le pt. G. de Heſſe-Philipſthal, c. de Saas de Gand.
7 généraux majors.

GENERAUX D'INFANTERIE. *Meſſieurs*

16 Fév. 1760. Le prince régnant de Naſſau-Weilbourg.
18 Déc. 1772. Le baron Lewe d'Awart, gouv. de l'Ecluſe.
22 Juin 1766. Le comte d'Epvie.
2 Nov. 1748. Le prince de Holſtein-Gottorp.
1 Sept. 1751. Le Margrave régnant de Bade.
14 Mars 1766. Le baron de Randwyk.
Onderwater.
Le Prince régnant de Naſſau-Uſſingen.
Le Prince G. L. de Bade, gouv. d'Arnhem.
1 Juin 1779. Le baron de Raeders, comm. de Doesbourg.
24 Août 1772. Eſcher.
Bouquet, quartier-maître de l'infanterie.
Le prince d'Anhalt Schaumbourg.
Le vicomte de Kirchberg.
Le prince régnant de Waldeck.
Schimmeelpenninck Van-Der-Oye.
Le baron de Hardenbroek, gouv. de Bergop.
Le baron de Sommerlaute, c. de Groningue.
Le comte de Leiningen.
C.-F. Sandoz.
De Chambrier.
Le marquis de Bellegarde.
13 Avril 1775. Le Prince E.-A. de Naſſau-Uſſingen.
57 généraux majors.

DIRECTEUR GENERAL DU CORPS DES INGENIEURS.

M. Dumoulin, général major.

CHEF DE L'ARTILLERIE.

M. J.-F. Martfeld, *général-major.*

TABLEAU DES GOUVERNEURS ET COMMANDANS DES VILLES ET FORTS. *Meſſieurs*

GENERALITÉ.

Maestrich.	Le prince de Naſſau-Weilbourg, *gouvern.*
	Le comte de Welderen, *commandant.*
Bois-le-Duc,	. . . . . , *gouverneur.*
	Douglas, *commandant.*
Fort Iſabelle.	. . . . . , *gouverneur.*
	Weyl, *colonel, commandant.*
Fort Crévecœur.	. . . . . , *gouver.*
	R. Douglas, *commandant.*
Breda.	Le baron Van Der Duyn, *gouvern.*
	Le comte de Byland, *major-command.*
Berg-Op-Zoom.	Le baron de Hardenbroek, lieutenant-général, *gouverneur.*
	Le baron de Nyvenheim, *major-comm.*
Sudhaven-fort.	Le baron de Hardenbroek, lieut.-général, *gouverneur.*
	Van Houteñ, ſous-lieutenant, *major.*
Fort Mourmont.	Le baron de Hardenbroek, lieutenant-général, *gouverneur.*
	Stokkelmans capit.-lieutenant, *major.*
Fort Pinſen.	Le baron de Hardenbroek, lieutenant-général, *gouverneur.*
	Gieſe, lieutenant, *major.*
Fort-Rovere.	Le baron de Hardenbroek, lieutenant-général, *gouverneur.*
	Crauſe de Frens, lieuten.-col *command.*
L'Écluse.	Le général Lewe, *gouverneur.*
	Van Suchtelen, *général-major.*
Fort Yſendik.	Le général Lewe, *gouverneur.*
	Matthey, colonel, *commandant.*
Juffrouw-Schans.	Le général Lewe, *gouverneur.*
	Matthey, colonel, *commandant.*
Fort Philippe.	Le général Lewe, *gouverneur.*
	Staveniſſe Pous., lieut.-gén. *commandant.*
Coevorden.	De Jenſſen, général-major, *gouverneur.*
	De Noſtitz, général-major, *commandant.*
Ommer-Schans.	Prins, *major & commiſſ du magaſin.*
Fort Bourtange.	Van Der Borch, colonel, *commandant.*
Bellingwolder f.	Schmid, lieut.-colonel, *commandant.*

	Meſſieurs
Nouveau Fort.	De Petit, colonel, *commandant.*
Willemstad.	Le baron de Stocken, gén.-major, *gouv.*
	Perron, colonel-major, *commandant.*
Le Clundert.	Le baron de Stocken, *gouverneur.*
	De Bock, capitaine, *grand-major.*
Gravé.	Le prince de Heſſe-Caſſel, lieuten.-gén. *gouverneur.*
	De Bons, colonel, *major-commandant.*
Venlo.	Le comte de Rechteren, lieutenant général, *commandant.*
	De Weinghuiſen, général-major, *major-commandant.*
Fort S.-Michel.	Pallardy, général-major, *commandant.*
	De Gerſtein, Lieutenant-colonel, *major.*
Sas de Gand.	Le landgrave de Heſſe-Philipſthal, *comm.*
	Spengler, général-major, *major-comm.*
F. S.-Antoine.	Le prince de Heſſe-Philipſthal, *command.*
	Le Fevre de Montigny, capit.-ingénieur, *major commanaant.*
Hulst.	Le baron de Dopff, gén.maj. *commandant.*
	De Logau, colonel, *grand major.*
F. de Moerſchans.	Le baron de Dorpff, *commandant*
	Van Aelſt, capitaine, *major, ainſi que de la ligne.*
Stenbergue.	Falaiſeau, lieutenant-général, *command.*
	D'Everſdyk, capitaine, *général-major.*
Fort Henry.	Falaiſeau, *commandant.*
	D'Everſdyk, *major & commiſſ. du magaſin.*
Lillo.	Bedaulx, général-major, *commandant.*
	De Schweſnitz, lieutenant-colonel, *général-major.*
Fort Liefkenshoek.	Bedaulx, *commandant.*
	Van Baers, capitaine, *major.*
F. Kruys-Schans.	Bedaulx, *commandant.*
	Rebenſchéidt, capitaine, *major.*
F. Fréd.-Henri.	Bedaulx, *commandant.*
	Ruyl, lieutenant, *major & commiſſ. du magaſin.*
Axel.	D'Ewigh, major, *commandant.*
	Turcq, capitaine, *général-major.*

SEPT PROVINCES.

PROVINCE DE GUELDRE. *Meſſieurs*

Nymegue.	Van Der Hoop, général-major, *command.*
Arnheim.	Le prince de Bade, lieutenant-général, *gouverneur.*
	De Quadt, colonel, *grand-major.*
F. Gelderſoort.	.....
Zutfen.	Le baron de Heeckeren, général-major, *commandant.*
	Le baron Schimmelpenning van Der Oyen, colonel, *grand major.*
Thiel.	Zehender, capitaine, *major.*
Bommel.	.....
Doesbourg.	Le baron de Raders, lieut.-gén. *comm.*
	Slicher, colonel, *grand-major.*
Brevoort.	Weſtenberg, capitaine, *grand-major.*
Fort S. André.	Van de Graaff, gén.-major, *command.*
	Bois, lieut.-colonel, *grand-major.*

PROVINCE DE HOLLANDE. *Meſſieurs*

Dordrecht.	Belaars de Blokland, *commiſſ. du magaſin de la génér.*
Delft.	Van Der Goes, *comm. du mag. de la génér.*
	Paravicini de Capelli *inſp. des mag. de Holl.*
	J. Mooſer, lieut., *comm. des mag. de Holl.*
La Haye.	De Campo, colonel, *major.*
	Paravicini de Capelli, major, *inſpecteur, de la fonderie de l'état.*
	J. Maritz, *fondeur d'artillerie de l'état.*
Heusden.	Le baron de Kretſchmar, gén.maj. *gouv.*
	C. Rappard, lieut. col. *grand-major.*
Worcum.	Le baron de Kretſchmar, *gouverneur.*
Fort Hemert.	Le baron de Kretſchmar, *gouverneur.*
	Nolet, capitaine, *major.*
Nieuwerſluis.	Wolbrink, *major.*
F. Wierikke.	Regis, *major & commis.*
Hinderdam.	Kuners, *major & commis.*
Gestruidenberg.	Grenier, général-major, *commandant.*
	J. F. du Buy, lieut. col. *grand-major.*
Naarden.	Gheel de Spanbrock, *commandant.*
	Thierens, *major.*
F. d'Huittermeer.	Schouten, colonel, *major-commandant.*

Meſſieurs

Loeveſtein.	De Pabſt, colonel, *commandant.*
Gorcum.	Van Der Pyl & Van Hogenhuyzen, *majors.*
La-Brielle.	Rolach, lieutenant, *major.*
Schonhove.	Schweitzer, capitaine, *major.*
Nieuwpoort.	.....
Oudewater.	Imbyze de Batenburg, lieut. *major.*
Woerden.	De Wellepit, *major & commis.*
Hellevoetsluys.	Riefkohl, capitaine, *major.*

PROVINCE DE ZÉLANDE. *Meſſieurs*

Ulissingue.	De Jacobi, colonel, *commandant.*
Rameke.	De Jacobi, *commandant.*
	De Plaan, ſous-lieutenant, *major.*
Ter Veere.	Cau & Jager, *majors.*
Tholn.	Engert, capitaine, *grand-major.*

PROVINCE D'UTRECHT.

Utrecht.	M. de Berchyck, lieut. col. *grand-major.*

PROVINCE DE FRISE. *Meſſieurs*

Leuwarde.	....., *maj.-comm. & maj. de la province.*
Harlingen.	Le baron de Geuſau, *major-commandant.*

PROVINCE D'OVERISSEL. *Meſſieurs.*

Campen.	Eckhout, major, *grand-major.*
Dreventer.	Le B. d'Aerſſen-Baviere de Voshol, *maj. comm.*
Zwol.	De Cocq de Nerynen, capit. *grand-major.*
Hasselt.	De Meyers, lieut. colonel, *major.*

PROVINCE DE GRONINGUE. *Meſſieurs.*

Groningue.	De Sommerlatte, *comm. des troup. & de la prov.*
	De Humbracht, lieut. col. *gr. major de la prov.*
Delfzyl.	Bennema, lieut. col. *comm. & grand-major.*

MARINE.

Le prince Stadhouder-héréditaire, *amiral-général.*

COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ DE LA MEUSE. *Meſſieurs*

....., *lieutenant-amiral.*

1773 Van Der Gon, } *vice-amiraux.*
1781 Pichot, ... }

1779 Van Haaſten, *contre-amiral.*

Meſſieurs.

1782 Bisdom, ... } *contre-amiraux.*
Van Hoey, ... }
26 *Capitaines.*

COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ D'AMSTERDAM. *Meſſieurs*

1773 J. Hœuft, *lieutenant-amiral.*
1779 Reynſt, ... }
1781 Le comte de Byland, } *vice-amiraux.*
Zoutman, ... }
1779 Dabenis, ... }
Binkes, ... }
1781 Rietvelt, ... }
Dedel, ... } *contre-amiraux.*
Van Braam, ... }
De Kinsbergen, ... }
46 *Capitaines.*

COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ DE ZELANDE. *Meſſieurs*

1782 Corneille Vis, *vice-amiral.*
1780 Kruynen, *contre amiral.*
8 *Capitaines.*

COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ DE WEST FRISE. *Meſſieurs*

1782 G. J. Vos, *contre-amiral.*
12 *Capitaines.*

COLLEGE DE L'AMIRAUTÉ DE FRISE.

CAPITAINES. *Meſſieurs*

1764 Van Der Beets,
1767 Van Idſinga.
1773 Le comte de Rechteren,
1777 De Rook,
De Bouricius,
1779 De With,
1781 De Kinsbergen.

MINISTRES DES ETATS-GÉNÉRAUX,

~~PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES. *Meſſieurs*~~

Vienne. Le C. de Waſſenaer-Twickel, *env. extr. & min. plén.*
Van Der Hem, *ſecrétaire de légat.*
Berlin. Le B. de Reede, *env. extr. & miniſtre plénipot.*
Le capitaine Bonhomme, *ſecrétaire de légat.*

Meſſieurs

Cercles du haut & bas Rhin. . . . . . , *env. extraord.*
Le lieut. Lucius, *chargé d'aff.*
Cercle de b. Saxe & Hambourg. Le baron d'Hogguer, *miniſtre.*
Diete de Ratisbonne. Gallieres, *miniſtre.*
Schmidtman, *ſecrét. de légat.*
Cologne & C. de Weſtphalie. De Lansbergen, *miniſtre plénip.*
Skene, *ſecrétaire de légation.*
Dantzick. F. Roſſ, *commiſſaire.*
Ruſſie. Le baron de Waſſenaer de Starrenburg, *amb. extr. & miniſtre plénipotentiaire.*
Le capitaine Eyland, *ſecrétaire de légation.*
De Swart, *réſident.*
De Hoogweff, *ſecrétaire.*
Stockholm. Le baron Van Der Borch, *env. extraordinaire.*
Le capit. Ponickau, *ſecrét. de légation.*
Copenhague. Le comte de Rechteren, *env. extraordinaire.*
Le capit. Rouſt, *ſecrétaire de légation.*
Londres. Le baron de Lynden, *env. extraordinaire.*
Bruxelles. Le baron de Hop, *min. plénipotentiaire.*
Le lieut. col. Ernſt, *ſecrétaire de légation.*
France. L'Eſtevenon de Berkenrode, *ambaſſadeur.*
De Brantzen, *miniſtre plénipotentiaire.*
Le cap. Sittig, *ſecrét. de M. de Berkenrode.*
M. Tinne, *ſecrét. de M. de Brantzen.*
Eſpagne. Le C. de Rechteren, *env. ext. & min. plénip.*
Aubert, *ſecrét. de légation.*
Portugal. Le baron de Hogguer, *miniſtre.*
Conſtantinople. Le baron de Dedem de Peckendam, *ambaſſad.*
Kroll, *ſecrétaire de légation.*
Liege. Van der Hoop, *miniſtre.*
Etats-unis de l'Amér. Van Berkel, *env. extraord. & min. plen.*
Duker, *ſecrétaire de légation.*

DIRECTEUR *de la correſpondance, ſolliciteur & agent des miniſtres à la Haye.*

M. P. H. Tinne.

VILLES ANSÉATIQUES.

Voyez dans l'édition de 1784, page 328, la deſcription de ces républiques, leur population, & la valeur de leurs monnoies.

DÉPUTÉS DES VILLES ANSÉATIQUES,

Près les Cours étrangeres. Meſſieurs

Anvers.	. . . . . *concierge de la maiſon nationale.*
Hanovre.	Jean-Charles Alberti, *agent de Brême.*
Londres.	Paul Amſinck, *ag. & intend du Steelyard.*
Paris.	D'Hugier, *dép. en 1753 à la cour de France, par la républ. de Hambourg, & admis avec l'agrément du feu roi dans le ſénat de cette ville.*
Diete de Ratisbonne	J.-Chriſt.-Théod. Geimenet, *ag. de Brême.*
Madrid.	J.-François Van-Der-Lépé.
La Haye.	Charles-Guillaume Martens.
Copenhague.	Henri-Charles Meinig, *agent de Brême.*
Vienne.	André Merck, *agent de Brême.*
Malaga.	Henri Meyer, *conſul.*
Bergue.	Chriſtophe-Joachin Mohr, *concierge.*
Cadix.	François Rieke, *conſul.*
Lisbonne.	Jean-Xav. Stoqueler, *conſul.*
Berlin.	Jacques Never, *agent de Brême.* Le conſeiller Weyer, *agent de Lubeck.*
Weezlar.	Henri-Jacq. de Zutierlein, *agent de Brême.* J.-Jacq. Vickh, proc. de la chamb. imp. *agent de Lubeck.*
Bordeaux.	Jean-Phil. Weltner, *chargé d'affaires pour Lubeck.*
Stockholm.	Guill. Secle, *agent de Lubeck.*

ARTICLE V.

ELECTEURS D'ALLEMAGNE.

1208. MAYENCE, *catholique.*

MAISON ELECTORALE.

Frid.-Ch.-Jos. baron d'Erthal, né 5 Janvier 1719, élu 18 Juillet 1774, prince-évêque de Worms, 26 du même mois, chanoine capitul. du chap. de Bamberg.

Etats. Le chevalier Loth.-F.-M. d'Erthal, né 22 Nov. 1721, conſeiller d'état intime & grand-maître de la cour de Mayence,
F.-L. Ph.-Bh.-A. d'Erthal, prince-évêque de Wurtzbourg.
Voyez Bamberg.

GRANDS OFFICIERS HEREDIT. DE LA COUR. MM.

Les Landgraves de Heſſe, *grands-maréchaux.*
Les comtes de Heiſenſtein, *maréchaux héréditaires.*
Les comtes de Veldenz, *grands-maîtres d'hôtel.*
Les ſeigneurs Greiffenclau de Volliath, *maîtres-d'hôtel héred.*
Les comtes de Schœnborn, *grands-échanſons.*
Les comtes de Cronberg, *échanſons héréditaires.*
Les comtes de Stolberg, *grands-chambellans.*
Les c. de Metternich in Winnenberg & Beilestein, *chamb. hér.*

MINISTRES ET CONSEILLERS D'ETAT. Meſſieurs

God.-Aug.-Max. de Strans, *conſeiller d'état intime.*
Phil.-Charles de Déel, *conſeiller d'état intime.*
Val. de Heimes, *conſeiller d'état intime, réfer. des affaires eccléſiaſtiques, & co-adjuteur de Worms.*
Le baron de Franckenſtein, *préſident du conſeil d'état.*
Le baron de Ritter, *procureur-général.*
Le baron Loth. Fr.-Mich de Erthal, *préſident du conſeil ſup.*
Le baron de Bibra, *préſident du conſeil de réviſion.*
Le baron de Dientheim, *préſident de la chambre des finances.*
Le baron de Dalberg, *gouverneur d'Erfort.*
Le comte d'Elz, *vice-préſident du conſeil d'Erihsfeld.*
Le comte de Gimniſch, *commandant d'Erihsfeld.*

MINISTRES DE L'ÉLECTEUR,

Près les Cours étrangeres. Meſſieurs

Cercle du haut Rhin.	Le baron de Benſel, *envoyé extr.*
Vienne.	De Birkenſtock, *agent.*
Rome.	J.-B. Fagna, *miniſtre & agent.*
Ratisbonne.	Fr.-G. de Hauſer, *envoyé.*
Cercle du bas Rhin.	Phil.-Etienne Seiz, *ſecrétaire de légat.*

1208. TREVES, *catholique.*

ÉLECTEUR.

Clément Venceſlas, prince royal de Pologne & de Saxe, né le 28 Sept. 1739, élu le 19 Fév. 1769, évêque d'Augsbourg la même année & coadjuteur d'Elwangen en 1770.

Ce prince a pour ſuffragans, Metz, Toul, Verdun, Nancy, & S. Dié.

SUFFRAGANS RESIDENTS A TREVES.

Meſſieurs

Jean de Hontheim, *évêque de Myriophie.*
Jean-Marie d'Herbain, *évêque d'Aſcalon.*

GRAND CHAPITRE DE TREVES

Meſſieurs

Philippe-François Vilderic Népomucéne, comte de Valderdorf, Molsberg & Iſenbourg, *grand-prévôt.*
Anſelme François-Théodore-Jean-Népomucéne, baron de Kerpen, *grand-doyen.*
Jean-Hugo-Ferdinand, baron de Boos, de Valdeck & de Monfort, *chorévêque.*
Chriſtian-François, baron de Hacke, *chorévêque.*
Chriſtophe-Adolphe-Charles, comte d'Ingelheim, *chorevéque.*
Charles Vilheim Joſeph, marquis & comte de Hoensbroeck, *chorévêque.*
Charles-Gaſpard Golfried, baron de Beiſſel, de Gymnich & Schmiedheim.
Jean-Antoine-Caſimir-Charles, comte de Stadion & *Th.*
Damién-Frédéric, comte de La Leyen & haut Gérolſeck.
Alexandre-Herrmann-Joſeph, baron de Merode & Hofaliſe.
François Ervein, comte de La Leyen & haut Gérolſeck.
François-Philippe, comte de Walderdorff, Molsberg & Iſenbourg.
Frédéric-François, baron de Harfu, Dreyborn.
François-Chriſtophe-Charles-Philippe Hugo de Frankenſtein.

Joſeph-Adolphe Adelfons, marquis & comte de Hoensbroech.
Philippe-François-Hyacinthe, baron de Keſſelſtadt.

GRANDS-OFFICIERS ÉLECTORAUX, HÉRÉDIT.

Meſſieurs

Le comte d'Eltz, *grand maréchal.*
Le comte de Keſſelſtadt, *grand-tréſorier.*
Le comte de la Leyen, *archi-ſénéchal.*
Le baron de Schmidbourg, *grand-échanſon.*
Le comte de Breidlach de Burresheim, *grand-chambellan.*

CONFERENCE INTIME DE L'ÉTAT.

Son alteſſe ſéréniſſime électorale en propre perſonne.

MINISTRE D'ÉTAT ET DES CONFÉRENCES.

M. Ferdinand, baron de Duminique, conſeiller intime de S. M. I. & grand écuyer.

RÉFÉRENDAIRES INTIMES D'ETAT. *Meſſieurs*

François-Joſeph Mahler, *conſeiller & référendaire intime, & ſecrétaire de conférences & du cabinet.*
Beck, *conſeiller & référendaire intime eccléſiaſtique.*
Hugel, *conſeiller aulique & de la régence, référendaire intime & ſecrétaire des conférences & du cabinet.*

CHANCELLERIE ET ENREGISTREMENTS. *Meſſieurs.*

Pierre-Dominique Haack, *conſeiller intime, chancelier, prévôt des fiefs, directeur des révifions & des conſeils de guerre.*
Henri de Houtheim, *greffier.*

MINISTRES DE L'ÉLECTEUR,

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. Meſſieurs

Rome. François Fargna, *miniſtre & agent.*
Jean François Rochetani, *expéditionnaire.*
Vienne. Chriſtian Vilhelm, baron de Clerf, *conſ. & agent.*
Charles de Birckenſtorck, *conſ. & agent.*

Meſſieurs.

Paris. Alexis de Crolbois, écuyer, conſeiller intime de S. A. S. électorale, & du prince régnant de Naſſau-Saarbruck, chevalier de l'ordre noble de S. Hubert, de Bar, *agent chargé d'affaires.*

Dreſde. Kajetan, comte de Zawoyſky, conſ. int. de S. A. S. El. de Trèves, col. d'un régim. d'Inf. de la couronne de Pologne, chevalier du grand ordre du lion du Palatinat, *miniſtre plénipotentiaire.*

Cologne. Jean-Baptiſte Guaita, *conſeiller & agent plénip.*

Francfort. François, baron de Kerpen, camérier électoral, bailli de Corhem Nelmen, en Daun., & conducteur de la nobleſſe de Daun, *env. du cercle électoral.*

Jean-Nicolas Fleck, *ſecrétaire de légation.*

Philippe-Charles Schamans de Livonegg., conſ. de l'électeur & *envoyé au cercle du haut Rhin pour le prince évêque de Prum.*

Francfort. Pierre-Antoine Brentano, *conſeiller & réſident de l'électeur de Trèves.*

1208. COLOGNE, *catholique.*

ÉLECTEUR.

Maximilien, archiduc d'Autriche, grand-maître de l'ordre teutonique, né 8 Déc. 1756, coadjuteur de Cologne 7 Août 1780, & de Munſter 16 du même mois, devenu titulaire de ces deux prélatures par la mort de Maximilien Frédéric, comte de Konigſegg-Rothenfels, arrivée le . . . 1784 intronisé à Cologne 12 Octobre ſuivant.

GRANDS-OFFICIERS HÉRÉDIT. DE LA COUR. MM.

Le prince d'Aremberg, *grand échanſon.*
Le comte de Manderſcheid, *grand maître d'hôtel.*
Le C. de Salm Reiferſcheid in Blankenhaym, *grand écuyer.*
Le chevalier de Frenzraitzen, *grand-chambellan.*

MINISTRES DE L'ÉLECTEUR. *Meſſieurs*

Le baron de Gymnich, *premier miniſtre.*

Meſſieurs

Le baron de Fortſmeiſter, chev. de l'ordre teutonique, *conſeiller d'état & de conférences.*
Le comte de Belderbuch, *préſident de la régence.*
Le comte de Metternich, *préſident de la chambre des finances.*
Le comte de Salm, *grand-maître de la cour.*
Le baron de Lombeck, *grand chambellan.*

BOURG-MESTRES REGENTS DE COLOGNE. *Meſſieurs*

Stercohl. | Korich.

BOHEME.

Voyez cet Electorat à l'article des Royaumes.

PALATINAT.

MAISON ÉLECTORALE.

CHARLES-Théodore, né 10 Déc. 1724, marié 17 Janv. 1742, à *Electrice.* Marie-Elizabeth-Auguſte, ſa couſine germaine, fille du comte Palat. Joſ.-Ch. de Sulzbach, née 17 Janv. 1721.
Couſines & belles-ſœurs. Marie-Anne, née 21 Juin 1722. Françoiſe, née 15 Juin 1724. Voyez *Deux-Ponts.*

GRANDS-OFFICIERS ÉLECTORAUX. Meſſieurs

Grand-maréchal — Le comte de Rheinſtein & Tattenbach.
Grands-écuyers. — Le baron de Vieregg. / Le comte de Daun.
Grand-veneur du Pal. — Le baron de Haacke.
Grand-ven. de Baviere. — Le baron de Waldkirch.
Grand-m. des forêts. — Le baron de Buchwiz.

GRANDS-OFFICIERS, HÉRÉDIT. DE LA COUR. *Meſſieurs*

Les Rhingraves, *maréchaux.*
Les gentils-hommes de Hirſchorn, *écuyers tranchans.*
Les comtes d'Erbach, *échanſons.*

MINISTRES DE L'ELECTEUR. *Meſſieurs.*

Le comte de Seinsheim.
Le comte de Kœnigsfeld.
Le baron d'Oberndorf.
Le baron de Vieregg.
Le baron de Hompeſch.
Le baron de Kreittmayer, *chancelier intime.*

CONSEILLERS D'ÉTAT INTIMES ACTUELS. *Meſſieurs.*

Le baron de Caſtell.
Jean-George de Stengel.
Jean-Gaſp. de Cuntzmann.
Fréd. de Hertling.
Etienne de Stengel, *ſecrétaire du cabinet.*

CHANCELLERIE PRIVÉE ÉLECTORALE.

M. Jean-George de Stengel, *directeur.*

MEMBRES DU BUREAU DE LA GUERRE. *Meſſieurs*

1771 Le comte de Laroſée, *directeur.*
1771 Le baron Wadenſparnn.
1773 Le baron de Weichs.
1783 Le comte Ferdinand de Minuci.
Ch. Phil. Heuſsler, *directeur de la chancellerie.*

MEMBRES DU CONSEIL DE GUERRE. *Meſſieurs*

1756 Joſeph Bernardi.
1761 Joſeph Wreden.
1777 Denis ô Brien.
1780 Guillaume Caſpers.
1782 Jean Nepomucène de Gundelfingen.

CHAMBRE PALATINE DES FINANCES. *Meſſieurs*

Le baron de Perglas, *préſident.*
De Dahlberg, *vice-préſident.*

CHAMBRE D'ADMINISTRATION DE BAVIERE. *Meſſieurs*

Le baron de Daſberg.
Le comte Topor Morawizky, *préſident.*
1783 Le comte Maxim. de Seinsheim, *vice-préſident.*
De Petenkofer, *vice chancelier.*

CHAMBRE DE RÉVISION DE BAVIERE.

Le comte de Lodron, *directeur.*

COUR DE JUSTICE DE BAVIERE. *Meſſieurs.*

Le comte de Tœrring, *préſident.*
Le comte de Preyſing, *vice-préſident.*

Meſſieurs

Le baron de Pauli, *chancelier.*
De Vochiery, *vice-directeur.*

CHAMBRE DES FINANCES DE BAVIERE. *Meſſieurs*

.....*préſident.*
1766 Joſeph de Planckh, *directeur.*

CHAMBRE D'ADMINISTRATION DU PALATINAT. *Meſſieurs*

1765 Le baron de Venningen, *préſident.*
1776 Le baron de Dalvigk, *vice préſident.*
1779 Le baron de Fick, *vice-chancelier.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES DUCHÉS DE BERGUES ET JULIERS.

M. le comte de Neſſelrode, *chancelier.*
M. le comte de Beveren, *maréchal.*

MARQUISAT DE BERG-OP-ZOOM.

M. le baron Charles Théodore de Vieregg, *comm. général.*

ÉTAT MAJOR DES ARMÉES.

Meſſieurs

.....*feld-maréchal.*
Le baron de Hohenhauſen, *grand maître d'artillerie.*
Le comte de Pappenheim, Le comte de Laroſée, } *généraux de cavalerie.*

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. *Meſſieurs.*

Le baron de Belderbuſch.
Le comte de Campana.
Le comte de Daun.
Le baron de Hegnenberg.
Le prince Fr.-G. d'Iſembourg.
Le chevalier de Keralio.
Le comte de Lerchenfeld.
Le pr. Charles de Leiningen.
Le pr. Ch. de Loewenſtein.
Le pr. Joſ. de Loewenſtein.
Le comte de Minuci.
Le baron Van Der Oſten.
Joſeph de Peglioni.
Le comte de Salern.
Le comte de Taufkirch.
Le comte de Toerring.
Le comte Von Der Wahl.
Guill. comte Palatin.
Le baron de Winkelhauſen.
Le prince de Kweybrucken.

31 *généraux-majors & deux adjudans.*

ORDRES DE CHEVALERIE.

1444. ORDRE DE SAINT HUBERT.

Voyez l'édition de 1783 page 327.

L'ÉLECTEUR, *grand-maître.*

CHEVALIERS-PRINCES. *Meſſieurs*

1733 Le prince Charles Frédéric, Marggrave de Bade.
1733 Le prince Charles Auguſtin, Marggrave de Bade.
1739 Le prince Charles Staniſlas Radzivil.
1741 Le prince Ern.-Ferd.-Ch. de Saxe-Hilbourghauſen.
1747 Le prince Maxim.-Dioniſ.-Kotibut de Woroniecky.
1747 Le pr. Ch. II. Palatin du Rhin, duc regn. de Deux-Ponts.
1749 Le prince Demetr. Jablonowsky.
1749 Le prince Martin de Lubomirsky.
1749 Le prince Janus de Dubno.
1749 Le prince Adalbert Dénd. de Radzivil.
1752 Le prince Ch.-Th. de Loewenſtein-Wertheim.
1752 Le prince Louis de Salm-Salm.
1752 Le prince Aug. de Schwarzbourg-Sondershauſen.
1752 Le prince ſouverain de Bouillon.
1752 Le prince Staniſlas de Radzivil.
1757 Le prince Alexandre Sulkowsky.
1757 Le prince Antoine de Jablonowsky.

1760

Meſſieurs

1760 Le prince Ch.-L. comte Palatin du Rhin.
1760 Le prince Louis de Naſſau-Saarbruck.
1760 Le prince Staniſlas de Jablonowsky.
1760 Le prince Jerome Vincent de Radzivil.
1760 Le prince Emmanuel Landgrave de Heſſe.
1760 Le prince François de Sulkowsky.
1763 Le prince Maxim.-Joſ. comte Palatin du Rhin.
1763 Le prince Jean-Adolphe de Naſſau-Saarbruck & Uſingen.
1763 Le prince Mich. de Radzivil.
1765 Le prince Fréd.-L.-Guill.-Chriſt. Landgrave de Heſſe.
1765 Le prince Frédéric de Waldeck.
1765 Le prince Ch.-Alb. de Hohenlohe-Waldenbourg.
1765 Le prince Chr.-Aug. de Waldeck.
1765 Le prince Michel de la Tour & Taxis.
1768 Le prince Guill. comte Palatin du Rhin.
1768 Le prince Louis Landgrave de Heſſe.
1768 Le prince Fréd.-Charles de Schwarzbourg-Sondershauſen.
1768 Le prince Jérôme de Dubno.
1768 Le prince Domit. de Radzivil.
1768 Le prince Fréd.-Ch. de Schwarzbourg.
1768 Le prince Joſeph de Sapieha.
1768 Le prince Ign.-Thad. Woroniecky.
1773 Le prince Frédéric Landgrave de Heſſe.
1773 Le prince Frédéric Erneſt d'Iſenbourg.
1773 Le prince Louis de Waldeck.
1773 Le prince Alexandre de Sapieha.
1773 Le prince Ch.-Joſ. de Lubomirsky.
1773 Le prince Fréd. de Salm-Kyrbourg.
1773 Le prince Philip. Hertulani, marquis de Blumberg.
1773 Le prince Domitien de Radzivil.
1773 Le prince Franç. de Sapieha.
1776 Le prince Gaut.-Alb. de Schwarzbourg-Sondershauſen.
1776 Le prince Ch.-Guill.-Eug. Margrave de Bade.
1776 Le prince Ch.-Louis de Holſtein-Beck.
1776 Le prince Math. de Radzivil.
1776 Le prince Michel de Lubomirsky.
1776 Le prince Charles de Salm-Salm.
1776 Le prince Philippe de Chimay.
1778 Le prince Chriſt.-L. Landgrave de Heſſe.
1778 Le prince Aug.-Mar. Raym. d'Aremberg, d'Arſchott & de Croy.
1780 Le prince Ch.-Fréd.-Guill. de Leinengen-Hardenbourg.

Meſſieurs

1782 Le prince Conſtantin de Loewenſtein-Wertheim.
1782 Le prince de Menchicoff.
1782 Le prince Ch.-Théod. de Heſſe-Rheinfels.
1782 Le prince Ch.-Guill.-Georges Landgrave de Heſſe.
1782 Le prince Conſtantin de Salm-Salm.
1782 Le Prince Maurice de Salm-Kyrbourg.
1782 Le prince Antoine de Radzivil.
1782 Le prince Erneſt de Heſſe-Rheinfels.
1782 Le prince Ant.-Moyſes de Hohenzollern.
1782 Le prince Em.-Charles de Leiningen-Hardenbourg.

CHEVALIERS, COMTES ou BARONS. *Meſſieurs*

1782 Le baron de Vierregg, *grand-commandeur.*
1737 Le comte Ch.-Ant. de Sickingen.
1757 Le baron Pierre-Emman. de Ezidhwikz.
1757 Le baron Joſ.-Ch. de Sickingen.
1757 Le comte Charles de Hartzfeld.
1760 Le comte Franç. de Neſſelrode.
1773 Le comte Fréd. Ferdin. de Pappenheim
1778 Le comte Joſ.-Franç.-Marie de Seinsheim.
1778 Le baron Fr.-Charles de Hompeſch.
1782 Le comte Chriſt.-Jean-Aug. de Koenigsfeld.
1782 Le comte Joſ.-Ferdin. de Rheinſtein, & Tattenbach.
1782 Le comte Sigiſmond de Haimhauſen.

OFFICIERS DE L'ORDRE. *Meſſieurs*

Don Nicolas Spirlet, abbé de ſaint-Hubert des Ardennes, *grand-aumônier.*
Philippe de Hertling, *maître des cérémonies.*
Jean-Georges de Stengel, *vice-chancelier.*
Joſeph Fontaneſi, *ſecrétaire.*
Nicolas Hazaad, *tréſorier.*
Guillaume Rogiſter, *hérault.*
Louis Weiſſenburger, *maître de la garde-robe.*

1729. ORDRE DE SAINT-GEORGES, *ſous le titre de l'immaculée Conception.*

Voyez l'édition de 1783, pag. 340.

L'ELECTEUR, *grand-maître.*

GRANDS-PRIEURS. *Meſſieurs*

1780 Le prince Charles.
1780 Le prince Maximil.-Joſeph, comte Palatin du Rhin.

14 *grands-commandeurs*, 21 *commandeurs de la ſeconde claſſe*; 55 *chevaliers & les officiers ordinaires.*

1768 ORDRE DU LION.

La plaque que portent les Chevaliers de cet Ordre, eſt une croix d'argent à 8 pointes, cantonnée de flammes d'argent, chargée en cœur du chiffre de l'Electeur, en lettres d'or C. T. ſurmontée de la couronne électorale. Sur les quatre branches de la croix, on lit en lettres d'or: INSTITUTOR.

L'ÉLECTEUR, *grand-maître.*

95 *chevaliers & les Officiers ordinaires.*

ORDRE DE SAINTE-ÉLISABETH.

Cet Ordre a été établi pour les Dames ſeulement.

L'ÉLECTRICE, *grande-maîtreſſe.*

28 *Princeſſes-chevalieres, & les Officiers ordinaires.*

Voyez plus bas, article *de Deux Ponts*, l'Ordre de Saint Michel, qui appartient auſſi à cette maiſon.

MINISTRES DE L'ÉLECTEUR,

PRES LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Amſterdam.	Vatebender, *agent.*
Augsbourg.	Ezermack, *agent.*
Bayreuth.	Schmid, *chargé d'affaires.*
Berlin.	De Poſch, *réſident.*
Bonn.	De Grein, *miniſtre accrédité.*
Bruxelles.	Le baron de Vieregg, *miniſtre.*
	Charlier, *agent.*
Cleves,	Haſenbach, *réſident.*
Colmar.	Bailand, *agent.*
Dreſde.	Le comte de Scahall, *min. plénipotentiaire.*
Francfort.	de Gunther, *miniſtre.*
	Schloeſſer, *ſecrétaire de légation.*
	De Schmidt, *réſident.*
	Luther.... }
	[illegible]nnskopt. } *agents.*
	Rebel..... }
La Haye.	Le baron de Cornet, *envoyé extraordinaire.*
Cologne.	De Grein, *miniſtre.*
	De Duresback, *réſident.*
Lyon.	Petrozini, *agent.*
Londres.	Le comte de Haſlang, *miniſtre plénipot.*
Lorette.	Cleri, *conſul.*
Zurich.	Le baron de Hubens, *agent.*
Madrid.	L'abbé Bremond, *chargé d'affaires.*
Mayence.	Glockle, *agent.*
Memmingen.	Wechſler, *agent.*
Naples.	Le marquis de Curtis, *miniſtre.*
Paris.	Le C. de Sickingen, *miniſtre plénipotentiaire.*
	David, *ſécret. de légation & agent.*
Ratisbonne.	Le Comte de Lerchenfeld, *ambaſſadeur.*
Rome.	Le marquis d'Antici, *miniſtre plénipotentiaire.*
	Cantoni, *agent.*

Meſſieurs

Strasbourg. Trombert, *agent.*
Trèves. Eichhorn, *agent.*
Veniſe. Cornet, *agent.*
Ulm. Etzling, *agent.*
Wezlar. Brand, *agent.*
Vienne. Le Baron de Hallberg, *miniſtre plénipotentiaire.*

1208. SAXE, *Luthérien.*

MAISON ELECTORALE.

Frédéric-Auguſte, né 23 Décembre 1750, électeur de Saxe 17 Décembre 1763, marié 17 Janvier 1769, à

Electrice. Marie-Amélie, princeſſe de Deux-Ponts, née 10 Mai 1752.

Fille. Marie-Auguſte, née 21 Juin 1782.

Freres. Antoine, né 27 Décembre 1755, marié 24 Octobre 1781, à Marie-Charlote-Antoinette de Savoie, morte en 1783.

Maximilien, né 13 Avril 1759.

Marie-Amélie, née 26 Septembre 1757. Voyez *Deux Ponts.*

Marie-Anne, née 27 Février 1761.

Oncles. François-Xavier, né 25 Août 1730.

Charles-Chriſtian-Joſeph, né 3 Juillet 1733.

Albert-Caſimir, né 11 Juillet 1738.

Clément-Venceſlas, né 28 Septembre 1739, Voyez *Trèves.*

Tantes. Marie-Anne, née 29 Août 1728.

Marie-Eliſabeth, née 9 Février 1736.

Marie-Cunegonde, Abbeſſe d'Eſſen, née 10 Novembre 1740.

GRANDS OFFICIERS HÉREDIT. DE LA COUR. *Meſſieurs*

Le comte de Pappenheim, *Vicaire.*
Le comte de Loſer, *grand-maréchal.*
Le comte de Werthern, *huiſſier.*

Grands Officiers, Meſſieurs.

Grand maréchal. Melchior-Henri de Breitenbauch.
Grand chambellan, Le comte Camille Marcolini.
Grand écuyer. Henri-God. comte de Lindenau.

CONSEILS D'ETAT.

CONSEIL DU CABINET INTIME.

Miniſtres du Cabinet. Meſſieurs

Jean-Georges Frédéric, Comte d'Enſiedel.
Le baron Léopold-Nicolas d'Ende.
Le baron Joſeph de Forell.
Charles-Auguſte de Gersdorf.
Henri-Godefroi de Stutterheim.
Le comte Jean-Adolphe de Loſſ.
Fréd.-Joachim de Krifft de Criffenſtein, *conſeiller & aſſ. intime.*

Departements de Meſſieurs les Miniſtres du cabinet. Meſſieurs

Le comte Jean-Adolphe de Loſſ, ſecrétaire d'état, *les affaires intérieures.*
Le comte Auguſte de Gerſdorf, ſecrétaire d'état, *les affaires militaires.*
Henri-Godefroi de Stutterheim, ſecrétaire d'état, *les affaires étrangeres.*

MINISTRES DE CONFERENCES. *Meſſieurs*

Frédéric-Louis Wurmb.
Phil.-Charles de Weſſenberg.
André, comte de Riaucour.
Le baron de Goutſchmid.
Le comte de Schoenberg.
Le comte Charles de Einſiedel.
Otto Ferdinand de Loeben.

CONSEIL INTIME.

CONSEILLERS ORDINAIRES. *Meſſieurs*

Frédéric-Louis Wurmb.
Le baron de Goutſchmid.
Le comte de Schoenberg.
Le comte Charles de Einſiedel.
Otto Ferdinand de Loeben.

ÉTAT MAJOR DES ARMÉES.

Général feld-maréchal.....

GÉNÉRAUX. *Meſſieurs.*

Henri-Chriſt. comte de Baudiſſin, gouvern. de Dreſde, *infanterie.*
Jean-Adolphe, prince de Saxe-Gotha, *infanterie.*
Le comte Auguſte de Gersdorf, ſecrét. d'état, *infanterie.*
Frédéric-Chriſt. comte de Solms, *infanterie.*

LIEUTENANS-GENERAUX. *Meſſieurs*

Jean-Frédéric. comte de Eckſtaedt, gouverneur de Leipſik, *cav.*
Charles-Ad. comte de Bruhl, chef des Carabiniers, *cavalerie.*
Charles-Joſeph, comte de Marainville, *infanterie titul.*
Volpert Chriſt. Riedeſel, baron de Eiſenbach, *infanterie.*
Guſtave-Adolphe de Benigſen, *inſpecteur général de l'infanterie.*
Louis-Erneſt de Benckendorf, *inſpect. de la cavalerie.*
Aug Reineccius-Charles, comte de Callenberg, *cavalerie.*
Erneſt-Frédéric de Carlsbourg, *infanterie.*
Chriſtophe-Frédéric de Flemming, *infanterie.*
Adam Burch. Chriſt. de Schiebell, commandant la compagnie noble des Cadets, *cavalerie.*
Henri-Godefroi de Stutterheim, ſecrét. d'état, *cavalerie.*
Jean-Guſtave, baron de Sacken, commandant des chevau-légers, *cavalerie.*

AUTRES OFFICIERS MILITAIRES. *Meſſieurs*

Inſp. gen. de la cavalerie.	L.-Erneſt de Beckendorf, lieut. g.
Inſp. gén. de l'infanterie.	Guſt.-Ad. de Bennigſen, lieut. gen.
Gouverneur de Dreſde.	Le c. de Baudiſſin, gén. d'infant.
Chef des Gardes-du-Corps.	.....
Commandant des Gardes.	Le comte de Bellegarde.
Capit. des Gardes des Cadets.	Ad. B. Chriſt. de Schiebell, l.-gén.
Chef du corps des Ingénieurs.	Ch.-Aug. de Gersdorff, ſec. d'état.

MINISTRES RESIDENTS.

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Dannemarck.	Le c. de Goer, *env. extraordinaire. chamb.* J. Fred. Merbitz, *ſecret. de légation.*
France.	Le baron de Schoenfeld, *miniſt. plénipotent.* Jean-Baptiſte Riviere, *conſ. de légation.*
Angleterre.	Le comte de Bruhl, *env. ext. conſ. int. aff.* J. Aug. de Erneſt, *ſecret. de légation.*
Hambourg.	.....
Hollande.	Mattens, conſeiller de légat, *chargé d'affaire*
Palatinat.	Le comte de Riaucour, *envoyé extraord.* Antoine Schubaver, *ſecret. de légation.*
La Porte.	Le baron Hubſch de Groſſtal, *chargé d'aff.*
Pologne.	d'Ellen, *réſident.* J.-Jacob Patz, *ſecrétaire.*

Berlin

Meſſieurs

Berlin.	Le c. de Zinzendorff & Pottendorf, *env. extr.* Thomas Erneſt Koettetitz, *ſecret. de légation.*
Ratisbonne,	Le baron de Hohental, *env. extr. conſ. int.* Ch.-Godef Mitus & Nic.-Aug. Hertig, *ſec. de légation.*
Vienne.	Clementz, *min. réſident.* J. Reinhold, *ſecrétaire de légation.* Chriſtian Matheſius, *chantelliſte.*
Petersbourg.	Le baron de Sacken, *min. plénipotentiaire.* Charles-Chriſt.-Fréd. de Forber, *ſec. de légat.*
Turin.	Haſſe, *chargé d'affaires.*
Suede.	Le comte Boſe, *env. extraord.* Guillaume-Auguſte de Juſt, *ſec. de légation.*
Madrid.	Le comte de Gerſdorff, *miniſtre plénipotent.* Balcke, *ſecrétaire de legation.*
Trêves.	Le comte de Riocour, *envoyé extraordin.*

1208. BRANDEBOURG, *réformé.*

MAISON ÉLECTORALE.

FREDERIC II, né 24 Janv. 1712. *Voyez Pruſſe*, page 259.

GRANDS OFFICIERS HEREDIT. DE LA COUR. *Meſſieurs*

Les comtes & ſeigneurs de Schwerin, *grands-chambellans.*
Les libres barons Gans de Putlitz, *grands-maréchaux.*
Les barons de Hoverbeck, *grands-écuyers-tranchans.*
Les barons de Schulenbourg, *grands-maîtres de cuiſine.*
Les ſeigneurs de Grœben, *grands-veneurs.*
Les ſeigneurs de Kacké, *grands-échanſons.*

Voyez, pour les autres officiers, l'article *Pruſſe*, page 260.

1692. I. HANOVRE, *luthérien.*

MAISON ÉLECTORALE.

GEORGES-Guillaume III, électeur de Hanovre, de la maiſon de Brunſwick-Lunebourg, né 4 Juin 1738, Roi de la Grande-Bretagne. Voyez *Angleterre.*

GRANDS OFFICIERS ÉLECTORAUX. Meſſieurs

H.-J. de Lichtenſtein, *grand-maréchal.*
J.-Fr.-Ferd. de Low, *grand-chambellan.*
Louis-Fr. de Mahrenholz, *grand-connétable.*
G.-Aug. de Wangenheim, *grand-maître de la maiſon électorale.*
G.-Aug. de Steinberg, *grand-échanſon.*
Fréd.-Aug. Von Dem Buſſche, *vice-connétable.*
Burch. Ant.-Fréd. de Oldershauſen, *grand-veneur.*

MINISTRES DE HANOVRE.

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES. *Meſſieurs*

Francfort.	De Hugo, *réſident.*
La Haye.	De Butemeiſter, *miniſtre plénipotentiaire.*
Ratisbonne.	Le baron de Beulwitz, *miniſtre plénipotentiaire.*
	De Reck, *ſecrétaire de légation.*
Stoutgard.	De Mosheim, *conſ. de légation.*
Vienne.	Le baron de Walmoden, *envoyé extraordinaire.*
	De Mühl, *conſ. de légation.*
	G.-Fréd. la Grange, *chanc. de légation.*

ARTICLE VI.

TABLEAU DES PRINCIPAUX MEMBRES DU CORPS GERMANIQUE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

Voyez dans l'édition de 1784, page 357 & ſuivantes, l'étendue de ces prélatures, & les différens privilèges dont jouiſſent leurs ſituaires.

Il ne faut pas perdre de vue qu'on les place ici par ordre alphabétique, ſans aucun égard pour leur rang.

ÉVÊCHÉ D'AUGSBOURG, *catholique.*

Clément-Vinceſlas, prince de Saxe, électeur de Trêves, prince-évêque. *Voyez* Trêves.

ÉVÊCHÉ DE BAMBERG, *catholique.*

François-L.-Ph.-Ant. baron de Erthal, frere de l'électeur de Mayence, né 15 ſept. 1730, élu évêque de Wurzbourg, 18 mars 1779, de Bamberg, 12 avril de la même année, & ſacré 19 ſept. ſuivant.

ÉVÊCHÉ DE BASLE, *catholique.*

Voyez le No. VI des Alliés des Suiſſes.

ÉVÊCHÉ DE BRIXEN, *catholique.*

Joſeph-Phil. comte de Spaur, né 23 ſept. 1718, élu prince-évêque de Seckau 18 déc. 1763, prince-évêque de Brixen 26 mai 1779, inveſti à Vienne 22 octobre 1781.

ÉVÊCHÉ DE COIRE, *catholique.*

François-Denis, baron de Buchenſtein, né 15 janv. 1716, élu évêque 18 avril 1777, ſacré 14 ſept. même année.

ÉVÊCHÉ DE CONSTANCE, *catholique.*

Maximilien-Chriſt. de Rodt, né 10 déc. 1717, élu prince-évêque 14 décem. 1775, ſacré 11 août 1776, & inveſti à Vienne 10 mars 1777.

ÉVÊCHÉ D'EICHSTAEDT, *catholique.*

Jean-Ant. Ernest, baron de Zehmen, né 27 nov. 1715, élu 31 mars 1781, & sacré 25 nov. de la même année.

ÉVÊCHÉ DE FREYSENGEN, *catholique.*

Louis-Jos. baron de Welden, né 11 mai 1727, élu 3 janvier 1769, & investi 11 juillet 1770.

ÉVÊCHÉ DE FULDE, *catholique.*

Henri, baron de Bibra, né 22 août 1711, élu 22 octobre 1759, & investi à Vienne 15 décembre 1764.

ÉVÊCHÉ D'HILDESHEIM, *catholique.*

Frédéric Guill. baron de Westphalen & de Furstemberg, né 5 avril 1727, élu 7 février 1763, sacré 13 octobre de la même année, investi à Vienne 1 avril 1767, & nommé coadjuteur de Paderborn 2 mars 1773.

LIÉGE, *catholique.*

César-Constantin-François, comte de Hoensbroech-d'Oest, prince du S. Empire Romain, duc de Bouillon, né . . . . . élu 21 juillet 1784, installé 17 août suivant.

ÉTATS DU PAYS DE LIÉGE ET DU COMTÉ DE LOOZ.

Les états de Liége comprennent l'état primaire que forme le très-illustre chapitre de la cathédrale dont on a donné le tableau l'année derniere, l'ordre de la noblesse & le tiers-état.

CHEF DE L'ÉTAT NOBLE.

M. le comte de Geloës, baron d'Oost, seigneur d'Eysden & Fouron-le-comte, lieutenant des fiefs, général-major & capitaine des gardes de S. A. son conseiller privé, Stadhalder de la noble cour de Curenge, haut officier de la ville de Hassert, commissaire-déciseur de Maestricht, & ancien bourguemestre.

CHEFS DE L'ÉTAT-TIERS. *Messieurs*

Le baron de Graillet & d'Oupeye, seigneur de Viveguis &

Petits-Aez, bourguemeſtre-régent pour la troiſieme fois, grand & général bailli de la très-illuſtre cathédrale.

D'Othée de Limon, chevalier, conſeiller-aulique actuel de Trêves, préſident en ſon conſeil de reviſion, bailli, ſouverain officier d'Ewans & Loncin, conſeiller de l'électeur Palatin, greffier des ſeigneurs les vingt-deux du pays de Liége & comté de Looz, bourguemeſtre-régent.

MINISTRES DE LIÉGE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES, Meſſieurs

Paris. . . . . . *miniſtre.*
Diete de Ratiſbonne. Charles-Louis Magis, *miniſtre.*
La Haye. Magis, *miniſtre.*

ÉVÊCHÉ DE LUBECK, *proteſtant.*

François-Auguſte, duc de Sleſwick-Holſtein, né 20 ſeptembre 1711, élu coadjuteur 13 août 1743, évêque 15 décembre 1750, inveſti 22 mars 1777.

Pierre-Frédéric-Louis, prince de Holſtein-Gottorp, *coadjuteur.* Voyez *Holſtein-Gottorp-Oldenbourg.*

ÉVÊCHÉ DE MUNSTER, *catholique.*

Maximilien, archiduc d'Autriche, né 8 décembre 1756, élu coadjuteur 16 août 1781, prince-évêque en 1784.

ÉVÊCHÉ D'OSNABRUCK, *catholique & proteſtant.*

Frédéric de Brunſwiſck-Lunebourg, prince d'Angleterre, fils de Georges III, Roi de la Grande-Bretagne, né 16 août 1763, élu 27 février 1764, *de la religion proteſtante.*

ÉVÊCHÉ DE PADERBORN, *catholique.*

Frédéric-Guillaume, baron de Weſtphalen, Prince-évêque d'Hildesheim, né 5 avril 1727, élu prince-évêque en 1783.

ÉVÊCHÉ DE PASSAW, *catholique.*

Joſeph-François d'Auerſperg, né 31 janvier 1734, élu prince-évêque de Paſſaw, le 19 mai 1783.

ÉVÊCHÉ DE RATISBONNE, *catholique.*

Antoine-Ignace-Joſeph, comte de Fugger, né 3 novembre 1711, reçu prince-prévôt d'Elwangen 29 mars 1756, élu prince évêque de Ratisbonne, 18 janvier 1769, ſacré 16 ſeptembre de la même année, & inveſti à Vienne 6 avril 1770.

ARCHEVÊCHÉ DE SALTZBOURG, *catholique.*

Jérôme, comte de Colloredo, né 31 mai 1732, élu chanoine de Saltzbourg, de Paſſaw & d'Olmuz, 10 octobre 1747, élu prince-évêque de Gurck, 14 avril 1762, archevêque de Saltzbourg 14 mars 1772, & inveſti de cette prélature 14 mars 1775.

ÉVÊCHÉ DE SPIRE, *catholique.*

Auguſt.-Ph.-Ch. comte de Limbourg, né 16 mars 1701, élu 29 mai 1770, ſacré 16 ſeptembre ſuivant, & inveſti 22 février 1771.

ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG, *catholique.*

Louis-René-Edouard de Rohan-Guémené, né 25 ſeptembre 1734, coadjuteur de Straſbourg 22 novembre 1759, évêque de Canople 24 mars 1760, ſacré 18 mai de la même année, grand-aumônier de France 1 novembre 1777, cardinal-prêtre 1 juin 1778, évêque de Straſbourg 11 mars 1779, & inveſti à Vienne 16 novembre de la même année.

M. Touſſain Duverain, évêque d'Arath, *ſuffragant.*

Voyez le chapitre de cette égliſe, parmi les chapitres nobles de *France*, *pag. 26 de la ſeconde partie.*

ÉVÊCHÉ DE TRENTE, *catholique.*

Pierre Vigile, comte de Thun & de Hohenſtein, né 13 décembre 1724, élu 29 mai 1776.

ÉVÊCHÉ DE VORMS, *catholique.*

Frédéric-Ch.-Joſ. Baron de Erthal, électeur de Mayence, né 3 janvier 1719, élu évêque 27 juillet 1774, & inſtallé 26 mai 1776. (*Voyez* Mayence).

ÉVÊCHÉ DE WURZBOURG, *catholique.*

François-L.-Ch.-Ph.-baron de Erthal, né 15 ſeptembre 1730. (*Voyez* Bamberg).

MAISON DES PRINCIPAUX PRINCES, COMTES ET BARONS D'ALLEMAGNE.

Voyez dans l'édition de 1784, pag. 370-413, l'étendue des poſſeſſions de tous ces princes; leurs prétentions, leurs revenus, leur population, &c.

Nous les plaçons ici par ordre alphabétique, ſans aucun égard pour leur rang.

PRINCIPAUTÉ D'ANHALT.

I. ANHALT-DESSAU, *religion réformée.*

Prince. Léopold-Frédéric-François, né 10 Août 1740, marié 25 Juillet 1767, à

Princeſſe. Louiſe Henriette Wilhelmine, fille du prince Henri de Pruſſe, née 24 Septembre 1750.

Fils. Frédéric, prince héréditaire, né 27 Décembre 1769.

Frères. Jean-George, né 28 Janvier 1748.

Albert, né 22 Avril 1750, marié 25 Octobre 1774, à Henriette-Caroline-Louiſe, comteſſe de la Lippe-Weiſſenfeld.

Sœurs. Henriette-Catherine-Agnès, née 5 Juin 1744, mariée 28 Octobre 1779, au baron de Loen.

Tante. Henriette-Amélie, née 7 Décembre 1720, Coadjutrice d'Herforden, le 16 Novembre 1779.

II. ANHALT-BERNBOURG, *religion réformée.*

Prince. Frédéric-Albert, né 15 Août 1735, veuf 2 Mars 1769, de Louiſe-Albertine, princeſſe de Holſtein-Ploen.

Fils. Alexis-Frédéric-Chriſtian, né 12 Juin 1767.

Fille. Paul-Chriſt. Wilhelmine, née 23 Février 1769.

Sœur du premier lit. Sophie-Louiſe, née 29 Juin 1731, mariée 20 Mai 1753, au C. de Solms-Bareuth.

Sœurs du ſecond lit. Fréd.-Aug.-Sophie, née 18 Août 1744. *Voyez Anhalt-Zerbſt.*

Chriſt.-Eliſab.-Albertine, née 14 Novembre 1746. *Voyez Schwarzbourg-Sondershauſen.*

Fille du prince Lebrecht de Hoym & de Bernardine-Jacobé Wilhelmine-de Wrede.

Soph.-Chriſt.-Ant. Ebheralde Wilhelmine, née 6 Février 1709. Voyez *Schwarzbourg-Sondershauſen.*

III. ANHALT-BERNBOURG SCHAUMBOURG, *proteſtant.*

Prince. Charles-Louis, né 16 Mai 1723, marié 16 Décembre 1765, à

Princeſſe. Amélie-Eléonore, princ. de Solms, née 22 Novembre 1734.

Fils. Vict-Ch.-Fréd. prince héréd. né 2 Novembre 1767.

Guillaume-Louis, né 19 Avril 1771.

Belle-ſœur. Marie-Joſephe, c. de Haſlingen, née 13 Septembre 1740, veuve 21 avril 1784, du princ. Franç. Adolphe, *dont*

Neveu. Frédéric-François-Joſeph, né 1 Mars 1769.

Niece. Vict.-Amél.-Erneſtine, née 11 Février 1772.

Freres de pere. Fréd. L.-Adolp. né 29 Novembre 1741.

Victor-Amédée, né 21 Mai 1744, marié 21 Avril 1778, à

Mad. Sophie, princeſſe de Solms-Braunfels, née 14 Janvier 1742.

IV. ANHALT-COETHEN, *proteſtant.*

Prince. Charles-George-Lebrecht, né 15 Août 1730, marié 26 Juillet 1763, à

Princeſſe. Louiſe-Charlotte-Frédérique, princ. de Holſtein-Glucksbourg, née 5 Mars 1749.

Fils. Aug.-Chriſt-Fréd. né 18 Novembre 1769.

Charles-Guillaume, né 5 Janvier 1771.

Louis, né 25 Septembre 1778.

Freres. Frédéric-Erdmann, né 26 Octobre 1731, veuf 2 Février 1784, de Louiſe Ferdinande, comteſſe de Stolberg-Wernigerode, *dont*

Neveux. Emanuel-Erneſt. Erdmann, né 9 Janvier 1768.

Fréderic-Ferdinand, né 25 Juin 1769.

Henri, né 30 Juillet 1778.

Chriſtiane-Frédérique, née 15 Novembre 1780.

Louis, né 16 Juillet 1783.

Niéce. Anne-Emilie, née 20 Mai 1770.

Sœurs. Chriſtine-Anne-Agnès, née 5 Décembre 1726, veuve 24 Octobre 1778, du c. Henri-Erneſt de Stolberg-Wernigerode.

Jeanne-Wilhel. née 4 Novembre 1728, mariée 17 Décembre 1749, au prince Jean-Ch-Frédéric de Carolath-Schoenaich.

V. ANHALT-ZERBST, *proteſtant & confeſſ. d'Ausbourg.*

Prince. Frédéric-Auguſte, né 8 Août 1734, marié en ſecondes noces 27 Mai 1762, à

Princeſſe. Fréd.-Aug.-Sophie, princ. d'Anhalt-Bernbourg, née 28 Août 1744.

Sœur. Catherine II, voyez *Ruſſie.*

ARENBERG, *catholique.*

Prince. Louis Engelbert, né 3 Août 1750, marié 19 Janvier 1773, à

Princeſſe. Louiſe-Pauline, fille de Louis-Léon, duc de Bouſcaso & comte de Lauragais, née 24 Octobre 1758.

Fille. Pauline-Charlotte-Iris, née 2 Septembre 1774.

Frere. Auguſte-Marie-Raymond, comte de la Marc, né 30 Août 1753, marié 23 Nov. 1774, à

Marie-Françoiſe-Urſule, marquiſe de Cernay, *dont*

Neveu. Ernest Engelbert, né 25 Mai 1777.

Frere. Louis-Marie, né 20 Février 1757.

Sœurs. Marie-Françoiſe-Léop.-Caroline, née 13 Juillet 1751, mariée 30 Août 1781, au c. Joſ.-Nicolas de Vindiſchgræz.

Marie-Flore, née 25 Juin 1752, mariée 18 Avril 1771, à Gillaume, duc d'Urſel.

Mar.-Louiſe-Fr. née 29 Janvier 1764. Voyez *Stahremberg.*

Mere. Louiſe-Marg. comteſſe de la Marc, née 10 Juillet 1730, veuve du duc Charles, 17 Août 1778.

Tantes. Marie-Vict. née 26 Oct. 1714. Voyez *Bade-Bade.*

Marie-Adélaïde, née 30 Septembre 1719.

AUERSPERG, *catholique.*

Prince. Charles-Joſeph-Antoine, né 17 Février 1720, marié 28 Mai 1744, à

Princeſſe. Marie-Joſ.-Roſ. princeſſe de Trautſon, née 26 Août 1724.

Fils. Guillaume, né 9 Août 1749, marié en Février 1776 à

Léop.-Fr. c. de Waldſtein, née 8 Août 1761, *dont*

Petites-filles. Marie-Joſ. née 15 Janvier 1777.

Henriette-Anne, née 26 Juin 1778.

Sophie-Regine, née 7 Septembre 1780.

Fils. Charles, né 21 Oct. 1750, marié 2 Oct. 1776, à

Marie Joſephe, princeſſe de Lobkowitz, née 8 Août 1756.

Vincent, né 31 Août 1763.

Filles. Marie-Françoiſe, née 30 Juillet 1745, veuve de François comte de Daun, 17 avril 1771.

Pauline, née 11 Déc. 1752, mariée 8 Juin 1775, au comte Charles-Antoine de Salm-Reifferſcheid.

Chriſtine, née 18 Fév. 1754, mariée 12 Fév. 1776 à Joſeph comte de Seilern.

Aloyſe, née 20 Nov. 1762.
Frere. Jean-Adam, né 27 Août 1721.
Freres du ſecond lit. Joſ.-Fr.-Antoine. *Voyez* Paſſaw.
Fr. de Paul, né 5 Sept. 1741, marié 19 Août 1776, à Vincentia Anna de Rechbach, née 9 Août 1750.
Jean-Baptiſte, né 28 Fév. 1745.
Aloys, né 20 Mars 1747.
Fr.-Xavier, né 19 Janv. 1749, marié 25 Juin 1776, à Marie Erneſtine, pr. de Schwarzenberg, née 18 Oct. 1746.
Sœurs du ſecond lit. Thérèſe, née 22 Mars 1735, mariée 25 Avril 1758 au comte Jean-Joſeph de Kinsky.
Marie-Antoinette, née 30 Sept. 1739, mariée 12 Janv. 1755 au comte Gundacre Thomas de Wurmbrand.
Marie-Anne, née 26 Avril 1743, mariée 23 Nov. 1760, au comte Joſeph Venceſlas de Wourben.

MARQUISAT DE BADE.

I. BADE-BADE, *catholique.*

Douairiere. Marie-Vict. pr. d'Aremberg, née 26 Oct. 1714, veuve du margrave Auguſte George, 21 Oct. 1771.
Fille. Elizab.-Auguſte-Fr. Eléon. née 16 Mars 1726.

II. BADE-DOURLACH, *religion évangélique.*

Margrave. Charles-Fréd. né 22 Nov. 1728, veuf 8 Avril 1783, de Carol.-Louiſe, princeſſe de Heſſe d'Armſtadt.
Fils, Ch.-Louis, né 14 Fév. 1755, marié 15 Juillet 1774, à Amélie-Fred. P. de Heſſe-Darmſtadt, née 20 Juin 1754: *dont*
Petit-fils. Charles Frédéric, né 13 Septembre 1784.
Petites-filles. { Cath.-Amél. Chriſtine, / Fréd. Wilh. Caroline, } nées 13 Juillet 1776.
Louiſe-Marie-Auguſtine, née 24 Janv. 1779.
Frédérique-Dorothée Wihelmine, née 12 Mars 1781.
Fils. Frédéric, né 29 Août 1756.
Louis-Guillaume-Auguſte, né 9 Fév. 1763.
Frere. Guillaume-Louis, né 14 Janv. 1732.
Oncles à la mode de Bretagne. Charles-Auguſtin-Jean Reinhard, né 14 Novembre 1712.
Chriſtophe, né 5 Juin 1717.

BARBIAN ET BELGIOJOSO, *catholique.*

Prince. Alberic XII, né 20 Oct. 1725, veuf 3 Mai 1777, d'Anne-Richarde, princeſſe d'Eſt.
Fils. Alberic Renauld-Here.-Ch. marq. d'Eſt, né 1 Mai 1760.

L.-Fr. Alberic Ant. C. de Lugo, né 18 Janv. 1767.
Herc.-Ch.-Philib. C. de Corignola, né 24 Mai 1771.
Filles. Barbe-Mar.-Ign.-Thérese, née 10 Fév. 1759, mariée 8 Janvier 1775, au marquis Litta de Gambalo.
Frere. Louis-Charles-Marie, comte de Belgiojoso, commandeur de Malte, min. plénip. de l'emp. à Bruxelles, né 2 Janvier 1728.

BRANDEBOURG-ANSPACH ET BAYREUTH, *luthérien.*

Margrave. Alexandre, né 24 Février 1736, marié 22 Novembre 1754, à
Princesse. Frédérique Caroline, princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, née 24 Juin 1735.
Douairiere. Joséphine-Caroline, princesse de Brunswick-Wolfenbuttel, née 8 Octobre 1737, veuve 20 Janvier 1769, du margrave Frédéric-Christian.

MINISTRES DU MARGRAVE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES, Messieurs

Berlin.	Borchwardt, *résident.*
Cologne.	Le baron de Wentz Zum Labnsteim, *rési.*
C. de Franconie.	De Knebel, *min. plénipotentiaire.*
	Greinier, *secrétaire de légation.*
Francfort sur le Mein.	Heberlen, *résident.*
La Haye.	Bosset, *chargé d'affaires près les états généraux.*
	Sonntag, *chargé d'affaires près le Stadhouder.*
Maheim.	Beké, *résident.*
Ratisbonne.	Salzmann. *min. plénipotentiaire.*
	Schell, *conseiller de légation.*
Vienne.	De la Lith, *cons. privé de légation.*
	Isenflam, *cons. privé de légation.*

BRUNSWICK-LUNEBOURG. *Voyez Angleterre.*

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL, *luthérien.*

Duc. Charles-Guillaume Ferdinand, né 9 Oct. 1735, marié 26 Janvier 1764, à
Duchesse. Auguste, sœur du roi d'Angle. née 11 Août 1737.
Fils. Ch.-George-Aug. pr. Hered., né 8 Fév. 1766.

Aloyſe, née 20 Nov. 1762.
Frere. Jean-Adam, né 27 Août 1721.
Freres du ſecond lit. Joſ.-Fr.-Antoine. *Voyez* Pallaw.
Fr. de Paul, né 5 Sept. 1741, marié 19 Août 1776, à Vincentia Anne de Rechbach, née 9 Août 1750.
Jean-Baptiſte, né 28 Fév. 1745.
Aloys, né 20 Mars 1747.
Fr.-Xavier, né 19 Janv. 1749, marié 25 Juin 1770, à Marie Erneſtine, pr. de Schwarzenberg, née 18 Oct. 1756.
Sœurs du ſecond lit. Thérèſe, née 22 Mars 1735, mariée 25 Avril 1758 au comte Jean-Joſeph de Kinsky.
Marie-Antoinette, née 30 Sept. 1739, mariée 12 Janv. 1753 au comte Gundacre Thomas de Wurmbrand.
Marie-Anne, née 26 Avril 1743, mariée 23 Nov. 1760, au comte Joſeph Venceſlas de Wourben.

MARQUISAT DE BADE.

I. BADE-BADE, *catholique.*

Douairiere. Marie-Vict. pr. d'Aremberg, née 26 Oct. 1714, veuve du margrave Auguſte George, 21 Oct. 1771.
Fille. Elizab.-Auguſte-Fr. Eléon. née 16 Mars 1726.

II. BADE-DOURLACH, *religion évangélique.*

Margrave. Charles-Fréd. né 22 Nov. 1728, veuf 8 Avril 1783, de Carol.-Louiſe, princeſſe de Heſſe d'Armſtadt.
Fils, Ch.-Louis, né 14 Fév. 1755, marié 15 Juillet 1774, à Amélie-Fred. P. de Heſſe-Darmſtadt, née 20 Juin 1754: dont
Petit-fils. Charles Frédéric, né 13 Septembre 1784.
Petites-filles. { Cath.-Amél. Chriſtine, / Fréd. Wilh. Caroline, } nées 13 Juillet 1776.
Louiſe-Marie-Auguſtine, née 24 Janv. 1779.
Frédérique-Dorothée Wihelmine, née 12 Mars 1781.
Fils. Frédéric, né 29 Août 1756.
Louis-Guillaume-Auguſte, né 9 Fév. 1763.
Frere. Guillaume-Louis, né 14 Janv. 1732.
Oncles à la mode de Bretagne. Charles-Auguſtin-Jean Reinhard, né 14 Novembre 1712.
Chriſtophe, né 5 Juin 1717.

BARBIAN ET BELGIOJOSO, *catholique.*

Prince. Alberic XII, né 20 Oct. 1725, veuf 3 Mai 1777, d'Anne-Richarde, princeſſe d'Eſt.
Fils. Alberic Renauld-Here.-Ch. marq. d'Eſt, né 3 Mai 1760.

L.-Fr. Alberic Ant. C. de Lugo, né 18 Janv. 1767.
Herc.-Ch.-Philib. C. de Corignola, né 24 Mai 1771.

Filles. Barbe-Mar.-Ign.-Thérèse, née 10 Fév. 1759, mariée 8 Janvier 1775, au marquis Litta de Gambalo.

Frere. Louis-Charles-Marie, comte de Belgiojoso, commandeur de Malte, min. plénip. de l'emp. à Bruxelles, né 2 Janvier 1728.

BRANDEBOURG-ANSPACH ET BAYREUTH, *luthérien.*

Margrave. Alexandre, né 24 Février 1736, marié 22 Novembre 1754, à

Princesse. Frédérique Caroline, princesse de Saxe-Cobourg-Saalfeld, née 24 Juin 1735.

Douairiere. Joséphine-Caroline, princesse de Brunswick-Wolfenbuttel, née 8 Octobre 1737, veuve 20 Janvier 1769, du margrave Frédéric-Christian.

MINISTRES DU MARGRAVE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES, Messieurs

Berlin.	Borchwardt, *résident.*
Cologne.	Le baron de Wentz Zum Labnsteim, *résid.*
C. de Franconie.	De Knebel, *min. plénipotentiaire.*
	Greinier, *secrétaire de légation.*
Francfort sur le Mein.	Heberlen, *résident.*
La Haye.	Bosset, *chargé d'affaires près les états généraux.*
	Sonntag, *chargé d'affaires près le Stadhouder.*
Maheim.	Beké, *résident.*
Ratisbonne.	Salzmann. *min. plénipotentiaire.*
	Schell, *conseiller de légation.*
Vienne.	De la Lith, *cons. privé de légation.*
	Isenflam, *cons. privé de légation.*

BRUNSWICK-LUNEBOURG. *Voyez Angleterre.*

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL, *luthérien.*

Duc. Charles-Guillaume Ferdinand, né 9 Oct. 1735, marié 26 Janvier 1764, à

Duchesse. Auguste, sœur du roi d'Angle. née 11 Août 1737.

Fils. Ch.-George-Aug. pr. Heredit., né 8 Fév. 1766.

George-Guill. Chriſtian, né 27 Juin 1769.
Auguſte, né 18 Août 1770.
Frédéric-Guillaume, né 9 Octobre 1771.
Filles. Auguſtine-Caroline-Frédérique-Louiſe, née 3 Déc. 1764. V. *Wurtemberg-Stoutgard.*
Car.-Amélie-Eliſabeth, née 17 Mai 1768.
Freres. Fréd.-Auguſte, né 29 Oct. 1740, marié 6 Septem. 1768, à
Fréd.-Soph.-Ch.-Aug. P. de Wurtemberg-Oels, née 1 Août 1751.
Maximilien-Jules-Léopold, né 10 Octobre 1752.
Sœurs. Soph.-Car.-Marie, née 8 Octobre 1737. V. *Brandebourg-Bayreuth.*
Anne-Am[illegible], née 24 Octobre 1739. V. *Saxe-Weimar.*
Eliz.-Chriſt. Ulrique, née 8 Nov. 1746.
Auguſte Dorothée, née 2 Octobre 1749.
Mere. Philip.-Charlotte. princ. de Pruſſe, née le 23 Mars 1719.

Enfans du duc Ant. Ulric & de la princeſſe Anne de Mecklenbourg-Schwerin, oncle & tante du prince.

Pierre, né 31 Mars 1745.
Alexis, né 9 Mars 1746.
Catherine, née 26 Juillet 1741.
Oncles. Louis Erneſt, né 25 Sept. 1718.
Ferdinand, né 12 Janvier 1721.
Tantes. Elizab.-Chriſtine, née 8 Nov. 1715. V. *Pruſſe.*
Sophie-Antoinette, née 23 Janvier 1724. V. *Saxe-Cobourg-Saalfeld.*
Julienne-Marie, née le 4 Sept. 1729. V. *Danemarck.*
Grand-oncle. Frédéric-Charles-Ferdinand, né 5 Avril 1729, marié 29 Octobre 1782, à
Anne-Caroline, princeſſe de Naſſau-Saarbruck, veuve de Fréd.-Aug.-Guill. dernier duc de Holſtein-Glucksbourg, née 31 Décembre 1758.

CHIMAY, *catholique.*

Prince. Philippe.-Gab.-Maurice de Hennin-Liétard, née 22 Septembre 1736, marié 29 Septembre 1762, à
Princeſſe. Laure, fille du duc de Fitzjames, née 7 Décembre 1744.
Freres. Ch.-Joſ.-Alex., prince de Hennin, né 17 Juin 1744, marié en 1766, à
Etiennette, fille du marquis de Monteonſeil.

Sœurs. Marie-Anne-Gabrielle, née 29 Mars 1728, veuve en 1784, du marquis de Caraman.

Gabrielle-Charlotte-Françoiſe, née le 20 Juin 1729.

Louiſe-Françoiſe, née le 30 Mars 1738, mariée 15 Février 1756, à Jacques François vicomte de Cambis.

CLARY, *catholique.*

Prince. François Wenceſlas, né 8 Mars 1706, marié 14 Février 1747, à

Princeſſe. Marie-Joſephe, princeſſe de Hohenzollern-Hechingen, née 20 Janvier 1728.

Fils. Jean-Népomucéne, comte, né 17 Décembre 1753, marié 31 Janvier 1775, à

Marie-Chriſtine-Léopoldine, princeſſe de Ligne, née 27 Mai 1757, *dont*

Petits-fils. Charles, né 12 Décembre 1777.

François Maurice, né 21 Septembre 1782.

Filles. Marie-Sidoine, née 10 Novembre 1748, mariée 17 Mai 1772, à Jean Rudolphe, comte de Choteck, né 17 Mai 1749.

Marie-Chriſtine, née 19 Janvier 1755, mariée 27 Avril 1772, à Jean-Phil. comte de Hoyos, né 6 Septembre 1747.

Marie-Théreſe, née 30 Juillet 1756.

COLLOREDO, *catholique.*

Prince. Rudolphe, né 6 Juillet 1706, marié 14 Juillet 1727, à

Princeſſe. Marie-Gabrielle, fille du comte de Stahremberg, née 28 Novembre 1707.

Fils, Fr.-Gundacre, comte, né 28 Mai 1731, marié 6 Janvier 1771, à

Marie-Iſabelle, c. de Mansfeld, née 29 Août 1750, *dont*

Petits-fils. Rodolphe-Joſeph, né 16 Avril 1772.

Jerôme, né 30 Mars 1775.

Ferdinand, né 30 Juillet 1777.

Petites-filles. { Marie-Gabrielle, Marie-Henriette, } nées 3 Sept. 1773.

Fils. Jérôme, né 31 Mai 1732. V. *Saltzbourg.*

Joſeph-Marie, né 11 Septembre. 1735.

Venceſlas, né 15 Octobre 1738

Filles. Mar.-Gabrielle, née 23 Juin 1741, mariée 27 Janv. 1762, à Jean comte Palfy d'Erdoedi.

Marie Théreſe, née 18 Juillet 1744, mariée 16 juin 1776, au comte Eug. Erwin de Schœnborn.

Marie-Françoiſe, née 2 Avril 1746, mariée 27 Nov. 1765, à Etienne Olivier, comte de Waillis.

Caroline, née 14 Février 1752, mariée le 18 mai 1772, au comte Ferdinand de Trautmannſdorf.

DIETRICHSTEIN, *catholique.*

Prince. Jean.-Bap.-Ch. né 27 Juin 1728, marié 30 Janvier 1764, à

Princeſſe. Marie.-Chriſt.-Joſ. comteſſe de Thun & Teſchen, née 25 Avril 1738.

Fils. François-Joſeph, né 28 Avril 1767, marié 7 Juillet 1783, à

Marie-Thérèſe, comteſſe de Zinzindorf, née. . . .

Jean-Baptiſte-Charles, né 31 Mars 1772.

Maurice-Jean-Charles, né 19 Février 1775.

Joſeph, né 7 Février 1780.

Fille. Marie-Thérèſe, née 11 Août 1768.

Freres. François de Paul-Charles, né 13 Décembre 1731, marié 25 Avril 1770, à

Charlotte, baronne de Reiſchach, née 8 Octobre 1740, *dont*

Neveu. Franç.-Xav. Joſeph, né 9 Juillet 1774.

Niece. Marie-Thérèſe-Joſephe, née 24 Juillet 1771.

Sœur. Marie-Joſephe, née 2 Novembre 1736, veuve 23 mars 1783, du comte Ernest de Harrach.

ESTERHASI DE GALANTHA, *catholique.*

Prince. Nicolas, né 18 Déc. 1714, marié 4 Mars 1737, à

Princeſſe. Marie-Eliſabeth, comteſſe de Weiſſenwols, née 21 Mars 1718.

Fils. Paul-Ant., né 11 Avril 1738, veuf 1 Mai 1782, de Marie-Thérèſe, comteſſe d'Erdœdi, *dont*

Petits-fils. Nicolas, né 12 Décembre 1765, marié 15 Septembre 1783, à

Marie-Joſ. Esmenegilde, princeſſe de Liechtenſtein, née 13 Avril 1768.

Antoine, né 3 Juillet 1767.

Léopold, né 15 Novembre 1776.

Petite-fille. Marie-Thérèſe, née 7 Février 1764.

Fils. Nicolas, né 10 Août 1741, marié 3 Août 1777, à

Anne-Françoiſe, comteſſe de Weiſſenwolf, née en 1747.

Fille. Marie-Anne, née 3 Fév. 1739, mariée 21 Mai 1758, à Antoine, comte de Craſſalcowich.

FURSTENBERG-MOSKIRCH, *catholique.*

Douairiere. Mar.-Gab.-Félicité, fille du duc Léopold de Holſtein-Wieſenbourg, née 21 Octobre 1716, veuve 7 Sept. 1744, du prince Charles Frédéric.

II. FURSTENBERG-STULINGEN, *catholique.*

Prince. Joſeph, né 9 Janvier 1758, marié 15 Janvier 1778, à
Princeſſe. Marie-Antoinette, princeſſe de Hohenzollern-Hechingen, née 10 Novembre 1760.
Frere. Charles Joachim, né 31 Mars 1771.
Sœur. Joſephine-Marie-Benoîte, née 14 Novembre 1756.
Mere. Marie-Joſephe, fille de Joſ. Guill. comte de Truchſeſ-Trauchbourg, née 30 Mars 1731, veuve 2 Juin 1783, du prince Joſeph Venceſlas.
Oncle. Charles-Egon, né 7 Mai 1729, marié 25 Juin 1753, à
Marie Joſ. comteſſe de Sternberg, née 25 Juin 1735, *dont*
Couſins. Philip.-Mar.-Joſeph, né 21 Octobre 1755, marié 10 Février 1779, à ſa niece Joſephine-Marie-Benoîte. *Voyez ci-deſſus.*
Charles-Joſeph Aloys, né 26 Juin 1760.
Douairiere du prince Joſeph Guillaume. Marie-Anne, comteſſe de Wahl, née 22 Septembre 1736, veuve 29 Avril 1762.
Couſine. Joſephé, fille de Maximilien-Joſeph, comte de Fugger-Zinneberg, née 21 Mai 1719, veuve 10 Novembre 1759, du Landgrave Louis-Auguſte Egon, *dont*
Couſins. Joachim Egon, Landgrave, né 22 Décembre 1749, marié 18 Août 1772, à
Sophie Thér. d'Oetingen-Wallerſtein, née 9 Déc. 1751, *dont*
Fréd.-Charl.-Jean-Nep. Egon, né 26 Janvier 1774.
Philip.-Charles, né 13 Mars 1775.
Caroline-Sophie, née 24 Août 1777.
Marie-Eléonore-Sophie, née 7 Février 1779.
Marie-Thérese, née 3 Novembre 1781.
Couſins. Joſeph-Frédéric, Landgrave, fils du feu Landgrave, Louis-Auguſte, né 24 Avril 1751, veuf 10 juin 1783, de Joſephe-Thecle, fille du comte Schallenberg, *dont*
Joſeph-Frédéric-François, né 4 Septembre 1777.

HESSE-CASSEL, *proteſtant.*

Landgrave. Frédéric II, né 14 Août 1720, marié en ſecondes noces 10 Janvier 1773, à
Princeſſe. Philippine-Aug.-Amélie, princeſſe de Brandebourg-Schwedt, née 10 Octobre 1745.

Fils. Du premier lit, avec la fille de Georges II, roi d'Angleterre, Guillaume, prince héréditaire, né 3 Juin 1743, marié 1 Septembre 1764, à

Wilhelmine-Caroline, princeſſe de Danemarck, née 10 Juillet 1747, *dont*

Petit-fils. Guillaume, né 28 Juillet 1777.

Petites-filles. Marie-Frédérique, née 14 Septembre 1768.

Caroline-Amélie, née 11 Juillet 1771.

Fils. Charles, né 19 Décembre 1744, marié 30 Août 1766, à Louiſe, princeſſe de Danemarck, née 30 Janvier 1750, *dont*

Petits-fils. Frédéric, né 24 Mai 1771.

Chrétien, né 14 Août 1776.

Petites-filles. Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Oct. 1767.

Julienne-Louiſe-Amélie, née 19 Janvier 1773.

Fils. Frédéric, né 11 Septembre 1747.

Filles du prince Maximilien, oncle du Landgrave.

Couſines. Ulrique-Fréd.-Willelmine, née 31 Octobre 1722. Voyez *Holſtein-Gottorp-Oldenbourg.*

Wilhelmine, née 23 Fév. 1726. Voyez *Pruſſe.*

MINISTRES DU LANDGRAVE,

PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES, Meſſieurs

Francfort. Schmidt de Roſſan, *envoyé.*
Gênes. Caſſarena, *envoyé.*
La Haye. Heenemann, *agent.*
Nuremberg. De Wildungen, *envoyé.*
Paris. Le baron de Boden, *miniſtre Plénipotentiaire.*
Ratiſbonne. Le baron de Wulkenjz, *miniſtre plénipoten.*
Rome. De Reiffenſtein, *chargé d'affaires.*
Wetzlar. De Hoffmann, *agent.*

II. HESSE-PHILIPPSTHAL, *proteſtant.*

Guillaume, *Landgrave*, né 29 Août 1726, marié 26 Juin 1755, à

Princeſſe. Ulrique-Eléonore, fille de ſon oncle, le prince Guillaume, née le 27 Avril 1732.

Fils. Charles, né 6 Novembre 1757.

Frédéric, né 4 Septembre 1764.

Louis, né 8 Octobre 1766.

Erneſt-Conſtantin, né 8 Août 1771.

Fille.

Fille. Julienne Wilhelmine Louiſe, née 8 Juin 1761, mariée 20 Oct. 1780, au comte Philip.-Ernest de Schaumbourg-Lippe.

Sœur. Charlotte-Amélie, née 10 Août 1730. Voyez *Saxe-Meiningen.*

Enfans de Guillaume, oncle du Landgrave, & de Charlotte Wilhelmine, princeſſe d'Anhalt-Bernbourg-Hoym.

Couſin. Adolphe, prince de Barchfeld, né 29 Juin 1745, marié 18 Octobre 1781, à

Wilhelmine Louiſe-Chriſtine, princeſſe de Saxe-Meiningen, née 6 Août 1752, *dont*

Charles-Auguſte, né 27 Juin 1784.

Couſines. Cath.-Fréd.-Charlotte, née 26 Av. 1725, mar. 18 Juin 1765, au comte Albert-Aug. d'Iſenbourg-Wächtersbach.

Jeannette-Charlotte, née 22 Janvier 1730.

Antoinette-Caroline, née 18 Janvier 1731.

Ulrique-Eléonore, née 27 Avril 1732. Voyez *ci-deſſus.*

Anne-Fréd. Wilhelmine, née 14 Décembre 1735, veuve 2 mai 1782, du comte Louis-Henri-Adolphe de la Lippe-Detmold.

Dorothée-Marie, née 30 Décembre 1738, mariée 6 Juillet 1764, à Jean-Ch.-L. comte de Lœwenſtein-Virnebourg.

Douairiere. Sophie-Henr. comteſſe de Grumpach, née 14 Mai 1740, veuve 15 Novembre 1777, du prince Frédéric.

III. HESSE-RHEINFELS-ROTHENBOURG, *catholique.*

Landgrave. Charles-Emmanuel, né 5 Juin 1746, marié le 1 Septembre 1771, à

Princeſſe. Marie-Léopoldine-Adelgonde, princeſſe de Liechtenſtein, née 30 Janv. 1754.

Fils. Victor-Amédée, né 2 Septembre 1779.

Freres. Charles-Conſtantin, né 10 Janvier 1752.

Erneſt, né 28 Septembre 1758.

Sœurs. Clémentine-Fr.-Erneſtine, née 5 Juin 1747.

Marie Hedwige Eléo.-Chriſtine, née 26 Juin 1748, mariée 17 Juillet 1766, à Jacques-Léopold, pr. héréd. de Bouillon.

Marie-Antoinette-Frédérique-Joſephe, née 31 Mars 1753.

Wilhelmine, née 16 Février 1755.

Filles du prince Joſeph, oncle du Landgrave, & de Criſtine, princeſſe de Salm.

Couſines. Anne-Marie-Vict.-Chriſtine, née 25 Février 1728, mariée 11 Décembre 1745, au prince de Rohan-Soubiſe.

Marie-Louiſe-Eléonore, née 18 Avril 1729. V. *Salm-Salm.*

VI. HESSE-DARMSTADT, *protestant.*

Landgrave. Louis IX, né 15 Décembre 1719, veuf d'Henriette-Caroline, fille du prince Palatin Christian III de deux Ponts, 30 Mars 1774.

Fils. Louis, prince héréditaire, né 14 Juin 1753, marié 19 Février 1777, à

Princesse. Louise-Caroline-Henriette de Hesse-Darmstadt, sa cousine, née 15 Février 1761, *dont*

Petits-fils. Louis, né 26 Décembre 1777.

Louis-Geor.-Ch.-Fréd. Ernest, né 31 Août 1780.

Petite-fille. Louise-Caroline-Eléonore-Dorothée-Amélie, née 16 Janvier 1779.

Fils. Frédéric-Louis, né 10 Juin 1759.

Chrétien-Louis, né 25 Novembre 1763.

Filles. Caroline, née 2 Mars 1746. V. *Hesse-Hombourg.*

Frédérique-Louise, née 16 Octobre 1751. V. *Prusse.*

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754. V. *Bade-Dourlach.*

Louise, née 30 Janv. 1757. V. *Saxe-Weimar & Eisenach.*

Belle-sœur. Marie-Louise-Albert, comtesse de Leiningen-Heydesheim, née 16 Mars 1729, veuve 21 juin 1784, du prince George-Guillaume, *dont*

Neveux. Louis-Georges-Charles, né 27 Mars 1749.

Georges-Charles, né 14 Juin 1754.

Charles-Guillaume-Georges, né 16 Mai 1757.

Fréd.-Georges-Auguste, né 21 Juillet 1759.

Nieces. Charl.-Wihel.-Christ.-Louise, née 5 Novembre 1755, mariée 28 Septembre 1784, au prince Charles de Mecklembourg-Strelitz.

Louise-Carol.-Henriette, née 15 Février 1761, mariée 19 Février 1777, à son cousin le prince héréditaire.

Marie-Wihelmine-Auguste, née 14 Avril 1765.

MINISTRES DU LANDGRAVE, PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES. Messieurs

Francfort. De Barckhaus-Wiesenhütten, *envoyé.*
Purgold, *chargé d'affaires.*

La Haye. De Treuer, *résident.*

Paris. De Pachelbel, *chargé d'affaires.*

Ratisbonne. Le baron de Gemmingen, *min. plénipotentiaire.*
Bauriedel, *secrétaire de légation.*

Meſſieurs

Wetzlar. Sippmann, *agent.*
Vienne. De Jan, *réſident.*
De Hafner, *agent.*

V. HESSE-HOMBOURG, *proteſtante.*

Landgrave. Frédéric-Louis-Guill.-Chriſt. né 30 Janvier 1748, marié 27 Septembre 1768, à

Princeſſe. Caroline, fille de Louis Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, née 2 Mars 1746.

Fils. Fréd.-Louis, prince-héréditaire, né 20 Juillet 1769.
Louis-Guillaume, né 26 Août 1770.
Philippe-Auguſte-Frédéric, né 11 Mars 1779.
Guſtave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781.
Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1783.

Filles. Caroline-Louiſe, née 20 Août 1771.
Louiſe-Ulrique, née 26 Octobre 1772.
Chriſtiane-Amélie, née 29 Juin 1774.
Auguſte-Frédérique, née 28 Novembre 1776.

Mere. Ulrique-Louiſe, princeſſe de Solms Braunfels, née 30 Avril 1731, douairière du Landgrave Fréd.-Charles, 7 Février 1751.

Tante. Ulrique-Sophie, née 31 Mai 1726.

HOHENLOHE.

Ligne de Neuenſtein.

I. HOHENLOHE-OEHRINGEN, *proteſtante.*

Prince. Louis-Frédéric-Charles, né 23 Mai 1723, marié 28 Janvier 1749, à

Princeſſe. Sophie-Amélie-Caroline, princeſſe de Saxe Hildbourghauſen, née 21 Juillet 1732.

Sœurs. Charlotte-Louiſe-Frédérique, née 10 Juillet 1713.
Wilhelmine-Eléonore, née 20 Février 1717. Voyez *Hoenlohe-Ingelfingen.*

II. HOHENLOHE-LANGENBOURG, *catholique.*

Prince. Chriſt. Albert, né 27 Mars 1726, marié 13 Mai 1761, à

Princeſſe. Caroline, princeſſe de Stollberg-Gedern, née 27 Juin 1732.

Fils. Charles-Louis, né 10 Septembre 1762.

Guſtave-Adolphe, né 9 Octobre 1764.
Chriſtian-Auguſte, né 15 Mars 1766.
Filles. Louiſe-Eléonore, née 11 Août 1763.
Auguſte-Caroline, née 15 Novembre 1769.
Freres. Guillaume-Frédéric-Guſtave, né 21 mai 1736.
Frédéric-Auguſte, comte, né 11 Janvier 1740.
Frédéric-Erneſt, né 16 Mai 1750, marié 7 Février 1773, à
Magdeleine-Adrienne, fille du baron Onnon Zwier de Haren, née 23 Avril 1746, *dont*
Neveux. Louis-Chrétien-Auguſte, né 23 Janvier 1774.
Charles-Guſt.-Guillaume, né 29 Août 1777.
Charles-Philippe-Erneſt, né 21 Septembre 1781.
Nieces. Auguſtine-Eléon.-Caroline, née 30 Mars 1775.
Philippine-Henriette, née 30 Mai 1779.
Sœur. Eléonore-Julienne, née 22 Juillet 1734. Voyez plus bas, *Hohenlohe-Ingelfingen.*

III. HOHENLOHE-INGELFINGEN.

Prince. Henri-Auguſte, né 11 Juillet 1715, marié 26 Septembre 1743, à
Princeſſe. Wilhelmine-Eléonore, princeſſe de Hohenlohe-Oeringen, née 20 Février 1717.
Fils. Frédéric-Louis, né 31 Janvier 1746, marié 3 avril 1782, à
Amélie-Louiſe-Marie-Anne, comteſſe de Hoym, née 6 Octobre 1763.
Frédéric-Charles-Guillaume, né 16 Février 1751.
Georges-Frédéric-Henri, né 10 Novembre 1753.
Fille. Sophie-Chriſtiane-Louiſe, née 10 Octobre 1761.
Couſine. Eléonore-Julienne, princeſſe de Hohenlohe-Langenbourg, née 22 Juillet 1734, veuve du prince Albrecht-Wolfgang, 22 Avril 1778, *dont*
Couſines. Eléonore-Albertine-Sophie, née 27 Novemb. 1767.
Marie-Cath.-Wilhel. Chriſtiane, née 4 Juin 1771.
Douairiere du Prince Auguſte-Guillaume. Joſine-Eliſab. comteſſe de Rechteren, née 13 Fév. 1738, veuve 19 Fév. 1769.

IV. HOHENLOHE-KIRCHBERG.

Prince. Chriſtian-Frédéric-Charles, né 19 Octobre 1729, marié 1°. à L.-Ch. pr. de Hohenlohe-Langenbourg; 2°. 9 Septembre 1778, à
Princeſſe. Philippine-Sophie-Erneſtine, fille de Guillaume-Maurice, comte d'Iſenbourg, née 1 Novembre 1744.
Fils du ſecond lit. Joſeph, né 22 Juillet 1783.

Filles du premier lit. Caral.-Henriette, née 11 Juin 1761, mar. 10 Juin 1779, à Henri XLII, comte de Reuss-Schleiz.

Charlotte-Amélie-Frédérique, née 20 Juillet 1777.

Filles du second lit. Wilhelmine-Sophie-Frédérique-Ferdinande, née 7 Novembre 1780.

Auguste-Eléonore, née 25 Mai 1782.

Freres. Fréd.-Guill., né 3 Déc. 1732, marié 7 Mai 1779, à Fréd.-Marie-Jeanne, fille de Henri XI, prince régnant de Reuss-Graiza, née 9 Juillet 1748.

Frédér. Eberhard, né 21 Oct. 1737, marié 10 Avril 1778, à Albertine-Renée, comtesse de Castel-Remlingen, née 2 Juillet 1735.

Fréd.-Charl.-Louis, né 29 Nov. 1751, marié 14 Août 1778, à Frédérique-Charlotte-Wilhelmine, fille du comte de Lœwenstein-Wertheim, née 17 Mars 1758, *dont*

Neveux. Charl.-Fréd.-Henri, né 2 Novembre 1780.

Frédéric-Charles-Louis, né 17 Octobre 1782.

Sœur. Christine-Sophie-Frédérique, née 1 Avril 1734.

Ligne de Wildenbourg.

V. HOHENLOHE-BARTENSTEIN, *catholique.*

Prince. Louis-Charles-Philippe-Léopold, né 15 Novembre 1731, marié 6 Mai 1757, à

Princesse. Joséphine-Frédérique-Polyxene, fille du feu comte de Limbourg-Styrum, née 28 Octobre 1738.

Fils. Louis-Aloys-Joachim, prince héréd. né 28 Août 1765.

Ch.-Jos.-Ernest-Justin, né 12 Décembre 1767.

Filles. Sophie-Caroline-Josephe, née 12 Décembre 1758.

Marie-Anne-Elisabeth, née 20 Mars 1760, mariée en Août 1784, au comte d'Orçay, premier maréchal des logis de Monsieur, frere du roi de France.

Marie-Léopoldine-Henriette, née 15 Juillet 1761. *Voyez* Lœwenstein-Wertheim.

Joséphine-Elis.-Euph.-Rosine, né 11 Mars 1763.

Françoise-Louise-Henriette, née 6 Décembre 1770.

Freres. Clément-Armand-François-Léop., né 31 Déc. 1732.

Joseph-Christ.-Fr.-Charles-Ignace, né 6 Novembre 1740.

Christian-Ernest.-Fr.-Xav. né 11 Décembre 1742.

VI. HOHENLOHE-SCHILLINGFURST, *catholique.*

Prince. Charles-Albert, né 21 Septembre 1719, marié 1°. à

Sophie Wilhelmine, princeſſe de Lœwenſtein Wertheim, 29 Octobre 1771, à

Princeſſe. Marie-Joſephe, princeſſe de Salm, née 26 Décembre 1736.

Fils du premier lit. Charles-Albert-Chrétien, prince héréditaire, né 21 Février 1742, veuf 8 Juin 1785 de Léopoldine-Caroline, princeſſe de Lœwenſtein-Wertheim.

Charles-Philippe-François, né 17 Octobre 1743.

François-Charles-Joſeph, né 27 Novembre 1746.

Fille du premier lit. Marie-Anne-Thérèſe, née 23 Février 1741.

HOHENZOLLER-HECHINGEN, *catholique.*

Prince. Joſeph-Guillaume-Eugène-François, né 12 Novembre 1717, marié en ſecondes noces, 7 Janvier 1751, à

Princeſſe. Marie-Thérèſe, fille de François-Erneſt, comte de Truchſeſs-Zeyl, née 26 Janvier 1732.

Fille. Marie-Antoinette-Anne-Eléonore, née 10 Novembre 1760, V. *Furſtenberg-Stulingen.*

Freres. Frédéric-Antoine, comte, né en 1726.

Meinrad, comte, né en 1730.

Joan-Charles, comte, né 25 Juillet 1732.

Sœurs. Marie-Anne, née 7 Août 1721.

Marie-Joſephine, née 20 Janvier 1728, mariée 14 Février 1747, à François Wenzel, prince de Clary.

Marie Sidoine, née 24 Février 1729, mariée 14 Avril 1749, à François-Ulric, prince de Kinsky.

Couſine. Marie-Philip. comteſſe de Hœnſbroech, née 8 Mai 1729, veuve 14 Mars 1765, du comte François Xavier, dont

Couſin. Hermand-Frédéric-Otton, comte, né 10 Juillet 1752, marié 1°. à Louiſe-Julie Conſtance, comte de Merode-Weſterloo; 2°. à Maxim.-Albertine, princeſſe de Gavre; 3°. à

Marie-Ant.-Mon., fille de Fr. Erneſt, comte de Truchſeſs-Zeyl-Wurzach, & veuve de Joſ.-Ant. comte d'Ettingen-Baldern, née 6 Juin 1753.

Du premier lit eſt iſſue

Couſine. Louiſe-Julie Conſtance, née 11 Novembre 1774.

Du ſecond lit eſt iſſu

Couſin. Frédéric Hermann, né 22 Juillet 1776.

Du troiſiéme lit eſt iſſue

Marie-Antoinette-Philip.-Joſephe, née 8 Février 1781.

Cousin. François-Xavier, comte, frere du comte Hermann, né 21 Mai 1757.

Cousine. Félicité-Thérèse, sœur du comte Hermann, née 18 Décembre 1763.

II. HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, *catholique.*

Prince. Charles-Frédéric, né 9 Janvier 1724, marié 24 Février 1749, à

Princesse. Jeanne-Josephe-Sophie, comtesse de Hohenzollern-Berg, née 14 Avril 1727.

Fils. Antoine-Aloys-Meinrad-François, prince Héréditaire, né 20 Juin 1762, marié 13 Août 1781, à

Amélie-Zéphyrine, sœur du prince de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760.

Filles. Jean-Fr.-Fid.-Ant., née 3 Mai 1765. *V. Salm-Kirbourg.*

Marie-Crescence-Anne-Jeanne-Fr. née 24 Juillet 1766.

Sœurs. Marie-Jeanne, née 13 Décembre 1726.

Oncle. François-Guill.-Nic. né 28 Février 1727, veuf 24 Mars 1739, de la comtesse de Truchsess-Zeyl, *dont*

Cousines. Jeanne-Josephe-Sophie, né 14 Avril 1717. *V.* ci-dessus.

Marie-Thérèse-Henriette, née 6 Mars 1730.

Tante. Marie-Anne, née 30 Septembre 1704.

I. HOLSTEIN-SONDERBOURG.

Branche d'Augustinbourg, luther.

Duc. Frédéric-Christian, né 6 Avril 1721, veuf 12 Octobre 1770, de la fille du dernier duc de Holstein-Plœn.

Fils. Frédéric-Christian, né 18 Septembre 1765.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767.

Christian-Auguste, né 9 Juillet 1768.

Fille. Louise-Christine-Caroline, né 17 Février 1764.

Frere. Emile-Auguste, né 3 Août 1722.

Sœurs. Christiane-Ulrique, née 15 mars 1727.

Sophie-Madeleine-Marie, née 23 Mai 1731.

Charlotte-Amélie, née 14 Janvier 1736.

Branche de Beck, luther.

Duc. Frédéric-Charles-Louis, né 30 Août 1757, marié 9 Mars 1780, à

Duchesse. Frédérique-Amélie, fille de Léopold, comte de Schliebsn, née 28 Février 1737.

Fille. Elisabeth-Frédérique-Sophie-Amélie, née 23 Décembre 1780.

Mere. Fréd.-Ch.-Ant.-Amélie, comtesse de Dohna-Leistenau, née 3 Juillet 1738, veuve 12 Septembre 1759, de Ch.-Ant.-Auguste.

Tante. Catherine, née 23 Fév. 1750, mariée 8 Janvier 1767, au prince Iwan de Boriatinski.

Grande-tante. Charlotte, née 15 mars 1706.

Cousine. Marie-Anne-Léopoldine, née 4 Août 1717, veuve en Janvier 1759, de don Emanuel de Souza Y Calliaris.

Branche de Wiesenbourg.

Marie-Gabriel-Félicité, fille de Léopold, dernier duc, née 21 Octobre 1716, veuve 7 Septembre 1744, du prince de Furstenberg-Mœskirch.

II. HOLSTEIN-GEUKSBOURG, *luthérien.*

Sophie-Magdeleine, sœur du dernier duc, née 22 mars 1736.

Sœurs. Louise-Charlotte-Frédérique, née 5 Mars 1749. V. *Anhalt-Cœthen.*

Julienne-Wilhelmine, née 30 Avril 1754, mariée 17 Juillet 1776, au comte de Bentheim-Steinfurt.

Tante. Anne-Charlotte, comtesse de la Lippe-Detmold, née 7 Avril 1724, veuve 12 Septembre 1761, du prince Charles Ernest, oncle du dernier duc.

III. HOLSTEIN-PLON, *luthérien.*

Charlotte-Amélie, née 1 Mars 1709, fille du dernier duc.

IV. HOLSTEIN-GOTTORP-OLDENBOURG, *luthér.*

Branche aînée.

Voyez Russie, page 197.

Branche cadette.

Duc. Frédéric-Auguste, né 20 Septembre 1711, marié 21 Novembre 1752, à

Duchesse. Ulrique-Frédérique-Guillelmine, princesse de Hesse-Cassel, née 31 Octobre 1722.

Fils. Pierre-Frédéric-Guillaume, né 3 Janvier 1754.

Fille. Hedwige-Elizab.-Ch., née 22 Mars 1759. V. *Suede.*

Cousins. Pierre-Frédéric-Louis, né 17 Janvier, 1755, marié 26 Juin 1781, à

Frédérique-Elizabeth-Amélie, princeſſe de Wurtemberg-Stoutgart, née 27 Juillet 1765, *dont*

N. N. né 13 Juillet 1783.

Pierre-Frédéric-Georges, né 9 Mai 1784.

ISENBOURG-BIRSTEIN, *religion réformée.*

Prince. Wolfgand Erneſt II, né 27 Novembre 1735, veuf 9 Octobre 1781, de la princeſſe d'Anhalt-Schaumbourg, marié en ſecondes noces, 20 Août 1783, à

Princeſſe. Erneſtine-Eſpérance-Victoire, princeſſe de Reuſs-Graitz, née 20 Janvier 1756.

Fils du premier lit. Charles-Frédéric-Louis-Maurice, prince héréditaire, né 20 Juin 1766.

Wolfgand Erneſt, né 7 Octobre 1772.

Victor, né 10 Septembre 1776.

Frere. Chriſtian-Maurice, né 16 Juillet 1739.

Mere. Amélie-Belgique, comteſſe d'Iſenbourg-Marienborn, née 29 Février 1716, veuve 21 Janvier 1742, du prince Guillaume-Emic-Chriſtophe.

KAUNITZ-RITTBERG, *catholique.*

Prince. Wenceſlas-Antoine, grand chancelier de Cour & d'Etat de l'Empereur, né 2 Février 1711, veuf 6 Septembre 1749, de Marie-Erneſtine, comteſſe de Stahremberg.

Fils. Erneſt-Chriſtophe, né 6 Juin 1737, marié 12 Janvier 1761, à

Marie-Léopoldine, princeſſe d'Oettingen-Spielberg, née 28 Novembre 1741, *dont*

Petite-fille. Marie-Eléonore, née 2 Octobre 1775.

Fils. Dominique-André, né 2 Juin 1739, veuf 22 Décembre 1779, de Bernardine, comteſſe de Plettenberg-Witten, *dont*

Petit-fils. Aloys, né 19 Juin 1774.

Petites-filles. Marie-Thérèſe, née 3 Février 1763.

Marie-Antoinette, née 6 Août 1765.

Freres. François-Venceſlas, né 2 Juillet 1742.

Joſeph-Clément, né 22 Novembre 1743.

KHEVENHULLER, *catholique.*

Prince. Sigiſmond-Frédéric, né 2 Février 1732, marié 25 Février 1754, à

Princeſſe. Marie-Amélie, princeſſe de Liechtenſtein, née 11 Août 1737.

Fils. Jean-Joseph, né 17 Juin 1755.
Charles-Joseph-Jean-Baptiste-Clément, né 26 Nov. 1756.
François-Joseph, né 7 Avril 1762.
Filles. Marie-Antoinette, née 10 Avril 1759, mariée en Janvier 1776, au comte Charles de Zichy.
Marie-Christine-Victoire, née 23 Décembre 1760.
Marie-Caroline-Ferdinande, née 23 Septembre 1763.
Marie-Léopoldine, née 22 Août 1767.
Frere. Jean-Joseph, *comte*, né 30 Mars 1733, marié 25 Avril 1774, à
Marie-Josephe, comtesse de Schrattenbach, née 10 Juin 1750, *dont*
Neveux. François-Joseph, né 19 Novembre 1776.
Vincent, né 13 Juillet 1780.
Frere, François-Antoine, *comte*, né 3 Juillet 1737, veuf 9 Août 1777, de la comtesse de Rothal, *dont*
Neveu. Jean-Joseph, né 9 Avril 1765.
Nieces. Marie-Caroline, née 14 Mai 1767.
Marie-Anne-Josephe, née 19 Novembre 1770.
Marie-Françoise, née 4 Octobre 1772.
Marie-Elizabeth, née 17 Octobre 1776.
Frere. Jean-Emmanuel, né 23 Avril 1751, marié en 1774, à
Marie-Josephe, comtesse de Mezzabarba, née en 1757.
Sœur. Marie-Thérese, née 4 Janvier 1741, mariée 13 Septembre 1769 à Léopold, Comte de Kolowrat Krakowsky.

KINSKI, *catholique.*

Prince. François Ulric, né 23 Juillet 1728, marié 14 Avril 1749, à
Princesse. Marie-Sidoine, comtesse de Hohenzollern-Hechingen, née 24 Février 1729.
Fils. Joseph, *comte*, né 12 Janvier 1751, marié 23 Avril 1777, à
Marie-Rose, comtesse de Harrach, née 25 Nov. 1758, *dont*
Petites-filles. Marie-Anne Sidoine, née 11 Février 1779.
Marie-Anne, née 23 Mai 1780.
Fille. Marie-Anne, née 26 Novembre 1754, mariée 27 Avril 1778, au comte Rudolphe Ferdinand de Salabourg.
Mere. Marie-Charlotte, comt. de Martiniz, née 26 Décembre 1700, veuve 12 Janvier 1749, du comte Philippe-Joseph.
Frere. Jean-Joseph, né 1 Mai 1734, marié 25 Avril 1758, à
Thérèse, princesse d'Auersperg, née 22 Mars 1735, *dont*
Niece. Marie-Françoise, née 15 Avril 1760, mariée 18 Avril 1781, au comte Octavien de Zinzendorf.

Sœurs. Marie-Thérèſe, née 14 Avril 1719, mariée 15 Avril 1765, au comte Otton Philippe de Hohenfeld.

Marie-Antoinette, née 2 Février 1732, veuve en 1777, du comte Chriſtophe d'Erdoedy.

LAMBERG.

Prince. Jean-Frédéric-Joſeph, né 24 Février 1737, marié 5 Janvier 1761 à

Princeſſe. Marie-Anne, prin. de Trautſon, née 6 Janv. 1745.

Fils. Joſeph-Henri-François-Adam, né 25 Sept. 1782.

Sœurs. Roſe, née en 1728, veuve 16 Août 1758, du baron Joſeph-Marie de Neuhaus.

Elizabeth, née en 1734.

Sœur du premier lit. Aloyſe, née 13 Juin 1718, veuve 20 Avril 1779, du comte Franç.-Joſ. de Plettenberg-Wittem.

LICHTENSTEIN, *catholique.*

Prince. Aloys-Joſeph, né 14 Mai 1759, marié 17 Nov. 1783, à

Princeſſe. Chriſtine-Joſephine, comteſſe de Mandeſcheid-Blankenheim, née 31 Juin 1767.

Mere. Marie-Léopoldine, fille du comte de Sternberg, née 11 Décemb. 1733, veuve 18 Août 1781, du pr. Fr.-Joſeph.

Freres. Jean-Joſeph, né 26 Juin 1760.

Philippe-Joſeph, né 2 Juillet 1762.

Sœurs. Marie-Léopoldine-Aldegonde, née 30 Janv. 1754. V. *Heſſe-Reinfels.*

Marie-Antoinette, née 14 Mars 1756.

Marie-Joſephine Herménegilde, née 13 Avril 1768.

Mere. Marie-Léopoldine, fille du Comte de Sternberg, née 11 Décembre 1733, veuve 18 Août 1781 du prince Franç.-Joſeph.

Oncles. Charles-Borromée-Joſeph, né 29 Septembre 1730, marié 30 Mars 1761, à

Marie-Eléonore, princeſſe d'Oettingen-Spielberg, née 7 Juillet 1745; *dont*

Couſins. Charles-Borromée-Jean-Népom., né 1 Mars 1765.

Joſeph-Venceſlas, né 21 Août 1767.

Maurice-Joſeph, né 11 Juillet 1775.

François-Aloys-Criſpin, né 25 Octobre 1776.

Aloys-Gonzague-Joſeph, né 1 Avril 1780.

Couſine. Marie-Joſephe, née 6 Décembre 1763, mariée 29 Janvier 1782, au comte de Harrach.

Tantes. Marie-Amélie, née 11 Août 1737, mariée 25 Février 1754, au prince de Khevenhuller-Metſch.

Marie-Anne, née 15 Octobre 1738, veuve 22 Mai 1775, du comte de Waldſtein-Dux.

Marie-Françoiſe-Xaviere, née 27 Novembre 1739, mariée 6 Août 1755, au prince de Ligne.

Marie-Chriſtine, née 1. Septembre 1741, mariée 18 Mai 1761, au comte de Kinsky.

Fille du prince Jean-Charles & de Marie-Joſephine, comteſſe de Harrach.

Marie-Antoinette, née 13 Juin 1749. *Voyez* Paar.

LIGNE, *catholique.*

Prince. Charles-Joſeph, né 23 Mai 1735, marié 6 Août 1755, à

Princeſſe. Marie-Françoiſe-Xaviere, princeſſe de Lichtenſtein, née 27 Novembre 1739.

Fils. Charles-Joſ.-Emmam né 25 Sept. 1759, marié 29 Fév. 1779, à Hélene-Apollonie, princeſſe Maſſalska, née 9 Février 1763.

Louis Lamoral, né 7 Mai 1766.

Filles. Marie-Chriſtine-Claudine, née 27 Mai 1757, mariée 31 Janvier 1775, au comte Jean-Népom. de Clary.

Euphémie Chriſtine Philippine-Thérèſe, née 28 Juillet 1773.

Flore, née 18 Novembre 1775.

Sœurs. Louiſe-Marie-Chriſtine, née 17 Février 1748.

LIMBOURG-STYRUM, *catholique.*

Prince. Philippe Ferdinand, Prince de Holſtein-Limbourg, comte régnant de Styrum, Bronckorſt, Oberſtein, & Gehmen, né en 1734, grand-maître ſouverain de l'ordre de l'ancienne nobleſſe, & de celui de S. Philippe. *Voyez l'édition de 1783, pag. 170.*

Frere. Erneſt, appellé *Comte Erneſt*, né... ci-dev. chan. de Cologne, & actuellement colonel au ſervice de Pruſſe.

Oncle paternel à la mode de Bretagne. Auguſte-Philippe-Charles, prince-évêque de Spire. Voyez *Spire.*

Couſin. N. comte de Styrum, brigadier des armées de France, né.....

LOBKOWITZ, *catholique.*

Prince. François-Joſeph-Maximilien, né 7 Déc. 1772.

Mere. Gabrielle-Marie, Princeſſe de Carignan, né 17 Mars

1748, veuve 11 Janvier 1784 du pr. Ferdinand-Philip.-Joſeph.

Tante. Marie-Elizabeth, née 23 Nov. 1726, douairiere du comte Antoine d'Uhlefeld, 3 Décembre 1769.

Enfans du feu prince George Chriſtian.

Joſeph-Marie, né 8 Janvier 1725, marié 28 Nov. 1752, à Marie-Joſephe, comteſſe de Harrach, née 20 Nov. 1727, *dont*

Filles. Marie Eléonore, née 16 Septembre 1753.

Marie-Joſephine, née 8 Août 1756, mariée 2 Octobre 1786, au comte Charles d'Auerſperg.

Freres. Ferdinand-Marie, né 8 Décembre 1726.

Auguſte-Antoine-Joſeph, né 21 Septembre 1729, marié 16 Septembre 1753, à Marie Ludomille, comteſſe de Tchernin, née 21 Avril 1738, *dont*

Neveu. Antoine Iſidore, né 16 Décembre 1773.

Nieces. Marie-Thérèſe, née 13 Septembre 1767.

Marie-Eléonore, née 22 Mars 1771.

LOEWENSTEIN-WERTHEIM, *catholique.*

Prince. Charles-Thomas, né 7 Mars 1714, veuf de la fille du duc Léop. de Holſtein-Wuſenbourg, 6 Juin 1765.

Frere. Joſeph-Jean-Wenceſlas, né 25 Juillet 1720, marié 21 Mars 1750, à

Dorothée-Thérèſe, baronne de Hauſſen & Gleichendorf.

Douairiere du prince Théodore-Alexandre. Catherine-Eléonore, fille de Charles-Louis comte de Leiningen-Dachsbourg-Bockenheim, née 1 Février 1735, veuve 27 Février 1780, *dont*

Neveu. Dominique Conſtantin, né 10 Mai 1762, marié 9 Mai 1780, à Léopoldine princeſſe de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenſtein, née 15 Juillet 1761 : *dont*

Arriere neveu. Guillaume-Ernest-Louis-Charles, né 17 Avril 1782.

Arriere-niece. Louiſe, née 23 Février 1781.

Niece. Victoire-Félicité, née 2 Janvier 1769. V. *Salm-Salm.*

MANSFELD, *catholique.*

Elizabeth, comteſſe de Régal, née 21 Février 1742, veuve du prince Joſeph-Wenceſlas.

Sœur du prince Joſeph. Marie-Iſabelle-Anne Ludomille, née 29 Août 1730, mariée 6 Janvier 1751, à François Guadagne, comte de Colloredo.

Marie-Henriette, née 30 Octobre 1754, mariée 8 Janvier 1778, à Jean-Antoine, comte de Leſlie.

Marie-Eléon. née 23 Septembre 1757, mariée 21 Novembre 1775, à Adolphe, comte de Kaunitz.

MECKLENBOURG-SCHWERIN, *religion évangélique.*

Duc. Frédéric, né 9 Nov. 1717, marié 2 Mars 1746, à

Princeſſe. Louiſe-Frédérique, fille de Frédéric-Louis, prince héréditaire de Wurtemberg-Stoutgard, née 3 Février 1722.

Sœur. Ulrique-Sophie, née 4 Juillet 1723.

Douairiere du prince Louis. Charlotte-Sophie, fille du duc François-Joſſe de Saxe-Cobourg-Saalfeld, née 24 Septembre 1731, *dont*

Neveu. Frédéric-François, né le 10 Décembre 1756, marié 1 Juin 1775, à Louiſe, fille du feu prince Jean-Auguſte de Saxe-Gotha, née le 8 Mars 1756, *dont*

Arriere-neveux. Frédéric-Louis, né 13 Juin 1778.

Guſtave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.

Charles-Auguſte-Chriſtian, né 2 Juillet 1782.

Arriere-niece. Louiſe-Charlotte, née 19 Novemb. 1779.

Niece. Sophie-Frédérique, née 24 Août 1758. *V. Danemarck.*

MECKLENBOURG-STRELITZ, *religion évangélique.*

Duc. Adolphe-Frédéric IV, né 5 Mai 1738.

Frere. Charles-Louis-Frédéric, né 10 Octob. 1741, marié 1°. à Frédérique-Caroline-Louiſe de Heſſe d'Armſtadt 5 Septembre 1784, à Caroline-Guillelmine de Heſſe d'Armſtadt, née 5 Novembre 1755. *Du premier lit ſont iſſus :*

Neveu. Georges-Charles-Frédéric-Joſeph, né 12 août 1779.

Nieces. Charlotte-Georgine-Louiſe-Frédérique, née 17 Novembre 1769.

Thérèſe-Mathilde-Amélie, née 5 Avril 1773.

Louiſe-Auguſtine-Guill.-Amélie, née 10 Mars 1776.

Frédérique-Caroline-Sophie, née 2 Mars 1778.

Freres. Erneſt-Godefroi-Albert, né 27 Août 1742.

Georges-Auguſte, né 16 Août 1748.

Sœurs. Chriſtine-Sophie-Albertine, née 6 Décembre 1735.

Sophie-Charlotte, née 19 Mai 1744. *V. Angleterre.*

I. NASSAU-USINGEN, *Luther.*

Prince. Charles-Guillaume, né 9 Novembre 1735, marié 16 Avril 1760, à

Princeſſe. Caroline-Félicité, comteſſe de Leiningen-Heidesheim, née 22 Mai 1734.

Filles. Caroline-Polixene, née 4 Avril 1762.

Louiſe-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1763.

Frere. Frédéric-Auguſte, né 23 Avril 1738, marié 23 Février 1775, à

Louiſe, princeſſe de Waldeck, née 29 Janvier 1750, *dont*

Nieces. Chriſtiane-Louiſe, née 16 Août 1776.

Caroline-Frédérique, née 30 Août 1777.

Auguſte-Amélie, née 30 Décembre 1778.

Louiſe-Marie, née 18 Juin 1782.

Frere. Jean-Adolphe, né 19 Juillet 1740.

II. NASSAU-SAARBRUCK, *luther.*

Prince. Louis, né 3 Janvier 1745, veuf de Wilhelmine-Sophie-Eléonore, princeſſe de Schwartzbourg-Rodolſtadt, le 17 Juillet 1780.

Fils. Henri-Louis-Charles Albert, prince héréditaire, né 9 Mars 1768, marié 6 Octobre 1779, à

Marie-Françoiſe-Maximiliene S. Mauride, princeſſe de Montbarrey, née 2 novembre 1761.

Sœurs. Anne-Caroline, née 31 décembre 1751. *Voyez* Brunſwick-Wolfenbuttel-Bevern.

Guillelmine-Henriette, née 27 octobre 1752, mariée 9 juillet 1783 au marq. de Soyeco.

Mere. Sophie-Chriſtine-Charl. comteſſe d'Erbach, née 12 juillet 1725, veuve 24 juillet 1768 du prince Guillaume-Henri.

III. NASSAU-WEILBOURG, *luther.*

Prince. Charles, né 16 janv. 1735, marié 5 mars 1760 à

Princeſſe. Caroline, princeſſe d'Orange, née 28 fév. 1743.

Fils. Frédéric-Guillaume, prince héréditaire, né 25 octobre 1768, marié . . . . 1784, à Iſabelle de Vierchberg, comteſſe de Sayn-Hachenbourg, née . . . . .

Charles-Guillaume-Frédéric, né 1 mai 1775.

Filles. Auguſtine-Marie-Caroline, née 6 février 1764.

Guillelmine-Louiſe, née 28 ſeptembre 1765.

Caroline-Louiſe-Frédérique, née 14 février 1770.

Amélie-Charlotte-Guillelmine-Louiſe, née 6 août 1776.

Henriette, née 22 avril 1780.

IV. NASSAU-SIEGEN.

Sœurs du dernier prince. Charlotte-Frédérique-Amélie, née 30 novembre 1702, veuve 24 ſeptembre 1748 du comte Albert de la Lippe-Buckebourg.

Eliſabeth Hedwige, née 19 avril 1719, veuve 9 juin 1756 du comte Frédric de Witgenſtein.

V. NASSAU-ORANGE. Voyez *Hollande.*

OETTINGEN-SPIELBERG, *catholique.*

Prince. Jean-Aloys, né 18 avril 1758, veuf 18 avril 1784 de Henriette-Dorothée de la Tour-Taxis.

Fils. Charles Anſelme, prince héréditaire, né 10 avril 1784.

Frere. Frédéric-Antoine, né 6 mars 1755.

Sœurs. Jeanne-Joſephe, née 27 février 1756.

Marie-Thérèſe, née 17 novembre 1763.

Marie-Creſcence-Joſephe, née 30 janvier 1765.

Marie-Walpurge-Joſephe, née 29 août 1766.

Mere. Marie-Thérèſe, comteſſe de Truchſes-Trauchbourg, née 27 mai 1735, veuve 23 juin 1768 du prince Antoine Erneſt.

Couſines-germaines. Marie-Léop.-Eliſ.-Th. née 28 nov. 1741. *Voyez* Kaunitz-Rittberg.

Marie-El.-Gabrielle, née 7 juillet 1745. *V.* Liechtenſtein.

OETTINGEN-WALLERSTEIN, *catholique.*

Prince. Kraft Erneſt, né 3 août 1748, veuf 10 mars 1776 de Marie-Thérèſe, princeſſe de la Tour & Taxis.

Fille. Frédérique-Sophie-Antoinette, née 3 mars 1776.

Freres. François-Louis-Charles, né 16 ſeptembre 1749.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 10 février 1756.

Philippe-Joſeph Notger, né 8 février 1759.

Sœurs. Marie-Eléonore, née 21 mai 1747.

Sophie-Thérèſe, née 9 déc. 1751. *Voyez* Furſtenberg.

Mere. Caroline-Julienne, comteſſe d'Oettingen-Baldern, née 25 octobre 1730, veuve 14 avril 1766.

PAAR, *catholique.*

Prince. Jean-Vinceſlas, né 7 août 1719, veuf 12 mars 1772, d'Antoinette, comteſſe d'Eſterhazy.

Fils.

Fils. Vinceſlas, né 27 janvier 1744, marié 17 janv. 1768 à Marie-Antoinette, pr. de Liechtenſtein, née 13 juin 1749, *dont*

Petit-fils. Vinceſlas, né 18 janvier 1770.
Charles, né 15 juin 1773.
Joſeph-Jean Népomucene, né 13 avril 1780.
N. N. né 3 ſeptembre 1783.
Petites-filles. Marie-Antoinette, née 5 décembre 1768.
Léopoldine-Joſephe, née 27 février 1777.
Marie-Eléonore, née 28 octobre 1781.
Fille. Marie-Thérèſe, née 3 mai 1746, mariée 9 mai 1765 au comte Jean-Joſeph de Buquoy.

PALATINAT. Voyez *Baviere.*

BRANCHE DE DEUX-PONTS-BIRKENFELD, *catholique.*

Prince. Charles II., né 29 octobre 1746, marié 12 février 1774 à
Princeſſe. Marie-Amélie de Saxe, née 26 ſeptembre 1757.
Fille. N. née 5 mai 1784.
Frere. Maximilien-Joſeph, né 27 mai 1756.
Sœurs. Marie-Amélie-Auguſte, née 10 mai 1752. *Voyez* Saxe.
Marie-Anne, née 18 juillet 1753, mariée 30 janvier 1780 au prince Guillaume de Deux-Ponts Birkenfeld.
Mere. Marie-Françoiſe, fille du comte Palatin Joſeph-Charles de Sulzbach, née 15 juin 1724, veuve 15 août 1767 du prince Frédéric.
Tante. Chriſtianne, née 16 nov. 1725. *Voyez* Waldeck.
Arrieres-petits-couſins. J.-Ch.-Louis, né 18 ſeptemb. 1745. Guillaume, né 18 nov. 1752, marié 30 janvier 1780 à la princeſſe Marie-Anne des Deux-Ponts, *voyez* plus haut.
Arriere-petite couſine. Louiſe-Chriſtine, née 17 août 1748, mariée 28 octobre 1773, à Henri XXX, comte de Reuſs.

ORDRE DE S. MICHEL.

L'ordre de S. Michel appartient au Palatinat. Lorſque l'Electeur Théodore, actuellement régnant, parvint aux duchés de Baviere, il fit ſon neveu le duc regnant de Deux-Ponts, grand-maître de cet ordre. C'eſt S. A. S. qui nomme les chevaliers

dont le nombre n'eſt pas fixé. *Voyez l'édition de 1785, page 340.*

1778 le duc de Deux-Ponts, *grand-maître.*

RADZIVIL, *catholique.*

Prince. Charles III, né 27 février 1734, marié en ſecondes noces, 8 avril 1764, à

Princeſſe. Thérèſe, comteſſe Rzewuski.

Frere. Jérôme III, né 11 mai 1759, marié 31 décembre 1775 à

Sophie-Frédérique, princeſſe de la Tour-&-Taxis, née 10 juillet 1758.

Sœurs. ThéophileConſtance, née 3 ſeptembre 1738, veuve en juillet 1780, d'Ignace, comte de Morwsky.

Catherine-Caroline, née 19 janvier 1740, mariée 13 juin 1758, à Staniſlas, comte Rzewuski.

Véronique-Jeanne, née 12 octobre 1754.

Victoire-Marie, née 8 août 1760.

Joſéphine, née 9 ſeptembre 1762.

REUSS-GRAITZ, *catholique.*

Comte. Henri XI, né 18 mars 1722, marié en ſecondes noces, 25 octobre 1770, à

Princeſſe. Chriſtianne-Alexandrine-Catherine, fille de

Chrétien-Charles Reinhard de Leiningen-Heydesheim, née 25 novembre 1732.

Fils du premier lit. Henri XIII, né 16 fév. 1747.

Henri XIV, né 16 novembre 1749.

Henri XV, né 22 février 1751.

Henri XVI, né 25 mai 1761.

Filles du premier lit. Fréd.-Marie-Jeanne, née 9 juillet 1748.

Iſabelle-Auguſtine, née 7 août 1752, veuve 7 fév. 1777 du burggrave Guillaume-George de Kirchberg.

Erneſtine-Eſpérance-Victoire, née 20 janvier 1756, mariée 20 août 1783 au prince d'Iſenbourg-Birſtein.

I. SALM-SALM, *catholique.*

Prince. Conſtantin-Alexandre, né 22 nov. 1762, marié 31 décembre 1782 à

Princeſſe. Victoire-Félicité, princeſſe de Löwenſtein-Werthein, née 2 janvier 1769.

Freres. Georges-Adam-François, né 28 ſeptembre 1769.

Louis Otton-Oſwald, né 12 juillet 1772.

Mere. Marie-Louiſe-Eléonore de Heſſe-Rhinfels-Rothenbourg, née 18 avril 1729, veuve 15 ſeptembre 1773 du prince Maxim. Fréd.

Oncle. Charles-Alexandre, né 15 octobre 1735, marié 14 mai 1766, à

Marie-Cath.-Charl.-Sophie, bar. de Leers, née 10 avril 1753, *dont*

François-Louis, né 1 août 1773.

Oncle. Emmanuel-Henri-Nicolas-Léopold, né 22 mai 1742.

François-Joſeph-Jean-André, né 30 novembre 1743.

Guillaume-Florentin-Joſeph, né 10 mai 1744.

Tantes. Gabrielle-Marie-Chriſtine-Louiſe, née 8 janv. 1720.

Marie-Françoiſe-Joſéphine, née 28 octobre 1731, mariée 1 juin 1761, au prince George de Stahremberg.

Marie Joſéphe, née 26 décembre 1736, mariée 29 octob. 1771 à Ch.-Alb. prince de Hohenloe-Waldenbourg-Schillingsfurſt.

Marie-Anne, née 17 février 1740, mariée 30 déc. 1758, à D. Pedre de Alcantara, duc d'Infantado & de Lerme.

II. SALM-KYRBOURG, *catholique.*

Prince. Frédéric-Jean-Otton, né 13 mai 1745, marié 28 novembre 1781, à

Princeſſe. Jeanne-Françoiſe-Fidelle-Ant. princeſſe de Hohenzollern-Sigmaringen, née 3 mai 1765.

Frere. Maurice-Guſtave-Adolphe, né 27 ſeptembre 1761, marié 1 avril 1782, à

Chriſtiane-Marie-Louiſe, comteſſe de Wettenberg, née 5 août 1758.

Sœurs. Marie-Maximilienne-Louiſe. V. *la Tremoille*; et Auguſte-Frédérique-Guillelmine. V. *Croy-Solre*, pag.

Amélie-Zéphyrine, née 6 mars 1760.

SAXE. Voyez l'article des *Electorats.*

Branche Erneſtine.

I. SAXE-WEIMAR ET EISENACH, *luther.*

Duc. Charles-Auguſte, né 3 ſeptembre 1757, marié 3 octobre 1775, à

Princeſſe. Louiſe de Heſſe-Darmſtadt, née 30 janv. 1757.

Fils. Charles-Frédéric, prince héréditaire, né 2 fév. 1783.

Frere. Frédéric-Ferdinand-Conſtantin; né 8 ſeptemb. 1758.

Mere. Anne-Amélie, fille de Charles, duc de Brunſwick-Wolfenbuttel, née 24 octobre 1739, veuve du duc Erneſt-Auguſte-Conſtantin, 28 mai 1758.

Tante. Erneſtine-Auguſt. Sophie. Voyez. *Saxe-Hilburghauſen.*

II. SAXE-GOTHA, *luthérien.*

Duc. Erneſt, né 30 janvier 1745, marié 21 mars 1769, à

Princeſſe. Marie-Charlotte-Amélie-Erneſtine, fille d'Antoine Ulric, duc de Saxe Meinungen, née 11 ſeptembre 1751.

Fils. Emile-Léopold-Auguſte, né 23 novembre 1772.

Frédéric, né 28 novembre 1774.

Frere. Auguſte, né 14 août 1747.

Oncle. Jean-Adolphe, né 18 mai 1721.

Couſines. Auguſt.-Louiſe-Fréd. Voy. *Schwartzbourg-Rudolſtadt.*

Louiſe. Voyez *Mecklenbourg-Schwerin.*

MINISTRES DE SAXE-GOTHA,

PRÈS LES COURS ÉTRANGERES, Meſſieurs

Augsbourg. Gullmann, *réſident.*
Coblentz. Elz, *agent.*

Meſſieurs

Francfort-ſur-le-Mein. De Rich, *conſeiller de légation.*
La Haye. Héeremann, *chargé d'affaires.*
Lyon. Perrin, *agent.*
Milan. Bianchi, *agent.*
Nuremberg. Lenz, *conſeiller de légation.*
Paris. Le b. de Grimm, conſ. priv. *min. plén.*
Ratisbonne. Le b. de Gemmingen, conſ. priv. *min.*
Ernesti, *ſecrétaire de légation.*
Vienne. De la Lith, conſ. priv. & *de légation.*
Hafner, *agent au conſeil aulique.*
Wetzlar. De Zwiellen, *procureur.*

III. SAXE-MEININGEN, *luther.*

Duc. George-Frédéric-Charles, né 4 février 1761, marié, 27 novembre 1782, à

Princeſſe. Louiſe-Chonor, fille du prince de Hohenlohe-Layenbpurg, née 11 août 1763.

Sœurs. Marie-Charl.-Amélie-Erneſtine, née 21 ſeptembre 1751. Voyez *Saxe-Gotha.*

Guillelmine-Louiſe-Chriſtiane. Voyez *Heſſe-Philippſthal.*

Amélie-Auguſt.-Caroline-Louiſe, née 4 mars 1762, mariée 10 février 1783 au prince Henri Erdmann Charles de Karolaths-Beuthen.

Mere. Charlotte-Amélie, fille du Landgrave de Heſſe-Philippſthal, née 10 août 1730, veuve du duc Antoine-Ulric, 27 janvier 1763.

Douairiere du duc Auguſte-Frédéric-Charles-Guillaume.

Louiſe, princeſſe de Stollberg-Gedern, née 13 octobre 1764.

IV. SAXE-HILBOURGHAUSEN, *luther.*

Duc. Frédéric, né 29 avril 1763.

Sœur. Chriſtiane-Sophie-Caroline, *qui ſuit.*

Oncle. Frédéric-Guillaume-Eugene, né 8 octobre 1730, marié 13 mars 1778 à

Chriſtiane-Sophie-Car. de Saxe-Hilburghauſen, née 4 décembre 1761.

Tante. Sophie-Amélie-Caroline, née 21 juillet 1732. Voy. *Hohenlohe-Neuenſtein-Oeringen.*

Grand-oncle. Joſ.-Fréd.-Guill. Hollandinus, né 5 octobre

1701, veuf 10 octobre 1763, d'Anne-Victoire, princeſſe de Soiſſons.

Mere. Erneſtine-Auguſtine-Sophie de Saxe-Weimar, née 5 janvier 1740, veuve 13 ſept. 1780 du duc Ernest-Frédéric-Charles.

V. SAXE-SAALFELD-COBOURG, *luther.*

Duc. Ernest-Fréd. né 8 mars 1724, marié 23 avril 1740 à

Princeſſe. Sophie-Antoinette, fille de Ferdinand Albert, duc de Brunſwick-Lunebourg, née 23 janvier 1724.

Fils. François-Frédéric-Antoine, né 15 juillet 1750, marié en ſecondes noces, 13 juin 1777, à

Auguſte-Caroline-Sophie, fille de Henri XIV, comte Reuſſ de Bersdorff, née 29 janvier 1757, *dont*

Petit-fils. Ernest-Antoine-Charles-Louis, né 2 janv. 1784.

Petites-filles. Sophie-Frédérique-Carol.-Louiſe, née 19 août 1778.

Antoinette-Erneſtine-Amélie, née 28 août 1779.

Julienne-Henriette-Ulrique, née 23 ſeptembre 1781.

Fils. Louis-Charles-Frédéric, né 2 janvier 1755.

Fille. Caroline-Ulrique-Amélie, née 19 octobre 1753.

Freres. Chriſtian-François, né 25 janvier 1730.

Frédéric-Joſie, né 26 décembre 1737.

Sœurs. Charlotte-Sophie. Voyez *Mecklenbourg-Schwerin.*

Fréd.-Carol. Voyez *Brandebourg-Anſpach-Bayreuth.*

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Prince. Chriſtian-Gauthier, né 24 juin 1736, veuf 26 avril 1777 de Charlotte-Guillelmine d'Anhalt-Bernbourg.

Fils. Gauthier-Frédéric-Charles, né 5 décembre 1763.

Gauthier-Albert-Auguſte, né 6 ſeptembre 1767.

Jean-Charles-Gauthier, né 24 juin 1772.

Sœurs. Catherine-Fréd.-Charl.-Albert. née 2 août 1761.

Caroline-Auguſtine-Albertine, née 19 février 1769, mariée 12 ſeptembre 1784 au prince George de Waldeck.

Albertine-Guillelmine-Amélie, née 5 avril 1771.

Frere. Auguſte, né 8 déc. 1738, marié 27 avril 1767 à

Chriſtine-Eliſabeth-Albertine, princeſſe d'Anhalt-Bernbourg, née 14 Mai 1746, *dont*

Neveux. Frédéric-Chriſtian-Albert, né 14 Mai 1763.

Guillaume-Louis-Gauthier, né 16 Juillet 1770.

Niece. Albertine-Charlotte-Auguſtine, née 1 Février 1768.

Frédérique-Albertine-Jeanne-Eliſabeth, née 4 Octobre 1774.

Tante. Sophie-Chriſtine, fille du feu prince d'Anhalt-Bern-

bourg, née 7 Février 1729, veuve 28 Septembre 1749, du prince Chriſtian, *dont*

Couſine. Gauthiere-Albertine, née 10 Décembre 1729.

Joſephine-Eberhardine, née 12 Février 1737, veuve 2 Mai 1778 du comte George-Albert d'Erbach Furſtenau.

SCHWARZBOURG-RODOLSTADT, *catholique.*

Priñce. Louis-Gauthier, né 22 Oct. 1708, veuf 20 Janv. 1771, de Sophie-Henriette, comteſſe Reuſs d'Untergreitz.

Fils. Frédéric-Charles, prince héréditaire, né 7 Juin 1736, marié 1°. à Frédéric-Sophie-Auguſte, princ. de Schwarzbourg-Rudelſtadt; 2°. 28 Novembre 1780, à

Auguſte-Louiſe-Frédérique, fille de feu Jean-Auguſte, prince de Saxe-Gotha, née 30 Novembre 1752.

Du premier lit ſont iſſus.

Petits-fils. Louis-Frédéric, né 9 août 1767.

Charles-Gauthier, né 23 Août 1771.

Petites-filles. Guillelmine-Frédérique-Caroline, née 22 Janvier 1774.

Chriſtianne-Louiſe, née 2 Novembre 1775.

Sœurs. Louiſe-Frédérique, née 28 Janvier 1706.

Madeleine-Sybille, née 5 Mai 1707.

Fille du prince Frédéric-Antoine. Sophie-Albertine, née 30 Juillet 1724.

SWARZENBERG, *catholique.*

Prince. Jean-Népomucene-Procope-Antoine, né 4 Juillet 1742, marié 14 Juillet 1763, à

Princeſſe. Marie-Eléonore, comteſſe d'Oettingen-Vallerſtein, née 21 Mai 1747.

Fils. Joſeph-Jean-Népomucène, né 23 Juin 1769.

Charles-Phil-Jean-Népom.-Joſeph, né 15 Avril 1771.

Ern. Joſ.-Jean-Népom. } nés 29 & 30 Mai 1773.
Franç.-de-Paul-Joſeph, }

Frédéric-Jean-Népom.-Joſ.-Auguſtin, né 28 Août 1774.

Jean-Nepomucene-Joſ.-Timothée-Bern., né 23 Janv. 1782.

Filles. Marie-Caroline-Thérèſe-Régine, née 7 Sept. 1775.

Marie-Eliſabeth-Caroline-Thérèſe, née 11 Septemb. 1778.

Marie-Thérèſe-Eléonore, née 14 Octobre.

Eléonore-Sophie-Thér.-Walpurge, née 11 Juillet 1783.

Sœurs. Marie-Anne-Joſepha, née 6 Janv. 1744, veuve

4 Octobre 1780, du comte Louis-Frédéric de Zinzendorf.

Marie-Thérèſe-Cath.-Walp., née 30 Avril 1747, mariée 11 Mai 1772, au comte Sigiſmond Rudolphe de Goes.

Marie-Eléon.-Joſ.-Ludomille-Fr., née 13 Mai 1748.

Marie-Erneſtine, née 14 Octobre 1752, mariée 25 Juin 1778, à François-Xavier, comte d'Auerſperg.

SOLMS.

Prince. Guillaume-Chriſt.-Charles, né 9 Janv. 1759.

Freres. Guill.-Henri-Caſimir, né 30 Avril 1765.

Ch.-Aug-Guill.-Frédéric, né 9 Octobre 1768.

Frédéric-Guillaume, né 12 Octobre 1770.

Louis-Guillaume-Chriſtian, né 26 Octobre 1771.

Sœurs. Auguſtine-Louiſe, née 15 Janvier 1764.

Louiſe-Caroline-Sophie, née 7 Juillet 1766.

Oncles. Charles-Louis-Guillaume, né 14 Juin 1717,

Guillaume-Chriſtophe, né 20 Juin 1732.

Louis-Rodolphe-Guillaume, né 25 Août 1733.

Antoine-Erneſt-Guillaume-Frédéric, né 3 Septembre 1739.

Tantes. Charl.-Henriette-Magdeleine, née 6 Août 1715.

Elizabeth-Marie-Benigne, née 2 Août 1728.

Ulrique Louiſe, née 30 Avril 1731. *V.* Heſſe-Hombourg.

Améſie-Eléonore, née 22 Nov. 1734. *V.* Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

Madeleine-Sophie, née 4 Janv. 1742. *V.* Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.

Chriſtine-Charl-Fréd. née 31 Août 1744, veuve 1 Mai 1781, du comte Simon-Adolphe de la Lippe-Dermold.

STAHREMBERG, *catholique.*

Prince. Georges-Adam, né 10 Août 1724, marié 1 Juin 1762 à

Princeſſe. Marie-Françoiſe, pr. de Salm-Salm, née 21 Octobre 1731.

Fils. Louis-Joſeph-Marie, né 12 Mars 1762, marié 14 Septembre 1781, à

Marie-Louiſe-Fr. fille du D. d'Aremberg, née 29 Janv. 1764.

STOLLBERG-GEDERN, *catholique.*

Prince. Charles-Henri, né 24 Octobre 1761.

Sœur. Louiſe, née 13 Oct. 1764. *Voyez* Saxe-Meinungen.

Tantes. Caroline, née 27 Juin 1732. *Voyez* Hohenlohe-Lagenbourg.

Elizab.-Philip-Claud., fille du prince Max.-Em. de Hornes, née 10 Mai 1733, veuve 5 Décembre 1757, du prince Guſtave-Adolphe, *dont*

Couſines. Louiſe-Max.-Carl-Em., née 20 Septemb. 1752, mariée 17 Avril 1772; au prince Stuart, fils du Prétendant.

Caroline-Auguſte, née 10 Février 1755; mariée en 1771, au duc de Berwick.

Françoiſe-Claudine, née 27 Juin 1756, mariée 6 Novemb. 1774, au comte d'Arberg & Valengin.

Thérèſe-Guſtavine, née 27 Août 1757.

LA TOUR-ET-TAXIS.

Prince. Charles-Anſelme, né 2 Juin 1733, marié 3 Sept. 1753, à

Princeſſe. Auguſtine-Elizabeth, fille du D. Ch.-Alex. de Wurtemberg-Stutgard, née 30 Octobre 1734.

Fils. Charles-Alexandre, né 22 Février 1770.

Fédéric-J.-Nép.-Jér.-Antoine, né 11 Avril 1772.

Filles. Sophie-Frédérique-Dorothée-Henriette, née 10 Juill. 1758. *Voyez* Radzivil.

Frere. Maximilien-Joſeph, né 29 Mai 1769.

Sœurs. Marie-Thérèſe, née 28 Fév. 1755, mariée 10 Août 1780, au comte Ferd.-Ant.-Chriſtian d'Ahlefeld.

Marie-Anne-Joſéphine, née 28 Septembre 1766.

Elizabeth, née 30 Novembre 1767.

Branche Italienne.

Prince. Michel, marié en 3e. noces 4 Mars 1766, à

Princeſſe. Jeanne, comteſſe de Lodron, née 16 Février 1735.

Filles du premier lit. N. N. née en 1745.

N. N. née en Juillet 1746.

WALDECK, *proteſtant.*

Prince. Frédéric, né 25 Octobre 1743.

Freres. Chriſtian-Auguſte, né 6 Décembre 1744.

Georges, né 6 Mai 1747, marié, 12 Septembre 1784, à

Caroline-Auguſtine-Albertine, princeſſe de Schwarzbourg-Sondershauſen, née 19 Février 1769.

Louis, né 16 Décembre 1752.

Sœur. Louiſe, née 29 Janvier 1750. *Voyez* Naſſau-Uſſingen.

Mere. Chriſtine, fille de Chriſtian III, prince Palatin de

Deux-Ponts, née 16 Novembre 1725, veuve 29 Août 1763, du prince Ch.-Aug.-Fréd.

Tantes. Marie-Guillaume-Henriette, née 17 Oct. 1703.

Sophie-Guillelmine-Eliſabeth-Dorothée, née 4 Janvier 1711, mariée à M. de Vogelſang.

Louiſe-Albertine-Frédérique, née 12 Juin 1714.

I. WURTEMBERG-STOUTGARD, *pays luthérien.*

Duc. Charles-Eugène, né 11 Fév. 1728, veuf 7 Avril 1780, d'Eliſ.-Fréd.-Sophie, fille du margrave Fréd. de Brandebourg-Bayreuth.

Frere. Louis-Eug.-Jean, né 6 Janvier 1731, marié 10 Août 1762 à

Sophie-Albertine, comteſſe de Beichlingen, né 13 Décembre 1728, *dont*

Nieces. Guillelmine-Frédérique, née 3 Juillet 1764.

Henriette-Charlotte-Frédérique, née 11 Mars 1767.

Frere. Frédéric-Eugène, né 21 Janvier 1732, marié 29 Nov. 1753, à

Fréd.-Soph.-Dorot. fille de Fréd.-Guill. marg. de Brandebourg-Schwedt, née 18 Déc. 1736, *dont*

Neveu. Frédéric-Guillaume-Charles, né 7 Nov. 1754, marié 11 Octobre 1780, à

Auguſte-Caroline, fille du duc Ch.-Guill.-Ferd. de Brunſwick-Wolfenbuttel, née le 3 Déc. 1764, *dont*

Arriere petit-neveu. Fréd.-Guillaume-Charles, né 2 Octobre 1781.

Arrieres-petites-nieces. N. N. née 20 Février 1783.

N. née 25 Décembre 1783.

Neveux, fils du prince Fréd.-Eugène. Frédéric-Louis-Alexandre, né le 30 Août 1756.

Frédéric-Eugène-Henri, né 21 Nov. 1758.

Frédéric-Guillaume-Philippe, né 27 Décembre 1761.

Frédéric-Auguſte-Ferdinand, né 21 Octobre 1763.

Charles-Frédéric-Henri, né le 5 Mai 1770.

Charles-Alexandre-Frédéric, né 24 Avril 1771.

Charles-Henri-Frédéric, né 3 Juillet 1772.

Nieces. Sophie-Dorothée-Auguſte-Louiſe, née 25 Oct. 1759.

Frédérique-Eliſabeth-Amélie-Auguſte, née le 27 Juill. 1765.

Elizabeth-Wilhelmine-Louiſe, née 21 Avril 1767. *Voyez* Holſtein-Oldenbourg.

Sœur. Auguſte-Eliſabeth-Marie, née le 30 Octobre 1734. *Voyez* Tour-&-Taxis.

fille de Frédéric-Louis, prince héréd. fils du duc Eberhard-Louis.

Louiſe-Frédérique, née le 3 Février 1722. *V.* Mecklenbourg-Schwerin.

II. WURTEMBERG-OELS, en Siléſie, *luther.*

Duc. Charles-Chriſtian Erdmann, né le 25 Octobre 1716, marié le 28 Avril 1741, à

Princeſſe. Marie-Sophie-Wilhelmine, comteſſe de Solms-Laubach, née le 3 Avril 1721.

Fille. Frédérique-Sophie-Charlotte-Auguſte, princeſſe héréd. née le 1 Août 1731. *Voyez* Brunſwick-Wolfenbuttel.

Fin de la premiere Partie.

SECONDE PARTIE.

ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE, MILITAIRE, CIVIL, LITTÉRAIRE, ET MUNICIPAL DES PROVINCES DE FRANCE.

ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE FRANCE.

Nota. Vingt-quatre de ces Prélats, y compris les cinq de l'Iſle de Corſe, ne ſont pas réputés appartenir au Clergé de France, & font, chacun ſéparément, ou conjointement avec les Etats de leur Province, leur don gratuit. On les déſigne ici par une *.

Introniſ.	Sieges.	*Titulaires.*	*Naiſſ.*	*Reven.* l.
1781	*PARIS.*	Le Clerc de Juigné.	1728	400000
1780	*Chartres.*	De Luberſac.	1740	25000
1779	*Meaux.*	De Polignac.	1745	25000
1758	*Orléans.*	De Jarente de la Bruyere.	1706	50000
1780		De Jarente, *coadjuteur.*		
1776	*Blois.*	De Lauzieres-Themines.	1742	24000
1758	*LYON.*	De Malvin de Montazet.	1712	50000
1767	*Autun.*	De Marbeuf.	1734	22000

Intronif.	Sieges.	*Titulaires.*	*Naiff.*	*Revenu.*
1770	*Langres.*	De la Luzerne.	1738	52000
1764	*Mâcon.*	Moreau.	1721	24000
1781	*Châlons-ſur-S.*	Du Chillau.	1735	40000
1741	* *S. Claude.*	De Mellet de Fargues.	1708	36000
1766	* *Sarept.*	De Vienne.	1732	
1759	*ROUEN.*	Le Card. de la Rochefoucaud.	1713	120000
1766	*Bayeux.*	De Cheylus.	1719	100000
1774	*Avranches.*	Godard de Belbeuf.	1730	30000
1773	*Evreux.*	De Narbonne Lara.	1720	40000
1775	*Séez.*	Dupleſſis d'Argentré.	1720	40000
1783	*Liſieux.*	Ferron de la Ferronnaye.	1717	60000
1764	*Coutances.*	De Talaru de Chalmazel.	1725	50000
1755	*SENS.*	Le Card. de Luynes.	1703	80000
1761	*Troies.*	De Barral.	1716	24000
1783	*Nevers.*	De Seguiran.	1739	24000
1761	*Auxerre.*	Champion de Cicé.	1725	70000
1777	*Bethléem.*	De Duranti de Lironcourt.	1733	1000
1777	*REIMS.*	De Taleyrand-Perigord.	1736	80000
1764	*Soiſſons.*	De Bourdeilles.	1720	36000
1781	*Châlons-ſur-M.*	De Clermont-Tonnerre.	1749	30000
1777	*Laon.*	De Sabran.	1739	36000
1775	* *Les Termopyles.*	De Contriſſon.		
1754	*Senlis.*	De Roquelaure.	1720	24000
1772	*Beauvais.*	De la Rochefoucaud.	1735	100000
1774	*Amiens.*	De Machault.	1737	36000
1737	*Noyon.*	De Grimaldi.	1736	40000
1743	*Boulogne.*	De Partz de Preſſy.	1712	30000
1775	*TOURS.*	De Gonzié.	1736	70000
1777	*Le Mans.*	Jouffroy de Gonſſans.	1723	35000
1782	*Angers.*	Couet du Vivier de Lorry.	1728	45000
1769	*Rennes.*	Bareau de Girac.	1732	40000
1783	*Nantes.*	De la Laurencie.	1740	50000
1773	*Quimper-Corent.*	Conen de Saint Luc.	1724	20000
1774	*Vannes.*	Amelot.	1741	45000
1772	*S. Pol de Léon.*	De la Marche	1722	30000
1780	*Tréguier.*	Le Mintier.	1729	24000
1774	*S. Brieuc.*	De Belleſciſe.	1732	24000
1767	*S. Malo.*	De Laurentz.	1718	40000
1767	*Dol.*	De Hercé.	1729	24000
1767	*BOURGES.*	Phelypeaux.	1729	55000

Intronif.	Sieges.	Titulaires.	Naiſſ.	Reven. l.
1776	*Clermont.*	De Bonal.	1734	20000
1758	*Limoges.*	Dupleſſis d'Argentré.	1723	25000
1774	*Le Puy en Velay.*	De Gallard de Terraube.	1736	40000
1764	*Tulles.*	De Rafelis de S. Sauveur.	1715	40000
1780	*S. Flour.*	Ruffo des C. de Laric.	1746	24000
1764	*ALBY.*	Le Card. de Bernis.	1715	130000
1784		De Bernis, Ev. de Damas, *Coadjuteur.*		
1781	*Rhodez.*	De Colbert.	1736	55000
1773	*Caſtres.*	De Royere.	1727	78000
1776	*Cahors.*	De Nicolaï.	1729	70000
1764	*Vabres.*	De la Croix de Caſtries.	1730	25000
1761	*Mende.*	De Caſtellane.	1733	66000
1781	*BORDEAUX.*	De Cicé.	1735	66000
1761	*Agen.*	Duſſon de Bonnac.	1734	66000
1784	*Angouléme.*	De Caſtelnau d'Albignac.		30000
1781	*Saintes.*	De la Rochefoucaud.	1744	25000
1759	*Poitiers.*	De Beaupoil de S. Aulaire.	1720	40000
1773	*Périgueux.*	De Groſſoles de Flamarens.	1735	40000
1763	*Condom.*	D'Anteroche.	1721	80000
1777	*Sarlat.*	De Ponte d'Albaret.	1736	70000
1768	*La Rochelle.*	De Cruſſol d'Uſez.	1735	70000
1775	*Luçon.*	De Mercy.	1736	40000
1780	*AUCH.*	De la Tour d'Auvergne-Montauban.	1744	140000
1771	*Acqs.*	Le Quien de la Neuville.	1728	40000
1772	*Leictour.*	De Cugnac.	1729	70000
1763	*Comminges.*	D'Oſmond de Medavy.	1723	70000
1780	*Couſerans.*	De Laſtic.	1742	36000
1780	*Aire.*	De Caux.	1745	30000
1746	*Bazas.*	De Grégoire de Saint-Sauveur.	1709	20000
1782	*Tarbes.*	De Gain de Montagnac.	1744	36000
1783	*Oleron.*	De Villeloutreix de Faye.	1739	18000
1763	*Leſcars.*	De Noé.	1724	30000
1783	*Bayonne.*	De Villevieille.	1739	40000
1762	*NARBONNE.*	De Dillon.	1721	180000
1771	*Beziers.*	De Nicolay.	1738	60000
1759	*Agde.*	De S. Simon de Sandricourt.	1723	80000

Introniſ.	Sieges.	*Titulaires.*	*Naiſſ.*	*Reven.*
1778	*Carcaſſonne.*	De Chaſtenet de Puy-ſégur.	1740	40000
1784	*Niſmes.*	Cortois de Balore.	1736	30000
1774	*Montpellier.*	De Malide.	1730	50000
1750	*Lodeve.*	De Fumel.	1717	30000
1780	*Uſez.*	De Béthiſy.	1744	30000
1769	*S. Pons de Tomiers.*	De Bruyere de Chalabre.	1731	50000
1763	*Aleth.*	De la Cropte de Chanterac.	723	35000
1784	*Alais.*	De Beauſſet.		20000
1745	* *Perpignan.*	De Cardevac de Gouy d'Arrincourt.	1698	24000
1779		Dagay, Ev. de Canope, *Coadjut.*		
1764	*TOULOUSE.*	De Loménie de Brienne.	1727	120000
1762	*Mautauban.*	Le Tonnelier de Breteuil.	1726	40000
1768	*Mirepoix.*	Triſtan de Cambon.	1716	40000
1771	*Lavaur.*	De Caſtellane.	1732	70000
1711	* *Rieux.*	De Laſtic.	1726	50000
1771	*Lombez.*	De Salignac de la Motte Fénélon.	1734	60000
1784	*S. Papoul.*	Maillé de la Tour-Landry.	1743	50000
1741	*Pamiers.*	De Levis-Leran.	1713	30000
1775	*ARLES.*	Dulau.	1738	50000
1755	*Marſeille.*	De Belloy.	1708	35000
1743	*S. Paul 3 Chât.*	De Reboul de Lambert.	1704	12000
1743	*Toulon.*	De Vintimille.	1721	20000
1770	*Aix.*	Raymond de Boiſgelin.	1732	40000
1778	*Apt.*	Eon de Cely.	1735	12000
1772	*Riez.*	De Clugny.	1728	24000
1766	*Fréjus.*	De Bauſſet de Roquefort.	1731	30000
1784	*Gap.*	De Vareilles.		40000
1764	*Siſteron.*	De Suffren de S. Tropez.	1712	20000
1774	* *Orange.*	Du Tillet.	1730	22000
1774	*VIENNE.*	Le Franc de Pompignan.	1715	40000
1764	* *Geneve.*	Biord.	1709	
1781	* *S. Jean de Maurienne (Savoie).*	Compans de Brichanteaux		
1779	*GRENOBLE.*	Hay de Bonteville.	1741	40000
1778	*Viviers.*	De la Font-de-Savines.	1742	40000

Intronif.	Sieges.	Titulaires.	Naiſſ.	Reven. l.
1771	*Valence.*	De Grave.	1724	20000
1741	*Die.*	De Plan des Augiers.	1709	20000
1767	*EMBRUN.*	De Leyſſin.	1724	36000
1784	*Digne.*	De Mouchet de Villedieu.		15000
1752	*Graſſe.*	De S. Jean de Prunieres.	1718	20000
1783	*Vence.*	De la Gaude.		13000
1771	*Glandeves.*	Hachette des Portes.	1712	12000
1781	*Senez.*	De Caſtellane		12000
1781	* *Nice (Savoie.)*	Valperga.	1728	18000
1774	* *BESANÇON.*	De Durfort.	1725	60000
1756	* *Rhoſy en Syrie.*	De Franchet de Ran.	1722	
1751	* *Belley.*	Cortois de Quincey.	1714	12000
	Beſançon a deux autres Suffragans, Baſle & Lauſanne, hors du Royaume.			
1781	*CAMBRAI.*	De Rohan Guéméné.	1738	250000
1760	* *Amycles.*	D'Aigneville de Millancourt, *Suffragant de Cambrai.*		
1769	* *Arras.*	De Conzié.	1732	70000
1774	* *S. Omer.*	Bruyere de Chalabre.	1734	60000
1775	* *AVIGNON.*	Grovio.	1729	56000
1776	* *Carpentras.*	De Beni.	1729	42000
1761	* *Cavaillon.*	Criſpin des Achards de la Baume.	1721	15000
1758	* *Vaiſon.*	De Péliſſier de S. Fériol.	1709	15000
	Evêchés ſuffragans de Trèves.			
1760	* *Metz.*	De Montmorency-Laval.	1724	120000
1773	* *Toul.*	Des Michels de Champorcin.	1721	37000
1770	* *Verdun.*	Deſmos.	1716	74500
1777	* *S. Diez.*	De Chaumont de la Galaiſiere.	1737	30000
1783	* *Nancy.*	De Fontanges.	1744	50000
	Evêché ſuffragant de Mayence.			
1779	* *STRASBOURG.*	Le Cardinal de Rohan-Guémené.	1734	500000
1760	* *Arath., Evêché in partibus.*	Duvernin.	1713	

Evêchés de l'iſle de Corſe, ſuffragans de Piſe.

Intronif.	Sieges.	*Titulaires.*	*Naiſſ.*	*Revenl.*
1759	* *Ajaccio.*	Doria.	1722	12000
1772	* *Sagone.*	Guaſco.	1720	10000
1770	* *Aleria.*	De Guernes.	1725	18000

Suffragans de Gênes.

1775	* *Mariana.*	Du Verdier.	1721	15000
1775	* *Nebbio.*	De Santini.	1727	4000

AGENTS GÉNÉRAUX DU CLERGÉ.

Les Agents généraux du Clergé ont ſuccédé aux Syndics généraux établis en 1564, & ſupprimés en 1579, par l'Aſſemblée de Melun. Ils ont le titre de Conſeillers d'Etat, avec le droit de porter la parole au Conſeil, dans les affaires qui intéreſſent le Clergé. Ils ont encore, en cette qualité, entrée au Bureau des Affaires Eccléſiaſtiques. Les ſeize Provinces Eccléſiaſtiques, qui forment le Clergé de France, les nomment tour-à-tour, de cinq en cinq ans.

Meſſieurs

1785 L'Abbé de Barras.
1785 L'Abbé de Monteſquiou.

Prélat chargé de la Feuille des Bénéfices, à nomination royale.

1777 M. de Marbeuf, Evêque d'Autun.
M. l'Abbé de Verdollin, *Secrétaire.*

ÉCONOMATS.

Les Economats ſont des Bureaux établis pour la régie des biens appartenans à des Bénéfices à nomination royale, dont le Roi, en vertu du Droit de Régale, a l'uſufruit, pendant leur vacance. Ils ſont auſſi chargés de l'adminiſtration des biens des Religionnaires fugitifs.

M. Feydeau de Marville, Doyen du Conſeil, *Directeur.*

M. Marchal de Sainſey, *Econome général.*
M. Marchal de Sainſey, pére, *en ſurvivance.*

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

1779 M. Boullioud de Saint-Julien.

EVÊQUES DU SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGERES, *répandus en Aſie*, Meſſieurs

1756	*Tabraca.*	Brigot, *Vicaire Apoſtolique de Siam.*
1764	*Gabale.*	Reydellet, *Vicaire Apoſtolique du Tonquin.*
1769	*Agathopolis.*	Pottier, *Vicaire Apoſtolique à la Chine.*
17	*Callinique.*	Lapinte de Livry.
1771	*Céram.*	Davouſt, *Coadjuteur du Tonquin.*
1773	*Adran.*	Pignaux, *Vicaire Apoſtolique à la Cochinchine.*

EVÊQUES *in partibus infidelium.* Meſſieurs

1775	*Tricomie.*	Perrau.
1775	*Eumene en Phry-gie.*	De la Roque.
1776	*Egée.*	De Laulanhier.
1778	*Cidon.*	Taboureau.
1779	*Pergame.*	Gréen de S. Marſault.
1785	*Apollonie.*	. . . . .
1785	*Termopyles.*	

CHAPITRES NOBLES
DE FRANCE.

CHAPITRES D'HOMMES.

Sécul. en 1685. AINAI, *Diocèſe de Lyon.*

Ainai fut célebre, ſous l'Empire d'Auguſte, par le Temple que ſoixante nations des Gaules y éleverent à cet Empereur. Caligula y établit des combats d'éloquence grecque & latine; & le Fondateur ordonna que tout Poëte ou Orateur qui ſe montrerait ſur la ſcene, & qui ſerait vaincu, donnerait une récompenſe au vainqueur & en ferait l'éloge; que ceux qui auraient l'imprudence d'y préſenter de mauvais ouvrages, ſeraient obligés de les effacer avec une éponge ou avec la langue, & qu'en cas de refus, ils ſeraient battus de verges ou précipités dans le Rhône. Ce fut là que les quarante-huit premiers Martyrs de Lyon perdirent la vie, au deuxieme ſiecle; d'où ils furent nommés *Martyrs d'Ainai.* On y bâtit alors, à Sainte Blandine, du nombre de ces Martyrs, une Chapelle ſoûterraine, ſur laquelle s'éleverent une Egliſe & un Monaſtere, dont S. Badulphe fut premier Abbé. La Reine Brunehaut fit à cette Abbaye des biens ſi conſidérables, qu'elle en fut conſidérée comme la Fondatrice. Les Sarraſins la ruinerent dans le VIIIe ſiecle. Amblard, Archevêque de Lyon, la rétablit dans le Xe. Depuis cette époque, elle fut très-floriſſante par le nombre, l'origine & la régularité de ſes Religieux, ſoumis à la règle de S. Benoît; mais les Calviniſtes l'ayant ruinée en 1562, on ne put la relever qu'en la ſécularisant en 1685. L'Egliſe devint Paroiſſiale en 1690, par la tranſlation qui s'y fit de l'Office paroiſſial de S. Michel près l'Arſenal. Le Chapitre eſt compoſé de l'Abbé, du Prévôt, Curé de la Paroiſſe, & de dix-huit Chanoines, aſtreints à des preuves de nobleſſe.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1758 De Jarente, *Abbé.*
1749 Charrier de la Roche, *Prévôt Curé.* 1717.
1741 De Rochefort de S. Didier.
1746 De Savaron.
1749 De Roſtaing.
1755 Yon de Jonage.
1758 De Riverie de S. Jean, *Syndic & Receveur.*
1758 De Noyel.
1763 De Maubec.
1764 De Regnauld de la Richardie, aîné.
1765 Maindeſtre de la Luyere.
1766 Ferrari de Romans.
1774 Broſſier de la Roulliere.
1777 De Fiſicat.
1778 De Regnauld de la Richardie, jeune.
1778 De la Mouchonniere.
1781 Morel de Voleine.
1781 Berardier de Grezieu.
1781 Cardon de Sandrans.
1781 De Broſſe de la Barge.
1774 Deiſſat Duprat, *Honoraire.*

Fondé en 1010. AMBOISE, *Dioc. de Tours.*

Une bulle de Clément XIV, en date du 6 des nones de Mai 1770, a décoré ce Chapitre du titre d'*inſigne Egliſe.* Il a été érigé en Chapitre noble par lettres patentes homologuées au Parlement le 22 Mai 1776. Aujourd'hui, pour y entrer, il faut faire preuve d'ancienne nobleſſe.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1732 L'Homme de la Pinſonniere, *Doyen.*
1730 Langlois, *Sous-Doyen.*
1743 Royer.
1763 Deſmée, *Chantre & Syndic.*
1765 Gaudin, *Diacre.*
1769 Du Mont.
1769 De Montfrebeuf.
1775 Quirit de Coulaines.
1777 Le Pellerin de Gauville, *Sous-Diacre.*
1780 Le Royer de la Sauvagere, *Secrétaire.*
1776 Langlois de la Bagourne, *Clerc.*

---

957. Ste. CHAPELLE DE BAR, *Diocèſe de Toul.*

Cette Egliſe a été érigée en 1698, par Léopold, Duc de Lorraine & de Bar.

Un brevet du 27 Novembre 1779, permet aux Doyen & Chanoines de porter une croix pectorale d'or émaillée, à huit pointes, avec quatre fleurs de lys dans les angles, & un médaillon au

milieu, repréſentant d'un côté l'Aſſomption de la Vierge, avec cette légende : *Nobilis Eccleſiæ Barrenſis decus :* & de l'autre, S. Maxe, avec la légende : *A Rege Ludovico XVI & Mariâ Antoniâ conceſſum.* Ils la portent ſuſpendue à un ruban bleu, liſeré de jaune.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

L'Evêque de Toul, Chanoine d'honneur.

De Maillet, Préſ. né des Etats de la province, *Doyen.*
De Vendieres, *Coadjuteur & Grand Chantre.*
De Vendieres.
De Poirſon, *Syndic.*
De Vaſſimon, Prieur d'Eſtivarel.
D'Hauſen.
De Perret, Vic. Gén. de Châlons.
De Vyart.
De Cheppe, *Promoteur.*
De la Motte, *Princ. de Coll.* Varin.
André, *Vice-Promoteur.*
De Vaſſimon, *Tréſorier.*
Guerin de la Marche.
Mellet de Rejaumont, *Curé.*
De Marne.
Bertrand, *Official.*
De Vaſſimon de Beſaumon.

Sécul. en 1759. BAUME-LES-MESSIEURS, *Dioc. de Beſ.*

Ce Chapitre, ancien Monaſtere de l'Ordre de S. Benoît, était une Abbaye riche, qui, dans le démombrement fait à Aix-la-Chapelle, en 817, eut rang parmi celles du premier ordre qui devaient à l'Etat le ſervice Militaire & des ſubſides. On attribue communément à S. Lauthein la fondation de cette Abbaye dans le cours du ve ſiecle. Beaume eſt la mere de l'ordre de Cluny, dont le Chef-lieu actuel, érigé en 910, fut donné au Comte Bernon, alors Abbé de Baume. Des Religieux de Gigny & de Baume, conduits à Cluny par l'Abbé Bernon, établirent, pour le ſpirituel, cette Abbaye célebre, qui eſt devenue depuis le Chef d'Ordre de tant de Monaſteres. Baume a été ſécularisée par Bulles du 26 Avril 1759, & changé en un Chapitre ſéculier, compoſé d'un Doyen & de neuf autres Chanoines. Des Lettres-Patentes du 8 Mai 1771, ont confirmé l'uſage où était cette Compagnie de faire preuve de nobleſſe de 16 quartiers, 8 paternels & 8 maternels.

Un brevet du 13 Février 1773, a permis aux Dignitaires & aux Chanoines de porter une croix d'or émaillée à huit pointes, repréſentant, d'un côté, le chef de S. Pierre, Patron de l'Egliſe,

avec cette légende : *Nobilis Eccleſiæ Balmenſis decus ;* de l'autre, les Clefs de S. Pierre en ſautoir ; & autour finit la légende en ces termes : *A Rege Ludovico XV, Rege dilectiſſimo conceſſum.* Ils la portent à un ruban noir, moiré, liſeré d'or.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1766 De la Fare, *Abbé Comm.*
De Montrichard-Frontenay, *Doyen.*
Du Paſquier-Lavillette.
De Falletans.
Du Paſquier Viremont.
Buſon de Champdivers.
De Montrichard.
De Jaquiot d'Andelard.
De Clermont-Mont-Saint-Jean.
De Bancenel.
De S. Maurice-Grivel.

CATHÉDRALE DE BESANÇON.

Le Chapitre Métropolitain de S. Jean l'Evangéliſte de Beſançon, n'a fait, depuis 1253, qu'un ſeul corps avec celui de S. Etienne, dont l'Egliſe & les Maiſons furent démolies après la conquête de la Franche-Comté. Cette Compagnie éliſait autrefois ſes Archevêques, comme c'était l'uſage de la plupart des autres Chapitres de France, avant le Concordat ; mais elle céda ce beau privilege à Louis XIV le 29 Juin 1698. Elle nomme encore aux dignités de Haut-Doyen, de Grand-Archidiacre, de Grand-Chantre & de Grand-Tréſorier ; aux Archidiaconés de Salins, de Faverney, de Gray & de Luxeul, & à la Souchantrerie. Les Canonicats vacans par mort dans les mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre & Novembre, ſont conférés par le Pape ; & ceux qui vaquent dans les autres mois, ſont conférés par le Chapitre.

La dignité de Haut-Doyen emportait autrefois l'exercice de la Juriſdiction ſpirituelle de l'Archevêché, le Siege vacant ; & c'était au nom de ce Dignitaire que l'on rendait la Juſtice dans les terres du Chapitre, avant qu'elles fuſſent partagées. Aujourd'hui cette Compagnie commet à l'exercice de la Juriſdiction ſpirituelle, ainſi qu'à l'adminiſtration du temporel de l'Archevêché ; & chacun des Chanoines fait exercer la Juſtice en ſon nom dans la Seigneurie de ſa Prébende.

On ne peut entrer dans ce Chapitre que par la nobleſſe ou par les grades. Ceux qui s'y préſentent comme nobles, doivent faire preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, dont huit paternels & huit maternels. Les gradués doivent être iſſus d'un pere noble ou gradué, & Docteurs en théologie ou en droit canon.

Un brevet du 2 Mars 1779, a permis aux Chanoines de porter une croix d'or émaillée, à huit pointes, terminées par un bouton, ayant une fleur de lys dans chacun de ſes angles, avec un médaillon au milieu, repréſentant, d'un côté, S. Jean l'Evangéliſte, avec cette légende : *Inſigne illuſtris Eccleſiæ Metropolitanæ Veſontinæ ;* &, de l'autre côté, S. Louis, avec cette légende : *A Rege Ludovico XVI conceſſum.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban violet, moiré & liſeré d'or.

Les Membres de ce Chapitre portent l'habit violet, comme les Evêques ; & au chœur, le rochet épiſcopal, avec la chappe violette, fourrée d'hermine en hiver, & doublée de taffetas cramoiſi en été. Aux meſſes canoniales, le Célébrant porte la dalmatique ſous la chaſuble, &, dans certaines fêtes, il porte la mitre, les gans & les brodequins.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1745 De Franchet de Rans, Ev. de Rhoſy, *H. Doyen.*
1729 Mairot de Mutigney, *Grand Archidiacre.*
1737 Boutechoux de Chavannes, *Grand-Chantre.*
1740 Marin, *Gr.-Tréſorier.*
1745 De Rambey, *Arch. de Salins.*
1783 Boudret, *Archid. de Faverney.*
1747 De Chamigny, *Arch. de Gray.*
1748 De Camus, *Arch. de Luxeul.*
1752 Talbert.
1754 Baulard d'Angirey.
1757 Matherot de Deſnes.
1757 De Belet de Roſot.
1757 De Vauconcourt.
1759 De Chaffoy.
1759 Frere de Villefrancon.
1761 Dagay.
1763 Clerc.
1763 Varin.
1764 Puſel de Bourſieres.
1766 Hugon.
1768 Athalin.
1768 De Pillot de Chenecey.
1769 Galois.
1772 Bailly.
1774 D'Hurecourt.
1774 Grosjean, *Théologal.*
1774 Desbiez.
1775 Buretel de Chaſſey.
1775 Huot de Charmoille.
1775 De Petitbenoit.
1775 Durand.
1776 Seguin.
1776 Tiſſeau de Gennes.
1776 Dorival.
1777 De Pillot de Chenecey, *Honoraire.*
1777 Camuſat, *Honoraire.*
1777 Deſpotots, *Honoraire.*
1778 Daudé de Monteil.
1781 De Villefrancon.
1781 De Verchamps.
Broquard de Lavernay.
1783 D'Audeux.
1783 De Mongenet.
1783 Talbert de Nancray.
1783 Caboud.

V. ſiecle. **BRIOUDE**, *Dioceſe de S. Flour.*

Les membres de ce Chapitre, Comtes de Brioude, doivent faire preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, huit paternels & huit maternels.

Leur marque diſtinctive eſt une croix d'or à huit pointes, émaillée, ſurmontée d'une couronne de Comte, à deux faces, dont l'une repréſente S. Julien, Patron de l'Egliſe, avec cette légende: *Eccleſia Comitum Brivatenſium*; & l'autre, Louis XV, avec la légende: *Ludovicus decimus quintus inſtituit.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban bleu, liſeré de couleur de feu.

Le Roi, *premier Chanoine.*

CHANOINES, COMTES ET CHAPITRE. *Meſſieurs*

17	De Montal de Coteuge, *Prévôt.* 1779.	1769	De Fenelon.
		1771	De Chavanat de Montgour.
17	De Bourdeilles, *Doyen.* 1778.	1771	De Chavanat.
17	De Combres.	1773	De Mallian, *Théol.*
17	De Montal de Nozietes.	1773	De Vaulx.
17	De la Rochette.	1774	D'Entil de Ligonnés.
17	De la Rochette Duvernet.	1776	Dupont de Ligonnés.
17	De Peſteils la Chapelle.	1776	De Beaufranchet.
1765	D'Anteroches.	1778	Dupeyroux.
1767	De Moſtuejols, *Syndic.*	1779	De Dienne.
1768	Mas de Maſſals, *Vic.-gén. de S. Flour, Synd.*	1779	De Sainte-Hermine.
		1783	De Chavanat.

CHANOINES, COMTES HONORAIRES, CI-DEVANT MEMBRES DU CHAPITRE. *Meſſieurs*

Le Cardinal de Bernis.
L'Evêque de Condom.
L'Abbé Peſteils de la Majorie.

CHANOINES, COMTES HONORAIRES, PAR LEUR PLACE, *Meſſ.*

L'Evêque du Puy.
L'Evêque de Mende.
L'Abbé de Rebrac.

CHAN. COMTES HON. PAR LETTRES DU CHAPITRE, *Meſſieurs*

L'Evêque d'Orléans.
L'Evêque de Lodeve.
L'Evêque de Clermont.
L'Evêque de S. Flour.
L'Abbé de Moſtuejols, *Aumônier de* MADAME.

Sécul. en 1742. CATHÉDRALE DE S. CLAUDE.

L'Abbaye de Condat, appelée enſuite S. Oyan ou Eugende, & enfin S. Claude, du nom de l'un de ſes plus célébres Abbés, dut ſon établiſſement à S. Romain, qui, vers l'an 430, en fut le premier Abbé. Ce monaſtere, l'un des plus fameux des Gaules par ſes écoles & par ſes priviléges, fut compris, au commencement du IXe ſiecle, dans le dénombrement des Abbayes qui devaient à l'Etat des ſubſides & des ſoldats. La puiſſance des Abbés augmenta par les aſſociations qu'ils firent, dans les XI, XII, XIII & XIVe ſiecles, avec les Maiſons de Châlons, de Gex & de Thoire-Villars. Ils ſe rendirent même independans & ſouverains dans les terres de leur Abbaye. Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, affaiblit beaucoup les droits régaliens dont jouiſſaient les Abbés de S. Claude; cependant il leur laiſſa la faculté de légitimer, d'ennoblir & d'accorder grace aux criminels. Ils ont toujours joui de ces droits, comme de celui d'accorder permiſſion de poſſéder en fief, même depuis la réunion de la Bourgogne à la France; & ce n'eſt qu'en 1773 qu'un arrêt du Parlement a déclaré par proviſion, que l'exercice de ſi beaux droits demeurerait ſurſis juſqu'à ce que l'Evêque de S. Claude eût obtenu des lettres patentes confirmatives de ſes priviléges.

Le Cardinal de Vendôme, Légat *à latere* en France du Pape Clément IX, accorda aux Religieux de S. Claude le droit de porter une croix d'or, attachée au col avec un ruban noir, ſur laquelle était gravée l'image de S. Claude. Aujourd'hui les Dignitaires & les Chanoines ont une croix d'or, à branches égales, ornée d'une fleur de lys à chaque angle, & d'un leger cordon qui l'entoure. Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban moiré, de couleur noire. Dans ſes lettres patentes de 1668, qui aſſuraient encore aux Abbés le droit & la poſſeſſion d'ennoblir leurs vaſſaux, Louis XIV qualifie le Chapitre de S. Claude d'une des plus illuſtres compagnies de l'Europe, & reconnaît que l'uſage des preuves y eſt d'un tems immémorial.

Les Chanoines, qui ont ſuccédé aux Bénédictins, continuent

ſeriger des preuves de ſeize quartiers de nobleſſe, huit paternels & huit maternels ; &, dans ces derniers, la nobleſſe des triſaïeux doit leur être perſonnelle, c'eſt-à-dire, venir de leurs peres & non de leurs maris. Cet uſage eſt confirmé par les arrêts du Conſeil & lettres patentes du 23 Octob. 1750.

L'Abbaye de S. Claude, ſécularisée en 1742, par Benoît XIV, fut, à la même époque, érigée en Evêché ſous la Métropole de Lyon.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1765 De Carbonnieres, *gr.-Doyen.*
1781 De Vaſſal. *gr. Archid.*
1765 D'Eſcairac, *ſec. Arch.*
1743 De Moria de Maillac, *Grand-Chantre.*
1733 De Jouffroy d'Abbans.
1749 De Moiria-Maillac-St.-Martin.
1762 De Carbonnieres S. Brice.
1770 De Reinach, Comte de Granvelle & de Fouchemagne.
1774 De Ros.
1775 De Balathier de Lantage.
1778 Morel d'Hauterive.
1778 De la Sudric.
1778 De Reinach de Grandvelle.
1779 Fred. d'Hauterive.
1780 De Morel Cervetà.
1781 Le Roi d'Allarde.
1782 De Couſtains du Manaſdau.

CHANOINES HONORAIRES, *Meſſieurs*

L'Evêque du Mans.
De Laubeſpin.
De Gains.
De Cordon.

Fondé en 1660. CATHÉDRALE DE S. DIÉZ.

Pour être admis dans ce Chapitre, il faut faire preuve de trois degrés de nobleſſe, du côté paternel, ou être Docteur en Théologie.

En 1765, le Roi Staniſlas décora les Membres de cette Compagnie d'une croix pectorale d'or, émaillée à huit pointes égales, portant ſur l'une des faces l'effigie de S. Diez, avec cette inſcription ſur l'exergue : *Childericus II fundavit, anno 660 ;* & ſur le revers, l'image de S. Staniſlas, avec cette autre inſcription : *Staniſlaus, rex munificus, ornavit, anno 1765.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban violet, moiré.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRES, *Meſſieurs*

De Tonnois, *Grand-Doyen.*
Abram, *Grand-Chântre.*
De Seychamps, *Ecolâtre.*
. . . . *Archid. de S. Diez.*
. . . . *Achid. d'Epinal.*
De Seraucourt.
De Montauban.
Abram.
De Thionville d'Erize.
De Rambervillé.
Heré.
De Mitry.
De Friant.
Antoine-Fr. Raulin.
Journu du Moncey.
Du Houx.
D'Huart.
Pierre-Joſ. Gandin.
Rouot.
Alleaume de Bouges.
De la Chambre.
De Thumery.
De S. Privé.
Gandin de la Croſe.
De Huvé.
Abram de Zinzourt.
Raulin, *honoraire.*
De Marcol, *honoraire.*
De la Vergne de Treſſan, *hon.*

Sécul. en 1760. GIGNY, *Diocèſe de S. Claude.*

Gigny, d'abord Abbaye, fondée par S. Bernon, Abbé de Baume, enſuite Prieuré conventuel de l'Ordre de Cluny depuis 1077, a été ſécularisé en 1760. Ce Chapitre eſt compoſé d'un Doyen & de treize Chanoines, tous à la nomination du Roi. Pour y être admis, il faut prouver huit quartiers de nobleſſe, du côté paternel, ſans alliances; & du côté maternel, quatre quartiers ſeulement, avec les alliances, à moins qu'on ne ſoit gradué.

Ses membres portent une eſpece de croix de S. Louis, ornée de fleurs de lis, & ſurmontée d'une couronne de Comte. Le médaillon qui eſt au milieu de la croix porte, d'un côté, l'image de S. Pierre, patron de l'Egliſe; le revers repréſente S. Louis, avec cette légende: *Religio nobilitatis decus Ludovici XV munus.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban bleu, liſeré de rouge.

Les habitans & le territoire de Grayes & de Charnay ont reçu de la bienfaiſance de cette Compagnie reſpectable leur affranchiſſement de la main morte, moyennant un leger ſupplément de cens. Les lettres patentes, du 16 Janvier 1783, ont été homologuées au Parlement de Beſançon le 24 Mai ſuivant, & dépoſées enſuite au Greffe du Bailliage d'Orgelet.

DIGNITAIRES,

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1725 De Belot-Monbozon, *Doyen.*
1731 De Gouffray Gonſſans.
1733 De Moyria.
1761 De Laſcaſes.
1766 D'Eſternoz.
1773 De Menthon de-Roſy.
1774 Melch. de Montfaucon.
1780 Henri de Montfaucon.
1781 De Foudras.
1782 De Molans.
De Montpezat, Comte de Lyon, *hon.*

Sécul. en 1764. CHAPITRES ÉQUESTRAUX ET UNIS DE LURE ET MOURBACK.

L'Abbaye de Lure en Franche-Comté, diocèſe de Beſançon, doit ſon origine à S. Deſle, qui la fonda en 610, & en fut le premier Abbé. Les Religieux, pour y avoir place, étaient obligés de faire preuve de leur nobleſſe de noms & d'armes de ſeize quartiers, tant paternels que maternels. L'Abbaye fut perpétuellement unie à celle de Mourback, transférée à Gu ebwillers en Haute-Alſace, diocèſe de Baſle, par décret du Cardinal Mozon, Légat à latere en Allemagne, en 1555, confirmé par bulle de Pie IV en 1560 & par arrêt du Conſeil de 1749. Cette Abbaye avait été fondée, en 727, par Eberhard, Comte d'Alſace. Les anciens Abbés ont poſſédé l'Abbaye de Lure avec toutes les terres qui en dépendent en ſouveraineté, ſous la protection immédiate de l'Empire, juſqu'en 1679, qu'elle fut réunie au Domaine de la Franche-Comté par le Marquis de Montauban, au nom de Louis XIV. Cependant ce n'eſt qu'en 1749 que Lure a été déclaré de la mouvance du Comté de Bourgogne, par arrêt du Conſeil. La ſeigneurie de Lure formait un état gouverné par ſes propres loix; & l'Abbé, Prince du Saint-Empire, y exerçait, ſans réſerve, les droits de grande & moyenne régale, tels que faire battre monnoie, d'impoſer aides & ſubſides, de montre d'armes, de commandements & défenſes, de ſauf-conduit, de grace & pardon, légitimation de bâtards, tréſors, mines & perrieres. En un mot, il jouiſſait dans la plus grande étendue de tous les attributs de ſouveraineté, autorité & prééminence ſur tous les hommes & ſujets de la ſeigneurie de Lure.

Enfin l'Abbé, Prince de Mourback & de Lure, avait deux places aux diettes de l'Empire. La réunion de Lure à la Franche-Comté n'a fait perdre à ſes Abbés que la ſouveraineté, & le

ſurplus des droits de l'Abbaye ſont reſtés dans leur entier. Sous cet aſpect ſeulement, ſes prérogatives ſont encore aſſez belles. La ſupériorité immenſe, & tout ce qui diſtingue les grands fiefs ſe trouvent encore raſſemblés dans la ſeigneurie de Lure.

Les deux Abbayes, l'Abbé Prince régulier & les Religieux qui ſuivaient la regle de S. Benoît, ont été ſécularisés par le Pape Clément XIII, par bulles apoſtoliques du 3 des Ides d'Août 1764, par leſquelles il a érigé les deux égliſes en égliſes ſéculieres, inſignes, collégiales & équeſtrales. Le ſervice divin & la Nobleſſe l'exigeaient également.

Le Roi, par ſon brevet du 18 Juillet 1759, la bulle même de ſécularisation & les lettres patentes du mois d'Avril 1765, regiſtrées au Parlement de Beſançon & au Conſeil ſupérieur d'Alſace, ont conſervé à l'Abbé Prince ſéculier, premiere dignité des deux Chapitres unis, le droit de ſe qualifier Prince du Saint-Empire, de porter la croix pectorale & le violet comme les Evêques : cette dignité eſt élective en tous tems par les deux Chapitres aſſemblés : les autres dignités, qui ſont celles de Grand-Doyen & de Chantre à Mourback, & de Grand-Prévôt & de Tréſorier à Lure, ainſi que les places de Chanoines, ſont de la nomination alternative du Roi & du Chapitre ; mais les dignités doivent être données à des Chanoines.

Pour être admis à poſſéder des dignités & canonicats dans ces deux Chapitres, les prétendans doivent, ſelon la bulle de ſécularisation, le brevet & les lettres patentes dont on a parlé, faire preuve de leur nobleſſe de noms & d'armes de ſeize quartiers tant paternels que maternels, & les faire jurer dans les deux Chapitres. Celui de Mourback eſt compoſé de trois Dignitaires & neuf Chanoines. Celui de Lure auſſi de trois dignités & de ſix Chanoines.

Il faut obſerver que, dans les preuves, l'indication des alliances n'eſt point néceſſaire, & que l'on ne peut diſpenſer d'aucun degré.

La marque diſtinctive pour les deux Chapitres, eſt une croix d'or émaillée à huit pointes, avec quatre fleurs de lys entre les pointes, repréſentant d'un côté S. Deſle & S. Louis, avec cette inſcription autour : *S. Lud. patr. Murb. & Ludr.* ; & de l'autre, S. Leger & S. Louis, avec cette inſcription : *Sti. Leod. & Deicolæ unio Sanctorum.*

1756 M. Caſ. Fred. Baron de Rathſamhauſen, *Coadjuteur en 1737, Abbé-Prince des Abbayes ſeculieres équeſtrales & unies de Mourback & de Lure, Prince du Saint-Empire.*

CAAPITRE DE LURE. *Meſſieurs*	CHAP. DE MOURBACK, *Meſſieurs*
1778 De Reinach, *Grand-Prévôt*, 1782.	Fr. Otton, B. de Berolingend, *G. Doyen.*
1750 De Girardi, *Tréſorier*, 1771.	Le C. de Bouzies de Rouvroy, *G. Chant.*
1768 Ch. H. Nic. de Thurn.	Le Baron Louis de Rathſamhauſen.
1770 De l'Aubeſpin.	Ign. B. du Beroldingen.
1782 D'Andlau d'Hombourg.	Le Baron de Reutner de Weyll.
1782 D'Andlau de Wittenheim.	Le B. de Reichenſtein.
1782 De Truchſeſſ.	Le B. de Schoenau.
1783 J. B. Fr. Fid. de Thurn.	Le B. de Gohr.

CATHÉDRALE DE LESCAR.

Pour pouvoir prétendre aux canonicats de ce Chapitre, il faut être noble ou gradué.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

L'Evêque de l'Eſcar.	De Salha.
Damou.	D'Eſquille.
De la Motte.	D'Arblade.
De Hitton.	De Viella.
De Grave.	De Tarride.
La Come, *Théologal.*	De Serres.
De Jaſſe.	De Balette.
De Charrite.	De Luppé.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE LYON.

Les Chanoines de ce Chapitre, l'un des plus illuſtres & des plus anciens du Royaume, portent le titre de Comtes de Lyon. Ils ſont obligés de faire preuve de ſeize quartiers de nobleſſe, dont huit du côté paternel, & huit du côté maternel.

Leur marque diſtinctive eſt une croix d'or émaillée, à huit pointes, terminées par quatre couronnes de Comtes, avec quatre fleurs de lis dans les angles, & un médaillon au milieu, repréſentant d'un côté S. Jean-Baptiſte, patron de l'Egliſe, avec

cette deviſe au tour : *Prima Sedes Galliarum ;* & de l'autre, S. Etienne, avec une ſeconde deviſe, *Eccleſia Comitum Lugduni*, ſuſpendue par un ruban rouge, liſeré de bleu.

LE ROI, *premier Chanoine.*

CHANOINES COMTES, *Meſſieurs*

1753 De Caſtellas, Vic. Gén. de Comminges, *Doyen.*
1765 De Poix de Marecreux, Vic. Gén. de Lyon, *Archid.*
1763 De Caſtellas de Nuſſargues, Vicaire Gén. de Vienne, *Précenteur.*
1770 De Cordon, Abbé de Fontmorigny, Vic. Gén. d'Embrun, *Chantre.*
1742 De Pingon, Grand-Prêtre, 1er Aumônier du Roi de Sardaigne, Abbé de S. Sauveur de Blaye, Prieur de S. Jean de Bâ en Forez, Vic. Gén. de Vienne, *Chamarier.*
1733 De S. Aubin de Saligny, *G. Sacriſtin.*
1761 De Clugny de Theniſſey, Vicaire Gén. de Vienne, *G. Cuſtode.*
1758 Dupac de Bellegarde, Abbé de Montolieu, Vic. Gén. de Carcaſſone, *Prévôt de Fouvieres.*
1774 Céſar de Clugny, Vicaire Gén. de Metz, *Maître du Chœur.*
1718 Defay de Maubourg, Abbé de Beaulieu.
1730 De Gruel du Villard.
1752 De Poitiers de Chabans, Vic. Gén. d'Autun.
1750 Le Cardinal de Bernis, Arch. d'Alby, Ambaſſadeur de France à Rome.
1753 De Gain de Linars, Abbé de Sandras.
1757 Barbier de Leſcoët, Abbé d'Ardorel, & Vic. Gén. de S. Pol de Leon.
1760 De Lezay de Marnezia, Abbé d'Acey, Vic. Gén. de Lyon.
1761 De Chabannes, Abbé de la Creſte & de Benevent, Vic. Gén. de Clermont.
1761 De Baumont de S. Quentin, Prieur de Bort.
1767 De Bernard de Rully, Vic. Gén. de Châlons-ſur-Saône.
1773 De Gain, Abbé de N. D. du Palais, Vic. Gén. de Riez.
1771 De Bertrand de Poligny, Vic. Gén. de Bourges.
1772 De la Madelaine de Ragny.
1776 De Sartiges, Vic. Gén. de Lyon.
1777 De Gourcy.

Meſſieurs

1778 De Cordon, Vic. Gén. de Châlons.
1778 De Sartiges, Vic. Gén. de Clermont, *Syndic*.
1779 De Gourcy de Mainvile, Vic. Gén. de Comminges.
1779 De Montpezat, Vic. Gén. de Lyon.
1779 De Bois Boiſſel, Vic. Gén. de Lyon.
1780 De S. George, Abbé de Souillac, Vicaire Gén. de Périgueux.
1783 De Turpin, Vic. Gén. de Beauvais.

CHANOINES COMTES D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1728 L'Evêque de S. Claude, en 1781.
1728 L'ancien Evêque d'Evreux, en 1759.
1743 L'Evêque de Comminges, en 1764.
1752 L'Evêque d'Autun, en 1767.
1751 L'Evêque de Riez, en 1772.
1761 Dupac de Bellegarde.
1760 Simon de Montmorillon.
1771 Barbier de Kerno, *Chevalier de S. Louis.*

Sécul. en 1557. S. PIERRE DE MACON, *même Diocèſe.*

Pour être admis dans cette Compagnie, il faut faire preuve de quatre degrés de nobleſſe, tant paternels que maternels, ſans y comprendre le préſenté.

En 1773, ce Chapitre érigé en Comté, fut décoré d'une croix émaillée, à huit pointes, avec quatre fleurs de lis. D'un côté eſt repréſenté S. Pierre, patron de l'Egliſe, avec cette légende: *Comitum ſancti Petri Matiſconenſis.* Sur le revers eſt l'image de S. Louis, avec la légende: *Ludovicus XV inſtituit.* Cette croix eſt ſurmontée d'une couronne de Comte, & attachée à un ruban bleu céleſte, liſeré de blanc, que les Chanoines portent au col.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

De la Tour du Pin de Gouvernet, *Prévôt.*
De Raincourt, *Tréſorier.*
De Valetine.
D'Abzac de Mayac.
De Glanne.
De Montz.
D'Amandre.
De S. Quintin de Beaufort.
D'Amele.
De Villiers-la-Faye.
Dugon.
De Clermont-Tonnerre.
De Sorans de Roſiere.

CHANOINES COMTES HONORAIRES, *Meſſieurs*

L'Evêque de Mâcon. De Scey-Monbeliard.

Sécul. en 1751. S. VICTOR DE MARSEILLE, *même Dioc.*

Un Arrêt du Conſeil, du premier Décembre 1774, porte: « Que ceux qui auront été pourvus de dignités ou de canonicats de l'Egliſe noble de S. Victor de Marſeille, ſeront » tenus de prouver qu'ils ſont nés de légitime mariage, iſſus » de familles nobles, & originaires de Provence & terres adjacentes, & établis & domiciliés audit pays; à l'effet de » quoi, ils ſeront tenus de faire preuve de leur nobleſſe paternelle ſeulement, continuée juſqu'à eux, ſans interruption ni » dérogeance, pendant le tems de 150 ans au moins, & de » ſix degrés, & même du ſeptieme, non pour le faire entrer » dans la preuve, mais ſeulement pour la qualification de celui » qui ſera au ſixieme degré; & en cas que les ſix degrés ne » rempliſſent pas les 150 années, les pourvus ſeront tenus de » fournir les preuves d'autant de degrés qu'il ſera néceſſaire » pour remplir ledit tems, ſans que leſdits pourvus puiſſent » ſe diſpenſer de prouver les ſix degrés ci-deſſus ordonnés, » quand même les cinq par eux prouvés excéderaient ledit » tems de 150 années; & pareillement ſans qu'à l'occaſion » deſdites preuves, il puiſſe être accordé aucunes diſpenſes de » degrés ni du tems, pour quelque prétexte que ce ſoit ».

Les Membres de ce Chapitre, qui, par lettres patentes du mois de Mars 1774, ont le droit de porter le titre de Comtes, ſont décorés d'une croix d'or émaillée, à huit pointes, terminée par un bouton, ayant une fleur de lis dans chacun des quatre angles, avec un médaillon au milieu, repréſentant, d'un côté, S. Victor, patron de l'Egliſe, à cheval, armé de toutes pieces, & perçant de ſa lance un dragon renverſé, avec cette deviſe: *Divi Victoris Maſſilienſis*; & de l'autre l'Egliſe de S. Victor, avec une pareille deviſe, contenant ces mots: *Monumentis & nobilitate inſignis.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban, couleur de feu, moiré, ſans liſeré ni bande.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

Louis Camille, P. de Lorraine, *Abbé.*

De Sade, Vic. Gén. de Marſeille, *Prévôt.*

Meſſieurs

De Villeneuve Bargemont, *Ch.*
De Jarente la Bruyere, Abbé d'Ainay, *honor.*
D'Arbaud de Chateauvieux, *Tr.*
De Laugier de Beaucouſe.
De Sabran.
De Blacas d'Aups.
De Thomaſſin de Peynier.
De Damian, *Prévôt de Pignan.*
De Glandevés,
D'Hoſtager, Licentié de Sorbonne.
De Villeneuve-Tourette.
De Pontevés, Aumônier de Madame Adelaïde.
Alph. Conſt. de Pontevès.
De Villeneuve S. Auban.
De Fabre de Mazan.
De Barras de Vallecriche.
De Forbin la Barben.
De Raouſſet-Seilhon.

CHANOINES, COMTES HONORAIRES, *Meſſieurs*

L'Evêque d'Orléans.
L'Evêque de Siſteron.
L'Evêque de Fréjus.
L'Evêque de Marſeille.

CATHÉDRALE DE METZ.

Vingt-huit Membres de ce Chapitre, ennobli par lettres patentes du mois de Mai 1777, ſont obligés de faire preuve de trois degrés de nobleſſe, du côté paternel ſeulement. Les dix autres doivent être gradués, au moins Bacheliers en Théologie.

La marque diſtinctive des uns & des autres conſiſte dans une croix d'or émaillée, à huit pointes égales, ornée de quatre fleurs de lis, une dans chaque angle, avec un médaillon au milieu, repréſentant d'un côté S. Etienne, patron de la ville, avec cette légende : *Religionis decus & virtutis præmium;* & ſur le revers, le chiffre du Roi, avec cette légende : *Ex munificentiâ Regis, anno* 1777. Cette croix eſt ſuſpendue, ſoit en collier, ſoit à la boutonniere, avec un ruban moiré, de couleur noire, liſeré de feu.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1749 Le Begue de Majainville, *Princier*, 1749.
1766 De Motholon, *Grand-Doyen*, 1767.
1743 De la Richardie de Beſſe, *Chantre.* 1747.
1745 De Saintignon, *Chancelier*, 1755.
1764 De Chambre, Tréſorier. 1784.
1780 De Chambre d'Urgons, *Grand-Archid.* 1784.

Meſſieurs

1770 De l'Aubruſſel, *Archid. de Marſal*, 1760.
17.. Fromentin, *Archidiacre de Vic.*
1762 De la Roche, *Archid. de Sarrebourg*, 1768.
1743 Dulau Candale, *Ecolât.* 1779.
1782 Fumée, *Grand-Aumônier*, 1782.
1734 Moreau de Verone.
1737 De Clinchant d'Aubigny.
1741 Protais du Perier.
1743 De la Croix.
1744 De Meyros de la Roquette.
1745 Jobal de Pagny.
1754 Moche.
1756 Lalliat.
1757 De Durand du Pujet.
1762 Nancy.
1767 Borlanger.
1767 Bertin.
1768 Jobal.
1770 De Marien de Fremary.
1771 D'Amelin de Beaurepaire.
1775 De Sinety.
1775 Vernier.
1778 Ravaut.
1779 De Themines de Lauzieres.
1779 De Cuny.
1781 Bertrand.
1782 De l'Aſteyrie du Saillant.
1783 De Ferrier.
1784 De Vareilles.
Deux places vacantes.

HONORAIRES, *Meſſieurs*

L'Ev. de Châlons-ſur-Saône.
Tanneguy du Châtel, *Chanc. hon.*
Durand, *ancien Vic. Gén. de Soiſſons.*

1003. NOTRE-DAME DE MONTREUIL-BELLAY, *Diocèſe de Poitiers.*

Ce Chapitre n'eſt pas d'inſtitution noble ; mais les priviléges importans dont il jouit, l'uſage où il fut long-tems de n'avoir que des nobles parmi ſes Chanoines, & ſur-tout l'honneur qu'a l'Auteur de cet Ouvrage, d'appartenir à cette Compagnie, nous excuſeront envers le Public de cette infraction à la loi que nous nous ſommes impoſée, de ne placer dans cet article que des Chapitres nobles.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

Seſtier de Champdeliveau, *Doyen, & réuniſſant à ſa dignité les fonctions de Curé.*
Calou, *Chantre.*
Gourion, *Hebdomadier.*
De Montgodin.
Jacquet.

Meſſieurs

Moreau, *Hebdomadier.*
Olivier, *Hebdomadier.*
Poncelin de la Roche-Tilhac, *Conſeiller à la Table de marbre, & Député du Chapitre à Paris.*
Guin, *Mineur.*
Freſneau, *Diacre d'off.*
Thouret.
De Voudelle, *Hebdomadier.*
. . . . . *Diacre d'office.*

1601. CATHÉDRALE DE NANCY.

Celui qui ſe préſente pour être Chanoine dans ce Chapitre, doit être le quatrieme noble de ſa race, du côté paternel. Quatre d'entre les Membres de cette Compagnie peuvent cependant être reçus ſans preuves, pourvu qu'ils ſoient Docteurs en Théologie ou en Droit Canon.

Tous ont le droit de porter l'habit violet & le camail par-deſſus leur rocher. En 1757, ils ont été décorés d'une croix d'or émaillée, au milieu de laquelle eſt un médaillon, bleu d'un côté, repréſentant l'Annonciation de la Vierge, Patrone de l'Egliſe; verd de l'autre, repréſentant S. Sigiſbert, Roi d'Auſtraſie. Cette croix eſt attachée à un ruban noir moiré.

LE ROI, *premier Chanoine.*

L'Evêque de Laon, *anc. Primat, Chanoine d'honneur.*
L'Archevêque d'Auch, *anc. Primat, Chanoine d'honneur.*

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

Du Lupcourt, *gr. Doyen.*
De Vintimille-Laſcaris, *G. Ch.*
De Breſſey, *Ecol.*
. . . . *Arch. de Nancy.*
. . . . *Arch. de Luneville.*
De Ligniville.
De Gourcy.
Anthoine.
Saliet.
De Malvoiſin.
Du Houx de Dombaſle.
De Noyers de Brechainville.
De Marcol.
De Lort de S. Victor.
De Turique.
De Vulmont.
Barail.
De Moy, *Curé de S. Laurent de Paris.*
D'Arret.
Thouvenel.
De Grandchamp.
De Gelnoncourt.
De Gaſtel.
De Chaumont de la Galaiſiere, anc. Doyen, *Honoraire.*
Terré du Petit-Val, *Hon.*
De Cueillet, *Honoraire.*

CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

L'Egliſe Cathédrale de Straſbourg a été commencée, dit-on, par Clovis, en 510, ſur le lieu même où était le temple de Scrutzmann, divinité des Gaulois. Le chœur fut bâti par Pepin & par ſon fils Charlemagne. Cette Egliſe fut conſumée en 1007, par le feu du ciel, qui n'épargna que le chœur. L'Evêque Werinhaire, premier fondateur du château de Straſbourg, jetta, en 1015, les fondements de l'édifice que l'on voit aujourd'hui. Il ne fut achevé qu'en 1275. Deux ans après, on commença à élever la tour, dont le premier Architecte fut Erwin de Steinbach; elle ne fut élevée qu'en 1439. Sa conſtruction, quoique gothique, eſt admirée de tous les connaiſſeurs: ſa hauteur, depuis le rez-de-chauſſée juſqu'au ſommet, eſt de 439 pieds de roi.

Les deux tiers des prébendes de cet illuſtre Chapitre ſont affectés à des Eccléſiaſtiques Allemands, & l'autre tiers à des Français. Pour y être admis, il faut faire preuve de ſeize quartiers de haute nobleſſe, tant du côté paternel que du côté maternel. Un ſtatut de l'an 1687, veut que les Chanoines Français ſoient iſſus de pere, aïeul, biſaïeul & triſaïeul décorés du titre de Princes, ou Ducs & Pairs. Quant aux Chanoines Allemands, ils doivent être ſortis de Princes ou de Comtes de l'Empire, ayant voix aux dietes générales.

Vingt-quatre Chanoines-Prélats forment le grand Chapitre: douze ſont capitulaires, & douze domicellaires. Les Chanoines capitulaires ont ſeuls entrée & voix au Chapitre. Ce ſont eux qui éliſent l'Evêque, & ils doivent être dans les ordres ſacrés: ils ne ſont aſtreints qu'à une réſidence de trois mois dans la ville ou dans le diocèſe. Les Domicellaires ſuccedent aux places vacantes des Capitulaires, ſuivant leur rang d'ancienneté; & ils jouiſſent, en attendant, du quart du revenu de la prébende. Tous les canonicats ſont nommés par le Chapitre. Parmi les Capitulaires ſont cinq Dignitaires: le Grand-Prévôt, nommé par le Pape; le Grand-Doyen, élu par le Chapitre; le Grand-Cuſtos & le Grand-Ecolâtre, nommés par l'Evêque, & le Grand-Camerier, choiſi par le Chapitre. Tous les Membres de cette Compagnie, ſoit capitulaires, ſoit domicellaires, portent ſur la poitrine, en vertu d'un brevet du 18 Février 1775, une croix émaillée, à huit pointes, ornée de quatre fleurs de lis, repréſentant d'un côté la Religion ſous une figure allégorique, & de l'autre, l'Aſſomption de la Vierge, patrone de

la Cathédrale. Cette croix eſt ſuſpendue à un large ruban bleu, moiré & liſeré de jaune. Les Capitulaires ont de plus une plaque en broderie d'or & d'argent, de même forme que la croix, appliquée ſur l'habit & ſur le manteau.

Tous portent pour habit de chœur, ſous un ſurplis à la Romaine, à très-haute dentelle, une longue ſimarre de velours rouge, à manches pendantes & queue traînante, doublée d'un taffetas de même couleur, avec des brandebourgs treſſés d'or & de ſoie. Une aumuſſe d'hermine, entremêlée de petit-gris, & doublée en rouge, leur couvre les épaules, en forme de camail.

Chanoines-Prélats Capitulaires, *Meſſieurs*

1748 Ferd. Max. Meriad. Prince de Rohan Guemené, Archev. de Cambrai, *Grand-Prévôt en* 1762.
1748 Fr. Cam. Prince de Lorraine, Abbé de S. Victor de Marſeille, *gr. Doyen en* 1757.
1722 Joſ. Ch. Mar. Wunib, Comte de Truchſeſſ-Zeyl-Wurzach, Chan. & gr. Prév. de Cologne, *gr. Cuſtos & Senior.*
1747 Chr. Fr. Fidele Comte de Kœnigſeck-Rotenfels, Chan. de Cologne, *gr. Camérier.*
1751 Joſ. Chr. Fr. Ch. Ign. Prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenſtein, Chan. de Cologne, *grand Ecolât.*
1754 Meinr. Ch. Ant. Aug. Comte de Kœnigſeck-Aulendorf, Chan. de Cologne.
1751 Chret. Ern. Fr. Xav. Prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenſtein, Chan. de Cologne & d'Auſbourg.
1756 Fr. Ch. Joſ. Prince de Hohenlohe-Waldembourg-Schillingsfurt, Chan. de Cologne & d'Elwangen.
1764 Guill. Flor. Fel. J. Prince de Salm-Salm, Ev. de Tournay, Chan. de Cologne, d'Augſbourg & de Liége.
1764 Joſeph-François-Antoine Comte de Truchſeſſ-Zeyl-Wurzach, Chan. de Cologne.
11 & 12e *places françaiſes vacantes.*

Chanoines-Prélats domicellaires, *Meſſieurs*

1765 Erneſt-Adrien-Jules Comte de Kœnigſeck-Rotenfels, Chanoine de Cologne.
1766 Max. Joſ. Jul. Mar. Comte de Kœnigſeck-Rotenfels, Chanoine de Cologne.
1768 L. Gonz. Fr. Xav. Comte de Kœnigſeck-Aulendorf, Chan. de Cologne.

1770 François-Xavier Comte de Salm-Reifferſcheidt-Bedbur, Chanoine de Cologne, de Saltzbourg & d'Olmutz, & Auditeur de Rote.
1774 Charles-Joſeph-Erneſt-Juſtin Prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenſtein, Chanoine de Cologne.
1774 Jules-Louis-Camille Prince de Rohan-Rochefort.
1774 Ch. God. Aug. Prince de la Tremoille, Comte de Laval.
1774 Ant. Euſ. Comte de Kœnigſeck-Aulendorf, Chan. de Cologne.
1775 L. Vict. Meriad. Prince de Rohan-Guemené.
1775 François-Guillaume Comte de Salm-Reifferſcheidt-Bedbur.
1783 Guill. Flor. Fred. Marie-Jean Nepomuc. Prince de Salm-Salm.
24e *place françaiſe vacante.*

CATHÉDRALE DE TOUL.

Pour entrer dans ce Chapitre, dont l'illuſtration eſt très-ancienne, il faut prouver trois degrés de nobleſſe du côté paternel; & cette preuve eſt de rigueur, ſuivant un arrêt du 30 Août 1777. Autrefois il exerçait le droit de ſouveraineté dans toute l'étendue de ſes Prévôtés. Il y juge encore ſes ſujets en premiere inſtance; il appoſe les ſcellés dans les maiſons des Chanoines, & il fait l'inventaire.

Les Membres de cette Compagnie ont droit de porter une croix pectorale d'or, émaillée, à huit pointes égales, portant ſur l'une des faces l'image de S. Etienne, Patron de l'Égliſe, & ſur le revers, le portrait de la Cathédrale de Toul, avec cette légende: *Ex munificentiâ Regis.* 1776. Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban rouge, liſeré de violet clair.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

1770 Pagel de Ventoux, *gr. Doyen.*
1730 Dehuz, *gr. Archid.*
1734 Tardif, *Arch. de Port.*
1742 Jagel, l'aîné, *Arch. de Vitel.*
1766 De Treveneuck, *Arch. de Rinel.*
1759 Rollin, *Arch. de Voſge.*
1757 Çuiſin de Montal, *Arch. de Cigny.*
1767 Pelet de Bonneville, *gr. Chantre.*
1760 Ducrot, *Tréſorier.*
1746 Pallas, *Ecolâtre.*
1737 De Roche.
1748 Du Betex.
1750 Du Poirier.

Meſſieurs

1752 Montignot.
1752 Taton.
1751 De la Cour.
1761 De la Roche Céſar.
1761 Thiebaut.
1767 Pallas, le jeune, *Préſid. du Chapitre.*
1767 Hebert.
1761 Louis.
1761 Beurard.
1767 Tardif d'Hamonville.
1770 Sirejean.
1773 Sublet d'Heudicourt.
1775 Le Comte.
1776 Thierry de S. Beauſſont.
1777 Deſſoffy de S. Czernet.
1778 De Cholet.
1778 De Fontaine de Jumilhac.
1780 De Maneſſy.
1780 De Lombillon d'Abancourt, *Théologal.*
1775 De Caſſarelli du Falga.
1782 De Mauvoiſin.
1782 De Valory.
1782 Barthélemy.
1770 Deſſoffy de Poſega.

CHANOINES HONORAIRES, *Meſſieurs*

D'Andelot, *anc. Doyen.*
De Luker.
D'Ampus.

S. PIERRE DE VIENNE, *même Diocèſe.*

Les Membres de ce Chapitre, auquel on a réuni, par Bulle de Pie VI, de l'an 1777, ſuivie de lettres patentes de Louis XVI en 1781, homologuées en Parlement la même année, ceux de Saint-Chef & S. André le-bas de Vienne, avec l'Abbaye de S. Pierre & tous les bénéfices qui en dépendaient, doivent faire preuve de neuf générations de nobleſſe d'extraction de pere & de mere.

Leurs marques diſtinctives conſiſtent en des parements, boutons, bas & doublure de couleur violette, avec une croix d'or émaillée de blanc, à huit pointes égales, les flammes en or, ornées d'une fleur de lis dans chacun des quatre angles. Cette croix, ſurmontée d'une couronne de Comte, offre dans ſon centre une médaille portant, d'un côté, cette légende: *Eccleſia SS. Petri & Theuderii Vienuæ;* & de l'autre, *Bonis atque honoribus auxit Lud. XVI.* Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban bleu, liſeré de violet.

DIGNITAIRES, CHANOINES ET CHAPITRE, *Meſſieurs*

De Rachais, *Doyen.*
De Blacon, *Coadjuteur.*
De Cordon, *Sous-Doyen.*
De Chatelard.
De Vallier.
De Céſarges de Meffrey.
De Peloux.
De Ceſarges.
De Neyrieu.
D'Arces, *Vic. gén. de Vienne.*
De Michalon, *Vic. G. d'Embrun.*
De Moyria.
De Ceſarges, *Vic. Génér. de Toul.*
De Chivalet de la Garde.
De l'Iſle de Boulieux.
De Saint Ours.
De Bovet.
De Virieu, *Vic. gén. de Bordeaux.*
De Rigaud de Serezin, *Vic. gén. d'Auch.*
De Chamboran.
De Charcone, *Vicaire-Gén. d'Auch.*
De Vavre de Bonce.
De Dolomieux, *V. G. de Vienne.*
De Rachais.
De la Porte, *V. G. de Grenoble.*
De Rocheblave, Conſ. Clerc, *Vic. gén. de Liſieux.*
Du Peloux, *Vic. gén. de Vienne.*
De Maréchal.
Du Peloux de la Terraſſe, *Vic. gén. de Mende.*
De Marechal.
De Vernoux.
De Morard.
De la Meyrie.
De Bouillé.
De Buffevant.
De Belleſciſe.
Motte, *Théologal.*

CHANOINES HONORAIRES, *ci-devant Titulaires, Meſſieurs*

L'Archevêque de Vienne.
L'Evêque de S. Brieuc.
L'Archevêque d'Embrun.
L'Archevêque d'Auch.
L'Evêque de Luçon.
De Leyſſen, Vic. gén. d'Embrun.
De Chamboran Oncle.

HABITUÉS, *Meſſieurs*

De Chabons, *Chan. de Die.*
D'Hauterive, *Chanoine de St.-Claude.*
De Montfaucon, *Vic. gén. d'Alais.*
De Badonnanche, *Chanoine de Grenoble.*
De la Condamine.
De Buffevant.
De Bauſſet, *Vic. gén. de Fréjus.*
De Laurencin.
De l'Arthaudiere.
De Sinard.
De Corbeau.

CHAPITRES DE DAMES.

XIIe siecle. ALIX, *Diocèſe de Lyon.*

Les preuves conſiſtent en cinq quartiers de nobleſſe, du côté du pere, & la mere Demoiſelle.

Des Lettres-Patentes de 1755, permettent aux Chanoineſſes de ce Chapitre, de porter une Croix d'or émaillée, à huit pointes, ſurmontée d'une couronne de Comte. Au milieu eſt un médaillon, repréſentant, d'un côté la Vierge, avec cette légende : *Votis nobilis inſignia ;* & au revers eſt l'Image de S. Denis, avec cette autre légende : *Auſpice Galliarum Patrono.* Cette Croix eſt ſuſpendue à un ruban ponceau, paſſé en écharpe.

DIGNITAIRES, DAMES ET CHAPITRE, *Meſdames*

De Creſſia, *Abbeſſe.*
De Naturel de Valetine, *Sacriſ.*
De Creſſia de la Tour.
De Chaponay.
De Beurville.
De Vincent Panette de Villeneuve.
De Roziere d'Euvezin.
Bouhélier d'Audelange.
Bouhélier.
De Bar.
De la Porte, *Sécret. du Chap.*
De la Porte de Châteauvieux.
De la Porte d'Eudoche.
De la Porte de Marlieux.
De la Porte.
De Chaponay de Beaulieu.
De Bocſozel.
Bouhélier de l'Annoncourt.
De Greiſche.
De Cohorn.
De Cohorn de la Palun.
De Bocſozel de Montgontier.
De Neufchaiſe.
De l'Eſcalopier.
De Panette.
De Panette de Chantain.
De Panette de la Breille.
De Compaſſeur de Courtivron.
De Rozieres de Rechicour.
De Vincent de Mauléon.
De Ravel.
De Rivette.
De Roquigny.
De Gaulmyn.
De Savelly.
De Romanet.
De Romanet de S. André.
De Vanel de Liſleroy.
De Sainte-Colombe.
Le Boulanger.
De Gratet de Dolomieu.
De Mouchet, Abbeſſe de Griſenon, *Honoraire.*

880. ABBAYE PRINCIERE D'ANDLAU, *Dioc. de Strasb.*

L'Abbaye d'Andlau fut fondée vers l'an 880, par l'Impératrice Sainte Richarde, épouſe de Charles-le-Gros. Elle eſt ſoumiſe immediatement au S. Siege. Les Dames de ce Chapitre, dont l'Abbeſſe prend le titre de Princeſſe de l'Empire, ne font aucuns vœux. Elles peuvent ſe marier quand elles le jugent à propos. Les preuves de nobleſſe ſont les mêmes que celles qu'exigent les hauts Chapitres d'Allemagne ; c'eſt-à-dire, ſeize quartiers ſans méſalliance, tous d'une nobleſſe chevalereuſe & chapitrable.

Les Dames portent le titre de Baronnes, & n'ont aucune marque de diſtinction.

DIGNITAIRES, DAMES ET CHAPITRE, *Meſdames*

Mar. Joph. Truchſeſs de Rheinfelden, *Abbeſſe Princeſſe.*
De Schoenau-Oeſchgen.
De Schoenau Saſeinheim.
De Ferrette de Florimont.
De Reinach-Steinbrunn.
De Müllenheim.
De Reütner de Weil.
De Reich de Reichenſtein.
De Rathſamhauſen.
De Landenberg.
De Hornſtein.
De Truchſeſs de Rheinfelden.
De Schoenau-Hœgenbach.

CHANOINESSES DOMICELLAIRES, *Meſdames*

De Reich de Reinchenſtein Inzlingue.
De Reinach-Heitweiller.
M. le B. de Landenberg de Soulzmatt, *Grand-Maître de l'Abbaie.*

AVESNE, *Diocèſe d'Arras.*

Les preuves ſont de huit quartiers, dont quatre du côté paternel, & quatre du côté maternel, non compris la préſentée.

DIGNITAIRE, DAMES ET CHAPITRE, *Meſdames*

1783 De Villers-Auterne, *Abbeſſe.*

Le nom des autres Dames ne nous a pas été fourni.

IV ſiecle.

IVe siecle. BAUME LES DAMES, *Dioc. de Beſançon.*

La Légende de S. Ermenfroi, qui fut écrite vers l'an 700, parle de cette Abbaye comme d'un établiſſement déjà ancien. Quelques-uns croient qu'elle a été fondée par S. Germain, Evêque de Beſançon, vers la fin du IVe ſiecle ; d'autres lui aſſignent pour fondateur Garnier, Maire du Palais de Bourgogne, qui mourut en 599, & dont on voit encore le tombeau à Baume. Douze Prébendées, ſans comprendre les Profeſſes non Prébendées & les Novices forment cette Abbaye. Les preuves qu'on y exige, ſont de huit quartiers paternels, & de huit maternels. Les Chanoineſſes de Baume ſont aſſociées, depuis long-temps, à celles de Remiremont. Les deux Chapitres ont eu quelquefois la même Dame pour Abbeſſe ; & il n'a pas été rare de voir la même Chanoineſſe jouir d'une prébende dans chacune des deux Egliſes. L'Abbeſſe de Baume a cinq grands Officiers Gentilshommes ; un Grand-Prévôt, un Grand-Maire, un Grand-Gruyer, un Grand-Ecuyer & un Croſſier.

DIGNITAIRES, DAMES ET CHAPITRE, *Meſdames*

De Mouchet de Laubeſpin, *Abbeſſe.*	De Battefort.
	De Jouffroy.
De Maillac, *Doyenne.*	De Raincourt.
De Mauvilly.	De Creſcy.

ASPIRANTES, *Meſdemoiſelles*

De Laubeſpin.	De Grammont, } *Sœurs.*
De Sainte-Colombe.	De Grammont, }

1100. BOURBOURG, *Diocèſe de S. Omer.*

Les preuves ſont de quatre quartiers.

Les Chanoineſſes de ce Chapitre portent un cordon de couleur jaune, liſeré de noir, auquel eſt attaché une Croix émaillée, portant l'Image de la Vierge, & ſur le revers, le portrait de la Reine de France.

L'hiſtorien des Ordres monaſtiques rapporte un uſage ſingulier, obſervé dans cette Communauté, lorſqu'il s'agit de recevoir une Novice. La veille de ſa priſe d'Habit, la poſtulante eſt

préſentée à l'Abbeſſe & à la Communauté par le Gouverneur de la ville. On lui donne du pain & du vin dans l'Egliſe, dont elle goûte ; enſuite elle ſe retire. Le lendemain, habillée magnifiquement, elle eſt conduite dans une ſalle préparée, où on lui donne une eſpece de Bal, en préſence de l'Abbeſſe & des Chanoineſſes. Elle eſt enſuite conduite à l'Egliſe au ſon des violons & des fanfares, par le Gouverneur. Deux petites filles la précédent ; l'une porte un cierge & l'autre une corbeille de fleurs ; une troiſieme lui porte la queue. C'eſt ainſi qu'on la remet entre les mains de l'Abbeſſe & de la Communauté à laquelle elle va être aggrégée.

LA REINE, *premiere Chanoineſſe.*

DIGNITAIRE ET COMTESSES CHANOINESSES, *Meſdames*

La Comteſſe de Coupigny, *Abbeſſe.*	De Coupigny de Beaumets.
La Comteſſe de Baſſelers, *Pr.*	De Dion.
De Drack de la Coorenhuyſe.	De Contes.
Heniſdal de Fumal.	Patras de Compagnouil.
De Saint-Mart.	De Bernes de Longvilliers.
D'Hericourt.	De Bernes.
D'Aſſignies.	De Torcy.
	Dotty.

Sécul. au XIe ſiecle. BOUXIERES, *Dioc. de Nancy.*

Les Dames de cette Egliſe, qui portent le titre d'inſigne Egliſe Collégiale & ſéculiere de Bouxieres, font preuve de nobleſſe d'ancienne Chevalerie. Les trois Aumôniers Curés qu'elles ſe nomment elles-mêmes, ont le titre de Chanoines.

DIGNITAIRES ET DAMES CAPITULANTES, *Meſdames*

La Comt. de Meſſey, *Abbeſſe.*	De Moy de Sons.
La B. Mohr de Betzdorf, *Doy.*	La Comteſſe de Ligniville.
La Comteſſe de Glereſſe.	La Comteſſe de Boiſgelin de Kerdu.
La Comt. de Lort de Monteſquiou.	

DAMES NIECES, *Meſdames*

La Baronne de Landenberg.	La Comteſſe de S. Belin.
La B. M. Anne de Bollſcheweill.	La Bar. Eliz. de Bolſcheweill.

1013. SAINTE PERRINE DE CHAILLOT, *Diocèſe de Paris.*

Cette Abbaye n'eſt pas d'inſtitution noble ; mais les privileges éclatans qu'elle a reçus de nos Rois depuis ſept à huit cens ans, la qualité de Chanoineſſes que portent les Religieuſes qui la compoſent, & l'uſage où elle fut long-tems de ne recevoir que des perſonnes nobles, ne nous permettent pas de la paſſer ici ſous ſilence. Les profuſions déplacées des précédentes Abbeſſes ont dérangé conſidérablement les finances de cette Maiſon ; mais l'ordre & l'économie du chef reſpectable qui la gouverne, les bontés de M. l'Archevêque de Paris, & ſur-tout l'intention où eſt le miniſtere de conſerver une Abbaye auſſi importante, ne nous permettent pas de douter que, ſous peu de temps, ſes affaires ne ſoient entièrement rétablies. Cette Abbaye jouit du droit de *committimus* au grand Sceau.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

1767 Angél. Mar. Baudon, *Abbeſſe.*
Ann.-Ren.-Fr. Gauthier, *Prieure.*
. . . *Sous-Prieure.*
Mar.-Franç. Dubois de Sainte-Victoire, *Dépoſitaire.*
Medalon de Sainte-Conſtance.
Chevet de Sainte Marie.
Mariol de Sainte-Monique.
Friſon de S. Paul.
Mongeaux de S. Pierre.
Jacqueſſon de Sainte-Anne.
Morel de S. Auguſtin.
Deſoubleaux de S. Germain.
Durand de S. André.
Goujet de Saint-Mathurin.
Du Cayer de S. Joſeph.
Rainteau de S. Martin.

CHATEAU-CHALON, *Diocèſ. de Beſançon.*

Ce Chapitre, ſoumis à la règle de S. Benoît, fut fondé peu après le milieu du VIIe ſiecle, par le Patrice Norbert. On y exige de la part des Demoiſelles qui s'y préſentent ſeize quartiers de Nobleſſe. La Compagnie eſt compoſée de quinze Dames Prébendées, ſans compter l'Abbeſſe, & les Novices : l'Abbeſſe

nomme à toutes les places & à toutes les Dignités, ainſi qu'à pluſieurs Bénéfices, tant Cures que Chapelles.

Quatre Prêtres, appellés Quart-Fiefs, du nombre deſquels eſt le Curé de Château-Châlon, deſſervent l'Egliſe Abbatiale & celle de S. Pierre. C'eſt dans celle-ci que l'on célebre les Offices Parochiaux. Il y a auſſi une Familiarité dans cette Egliſe, & les Quart-Fiefs ſont Familiers-nés.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

De Watteville, *Abbeſſe.*	De Froiſſard de Charmoneel.
De Stain, *Coadjutrice.*	D'Aremberg.
De Scey, *Prieure.*	De Moyria.
De Falletans, *Doy. & Port.*	De Mouchet de Laubeſpin.
De Froiſſard, *Chant. & Proc.*	De Belot d'Ollans.
De Chargere.	De Stain.
De la Poype de Serriere, *Chap.*	De la Balme.
Du Paſquier de la Villette.	De Moyria de Montange, *Sacr.*

NOVICES, *Meſdemoiſelles*

De Broiſſia.	Amel.-Mar.-Theod. de Grammont.
Adel. Joſ. Proſp. d'Eſternoz.	De Roſe.
Marie-Charlotte d'Eſternoz.	
Louiſ.-Alex.-Theod. de Grammont.	

1273. COIZE EN L'ARGENTIERE, *Dioc. de Lyon.*

Les preuves de ce Chapitre ſont de huit degrés de nobleſſe, du côté paternel, & de trois degrés du côté maternel.

Les perſonnes qui le compoſent, ont le titre de Comteſſes. Elles portent, en forme de baudrier, un ruban verd, moiré, fixé ſur l'épaule par des gances à gland, & auquel eſt attachée une Croix d'or émaillée, portant d'un côté cette inſcription : *Notre-Dame de Coyze, fondée en 1273 ;* & de l'autre, les mots : *Comteſſes de l'Argentiere.* La croix eſt ſurmontée d'une couronne de Comte.

DIGNITAIRES ET CHANOINESSES-COMTESSES, *Meſdames*

De Gayardon de Fenoyl, *Prieu.*	De Charbonnel de Peloufac.
De Roche-Monteix, *Sous-Pr.*	Deſmars de Bretteville.
De Coignet des Gouttes.	De Thy.

De Moreton-Chabrillan.
De Chevigné.
De Chevigné de Sicaudai.
Gab. de Marnays.
Mad. de Moreton-Chabrillan.
De Maaconvenant de Sainte-Suzanne.
De Veſc.
De Veſc de Béconne.
Mar. Joph. de Leuſſe.
De Meſnard.
De Boſredon.
De Beaumont.
G. Gof. M. L. de Beaumont.
De Malet de la Jorie.
De Guibert.
De Guibert de la Roſtide.
Fr. Ant. de Voiſins d'Alzan.
De Voiſins d'Alzan.
De Leſtouf de Pradines.
M. A. J. de Marcel de Poët.
De Marcel de Poët.
Du Ligondès.
De Caſtellas.
De Buſſeul.
Henr. Théreſe des Montiers-Mérinville.
Paul-Fr.-Marie des Montiers-Mérinville.
De Loſtanges.
De Mont-d'Or.
De Laurencin.
Mar. Ad. de Leuſſe.
Julie-Thér. de Nieul de Perry.
Ann. Honor. de Nieul de Perry.
De Leuſſe.
De Marcel de Poët.
Ad. J. du Lau.
Adel.-Anne du Lau.
Marie de Noſſay.
Aimée-Marie-Amable de Noſſay.
De Malivert.
Aim. Gab. de Boſredon.
De Bauſſet de Roquefort.
De Boisberanger de la Salle.
De Poix de Marecreux.
De Roſſignac.
Ag. Emilie du Lau.
De Belzunce.
De Rodorel de Conduché.
D'Arlais de Montamy.
De Bonfontan d'Andorficlle.
De la Rodde de S. Haon.
De Gouyon des Briands.
De Rechignevoiſin de Guron.
De Mun de Sarlabous.
Du Dreſnay.
Adel. Marie de Caumont.
De Chateaubriand.
Joſeph-Julie de Jers.
Madeleine de Jers.
De Maumont du Chacart.
De Montaulin.
Cather. de Souſſineau de Fayac.
Barbe de Souſſineau de Fayac.

CHANOINESSES D'HONNEUR, *Meſdames*

De Malvin de Montazet.
D'Abzac de la Douze.
De Valory de Lecé.
De Cambis.

774. CHAPITRE DE DENAIN, *Dioc. d'Arras.*

Les Membres de ce Chapitre ſéculier, fondé ſous l'invocation de S. Remfroy, ne font aucun vœu. Les preuves ſont de ſeize quartiers de nobleſſe ancienne & Militaire.

1783 Madame de Jaucourt, *Abbeſſe.*

CHANOINESSES AINÉES, *Meſdames*

Du Chaſtel de Vanderbuch.
D'Aſſignies.
D'Ailly de Werquignœul.

DEMOISELLES CHANOINESSES, *Meſdames*

De Beaufort.
De Pont de Rennepont.
De Caſſigna.
De Croix.
De Croix de Bucquoy.
Dubois.
Dubois d'Eſcordal.
De Beaufort de Mondicourt.
De Ghiſtelles.
De Lannoy, l'aînée.
De Lannoy, jeune.

---

970. EPINAL, *Dioc. de S. Dieq.*

Ce Chapitre a été fondé, en 970, par Thierry, premier Evêque de Metz. Les preuves qu'on y exige, ſont, conformément à la déclaration du mois de Janvier 1761, de huit générations de pere, & de huit générations de mere, de nobleſſe d'épée : mais, pour être aſſuré que le ſeptième aïeul eſt noble d'extraction, & non par lettres, on exige encore deux degrés au-deſſus ; ce qui fait réellement dix générations de chaque côté à prouver.

Les Membres qui compoſent cette compagnie, portent un grand cordon bleu, auquel eſt attaché une croix d'or, à huit pointes, repréſentant la Vierge, d'un côté, & S. Goëri de l'autre.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

La Marq. de Spada, *Abbeſſe.*
La Com. de Baſcle d'Argenteuil, *Doyenne.*
La Comteſſe de Montmorillon de Lucenies, *Secrét.*
La Comteſſe de Baſcle de Moulins.
La Comteſſe de Gourcy.
La Baronne de Dobbelſtein.
La Baronne de Ferrette.
La Comteſſe de Ficquelmont.
La Comteſſe de Schauvenbourg.
La Comteſſe Duhan.
La Comteſſe de Brunier.
Ann. Ch. Marquiſe de Flavigny.
La Baronne de Bœcklin.
La Baronne d'Herlesheim.
La Comteſſe de Pons.
La Comteſſe de Mitry.
La Comteſſe de Gourcy de Savigny.
La Comteſſe de Dampierre.
La Baronne de Bœcklin de Morsbourg.

Meſdames

La Comteſſe Aldeg. de Flavigny. | La Comteſſe Bern. J. de Flavigny.

XIIe ſiecle. ESTRUN, *Dioc. d'Arras.*

Les preuves ſont de huit quartiers, dont quatre du côté paternel, & quatre du côté maternel, ſans y comprendre la préſentée. Les Membres de cette Compagnie font des vœux dans l'Ordre de S. Benoît, excepté celui de clôture qu'elles ne font pas. On y chante l'Office canonial, comme dans les autres Chapitres. L'Abbeſſe & la Prieure ont le titre de *Madame*, & les Chanoineſſes celui de *Mademoiſelle*. L'Abbeſſe ſeule nomme à toutes les places vacantes.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

De Geneviere de Samette, *Abbeſſe.*

Le nom des autres ne nous a pas été fourni.

. . . . LAVEINE, *Diocèſe de Clermont.*

Le Chapitre royal & ſéculier de Laveine, érigé depuis deux ans en Compagnie noble, reçut, le 7 Septembre 1784, ſa décoration des mains de l'Evêque de Clermont, repréſentant le Cardinal de la Rochefoucaud, Supérieur du Chapitre, comme Abbé de Clugny. En érigeant cette Compagnie en faveur de la nobleſſe, le Roi a voulu que les Demoiſelles qui ſe préſenteroient pour y être admiſes, fiſſent, du côté paternel, les preuves de leur nobleſſe de race & d'extraction, avant l'an 1400, & que, du côté maternel, la Récipiendaire fût noble.

La décoration conſiſte en une Croix d'or émaillée, ſur laquelle eſt en face le portrait de la Reine en miniature, & de l'autre côté, le chiffre du Cardinal de la Rochefoucaud, avec cette légende : *Pietate & nobilitate* 1782.

Les noms des Membres de ce Chapitre ne nous ſont pas parvenus.

IXe siecle. LEIGNEUX, *Diocèſe de Lyon.*

Les preuves ſont de cinq quartiers de nobleſſe, du côté du pere, la mere Demoiſelle.

Les Membres du Chapitre portent, en écharpe, de droit à gauche, un cordon blanc, liſeré de bleu, auquel eſt attachée une croix émaillée, en forme de médaille. Sur le médaillon eſt repréſentée, d'un côté, la Sainte Vierge, ſous le vocable duquel eſt l'Egliſe de Leigneux, de l'autre S. Benoît, leur Patron.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

1783 De Gayardon de Tiranges, *Prieure.*
De Chauſſecourte, *Sous-Prieure.*
De Montjouvent, *Sacriſtine.*
De Luzy-Couzan.
Le Brun de Champignolle.
Desjours.
Desjours de Montarmin.
Desjours de Mazile.
D'Anſtrude de Tourpes.
D'Anſtrude de Tournelles.
De Moreton.
De Moreton Chabrillan.
Claire-Etienn. d'Anſtrude.
De Prevoſt.
De Moreton du Main.
Dubourg S. Polgues.
De Luzi-Couzan.
De Gayardon de Greſolles.
Dubuiſſon de Douſon.
De Gayardon d'Aix.
De Thy.
D'Agoult.
D'Agoult de Beauplan.
Zoë de Damas.
De Damas du Rouſſet.
D'Anſtrude de Chaſſenay.
De Fortelu.
Marie-Hel. Eléon. d'Anſtrude.
Marie-Benoit. Joſ. de Prevoſt.
De Prevoſt de Germancy.
De Prevoſt de la Croix.
Charl. Elizab. de Prevoſt.
De Gayardon de Fénoyl.
Jean. Fr. de Certaines de Villemolin.
Mar. Gabr. de Certaines de Villemolin.
De Certaines de Chaſſagne.
De Ganay.
De Ganay de Luzygny.
J. Luce de Ganay.
M. Th. de Ganay.
Roſe de Ganay.
Diane-Marie-Eléon. de Ste. Colombe.
De Laubepin.
Henr. Mar. Marg. Joa-

Meſdames

chine de Ste. Colombe de Laubepin.
De Coucy.
De Rocquefeuille.
Dagoult de Vorrep.
De Gayardon de Fénoyl, *Prieure du Chapitre noble de Notre-Dame de Coyze en l'Argentiere, Hon.*

XIIIe ſiecle. LONS-LE-SAUNIER, *Diocèſe de Beſançon.*

L'Abbaye noble des Dames Urbaniſtes de Lons-le-Saulnier, fut établie dans le XIIIe ſiecle; & peu après la mort de Sainte-Claire, par un Seigneur de la Maiſon de Vienne. Les preuves ſont de ſeize quartiers de nobleſſe, dont huit paternels, & huit maternels.

Les Chanoineſſes ſont toutes habillées de ſoie, & portent une croix d'or pendante ſur la poitrine, avec un large ruban noir. Celle de l'Abbeſſe reſſemble à celle des Evêques; & celles des Dames ſont plus petites. Chaque Membre du Chapitre a ſon ménage particulier. Cette Compagnie a été ſous la Juriſdiction immédiate du Provincial des Cordeliers Conventuels, juſqu'à ce qu'elle ait reconnu celle du Diocéſain, ſous l'Epiſcopat du feu Cardinal de Choiſeul.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

de Bouttechoux, *Abbeſſe.*
de Perrigny, *Doyenne.*
de Vers de Vaudrey.
de Vers de la Chatelaine.
de Balay.
de Balay de la Boiſſiere.
de Champagne.
de Champagne d'Igny.
de Malivert.
de Germigney.
de Belot de Larians.
de Bouttechoux des Arſures.
de Vers de Vaudrey.
de Berreur de Breſilley.
de Poligny.
de Bloiſe.
de Bloiſe d'Hanomville.
du Roux de Langeſſe.
de Belot.
Moreau de Bernay.
de Mignot de Buſſy.
de Mignot de Châtelard.
de Nompere de Champagny.

NOVICES, *Meſdemoiſelles*

de Baſſennet, aînée.
de Baſſennet, cadette.
de Bouttechoux-Montigny.
de Poligny d'Evans.

Meſdemoiſelles

de Poligny d'Eangeat.
de Champagny de Nompere.
de Champagny.
de Pillot, aînée.
de Pillot, cadette.
de Maupeou, aînée.
de Maupeou, puînée.
de Maupeou, cadette.
de Lanfernat.
de Poligny.
de Grivel, aînée.
de Grivel, cadette.
de Rans, aînée.
de Rans, puînée.
de Rans, cadette.
de Germigney, aînée.
de Germigney, cadette.

MASEVAUX ou MASWAU, *Diocèſe de Bâle.*

Ce Chapitre de Chanoineſſes nobles, a été fondé par Maſon, fils d'Adelbert, Duc d'Alſace, ſous le regne de Thierry IV, Roi d'Auſtraſie.

Madame la Baronne de Ferrette, *Abbeſſe.*

Le nom des autres Dames ne nous a pas été fourni.

---

618. MAUBEUGE, *Diocèſe de Cambrai.*

Pour entrer dans ce Chapitre, il faut, comme à Denain, appartenir à une nobleſſe militaire & chevaleureuſe, dont l'origine ſe perde, ſans interruption de ſervice, dans l'antiquité la plus reculée. La Récipiendaire doit de plus prouver ſur chacun des ſept autres quartiers paternels & maternels, huit générations aſcendantes, toutes de nobleſſe militaire & ſur titres originaux.

Ces Chanoineſſes ſont décorées d'un cordon bleu, attaché ſur un glan d'or ; au bas du cordon eſt ſuſpendue une médaille d'or & d'émail, repréſentant Sainte Aldegonde, Fondatrice du Chapitre.

Madame la Comteſſe de Lannoy, *Abbeſſe.*

CHANOINESSES AINÉES, *Meſdames*

de Wignacourt de Flettres.
de Bergues Saint-Winock.
d'Yves.
de Ghiſtelles.

CHANOINESSES, *Meſdames*

de Merode de Deyns.
de Ghiſtelles de S. Floris.
d'Horion de Ghoor.
de Haultepenne.
d'Outtremont.
du Roux de Varennes.
d'Andelot.
du Roux.
de Rodoan.
de Rodoan de la Marche.
de Couci.
de Couci de Berci.
d'Hamal.
d'Hamal de Focau.
Wanderſtraten.
Wanderſtraten de Vaillet.
de Béthune.
de Laſterie.
de Laſterie du Saillant.
de Berlo de Brus.
de Béthune de S. Venant.
Schonowe d'Arſchot.
de Nedonchelle.
de Berlo.
de Nedonchelle de Bouvignies.

620. CHAP. ROYAL DE S. LOUIS DE METZ, *même Dioc.*

Ce Chapitre eſt formé des deux Abbayes de Chanoineſſes de S. Pierre & de Ste. Marie, qui exiſtaient ſéparément à Metz, & qui furent réunies au mois de Janvier 1761.

Le premier de ces trois Chapitres doit ſon établiſſement à la généroſité du Duc Eleuthère, qui le fonda vers l'an 620, en faveur de Waldrade, ſa parente, qui avoit embraſſé le parti du Cloître. Le monaſtere qu'il fit conſtruire à cette occaſion, & dont Waldrade fut la premiere Abbeſſe, était très-conſidérable, & ne devait pas contenir moins de 500 Religieuſes. Il avait été bâti ſur le terrein occupé actuellement en partie par l'arſenal de la citadelle, où l'on voit encore les reſtes de l'égliſe. Le Fondateur le dota de tous ſes biens; &, de ſon côté, Waldrade lui fit préſent d'une riche ſucceſſion qui lui était échue.

Lorſqu'en 1562 on commença à bâtir la citadelle, on transféra la réſidence des Dames à la maladrerie de S. Antoine de Pont-à-Mouſſon, où elle a ſubſiſté juſqu'à la réunion de cette maiſon à celle de Sainte Marie. L'établiſſement de ce dernier Chapitre remonte vers l'an 995. Adalberon II, 48e Evêque de Metz, en fut le Fondateur. Il fut auſſi déplacé à l'occaſion des travaux occaſionnés par la citadelle, & reporté à l'Hôpital du Petit-Saint-Jean, lieu qu'il occupe encore aujourd'hui.

L'article III des lettres patentes, données en faveur de ces deux Chapitres, réunis au mois de Mars 1779, porte: « Aucune aſpirante ne pourra être admiſe comme Coadjutrice

» dans le Chapitre de S. Louis de Metz, qu'elle n'ait fait » preuve de nobleſſe d'extraction, & d'une filiation non inter- » rompue, du côté paternel, juſqu'à l'année 1400, pour toutes » celles qui ſe préſenteront avant l'an 1800, & en remontant » juſqu'à 400 ans, pour toutes celles qui ſe préſenteront après » ladite année 1800. Il ſera de plus fait preuve par chaque » Coadjutrice, de la nobleſſe du ſang de la mere. Nous com- » mettons par ces préſentes, le Généalogiſte de nos Ordres, » à l'effet d'examiner, vérifier & certifier les ſuſdites preuves » de nobleſſe, & voulons que chaque degré de nobleſſe ſoit » prouvé au moins par deux actes de famille, tels que le con- » trat de mariage, partage de ſucceſſion, & autres actes pro- » duits en forme probante ».

L'article IV ajoute : « Aucune Coadjutrice ne ſera reçue, » qu'elle ne ſoit née dans nos états, & de pere & de mere, » nos ſujets ».

La marque diſtinctive des Dames de ce Chapitre, conſiſte dans une croix d'or, à huit pointes, émaillée de blanc, ſurmontée d'une couronne royale ; au milieu de la croix eſt un petit médaillon bleu, chargé du chiffre de S. Louis ; & au revers : *Ludovici decimi quinti munificentiâ ;* le ruban eſt blanc, liſeré de bleu.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

1760 La Comt. de Choiſeul, *Abbeſſe.*
La Baronne Morhr de Waldt, *Doyen.*
du Hautoy.
de Laubeſpin.
de Levis.
de Beaun.
d'Ars.
de Beaujeu.
de la Porte.
de Chauvigny.
de Choiſeul-Meuſe.
de Cheriſey.
de Raigecourt.

COADJUTRICES, *Meſdames*

du Saillant.
de Chaſtenay.
de l'Aſterie du Saillant.
Félic. de Choiſeul.
de Beaumont.
d'Andlaw.
de Bremont.
de Roncherolles.
Carol. de Raigecourt.

1200. MIGETTE, *Diocèſe de Beſançon.*

Les preuves de ce Chapitre, fondée par Marguerite, fille

de Hugues IV, Duc de Bourgogne, épouſe de Jean Comte de Châlons, ſont de ſeize quartiers, conſtatés par des titres originaux. Cette Maiſon, dévaſtée pluſieurs fois par la guerre, la peſte & les incendies, n'eſt pas fort riche. On fait ici les trois vœux de religion ; & l'on dit le Bréviaire Romain, mêlé de Franciſcain.

La marque de diſtinction des Dames Chanoineſſes conſiſte en une croix d'or émaillée, à huit pointes, repréſentant, d'un côté, Sainte Claire, & de l'autre Sainte Iſabelle, ſœur de S. Louis. Cette croix eſt attachée à un cordon bleu, liſeré de blanc, que l'on porte en écharpe. A l'Egliſe elles portent un manteau de chœur garni d'hermine. Chaque Dame a ſa maiſon, & peut ſe choiſir une niece.

Dans les premieres années du XIIe ſiecle, il y avoit à Migette un monaſtere d'hommes, qui eut beaucoup de part aux libéralités de la Maiſon de Scey.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

1751 de Franchet de Rans, *Ab.*
1710 de l'Allemand de Vaytte, *Doyenne.*
1723 de S. Mauris-Sceaux.
1725 de Pillot-Chênecey.
1735 d'Hennezel de Beaujeu.
1737 de Jouffroy.
1740 de Franchet de Rans.
1740 de Franchet de Rans.
1745 de Germigney, *Secrétaire du Chapitre.*
1755 de Montrichard.
1756 de Montrichard S. Martin.
1768 d'Andelard.
1768 de Rozè d'Andelard.
1770 Monteſſus de Rully.
1770 Monteſſus de Batard.
1770 de Maſcrany de Chateauchinon.
1770 de Maſcrany de Chateauchinon.
1770 Duc.
1771 de Mageniſſe.
1771 Lavergne de Treſſan.
1771 Charandon de S. Maure.
1773 de Goebriant.
1773 de Goebriant Cerdolas.
1773 de Goebriant de Malange.
1773 de Chafoy.
1773 de Chafoy de Munan.
1773 de Comarbre.
1773 de Fayette de Comarbre.
1775 de Crecy.

1343. MONTFLEURY, *Diocèſe de Grenoble.*

Les preuves de nobleſſe ſont ici de quatre générations, du côté paternel. La Prieure eſt élue, tous les trois ans, par la Communauté.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

de Baudine de Charconne, *Pr.*
de Boffin d'Argendon, *Sous-Pr.*
Baron Celi de Javon.
de Maubourg.
de Meffray.
de Boffin de Puſignieu.
de Lemps de la Touviere.
de Beauregard de la Roche.
de Vellein de Ville.
de Tarnezieux d'Artas.
de Vellein de S. Romain.
de Morand.
de Corbeau.
de Guignard de Jons.
de Bone.
de Ponnat.
de Roux de Bonniot.
de Malivert.
d'Helys.
de Buffevent.
de Mercy.
de l'Eſtrange.
d'Antours.

1282. MONTIGNY, *Diocèſe de Beſançon.*

L'Abbaye noble de l'Ordre S. François, établie en 1282, à Montigny, doit ſa fondation à Elvis de Joinville, épouſe de Jean premier du nom, fils de Faucogney, & fille de Simon de Joinville & de Béatrix de Bourgogne, Dame de Mamay. Ce Chapitre exige les mêmes preuves que l'Ordre de Malte; c'eſt-à-dire, huit quartiers de nobleſſe, dont quatre paternels, & quatre maternels; de maniere que chacune des générations ait au moins cent ans d'antiquité.

Les Dames portent une croix d'or ſuſpendue à un ruban noir. La croix de l'Abbeſſe, ſemblable à celle des Evêques, eſt attachée à un ruban violet.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

de Tricornot du Tremblois, *Abbeſſe.*
de Tricornot, *Doyenne.*
de Balet du Vernois.
de la Tour.
de Foiſſy.
Montjuſtin d'Autrey.
le Brun de Bligny.
Montjuſtin de Velotte.
de Chaumercenne.
le Brun d'Inteville.
de Rolle.
de Klinglin d'Achſtatte.
de Klinglin de Bilsheim.
de Breure.
Guyot de Mancénans.
Tricornot de la Motte.
de Chaillot.
de Montjuſtin.
de Brunet.
de Mongenet.
Petremand de Valay.

Meſdames

Chaillot de Dampierre.	du Peiroux.
de Sonnenberg.	du Vivier.
Montgenet de Montaigut.	de Macheco, *Honoraire.*
Broquard de Lavernay.	

NOVICES, *Meſdames*

de Chifflet.	du Vivier Solignac.
de Bouziés.	de Chappuis de Fleury.
de Riquet de Caraman.	de Chappuis Rozieres.

Sécul. en 1755. NEUVILLE EN BRESSE. *Dioc. de Lyon.*

On ne ſait pas préciſément le temps de la tranſlation à Neuville, des monaſteres que S. Romain fonda vers l'an 430. On préſume que ce fut au moment où les Barbares, ſortis du Nord, vinrent ravager les Gaules, ſous le nom de Goths, Vandales, Wiſigoths, &c. On ſait ſeulement qu'il y avait à Neuville un prieuré d'hommes dépendant de S. Claude, qui ſe réunit au Chef d'Ordre, pour céder ſa place aux Religieuſes de S. Romain. Celles-ci continuerent d'être ſoumiſes à la regle du monaſtere de S. Claude, qui en conſerva la ſupériorité juſqu'à ſa ſécularisation, prononcée en 1742. Les Religieuſes ont toujours été ſans clôture; chacune d'elle a ſa maiſon particuliere. En 1705, le Prieuré fut réuni au Chapitre des Dames Comteſſes, & par-là les Chanoineſſes devinrent Dames de Neuville, avec haute, moyenne & baſſe juſtice.

A la ſécularisation du monaſtere de S. Claude, ces Dames ſe mirent ſous la protection de l'Archevêque de Lyon, par délibération capitulaire du 28 Juillet 1742. Ce Prélat fut mis dès-lors en poſſeſſion de donner les brevets de Chanoineſſes, comme les donnaient les Abbés de S. Claude. En 1750, les Prieurés de Bly, à Lyon, & de la Bruyere en Dombes, furent réunis à cette Compagnie.

Par la Bulle de ſécularisation du Chapitre de S. Claude, Benoît XIV leur donna des ſtatuts conformes à leur nouvel état de Chanoineſſes; & ces ſtatuts, agréés par le Chapitre de S. Claude, furent autoriſés par lettres patentes du 4 Novembre 1755.

Les preuves, pour être reçue dans ce Chapitre, ſont de neuf générations, du côté paternel. La mere doit être Demoiſelle, & pour cela on exige au moins trois générations. On exige des titres

originaux & des titres honorifiques juſqu'au ſeptieme ayeul; & s'il ne s'en trouvait pas, à cette époque, la preuve doit remonter juſqu'à ce qu'il s'en trouve.

Les Membres de ce Chapitre ont le titre de Comteſſes. Elles portent, pour marque diſtinctive, une croix attachée à un ruban bleu liſeré de rouge, mis en écharpe, repréſentant, d'un côté, Sainte Catherine, avec cette légende : *Genus, decus & virtus*; & de l'autre, la Vierge Marie.

Mad. Mar. Gab. de Beaurepaire, *Doyenne.*
Mad. M. Gab. de Charbonnier Crangeac, *Chantre.*
Mad. M. L. Ch. de Chaſteney Lanty, *Secrétaire.*

CHANOINESSES COMTESSES PRÉBENDÉES, *Meſdames*

Deſpiard d'Auxange.
de la Rodde de S. Romain.
de Vallin.
de Valiin Coppier.
de la Rodde.
de Charbonnier.
de Terrier Maillé.
M. L. G. du Preul des Crûes.
M. Cl. Joſ. du Breul des Crûes.
Ann. L. de Menthon de Roſy.
de Riccé.
de Bataille.
Cl. Bern. de Menthon de Roſy.
L. Phil. du Breûl des Crûes,
An. Mar. du Breul des Crûes.
de la Rodde du Chaſtel.
du Dreſſier.
de Buffevent.
du Dreſſier de Montenoz, *Secrétaire du Chapitre.*
de Damas Cormaillon.
Le Gout de S. Seyne.
Marie de Varennes.
Anne-Bapt. de Varennes.
Marie de Varennes.
de Durfort Lobbard.
Madel. Fr. Dupac de Bellegarde.
Madel. Marie Franç. Dupac de Bellegarde.
Claire Dupac de Bellegarde.
de Berbis Longecourt.
de Charpin Foucherolles.
M. An. de Noblet de la Claite.
L. Fr. Cl. de Noblet de la Claite.
J. Thér. de Malarmay de Rouſſillon.
de Durfort.
de la Mire de Mauri.
L. Cam. de Noblet de la Claite.
P. Fr. L. de Malarmay de Rouſſillon.
M. J. Cel. de Charbonnier de Crangeac.
M. Cel. Aug. de Brachet.
Catherine-Franc. de Brachet.
M. Chr. Fred. de Brachet.
M. Gab. de Moneſtay.
Le Prudhomme de Fontenoy.
L. Jul. de Noblet de la Claite.
de la Riviere.
Magd. de Moneſtay.
de David de Beauregard.
de Levis Mirepoix.
Eliſ. Urſ. An. Cord. Xav. de Saxe.
Beat. Mar. Fr. Brig. de Saxe.
Cuneg. A. Hel. M. J. de Saxe.
Chriſt. Sabine de Saxe.

CHANCINESSES

CHANOINESSES HONORAIRES, *Meſdames*

Anne-Angélique de Foudras.	de la Rodde Charnay.
de Beaurepaire.	de la Rodde Bellefond.
de Damas.	Le Baſcle d'Argenteuil.

CHANOINESSES D'HONNEUR, *Meſdames*

Bernard de Monteſſus.	de Malvin de Montazet.
Laurencin de Beaufort.	d'Hautefort
de Lecut de Rerel.	de Fontanges.

SURNUMÉRAIRES A LA PLACE DE CHANOINESSES D'HONNEUR, *Meſdames*

de Sommery.	1763 la Comteſſe de Touſtain
de Chevigné.	Richebourg, *admiſe Chanoineſſe.*

XIe. Siècle. OTHMARSHEIM, *diocèſe de Bâle.*

Ce Chapitre de Chanoineſſes nobles a été fondé, au XIe ſiecle, par le Comte Rodolphe.

Madame de Flachſlanden, *Abbeſſe.*

Le nom des autres Dames ne nous a pas été fourni.

POULANGY, *Diocèſe de Langres.*

Même preuve dans cette Abbaye royale, que dans l'Ordre de Malte.

La marque de diſtinction des Chanoineſſes, conſiſte dans une croix émaillée, à huit pointes, ſuſpendue à un cordon bleu, liſeré de noir, & qu'elles portent en écharpe de gauche à droite.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

d'Auſtrude, *Abbeſſe.*	de Macheco de Prémaux.
de Croiſier, *Prieure.*	de Beurville.
de Rennepont.	de Macheco de Villy.
de Prudhomme de Fontenoy.	du Hautoy.

Meſdames

d'Aros.
de Gourcy.
de Chaſtenay.
de Villers la Faye.
de Mauclet.
des Forges de Rauliere.
de Meſſey.
de Goſtaing.
de Roſtaing Vanchette.
de Roſtaing Craintilleux.
de Crecy.
de S. Belin.
de Gondrecourt d'Autigny.
de Sagey.
de Savary de Beves, *Chanoin. d'Honneur.*

Xe ſiecle. POUSSEY, *Diocèſe de Toul.*

Une déclaration du mois de Janvier 1761, a fixé les preuves de ce Chapitre à huit quartiers paternels, & à huit maternels. Il eſt immédiatement ſoumis au S. Siége, & jouit du droit de *committimus*, aux Requêtes du Palais.

Les Dames qui le compoſent, tantes ou nieces, ſont décorées d'une croix d'or émaillée, à huit pointes, ſurmontée d'une couronne royale. Cette croix repréſente d'un côté Ste. Menne, Patrone de l'Abbaye, & S. Léon IX, qu'elle conſidere comme ſes Fondateurs. Le cordon eſt bleu, & liſeré de couleur d'or.

L'élection de l'Abbeſſe ſe fait par ſcrutin, & eſt confirmée par Bulle. Il en eſt ainſi de la Coadjutrice, qu'elle a le droit de ſe choiſir, dans la compagnie, de l'agrément du Chapitre. Aucune de ces Dames ne fait de vœux. Toutes peuvent ſe marier.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

la Comteſſe de Baſſompierre, *Abbeſſe.*
de Fuſſey, *Doyenne.*
de Walch, *Secrétre.*
de Fuſſey de Mellay.
de Choiſeul.
de Ficquelmont.
de Lavaulx.
de Mitry.
de Lavaulx de Sommerecourt.
de Mitry de Francquemont.
de Ligniville.
de Sommyevre.
de Baſſompierre.
de Poüilly.
de Lur Saluces.
Anne-Fel. Pierr. de Lur.
de Ficquelmont de Parroye.

620. REMIREMONT, *Diocèſe de S. Dié.*

Les preuves de ce Chapitre, l'un des plus illuſtres & des plus diſtingués du Royaume, ſont de huit quartiers. Celui de

pere doit remonter à 1400. Celui de la mere doit prouver huit générations, non compris la préſentée. Les ſix autres quartiers ne doivent prouver chacun que 200 ans d'ancienneté. Par un accord fait entre le Chapitre de Remiremont & celui des Chanoines Comtes de Lyon, les preuves reçues dans l'un des deux ſont admiſes dans l'autre, ſans que les familles ſoient obligées de les recommencer. Cette Compagnie jouit de pluſieurs priviléges très-importans, & ſpécialement de ceux de délivrer à certains jours les priſonniers détenus dans la Conciergerie, & de ſe cotiſer lui-même dans toutes les impoſitions publiques. On n'y fait pas vœu de célibat. Toutes les Dames qui compoſent ce Chapitre, peuvent ſe marier quand elles le jugent à propos. Elles portent le titre de Comteſſes.

Une circonſtance qui mérite d'être remarquée dans la conſtitution de cette Compagnie, c'eſt que le Chapitre, comme Seigneur de Remiremont, a ſon tribunal, des ſentences duquel on appelle à celui de Madame la Doyenne. De-là les affaires vont à la juriſdiction de Madame l'Abbeſſe, & les appels des ſentences qui s'y rendent, ſont relevés directement au Parlement de Nancy.

Montagne aſſure avoir appris à Plombieres, que quelques villages voiſins de Remiremont devaient à l'Abbaye deux baſſins de neige de rente, payables au jour de la Pentecôte.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

1782 Anne-Charlotte, Princeſſe de Lorraine, Apprébendée 6 Décemb. 1775, Coadjut. 7 du même mois, Abbeſſe 19 Novembre 1782.
1731 de Landres de Briey; *D.* 1759.
1751 de Ferrette, *Secrete.* 1781.
1720 de Cloſen, *Sonriere.* 1759.
1721 de Monjoye.
1723 de Lenoncourt.
1734 de Muggenthal, *Dame du Deus.*
1735 de Vangen, *grande Aum.*
1737 de Lentilhac de Gimel, *gr. Aum. & Chantre.*
1738 de Lentilhac, *Aumônière.*
1740 Berg-Hohenzolem, *Bourſiere d'argent.*
1745 de Zurheim, *Bourſiere de grains.*
1747 de Vochlin.
1748 de Ligne.
1752 Duc de Jadoc.
1742 de Raigecourt.
1758 de Meſſey de Bielle.
1759 de Meſſey de Vingle.
1759 de Schauvenbourg.
1760 de la Tour, *Cenſiere.*
1760 de la Tour de Jandelis, *Dame de la Fabrique.*
1762 de Raigecourt de Failly.
1762 de Raigecourt de Gournay.

1765 de Monſpey.
1766 de Monſpey de Vury.
1766 de Monſpey d'Arma.
1767 de la Rue.
1768 de Rainach.
1769 de Schoenau.
1772 de Montjoye d'Hirſingue.
1774 de Raigecourt de Bitzerberg.
1775 de Stadion.
1775 de Monſpey de Vallieres.
1777 d'Albert.
1778 de Rinck.
1778 de Vangenbourg.
1779 de Moſtuejols.
1779 de Rainach de Stainbroh.
1780 de Montjoye d'Emericourt.
1780 de Boisgelin de Coetgelin.
1781 de Rozieres de Soran.
1782 de Shoenau de Saazen.
1781 de Vangen de Vivercheim.
1781 de Beaufremont.
1781 de Meſſey de Sandrecourt.
1781 d'Andlau.

Sécul. 1779. S. MARTIN DE SALLES, *Diocèſe de Lyon.*

Les preuves de nobleſſe ont été fixées, par les ſtatuts du Chapitre de 1779, à huit générations du côté paternel, non compris la préſentée, & la mere Demoiſelle. Ces ſtatuts ont été confirmés par des lettres patentes du mois de Mars 1782.

Les Chanoineſſes portent le titre de Comteſſes. Leur marque de diſtinction eſt une croix émaillée, à huit pointes, ſurmontée d'une couronne comtale, avec quatre fleurs de lis dans les angles, & un médaillon au milieu, repréſentant la Vierge, avec une deviſe autour. *Virtutis nobilitatiſque decus*; & ſur le revers, S. Martin, patron de l'Egliſe, avec l'inſcription de *Comteſſe de Salles*. Cette croix eſt ſuſpendue à un ruban violet, moiré, liſéré d'or, porté en écharpe, & ſoutenu ſur l'épaule par une treſſe à glands d'or.

DIGNITAIRES, CHANOINESSES ET CHAPITRE, *Meſdames*

de Richard de Ruffey, *Prieure.*
de la Salles, *Sous-Prieure.*
de Naturel de Valetine, *Maît. d'inſtit.*
de Garnier des Garets, *Sacriſt.*
de Naturel, *Tréſoriere.*
de la Souche.
de Guillermain, *Tréſoriere.*
de Pons de Praſlin.
de Pons.
de Veyle.
de Veny d'Arbouze.
Durand Dauxy.
Marguerite de Peſtalozzi.
Charlotte de Peſtalozzi.
de Balathier de Lantage, *Chant.*
Jeanne de Balathier de Lantage.
de Montepin.
de la Martine du Villard.

de Joblot, *Chantre.*
de S. Belin de Malin.
de le Viſte de Montbrionet.
de Mignot de la Martiziere.
de Branges de Bourcia.
des Roys.
de Siffredy.
de Siffredy de Mornas.
de Foudras.
Jeanne-Théodule de Guillermain.
Mar.-Alexandr. de Guillermain.
de Veny d'Arbouze.
Mignot de Biffort.
Franç. Alix des Roys.
Mar. Ren. Dan. de Sirvinge.
Bruno-Aimée de Sirvinge.
Pauline de Sirvinge.
Henriette de Sirvinge.
Mar. Ch. Frere de la Falconniere.
Jeanne-Franç. Frere de la Falconniere.
d'Aſtorg.
Françoiſe de Murat.
de Tudert.
de la Fitte de Pelleport.
Eliſabeth de Murat.
de Nocy.

CHANOINESSES D'HONNEUR, *Meſdames*

de Malvin de Montazet.
du Pont de Compiegne.
Charl. Gab. Thér. Dupont.
Amelot.
Marie-Charlotte de Malvoiſin.
Cather. Thérese de Malvoiſin.
de Nogaret de Calviſſon.
de Bizemont.
de Roſſet de Letourville de Machault.

COURS SOUVERAINES DE FRANCE.

1497. GRAND CONSEIL, *fixé à Paris.*

Voyez ſur l'établ. de cette Cour, l'Edit de 1783, pag. 416.

1768 M. le Chancelier. | 1774 M. le Garde des Sceaux.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1776 Nicolai, Chevalier, *Premier.*
1774 Baſſet de la Marelle.
1774 Langelé.
1774 de la Briſſe.
1779 Duval de Montmillan.
1780 Vernier.

Semeſtre d'Octobre — Mars.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1739 Frecot de Lanty.
1740 Doé de Combault.
1750 Mignot.
1774 Goudin
Blandin de Chalain.
de Menardeau du Perray.
Deſcoſtes de la Calprenede.
Tiſſot de Meronna.
Muyart de Vouglans.
Buynand.
Billeheu de la Breteche.
Honoré.
Pourteiron, *clerc.*
Collier de la Marliere.
de Fay, *clerc.*
Deſplaſſes, *clerc.*
de Sachy de Belliveux.
Ulguet de Saint-Ouen.
Vaquier.
le Roi de Barincourt.
Compagnon de Tains.
de Bertrand, *clerc.*
1781 Thomas de la Barberie, *grand Rapporteur.*

Semeſtre d'Avril — Septembre.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1737 Dupont, *Doyen.* | 1750 Mignot, *clerc.*

Meſſieurs

1774 Deſalles, *clerc.*
de Chazal.
Corps.
Mayou d'Aunoy.
Reymond.
Gin.
Deſirat.
Dupré, *clerc.*
Mary, *clerc.*
Le Roy de Lyſa.
Urguet de Valleroy.
Perinet d'Orval.
Beuvain de Montillet.
1777 de Salles de Goaillard.
Poirier de Beauvais.
1778 Dupucé de la Motte.
1779 Martin de Mentque.
1780 Vernier d'Andrecy.
Gin Doſſery.
1781 Miomandre de Saint-Pardoux.
1783 Michault de Monzaigle.
Parchot de Villemouze.
Nayne.
1784 Pourteyron de la Gilardie.
Domingon.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1719 Longuet de Vernouillet.
1735 Ladvocat de Sauveterre.
1736 Merault de Villeron.
1739 de la Michodiere.
1740 Poulletier de la Salle.
1741 Bertin.
Dedelay de la Garde.
1745 Huë de Miromeſnil, *Garde des Sceaux de France.*
1747 Perrin de Cypierre, *Int. d'Orléans.*
1752 Dupleix de Bacquencourt.
1754 Sallier, *Préſid. en la Cour des Aydes.*
1755 Fargés.
1757 d'Aine, *Intendant de Tours.*
Brochet de Verigny, *Maître des Requ.*
1758 Eſmangart, *Intend. de Flandres.*
1759 Auget de Monthion.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1775 de Vaucreſſon, *av. gén.*
1775 Debonnaire, *proc. gén.*
1783 Maire du Poſet, *avocat général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

1774 Martin de Buſſy, *Doyen.*
Bacon.
Raux.
Vaquier.
1776 de la Boureys.
1780 Marchant.
1783 Barfeknecht de Pouteil.
Lemaire, *honoraire.*
Henry, *honoraire.*

1776 le Maiſtre de Saint Peravy, *greffier en chef.*
1743 Vandive, *greffier de l'Audience.*
1768 Souchu de Rennefort, *Greffier de la Chambre.*
1780 Bailleux, *greff. des préſent. & affirm.*

PARLEMENTS DU ROYAUME.

I. PARLEMENT DE PARIS.

(Voyez l'établiſſement & les privileges de cette Cour, dans l'Édition de 1783, pag. 418.)

Prend ſes vacances, le 7 Septembre & rentre le 12 Novembre.

GRAND'-CHAMBRE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1768 d'Aligre, chevalier, com. des ordres, *Premier.*
1755 Lefebvre d'Ormeſſon de Noyſeau.
Bochart de Saron.
1758 de Lamoignon.
1763 de Gourgue.
1765 le Pelletier de Roſambo.
1768 Joly de Fleury.
1774 Gilbert de Voiſins.
1782 Pinon.
1758 Pinon, pere, *en ſurviv.*
1757 Molé, chevalier, ci-dev. premier préſid., *honor.*

CONSEILLERS D'HONNEUR NÉS, *Meſſieurs*

1759 le cardinal de la Rochefoucaud, archevêque de Rouen, *abbé de Clugny.*
1781 le Clerc de Juigné de Neuchelles, *archevêq. de Paris.*

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1765 de Laverdy, miniſt. d'état.
1778 de la Michodiere, conſ. d'état, anc. prévôt des marchands.
1780 Barillon de Morangis.
1782 de Berulle, pr. préſid. au parl. de Grenoble.
1784 le Pileur de Brevanes, préſid. de la chamb. des comp. de Paris.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1737 de Chavannes, *doyen.*
1738 le Noir, *clerc.*
Farjonel d'Hauterive.
1739 Boula de Montgodefroy.
Roland de Challerange.
Duport.
1739 Sauveur, *clerc.*
1740 Lefebvre d'Ammecourt.
1741 Berthelot de Saint-Alban.
1743 Bory, *clerc.*
1744 Titon.
1745 de Glatigny.

Meſſieurs

1747 Fredy.
Choart.
Dubois de Courval.
1748 Robert de S. Vincent.
Dupuis de Marcé.
Nouet.
1750 de Lattaignant, *clerc.*
1758 Paſquier de Valant.
Dionis du Séjour
de la Guillaumie.
1759 Marquaire de Mareuil.
Bourgogne, *clerc.*
1760 Ameſot.
1763 Bruant des Carrieres.
1763 Richard de Neuſy.
Lambert Deſchamps de Morel.
Bourgevin de Vialart, *cl.*
1763 Leſcalopier.
De Ricouart d'Herouville.
1765 Serre de Saint-Roman.
1765 Phelippes, *clerc.*
1766 Tondeau de Marſac, *cler.*
1767 de Fourmeſtreaux de Briffeville, *clerc.*
1768 Barbier d'Ingreville, *cl.*
1776 Sabatier de Cabre, *clerc.*

PRÉSIDENS HONORAIRES DES ENQUÊTES ET REQUÊTES AYANT SÉANCE A LA GRAND'-CHAMBRE. *Meſſieurs*

1728 Poncet de la Riviere, *ci-dev. préſid. de la 5e des Enquêtes.*
1731 Durey de Meinieres, *ci-dev. préſid. de la 2e des Requêtes.*
1738 De Fremont de Mazy, *ci-dev. préſident de la 2e des Enquêtes.*
1739 Gaultier de Beſigny, *ci-dev. préſid. de la 2e des Requêtes.*
1740 Maynon, *ci-dev. préſid. de la 4e des Enquêtes.*
1745 de Cotte, *ci-dev. préſid. de la 2e des Requêtes.*
1746 Bernard de Boulainvilliers, *ci-devant préſid. de la 2e des Enquêtes, prévôt de Paris.*
1748 Thiroux d'Arconville, *ci-dev. préſid. de la 1re des Enquêtes.*
1749 Hariague de Guibeville, *ci-devant préſid. de la 1re des Requêtes.*

CONSEILLERS HONORAIRES AYANT SÉANCE EN LA GRAND'-CHAMBRE, *Meſſieurs*

1725 de Godeheu.
1726 Feydeau de Marville.
1727 de la Live.
1728 le comte des Graviers.
Amyot.
1730 de Selle.
1731 Doublet de Bandeville.
1732 Jacquier de Vieuſſmaiſons.
1733 Delpech de Montreau.

Meſſieurs

1735 Robert de Monneville.
Angran, lieuten. civil.
1736 Douet de Vichy.
Amelot, maît. des requêtes, *honoraire.*
1738 d'Orceau de Fontette.
1739 Rouſſel de la Tour.
1740 de Verduc de Soiſy.
Heron.
Mallet de Trumilly.
1742 Fraguier.
Dumetz de Ronay.
1743 Laurés du Meux.
1744 Bitaut de Vaillé.
de Lamoignon de Malesherbes.
1746 Drouin de Vaudeuil.
1747 Chavaudon de Sainte-Maure.
Le Baron de Tubeuf.
le Mercier de la Riviere.
1748 Depont.
1748 Doublet de Perſan.
Lambert.
1750 Cochin.
1751 Bertin.
L'Abbé Terré de Barnay.
Chabénat de la Malmaiſon.
1752 de Fleſſelles, miniſt. d'état.
Jullien, Int. d'Alençon.
1752 Chaillon de Jonville.
1753 Lambert de Saint-Omer.
1754 le Boulanger.
Trinquant.
1755 Ferrand.
1758 de Paris la Broſſe.
le Pileur de Brevannes.
Abbadie.
1759 Gaultier de Chailly.
1760 de la Guillaumie, le jeune.
1761 Dupré de Saint-Maur.

CONSEILLERS HONORAIRES AYANT SÉANCE AUX ENQUÊTES ET REQUÊTES, *Meſſieurs*

1764 Albert.
1765 Blondel.
de Flandres de Brunville, Proc. du Roi au Châtelet.
1767 Boula de Nanteuil.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1755 Seguier, *avocat général.*
1740 Joly de Fleury, *procureur général.*
1778 Joly de Fleury, *avoc. gén. procur. gén. en ſurvivance.*
1775 Joly de Fleury, *avocat général.*
1784 Le Pelletier de Saint Fargeau, *avocat général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

1733 de Mauperché, *doyen.*
1749 de Laurencel.
1751 Sainfray.
1762 Richard de Valaubrun.

Meſſieurs

1766 de Langlard.
1767 Peronneau.
Robineau d'Ennemont.
1775 Carnot.
Dizié, *ſubſt. au gr. conſ. en 1764.*
1775 Pietre.
1777 Vaſle.
1779 le Roi du Natois.
1781 Miller.
1782 Noël Dupeyrat.
Marchand d'Epinay.

SUBSTITUTS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1751 Gaultier de Chailly, *conſeiller au parlement.*
1759 Brion, *anc. conſeiller à la cour des Aides.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1774 le Bret, *conſ. du Roi, ſon protonot. greffier en chef civil.*
1748 Coupry Dupré, *des préſentations.*
1775 le Couturier de Genſy, *pour le criminel.*
1758 Potet, *pour les affirmations.*
1782 Gilbert, *des préſentations au criminel.*

PREMIERE CHAMBRE DES ENQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1751 Bourrée de Corberon.
1780 de Dompierre d'Hornoy.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1767 Camus de la Guibourgere, *doyen.*
1769 Bourgevin de Saint-Moris.
1770 Noblet.
Brochant d'Anthilly.
Duval d'Epremeſnil.
Perrency de Grosbois.
1776 Gregoire de Rumare.
1777 de Perthuis de Lailleault.
1778 Gallet de Pluvault de Mondragon.
Robert de Lierville.
Bourée de Campdeville.
Briſſon.
1778 de la Bletonniere d'Ygé.
1779 de Rubat.
1780 le Noir de Vilmilan.
1781 Malartic de Fondat.
Perrotin de Barmont.
1782 Lambert.
1783 Roger de Gouzangré.
Sahuguet d'Eſpagnac.
Paris de Trefond.
1784 Perré de la Villeſtreux.
Demée de Chavigny.
Couturier de Fourmoue, *clerc.*
Belin, *greffier.*
De la Marre, *rec. des épic.*

DEUXIEME CHAMBRE DES ENQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1766 Chabenat de Bonneuil. | 1768 Anjorrant.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1766 Clément d'Etoges, *doy.* d'Outremont.
1767 Chuppin.
Clement de Blavette.
de Mauperché.
1768 Deſpontyde Saint-Avoye.
1769 Ferrand.
1777 le Coigneux de Belabre, *clerc.*
Huguet de Semonville.
1778 de Conſtance, *clerc.*
Anjorrant.
Drouin de Vaudeuil.
1779 Gigault de Ciiſenoy.
le Clerc de Leſſeville.
1780 Boula d'Orville.
de Cotte.
1781 Guillemin de Courchamp.
Talon.
1782 Ducheſne.
1783 Titon.
1784 Le Chanteur.
de Tourolle.
Maigon.
Choppin d'Arnouville.
1760 Delaune, *Greffier.*
Pincemaille, *recev. des épices.*

TROISIEME CHAMBRE DES ENQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1758 Angran. | 1757 le Rebours de S. Mard.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

de Bretigneres, *doyen.*
1766 Langlois de Pommeuſe.
Maſſon de Vernou.
1768 Dudoyer de Vauventrier.
Clément de Givry.
1669 le baron d'Hanmer de Claibrok.
1775 de Favieres.
Charpentier de Boisgibault.
1776 Boula de Coulombier.
1777 Guerrier de Romagnat.
1777 Roger de Berville.
1778 Duport de Prélaville.
Robert de S. Vincent.
Boula de Savigny.
Morel.
Devins.
1781 Louis, *clerc.*
1783 de Barberé.
1784 Goiſſard de Montlabert.
1757 Jauvin, *greffier.*
Anceſt, *receveur des épices.*

CHAMBRE DES REQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1760 Rolland.
1778 Dutrouſſet d'Hericourt.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1770 de Villiers de la Berge, *doyen.*
Ourſin de Rure.
Lefevre d'Ormeſſon de Noiſeau.
1779 Gigault de Roſelle.
1780 Foulon, *clerc.*
Tabari.
1781 d'Orceau de Fontette.
Chaſſaing.
1782 Fay de Sathonnay.
1783 Chartier de Couſſay.
Geoffroi d'Aſſy.
1783 Dupont.
Geoffroi de Charnois.
de Fourmeſtreaux de Fonteny, *clerc.*
1784 de Villiers de la Berge.
Chambert, *clerc.*
1758 Ferry, *greffier en chef.*
1770 Naudin, *contrôleur des droits du Roi.*
1779 Fournel, *garde ſcel, greffier des préſentations.*

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

Les Sieges Préſidiaux ont été créés par Edit de Janvier 1551. Par cet Edit, Henri II ordonna qu'en chacun des principaux Bailliages & Sénéchauſſées du Royaume, il y aurait un Préſidial, compoſé de neuf Conſeillers Magiſtrats, pour le moins, y compris les Lieutenans Généraux & Particuliers civils & criminels. Par un autre Edit du mois de Mars ſuivant, ce Prince fixa les Sieges dans leſquels les Préſidiaux devaient être établis. Il en créa trente-deux pour le Parlement de Paris. Il y eut en même-tems divers autres Edits pour les Parlements de Normandie, de Bretagne, de Languedoc & de Guienne; ce qui formait un total de ſoixante Préſidiaux. Depuis cette époque, le nombre en a encore été augmenté. En 1685, au mois de Février, on en créa pour la Lorraine: un Edit de Janvier 1696 en établit un certain nombre pour la Bourgogne; &, par un autre Edit du mois de Septembre de la même année, il y en eut auſſi de créés pour la Franche-Comté. Il en a été auſſi établi pluſieurs en ce ſiecle, par Louis XV.

Les Edits de Janvier & de Mars 1551, bornerent la Juriſdiction des Préſidiaux à juger en dernier reſſort juſqu'à la ſomme de 250 livres ; &, par proviſion juſqu'à celle de 500 livres, tant en principal que dépens. Par un Edit du mois de Juin 1557, ce pouvoir fut augmenté, & les Préſidiaux purent juger en dernier reſſort juſqu'à mille livres de principal, & cinquante livres de rente, &, par proviſion, juſqu'à douze cens livres de fonds, & ſoixante livres de rente ; mais l'article XV de l'Ordonnance de Moulins les réduiſit à leur ancien pouvoir ; un Edit de Juillet 1580 leur permit de juger ſans appel juſqu'à 500 livres de fonds & 20 livres de rente, &, par proviſion, juſqu'à mille livres de fonds & quarante livres de rente. Mais cet Edit eſt demeuré ſans exécution. Enfin, les Edits de 1774 & de 1777, qui ont fixé définitivement la compétence des Préſidiaux, leur ont accordé la connaiſſance, en dernier reſſort, de toutes les conteſtations dont l'objet n'excéderait pas la ſomme de 200 livres, tant en principal qu'en intérêts ou arrérages.

1. PRÉSIDIAL D'ABBEVILLE. 1551. *Meſſieurs*

. . . . . *ſénéchal.*
1731 Gaillard de Boëncourt. *premier Préſident.*
1772 Clemenceau de la Gaultray, *Préſ. Lieut. gén.*
1780 de Queux de Beauval, *Lieutenant particul.*

Les charges de Lieutenant-Criminel & Aſſeſſeur, vacantes.

1728 Fuzelier, *clerc, doyen.*
1742 le Febvre du Groſrier.
1744 L'Evêque de Flixicourt.
1757 Blondin de Brutelette.

12 charges de Conſeillers vacantes.

1750 Bouteiller, *av. du Roi.*
1783 de Rouſſen d'Avrancourt, *proc. du Roi.*
. . . . *Avoc. du Roi.*
Hubert, *Subſtitut.*
Lavernier, *Greff. civil.*
Vallois, *comm. Greff. crim. & Archiviſte du Préſid.*
Demachy, *Commiſſ. aux Saiſies réelles, & Recev. des Conſign.*

2. PRÉSIDIAL D'AMIENS. 1551. *Meſſieurs*

Les Charges de premier & ſecond Préſidents ſont vacantes.

Dufreſne de Martel-le-Cave, *Conſ. d'Etat, Lieutenant-gén. civil.*
de Rivery, *Lieut. part.*
. . . . *Lieutenant crimin.*
de l'Hommel du Plouï, *Lieut. part. Aſſeſſeur criminel.*
Le Blanc des Meillards, *doyen.*

Meſſieurs

du Caſtel de Bavelincourt.
Aubry, *clerc.*
Morel d'Hérival.
Poujol.
Fontaine.
Du Freſne de Beaucourt.
Brunel d'Horna.
Six charges de Conſ. vac.
de Ribeaucourt, *honoraire.*
Brunel, *avocat du Roi.*
. . . . *avocat du Roi.*

Fontaine, *procureur du Roi.*
Baillet, *ſubſtitut.*
Roger, *Greffier civil.*
Couture, *Greffier Crim.*
le Lieut. gén. Buttel & Aſſelin, *Commiſ. Enquêteurs & Examinateurs.*
Lebrun, *Comm. à l'exercice de Comm. aux Saiſies réel.*
de Caïen, *Receveur des Conſign.*

3. PRÉSIDIAL D'ANGERS. 1551.

Le Préſidial de la ville d'Angers, capitale de la province d'Anjou & de l'appanage de MONSIEUR, fut créé lors de l'établiſſement des Préſidiaux par le Roi Henri II en 1551.

Ce Préſidial a fourni pluſieurs Juriſconſultes célèbres, qui ont enrichi la patrie de leurs ouvrages : entr'autres MM. Dupineau, Pocquet de Livonniere, conſeillers, & Grimaudet, avocat du Roi.

Cette Compagnie s'eſt toujours diſtinguée par ſa fidélité, & ſon attachement inviolable à ſes Souverains.

Louis XIV témoigna aux Députés de cette Compagnie, qui lui furent envoyés dans la ville de Saumur, en 1652, ſa ſatisfaction de la conduite qu'elle avait tenue à l'occaſion des troubles dont la ville d'Angers fut alors agitée ; en conſéquence ce Monarque accorda à ſes Officiers la permiſſion de ſe décorer de la robe rouge, privilége dans lequel il les confirma par ſes lettres patentes du mois de Mai 1683, qui accordent ce droit aux Préſidens, Lieutenans, Conſeillers, Avocats & Procureurs du Roi.

Le reſſort de la Sénéchauſſée d'Angers s'étend ſur 300 paroiſſes, outre les dix-ſept qui compoſent les ville & fauxbourgs.

On compte, dans l'étendue de cette Sénéchauſſée, environ 200 juſtices ſeigneuriales : les trois quarts & demi de la ville ſe trouvent compris dans l'étendue de ces juſtices, qui preſque toutes appartiennent à gens de main morte.

Le Préſidial d'Angers, auquel eſt uni le titre de Juge conſervateur des priviléges de l'Univerſité de la même ville, a dans ſon reſſort les Sénéchauſſées royales de Saumur, de Baugé, de Beaufort, & la duché-pairie de Richelieu, qui y

reſſortiſſent dans les cas préſidiaux, & pour les autres cas au Parlement de Paris.

Il était autrefois compoſé, non compris le Sénéchal de la province, de 40 Officiers, y compris le parquet des Gens du Roi, ſavoir :

Deux Préſidens, deux Lieutenans-Généraux, deux Lieutenans particuliers, vingt-huit Conſeillers, un Lieutenant-Général d'épée, créé par édit d'Octobre 1703; un Chevalier d'honneur, créé par édit de Mars 1691; deux Avocats, & un Procureur du Roi & de ſon Subſtitut.

Il y avait en outre dans la ville une Prévôté royale, compoſée de treize Officiers. Les appellations des ſentences émanées de ce tribunal étaient portées à la ſénéchauſſée & ſiége préſidial.

Cette juriſdiction, qui comprenait les ville & fauxbourgs, & quarante-deux paroiſſes dans ſon territoire, a été ſupprimée par édit d'Avril 1749, & réunie au préſidial, dont les Officiers ont été tenus de rembourſer le montant du prix des offices ſupprimés.

Par édit de 1771, le nombre des Officiers du préſidial a été réduit à celui de dix-huit; ſavoir :

Un Lieutenant Général, un Lieutenant Criminel, deux Lieutenans particuliers, douze Conſeillers, un Avocat & un Procureur du Roi.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

. . . . . *Lieut. gén. Civ.*
Allard, *Lieut. gén. de Police.*
1774 Huvelin du Vivier, *Lieutenant génér. Crimin.*
1783 Ollivier de Préneuf, *Lieutenant particul.*
Gourrenu de l'Epinay, *honoraire.*
. . . . *lieut. part. aſſeſſ. civ.*
1737 Ayrault, *doyen.*
1739 Gandon de Louvriniere.
1752 Berthelot de la Durandiere.
1766 Margariteau.
1771 Deſmazieres.
1771 Aubin de Nerbonne.
1776 Beguyer de Chamboureau.
1777 Boileau de Chandoiſeau.
1783 de la Reveliere.
Brouard des Aulnais, *honoraire.*
1782 Benoiſt, *av. du Roi.*
17.. Prévôt, *honoraire.*
1781 Bodard, *proc. du Roi.*
1782 Viger des Hubinieres, *ſubſtit. des gens du Roi.*
17.. Baret, *greff. de la ſénec. & du préſid.*
Garanger, *greff. au crimin.*

Tetard,

Meſſieurs

Tetard, *greff. au préſid.*
Jouanne, *receveur des conſign.*
Caillot de Grandmaiſon, *Comm. aux Saiſies réelles.*

4. PRÉSIDIAL D'ANGOULÊME. 1551. *MM.*

Meunier de Lartige, *lieut. gén.*
Lambert, *lieutenant particul.*
Conſtantin de Villars, *lieut. gén. de police.*
Dumas, *doyen.*
le Vachier de Roiſſac.
Foucher.
Durillet.
de la Greſille.
Chauſſe de Luneſſe.
Tremeau.
Fazeyerat.
Thevet.
Frugier.
Maulde de Loiſellerie.
Pineau, *avoc. du Roi.*
Armand, *proc. du Roi.*

5. PRÉSIDIAL D'AURILLAC. 1551.

Le Préſidial d'Aurillac comprend les Bailliages de S. Flour, de Vic en Cauladès & d'Aurillac. Celui-ci eſt le plus étendu des trois. L'Abbé Comte d'Aurillac n'a plus la juſtice ; il l'a cédée au Roi, qui la fait exercer par ſes Officiers. Par édit du mois d'août 1783, enregiſtré au Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, le 9 Janvier 1784, l'office de Lieutenant-Général de Police de la ville d'Aurillac a été réuni à celui de Lieutenant général du Bailliage & ſiége préſidial de la même ville. Les proviſions de Lieutenant général, ſeul Commiſſaire enquêteur & examinateur en ce ſiége, en date du 13 Septembre 1780, ſont ainſi conçues : « Salut. Sur les témoignages avanta-» geux qui nous ont été rendus de la probité de notre cher & » bien-aimé Guillaume la Carriere de la Tour, avocat au » Parlement, & notre Conſeiller aux bailliage & ſiége préſidial » d'Aurillac, dont il nous a donné des preuves, depuis le 19 » Novembre 1777, qu'il a été pourvu dudit office : voulant » d'ailleurs reconnaître les ſervices diſtingués qui ont été rendus » aux Rois nos prédéceſſeurs, à nous & au Public dans ledit » Préſidial d'Aurillac, par ſes ancêtres, leſquels y ont poſſédé » ſucceſſivement, depuis le 2 Janvier 1578 juſqu'au 26 Août » 1736, le même office de Conſeiller que la branche aînée de

« la famille a conſervé & exercé depuis cette époque, auſſi » ſans interruption. Pour ces cauſes & autres, lui avons donné » & octroyé l'office de notre Conſeiller Lieutenant-général, &c.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

. . . . *grand-baillt.*
1781 la Carriere de la Tour, *lieut. gén. civ. commiſ. enquêteur examin.*
1780 Delzort de la Barthe, *lieut. gén. crim.*
1781 Collinet de Nioſſel, *vét.*
1772 Pagès de Vixouſes, *lieut. part.*
1777 Laribe, *lieuten. partic. aſſeſſ. crim.*
1774 de Leigonie de Rangouſe Comte de la Baſtide, *chev. d'honneur.*
1748 Eſquirou de Parieu, *doyen.*
1764 Delolm de la Laubie, *conſeiller d'hon.*
1758 Capelle de Clavieres.
1777 Baſtide de Mercadiel, *vétéran.*
1762 la Carriere de la Tour.
1766 Carriere.
1777 Cabreſpine.
1779 Laval.
1781 de Leigonie du Breuil.
1782 Nouveau.
1783 d'Audé.
Guitard, *avoc. du Roi.*
1779 de Veze, *procureur du Roi.*
1781 Malroux Deſauriers, *av. du Roi.*
Brunon, *greff. en chef, engagiſte.*

6. PRÉSIDIAL D'AUXERRE. 1551.

L'établiſſement du Bailliage d'Auxerre remonte au quatorzieme ſiècle : voici ce qui occaſionna ſa naiſſance. Charles V venait d'acquérir le Comté d'Auxerre de Jean de Châlons, moyennant une ſomme très-conſidérable. Les Auxerrois, informés de cette acquiſition, & ſentant combien il leur importait de donner à leur nouveau maître un témoignage éclatant de leur joie, accordèrent à Charles, pour trois ans, la dîme de tous les grains & vins de leur territoire, afin d'indemniſer le Prince du prix de ſon acquiſition. Ce procédé généreux donnait ſans doute aux Auxerrois des droits très-particuliers ſur les bontés du Monarque ; auſſi obtinrent-ils de lui l'établiſſement d'un Bailliage royal, comprenant dans ſon reſſort toutes les terres ſituées entre les trois rivieres de Loire, Yonne & Cure. Dans la charte qui fut donnée à ce ſujet en 1371, Charles parle des habitans d'Auxerre dans les termes les plus diſtingués, & ne rougit pas de leur témoigner publiquement ſa reconnoiſſance.

Les Officiers de ce ſiége, inſtitués par des motifs auſſi honorables, témoignèrent toujours un attachement inviolable aux intérêts de la Couronne. Au moment de la ligue, c'eſt-à-dire, dans ce temps de délire, où la France aveuglée ſemblait craindre le règne d'un bon Roi, les Magiſtrats d'Auxerre reconnurent les premiers le droit d'Henri IV. Non-ſeulement ils ſe ſoumirent à ce Prince perſécuté par le fanatiſme, ils employèrent encore toute leur autorité pour le faire reconnaître par tous les ordres des citoyens. Ils firent lacérer au palais la liſte des Ligueurs, & ils portèrent le zele juſqu'à ſe tranſporter chez les citoyens ſuſpects, pour exiger d'eux le ſerment de fidélité.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1783 d'Avigneau, chev. cap. au rég. de Conti, dragons, *grand bailli d'épée.*
1777 d'Avigneau, *lieut. gén. civ. enq. & examin.*
1745 Lemuet de Belombre, *lieut. gén. d'épée.*
1765 Lemuet de Belombre, fils, cap. au corps royal d'artill. ✠ *lieut. gén. d'épée en ſurvivance.*
1780 Martineau des Cheſnez, *lieutenant criminel.*
1768 Houſſet de Champton, *lieut. part. civ.*
1755 Thierriat de la Maiſonblanche, *lieut. part.*
1768 Rondé, anc. capit. au Corps royal d'Artill. ✠ *chevalier d'hon.*
1736 Coullault de Berry de Nette, *doyen.*
1737 Rilletout.
1742 Raffin, l'aîné.
1747 Robinet de la Coudre, *hon.*
1750 Marie.
1752 Villetard de Prunieres, *honor. en titre.*
1754 Raffin de Charmoi.
1760 Houſſet.
1761 Hay, *honor. en titre.*
1766 Robinet de Pontagny, fils.
1777 Marie de la Forge.
Seurrat.
1779 Soufflot de Merrey.
1780 Chopin de Meré.
1743 Robinet de Pontagny, pere, *vétéran.*
1755 Baudeſſon, *vétéran.*
Marie, *avocat du Roi.*
1779 Remond, *proc. du Roi.*
1780 Deſpatis de Courteille, *avocat du Roi.*
1758 Graſſet, *pr. du Roi, vét.*
Paſqueau de Champfort. } *greff.*
Rigoley. }

Indépendamment de ces Officiers actuellement en place, il y a quatre charges vacantes, deux de Conſeiller-Rapporteur, une de Conſeiller honoraire en titre, & une de Conſeiller honoraire ayant un rang déterminé, & dont le Titulaire a le droit de porter la robe ou l'épée.

7. PRÉSIDIAL DE BEAUVAIS. 1581. *Meſſieurs*

1741 Borel, conſeiller d'Etat & en la Chambre des comptes de Paris, *préſid. lieut. gén. civ. & crim. commiſ. enq. & examin.*
1779 le Caron de Trouſſure, *lieut. part.*
1729 de Malinguehen de Douy.
1747 Fombert.
1755 Bucquet, *proc. du Roi hon.*
1763 Walon.
1765 Leſcuyer.
1765 de Malinguehen, fils.
1766 de Catheu.
1778 Simon.
1777 le Grand, *avoc du Roi.*
1773 le Doux de Beaumenil, *procureur du Roi.*
Pigory, *greff. en chef.*
Germont, *receveur des émolum. du Sceau.*
Rouſſeauville, *recev. des conſign.*
de Buſſy, *com. à l'exerc. de commiſ. aux ſaiſies réelles.*

8. PRÉSIDIAL DE BLOIS. 1551. *Meſſieurs*

. . . . . *grand bailli.*
Louet, *préſident.*
Drouillon, *lieuten. génér.*
Turpin, *lieuten. criminel.*
Gueret de Seur, *lieut. partic.*
de l'Ecluſe de l'Arche, *lieuten. part. aſſeſſ. civ. & crim.*
Bachot Delebat, *doyen.*
Fleury.
le Blanc, *lieut. de la maréch.*
Mahy du Breuil.
Girault.
Fourret, *avocat du Roi.*
Ducheſne, *procur. du Roi.*
. . . . . *avocat du Roi.*

9. PRÉSIDIAL DE BOURGES. 1551. *Meſſieurs*

Le Prince de Conti, *gr. bailli.*
Bengy, *lieut. gén. civ. crim. & conſervateur.*
Gauthier, *lieut. gén. de police.*
Bernot de Charant, *lieut. part.*
Vermeil, *avocat du Roi.*
Soumard de Villeneuve, *proc. du Roi.*
Sallé de Choux, *avoc. du Roi.*

10. PRÉSIDIAL DE CHALONS-SUR-MARNE.

1551. *Meſſieurs*

1744 de Renneville, *gr. bailli.*
1755 Bremont, *lieuten. gén.*
1750 Clozier, *lieut. gén. d'ép.*
1782 Richard, *lieut. crimin.*
1752 de la Fourniere, *lieuten. particul.*
17.. de l'Eſtrée, *lieut. part. aſſeſ. civ. & crim.*
1743 Chaulaire, *proc. du Roi hon.* 1779.
1751 Jourdain.
1767 de la Court, *clerc.*
1783 Burnet, *av. du Roi.*
1778 Martin, *proc. du Roi.*
1771 Oudotte, *greff. en chef.*

11. PRÉSIDIAL DE CHARTRES. 1551. *Meſſieurs*

Le Vicomte de la Rochefoucauld, *grand bailli.*
Sochon du Broſſeron, *préſ. vet.*
Aſſelin, *l. g. & préſ. à la pol. gen.*
Nicole, *lieut. gén. vét.*
Dattin, *lieut. crim.*
l'Ecureau, *lieut. crim. vét.*
Parent, *lieut. part.*
Bouvart, fils, *lieut. part. aſſeſſ. crim.*
Bouvart, pere, *l. part. aſſeſſ. crim. vét.*
de Paris, *chev. d'hon.*
Rouchard, *doyen.*
Boileau.
de Boiſſimene, *conſ. d'hon. & d'épée.*
du Temple de Rougemont.
Vallet, l'aîné.
Jolly des Hayes.
Coubré.
Vallet, le jeune.
Vallet de Lubriat.
Dumoutier de Dond.
Foreau.
3 charges vacantes.
du Temple, *avocat du Roi.*
Drapier, *avocat du Roi.*
. . . . . *avoc. du Roi.*
Clavier, *greffier en chef.*

12. PRÉSIDIAL DE CHATEAU-GONTHIER.

1551. *Meſſieurs*

. . . . . *ſénéchal d'épée.*
1769 Guirau, *lieut. g. civil.*
1779 la Croix, *l. de police.*
1742 Boncault, *ſecr. du Roi, lieut. de police hon.*
1758 Trochon de Villeprouvé, *lieut. crim.*
1781 le Motheux de Chitray, *lieut. part.*
1742 Perriere de Lerancher, *do.*

Meſſieurs

1745 Dublineau.
1761 Maumouſſeau de Changrenu.
1764 Buhigné de Grandval.
1772 Deridon.
1772 Cadok Dupleſſis.
1745 Dublineau, *avoc. du Roi.*
1770 Fouſſier, *proc. du Roi.*
Martin, *greff. en chef.*

13. PRÉSID. DE CHATEAU-THIERRY. 1551.

Meſſieurs

1770 Pinterel Louverny, *lieut. gén. civ.*
1777 Coupery de la Motte, *lieut. gén. crim.*
1762 Maſſon, *lieut. particul.*
1781 Deſpoſtz, *conſ. d'hon.*
1767 Caternault de Caſtelnault.
1772 Fontaine.
1782 Barbereux de Chevreux.
1781 Vol de Conautray, *avoc. du Roi.*
Sutil, *avoc. du Roi.*
1771 Sutil, le jeune, *proc. du Roi.*
1779 Canlay, *greff. en chef.*

14. PRÉSID. DE CHATILLON-SUR-INDRE. 1639.

On ne nous a pas fourni le nom des Membres de cette Compagnie.

15. PRÉSID. DE CHAUMONT-EN-BASSIGNY. 1551.

Le Comté de Chaumont fut autrefois l'un des pricipaux domaines des Comtes de Champagne. Dix-huit cents fiefs en relèvent. La Coutume de ce pays eſt l'une des quatre plus anciennes de Champagne. Elle fut rédigée en 1494 & en 1509. Il y a à la ſuite du Préſidial un Juge de point d'honneur, un bureau des conſignations, une maîtriſe des eaux & forêts dont le reſſort eſt très-étendu, une élection, un grenier à ſel, une juriſdiction de la marque des fers, un bureau des traites foraines & une ſubdélégation.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1770 le Baron de Creuilly ✠, *grand baili.*
1772 Vorſe de Reuilly, *l. gén.*
1764 Durville de Varenne, *lieut. gén. d'épée.*
1758 de Rambecourt, *lieuten. gén. de police.*
. . . . *lieut. crim.*
1769 du Tillois, *lieut. part.*
1779 Guillaume, *aſſeſſ. crim.*
1765 Dureville, *chev. d'hon.*
1774 Guenard de l'Iſle, *doyen.*
Fremyot de la Roche.
1775 Gaidor.
1778 le Texier, *conſ. d'épée.*
1780 Percheron de Chaimont, *conſeiller d'épée.*
1774 Babonot, *av. du Roi.*
1779 Nongeotte de Vignes, *procureur du Roi.*
Gombert, *av. du Roi.*
1760 de Goudevourt, *préſid. honor.*
1781 Dufour, *lieut. crim. hon.*
1772 le Vaſſeur, *greſ. en chef.*

16. PR. DE CLERMONT EN AUVERGNE. 1582.

On ne nous a pas fourni le nom des Membres de cette Compagnie.

17. PRÉSIDIAL DE CRÉPY EN VALOIS. 1551.

On ne nous a pas fourni le nom des Membres de cette Compagnie.

18. PRÉSIDIAL DE LA FLECHE. 1551. *MM.*

Buſſon, *lieutenant-général.*
Brillarts de Baucé, *l. g. de pol.*
le Goux de Vaux, *l. gén. crim.*
Meſlin, *lieutenant part.*
Sireuil, *doyen.*
Auvé d'Aubigny.
Chaubry, *avoc. du Roi.*
Davy des Piltieres, *av. du Roi.*
Galloys, *avocat du Roi hon.*
Maréchal de Lucé, *pr. du Roi.*
Guehery, *greffier.*

19. PRÉSIDIAL DE GUERET. 1635. *Meſſieurs*

Coudert de Sardant, *lieut. gén.*
Chazal de la Villetelle, *lieut. gén. de police.*
Guillon de la Villatebillon, *lieut. crimin.*
Baret de Beauvais, *lieutenant particulier.*
Rochon des Vallette, *aſſeſſeur.*
Midre de S. Sulpice.
Chorlon des Rioux, *honoraire.*

Meſſieurs

Drouilletes des Cherduprat.
Geny de Montenon, *conſeiller d'honneur.*
De la Fond, *honoraire.*
Rougied de Beaumont, *doyen.*
Gentil Duvernet.
Diſſaudet de Bogenot.
Peironneau de la Rue.
Meunier de Laubard.
Baret Deschaiſes.
Pichon Ducloup, *honoraire.*
Pichon des Chatres.
Tourniol du Rateau, *av. du Roi.*
Couturier de Cournoüe, *proc. du Roi.*
Grelet de Beauregard, *avocat du Roi.*
Rocque, *greffier civil.*
Darreau, *greffier criminel.*

20. PRÉSIDIAL DE LANGRES. 1640. *Meſſieurs*

1758 Barrois de Germaine, *préſ.*
1756 Philpin de Piepape, *lieut. gén.*
1752 Lallemand de Pradines, *lieut. crim.*
1783 Guyardin de Choilley, *lieut. part. civ.*
1780 Pechin de Latour, *lieut. aſſeſſ. crim.*
1751 Jourdeul de Martigny, *ſyn.*
1756 de la Preſle.
1768 Petitjean de Lancourt.
Biſſot.
Fourrel de Fretis.
1774 Viney.
1775 Barillot, *conſ. d'épée.*
1778 Cournault.
1781 Humblot d'Hauteville.
1782 Mammes Pahin.
1783 Genuil.
1775 Hutinet, *av. du Roi.*
1779 de Foulons, *av. du Roi.*
1781 Marque de Lanti, *prm.*
Joſſe, *greffier en chef.*

21. PRESIDIAL DE LAON. 1551. *Meſſieurs*

1767 Leſpagnols de Bezane, *bailli de Vermandois.*
. . . . *l. gén. d'épée.*
1781 Caignard de Rozoy, *l. g.*
1769 Dogny, *l. gén. d'épée.*
1782 Pelée de Treville, *lieut. gén. crim.*
1764 Deleu, *lieut. part.*
1782 François, *l. part. aſſeſſ. crim.*
. . . . *chev. d'hon.*
1760 l'Eleu, *doyen.*
1738 de Béthune, *honoraire.*
1752 l'Eleu de Servenay, *hon.*
1768 de Martigny, *hon.*
1770 Pigneau, *honoraire.*
1765 Laurent.
1769 de la Campagne.
1776 Dagueau.
Neuf charges de Conſ. vac.
1767 Dumage, *avoc. du Roi.*
1776 le Carlier, *ſecr. du Roi, proc. du Roi.*
1782 de Lattre de la Motte, *avocat du Roi.*
1774 Felleux, *greff. en chef.*

22. PRÉSIDIAL DE LYON. 1551.

Cette Sénéchauſſée & le Préſidial avaient été réunis par Edit d'Avril 1705, à une Cour Souveraine des-Monnoies, créée à Lyon par Edit de Juin 1704. Cette Cour des Monnoies ayant été ſupprimée par Edit du mois d'Août 1771, Louis XV diminua le nombre des Officiers qui compoſaient le Tribunal; &, par Edit de Septembre 1771, ce Prince ordonna que le Tribunal de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon ſerait à l'avenir compoſé d'un Lieutenant Général Civil, d'un Lieutenant Général Criminel, d'un Lieutenant Particulier Civil, d'un Lieutenant Particulier Aſſeſſeur Criminel, de quinze Conſeillers, de deux Avocats, d'un Procureur du Roi, & d'un Subſtitut.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

de Maſſo de la Ferriere, *ſén. de Lyon & du Lyonnois.*
1783 Catalan, *l. g. civ.*
Faure de Montaland, *l. gén. crim.*
1772 Rambaud de la Vernouſe, *lieut. part. civ.*
1776 de Leullion de Torigny, *lieut. part. aſſ. crim.*
1759 Charrier de la Roche, *lieut. part. civ. hon.*
1769 Perret, *doyen.*
1772 Ponthus, Girié, *ſyndics.*
Rougnard.
Camyer.
Varenard.
Jacob.
Claviere.
1772 Bergre.
1776 Micollier.
1777 Orſet de la Tour.
1779 Rey.
1781 Lucy.
1782 Chirat.
1783 Ballet.
1753 Colabead de Julienas, *honoraire.*
Bona de Perez, *honor.*
de Mayol, *conſ. d'hon.*
1772 Millanois, *av. du Roi.*
1770 Barou du Soleil, *pr. du Roi.*
1783 Rambaud, *avoc. du Roi.*
1754 de Quinſon, *pr. du Roi, hon.*
1766 Tolozan, m. des requêt. *av. du Roi, hon.*
1773 Montelli[illegible] *ſubſtitut.*

23. PRÉSIDIAL DE MACON. 1639.

Après la réunion du Mâconnais à la Couronne, par S. Louis en 1248; ce Roi créa quatre Bailliages, Vermandois, Sens, Mâcon, & Saint-Pierre-le-Moutier.

Le Mâconnais ayant été enſuite cédé au Duc de Bourgogne, le Bailliage royal fut établi à Saint-Gengoux, dit le Royal, ce qui ceſſa d'avoir lieu, lorſque Louis XI eut réuni à la Couronne le Comté du Mâconnais, ainſi que le ſurplus du Duché de Bourgogne.

Le Bailliage de Mâcon eſt régi par le Droit écrit, & il eſt dans le reſſort du Parlement de Paris. Son étendue de l'orient à l'occident eſt d'environ ſeize lieues, & du nord au midi d'environ douze lieues, ayant dans ſon reſſort ſept villes, Mâcon, Tournus, Saint-Gengoux le Royal, Marcigny-ſur-Loire, le Bois Sainte-Marie, Cluny & Romenay, pluſieurs bourgs conſidérables, & environ deux cent ſoixante paroiſſes très-peuplées.

Le Préſidial de Mâcon a été créé en 1639. Ceux des Officiers de ce Siége qui ne ſont pas nobles, jouiſſent de l'exemption de la Taille perſonnelle.

Lors de la révolution de 1771, & de l'établiſſement du Conſeil Supérieur à Lyon, les Officiers du Bailliage & Siége Préſidial de Mâcon donnèrent leur démiſſion; &, par Edit du mois de Juin de la même année, leurs Offices furent ſupprimés, à l'exception de celui du Procureur du Roi, & ils furent remplacés par la plûpart des Officiers de l'Election, qui fut réunie à ce Bailliage: le Préſidial fut ſupprimé & rétabli cinq mois après ſur les repréſentations de MM. des Etats particuliers du Mâconnais.

Par Edit de 1776, les anciens Officiers du Bailliage & Siége Préſidial ont été rappellés à leurs fonctions, & les Officiers de l'Election rétablis dans leur Juriſdiction. Ce n'eſt qu'à cette époque que le Préſidial de Mâcon a jugé en dernier reſſort juſqu'à deux mille livres, en exécution de l'Edit d'ampliation du mois de Novembre 1774.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1764	Debois, *gr. bailli d'épée.*	1760	Barjaud, *doyen.*
	. . . . *lieuten. génér.*	1764	Blondeau de Certine.
1778	Rozier de la Cardonniere, *lieutenant criminel.*	1766	Bodin.
		1767	Berruyer.
1764	Denamps, *lieut. partic.*	1769	de Laye.
	acquereur de l'office de lieut. gén.	1779	de Lorgeat.
		1782	Aubel de la Genete.
1781	Lagrange, *aſſeſſeur criminel.*	1783	Pommier.
		1784	Viard.
1742	de la Vernette, *cheval. d'hon.*	1766	Bourdon, *avoc. du Roi.*
		1772	Siraudin, *proc. du Roi.*

Meſſieurs

1778 Cellard de Chaſſelas, *av. du roi.*
1759 Moreau, *aſſeſſ. crim. hon.*
1724 Laborier, *av. du roi hon.*
1745 Laborier, fils, *avoc. du roi honor.*
1749 Demoirod, *conſ. honor.*
1741 L'huilier, *conſ. honor.*
1756 Barjot, *conſeil. honor.*
1758 Chandon, *avoc. du roi honoraire.*

24. PRÉSIDIAL DU MANS. 1551. *Meſſieurs*

1780 le Vahier de Vendœuvre, *gr. ſénéch. du Maine.*
. . . . . *licut. gén.*
1781 Jouye Deſroches, *lieut. gén. de police.*
1767 Rottier de Belin, *lieut. crim.*
1745 Thebaudin de la Rozelle, *lieutenant part. civ.*
1767 de la Porte de la Houſſaye, *lieut. part. aſſ. crim.*
1747 Maulny, *doyen.*
1751 de Foiſy, *ſous-doyen.*
1763 Cheſneau.
1768 Menard de la Groye.
Heriſſon de Villiers.
1768 Poiſſon du Breil.
1774 Belin Deſroches.
1775 Negrier de la Crochardiere.
1777 Duchemin de Boisjouſſe.
1782 Negrier de Ferriere.
1767 de Leſtang, *av. du Roi.*
1775 Belin de Beru, *proc. du Roi.*
1742 le Clerc, *proc. du Roi, honoraire.*
1768 Leon, *avoc. du Roi.*
Gourdin, *greff. de pol.*
Lemore, *greffier crim.*
Brouard de la Roche, *g. civil, commiſſ.*

25. PRÉSIDIAL DE MANTES. 1551.

On ne nous a pas fourni les noms des Membres qui compoſent cette Compagnie.

26. PRÉSIDIAL DE MEAUX. 1551. *Meſſieurs*

Pidoux de Montanglaut, *bailli.*
Colinet de Rougebourſe, *prem. lieut. gén.*
Marquelet de la Noue, conſ. d'état, *honoraire.*
Decan, *lieut. gén. de police.*

Meſſieurs

Houdet, *lieut. gén. crim.*
Bernier, *lieut. gén. crim. hon.*
Saget de Boulancourt, *lieut. part. aſſeſſ.*
Saget, pere, *honoraire.*
. . . . *lieut. p. aſſ. crim.*
. . . . *chevalier d'honneur.*
Canelle, *conſeil. hon.* au rang du jour de ſa réception.
Burel.
Bullot.
Antheaume.
de la Granche.
Volé, *avocat du Roi.*
Hattingais, *procureur du Roi.*
Devernon, *avocat du Roi.*
de la Barre, *commis greffier.*
Lucy, *commiſſ. aux ſaiſies-réelles, & recev. des conſign.*
Javarry, *commis à l'exerc. de conſerv. des hypoth.*

27. CHATELET DE MELUN. 1551. *Meſſieurs*

1763 de Montullé, *grand-bailli d'épée.*
1783 le Duc, *préſid. lieut. gén. civ. & de pol.*
1781 Guerin de Sercilly, *lieut. crim.*
1747 Moreau de Maiſonrouge, *lieut. part. civil.*
1755 Maria, *doyen.*
1764 Guibert.
1765 Venard.
1774 Berthier Deſperreux.
1779 Dubois, *avocat du Roi.*
1750 Guerin, *proc. du Roi.*
. . . *avoc. du Roi.*
1774 Jarry, *greffier en chef & proc. du Roi de la Ville.*

28. PRÉSIDIAL DE MONTARGIS. 1638. *MM.*

. . . . . *bailli.*
Charroyer, *prem. préſid.*
Aulmont, *lieut. gén. civ. crim. & de pol.*
. . . . *lieut. part. aſſ. crim.*
Payneau, *doyen.*
Ozon, *honor.*
Soucher, *avoc. du Roi, hon.*
Meſange.
Cœur, fils.
Cheſnoy.
Cœur, *honor.*
Brucy.
Roulx Ducheſnoy, *av du Roi.*
Aubepin, *proc. du Roi.*
. . . . . *avocat du Roi.*
Billault, *greffier en chef.*

29. PRÉSIDIAL DE MOULINS. 1551. *MM.*

17 le comte de Peyre, *gr. ſénéch. du Bourbonnais.*
1782 Grimauld, *lieut. génér.*
1780 Grimault, pere, *hon.*
1774 Desbouis de Salbrune *lieut. part.*

Meſſieurs

1780 Vernin, *lieut. part. crim. & aſſeſſ. civil.*
1748 Préveraud de Ractiere, *doyen.*
1750 Batuel, pere, *hon.*
1752 Imbert de Balorre.
1653 Bardonnet de Gondailly.
1767 Heulhard de Certilly.
Chabot.
1768 Ripoud de la Salle.
1774 Dominique de la Gauguiere.
1777 Perrotin de Chevagne.
Berger de Reſſye, *clerc.*
Barruel, fils.
Heuilhard Fabrice.
1772 Buteau Dupoux, *avocat du roi.*
1778 Conny de la Faye, *proc. du roi.*
1784 Barbara, *avoc. du roi.*
1733 Faulconier, *honoraire.*
M. Vernin, pere, *lieuten. gén. de police.*

30. CHATELET D'ORLÉANS. 1551. *Meſſieurs*

Le marquis d'Avaray, *grand bailli.*
1777 Curault, *lieut. gén.*
Miron, *l. gén. de police.*
1778 Patas de Meſtiers, *l. crim.*
. . . *lieut. part. aſſeſ. crim.*
1751 Deloynes d'Autroche, *chevalier d'honneur.*
1753 Turtin, *doyen.*
1745 de la Fond-de-Luz, *vét.*
1748 Paris de Brouville, *vét.*
l'Huillier des Bordes, *conſ. d'hon. & d'épée.*
1750 Chevalier, *conſ. d'hon. & d'épée.*
1757 Scurrat de la Boullaye.
1758 de la Gueulle de Coinces.
1763 Leclerc de Douy.
Crignon de Bonvalet.
1773 de Lange.
1775 Petau.
1778 Capitan.
l'Huillier des Bordes, fils.
Loiré.
1780 de Malleveaud de Puyrencault.
1773 Roger, *avocat du Roi.*
1763 Taſſin de Villepion, *pr. du Roi.*
1774 Henry, *avocat du Roi.*
Rozier, *greffier en chef.*

31. CHATELET DE PARIS. 1551. *Meſſieurs*

La Juriſdiction du Châtelet de Paris comprend la ville, la Vicomté & la Prévôté de Paris. Le Prévôt en eſt le chef. Cet Officier, dit le grand coutumier, y repréſente le Roi en ce qui concerne la Juſtice; & c'eſt pour cela que le Siege eſt ſurmonté d'un dais, diſtinction unique & auſſi ancienne que ſa charge. Il eſt chef de la Nobleſſe, & la commande à l'arriere-

ban, ſans être ſoumis aux Gouverneurs, comme le ſont ordinairement les Baillis & les Sénéchaux. Dès la plus haute antiquité, il a eu douze Gardes, qui, ſelon un arrêt de 1566, doivent avoir hoquetons & hallebardes, en le ſuivant à l'Audience & dans la ville. Ces Gardes ſont Huiſſiers exploitans dans tout le Royaume. Avant la création des Huiſſiers Audienciers, ils en rempliſſaient les fonctions.

Aux lits de Juſtice, le Prévôt de Paris a ſa place déſignée au-deſſous du Grand-Chambellan. Il a la garde du Parquet & le droit d'aſſiſter aux Etats Généraux, comme premier Juge ordinaire de la Capitale du Royaume. Son habillement eſt ſemblable à celui des Ducs & Pairs; & il porte un bâton de commandement, couvert d'une toile d'argent, ou de velours blanc. C'eſt à lui ſeul qu'il appartient de connaître du privilége des Bourgeois de Paris, pour arrêter leurs débiteurs forains. Ce privilége lui fut accordé par Louis le Gros, en 1134. Le Prévôt de Paris eſt le Conſervateur des priviléges de l'Univerſité, & c'eſt pour cela que Philippe Auguſte ordonna, par ſes lettres de l'an 1200, que cet Officier prêterait ſerment entre les mains du Recteur de l'Univerſité *. Sa charge eſt d'ailleurs toujours remplie. Dès qu'elle vaque, par ſa mort ou par ſa démiſſion, elle paſſe entre les mains du Procureur-Général du Parlement, Garde-né de la Prévôté.

Henri II, par Edit de Mars de l'an 1551, établit un Préſidial au Châtelet, compoſé de 24 Conſeillers, & trois mille livres tournois de gages. En 1674, Louis XIV ayant ſupprimé toutes les Juſtices particulieres poſſédées par divers Seigneurs, dans la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, ce Prince créa un nouveau Préſidial au Châtelet, avec les mêmes pouvoirs & le même nombre d'Officiers qu'avait l'ancien. Mais bientôt un Edit de 1684 ſupprima le nouveau Châtelet, & le réunit à l'ancien. Ce fut en 1667, que la charge de Lieutenant Général de Police fut créée.

L'habit de cérémonie des Lieutenans, Civil, de Police, Criminel & Particulier, & celui des Gens du Roi, eſt la robe d'écarlate. Les Conſeillers portent la robe noire & la cimarre.

Le Parlement va tenir ſéance au Châtelet, le Mardi de la Semaine-Sainte, le Vendredi avant la Pentecôte, la veille de S. Simon & S. Jude, & l'avant veille de Noel.

---

* Voyez l'Hiſtoire des débats occaſionnés par ce Privilége, dans notre ſecond volume de l'Hiſtoire de Paris.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1766 Bernard, marq. de Boulainvilliers, *prévôt.*
1774 Angran d'Alleray, *lieut. civil.*
1776 Lenoir, *lieut. gén. de police.*
1774 Bachois de Villefort, *lieut. crimin.*
du Pont, *lieut. part.*
1768 Petit de la Honville, *lieut. part.*
1760 Chardon, *lie. part. hon.*
1737 Foſſoyeux, *doyen.*
1766 Bouron des Clayes.
1768 Chupin.
1769 le Moine.
1771 Marion.
Michaux.
1772 Boucher d'Argis.
Judde de Neuville.
le Gras de S. Germain.
de Gouve de Vitry.
1775 Lempereur.
Dupuy.
Combault de Canthere.
Dubois.
1777 Deſtouches.
Abraham de la Carriere.
Lalourcé.
1778 Garnier.
Mutel.
1779 Vanin.
Silveſtre.
Pelart.
1780 Baron.
Baron Desfontaines.
Nau.
Nau de Champlouis.
Moreau de la Vigerie.
1738 Davenne de la Fontaine.
1740 Avril.
1743 Dufreſnay.
de Villiers de la Noue.
1744 Pelletier.
1753 Beville de la Salle.
du Val.
1755 Phelippes de la Marniere.
1762 le Roi d'Herval.
1763 Olivier.
Rouſſelot.
1764 Boucher.
Olive de la Gaſtine.
Bioche.
Vanin de Courville.
1781 Prevoſt de Fenouillet.
Martin de S. Martin, *cl.*
Quatremere.
Silveſtre de Chanteloup.
1782 Chapelain de Broſſeron.
1783 Sallier.
1784 Vieillot.
Solle.
Trochereau.
Mauſſion.
Duval.
Goupy.
Geoffroy.
de la Garde du Mareſt.

Neuf conſeillers honoraires.

1777 Herault, *avocat du roi.*
1780 de Flandre de Brunville, *procureur du roi.*
1782 Trudaine, *avoc. du roi.*
1783 Pelletier Desforts, *avoc. du roi.*
Trudaine de la Sabliere, *avocat du roi.*

32. PRÉSIDIAL DE POITIERS. 1551.

Ce Préſidial eſt le ſeul qui ſoit dans la province ; il renferme dans ſon reſſort les ſénéchauſſées de Fontenay-le-Comte, Niort, Civray, Saint-Maixent & de Châtellerault, avec les ſiéges royaux de Luſignan & de la Chateigneraie ; ce qui fait une étendue très-conſidérable. Long-tems avant 1551, époque de la création du préſidial, il exiſtait un Grand-Sénéchal & cinq autres Officiers auxquels on en ajouta de nouveaux pour former un préſidial. Ce ſiége tient ſes ſéances dans le vaſte & ancien palais des Comtes-du Poitou, dont il remplace le tribunal qui était ſouverain.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1762 Le Marquis des Paligny, *gr. ſén. du Poitou.*
1771 Irland de Bazôges, *lieut. général.*
1780 Tranchand, *lieut. gén. criminel.*
1770 Vincent, *lieut. partic. aſſeſſ. civil.*
1774 Baguenard, *lieut. part. aſſeſſ. criminel.*
1764 Gaborit de la Broſſe, *doyen.*
De Veillecheze de la Mardiere.
1767 De Lanot.
1772 De la Marque.
1773 Du Tillet.
1776 Rampillon.
1779 Robert.
1780 Babinet fils.
Coutineau.
1781 Danſays.
1782 Mallet de Fois.
Nicolas.
1782 De Creſſac.
Faulcon.
1733 Dutiers, *honoraire.*
1751 Danſay de la Villate, *honoraire.*
Babinet, *hon.*
Nicolas, *hon.*
1755 Venault, *hon.*
1758 Mallet de Fois, *hon.*
1768 Montois, *hon.*
1770 Dupuy, *avocat du Roi.*
Filleau des Groges, *procureur du Roi.*
Rogues de Chabannes, *avocat du Roi.*
Charbonel du Toral, *greffier civil.*
Gautier, *greff. crim.*

La déclaration du 3 ſeptembre 1734 a réuni la charge de lieutenant général de police au préſidial, & les officiers du ſiége l'exercent alternativement par trimeſtre.

33. PRÉSIDIAL DE PROVINS. 1551. *Meſſieurs*

1734 Ithier de la Cloche, *préſ.*
1761. Colin des Murs, *l. g. civ.*
1781 Allou, *lieut. crim.*
1766 Goury, *lieut. part. civ.*

Meſſieurs

1744 Retel du Grandhôtel, *lieut. part. aſſ. crim.*
1781 Chaillot, *conſeiller.*
Rivot l'aîné, *conſ.*
1773 Rouſſele, *av. du Roi.*
1762 Chaillot de Samondé, *pr. du Roi.*
1778 Privé, *greffier en chef.*

34. PRÉSIDIAL DE REIMS. 1551. *Meſſieurs*

L'Epagnol de Bezannés, *grand bailli de Vermandois.*
Leveſque de Pouilly, *préſ. lieut. général.*
Cauvin, *lieut. gén. crim.*
Jouvant, *lieut. part.*
Gaultier, *lieut. part. aſſ. civ. & crim.*
L'Epagnol de Vilette, *ch. d'hon.*
Le Tellier, *doyen.*
Polonceau, *clerc.*
Malfilâtre.
Clicquot, *conſ. hon. d'épée.*
Marlot, *proc. du Roi.*
. . . . *avocat du Roi.*
Feval, *greffier en chef.*

35. PRÉSIDIAL DE RIOM. 1551.

Les noms des Membres de cette Compagnie ne nous ont pas été fournis.

36. PRÉS. DE LA ROCHELLE. 1551. *Meſſieurs*

Griffon, maît. des comptes, *lieut. gén.*
Griſſot de Paſſy, *lieut. crimin.*
Caſſou, *lieut. crim. hon.*
Carré de Candé, *lieut. partic.*
Seignette, *aſſeſſeur criminel.*
Viette de la Rivagerie, *doyen.*
Rougier, *proc. du Roi., hon.*
Laboucherie de Varaiſe, *clerc.*
Gilbert, *honoraire.*
Moine du Vivier.
Boutet.
Maſcaud Dudoret, *av. du Roi.*
Regnaud, *procureur du Roi.*
Alquier, *avocat du Roi.*
Regnault, *greffier en chef.*

MM. les Officiers du Préſidial ont réuni à leur corps la charge de lieutenant général de Police qu'ils exercent ſucceſſivement.

37. PRÉSIDIAL DE SAINT-PIERRE-LE-MOUSTIER. 1551. *Meſſieurs*

1779 Sallonyer d'Aurilly, *gr. bailli d'épée.*
1753 Vyau de Baudreville, *pr. lieut. gén.*
1755 Blanzat Delvange, *2e. pr.*
1774 Meurs, *lieut. part.*
1780 Don de Leſpinaſſe, prieur des Bénéd. *conſ. né; ce*

Meſſieurs

fut par édit de mars 1632, enreg. le 16 juillet 1660, que cet office fut attaché à la place de prieur de cette maiſon.

1767 Dollet de Chaſſenete, *doy.*
1769 Dubled Duboulois.
1774 Moquot Dagnon.
1775 Marye.
1768 Rouſſet, *av. du Roi.*
1773 Jourdier, *pr. du Roi.*

38. PRÉSIDIAL DE SENLIS. 1551. *Meſſieurs*

. . . *gr. bailli.*
Deſlandes, *préſ. lieut. gén. civ. & crim.*
Roze, *lieutenant part.*
Boulon de Boileau, *doyen.*
Breteuil.
De la Foſſe, *clerc.*
Le Blanc.
Bruſlé de Preſle, *ſyndic.*
Foullon de Chèvrieres.
L'Abbé Lenoir, *conſ. d'hon.*
Boſquillon, *honoraire.*
Gayant, conſ. d'état, *avocat du Roi.*
Seguin, *proc. du Roi.*
. . . . . *avocat du Roi.*
Le Febure.

39. PRÉSIDIAL DE SENS. 1551. *Meſſieurs*

1780 De Thienne de Razay ✠, *gr. bailli d'épée, & châtelain de la groſſe tour de Sens.*
1763 Jodrillat, *préſ. l. gén.*
1777 Jailliant, *lieut. crim.*
1770 Sallot de Varennes, *lieut. part. civ. & crim.*
Baudry, ancien prévôt, *conſ. hon.*
1730 Debonnaire, *honoraire.*
1732 Pelée de Chenouteau, *doyen.*
1756 Martineau, *hon.*
1766 Gillet.
1768 Billebault.
1767 Garſement des Fontaines.
Baudry fils.
1768 Gaulthier de Vaurobert.
1769 Debonnaire de Roſoy, Des Maiſons.
1771 Pelée des Tanneries.
1781 Rouſſelot.
1783 Moreau de Vormes, *cl.*
1766 Larchet, *av. du Roi.*
1767 Sandrier, *proc. du Roi.*
1769 Reſpingés Duponty, *av. du Roi.*
1781 Robillard, *greff. en chef.*

40. PRÉSIDIAL DE SOISSONS. 1595. *Meſſieurs*

1754 Beffroy, bar. de la Greve, *gr. bailli du Soiſſonnais.*
1756 Labouret, *préſident.*
1762 Charpentier, *lieut. gen.*
1782 Mabille, *lieut. part. civ.*
1751 Calais, *l. par. aſſ. crim.*
Cabaret, *conſ. clerc.*

Meſſieurs

1751 Quinquet ; *conſ. clerc.*
Petit.
1752 Morel.
1763 Brayer.
1765 Brulé.
1774 Guillot, *avoc. du Roi.*
1768 Vernier, *pr. du Roi.*
1780 Botquet de Liancourt, *avocat du Roi.*
Woubert, *greff. en chef.*
1783 Brayer, *lieut. de police.*

41. PRÉSIDIAL DE TOURS. 1551. *Meſſieurs*

Le marq. de Paulmy d'Argenſon, *gr. bailli de Touraine.*
. . . . *préſ. & lieut. gén.*
Preuilly du Colombier, *préſ. honoraire.*
Loiſeau, *l. gén. de police.*
Reverdy, *lieut. gén. criminel.*
Paras, *lieut. particulier.*
Legras, *chev. d'honneur.*
L'abbé Jahan, *doyen.*
Godin la Hulliere.
Gaullier père, *honoraire.*
Robin.
De la Grandiere.
Billault-Ducouteau.
Thenon.
De S. Martin, *avoc. du Roi.*
Gaullier fils, *proc. du Roi.*
Gauthier, *avocat du Roi.*
Dubois, *greffier en chef, civil & des appeaux.*
Mercier, *greffier en chef de police.*
Gueſdier, *recev. des conſign.*

42. PRÉSIDIAL DE TROYES. 1551. *Meſſieurs*

Le C. de Meſgriny de Villebertin, *vicomte & gr. bailli.*
Labrun, *préſident.*
Paillot de Fraſſines, *lieut. gén. enq. com. examinateur.*
Sourdat, *l. gén. de police.*
Dereins, *lieut. criminel.*
Huez de Vermoiſe, *l. partic. aſſeſſ. civil & criminel.*
Huez, *doyen & garde-ſcel.*
Garnier de Montreuil.
Coquart.
Babeau.
Gauthier.
Bonnemain.
Truelle de Chambouzon.
Comparot de Longſols.
Canuſat Deſcarrets.
Noché.
Herouk de la Clôture, *hon.*
Mahon Deſcourbons, *hon.*
Corrard, *avocat du Roi.*
Parant, *avocat du Roi.*
Jaillant Deſchenets, *pr. du Roi.*
Adine, *greffier civil & crim. par commiſſion.*
Carteron, *greff. des inſin. & ſcelleur des ſentences.*
Daudier, *commiſ. aux ſaiſies réelles.*
Sangis, *recev. des conſign.*

43. PRÉSIDIAL DE VITRY-LE-FRANÇAIS.

1551. *Meſſieurs*

1751 Groſtête, *lieut. gén.*
1759 De Braux, *l. gén. de pol.*
1752 Becquey, *lieut. crim.*
1781 De Saintgenis, *l. part.*
1727 Niel, *l. part. hon.* 1781.
. . . . . *l. part. aſſ. crim.*
1754 De Saintgenis, ancien prévôt, *honoraire.*
1761 Thevenin, *conſ. clerc.*
1741 Pothier, *hon.* 1776.
1765 Grimon.
1768 Jacobé, *ſyndic.*
1773 Le Blanc.
1755 Collet, *conſ. d'hon.*
1779 Bechefer, *conſ. d'hon.*
1777 Reynaudot.
1782 Barbier.
. . . . . .
1765 De Salligny, *av. du Roi.*
1769 David de Balledart, *proc. du Roi.*
1768 Felix, *greffier en chef.*

CONSERVATION DES PRIVILEGES ROYAUX DES FOIRES DE LYON.

Cette Juriſdiction, établie à Lyon, pour prononcer ſur les conteſtations qui naiſſent entre les Négocians & les Marchands, & pour la Conſervation des Priviléges des Foires de Lyon, était autrefois exercée par un Juge appellé Juge-Conſervateur, un Lieutenant, un Procureur du Roi, *&c.*; mais en 1655 elle fut réunie au Corps Conſulaire, pour être exercée par le Corps des Marchands & les quatre Echevins, avec ſix autres Juges Bourgeois ou Marchands, parmi leſquels il y a toujours un ancien Echevin qui eſt Avocat, un Avocat & Procureur du Roi, un Greffier en chef, *&c.* les charges d'Avocat & Procureur Général de la Ville & Communauté à Lyon ont été réunies à celle de Procureur du Roi dans la Juriſdiction de la Conſervation; c'eſt en cette qualité qu'il juge gratuitement & en dernier reſſort les cauſes qui lui ſont renvoyées par le Tribunal juſqu'à la ſomme de 100 liv. de principal, avec les dépens & les frais indéfiniment. Ses Sentences ſont auſſi exécutoires par corps.

M. Fay, Chevalier, Seigneur Baron de Sathonnay, Albonne, &c. Commandant dans la ville de Lyon, en l'abſence du Duc de Villeroy, *Prévôt des Marchands.*

M. Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur Général de la Ville & Communauté, *Avocat & Procureur du Roi en la Conſervation.*

M. Valous, Chevalier, Avocat au Parlement, Secrétaire de la Ville, en cette qualité, *Greffier en chef de la Conſervation.*

II. PARLEMENT DE TOULOUSE.

1302.

(Voyez ſur l'origine & les révolutions de ce Parlement, l'édition de 1783, pag. 421.)

Cette Cour vaque, depuis le 14 Septembre juſqu'au lendemain de la Saint-Martin.

PRÉSIDENTS DE LA GRAND'-CHAMBRE. *Meſſieurs*

1770 De Niquet, chev. *prem.*
1759 De Senaux.
Boyer de Sauveterre.
1769 De Sapte du Puget.
1755 de Mengaud, baron de la Haye.
1738 le baron d'Orbeſſan, *hon.*
1753 le marq. de Pegueiroles, *honor.*
1739 de Comere, *ch. d'hon.*
1743 de Marmieſſe, *chevalier d'honneur.*
1764 l'Archevêque de Toulouſe, *conſeiller-né.*
1733 de Cambon, évêque de Mirepoix, *chevalier d'honneur.*
1758 Le Franc de Pompignan, *chevalier d'hon.*

PRÉSIDENTS DE LA TOURNELLE. *Meſſieurs*

1775 Deſinnocents de Maurens.
de Campiſtron, marq. de Maniban.
1776 de Daſpe, baron de Fourcès.
1779 de Cambon de la Baſtide.

PRÉSIDENTS DE LA Ire DES ENQUÊTES. *Meſſieurs*

1760 D'aiguesvives.
1759 de Belloc de Laſſarade.

PRÉSIDENTS DE LA IIe DES ENQUÊTES. *Meſſieurs*

1756 Daguin.
1766 de Marguier de Fajac.

CONSEILLERS CLERCS DE LA GRAND'-CHAMBRE. *Meſſieurs*

1750 de Barrés, *grand-arch. de Beziers.*
1752 de Carrere, *grand arch. d'Agde.*

CONSEILLERS LAÏCS DES QUATRE CHAMBRES. *Meſſieurs*

1718 de Boyer Drudas, *doyen.*
1732 de Cadougnan, *ſous-doyen.*
1736 De Miramont.
1738 de Bardy.
1739 de Montgazin.
1743 de Gilede-Preſſac.
de Blanc.
de la Motte.
1745 de Reynal.
1747 de Duregne.
1748 de Cucſac.
de Delherne.
de Novital.
de Rafin.
de Perès.
1749 de Rey.
le marq. de Leſpinaſſe.
1750 Lenorment d'Ayſſene.
1751 Dalbis de Belbeze.
de Montegut.
1753 de Gineſtet.
Caſſand de Glatens.
baron de Monbel.
1755 le marq. de Portes.
de Caſſagneau de Saint-Félix.
1757 Donaud de Mezerville.
1758 de Carbon.
de Balza de Firmy.
de Lafont-Rouis.
de Guillermin.
1759 de Segla.
Duroc de Maurous, baron d'Orguel.
de David.
1760 de Mourlens.
d'Eſcalonne.
d'Auſſaguel de Lasbordes.
1761 de Miegeville.
de Poulhariés, baron de Saboulies.
1762 de Vailhauſi.
1763 de Balza de Firmy, *clerc.*
de Lalo.
de Reverſac de Celés de Marſac.
1764 de Rey, *clerc.*
de Gaillard.
de Laſſus de Meſtier.
1766 de Reymond de Mauriac.
Dubourg de Rochemontés,
de Paraza.
de Reymond de Mauriac.
1767 de Bonhomme-Dupin.
Daignan.
de Larroquan.
de Rabaudy.
de Carriere-Daufrery, *cl.*
1768 Daſſezat.
de Capella.
de Cambon, *clerc.*
de Rigaud.
Belmont de Malcor.
de Caumon.
1769 de Molineri, baron de Murols.
1770 de Rochefort.
de Poucharramet.
1771 Palhaſſe de Salgues, *cl.*
de Baſtard de Laſite.
de Juin de Siran.
1775 de Labroue.
1782 de Laréole.
Blanquet de Rouville.
1783 Dumas de S. Germier.
Delong.
1784 de Savy Gardeil.
de Combettes de la Bourelie.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1727 Dalbis.
1730 de Mauran.
1731 de Papus.
1733 de Laſſalle.
1740 de Vayſſe.
1743 du Boiſſet.
de Prats.
1745 de Trenqualaye.
1746 d'Heliot.
1750 de Catellan de Caumont.
1747 de Bernard de S. Jean.
1751 de Vic.
de Boutaric-Lafont-Vedely.
1752 de Barbara de Boiſſeſon.
1760 de Fajole.

CHAMBRE DES REQUÊTES.

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1775 de Cérat. | . . . . . .

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1756 de Rudelle d'Alzon.
1764 de Rolland.
1769 de Ribonnet.
1771 de Lacaze, baron de Villiers.
1776 de Cazes.
1777 Labrouſſe de Veyrazet.
1781 de Trenqualye de Magnau.
1782 Delhiot.
de Leſpinaſſe.
de Buiſſon d'Auſſonne.
1738 de Nicolas, *hon.*
1760 de Villefranche, *hon.*

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1779 de Reſſeguier, marq. de Miremont, *av. gén.*
1743 Lecomte, marq. de Noe, *proc. général.*
1782 de Catellan-Caumon, *av. général.*
Lecomte, marq. de Latreſne, *avoc. gén.*

GENS DU ROI AUX REQUÊTES. *Meſſieurs*

Chambal, *avoc. du roi.* | de Lautar, *proc. du roi.*

GENS DU ROI AUX REQUÊTES POUR LE DÉPARTEMENT DES EAUX ET FORÊTS. *Meſſieurs*

1777 de Baron, *av. du roi.* | 1777 de Guiringaud, *pr. du roi.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL. *Meſſieurs*

Salaſc.
Manent.
Fronton.
Perrey.
1783 Bonnefont, chan. de l'Egliſe de Tarbe.

GREFFIERS EN CHEF. *Meſſieurs*

. . . . *le civil.*
1768 Bourdés, *le criminel.*
1765 Doat, *les affirmations.*
17 . . Valeſcure, *au ſouver.*

CHANCELLERIE.

M. Ducaſſe, *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES DU ROI DE L'ANCIEN COLLEGE. *Meſſieurs*

. . . . . .

Lacarriere de Labro.
de Vinas.
de Borel.
Brechel de Vederines.
Tieux de Laſſerre.
de Sacaze.
de Vignes.
Jacques de Gounon.
de Lacombe.
de Gounon, *honor.*
de Raſtais, *honor.*

SECRÉTAIRES DU SECOND COLLEGE. *Meſſieurs*

de Juſſi.
de Mery.
de Brondeau.
le Duc.
Laborde.
de Moriſſe.
Guilhaume Agaſſe.
Lacoſte, avocat.
Blanchart de Sept Fontaines.
M. Barada, *Scelleur & Recev. des émol. du ſceau.*

CONSEILLERS DU ROI RAPPORTEURS RÉFÉRENDAIRES. *Meſſ.*

Maſcart.
Poirſon.
Fornier.
Laporte.
Bonnet.
Dar.
Leſpinaſſe.
Ricard.
Baric.
Dabatia.

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

I. PRÉSIDIAL D'AUCH. 1639.

Les Officiers des anciens Comtes d'Armagnac rendaient la juſtice, en pareage avec les Archevêques ; mais tous les domaines de ces Souverains ayant été réunis à la couronne, Louis XI, par lettres patentes du 27 Décembre 1473, enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 3 Février ſuivant, établit un Sénéchal avec un certain nombre d'Officiers dans la ville d'Auch. Quelque temps après, la peſte ayant ravagé cette ville, les Officiers, qui formaient ce tribunal, ſe retirèrent dans la ville de Leictoure, qui était alors de leur reſſort. Ils y tinrent leurs ſéances juſques vers l'an 1527, que, ſur la réclamation de la Nobleſſe & des Communautés d'Armagnac, Louis XIII, par ſon édit de Janvier 1635, rétablit le Sénéchal dans la ville d'Auch, & y ajouta un préſidial, avec un nombre déterminé d'Officiers. Les choſes reſtèrent en cet état juſqu'au mois de Décembre 1772, que Louis XV réduiſit à treize le nombre des Officiers. Mais Louis XVI, par ſon édit du mois d'Août 1776, enregiſtré au Parlement de Toulouſe, le 10 Septembre ſuivant, rétablit le nombre des Officiers à vingt-trois Titulaires.

Le Préſidial d'Auch juge en dernier reſſort, ſoit avec le Prévôt, ſoit ſans cet Officier, les criminels de ſa compétence. Les Lieutenans généraux, civil & criminel, portent la robe rouge dans les cérémonies publiques ; & cette Compagnie a le pas ſur toutes les autres, même ſur le Bureau des finances.

En cas d'abſence du Juge-Mage, ou Lieutenant général civil, c'eſt aux autres Lieutenans qu'il appartient de préſider ; ſelon leur ordre ; enſuite aux Conſeillers ; mais jamais le Lieutenant général criminel, ou ſon aſſeſſeur, ne peut prétendre à ce droit. Il en eſt ainſi dans les affaires criminelles. Dans l'abſence du Lieutenant général criminel & de l'Aſſeſſeur criminel, la préſidence appartient au doyen des Conſeillers, ou à celui qui le repréſente. Ainſi, quoique le Lieutenant général criminel & ſon Aſſeſſeur aient le droit d'aſſiſter aux audiences & aux procès par écrit, ils ne peuvent jamais prétendre préſider les Conſeillers dans les affaires civiles.

La Sénéchauſſée d'Auch eſt reſſerrée au levant par celle de Toulouſe, au couchant par celle de Condom, & au nord par celle de Leictour. Elle eſt très-étendue au midi, & comprend une grande partie des Pyrénées juſques aux confins du royaume. Cet eſpace contient pluſieurs villes & environ 600 communautés. Là ſont différens Juges royaux, qui ſont obligés de ſubir l'examen, prêter ſerment, & ſe faire recevoir en la Sénéchauſſée d'Auch.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

1763 le Baron d'Angoſſe, brig. des armées, *ſénéch. & gouvern.*
1768 de Marignan de Seiſſan, juge-mage, *lieut. gén.*
1760 Deſcoubès de Montlaur, *lieut. gén. crimin.*
1780 Duffaut, *lieut. princip.*
1747 Carrere, *prem. lieuten. particul.*
1783 Soliraine, *ſecond lieut. partic.*
1768 Beguier, *lieuten. aſſeſſ. crimin.*
1741 Bouton, *doyen & garde des ſceaux.*
1744 Caſtera.
1757 Boubec Gramont.
1760 Courtade.
1768 Doat, *conſeiller d'hon.*
1782 Paris, *conſ. d'honneur.*
1767 Lacroix.
Brie de Perpieux.
1769 Soliraine.
1778 Durgeuil.
1777 Barris.
1782 Barie.
Tappie, *coſ.* de Pavie, *honoraire.*
Ferragut, *honoraire.*
1776 Pagne, *proc. du Roi.*
1781 Sentets, *avoc. du Roi.*
1783 Lechac, *avoc. du Roi.*
1753 Roubée, *greff. en chef civ. & crimin.*
17.. Bajon, *prem. commis civ.*
17.. Jamaleus, *com. crim.*

Nota. MM. les Conſeillers d'honneur, qui ont voix & ſéance par-tout, ne peuvent aſſiſter qu'en habit noir, manteau court, en rabat, une plume blanche au chapeau & l'épée au côté.

2. PRÉSIDIAL DE BÉZIERS. 1551.

Les noms des Membres de cette Compagnie ne nous ont pas été fournis.

3. PRÉSIDIAL DE CAHORS. 1551. *Meſſieurs*

1748 Peyre, *préſ. anc. juge-mage, lieut. gén. civ.*
1749 de Boiſſon, *préſ. préſidial.*

Meſſieurs

1779 Laulanié, *lieuten. gén. crimin.*
. . . . *lieut. princ.*
1748 Baudus, *lieut. part.*
Teyſſendiere, *doyen.*
. . . . *conſ. clerc.*
1763 Vauque Bellecourt. Duc.
1774 Lapeyriere.
1775 Calmel.
Savary.
1781 Sers.
1752 Regourd de Vaxis, *proc. du Roi.*
1782 Baudus, *avoc. du Roi.*

4. PRÉSIDIAL DE CARCASSONNE. 1551.

Long-temps Carcaſſonne fut le ſiége de ſes Comtes. S. Louis y confirma la Sénéchauſſée que Simon, comte de Montfort, y avait établie en 1209. Ce ſiége, avec le Préſidial qui y avait été joint, dès la première création de ces tribunaux, fut transféré, en 1633, dans la ville baſſe de Carcaſſonne. Cette Sénéchauſſée eſt la ſeconde des trois premières du Languedoc. Elle ſe trouvait même, dès ſon origine, la plus conſidérable de la province, puiſqu'elle étendait ſa juriſdiction ſur treize diocèſes; mais elle eſt réduite à un très-petit reſſort, depuis qu'on l'a démembrée, pour compoſer celles de Montpellier, Beziers, Pamiers, Caſtelnaudary, Limoux & Caſtres.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

1784 le Duc de Fleury, *sénéc.*
de Rolland, *juge mage, lieut. gén.*
Alboize du Puſol, *lieut. gén. crim.*
Roque de Salvaza, *lieutenant principal.*
David de la Fajole, *lieut. part.*
Pont de Roujeat, *doyen.*
de Vallete.
de Lamarque, *honoraire.*
de Benaſet, *avoc. du Roi.*
de Donnadieu, *proc. du Roi.*
de Meric de Rieux, *grt en chef.*

5. PRÉSIDIAL DE CASTELNAUDARY. 1551.

Ce ſiége ne fut d'abord qu'une ſimple *jugerie*, qui fut érigée en Sénéchauſſée, à l'époque de l'érection du Lauragais en comté, par Louis XI en 1477. Cette érection fut faite en faveur de Bertrand de la Tour, à qui ce Prince donna ce pays

en échange du comté de Boulogne. Les différends ſurvenus ſur cet échange ſuſpendirent l'exercice de la juriſdiction de la Sénéchauſſée de Lauragais, juſqu'à ce que Catherine de Médicis, héritière de la Maiſon de la Tour, en obtint le rétabliſſement en 1551.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Le Comte de Paalo, *ſénéch. & gouvern.*
de Gauzy, *juge-mage, l. gén.*
Mas, *juge criminel.*
Solier, *lieuten. principal.*
Loubat-Deſplats, *l. princ. hon.*
Borrel-Vivier, *lieut. part.*
d'Eſtadieu, *doyen.*
Taurines.
Dat*e*
Guillermy.
Loudes, *honoraire.*
de Menard, *avocat du Roi.*
Capella, fils, *proc. du Roi.*
Capella, pere, *proc. du Roi, honoraire.*
Marquier, *greffier en chef.*

6. PRÉSIDIAL DE LEICTOUR. 1621.

Les noms des Membres de cette Compagnie ne nous ont pas été fournis.

7. PRÉSIDIAL DE LIMOUX. 1642.

La Sénéchauſſée & le Préſidial de Limoux furent établis le 2 Mars 1642, ſous le regne de Louis XIII. Leur reſſort comprend 400 villes ou communautés, dont ſeize ont entrée aux États de la province.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

17.. Le Duc de Fleury, *ſén.*
Benoît, juge-mage, *préſ. préſid.*
Saurine, *lieut. criminel.*
Albarel, *lieut. princ.*
Vaſſerot, *conſeiller.*
Bonpieire, *proc. du Roi.*
de Feſte, *avoc. du Roi.*
Rieutort, *greffier.*

8. PRÉSIDIAL DE MONTAUBAN. 1630.

La Sénéchauſſée de Montauban eſt un démembrement de l'ancienne Sénéchauſſée de Quercy. La date de ſon établiſſe-

ment eſt inconnue, & paraît fort ancienne. Le Préſidial a été créé par édit de 1630. On compte dans l'étendue de la Sénéchauſſée une population de cent mille ames. Elle a dans ſon reſſort 144 paroiſſes, 18 juſtices royales, & 67 ſeigneuriales. Les principales juſtices royales ſont Cauſſades, Molieres, Cailus, la Françaiſe, Réalville, Septfons, Mirabel, Montfermier, Beauregard, Jaſerac, Lavaurette, l'Eſpinas, Cairac, Leſparre, Montalzat, S. Vincent, Moiſſac en conteſtation avec Lauzerte, &c.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

1782	le marquis de Loſtanges, col. de dragons, *ſén.*	1767	Fournes.
		1782	Bouſſac.
1780	Majorel, *juge-mage, l. génér.*	1742	Dordé, *honoraire.*
		1777	Seguy, *avoc. du Roi.*
1784	Chevrel, *juge criminel.*	1782	Acher Duvernés, *proc. du Roi.*
1776	Sirven, *lieut. principal.*		
1757	Caminel, *l. part. aſſeſſ. criminel.*	1758	Garrigues, *proc. du Roi, honoraire.*
1765	Daraſſus, *doyen.*	1776	Viguié, *greff. en chef.*

9. PRÉSIDIAL DE MONTPELLIER. 1552.

Il n'y avait anciennement dans le Languedoc que trois ſénéchauſſées, Beaucaire, Carcaſſonne & Toulouſe. La juſtice était adminiſtrée dans les autres villes par des Juges connus ſous différentes dénominations. On croit, avant de parler de ceux de Montpellier, devoir donner une légère idée de cette ville.

Elle appartenait, dans les tems dont on ne ſaurait marquer l'origine, aux comtes de Subſtantion. Deux filles uniques, deſcendantes de cette maiſon, en firent donation à Ricuin, évêque de Maguelone. Celui-ci en garda une partie, & donna l'autre en fief à Guy ou Guillaume. Ses deſcendans en jouirent juſqu'à la fin du douzieme ſiecle, qu'il ne reſta de cette maiſon qu'une fille unique nommée Marie. Elle fut mariée à Pierre II, Roi d'Arragon & de Majorque, auquel elle porta en dot la ville & ſeigneurie de Montpellier.

Pierre V, leur arriere-petit-fils, la vendit au Roi de France.

Philippe-le-Bel voulant y réunir celle dont jouiſſaient les évêques de Maguelone, leur donna en échange la comté de Melguel ou de Mauguio; ils en jouiſſent encore; au moyen

de quoi cette ville fut en entier ſous la domination des Rois de France.

Il y avait de tous les tems à Montpellier deux juriſdictions, l'une ſupérieure & compoſée de pluſieurs officiers, appellée la Cour du palais ou du gouverneur; l'autre ſubalterne, appellée la Cour du baillif. La première avait dans ſon arrondiſſement nombre de juges inférieurs.

Il fut enſuite, en 1335, donné à la cour du palais la forme & l'état de ſénéchal, & au baillif la dénomination de Viguier, juge royal ordinaire.

Avant ce tems, il avait été établi par Saint-Louis une juriſdiction importante & très-étendue, dont le ſiége principal avait été fixé à Montpellier. C'était celle du petit ſcel, l'un des trois ſceaux du royaume attributif de juriſdiction. Ce juge avait des lieutenans dans tout le royaume qui lui reſſortiſſaient, & il était enjoint à tous les notaires ſans exception d'interpeller les parties de déclarer ſi elles voulaient ou non ſe ſoumettre à cette juriſdiction, & d'en faire mention dans les actes; le ſénéchal était le ſupérieur immédiat de ce juge, & par-là il connaiſſait par appel de toutes les cauſes qui venaient à lui de tous les états de la domination de nos Rois.

Le Roi Henri II créa en 1552 un ſiege préſidial pour Montpellier; il l'unit au ſénéchal.

Louis XIV y réunit par édit de juillet 1689 la place de Viguier, juge ordinaire.

Louis XV ſon ſucceſſeur en fit de même pour la juriſdiction du petit ſcel; & depuis ces tems il n'y a à Montpellier de juge royal ordinaire que le ſénéchal & préſidial.

Les priviléges & la compétence de ce tribunal ſont à peu-près les mêmes que ceux des autres tribunaux de cette eſpèce; on ſe contentera de parler de quelques-uns qui ſont particuliers à la ville. Ses habitans vivaient ſous leurs anciennes loix; elles n'étaient pas bien fixes, ce qui les engagea à les rédiger en forme de ſtatuts; ils y comprirent ce qui regardait le gouvernement, les droits du ſeigneur, leurs priviléges, l'ordre judiciaire & le bien public de la ville.

Ils ſe préſentèrent à Pierre II, Roi d'Arragon & de Mayorque. Ce prince les munit de ſon grand ſceau, & il en jura l'obſervation le 19 août 1204 dans l'égliſe de Notre-Dame des Tables. La Reine Marie ſa femme, qui lui avait porté en dot la ville & la ſeigneurie de Montpellier, en fit de même le 28 ſeptembre ſuivant.

Le tems, qui altère tout, en affaiblit inſenſiblement l'obſervation; le droit Romain, en uſage dans le Languedoc,

devint peu à peu le droit de la ville, la plûpart des articles de ces ſtatuts tombèrent en déſuétude; on ſe contentera d'en rapporter quatre, parce qu'ils ont trait à l'ordre public, ils ſont exactement obſervés.

Montpellier eſt ville d'arrêt.... il n'eſt beſoin que de trois témoins dans la confection des teſtamens.... Une femme qui n'a point d'enfans ne peut inſtituer ſon mari ſon héritier univerſel, ou toute autre perſonne par lui interpoſée, ſans l'avis de ſes parens, ou les avoir fait ſommer par acte d'y être préſens; & en leur abſence, ſans y être autoriſée par un magiſtrat.... Le mari qui ſurvit à ſa femme conſerve l'uſufruit des biens immeubles qu'elle s'eſt conſtituée, à moins qu'il n'y eût une convention expreſſe du contraire.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

17.. Le maré. de Caſtries, *ſén.*
1778 Barthez, *juge-mage, lieut. gén. né.*
1751 Senrat, *juge criminel.*
1772 Farjon, *lieut. principal.*
1775 Martel, *lieut. partic.*
1757 Aſtruc de Viſſec, *doyen.*
Bardy, *ſous-doyen.*
1756 Magnol, *clerc honor.*
1762 Carquet, *honoraire.*
1759 De Graſſet.
1770 Benezech, *co-ſeigneur de Mirevaux.*
1773 Farjon.
1774 Rolland, *ſeigneur de Mayes.*
Caſtan.
1777 Galyé, *ſgr. de Puech-Chevalier.*
Coulomb.
1779 Lemoinier.
1780 De Monclar de Caumel.
1759 Campan, *av. du Roi.*
1751 Nadal, *proc. du Roi.*
Vidal, *greffier en chef.*

10. PRÉSIDIAL DE NISMES. 1551.

Ce tribunal eſt l'une des trois ſénéchauſſées de la province à laquelle a été réunie la célèbre juriſdiction des conventions royaux de Nîmes; elle a eſſuyé en différens tems, même de nos jours, des démembrements conſidérables.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

De Monteynard, marquis de Montfrin, *ſénéchal.*
Augier, *juge-mage, l. gén.*
Farjon, *lieut. criminel.*
Ricard, *lieut. principal.*
De Gabriac, *lieut. part.*
..... *lieut. du ſén. d'épée.*
Magne, *doyen.*

Meſſieurs

De Chalbos de Cubieres, *baron de Teirargues.*
Fornier de Meyrar.
Paliſſe de Caiſſargues.
Pintard.
Michel.
Rouſtan.
De Monteils.
Delom.
Mazauric.
De Verot.
Mazer, *avocat du Roi.*
Brunel de la Bruyere, *proc. du Roi.*
Soubeiran, *avocat du Roi.*
Gaujoux, *greffier en chef.*

11. PRÉSIDIAL DE PAMIERS. 1646. *Meſſieurs*

Le maréchal de Segur, *ſénéc.*
De Marquié-Cuſſol, j. m. *lieut. gén. civ.*
. . . . . *lieut. gén. crimin.*
De Palmade-Fraxines, *lieut. part. civil.*
De Bardon, *l. part. aſſ. crim.*
Gaillard, *doyen.*
Darmaing.
Vadié.
Grave.
Deſſort.
Vignes.
Darmaing, *avocat du Roi.*
Charly, *proc. du Roi.*
. . . . . *avocat du Roi.*
Caſtel, *greffier en chef.*

12. PRÉSIDIAL DU PUY EN VELAY. 1549.

Les noms des Membres de cette Compagnie ne nous ont pas été fournis. — — — — — — — —

13. PRÉSIDIAL DE RHODEZ. 1635.

L'origine de cette ſénéchauſſée remonte au neuvième ſiècle. Le préſidial y fut établi par édit de juillet 1635, ſous le regne de Louis XIII, & confirmé par divers édits poſtérieurs, rendus en 1650, 1657, 1659 & 1664, ſous le regne de Louis XIV.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

Le Prince de S. Mauris, *ſénéchal.*
1759 de Seguret, *préſ. juge-m. lieut. gén.*

Meſſieurs

1783 Enjalran, *lieut. crim.*
1740 Jouery, *lieut. crim. vét.*
1780 de Cuſſac, *lieut. princ.*
1733 Delauro pere, *l. pr. vét.*
1759 Delauro fils, *l. pr. vét.*
1753 de Cabrieres, *l. part.*
1764 Baldit, *aſſ. civ. & crim.*
1760 Delon, *l. de robe-courte.*
1767 de Laval, *chev. d'honn.*
1732 Bancarel, *doyen.*
1755 Azemar.
1756 Planard.
1759 Julien.
1782 Jauſſion, *honoraire.*
1759 Gaſſuel.
1760 Vaiſſe.
1766 de Villaret.
1768 Maimac.
1781 Dijols.
Deux charges de conſ. vac.
1752 Boiſſe, *proc. du Roi.*
1757 Davernhe, *av. du Roi.*
1755 Beſſiere, *avoc. du Roi.*
..... *greffier en chef.*
17.. Monteil, *com. aux ſaiſ. réelles.*

14. PRÉSIDIAL DE TOULOUSE. 1551.

Dès l'an 1210, les comtes de Toulouſe avaient un principal officier de leur juſtice dans l'étendue de leur comté, connu ſous le nom de Sénéchal. Après la réunion de ce comté à la couronne, arrivée en 1271, le gouvernement s'empreſſa d'établir un ſénéchal dans cette ville, pour y rendre la juſtice. Le plus ancien qui nous ſoit connu, depuis la réunion, eſt Pierre de Voiſins, qui l'était en 1275. On voit par-là que la juriſdiction du ſénéchal eſt très-ancienne.

Le ſoin d'adminiſtrer la juſtice n'appartient plus aux ſénéchaux; ce ſont leurs officiers qui la rendent en leur nom. Ils connaiſſent des appellations des juges royaux & bannerets, & des cauſes des nobles en première inſtance.

Depuis la ſuppreſſion de la viguerie, faite en 1745, les habitans de cette ville, ceux du gardiage & de la viguerie plaident en première inſtance à la ſénéchauſſée ou au préſidial, ſans être obligés de prendre des lettres de la chancellerie pour cette dernière juriſdiction.

Ce fut en 1551 qu'Henri II établit un préſidial dans la ſénéchauſſée de Toulouſe. Les officiers, qui ſont les mêmes que ceux de la ſénéchauſſée, jugent en dernier reſſort, ſoit par appel, ſoit en première inſtance, toutes les cauſes qui n'excèdent pas deux mille livres; & en matière criminelle, ils connaiſſent, en dernier reſſort, des cas prévôtaux, & les

jugent conjointement avec le prévôt, même par préférence à lui, s'ils ont décrété avant lui, ou dans les 24 heures.

Les officiers de cette juriſdiction ſont diſtribués en trois chambres; deux civiles & une criminelle. Le département s'en fait tous les ſix mois.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

De Chalvet-Rochemonteix, *ſén. de Toulouſe & pays Albigeois.*
1769 de Lartigue, *juge-mageur, lieut. gén.*
1769 de Sabalos, *juge crim.*
1766 Demont, *lieut. part.*
1774 de Montané de Laroque, *lieut. part.*
1765 Berrié, *lieut. princip.*
1743 d'Eſpigat, *doyen.*
1746 de Bernardou de Salmanac.
1764 de Bellegarde.
de Rimailho de Laſſale.
1764 Carles de Lancelot.
1764 de Compayré.
1766 de Palis.
d'Eſparceil.
1769 Ruotte, *aſſ. du prévôt.*
1771 de Moyſſet.
1776 de Baric.
Derrey de Belbeze.
1780 de Carratié.
1763 de Loubeau, *av. du Roi.*
1750 de Lagane, *proc. du Roi.*
1765 de la Porte-Marignac, *avocat du Roi.*
Lefevre, *greff. en chef, civ. crim. affirm. & préſent.*

III. PARLEMENT DE GRENOBLE.

1337.

(*Voyez l'établiſſement de cette Cour, dans l'Edition de 1783, pag. 424.*)

Elle vaque depuis le 7 Septembre juſqu'à la S. Martin.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1760 de Berulle, chevalier *premier.*
1779 de Berulle, fils, *en ſurv.*
17 . de la Croix-de-Sayve d'Ornacieux.
de Barral.
de Vaulx.
de Barral de Montferrat.
de la Coſte de Bouqueron.
de la Croix-de-Sayve d'Ornacieux, fils.
de Breſſac.
. . . . . .

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

de Vachon.
Deagent de Monges.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

de Barral, *doyen.*
de Berger de Moydieu.
Dupuy de S. Vincent.
de Barin, pere.
de Guignard de S. Prieſt, intendant de Languedoc, *honoraire.*
de Revol.
de Malivert de Pomiers.
de Gallien de Chabons.
Corbet de Meyrieu, *ſyndic.*
de Barral, *ev.* de Troyes, *hon.*
de Sauſin.
Copin de Miribel, *hon.*
de Garnier.
D'Agoult.
de Perouſe du Vivier.
de Chaléon de Chambrier.
de Longpra, *ſyndic.*
de Bloſſet.
d'Yze.
de Chatelard de Garcin.
de Loulle.
Dupuy de S. Vincent.
de Ravel de Montmiral.
de Jacquemet de S. Georges.
de Meſtrey de Cézarge.
Aymon de Franquieres.
de Vidaud d'Anthon.
de Barin, fils.
de Trivio.
de Chevalier Diſtras de Sinard.

Meſſieurs

de Baronat.
de Berulle, fils.
Leclet.
de Bourcet.
de Vignon de Saille.
Anglés.
de Raſtel de Rocheblave, *clerc.*
de Vaulx.
de la Salcette.
de Vauſſerre des Adrets.
de Gaſſendi de Tartonac, *clerc.*
de Chaleon de l'Albenc.
de Beſſo.
d'Artous.
Duboys.
d'Aglancier de S. Germain.
1784 de Barral.
Neuf charges vacantes.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1754 Colaud de la Salcette, conſ. d'état, *avocat général.*
1771 de Berger de Moydieu, fils, *procureur général.*
de Reynault, *proc. gén. en ſurviv. avec exercice.*
1781 Savoye de Rollin, *avocat général.*
de la Boiſſiere, *avocat général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL. *Meſſieurs*

Veyret.
Chanel.
Bonnet Dumolard.
Joly.
Courriere.
Gruau.
Imbaud.
. . . . . .

SECRÉTAIRES. *Meſſieurs*

Drier de Laforte.
Chaumat.
Boiſſet.
de Chavane.
Baſſet.
Boudet.
Morand.
Merle.

CHANCELLERIE.

M. de la Mare, *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES DU ROI.

SECRÉTAIRES-AUDIENCIERS. *Meſſieurs*

Letourneau, *ſyndic, à Grenoble.*
Barruel, *à Villeneuve de Berg.*
Gubian, *à Lyon.*
Chaubry, *à la Fleche.*

SECRÉTAIRES-CONTRÔLEURS. *Meſſieurs*

Robin de Villebuxiere, *à Château-Roux.*
Tournachon, *à Paris.*
Bethenod, *à S. Chamond.*
Garnau, *à Paris.*

SECRÉTAIRES ANCIENS, *Meſſieurs*

Circaud, *à Villefranche.*
Mégard, *à Gex.*

SECRÉTAIRES PAR COMMISSION. *Meſſieurs*

Letourneau, *à Grenoble.*
Froment, *à Grenoble.*
Pinchinat, *à Orléans.*
Bouchard, *à Paris.*
de May, *à Bordeaux.*
Haunaire, *à Dijon.*
Grillet, *à Limoges.*
Rempenoulx de Vigneau, *à Limoges.*

SECRÉTAIRES CRÉÉS EN 1715. *Meſſieurs*

Cureau de Ronce, *au Mans.*
Maudre, *à Rouanne.*
Perrin de Noally.
Reynier de Bruyeres, *à Paris.*
Pihery de l'Horme, *à la Fleche.*
Rouſſet, *à Lyon.*
le Pailleur de l'Angle, *à Paris.*
Dequizable de la Côte, *à Perigueux.*
1784 Satis de la Garenne, *à Paris.*

CONSEILLERS DU ROI RÉFÉRENDAIRES. *Meſſieurs*

Durand.
Balmet.
Paſcal.
Teſſeire.

CONSEILLERS DU ROI GREFFIERS GARDES-MINUTES. *Meſſ.*

Tournier.
Chabert.
Allemand Dulauron.
Nugue.

CONSEILLERS DU ROI TRÉSOR. RECEV. DU SCEAU. *Meſſieurs.*

Robert.
Milliet.
Bouth.

PRÉSIDIAL DE VALENCE. 1636.

La ſénéchauſſée de Valence fut établie dès 1450. Quand

Louis XI, encore Dauphin, fit rentrer les terres des évêques de Valence & Die en ſon obéiſſance, elle reçut alors les appels des juges de ces deux villes & d'environ deux cents paroiſſes dont ce pays eſt compoſé, & en jugea les cauſes ordinaires en paréage, outre les cas royaux & la police.

Il y a été depuis établi un préſidial en 1636, qui comprend les appels en matières édictales des quatre bailliages de Saint-Marcelin, Creſt, Moullimard & le Buit, autrement appellé Bailliage des Montagnes.

En exécution de différents réglemens intervenus ſur procès depuis la création du préſidial, ce ſiége ne connaît plus dans l'étendue de ſon territoire en ſénéchauſſée que des appels en police indéfiniment, & aux chefs de l'édit de toutes matières qui ne l'excédent point; à l'égard des juſtices des évêchés de Valence & Die, & en première inſtance au civil & criminel il connait de tous droits & lettres-royaux, exécution d'arrêts, mandements & commiſſion du Roi, de toutes matières bénéficiales, des cauſes & priviléges des docteurs, régents, écoliers & ſuppôts de l'univerſité de Valence dont il eſt conſervateur, comme des priviléges de la ville ou officiers municipaux & conſeil commun; il a de plus la connaiſſance par attribution des cauſes des gouverneurs, officiers, ſoldats, capitaines des portes & quartiers de la ville & de la citadelle; & par réunion de ſiéges, des cauſes & procès de ſes officiers, avec les appellations des juges royaux des villes de Chabeuil & d'Etoile, deux terres du domaine.

Au moment de l'établiſſement de l'académie Françaiſe, Baltazar Baro, l'un de ſes membres, était procureur du Roi en ce ſiége.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1763 de Gaillard, *lieut. gén.*
1770 Dauphin, *lieut. civil.*
1782 Denerre, *lieut. princip.*
1774 de Plovier, *lieut. part.*
1777 Duplan, *aſſeſſ. civil & crim.*
1728 Cartier, *doyen.*
1729 de la Lombardiere.
1758 Baude.
1771 de Roucet.
Realier.
1754 Bergeron, *proc. du roi.*
1753 Teiſſonnier, *avoc. du roi.*
1774 Deijaque, *avoc. du roi.*
Debeaux, *gref. civil & crimin.*
Cotte, *gref. d'appeaux.*

IV. PARLEMENT DE BORDEAUX.

1451.

Voyez ſur l'établiſſement & le reſſort de cette Cour, l'Edit. de 1783, pag. 425.

La clôture de ce Parlement ſe fait le 7 Septembre, & il rentre le 12 Novembre.

PRÉSIDENTS DE LA GRAND'-CHAMBRE.

Meſſieurs

1766 Leberthon, chev. *prem.*
1769 Daugeard de Virazel.
1760 de Pichard.
1770 de Verthamon.
1768 de Lavic.
1777 Leberthon.

CHEVALIERS D'HONNEUR. *Meſſieurs*

1748 de Gombault de Raſac.
1768 de Brach de Montuſſan.

PRÉSIDENTS DE LA TOURNELLE.

Meſſieurs

1768 Daugeard.
1780 Mercier Dupaty.
1779 de Spens.
. . . . . .

PRÉSIDENTS DE LA Ire DES ENQUÊTES.

Meſſieurs

1728 de Loret.
1738 de Gourgue.

PRÉSIDENTS DE LA IIe DES ENQUÊTES.

Meſſieurs

1740 de Verthamon d'Ambloy.
1771 Lynch.

CONSEILLERS DES QUATRE CHAMBRES. *Meſſieurs*

1733 de Lacolonie, *doyen.*
1737 de Salegourde.
1738 de Fauquier.
1740 Pelet.
1743 Pelet d'Anglade.
1744 d'Arche de la Salle.
Geneſte de Malromé.
1746 de Lamontaigne.
1749 de Marbotin.
de Pic de Blais.
1751 Darche.
1752 de Navarre.
1755 de Brivazac.
de Feger, *clerc.*
Duluc.
1756 de Laroze.
Duſault.
1757 Paty du Rayet.
Delpy de la Roche.
de Loyac.
1759 de Chaperon de Terrefort.
de Barbeguier, *clerc.*
de la Molere.
1760 de Jaucen de Poiſſac.
1762 de Geres de Loupes.
Dubarry.
Baſquiat Mugriet.
1763 de Ruat de Buch.
de Caſtelnau.
de Prune du Vivier.
de Rolland.
de Lalyman.
1764 de Garat.
Perés d'Artaſſan.
1765 de Fonbrauge.
de Boucaud.
de Minvielle.
1766 de la Roque.
1767 de Baritault de Soulignac.
Barret.
1768 Duval.
1768 de Gobineau.
de Montalier de Griſſac.
de Meſlon.
de Marbotin de Conteneuil.
de Biré.
de Laſſale.
1769 de Conilh.
Bouquier.
de Filhot.
1770 de Raigniac.
de Montcheuil.
1771 Baſterot.
1776 Monſec de Raigniac.
de la Porte.
de Meſſon, *clerc.*
Martiens de Lagubat.
Reculés de Poulouzat, *cl.*
de Labat.
de Lamouroux de Parempuyre.
de Laboiſſiere, *clerc.*
1777 Leblanc de Mauveſin.
de Laboyrie.
1779 Filhot de Marans.
de Mothes.
Chauvet.
1780 de Branc.
de Pic de Blais.
de Caſtelneau Dauros.
de Bergeron.
1781 la Sagerdie de Saint-Germain.
1782 la Jaunye.
Peyronnet.
1783 de Chalup.
de Chimbaud.
de Maſperier.
de Mauveſin.
1784 de Caſaux.
Dubergier de Favars.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1728 Leydet.
de Licterie.
1733 Pati de Bellegarde.
de Carriere.
1736 Duval.
1737 de Guyonnet.
de Labat de Moncleyron.
1738 Chatard.
1743 de Fieux.
Prune Duvivier.
1746 de Conſeil.
Duroy.
1747 de Lalande.
1748 de Rauzan.
1749 de Fonteneil.
1754 Dumas.
de Richon.
1755 Thilorier.
1764 Maignol.

CHAMBRE DES REQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1759 de Sentout. | 1766 de Bienaſſis.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1764 Leydet.
1766 Cajus.
1767 de Fonroze.
1768 Roche de la Mothe.
1777 de la Touche-Gauthier.
de Lominie.
1778 de Carriere.
1783 de Lorman.

GENS DU ROI, *Meſſieurs.*

1779 Dufaure de la Jarte, *av. gén. au civil.*
1764 Dudon, *proc. gén.*
1780 de Lalande, *av. gén. à la Tournelle.*
1760 Saige, *honoraire.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

Lalouble.
Riviere.
Montaubricq.

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1783 Delpech.
. . . . . .
Razac, *aux requêtes.*
Dumoulin, *les affirm.*
Comar, *les préſentations.*

CHANCELLERIE.

M. Caſſieux, *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES DU ROI AUDIENCIERS. *Meſſieurs*

Tennet.
Dufour.
Cazenave de la Cauſſade.
Menoire.

SECRÉTAIRES DU ROI CONTRÔLEURS. *Meſſieurs*

Leblanc-Nogués.
Seguineau.
Fonfrede.
Aquart.

CONSEILLERS RÉFÉRENDAIRES. *Meſſieurs*

1764 Duſſault.
1765 Monnerie de Jullian.
1771 Dumas Saint-George.
1771 Mortier.
1773 Bonnin de Linieré.
1775 Duval.
1778 Maſſon.
1780 Bechade.
1781 Souillagon Dubruet.
1782 Guilhem.
Dubois.

GRANDS SÉNÉCHAUX DU RESSORT.

Meſſieurs

Duché de Guienne. Duperier de Larſan.
Bazadois. de Piis.
Périgord. le comte de Verteillac.
Quercy. le marquis de S. Alver.
Rouergue. le marquis de Dampare.
Nebouzan. le Comte d'Irle.
Bigorre. le Duc de Gontaut.
Armagnac. le Baron d'Angoſſe.
Albret. le marquis de Pons.
Marſan, Turſan & Gabardan. le chevalier de Meſmes.
Agenois & Condomois. le marquis de Caſtelmoron.
Les Landes. le vicomte de Juliar.
Pays de Labour. d'Urtubie.

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL D'ACQS. 1551.

On ne nous a pas fourni le nom des Membres de cette Compagnie.

2. PRÉSIDIAL D'AGEN. 1551. *Meſſieurs*

1779 de Belbunce, *gr. ſénéch.*
1733 de Jacobet, *préſident.*
1779 de Lafitte, *lieuten. gén.*
1761 de S. Phelip, *lieut. gén. crim.*
1748 Boſc, *lieutenant princ.*
1772 Uchard, *lieut. partic*
1775 de Lacuée, *aſſeſſ. civ. & criminel.*
1740 de Grouſſou, *doyen.*
1734 de Laurens, *hon.* 1768.
1744 Chabriere de Foucaude.
1750 Daubas.
de Coſtas.
de Vigné.
1763 de Beaubens.
1767 Vacqué de Falagret.
Batret de Roux.
1768 Daunac, *clerc.*
1774 de Lerou.
1766 de Martinel, *avocat du Roi.*
1774 de Boudru, *procureur du Roi.*

1776 M. de la Boiſſiere, *avocat du Roi, reçu lieutenant part. le* 14 *Octob.* 1756.

3. PRÉSIDIAL DE BAZAS. 1551.

On ne nous a pas fourni le nom des Membres de cette Compagnie.

4. PRÉSIDIAL DE BORDEAUX. 1551.

La Sénéchauſſée de Guienne eſt diviſée en deux ſiéges principaux, Bordeaux & Libourne. Le Sénéchal de Guienne a le droit d'aſſembler la Nobleſſe & de la commander, lorſqu'il en reçoit l'ordre de la Cour. Il confirme les Maires, qui, tous les deux ans, ſont nommés dans les villes de Libourne, Blaye, Bourg & S. Emilion. Les jugements & les ſentences qui ſe rendent dans ces deux ſiéges ſont prononcés & s'expédient en ſon nom.

Les Officiers du Préſidial de Bordeaux jugent, avec le Prévôt des Maréchaux de France, les cas prévôtaux, dans la chambre du conſeil de leur ſiége.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

de la Roſe, *conſ. d'état & au parlem. préſid. lieut. gén. & conſervateur des privileges royaux.*

de Maleret, *lieuten. criminel.*
Dumas, *lieutenant particul.*
la Fourcade, *aſſeſſeur.*
Verdery, *doyen.*
Buiſſon.
Landrau.
Rambault.
Arnaud.
Copmartin, *avocat du Roi.*
Couleau, *procureur du Roi.*
Ladoire, *avocat du Roi.*
la Maigniere, *greffier en chef.*

5. PRÉSIDIAL DE BRIVES. 1551. *Meſſieurs*

1781 de Maleden, *l. gén. civ. & de police.*
1766 Cerou de Jayle, *lieut. gén. criminel.*
1782 de Vielbans, *lieut. princ. part. civ. & aſſ. crim.*
1750 la Treilhe de Lavarde, *doyen.*
1749 de la Bachelerie, *conſ. d'honneur.*
1761 Paſcher.
Juge de la Ferriere.
1762 Loubrias de la Chapelle.
1765 Maillard de Belleſon.
1770 Maigne de Sarrozar.
1773 Saluiac de Ziaieres.
1779 Touzy.
1748 Maillard, *honoraire.*
1761 Algay de Villeneuve, *av. du Roi honoraire.*
1765 Serre, *avocat du Roi.*
1778 de Virlhac, *proc. du Roi.*
1776 la Roche, *greff. en chef.*

6. PRÉSIDIAL DE CONDOM. 1551. *Meſſieurs*

1775 de la Tornerie, *l. g. civ.*
1771 Coudié, *lieut. gén. crim.*
1762 Bezian Mouſſaron, *lieut. part. civ.*
1766 Cailhoud, *aſſeſ. crimin.*
1767 Bezian, *doyen.*
1768 Bordet.
Champetre.
1769 de Pouteils de Chaſtillon-de-Roſed.
1770 Gaichied.
1777 Duffau, *avoc. du Roi.*
de la Chapelle, *proc. du Roi.*
1734 la Capere, *proc. du Roi réuni.*

7. PRÉSIDIAL DE LIBOURNE. 1639. *Meſſieurs*

. . . . . *préſident.*	Fontemoing.
Le Moine Jeanty, *lieut. gén.*	Fourcaud, *avocat du Roi.*
Berthomieu, *lieut. crim.*	Durand, *procureur du Roi.*
de Cazes, *lieut. part.*	Piffon, *avocat du Roi.*
Limouſin, *aſſeſſeur.*	Favereau, *avocat du Roi hon.*
Lardiere, *doyen.*	Durand, *greffier en chef.*

8. PRÉSIDIAL DE LIMOGES. 1551.

Le Grand-Sénéchal du Limouſin comprend toute la province diviſée en haute & baſſe, & régie par le Droit écrit. Il a pluſieurs ſiéges, qui relevent du Parlement de Bordeaux, ſavoir : Limoges, Tulle, Brive, Uſerche & Saint-Yriex-la-Perche. Les trois premiers, qui ſont les plus conſidérables, ont chacun un Préſidial, d'où relèvent les deux autres pour les cauſes qui peuvent être jugées préſidialement & en dernier reſſort, ſauf cependant Saint-Yriex, qui dépend en partie du Préſidial de Périgueux. Limoges, qui eſt la capitale de toute la province, où réſident le premier Evêque, l'Intendant, le Bureau des Finances, &c. tient le premier rang entre ces ſiéges ; c'eſt pourquoi, après que le Grand-Sénéchal eſt reçu au Parlement, il commence par ſe faire inſtaller en la Sénéchauſſée de Limoges ; auſſi celle-ci ſe qualifie-t-elle du titre de Sénéchauſſée de Limouſin, tandis que les autres ne ſont déſignées que par les noms des villes où elles ſont établies. Celle de Limoges eſt fort ancienne ; car il exiſte dans pluſieurs archives de cette ville & des environs, des jugements rendus à Limoges par le Grand-Sénéchal au commencement du troiſieme ſiècle. Suivant l'Auteur des Annales de cette province, données au Public ſur la fin du ſiècle dernier, il y avait en Limouſin des Sénéchaux long-tems auparavant. La charge de Grand-Sénéchal n'eſt point occupée depuis nombre d'années : elle appartient à M. le Marquis de Laſterie du Saillant, qui réſide dans le Bas-Limouſin, & plus ordinairement à Paris.

La Sénéchauſſée de Limoges eſt très-étendue : on prétend qu'elle comprend preſque la moitié de la province ; malgré cela elle ne contient guère que le tiers de ſes habitans, parce que le pays ſur lequel elle porte, n'eſt ni le meilleur, ni le plus

peuplé. La ville de Limoges devient de plus en plus conſidérable, ſoit par rapport à ſon commerce, qui eſt peut être un des mieux étendus du Royaume, malgré que ſa rivière ne ſoit pas navigable, ſoit à cauſe de l'urbanité de ſes habitans, qui tâchent d'imiter ceux des plus grandes villes du royaume. Elle contient de vingt-cinq à trente mille ames, & n'eſt point déſagréable pour une capitale de petite province: ſes environs, qui ſont fort bien cultivés, préſentent un grand nombre de jolies maiſons de campagne.

La compétence du Préſidial & Sénéchal de Limoges eſt la même que celle des autres du royaume, & telle qu'elle a été réglée en dernier lieu pour tous les Préſidiaux, par les édit & déclaration du Roi des mois d'Août 1777 & Septembre 1780. Les Préſidiaux de Limoges & de Brive ſont de la première création, c'eſt-à-dire, de 1551, & celui de Tulle, de 1635.

Les priviléges des Officiers des Préſidiaux & Sénéchaux ſont très-bornés: ils ne conſiſtent, à Limoges, qu'en l'exécution de la taille perſonnelle, du logement des gens de guerre, des tutelles & curatelles; mais leurs domeſtiques ſont ſujets au tirage de la milice: leur capitation eſt fort conſidérable; elle eſt de 180 liv. pour les chefs & Procureur du Roi, & de 144 liv. pour les Conſeillers & Avocats du Roi; de plus, ils payent une autre impoſition, connue ſous les noms d'*abonnement & enfans-expoſés*, qui quelquefois ſurpaſſe la capitation, indépendamment du centieme denier de leurs charges. Le Préſidial de Limoges a le pas ſur les autres corps & juriſdictions de la ville, tels que le Bureau des Finances, la Maiſon de ville, l'Election, la Monnoie, &c. Il eſt le ſeul de la province qui porte la robe rouge dans les cérémonies publiques, où il eſt précédé par la premiere Compagnie du Guet: il prononce ſes jugements par la cour préſidiale ou cour ſénéchale; & cet uſage eſt atteſté par M. Jouſſe dans ſon *Traité des Préſidiaux*. Le Lieutenant-Général & le Procureur du Roi ont déſuni de leurs charges la police, qu'ils viennent de vendre, de l'agrément du Roi, aux Officiers Municipaux; c'eſt pourquoi on ne parle pas de cette juriſdiction, qui ne concernera plus le Sénéchal.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1781 Roulhac, *lieutenant général.*

1779 Gallicher-de-Vaugoulours, *l. gén. d'épée.*

1768 Raby de Syriez, *lieuten. criminel.*

1769 Ruben de l'Ombre, *lieut. particul.*

Meſſieurs

1777 Debeaune, *aſſeſſ. civil & criminel.*
1737 Roulhac de Rouveix, *doyen.*
1751 Devoyon de la Planche.
1758 Bomin de Fraiſſaix.
1767 Verdilhac du Loubier.
1768 Peconet du Châtelet.
1770 Navierds de Brégefort.
1774 Juge de S. Martin.
1780 le Noir de la Vergne.
1784 Pelonet, fils.
1775 Juge de Laborie, *avocat du Roi.*
Lamy de la Chapelle. *pr. du Roi.*
Muret de Paignac, *avoc. du Roi.*
1762 Boiſſe de la Maiſon-rouge, *greffier en chef.*

9. PRÉSIDIAL DE NÉRAC. 1629. *Meſſieurs*

1747 Duroi de Lalanne, *préſ.*
1751 de Maſclieres, *lieut. gén. civ.*
1767 Barlouch de Taillac, *l. gén. criminel.*
1777 Sanſac de Jeanſomon, *l. partic.*
1748 Dupuy, *conſ. garde-ſcel.*
1737 de Mopier, *av. du Roi.*
1753 Ferret, *greffier en chef.*
Une charge de Lieutenant particulier Aſſeſſ. civ. & crim. une de Procureur du Roi, une d'Avocat du Roi, & 14 de Conſeillers vacantes.

10. PRÉSIDIAL DE PÉRIGUEUX. 1551.

On ne nous a pas fourni le nom des Membres de cette Compagnie.

11. PRÉSIDIAL DE SAINTES. 1551. *Meſſieurs*

Le Berton, *préſid. lieut. gén. civ. & de police.*
le Mercier, *préſid. lieut. crim.*
Fonremis, *lieutenant partic.*
Fourchaud, *aſſeſſeur.*
Berry, *doyen.*
Vieuille.
Fonremis.
Bourdeille.
Dangibaud du Pouyaud.
Landreau.
Limal, *avocat du Roi.*
Beaune, *procureur du Roi.*
. . . . *avocat du Roi.*
Brejon de la Martiniere, *avoc. du Roi, honoraire.*
Brunet, *greffier en chef.*

12. PRÉSIDIAL DE SARLAT. 1641. *Meſſieurs*

1780 de Grézis, *lieuten. gén. civ.*
Lavech des Fauries, *l. gén. crim.*
1768 Delage, *lieuten. part.*
1780 de Lacipiere, *lieut. part. aſſeſſeur.*
1757 de Selves, *doyen.*
1759 Bardou.
1769 Meyrignac de Boyl. de Lachambaudie.
1781 Giſſon de la Fouſſade, *l. gén. civ. hon.*
1746 Loudieu de Lacalprade, *avocat du Roi.*
1779 de Vergnol, *pr. du Roi.*
de Vergnol, *av. du Roi.*

13. PRÉSIDIAL DE TULLES. 1635. *Meſſieurs*

1732 Darluc de la Praderie, *préſid. lieut. gén.*
1753 de S. Priech de S. Mur, *lieut. gen. de police.*
1754 Audubert du Teil, *lieut. crim.*
1766 Meynard de la Faurie, *l. part. aſſeſſeur crim.*
1754 Dumyrat, *clerc.*
1759 Dufrayſſe Devianes, *doy.*
1768 du Bourguet.
1769 Ducloux.
Loyac de la Sudrie.
1771 Serre de Bozaugoure.
de Braconac de l'Eſpes.
1779 Lachaud de la Noille.
1733 Brival, *avocat & proc. du Roi honoraire.*
1758 Montet de Lavergne, *conſeiller honoraire.*
1777 Melon de Pradou, *avoc. du Roi.*
1776 Brival, *procur. du Roi.*
1783 Vialle, *avoc. du Roi.*
1766 Chivac, *greffier en chef.*

V. PARLEMENT DE BOURGOGNE.

1476.

(*Voyez, ſur l'origine de cette Cour, l'éd. de 1783, p. 427.*)

Cette Cour prend ſes vacations la veille de l'Aſſomption, & ne rentre que le lendemain de la S. Martin.

GRAND'-CHAMBRE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1777 Legouz de S. Seine, chev. *Premier.*
Joly de Bevy.
Verchere d'Arcelot.
Perard.
. . . . . .

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

L'évêq. de Dijon, *conſ. d'ho. né.*
L'arch. d'Auch, *anc. évêque de Dijon.*
L'arch. de Lyon, *anc. évêque d'Autun.*
l'évêque de Belley.
l'évêque d'Autun.
L'abbé de Cîteaux, *prem. conſ. né.*

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs.*

De Sennevoy.
Fontette de Sommery.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Fleutelot de Beneuvre, *doyen.*
Villedieu de Torcy.
Gaultier.
Gue[illegible] de Nogent.
Lore[illegible]
Cochet du Magny.
De la Loge.
De Lagoutte.
Verchere d'Arceau.
Mairetet de Malmont.
Quaré de Monay.
Brulard de Gaſtellier.
Guyard de Balon.
Bouthier de Rochefort, *garde des ſceaux.*
Baſtard.
1783 Vouty de la Tour.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

Perennay de Groſbois, *p. préſ. au parlem. de Beſançon.*
Darlay.
Varenne de Lanvoy.
De la Loge.
Le Mullier de Breſſey.

TOURNELLE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

Danthès de Longepierre.
Richard de Ruffey.
Mayneaud, *mineur.*
1783 Micault de Courbeton.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Fleutelot de Marlien.
Verchere.
Mairetet de Thorey.
De Macheco de Premeaux.
Girau de Veſvres.
Champion de Nanſouthil.
Cottin de Joncy.
Baillyat de Broindon.
Quirot de Poligny.
Carrelet de Loiſy.
Bizouard de Montille.
Mercier de Mercey.
de la Grange d'Æſtivaux.
Godeau d'Entraignes.
Carrelet de Loiſy.
1783 Bellet de Travenoſt de S. Tivier.
1784 le Belin.
de Bruere de Rochepiſe.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

Suremain de Flamerans.
Gravier de Vergennes, *maître des requêtes.*

CHAMBRE DES ENQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

Jannon.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Maleteſte de Villey.
Butard des Montots.
Barbuot de Palaiſeau.
De Beuverand.
Dévoyo.
Genreau.
Raviot.
Rouſſard de la Chapelle.
Charpy du Jugny.
Mayneaud.

Meſſieurs

de Montherot de Beligneux.	1783 Vincent de Montarcher.
Deforeſt.	Fyot de Mimeure.
Conſtantin de Surjouk.	. . . . .
Juillet de S. Pierre, j.	. . . . .

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

Maublanc de Martenet.	Perard, *procureur-général.*
Jehannin de Chamblanc.	

REQUÊTES DU PALAIS.

M. Fardel de Daix, *préſident.*

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Barbuot.	Joleau de S. Maurice.
Jules de S. Pierre, l'aîné.	Balard de la Chapelle.
Chiquet de Champrenard.	Venot.
Nadault.	André de Champcour.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1761 Colas, *avocat-général.*	1783 Loppin de Gemeaux, *av. gén. hon.*
1765 Perard, *proc. général.*	
1783 Poiſſonnier de Pruſlay, *avocat-général.*	Guyton de Morveau, *av. gén. hon.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

Voiſin.	Duclos, *ſollic. gén. des aff. du Roi.*
Dfiot.	Frochot, *rec. des épices.*
Oudot.	Humbert, *greff. des préſ.*
Gouget-Delandre.	Boiteux, *greffier des affirm.*
Rameau.	Sergent, *commiſ. aux ſaiſies-réelles.*
Dechaux.	Menu, *rec. des conſign.*
1783 Gerardot.	Millot, *comm. aux ſaiſ. réelles des requêtes.*
Leſage.	
Liebault, *honoraire.*	
Malechard, *honoraire.*	
Forneron, *greff. en chef des requêtes.*	

CHANCELLERIE.

M. Bouthier de Rochefort, conſ. au parl. *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES DU ROI PRÈS LA COUR. *Meſſieurs*

1766 Boyard de Forterre, audiencier *à Auxerre.*
1770 Mouſſiere, contrôleur, *à Chagny.*
1773 Bizoton de S. Martin, *à Liancourt.*
1774 Languet de Sivry, *à Arnay-le-Duc.*
1777 Joly de S. François, *à Dijon.*
1778 Mollerat, cont. *à Nuits.*
1782 Milereau, audiencier, *à Vauban.*
Ligeret de Beauvais, audiencier, *à Dijon.*
Couſin, contrôleur, *à Dijon.*
Plaiſe, *à Caſtel-Jaloux.*
1783 Belot, audiencier, *à Dijon.*

CRÉATION DE 1715. *Meſſieurs*

1764 Hauvel, *à Lizieux.*
1766 Nicole, *à Chartres.*
1770 Bernigault, *à Charolles.*
Callart d'Azu, *à Mont-Saint-Vincent.*
1783 Tixier, *à Clermont-Ferrand.*
1775 Tiget de Rouſigny, *à Pa.*
1775 Dumas, *à Beaujeu.*
1776 Bourgeois, *à Beaune.*
1777 Leſchenault, *à Châlons-ſur-Saône.*
1779 Lequeſne, *à Paris.*
1780 Megret de Mericourt, *à S. Quentin.*
Hebert, *à Dijon.*

PAYEURS DES GAGES, COMMUÉS EN SECRÉTAIRES DU ROI. *Meſſieurs*

1768 Bichain de Monigny, *à Mayenne.*
1783 Fournier Deſervant, *à Paris.*

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL D'AUTUN. 1696. *Meſſieurs*

Le comte de Grammont, *gr. bailli d'épée.*
Roux, *premier préſident.*
Quarré Dupleſſis, *l. gén. & préſ.*
De Fontenay de Sommanti, *l. gén. hon.*

Meſſieurs

Serpillon, *lieut. gén. crim.*	*Cinq charges vacantes.*
Billardet, *lieut. part.*	Godillot, *avocat. du Roi.*
Pigenat, *lieut. part. aſſ. crim.*	Levitte de Rigny, *pr. du Roi.*
Raffatin, *doyen.*	Fragniere, *greffier en chef.*
Abord.	Abord, *recev. des conſign.*
Baudrillon.	Aragnier, *comm. aux ſaiſies-réelles.*
Clergier, *clerc.*	

2. PRÉSIDIAL DE BOURG-EN-BRESSE. 1601.

Henri IV. ayant échangé, par le traité de Lyon, du 17 janvier 1601, avec Charles Emmanuel, duc de Savoye, le marquiſat de Saluces pour les pays de Breſſe, Bugey, Valromey & Gex, ce prince établit dans la ville de Bourg, capitale de la Breſſe, par édit du mois de juillet 1601, un préſidial qu'il compoſa d'un préſident, & lieutenant général civil & criminel, de huit conſeillers, l'un clerc & les autres laïcs, d'un avocat & d'un procureur du Roi, & de deux greffiers, l'un civil & l'autre criminel.

Il fut créé par la ſuite différents autres offices dans ce ſiége; mais un édit du mois de juillet 1761, en créant trois nouveaux offices de conſeillers en ce tribunal, porte (*article* 8) qu'il ne ſera compoſé à l'avenir que d'un lieutenant-général civil, d'un lieutenant-général criminel, d'un lieutenant particulier civil, d'un lieutenant particulier aſſeſſeur criminel, de douze conſeillers, d'un avocat & d'un procureur du Roi, d'un greffier, d'un receveur des conſignations, d'un receveur des émoluments du ſceau, d'huiſſiers, de ſergents, &c.

Ce tribunal, ainſi compoſé actuellement, juge à la charge de l'appel au parlement de Dijon, dans le reſſort duquel il ſe trouve, depuis l'échange de 1601, toutes les cauſes ordinaires qui ſont portées pardevant lui, tant en premiere inſtance que par appel des juſtices des ſeigneurs, ainſi que les cauſes conſulaires dont la connoiſſance lui eſt attribuée par les lettres-patentes du 9 juin 1764.

Il juge préſidialement & en dernier reſſort, conformément à l'édit du mois d'août 1777 concernant les préſidiaux, tant en premiere inſtance que par appel des juſtices des ſeigneurs, des bailliages du Bugey & pays de Gex & de la ſénéchauſſée de Dombes, toutes les cauſes ſpécifiées dans cet édit, dont la valeur ou l'objet n'excede pas la ſomme de 2000 livres.

Il y a une déclaration du Roi du 29 août 1778, concernant les préſidiaux, interprétative de l'édit du mois d'août 1777; mais elle n'eſt pas exécutée en Breſſe, parce que le parlement de Dijon ne l'a pas enregiſtrée.

Un arrêt du conſeil d'état du Roi, du 23 mai 1626, attribue encore au préſidial de Bourg la connoiſſance de toutes les difficultés qui s'élevent concernant les impoſitions qui ſe font ſur le clergé de ſon reſſort conformément à cet arrêt. Il eſt le ſeul préſidial du royaume qui connaiſſe des impoſitions qui ſe font ſur les eccléſiaſtiques. Les conteſtations y ſont jugées en dernier reſſort, & lorſqu'il juge dans ces matieres, il ſe ſert de ces termes: *Nous jugeant en dernier reſſort ſuivant le pouvoir à nous attribué par S. M. & arrêt de ſon conſeil du 23 mai 1626.*

Le préſidial de Bourg a dans ſon reſſort le bailliage du Bugey & celui du pays de Gex depuis 1601; mais il n'a la ſénéchauſſée de Dombes que depuis un édit du mois de juillet 1775; enſorte que l'étendue de ce tribunal eſt d'environ 20 lieues, en tirant une ligne droite depuis les portes de Lyon à celles de Genève, & auſſi d'environ 20 lieues en tirant une autre ligne droite depuis la partie du Rhône qui eſt au ſud-eſt de Belley, juſqu'à la partie de la Saône qui eſt à quatre lieues au-deſſus de Mâcon.

Il eſt borné au nord par la Franche-Comté & la Breſſe Châlonnaiſe, faiſant partie du duché de Bourgogne, au midi par le Dauphiné, à l'orient par la Savoye, la république de Genève & une partie du canton de Berne, & à l'occident par le Lyonnais, le Beaujolais & le Mâconnais.

Les officiers de ce tribunal jouiſſent de l'exemption de la taille perſonnelle, en vertu de la déclaration du Roi du 13 juillet 1764, & de l'exemption du logement de gens de guerre, de guet, garde & corvées.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

. . . . . *grand bailli.*	1780 Brangier.
1773 Paradis de Raymondis, *lieut. gén. civ.*	Galliard.
1766 Perier, *l. gén. crim.*	1781 Bizet, *clerc.*
1761 Cheſne, *l. part. civ.*	1784 Frilet.
1783 Chaland, *l. p. aſſ. crim.*	Gonet.
1766 Guillod fils, *doyen.*	Revoux.
Cabuchet.	1739 Guillod pere, *honor.*
1776 Picquet, *ſyndic.*	1749 Bernard, *honor.*
Bourdin.	1763 Gauthier, *honor.*
1779 Perrot.	1776 Picquet, *av. du Roi.*
	1755 Riboud, *pr. du Roi.*

PROPRIÉTAIRES DU GREFFE. *Meſſieurs*

De Gagnières, comte de Souvigny, ſeigneur de Saint-Laurent & autres places, demeurant à Lyon, *propriétaire des* $\frac{12}{24}$.

Les adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu de la ville de Bourg, *propriétaires des* $\frac{15}{24}$.

Mademoiſelle Bizet, bourgeoiſe à Vienne en Dauphiné, *propriétaire des* $\frac{7}{24}$.

1779 Chicod, *greffier commis.*

RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.

Cet office a été uni au conſeil du tiers-état de la province de Breſſe, par arrêt du conſeil d'état du Roi, du 25 novembre 1766, revêtu de lettres-patentes du 10 décembre ſuivant, enregiſtrées au parlement de Dijon le 20 janvier 1767, en exécution deſquelles MM. les ſyndics généraux de la province de Breſſe ſont tenus de prépoſer un commis à la recette des conſignations, lequel prête ſerment à l'hôtel du lieutenant-général du bailliage.

M. Bergier, commis, en exercice depuis le 27 ſeptembre 1774.

RECEVEUR DES ÉMOLUMENS DU SCEAU.

Me. Falconnet commis, le 2 décembre 1779, par M. Bruley, tréſorier-receveur de la chancellerie près le parlement de Dijon, au nom de MM. les audienciers, contrôleurs & ſecrétaires du Roi, compoſant l'ancien collége de cette chancellerie.

GREFFIER CONSERVATEUR DES MINUTES ET EXPÉDITIONNAIRE DES LETTRES ET ACTES DE LA CHANCELLERIE DE CE PRÉSIDIAL.

Le ſieur Charles pourvu le 31 décembre 1775, & reçu le 11 janvier, 1776 à l'hôtel de M. le doyen des conſeillers, faiſant les fonctions du ſceau, depuis l'édit du mois de décembre 1727.

3. PRÉSIDIAL DE CHALONS-SUR-SAONE.

1696. *Meſſieurs*

Le marquis de Monteynard, *grand bailli.*	Deniſot.
	Petit.
Bernigaud de Granges, *l. gén. premier préſident.*	Berthaut.
	Golyon.
Dupré de Boullan, *lieut. gén. crim. & ſecond préſident.*	Bareau.
	Chapuis, *avocat du Roi.*
Magnien, *lieut. part. civil.*	Petitot, *proc. du Roi.*
Chofflet, *l. part. aſſ. crim.*	Terme, *greffier en chef.*

4. PRÉSIDIAL DE CHATILLON-SUR-SEINE.

1695.

Le bailliage de la Montagne était au nombre des ſiéges principaux de la province avant la réunion du duché de Bourgogne à la couronne; malgré les révolutions qu'il a éprouvées depuis, il ne laiſſe néanmoins pas que d'être aſſez étendu; il renferme dans ſon reſſort 110 paroiſſes, un comté, trois baronnies, trois marquiſats, quatre abbaies, & pluſieurs commanderies dépendantes de l'ordre de Malte.

Indépendamment du bailliage, ce ſiége a un préſidial établi par édit du mois de janvier 1695, c'eſt-à-dire, lors de la création des cinq préſidiaux pour la Bourgogne; il y avait auſſi une chancellerie aux contrats, dont l'établiſſement remontait à 1696, & qui par l'édit de 1765 a été incorporée au bailliage ordinaire.

Les officiers de cette juriſdiction jouiſſent de tous les honneurs, droits, priviléges & exemptions attachées aux gens de guerre, conformément à l'édit de juillet 1702, & autres édits & déclarations antérieurs. Ils connaiſſent de l'exécution des contrats paſſés ſous le ſcel royal de la chancellerie, ils ſont autoriſés à faire chez les nobles les appoſitions des ſcellés, les inventaires, & connaiſſent de toutes les matières contentieuſes concernant les bénéfices conſiſtoriaux, privativement à tous autres juges, à l'exception de ceux de la province, & en vertu d'un arrêt de réglement rendu au parlement de Dijon le 10 juillet 1725.

Quelque peu nombreux que ſoit ce ſiége, il n'en eſt pas moins reſpectable par le mérite & la naiſſance de ſes membres; la plupart d'entr'eux appartiennent à des familles de robe, très-anciennes. M. Marlot a été Maire de Dijon, & M. Dumont l'eſt actuellement de Châtillon.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Fevret de Pontette, *gr. bailli.*
De Bruere, *lieut. gén. préſ.*
Garnier, *honoraire.*
Chamon, *lieut. criminel.*
Dumont, *l. part. civil.*
Mariotte, *lieut. aſſ. crim.*
Marlot.
Joly des Paces.
Joly des Paces, *av. du Roi.*
Durentiere, *proc. du Roi.*
Trois charges de conſ. vac.
Thaureau, *greffier en chef.*

5. PRÉSIDIAL DE DIJON. 1696.

Les bailliages de Bourgogne tirent leur origine des baillis des ducs qui rendaient la juſtice en leur nom & ſous leur autorité dans l'étendue de ce duché. C'eſt au bailliage de Dijon que reſſortiſſent la vicomté & la mairie de Dijon, la mairie de Talant, les châtellenies royales de Rouvre, Saulx-le-Duc, les terres & juſtices ſeigneuriales & les juſtices des chapitres & des monaſtères. La chancellerie, juriſdiction qui connaît de l'exécution des contrats paſſés ſous le ſcel royal, a été réunie aux bailliages qui, en cette qualité, ont inſpection ſur les notaires royaux de leur reſſort.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1783 de la Mare d'Aluze ✠, *gr. bailli.*
Mouſſier, *lieut. gén.*
Bergier, *l. gén. crim.*
Gylot, *l. part. aſſ. civ. & crim.*
Louet, *aſſeſſeur crim.*
Narjollet, *doyen.*
Petitot.
Guyot.
Rathelot.
Cointot.
Dromard.
Villars.
Girardot, *avocat du Roi.*
Popelard, *proc. du Roi.*
Riambourg, *greffier en chef.*
Bohnart, *recev. des amendes.*
Sergent, *comm. aux ſaiſ. réel.*

6. PRÉSIDIAL DE SEMUR-EN-AUXOIS. 1696.

Ce bailliage ſe nomme *le bailliage d'Auxois*. Il eſt fort ancien, & la ſuite de ſes baillis connus remonte à la fin du treizieme ſiécle : c'eſt le quatrieme bailliage principal, reſſortiſſant au parlement de Dijon : ſon étendue eſt de dix lieues du nord au ſud, & de neuf lieues de l'eſt à l'oueſt.

La chancellerie aux contrats, juriſdiction particuliére à la Bourgogne, eſt unie au bailliage.

Avant 1696, il n'y avait aucun ſiége préſidial en la Bourgogne : ce fut en cette année que le ſiége préſidial fut établi à Semur, & uni au bailliage.

Quatre ſiéges particuliers reſſortiſſent à ce préſidial : ce ſont les bailliages royaux d'Avalon, Arnay-le-Duc & Fautien, & le bailliage ducal de Noyers.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

17...	le marq. du Châtelet, *gr. bailli.*	1765	Creuſot, *lieut. part.*
		1775	Parigot.
			Bruzard des Ormes.
1751	de la Rochette, *préſid.*	1776	Petit, *pr. du Roi.*
1724	Lemulier de Beauvais, *pr. honor.*	1769	Reuillon, *av. du Roi.*
1769	Lemulier, *lieut. gén.*	1759	Maillard, *greff. en chef.*

SÉNÉCHAUSSÉE ET CHAMBRE DU DOMAINE DE DOMBES.

Louis XV. ayant ſupprimé, au mois d'octobre 1771, le parlement de Dombes & la chambre des requêtes du palais, ce prince, par édit du mois de janvier 1772, créa en la ville de Trevoux une ſénéchauſſée réunie au ſiége de l'élection, pour tenir ſes ſéances dans le palais qu'avait occupé le parlement. Ce tribunal comprend dans ſon reſſort toute la principauté de Dombes. L'édit de juillet 1775, qui réunit la principauté de Dombes au reſſort du parlement de Bourgogne, attribua à la ſénéchauſſée de Trevoux toutes les affaires domaniales de la principauté; & les appels des jugements & des ordonnances de ce tribunal ſont portés, ſoit au parlement de Bourgogne, ſoit au conſeil du Roi, ſelon les divers réglemens

portés à ce ſujet. Par l'article 2 de l'édit de ſa création, la ſénéchauſſée de Dombes a le pouvoir de juger ſommairement en dernier reſſort, au nombre de trois juges au moins, toutes les cauſes purement perſonnelles, qui n'excédent pas la ſomme de 40 liv.

L'édit de réunion de la principauté de Dombes au parlement de Bourgogne veut que les habitans de cette province continuent à être jugés ſuivant leurs uſages, & que la principauté ne ſoit pas aſſujettie aux ordonnances, déclarations, lettres-patentes, édits communs au reſte du royaume & au reſſort du parlement, & de la cour des Aides de Dijon. Ainſi la ſénéchauſſée juge toujours ſuivant le droit Romain, droit commun de la principauté. Elle obſerve auſſi, pour l'inſtruction de la procédure, l'ordonnance de Louis de Bourbon, duc de Montpenſier, du mois de juin 1581, & les arrêts de réglement émanés de l'ancien parlement. Les ordonnances de 1667 & 1670 n'y ſont obſervées que dans les cas qui n'ont pas été prévus par l'ordonnance de Dombes.

L'élection, qui avait été unie à la ſénéchauſſée par l'édit de janvier 1772, a été ſupprimée par édit du mois de ſeptembre 1781, & réunie à l'élection de Bourg-en-Breſſe.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Leviſte, comte de Montbrian, *gr. ſénéchal d'épée.*	Noel.
Gemeau, *l. g. civ. & crim. & de police.*	Robin.
Farbot, *doyen.*	Gabet de Beauſejour, *avocat du Roi.*
Billioud.	Dulac de la Pierre, *pr. du Roi.*
	Chuinague, *greff. en chef.*

VI. PARLEMENT DE NORMANDIE.

1515.

Rentre le 15 Novembre.

GRAND'-CHAMBRE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1782 de Pontcarré de Viarmes, chév. *premier.*
1731 De la Londe, *honor.*
1741 d'Acquigny, *honor.*
1751 Bigot.
1784 Le Cordier de Bigars de Heuzée.

CONSEILLERS D'HONNEUR NÉS, *Meſſieurs*

Le duc de Harcourt, *gouvern.*
l'archevêque de Rouen.
l'abbé de S. Ouen.
le marq. de Pont S. Pierre.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1729 de Bournainville, *doyen.*
1732 de Bellegarde.
1733 d'Hatanville, *honor.*
du Villers.
1734 de Doublemont.
1737 du Foſſé.
1739 le Couteulx, *honoraire.*
1741 de Reuville, *honor.*
Pigou, *honor.*
1742 Deſmarcſtz, *hon.*
Guyot, *honor.*
de Ranville.
1744 de Sainte-Honorine, *honoraire.*
Duhoulley, *honoraire.*
1745 Guenet de Saint Juſt. *honoraire.*
1746 de Neuvillette, *hon.*
1747 Depommare de Gouy.
1748 de Combon.
1749 le Boullenger.
de Dampierre.
1751 le Danoys des Eſſarts.
Mouchard.
1755 Bonnel.
de Beaumets.
1756 d'Oiſſel, *honoraire.*
1757 de S. Germain.
de Barbier, *clerc.*
de Betteville.
1758 de Boniſſent.
de Coltot.
Doueſſey.
de Bertengles.
1760 de Guichainville.
de Thibouville.
1764 de la Cauviniere, *clerc.*
1766 de Ruallem, *clerc.*

Meſſieurs

1767 Daſnieres, *clerc.*
Aleaume, *clerc.*
de S. Victor, *honoraire.*
1763 de Bloſſeville.
1765 Douesy.
1767 de la Cour, *clerc.*
1769 de la Croix, *clerc.*
M. Breant, fils, *greffier.*

M. Canivet, *greffier des dépôts civils de la gr. chamb. & des enquêt.*
M. Belliard, *receveur des greffe du parlement.*
M. Cordier, *recev. des amendes.*

TOURNELLE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs.*

1770 Deſneval. | 1777 de Folleville.

. . . . . .

Six conſeillers de la Grand'-Chambre, ſix de la premiere des Enquêtes; & ſix de la deuxieme.

M. Pontus, *greffier.*

M. Boby, *greffier garde-ſcel.*

PREMIERE DES ENQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1776 de Bailleul. | . . . . . .

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1767 de Beaunay, *doyen.*
Menard.
du Boctheroulde.
Damneville.
Pavyot.
du Fayel.
1769 de Freſquene.
de Letanville.
1775 de Griſy.
de Vatimeſnil.
de Moy.
de Breteuil.
d'Arautot.
de Cairon, *clerc.*
1776 de Laubriere.
1777 de Bouville.
1778 d'Aubermeſnil.
de Fumechon.
1779 Troterel.
Couvert de Coulons.
1780 de Villequiers.
de Coquereaumont.
de Vaudetard.
1781 des Eſſarts, *clerc.*
de Courteille.
1782 Piperey de Marolle.
1783 de Bonneval.
le Vavaſſeur du Mont.

DEUXIÈME CHAMBRE DES ENQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1775 M. de Sommeſnil. | 1777 de Frondeville.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1765 Duval de Brunville, *doy.*
de Triquerville.
1766 Hays de la Motte.
de S. Quentin.
1768 Herambourg.
de Prémagny.
Dyel de Limpiville.
de Chailloué.
1768 Mareſcot, *honoraire.*
1770 d'Hugleville.
1771 Dauvers.
1775 de Beaumont.
d'Epreville.
de Fontaines.
1777 Hottot.
des Roys.
1778 de Combon.
de Maſſeron.
1780 Cromot de Fougy.
de Crevecœur.
de Melmont.
de Boſmelet.
de Corneille.
1761 de Boiſville.
1782 de Benouville.
1783 Bezuel.
d'Ignanville.
1784 Hallé d'Amfreville, *cl.*
le Tellier de Vaubadon.
Punctis de Cindrieux, *cl.*
M. Goſeſtre, *Greffier.*

REQUÊTES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1781 de Bourville. | 1781 de la Granderie.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1741 de Beuville, *doyen.*
1758 Alexandre.
1762 de Logerot.
de Greſſent.
de Capeus.
1779 de la Cauvinière.
1782 Groult Dumeſtillon.
1783 le Coq de Beuville.
M. Pontus, *greffier en chef.*
M. Chapelle, l'aîné, *gref. plumitif des préſentations.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1763 Grente de Grecourt, *avocat général.*
1765 de Belbeuf, *procur. gén.*
1775 de Belbeuf, fils, *av. gén. & proc. gén. en ſurv.*
Breant, *greff. en chef*

SUBSTITUTS ET AVOCATS DU ROI AUX REQUÊTES. *Meſſieurs*

1731 Foucher, *doyen.*
1750 Simon.
1751 le Couteulx, *honor.*
1757 Charles.
1775 des Soreaux.
1766 de la Brouaiſe.
1782 Greſſent.

SECRÉTAIRES DU PARQUET. *Meſſieurs*

Vitecoq.
Cabiſſol, avoc. au parlem. 1er ſecrét. de M. le proc. gén.
Huart, IIe ſecrét. de M. le proc. général.
Dumonte, auſſi ſecrétaire.

NOTAIRES SECRÉTAIRES DU ROI, *Meſſieurs*

1767 Fremin de Leſſart, *doy.*
1775 Vitrel.
1777 Rouſſel.
1778 Muſtel.

Recev. des Conſignations, & Commiſſ. aux ſaiſies réelles.

M. Allard.

Recev. des charges ſur les amendes & contr. des greffes.

M. Tourolle.

CHANCELLERIE. *Meſſieurs*

1780 Dalet de Roncherolle, *garde des ſceaux.*
de Sainte Honorine, *honoraire.*

SECRÉTAIRES DU ROI AUDIENCIERS. *Meſſieurs*

1767 Flavigny, *doyen.*
1771 Midy.
1773 Lezurier.
1776 Coignard de S. Etienne.

SECRÉTAIRES DU ROI CONTRÔLEURS. *Meſſieurs*

1768 Duframboiſier, *doyen.* de Grandmaiſon.
1775 de Montlambert.
1776 Durand.

SECRÉTAIRES DU ROI, MAISON, COURONNE DE FRANCE. *Meſſieurs*

1764 Foache.
1765 Danſe de Beauquéney.
1766 Goſſet.
1769 Hamel.

Meſſieurs

Doré de Bardville.
Malenguehen de Douy.
Ponteau de Brive.
1771 de la Vigne.
Thibault.
1772 Germain de Montieu.
Sivard de Beaulieu.
Mauduit.
1777 Segogne.
le Couſturier.
1778 Detriché.
Robillard.
1779 Conuard.
1779 Duhamel.
1781 Moras.
1782 Cartrier.
Huillard.
Queſnel.
1783 Montault.
Fillemin.
Bechel.
Cretté.
Boiſſelot.
Guillard.
1762 le Cointe, *ſcelleur héréditaire.*

CONSEILLERS DU ROI RÉFÉRENDAIRES. *Meſſieurs*

1751 de Louvoy, *doyen.*
1767 Vallée de Prémare.
de Berniere.
1776 Leſtorey.
Bourdon.
1777 Larcher.
1778 Bordecote.
1783 Blin.
Huard.

CONSEILLERS DU ROI GARDES-MINUTES. *Meſſieurs*

1774 Pere, *doyen.*
1758 le Prêtre, *honoraire.*
1775 Ollivier.
1776 Rabaſſe.
1777 Soyer.
1078 Rabois.
..... Faucon.
1780 Poullet.
1782 Morin.

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL D'ALENÇON. 1551. *Meſſieurs*

de Conrilloles, *lieut. g. civil & de police.*
du Mellanger, *lieuten. crimin.*
de Mées, *lieut. part. civ. & criminel.*
de Leſeallé, *avocat du Roi.*
Poiſſon de Condreuille, *proc. du Roi.*
Bremontier, *greffier commis.*

2. PRÉSIDIAL DE CAEN. 1551. *Meſſieurs*

de Liſle du Perré, *lieut. génér.*
de Than, *lieut. genér. d'épée.*
le Harivel de Gouneville, *l. génér. de police.*
Barbey de Longbois, *lieut. g. criminel.*
Daigremont, *lieut. part. civ. criminel & de police.*
. . . . . *chev. d'honneur.*
Andrey des Pommerais, *doyen.*
du Douet, *honoraire.*
Laiſné, *honoraire.*
de la Berardiere, *honoraire.*
Belliard de Marcy.
Dubuiſſon.
le Portier.
Bacon de S. Manvieu.
Pyron.
Houſſet.
Goſſet de la Houſſerie.
le Tellier de Vauville.
Quinette.
Segouin de la Riviere.
Rogier de la Chouquais.
du Douet Deſcours, *avocat du Roi.*
Revel, *procureur du Roi.*

3. PRÉSIDIAL DE CAUDEBEC. 1551.

Ce tribunal eſt le grand Bailliage de Caux, dont on a démembré ceux de Montivilliers, du Havre de Grace, de Cani, d'Arques & de Neufchâtel. Le Préſidial eſt l'un des plus conſidérables du royaume. Il comprend dans ſon reſſort neuf villes, cinquante bourgs, & plus de neuf cents paroiſſes. Sa création remonte à l'édit des Préſidiaux, publié en 1551. Les cinq bailliages dont on vient de parler, & les hautes juſtices qui y ſont enclavées, y reſſortiſſent. La vicomté fut réunie au bailliage en 1749, de manière qu'aujourd'hui les juges du bailliage connaiſſent de toutes les affaires qui concernent la vicomté.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

17.. de Beauné, *grand bailli d'épée.*
1771 Ponche, *préſ. l. g. civil crim. & de pol.*
1740 le Marchand, *doyen.*
1766 Feneſtre de Hôtot, *préſ. à l'élection de Caudebec.*
1774 Teſſier de la Roche, *anc. cap. au régiment de Montrevel.*
1775 Paris, *anc. lieut. gén. au bailliage de Cani*
1776 Delié.
1757 Joret, *avocat du Roi.*
1763 le Marchand, *procur. du Roi.*
17.. Julien, *greffier en chef*

4. PRÉSIDIAL DE COUTANCES. 1552.

Meſſieurs

Le marquis de Blangy, *grand bailli.*
1776. Deſmaretz, *lieut. gén. civil.*
1772. de Haynault, *l. gén. de police.*
. . . . . *l. gén. crim.*
1766. Duprey, *lieut. part. civ.*
1780. le Danois, *lieut. part. aſſeſſeur criminel.*
1738 Tanquerey de la Montbriere, *doyen.*
1771 Hue de Mauſras, *chev. d'honneur.*
1752 Morel de Grimonville.
1758 l'Hermite.
1761 Goudouin, *clerc.*
1762 le Couvey de l'Epinerie.
Demary de Ste Marie.
Bonté Martiniere.
1769 Blouet Durauville.
1770 le Touſey.
1772 la Couture.
1775 Cloſet.
1780 le Chapon.
Trois charges vacantes.
1751 Cotelle Dutreſſoule, *av. du Roi.*
1772 de la Mare de Crux, *av. du Roi.*
1773 Lebrun, *proc. du Roi.*
1775 Louvel, *gref. du préſid.*
1779 Blondel, *gref. du baill.*

5. PRÉSIDIAL D'EVREUX. 1551. *Meſſieurs*

Goeſlin, *lieut. gén. civ. & de pol. préſident.*
Eegnauld, *lieut. gén. crim.*
Rugren, *lieut. part. civil.*
de Courcy, *lieut. part. aſſeſſ. criminel.*
Ruault de Beaulieu.
Cazan.
le Doulx de la Muſſe, *avoc. du Roi.*
Cazan, *procureur du Roi.*
Deshayes, *greffier en chef.*

6. PRÉSIDIAL DE ROUEN. 1551. *Meſſieurs*

. . . . *l. gén. civil.*
1757. Haillet de Couronne, *pr. préſid. l. gén. crimin.*
1762. Trugard de Maromme, *lieut. gén. de pol.*
1748. Borel, *lieut. part. civ.*
1747. Alexandre, *l. part. crim.*
1741. de Gaugy, *chev. d'hon.*
1759 Corbin, *doyen & garde des ſceaux.*
1762 Tricotté.
1768. de Sacquepée.
1770 de Turgis.
1775 de Turgis de Breval.
1776 de Viderel.
1779 d'Angleſqueville.
1781 Corbin, fils.
1780 le Blanc de l'Epinay.
1777 de Sacquepée, *avoc. du Roi.*
1776. Vaſſe, *procur. du Roi.*
Quillebeuf, *greff. crim.*
Ferey, *greffier civil.*
le Bidois, *greffier civil.*
Mathez, *greff. de pol.*

VII. PARLEMENT DE PROVENCE.

1502.

Cette cour, établie à Aix par Louis XII. en 1501, eſt compoſée d'une grand'chambre, d'une tournelle, d'une chambre des enquêtes & eaux & forêts & d'une chambre des requêtes. La grand'chambre eſt compoſée de cinq préſidents, dix-ſept conſeillers & des honoraires; la Tournelle de trois préſidents, dix-huit conſeillers; la chambre des enquêtes & eaux & forêts réunies, de deux préſidents, dix-neuf conſeillers; & la chambre des requêtes d'un des préſidents, & de huit des conſeillers de la chambre des enquêtes. Toutes les chambres ſont préſidées par des préſidents à Mortier.

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1748 De Clené de la Tour, *ch. premier & intendant.*
1746 de Fauris de S. Vincens.
1748 de Thomaſſin de Peyrices.
1756 de Bruny d'Entrecaſteaux.
1767 d'Albert S. Hypolite.
1768 d'Arbaud de Jouques.
1776 d'Arlatan de Lauris. de Cabre.
1777 de Bruny de la Tour-Daigues.
1782 d'Albert S. Hypolyte.

Reçû en ſurvivance.

1782 M. de Fauris de Noyers S. Vincens.

HONORAIRES, *Meſſieurs*

1724 de Grimaldy-Reguſſe.
1733 de Bruny d'Entrecaſteaux.
1742 de Thomaſſin-Peynier.

CONSEILLERS D'HONNEUR. *Meſſieurs*

L'Archevêque d'Aix, premier conſeiller né.
Les évêques de la province ont rang de conſeiller d'honneur.

CONSEILLERS. *Meſſieurs*

1719 De Barrigue de Montvallon, *doyen.*
1727 d'Arnaud de Nibles, *honoraire.*
1731 de Gautier du Poët, *hon.*
1734 de Gallifet, *honor.*
1735 de Ballon.
Dupuis Lamoute, *hon.*

Meſſieurs

1737 de Meyronnet S. Marc.
1740 de Trimond, *hon.*
1743 de Pazery de Thorame.
de Villeneuve-Mons.
1746 Degras.
Defranc.
de Pinet-Guelton.
de Benault de Lubieres.
Diſoart de Chenerilles.
d'Alpheran de Buſſan, *honoraire.*
1748 de Cymon de Beauval.
1749 de Fortis, *honor.*
1752 de Martiny de S. Jean, *honoraire.*
de Souchon d'Eſpreaux.
Dorſin Miraval, *hon.*
1746 de Ravel Deſcrottes.
Detienne, *honoraire.*
Deidier de Mirabeau, *honoraire.*
de Meyronnet Châteauneuf, *hon.*
1758 de Villeneuve d'Anſouis, *honoraire.*
de Mery la Canorgue.
de Payan de S. Martin.
1759 d'Arnaud de Vitrolles.
d'Etienne du Bourguet.
de Camelin, *hon.*
de Liſle, *hon.*
de la Boulie.
de Cadenet de Charleval.
de Robineau de Beaulieu.
1760 du Queilar.
1765 de Bouchet de Faucon.
de Raouſſet de Seillons.
de Nicolay.
de Meyronnet S. Marc.
Leblanc de Caſtillon fils.
de Perier.
1767 de Martiny S. Jean.
de Bonnet de la Beaume.
de Fabry Borrilly.
de Boyer Fons-Colombe.
de Ramatuelle.
1770 d'Eſmivy Moiſſac.
1775 de Gauthier du Poët.
de Pazery Thorame.
d'Allard de Neoulles.
1776 d'Alpheran de Buſſan.
d'Eſpagnet.
de Liſle-Grandville.
1778 Defranc.
d'Etienne de S. Eſteve.
de Garidel.
de Barrigue Fontanieu.
de Bonnet la Beaume, *clerc.*
de Lyon S. Ferréol.
1779 d'André.
de Boiſſon Laſalle.
1781 de l'Ordonné.
d'Hermitte Maillanne.
1783 de Fortis.
1782 de Colla Pradine.
d'Arquier.
Bernardy de Valernes.
1784 de Dons de Pierrefeu.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1775 de Maurel de Calliſſane, *avocat-général.*
1776 Le Blanc de Caſtillon, *procureur général.*
1775 d'Fymar de Montmeyan, *avocat-général.*
1776 Magalon de Valdardenne, *av. général.*
15.... de Regina, *greffier en chef.*

CHANCELLERIE. *Meſſieurs*

Pin.
Servan.
Simeon.
Berage.
Baldy.

PRÉSIDIAL DE MARSEILLE. *Meſſieurs*

. . . *grand ſénéchal d'épée.*
de Demende, *lieut. gén. civil.*
de Paul, *lieut. gén. civ. honor.*
de Chomel, *lieut. gén. crim.*
Bertet, *lieut. gén. civil, aſſeſſ. aux ſubmiſſions.*
Duroure, *lieut. part. aſſeſſ. crim. & prem. conſ.*
Taurel, *doyen.*
Gervais.
Correard, *avocat du roi.*
Devilliers de S. Savournin, *procureur du roi.*
Groſſon, *avoc. du roi.*
Daumas, *greſ. en chef civil & criminel.*

VIII. PARLEMENT DE BRETAGNE.

1553.

Cette cour vaque depuis le 24 août juſqu'au lendemain de la Saint-martin. La chambre des vacations ouvre le 26 août & dure juſqu'au 17 octobre, & eſt compoſée de huit préſidents à Mortier, de huit conſeillers de grand'chambre, & de quatre conſeillers de chaque chambre des enquêtes.

La grand'chambre eſt compoſée de ſix préſidents à Mortier, y compris M. le premier préſident, & de trente-quatre conſeillers.

La Tournelle eſt compoſée de quatre préſidents à Mortier, les derniers reçus; de dix conſeillers de grand'chambre, & de cinq de chaque chambre des enquêtes; ils changent à la Saint-Martin & à Pâques.

Il y a deux chambres des enquêtes compoſées de quatre préſidents & de conſeillers.

Les requêtes ſont compoſées d'un préſident & de ſix conſeillers.

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1777 du Merdy de Catuelan, *chevalier premier.*
1756 de Farcy de Cuillé.
1775 le Vicomte de la Houſſaye.
1775 de Marniere de Guer.

Meſſieurs

1776 de Talhouet de Boiſorhan.
1779 du Merdy de Catuelan fils.
1784 de Guery fils.
Hue de Montaigu.

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

L'évêque de Rennes.
L'évêque de Nantes.

CONSEILLERS HONORAIRES. *Meſſieurs*

Boux de S. Marc.
de Brignac.
de Severac.
Angier de Loheac.
Charpentier de Lenvos.
La Mothe d'Aubigné.
Ferron du Quingo.
Le Loup de la Biliais.
Ferron du Cheſne.

CONSEILLERS DE GRAND'CHAMBRE. *Meſſieurs*

1735 le Gall de Menuray, *doyen.*
1737 Charrette de la Gaſcherie.
1738 Grimaudet de la Marche.
Picquet de Montreuil.
Malo de Guerry.
1739 de Talhouet de Bonnamour.
Euzenou de Kerſalaun.
1746 du Freſne de Virel.
1748 du Bois-Baudry.
1750 de Farcy de Muée.
de Lantivy de Reſt.
Jouneaux du Breilhouſſoux.
1752 de l'Eſpronière de Vritz.
1755 de Moelien.
1756 de Kergariou.
de la Bourdonnaye de Claye.
1759 Dupont.
1760 Menard de Touchepraïs.
1763 Charrette de la Coliniere.
Cornulier de Luciniere.
Bonin de la Villebouquai.
1764 Morel de la Mothe.
1770 Devay de la Fleuriais.
Jacquelot de Boiſrouvray.
1775 Euzenou de Kerſalaun fils.
Farcy de Pont-Farcy.
Martin du Boiſtaillé.
Rouſſeau des Fontenelles.
de Farcy de S. Laurens.
le Nepvou.

PRÉSIDENTS DES DEUX CHAMBRES DES ENQUÊTES. *Meſſieurs*

Charrette de la Coliniere.
Cornullier de Luciniere.
Bonin de la Villebouquai.
Devay de la Fleuriais.

CONSEILLERS. *Meſſieurs*

1775 Fournier de Trelo.
de Roſnyvinen.
Hulin de la Freſnais.
de Combles.
1776 de Caradeuc de la Chalotais.
du Mats.
des Ruais.
1777 du Verdier de Genouillac.
de la Touche Limouziniere.
de Talhouet de Brignac.
de Ravenel de Boiſteilleul.
Le Conidec de Treſſant.
de Kergus de Trofagan.
1778 Ferron du Quingo.
le Gouvello du Timar.
du Boiſpeau.
1779 de Châteaubriant de Combourg.
du Bouetiez.
de la Bintinaye.
du Couedic de Kgoulaber.
de Leſguern de Kveatoux.
1780 de la Noue de Beaugar.
Lirot de Montigné.
1781 Eſpivent.
de Coataudon.
Dubois de la Ferronniere.
du Merdy de Catuelan, fils.
1782 Hingant de la Tiemblays.
1783 du Halgouet de Poulpiquet.
Manchard de la Muce.
1784 Dupont fils.
de la Foreſt d'Armaillé.
de Malfilaſtre.
Grignard de Champayoy.
Saint-Pern de la Tour.
de Goyon Thaumatz.

CHAMBRE DES REQUÊTES.

PRÉSIDENT.

M. Colin de la Bianchais.

CONSEILLERS. *Meſſieurs*

1741 de Ravenel de Boiſteilleul.
1756 de Trouillet de la Bertiere.
1780 de Charboneau.
1783 de Saint-Meleuc.
de Goyon du Tailli.

GENS. DU ROI. *Meſſieurs*

1775 Du Bourblanc, *av. gén.*
1779 Loz de Beaucours, *av. général.*
1764 de Caradeuc, *proc. gén.*
1774 de Caradeuc de la Chalotais, *en concurrence & ſurvivance.*
1770 N.... *Greffier en chef civil.*
Souvel de la Maiſonneuve, *greff. en chef criminel.*
1764 Vatar de la Mabilais, *greff. des enquêtes.*

Meſſieurs

Sauveur, *greff. des enq.*
1780 Hamart de la Chapelle, *greff. des req.*
1781 Dufreſne de la Loirie, *greff. garde-ſacs.*

SUBSTITUTS. *Meſſieurs*

Broſſays Duperray.
Lucas de Montrocher-au-Mont.

CHANCELLERIE.

GARDE DES SCEAUX. *Meſſieurs*

Depuis la S. Martin juſqu'à Pâques.

1767 Patard de la Meliniere.

Depuis Pâques juſqu'à la S. Martin.

1781 Raguenel.

AUDIENCIERS. *Meſſieurs*

1774 Arnou.
1777 Cotteau.
1783 Leroy.
1784 Cottin.

CONTRÔLEURS. *Meſſieurs*

1776 Geſlin de Châteaufur. ✠ du Moulin.
1779 Drillet.
1780 Huguet.

SECRÉTAIRES. *Meſſieurs*

1764 Buret de Lépinay.
1766 Fouray de la Granderie.
Hervé de la Bauche.
1767 Chanchy.
1768 Richard.
1771 Fortin. ✠
1772 Thoinnet.
1774 le Clerc de la Galoriere.
1775 Capelle.
le Roux des Ridelieres.
1777 Fortier.
1781 Dubois du Haut Breil.
1782 Fleury.
Lamy ✠

OFFICIERS TRANSFERÉS. *Meſſieurs*

Guillou.
Reſſou.
Jogues.

RÉFÉRENDAIRES. *Meſſieurs*

1761 Piroys de Chamauny.
1765 Loyſel de la Quiniere.
1773 Olivier des Brulais.

CHAUFFE-CIRE.

1754 Legault des Ourmeaux.

GREFFIER GARDE-NOTE.

1782 Reconſeil.

Les Huiſſiers du Parlement ſervent à la Chancellerie.

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL DE NANTES. 1551.

Le ſiege préſidial de Nantes a été créé par édit de Henri II en 1551. La ſénéchauſſée était compoſée d'un ſénéchal, d'un alloué lieutenant-général, d'un lieutenant particulier, & d'un procureur du Roi. A ces officiers anciens le Roi joignit ſept conſeillers, un avocat du Roi, & un greffier d'appeaux pour en compoſer le nouveau ſiege.

Au mois de mars 1552 il fut créé un office de juge criminel en chaque préſidial de Bretagne; deux nouveaux offices de conſeillers furent créés par édit du mois d'avril 1557.

Enfin au mois d'août 1573 il fut encore créé un office de conſeiller-clerc dans chacun des préſidiaux du royaume, ce qui portait à dix le nombre des conſeillers au préſidial de Nantes. On ignore le tems de la création du onzieme, à moins qu'il n'ait fait partie des créations faites pour tout le royaume, en août 1586 de quatre conſeillers, en mai 1597 de deux, & en août 1626 de deux encore. Mais outre que ces trois derniers édits ne paraiſſent pas avoir été enregiſtrés au parlement de Bretagne, il eſt évident qu'ils n'y ont pas eu d'exécution, du moins en entier, puiſque le nombre de conſeillers du préſidial de Nantes, comme des trois autres de la province, n'a jamais été au-delà de onze, qui avec le ſénéchal, l'alloué & le lieutenant, forment le nombre de quatorze juges pour ce tribunal, & de quinze en y comprenant le juge criminel.

Une requête préſentée au conſeil en 1583 par les officiers du ſiege préſidial de Nantes porte à croire que l'onzieme office de conſeiller a été créé par édit de 1581; & qu'il ne fut admis, ainſi que le dixieme créé en 1573, qu'en vertu de trois lettres de juſſion adreſſées au parlement de Bretagne.

L'édit d'avril 1557, qui avait créé les offices du huitieme

& du neuvieme conſeiller, créa auſſi un office de ſecond avocat du Roi.

Dans la même année 1557 il fut créé un office de préſident-préſidial, par édit du mois de juin; & par autre édit de février 1705, il en fut créé un ſecond : au moyen de cette nouvelle création, celui qui poſſédait l'ancien office de préſident, était appellé *préſident premier*, pour le diſtinguer des chefs des compagnies ſouveraines.

En 1764, ces deux offices de préſidents-préſidiaux ont été ſupprimés, & réunis, l'un à l'office de ſénéchal, & l'autre à celui de juge criminel.

Le greffier d'appeaux, créé dès l'origine du ſiége, fut ſupprimé en 1561, de ſorte qu'un ſeul greffier exerce depuis, tant pour les cauſes ordinaires ſujettes à l'appel, que pour les matières préſidiales.

Charles IX établit en chaque préſidial de Bretagne deux offices de commiſſaires-enquêteurs, & taxateurs des dépens, par lettres-patentes du 17 février 1568, rendues ſur un édit de 1514. Mais ces charges furent enſuite ſupprimées & réunies au ſiége, dont on obligea les officiers de rembourſer les titulaires en 1570 & 1575.

En 1689 on détacha du ſiége la taxe des dépens pour en former des offices ſous le titre de procureurs-tiers-référendaires, qui furent acquis par la communauté des procureurs.

Il reſtait les fonctions d'enquêteurs, qui furent encore détachées par édit d'octobre 1693, & attribuées à quatre nouveaux offices. On obligea peu de tems après les officiers du préſidial de les racheter une ſeconde fois. Par édit de mars 1692 il fut créé des offices de conſeillers-rapporteurs & vérificateurs des défauts, qui furent ſupprimés en 1720.

Un édit de ſeptembre 1696 ayant créé de nouveaux offices de conſeillers-gardes ſcel, on mit celui du préſidial de Nantes au corps du ſiége, par une déclaration du 7 ſeptembre 1697, avec faculté d'en jouir en commun, ou de le vendre. Mais par édit du mois de décembre 1727 il fut ſupprimé, & les fonctions en furent attribuées au doyen des conſeillers; mais ſans jouir des priviléges de nobleſſe que donnait l'office, ſuivant ſa création.

L'office de grand bailli d'épée qui attribuait au titulaire le droit de faire intituler les ſentences ordinaires en ſon nom, de marcher à la tête de la compagnie dans les proceſſions, & commander la nobleſſe du comté Nantois lors de la convocation du ban & arrière-ban, fut créé par édit du mois de décembre 1695. Il a été ſupprimé dernièrement par édit de 177..

Il y avait auſſi autrefois au préſidial de Nantes deux charges de conſeillers d'honneur créées en 1635 & 1690, avec voix délibérative, quoiqu'on n'exigeât point que les titulaires fuſſent gradués, & un office de chevalier d'honneur, créé au mois de mars 1695, auſſi avec voix délibérative. Ces charges ne ſubſiſtent plus depuis 20 à 30 ans. Avant 1732, le juge criminel faiſait les fonctions d'aſſeſſeur en la ſénéchauſſée, & le procureur du Roi du préſidial celles du miniſtère public : mais depuis ce tems elles ont été attribuées, par des commiſſions particulières, à des perſonnes étrangères à la compagnie.

Le ſiége préſidial de Nantes, ainſi que la ſénéchauſſée, qui ne fait qu'un avec lui, jugeait dans l'origine un grand nombre d'affaires qui en ont été détachées, pour les attribuer à des tribunaux de nouvelle création, tels que le conſulat par édit d'avril 1564, la juriſdiction des traites par édit de 1691, l'amirauté par édit du mois de juin de la même année, le ſiége de police par édits d'octobre & novembre 1699, enfin la juriſdiction de la monnoie formée d'un général-provincial, de deux juges-gardes & procureur du Roi.

Mais, d'un autre côté, la juriſdiction immédiate du préſidial a augmenté par la réunion de la prévôté, par édit d'avril 1749. Il faut pourtant obſerver que cette réunion a été très-diſpendieuſe au préſidial, tandis que les déſunions ci-deſſus ont eu lieu ſans indemnité, & que, ſuivant ce qui a été pratiqué pour la réunion de l'office de conſeiller-garde-ſcel, dont on a parlé ci-deſſus, les priviléges de la prévôté & conſervation des priviléges de l'univerſité n'ont point été communiqués aux officiers du préſidial.

Au moyen des créations, ſuppreſſions & réunions dont on vient de parler, le ſiége préſidial de Nantes eſt formé des offices qui ſuivent :

1°. Un office de ſénéchal-juge-conſervateur des priviléges de l'univerſité de Nantes.

Il donne le droit de préſider l'ordre du tiers-état aux aſſemblées des états de Bretagne, quand elles ſe tiennent dans l'étendue du comté Nantois, & même dans les villes du reſſort des trois autres préſidiaux de la province, lorſque l'office de ſénéchal du reſſort où les états ſont aſſemblés eſt vacant par mort, abſence ou autrement, & que le ſénéchal de Nantes ſe trouve le plus ancien en reception des autres ſénéchaux. C'eſt en vertu de ce droit que le ſénéchal de Nantes a préſidé le tiers-état à la derniere aſſemblée des états tenue à Rennes en 1782.

2°. Office d'alloué lieutenant-général civil ; le titulaire

peut, ainſi que le ſénéchal, aſſiſter avec voix délibérative aux jugemens des procès criminels, mais ſans pouvoir y préſider.

3°. Office de juge-lieutenant-général criminel; le titulaire peut aſſiſter avec voix délibérative aux jugemens des procès civils, mais ſans pouvoir y préſider.

4°. Office de lieutenant particulier, civil & criminel.

5°. Onze offices de conſeillers-juges-magiſtrats civils criminels, dont le doyen exerce gratuitement & ſans aucun privilége particulier l'office de conſeiller-garde-ſcel, réuni au corps du ſiége.

6°. Deux offices d'avocats du Roi.

7°. Un office de procureur du Roi, auquel eſt réuni celui de procureur du Roi au ſiége de police, laquelle eſt exercée par les maire & échevins.

Quant aux greffiers civil & criminel, ils ne ſont point en titre; ils tiennent leur greffe en bail, qui leur eſt adjugé par les adminiſtrateurs du domaine, ſauf l'agrément du ſiége où ils ſont examinés, reçus & prêtent ſerment.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

1762 Bellabre, *ſénéchal.*
1774 Orry de Reveillon, *alloué, lieut. gén.*
1778 de Bourgoing, *lieut. cr.*
1777 de la Ville, *lieut. part. civ: crim.*
1749 le Laſſeur, *doyen.*
1757 Deguer.
1758 Gallot de Lieſſeau.
1764 le Laſſeur de Ranzay.
1767 Turquetil de la Pajottiere.
1771 Marié.
Mahot de l'Aubiniere.
1776 Dreux.
1784 Pineau du Pavillon.
1768 Fellqneau, *av. du Roi.*
1781 Giraud du Pleſſis, *avoc. du Roi.*
Baco de la Chapelle, *procur. du Roi.*
1764 Richard, *l. part. hon.*
1768 Monnier, *conſ. hon.*
1746 Goullin de la Broſſe, *av. du roi hon.*

2. PRÉSIDIAL DE QUIMPER. 1551. *Meſſieurs*

de Kervelegan, *ſénéchal.*
Guimart de Coatidreux, *alloué & lieutenant-général.*
Thomas, *juge criminel.*
Bobet de Lanhuron, *l. civil & criminel.*
le Dall de Keon, *doyen.*
Audoin de Kiner.
Yvonnet du Rhun.
Reymond de Vars.
de Lecluze de Longraye.
Frollo de Kerlivio, *honor.*
de Lecluze de Longraye, *hon.*
le Goazre de Kvelegant, *avoc. du roi.*
le Dall de Keon, fils, *av. du roi.*

5. PRÉSIDIAL DE RENNES. 1551. *Meſſieurs*

* 1783 de Borie, *ſénéchal.*
* 1780 de Monthierry, *alloué, lieut. général.*
* 1777 Mangourit, *juge crim.*
* Varin de Beauval, *lieut. civ. & crimin.*
1752 Varin du Colombier, *lieut. hon.*
1743 le Marchand de l'Epinay, *doyen.*
1724 Nivet, *honoraire.*
1747 Duval, *honoraire.*
1758 Deſrieux de la Villoubert.
1759 Harembert.
1769 Rubin de la Grimaudiere.
1770 Reſlou du Guemen.
1771 Fablet de la Motte.
Bouvier des Touches.
1775 Fournel de la Manſeliere.
1778 Denoual de la Houſſaye.
1780 Buret.
1742 Bidard de la Noë, *avoc. du roi.*
* * * * *proc. du roi.*
1778 Phelippes de Tronjoly, *avocat du roi.*
1759 le Grand, *gref. en chef civil.*
1770 Chartier, *gref. en chef criminel.*
1773 Noüail, *gref. en chef de la Prévôté.*

4. PRÉSIDIAL DE VANNES. 1551. *Meſſieurs*

* le Gros, *ſénéchal.*
de Larmor, *alloué.*
du Ranquin, *alloué, honor.*
* * * *juge crim.*
Pouſſin, *lieutenant.*
de la Chaſſe, *doyen.*
du Febvrier.
Duſers.
du Liepvre.
le Menez de Kerdelleau, *avoc. du roi.*
Houet de Chenevert, *proc. du roi.*
Lorvol, *greff. en chef.*

IX. PARLEMENT DE NAVARRE.

1620.

Ce Parlement eſt diſtribué en quatre Chambres, appellés Grand'-Chambre, Second Bureau, Tournelle, & Finances & Comptes. *Il prend ſes vacations, le 1 Septembre juſqu'au 1er Decembre.*

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1778 Gillet de Lacaze, conſ. en 1760, en ſurviv. avec M. ſon pere en 1763, chev. *premier.*
1748 d'Eſquille, conſ. en 1739.
1751 de Duplâa, conſ. en 1742.
de Meſplez, conſ. en 1744.
1757 de Charitte en 1750.
1763 d'Abbadie, conſ. hon. au parlem. de Paris.
1776 de Jaſſes.
1781 de la Fitole.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1763 De Noe, *évêq. de Leſcar.*
de Villoutreix de Faye *évêq. d'Oleron.*
1782 de Gain de Montagnac, *évêq. de Tarbes.*

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1758 De Nays, marquis de Candau.
Le baron de Navailles Pœyferré.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1733 de Dombidau, *doyen.*
1748 de Belloc, *ſous-doyen.*
de Moſqueros.
de Perpigna.
1751 Fraiſche-Morlanne.
1752 de Courreges-Agnos.
de Sajus.
1753 de Cheraute.
de Fanget.
de Laſſalo.
1756 d'Artiguelouve.
1760 Caſaucau Leduix.
1761 Dombidau-Croſeilhes fils.
1762 de Nogués-Gerdereſt.
du Poey.
de la Fargue.
d'Arret.
1763 de Parage.
1764 d'Izès.
1764 de Livron Eſpalungue.

Meſſieurs

1776 de Charitte, *clerc.*
de Gaitoſſe.
de Salettes.
de BoisJuzan.
de Logras.
d'Eſquille fils.
de Belloc fils.
de Duplâa fils.
d'Augerot.
de Larrabere.
de Hiton, *clerc.*
1778 de Peich.
1778 Darripe-Lanecaube.
1779 de Leſcar.
d'Eſtandau.
de Lalanne.
de Day-Garderes.
de Bordenave-Abere.
1780 de Bedouch.
1781 de Lorman.
de Parage fils.
1783 de Nays-Candau.
1784 Duhart Arbouet.
Dabbadie de Narreus.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1775 d'Eliſſade, *avocat général.*
1778 de Bordenave, conſ. en 1760, *proc. général.*
1776 de Faget-Baure, *avocat-général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL. *Meſſieurs*

De Treſarriu.
De Menvielle.
De Caſaubon.
De Moſquera.

1763 d'Augerot-Sedze, *greffier en chef.*

CHANCELLERIE.

M. de Brun, *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES AUDIENCIERS, *Meſſieurs*

De Lancfranque de Lorman.
De Luzignan.
Gautier de Vinfrais.

SECRÉTAIRES-CONTRÔLEURS, *Meſſieurs*

De Nogué-Sevignacq.
D'Arripe-Caſaux.

SECRÉTAIRES, *Meſſieurs*

De Lauſſat, *doyen.*
De Dujean de Joanche.
De Laſſauſſe.
De Barthelin de Fromajeol.
De Moncla.
De Tourteau.
De Terraſſe.
De Tardivet.

Meſſieurs

De Michel.
Fleurian de Guillonville.
Carlet.
Dufaur de Lajarthe.
De Grenille.
Dabos, *greff. garde-min.*
Bontemps, *recev. comm. des émol. du ſceau.*

SÉNÉCHAUSSÉES DU RESSORT.

On ignore l'origine du Sénéchal de Béarn; c'était autrefois un grand officier qui était obligé de ſe tranſporter dans les diverſes parties du Béarn, pour y rendre la juſtice avec les jurats des lieux. Les ſiéges d'Orthez, d'Oleron, Morlàas & Sauveterre ont été établis ſucceſſivement. Les deux derniers ne remontent pas à une époque fort reculée. Ces tribunaux connaiſſent, en première inſtance, des matières civiles de peu de conſéquence. On n'eſt pas même tenu de paſſer par ce premier degré de juriſdiction, pour arriver au parlement. La juſtice s'y rend au nom du sénéchal d'épée.

SÉNÉCHAL D'ÉPÉE.

M. de la Rochefoucault.

SÉNÉCHAL DE PAU, *Meſſieurs*

De Vignalet, *lieut. général.*
De Dabos, *proc. du Roi.*
Pommiés, *greff. en chef.*
Laſſandes, *prem. huiſſier.*

Cette Sénéchauſſée a été établie par Gaſton XI en 1464.

SÉNÉCHAL D'ORTHEZ, *Meſſieurs*

Dufourcq-Salinis, *lieut. gén.*
. . . . . *proc. du Roi.*
Baſcouet, *greff. en chef.*
Pachoué, *huiſſier audiencier.*

SÉNÉCHAL D'OLÉRON, *Meſſieurs*

De Làa, *juge.*
De Caſemajor, *ſubſtitut.*
Mouras, *greff. en chef.*
Langevin, *huiſſier audiencier.*

SÉNÉCHAL DE MORLAAS, *Meſſieurs*

De Caubios, *juge.*
Paul, *ſubſtitut.*
De Caſenave, *proc. du Roi.*
Balade, *greff. en chef.*

SÉNÉCHAL DE SAUVETERRE, *Meſſieurs*

De Caſemajor, *juge.*
De Lafont, *ſubſtitut.*
Caſadavan, *greff. en chef.*
Heuga, *prem. huiſſ. audienc.*

X. PARLEMENT DE METZ. 1633,

Ce Parlement a été établi par édit de Louis XIII du mois de Janvier 1633, & diviſé par ſemeſtres : les deux ſemeſtres ont été réunis par édit du mois de Janvier 1770 : il avait été compris dans les ſuppreſſions de 1771, & ſon reſſort réuni à la Cour ſouveraine de Nancy : mais il a été rétabli par édit du mois de Septembre 1775. Cet édit en fixe la compoſition de la manière ſuivante ; un premier Préſident, ſept Préſidents à Mortier, ſept Conſeillers d'honneur nés, deux chevaliers d'honneur, quarante-cinq Conſeillers, dont quatre clercs, deux Avocats généraux, un Procureur général & ſix Subſtituts. Le Roi accorde auſſi des lettres de Conſeiller d'honneur à ceux des Magiſtrats qu'il juge à propos de décorer de ce titre.

Ce Parlement eſt diſtribué en trois Chambres, une Grand-Chambre, une Chambre de Tournelle & Enquête, une Chambre des Requêtes du palais.

La Grand'-Chambre réunit les fonctions de Chambre des Comptes ; celle des Enquêtes, de Cour des Aides.

Les vacations commencent le 24 Août ; & la rentrée ſe fait le 12 Novembre.

Il y a une Chambre des Vacations, compoſée de deux Préſidents & douze Conſeillers, pris dans la Grand'Chambre & celle des Enquêtes, & qui ſont nommés par une commiſſion du grand ſceau, enregiſtrée tous les ans avant les vacations.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1783	Hocquart, cheval. *prem.*	1776	Hocart.
1749	du Tertre.	1780	Gouſſaud.
1754	de Chazelles.		la Salle.
1755	Bongars.		. . . . .

CONSEILLERS DE LA GRAND'-CHAMBRE. *Meſſieurs*

1727	de Saint-Blaiſe, *doyen.*	1745	Liabé.
1733	de Blair.	1747	Royer.
	de Julvécourt.	1748	Faure de Fayole.
1739	Ancillon de Chenby.	1749	Darancy.
	de Vaux.	1750	Cabouilly.
1740	Ancillon de Jouy.	1752	Ganot.

Meſſieurs

1753 de Cheppe.
1755 de Saintignon, *clerc.*
1756 Jobal de Pagny, *clerc.*
1758 de Laubruſſel.
1759 Gouſſaud de Montigny.
1760 Beauſire.
1762 Durand.
1761 Crévon de Méricourt, *clerc.*
1764 Poutet.
1765 Goullet.
1770 de Brazy.

CONSEILLERS DE LA CHAMBRE DES ENQUÊTES. *Meſſieurs*

1776 Palteau de Veymerange, *doyen.*
Ancillon d'Aven.
1777 le Sellier de Chezelles.
Blaiſe de Roſerieulles.
Jannot.
1779 George d'Alnoncourt de ville.
Barbé de Marbois.
1780 George d'Alnoncourt.
1780 Hollande, de Colmy.
Rœderer.
Lanty.
1781 Guerrier.
Geoffroy.
Jacobé de Frémont.
1783 Jobal, *clerc.*
1781 Martin de Julvecourt.
Moutier.

CONSEILLERS D'HONNEUR NÉS, *Meſſieurs.*

de Montmorency-Laval, *évêq. de Metz.*
Des-Michel de Champorcin, *évêque de Toul.*
Deſnos, *évêque de Verdun.*
l'Abbé de Gorze.
l'Abbé de S. Arnould de Metz.
le Gouverneur de la province.
le Lieutenant de Roi de la province.

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

de Montholon.
de Montholon.
Bertrand de Boucheporn.

CONSEILLERS CHEVALIERS D'HONNEUR.

M. du Paſquier de Fontenoy.

REQUÊTES DU PALAIS.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1739 Devaux.
1765 Goullet.

Nota. Ces deux Préſidents ſont pris, l'un à la Grand'-

Chambre, l'autre à celle des Enquêtes. Ils ne font pas moins le ſervice à leur chambre.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1783 de Chazelles, *doyen.*
du Tertre de Tronville.
d'Hauſen de Weidesheim.
1783 Lançon.
1784 de Feriet de Ceintrey.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1780 Foiſſey, *avoc. général.*
1770 Lançon, *procur. gén.*
1784 Depont, *avoc. néral.*

GREFFIERS EN CHEF. *Meſſieurs*

1776 Collignon, *greff. en chef civil.*
1779 Guy d'Epenoux, *greffier en chef criminel.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

Reigner.
Marchal.
Bernard.
Collin.
Lorette.
Pyrot.

CHAMBRE DES COMPTES.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

Menuiſier.
De Lorme.

CONSEILLERS AUDITEURS, *Meſſieurs*

Dechambrun Duxloup.
Granjean.
Jeoffrenot de Montlebert.
Coſté.

CHANCELLERIE.

GARDES DES SCEAUX, *Meſſieurs*

17.... Bouteiller de Château-fort.
1779 Jolly.

SECRÉTAIRES DU ROI, *Meſſieurs*

1765 Boſquet de Tichemont.
Portier d'Ennery.
1766 Maucomble de Villette.
1767 Quenel.

Meſſieurs

1767 Gardelle.
1773 Catoire de Moulainville.
1775 Vigiers de Farges.
Pernot de Fontenelle.
1776 Robin de la Cotardiere.
Compagnon.
1777 Falvelly.
Duvivier des Fontaines.
1778 Leſtre.
Percheron de Mouchy.
1781 Boucault de la Ragotiere.
Augier du Rouſſeau.
Chappé.
Sauret Deſcombets.
1782 Querengal.
Deſtrems.
de Guillon.
Hugaly.
le Royes de la Motte.
1783 Yvonnet.
de Guiraudet.
Barey.

SCELLEURS, *Meſſieurs*

1784 Fyngan.
1782 de la Condamine.

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL DE METZ. 1685. *Meſſieurs*

. . . . *préſident.*
Raux de Tonne-les-Prez, *lieut. criminel.*
Georges, *lieutenant particul.*
Nicolas, *aſſeſſ. civil & crim.*
Michelet, *préſid. honoraire.*
. . . . . *conſeil. d'hon.*
Dedon, *doyen.*
Mengin.
Humbert.
Pierre.
Hillaire.
Morgue.
Sechehaye.
de Brye.
Bourgeois.
Olry.
Collinet.
Marchand.
Buch'oz, *honoraire.*
Maujean, *honoraire.*
Baltus, *honoraire.*
Plaiſant, *avocat du Roi.*
Lajeuneſſe du Tailly, *proc. du Roi.*
Charuel, *avocat du Roi.*
Milet, *avocat du Roi, honor.*
Guerrier, *avoc. du Roi, hon.*
Marly, *greffier en chef.*

2. PRÉSIDIAL DE SARLOUIS. 1685.

En 1685, le Roi établit à Sarrelouis un bailliage & ſiége

préſidial, qui fut alors compoſé d'un Grand-Bailli, de deux Préſidents, d'un Lieutenant-Général civil & criminel, de huit Conſeillers, d'un avocat du Roi, d'un Procureur du Roi, d'un Subſtitut, d'un Gréffier & de quatre Huiſſiers. Le reſſort de ce bailliage était très-étendu, & il allait juſques aux portes de Mayence. Toutes les charges étaient remplies; mais depuis la paix de Riſwick, le reſſort s'eſt trouvé ſi borné, que la plupart des Magiſtrats ont abandonné leurs offices. Le reſſort de ce bailliage ne s'étend aujourd'hui que ſur la banlieue de Sarrelouis, qui eſt formée par ſix villages: Beaumarais, Vaudrevange, les Picards, Loutre, Rhodom & Liſtrof. Les trois derniers ſont jugés par des Juges de Seigneurs haut-juſticiers, & ne viennent que par appel à Sarrelouis.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Le marquis du Châtelet, *grand bailli.*
1784 de la Salle de Dilling, *lieut. gén. civ. crim. & de police.*
1781 Haan, *procureur du Roi.*
1768 Betramin, *greffier en chef.*

3. PRÉSIDIAL DE SÉDAN. 1661. *Meſſieurs*

d'Eſtagnol, *grand bailli.*
Pillar, *lieutenant gén. civ. & crim.*
Tabouillot, *lieutenant part.*
Pillar, *conſeiller clerc.*
Dourthe, *procureur du Roi.*
Bailly, *greffier en chef.*

4. PRÉSIDIAL DE TOUL. 1685. *Meſſieurs*

. . . . . *grand-bailli.*
Maillot, *lieutenant-général.*
Houillon, *lieut. gén. de poi.*
Olry, *l. gén. de police, hon.*
André, *lieutenant-criminel.*
Gouvion, *lieut. crim. honor.*
Louvrier, *lieutenant partic.*
Bicquelly, *lieut. part. hon.*
Pillement, *aſſeſſ. civ. & crim.*
Antoine, *conſ. chev. d'hon.*
Gregeois, *doyen.*
Louviot Lacroix.
Olry.
Nacquard.
Petitjean.
Pagel.
Louviot Lacroix, *av. du Roi.*
Deſbroux, *procur. du Roi.*
Olry, *avocat du Roi.*
Chodrou, *greffier en chef.*

5. PRÉSIDIAL DE VERDUN. 1685. *Meſſieurs*

Daſtier de Menneſſargues, *bail.*
Georgia, *lieut. gén.*
Cazaude, *honoraire.*
Henry, *honoraire.*
Perrin, *lieut. de pol. honor.*
Rouyer du Cheranville, *lieut. gén. d'épée.*
. . . . *lieutenant crimin.*
Gabriel, *aſſeſſ. civil & crim.*
de Watronville de Pintheville, *conſ. d'honneur.*
Samſon, *doyen.*
Roton.
Talbot.
Marchal.
Huit charges vacantes.
Tabouillot, *procur. du Roi.*
Gillet, *avocat du Roi.*
Collard, pere, *greffier en chef civil.*
Collard, fils, *gr. en chef crim.*

XI. PARLEMENT DE FRANCHE-COMTÉ. 1422.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1761 Jean Cl. Nicolas Perreney de Grosbois, chevalier, conſ. du roi en ſes conſeils, *prem.*
1779 Claude-Irenée-Marie-Nicolas Perreney de Grosbois, *en ſurvivance.*
1756 le Marquis de Camus.
1760 de Santans Terrier.
1762 le marquis de Chapuis de Roziere.
1764 Dolivet, baron de Choie.
1765 le marquis de Chaillot.
1771 le comte de Maréchal Vezet.
1777 de Boquet de Courbenroſe, chev.
Baron de Courbenzon.
1782 Lebas, marq. de Boulans.

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1762 le comte Dudrezier.
1769 le Prince de Beauffremont.
de la Beaume, comte de Montrevel.
1779 de Froiſſard de Poligny, marquis de Broiſſia.
. . . . . .

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1740 le marquis de Franchet, ſeigneur de Rans, *doy.*
1742 Alvizet.
Domet.
Boudret.
1743 Doyen de Laviron, ſeigneur de Creuillers.
Maire, ſeigneur de Bouligney.
1749 Broquard, ſeigneur de Buſſiere & Alauernay.
1748 Courlet, ſeig. de Boulet.
1749 Bourgon, ſeig. d'Arcier.
Vieilleret, ſeigneur de Brotte.
1753 Coquelin, ſeig. de Morey.
1755 Oyſelay de Legniat.
1756 Quegain de Voray.
1757 Riboux.
1761 Tharin.
1764 Damey de S. Breſſon.
Morel, ſeig. de Thiercy.
Foillenot de Magny.
Brody, ſeigneur de Charchillac.
Balthazard Tinſeau.
1765 Demod de Charnage, ſeigneur d'Uzel.
1766 Varin Dufreſne.
Eugene Droz.
Rouſſel.
1768 Benoît de S. Vaudelain.
1769 de Maſſon de la Bretenière.
1775 Maire de Bouligney, ſeig. de Rainevel.
Remod Sanderet.
1776 Richard Dorival, ſeign. de Miſerey.
Paget de Jevingey ✠.
1777 Seguin.
Paul Huot de Charmoille, prem. conſ. *clerc.*
Jannot de Courchaton.
Benoît de Voiſey.
1778 Talbert ſeign. de Nancray.
Arnould de Pereyle.
Calf de Noidans.
Joly de Mantoche.
Faivre du Bouvot, l.
1780 Domet de Verge.
de Camus.
de Meſmay, ſeigneur de Meſmay.
1781 Calf de Noroy, 2d conſ. *clerc.*
de Charantenay.
1782 Broquart de Buſſiere.
Hugon Devegicourt.
Faviere de Charme.
Mareier de Verchamp.
1783 Droz Deſſernoiſes.
de Mongenet.
le Bas de Bouclans.
Amey.
Deux charges vacantes.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1758 Bergeret, *avocat génér.*
1760 Doroz, *procureur génér.*
1778 Bouhelier, *avocat gén.*
1781 marquis de Tallenay, *av. général.*
1777 Seguin, *greffier en chef.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

1764 Marquet de Montmarlon.
Perroux.
1768 Humbert.
1778 Willequier.

CHANCELLERIE PRÈS LE PARLEMENT, CHAMBRE DES COMPTES ET COUR DES AIDES RÉUNIES.

AU PARLEMENT.

1783 M. Nicod de Ronchaux, *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES, *Meſſieurs*

1771 Thiebaud.
1767 County de Romange.
1773 Bavon.
1781 Lardillon.
1784 Antony.
1765 Imbert.
Seguin.
1783 Terraſſon.
1778 Betaud.
1773 de Pelagey.
1781 de la Borderie.
1768 Teyras.
1769 Viney.
1776 Fournier.
1773 Seguin.
1776 Renaud.
1777 Coiſtier.
1763 Gauthier.
1783 du Poirier.
1784 Garlache Souyin de Traincourt.

A LA CHAMBRE DES COMPTES, *Meſſieurs*

1784 Pinet.
1778 de Buſſiere.
1782 Baudot.
1779 Roche des Eauſes.
1783 Aubry.
1778 du Chailloux.
1780 Pareaux de Curſon.
1781 Soufflois.
1770 Badoulier.
Jaillet de Tizon.
1773 Guerard Deſpinaux.
1782 Buguet de Bracheux.
1774 Fouquier.
1775 Seichepine de Verſelay.
1776 Machelard Dyniers.
Régny.
1778 Chevrillon.
1768 Durand.
1781 Marchal.
1784 Bouchard.

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL DE BESANÇON. 1500.

Le Prince de S.-Mauris-Montbarey, meſtre de camp de dragons, *grand-bailli.*
Arbilleur de Villars-S.-Georges, *lieutenant général.*
de Salle Bullabois de Villers-les-bois, *lieutenant criminel.*
Viennot de Baye, *honoraire.*
Outhier, *lieut. aſſeſſeur crim.*

Meſſieurs

Guillemet, *doyen.*
Monniotte.
Beſucher.
Louiſet.
Artus.
Rambox.
Faivre d'Eſnans, *avocat du Roi.*
Faivre d'Arcier, *avoc. du Roi.*
Huguenet, *procureur du Roi.*
Durand, *greffier du préſid.*
Billon, *greffier civil.*
Gouliaud, *greffier criminel.*
Gille, *greff. des préſent.*
Bergere, *rec. des ép. & ém.*
Briffaut, *contrôleur.*
Meſnage, *comm. receveur des conſign.*

2. PRÉSIDIAL DE DOLE. 1771. *Meſſieurs*

Le comte de Scey-Montbeliard, lieut. gén. des armées, comm. de S. Louis, gouv. des îles & chât. d'If, Pommeque & Ratonneau, baron de Maillot, Buthier, &c. *bailli.*
Bergine, *lieutenant-général.*
Chavelet, *lieut. criminel,*
Vermot, *lieut. partic.*
Griſon, *conſeiller.*
Gadriot, *conſ.*
Regnauld d'Epercy, *proc. du Roi.*
Trois offices de conſeil. & celui d'av. du Roi vac.
Cuynet, *ſubſtitut.*
Chappuis, *greff. civil.*
Badois, *greff. crimin.*
Roumette, *recev. des ép. & amend.*
Martenet, *recev. des conſign.*

3. PRÉSIDIAL DE GRAY. 1696. *Meſſieurs*

D'Eſtemoz, *grand bailli.*
Muguet, *lieut. gén. civil.*
Violet, *lieut. gén. criminel.*
Soulet, *lieut. part. civil.*
Gourdan, *lieut. aſſeſſ. crim.*
Garnier, l'aîné, *doyen.*
Pautenet de Vereux, *honor.*
Cretin, *honoraire.*
Guichon.
Ponſard.
Garnier, cadet.
Regnauld, *conſ. d'épée, hon.*
Deniſot.
Billardet.
Dupoirier.
. . . . . *conſ. d'épée.*
Jobard, *avoc. du Roi.*
Cretin, *proc. du Roi.*
Chaſſignolle, *avoc. du Roi.*
Garnier, *ſubſtitut.*
Silvant, *greff. civil.*
l'Hullier, *greff. criminel.*
Sauvageot, *recev. des épices & amendes.*
Petitguyot, *rec. des conſign.*
Silvant, *cont. des épices.*

Nota. Les deux charges de Préſidents de ce Préſidial ont été réunies à celles de Lieuten.-Généraux civil & criminel.

4. PRÉSIDIAL DE LONS-LE-SAULNIER. 1696. *Meſſieurs*

Le Prince de Beauffremont, *grand bailli d'Avalon.*
1770 le Michaud d'Arçon, *l. gén.*
1758 Jobin, *lieuten. crimin.*
1772 Muyard, *lieut. part.*
1757 Petetin, *lieut. aſſ. crim.*
1745 Jacquemet de Pymont, *proc. du Roi, honor.*
1761 Rouget, *avocat du Roi, honoraire.*
1762 Chevillard, *doyen, conſ.*
1773 le Gros, *aſſeſſeur.*
1774 Grandvaulx, *conſ. aſſ.*
1775 Oudet, *conſ. aſſeſſ.*
1776 Gacon, *conſ. aſſeſſ.*
1779 le Courbe, *conſ. aſſeſſ.*
Chaillon, *conſ. d'hon.*
1783 Dunaud, *av. du Roi.*
1770 Coythier, *proc. du Roi.*
1776 Ardiet, *greff. en chef.*
Alardet, *rec. des conſig.*

5. PRÉSIDIAL DE SALINS. 1696. *Meſſieurs*

* * * * *prem. préſid. l. gén. civil.*
Martin, *lieut. gén. criminel.*
A cette charge eſt réunie une autre de Préſident, ſans cependant que le titulaire puiſſe en prendre la qualité.
Girod, *lieut. partic.*
Girod, *honoraire.*
Furet, *lieut. aſſ. criminel.*
Furet, *l. aſſ. crim. honoraire.*
Bouſſon, *doyen & garde-ſcel.*
Cornier.
Cuſeau.
Maſſon, *conſ. d'honneur.*
Robert, *conſeiller.*
Raclet, *conſ. d'honneur.*
* *Trois offices vacans.*
Huguenet, *av. du Roi.*
Falon, *avocat du Roi.*
Bolard, *honoraire.*
Cordier de Champagnole, *pr. du Roi.*
Outhenin, *honoraire.*
Valette, *ſubſtitut.*
Boſſu, *greff. criminel.*
Marandet, *greff. civil.*

6. PRÉSIDIAL DE VEZOUL. 1696.

Le Bailliage de Vezoul eſt le ſiége principal du grand bailliage d'Amont. Ceux de Gray & de Baume en ſont partie. Juſqu'en 1578, il n'y avait qu'un Lieutenant-Général pour Vezoul, Baume & Gray; il réſidait à Vezoul, & allait tenir ſes aſſiſes à Gray & à Baume. On compte trente-quatre Lieu-

tenants-Généraux, depuis 1424. Trente étaient nés dans l'ordre de la nobleſſe; quatre ſont devenus premiers Préſidents du Parlement, avant la vénalité des charges; & quatre ont été Maîtres des Requêtes. Le Lieutenant-Général était Préſident né de la troiſième Chambre des Etats de la province. Le Préſidial, dont les offices de Préſident ont été ſupprimés, fut créé & réuni au Bailliage, par édit de 1696. Son reſſort s'étend ſur près de 600 villages.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

le comte d'Eſternoz, *gr. bailli.*
Ebaudy de Rochetaillé, *l. gén.*
Fyard, *préſ. prem. hon.*
de Montgenet, *l. gén. hon.*
Brétet, *lieut. crim.*
de Fleurey, *lieut. part.*
. . . . . *l. aſſeſſ. crim.*
Charle, *doyen.*
Munier.
Noirot.
Daval.
Garnier.
Galmiche.
Guerin, *avocat du Roi.*
Gueritot de la Pinodiere, *av. du Roi.*
Rainguel, *proc. du Roi.*
Fyard de Gevigney, *avoc. du Roi, honoraire.*
Papier, *pr. du Roi, honoraire.*
Bailly, *greff. en chef.*
Grante, *cont. des épices.*
Bailly, *recev. des épices.*

XII. PARLEMENT DE FLANDRES. 1686.

(*Voyez, ſur l'origine de ce parlement, l'édit de 1783, pag. 439.*).

Les grandes vacances de cette cour durent depuis le 15 août juſqu'au 3 novembre.

Nota. *Comme nous n'avons pu nous procurer la date de la reception de chacun de MM. les officiers qui compoſent cette cour, nous ne doutons pas que nous n'ayons ſouvent interverti l'ordre qui devrait ſubſiſter entr'eux.*

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1781 De Polinchove, ch. *prem.*
17.... Maleteau.
Dupont de Caſtille.
De Francqueville d'Inielle.
De Foreſt.
De Buſſy.

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

17.... De Quellerie de Chantereine.
Le marquis de Creny.
Le baron de la Grange.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*.

17.... Eloy, *doyen*.
Remy d'Elvin.
Wacrenier.
Le comte de la Viefville.
Van-Rode.
Le Boucq.
De Ranſt, *clerc*.
Plaiſant du Château.
Vandermeſch.
De Warenghien de Flory.
De Ranſt de Berchem.
Delevigne d'Ewaerders.
De Bergerand.
Maleteau de Guerne.
Merlin du Vivier.
De Wery.
Remi Desjardins.
De Francqueville de Bourlon.
Durand d'Elecourt.
Lengié.
Gillaboz.
De Francqueville.
1783 De Taffin.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1780 Bruneau de Beaumetz, *avocat-général*.
1777 De Caſtulle, *proc. gén.*
17.. Le Fevre, *ſubſtitut*.
Lanquelein, *ſubſtitut*.
Leploge, *greff. en chef*.

GOUVERNANCE DE LILLE.

La gouvernance, ſouverain bailliage de Lille, eſt un tribunal établi par Philippe-le-Bel en 1314. On le nomme ainſi, à cauſe que le gouverneur en eſt le chef, & qu'il eſt le bailliage du ſouverain. Sa juriſdiction s'étend ſur tous les villages de la châtellenie de Lille, & ſur les cas royaux dans la ville. Les charges de ce tribunal ont été créées héréditaires par édit de l'an 1653.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Duſart, *lieut. gén. civ. & crim.*
Lambelin de Beaulieu, *l. part.*
Duqueſne, *doyen*.
Queſtroy.
Claeys.
De Savary.
Carpentier.
Danel.
De Savary du Gavre, *hon.*
Duretz, *honoraire*.
Demazur, *honoraire*.
Leclerq, *honoraire*.
Lebvre, *av. du Roi*.
Fremicourt, *proc. du Roi*.
Lemeſtre Duchaſtel, *greffier*.

XIII. PARLEMENT DE NANCY.

1775.

Cette cour vaque depuis le 25 août juſqu'au premier lundi ou jeudi d'après la S. Martin.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1767 De Cœurderoy, chev. *pr.*
De Vigneron.
Pierre de Sivry.
Doré de Crepy.
De Perrin.
De Vigneron de Lozanne.
L'Abbé, comte du Rouvrois & de Couſſey; 1 *pr. honor.*

CONSEILLERS PRÉLATS, *Meſſieurs*

de Fontanges, *évêque de Nancy.*
Deſmichels de Champorcin, *évêque de Toul.*
de Chaumont de la Galaiſiere, *évêque de S. Dié.*
de Mahuet de Lupcourt, *grand doyen de l'égliſe primatiale.*
l'Archevêque d'Auch, anc. Primat, *honoraire.*

CONSEILLERS CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

Le Maréchal prince de Beauveau.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Le Duchat d'Aubigny, *doyen.*
Sallet.
Pagny.
De Millet de Chevers.
Le Goux de Neuvry.
Cachedenier de Vaſſimon.
De Maurice.
Rouot de Flin.
De Marcol de Manoncourt.
Beſſer.
Gerad d'Hannoncelles.
De Benaménil.
Garaudé.
Colin de Benaville.
Protin de Vulmont.
Le Febvre.
Renault d'Ubexi.
De Bezelaire de Saulcy.
De Bonneville, *clerc.*
Pelet de Bonneville.
De Bouvier de Rouverois.
Bruuet de Cramilly.
Regnault d'Irval.
De Rogeville.
Roxard de la Salle.
Beyerlé.

Meſſieurs

De Fiſſon du Montet.
Anthoine, *clerc.*
De Marcol.
De Bouteiller.
Du Bois de Kiocour.
De Rodier.
De la Morte de Savonnières, *honoraire.*
Michelet de Vatimont, *hon.*

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1757 De Marcol, conſ. d'état, *procureur-général.*
1778 Collenel, *avocat-gén.*
1779 Charvet, *avoc. gén.*
1780 De Chaumont de la Milliere, *av. gén. hon.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL. *Meſſieurs*

Mallarmé, *doyen.*
Pierre, *vétéran.*
Prugnon, *vétéran.*
Foller, *vétéran.*
Gaucher, *honoraire.*
Franchet-Villeneuve.
Guillaume.
Riſton.
Marizien.
Prugnon.
De Vigneron, *ſurnuméraire.*
Fourier d'Hincourt, *ſurnum.*
Cachedenier de Vaſſimon, *ſurn.*
Pierre de Sivry, *ſurnum.*

GREFFIERS EN CHEF, CIVILS ET CRIMINELS, *Meſſieurs*

Brouet.
Beurard.
Beurard fils, *en ſurvivance avec exercice.*

CHANCELLERIE.

M. Grangier, *garde des ſceaux.*

AUDIENCIERS. *Meſſieurs*

Riſton, *janvier.*
Terraſſon, *avril.*
Conſtant, *juillet.*
Praire. } *octobre.*
Perrot. }

CONTRÔLEURS, *Meſſieurs*

De Chailly de Belle-Croix, *janvier.*
De Benevent, *avril.*
Neyron, *juillet.*
De Liſle, *octobre.*

SECRÉTAIRES DU ROI, *Meſſieurs*

Dureau, *doyen.*
Laſnier.
De Bellegarde.
Guerre de S. Odille.
Maynard.
} *janv.*
Rambaux.
Neyron.
Charoſt.
Wathier.
Archin.
} *avril.*

Meſſieurs

Cornuaud.
Dupin.
Trumel.
De Vernay.
Pauliot.
} *juillet.*

Greppo.
Jacond.
Blondin.
} *octobre.*

CONSEILLERS RÉFÉRENDAIRES. *Meſſieurs*

Jacquemin.
Recouvreur.
Chevalier.

Cleret.
Rouſſeau, *tréſ. recev. des émolum. du ſceau.*

PRÉSIDIAUX DU RESSORT.

1. PRÉSIDIAL DE DIEUZE. 1772.

Ce tribunal, établi ſous Louis XIV, avec le titre de grand bailliage, fut ſupprimé en 1698, à la rentrée du duc de Lorraine dans ſes états, & rétabli ſous le Roi Staniſlas en 1751. Les officiers qui le compoſent, qui ſont en même tems juges domaniaux, ont la connaiſſance de toutes les affaires civiles & criminelles & des cas royaux, à la charge de l'appel au parlement; & pour celles du domaine, à la chambre des comptes. Ils jugent en dernier reſſort, ſuivant l'édit de leur création, juſqu'à la ſomme de 1200 livres incluſivement, dans tout ce qui concerne les affaires civiles, à l'exception de ce qui touche les eaux & forêts & le domaine de la couronne. Ils jugent auſſi en dernier reſſort les cas prévôtaux.

La juriſdiction du bailliage comprend deux petites villes & ſoixante-neuf villages. La juriſdiction s'étend ſur les bailliages de Sarguemines, Bitche, Lixim, Fénetrange & Château-Salins, qui y reſſortiſſent pour tout ce qui n'excede pas 1200 livres. Le préſidial n'a pas le ſecond chef de l'édit, comme les autres préſidiaux de France; il juge en dernier reſſort tout ce qui eſt de ſa compétence.

OFFICIERS. *Meſſieurs*

17.. Le Comte de Ha-la-Marche, *bailli.*

1763 Roger, *lieut. génér.*
1783 Petitbon, *lieut. part.*

Meſſieurs

1769 Prouvé, *aſſeſſeur.*
1754 Reetz, *doyen.*
1770 Bellecart.
Cunin.
1773 Aubertin.
Pariſet.
1780 Boucard.
Chatillon, *avoc. du Roi.*
1773 Vaultrin, *procureur du Roi.*
1780 Mayt, *greff. en chef.*

2. PRÉSIDIAL DE MIRECOURT. 17... *Meſſieurs*

Le duc de Choiſeul, *gr. bailli.*
. . . . . *lieuten. général.*
Grandjean, *lieut. particulier.*
Pommier, *aſſeſſeur.*
Merel, *doyen.*
Grosbert.
Mourot.
Chantaire.
Gaillard.
Ninot.
Delpierre, *avocat du Roi.*
Briquenay, *av. du Roi, hon.*
Rollin, *proc. du Roi.*
Duſſart, *greff. en chef.*
Charpit Decourville, *conſerv. des hypotheques.*

3. PRÉSIDIAL DE NANCY. 17.... *Meſſieurs*

Le duc de Fleury, *bailli.*
Mengin de la Neuveville, *lieut. gén. civ. & crim.*
Urion, *lieut. gén. de police.*
Mourot, *l. part. civ. & crim.*
Houard, *aſſ. civ. & crim.*
François, *doyen.*
Noël.
Luxer.
Plaſſiart.
Courtois.
Thiery.
Sirejean, *avoc. du Roi.*
Bertinet; *procureur du Roi.*
. . . . *greff. en chef.*
Beau, *greffier commis.*

4. PRÉSIDIAL DE SAINT-DIEZ. 17... *Meſſieurs*

Le chevalier de Franc, *bailli.*
De Bazelaire de Colroi, *l. g.*
Michelant, *lieut. particulier.*
De la Chambre, *aſſeſſeur.*
Haxo, *conſeiller.*
Clement, *avocat du Roi.*
Petitmengin, *proc. du Roi.*
Simon, *greffier en chef.*

CONSEILS

CONSEILS SUPÉRIEURS.

I. CONSEIL D'ALSACE. 1657.

(*Voyez ſur la naiſſance de cette Cour ſouveraine, l'Edit. de 1783, pag. 442.*)

Cette Cour vaque depuis le 29 Septembre juſqu'au Jeudi d'après la S. Martin.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1776 le baron de Spon, chev. *Premier.*
1768 de Salomon.
1747 de Salomon, *honoraire.*

CONSEILLERS CHEVALIERS D'HONNEUR D'ÉGLISE, *Meſſieurs*

1759 Bourſte, *abbé de Pairis.*
1778 Dreux, *ab. de Neubourg.*

CONSEILLERS CHEVALIERS D'HONNEUR D'ÉPÉE, *Meſſieurs*

1765 le baron de Chauenbourg de Herlisheim.
le baron de Reinach de Wert-Uttenheim.
1774 le baron de Landenberg de Wagenbourg.
1777 le baron de Reinach de Hirtzbach.
1757 le baron de Landenberg d'Illzach, *honoraire.*

CONSEILLERS DE LA PREMIERE CHAMBRE, *Meſſieurs*

1747 Holdt, *doyen.*
1750 Poujol.
1755 de Boiſgautier.
Le baron de Münck.
1748 Bruges.
1761 de Salomon.
1767 Poirot, l'aîné.
1769 Payen de Montmor.
1771 Queffemme.
1774 Gerard, *clerc.*
1781 Horrer.
de Rocque.

SECONDE CHAMBRE, *Meſſieurs*

1755 Krauſſ.
1764 de Michelet.
1766 Français.
1768 Poirot, le jeune.
1770 Golbery.
1772 Weinemmer.
Demougé.
1774 de Boug.
1777 Arthalin.
1781 de Zaigùelius.

CONS. HON. ayant ſéance à la premiere Chambre, *Meſſieurs*

1723 Müller, 1752.
de Regemorte, 1766.
1732 de Zaiguelius, 1781.

Tous les ans MM. les conſeillers de cette Cour alternent. Ceux qui, pendant cette année 1785, forment la premiere chambre, paſſeront, à l'exception du doyen, à la ſeconde en 1786.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1759 Loyſon, *avoc. général.*
1774 Herman, *proc. gén.*
1770 Müller, *avoc. général.*
1754 Neef, *proc. gén. honor.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

1765 Gochlin.
1766 Schoff.

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1773 Hürt.
1780 Callot.
1756 Fieſſ, *garde des archiv.*
1741 Dordet Neuville, *gr. des préſ. & affirm.*
1750 Braquenot. *rec. des ép.*
1758 Queſſemme. *am. & vac.*
1769 Chauffour. *contrôl. des amend.*
1778 Streicher, *rec. des conſig.*

CHANCELLERIE.

1779 M. de Cauſſiny, *garde des ſceaux.*

CONS. SECRÉTAIRES DU ROI AUDIENC. ET CONTRÔL. *Meſſieurs*

1737 Michel.
1764 Chanorier.
1774 Guyot de Champferrand.
1776 Pommeret Duchêne.
Duvernin.
1777 Petignan.
Daugé de Bagneux.
1780 Fabre des Belles.

CONSEILLERS SECRÉTAIRES DU ROI. *Meſſieurs*

1743 de Dovitz.
1763 Tholoſan.
1766 Recules du Baſmarein.
1767 Picart.
1768 Huvelin.
1772 Mermier.
1774 Poignard de la Salinbere.
1775 le Clerc de la Galoriere.
Doé.
Pichart du Rivage.
1779 Lortié Petitfief.
1781 Delzangles de Fauſſanges

HONORAIRES, *Meſſieurs*

1756 Fleury de Beauregard.
1764 Tiſſot.
1768 de Hauliac.
1774 Quelquejeu de Belletaille.
1776 Bardon.
1779 Michau de la Forêt.
1780 Marignier.

CONS. SECRÉTAIRES DU ROI PAR COMMISSION.

1774 Tiſſot.
1775 Albert.
1781 Vaillant.

TRÉSOR. RECEV. DES EMOLUMENTS DU SCEAU.

1763 M. Hürt.

GREFFIERS GARDES-MINUTES. *Meſſieurs*

1756 Gocklin.
1758 Richart.
1763 Mathieu, *chauffe-cire & porte coffre.*

JURISDICTIONS PRINCIPALES DU RESSORT DU CONSEIL SOUVERAIN.

I. DIRECTOIRE DE LA NOBLESSE D'ALSACE.

Le corps de la Nobleſſe immédiate de la baſſe Alſace a ſon tribunal particulier à Straſbourg. Ce tribunal, appellé *Directoire*, dont la conſtitution eſt conforme à celle des directoires de l'Empire, eſt compoſé de dix juges, tous membres de ce corps, dont ſept directeurs, qui préſident à leur tour par ſemeſtre, de trois aſſeſſeurs & d'un ſyndic. Ils ſont tous nommés & brévetés par le Roi, ſur la préſentation qui lui eſt faite par le Directoire, pour chaque place d'aſſeſſeur vacante, de trois ſujets, & d'un ſeul pour celle de ſyndic; le plus ancien des aſſeſſeurs paſſe de droit à la place de directeur vacante. Il y a encore huit adjoints, dont quatre catholiques, & quatre de la confeſſion d'Augſbourg. Ceux-ci ne ſiégent pas; on ne les convoque que lorſqu'il s'agit des affaires qui concernent les intérêts du corps en général. Le Directoire nomme ſes autres officiers.

Ce tribunal connaît, tant au civil qu'au criminel, des affaires qui concernent les gentilshommes immatriculés, ainſi que des appels des ſentences des baillis des terres de leur reſſort. Ils jugent en dernier reſſort juſqu'à la ſomme de 500 livres, & par proviſion, juſqu'à celle de 1000 livres. Le dernier reſſort, en fait d'amendes, eſt fixé à 30 livres, & la proviſion à 100 livres.

DIRECTEURS, *Meſſieurs*

le baron de Wangen.	le baron de Flachſlanden.
le baron de Reich de Platz.	le baron de Reinach.
le baron de Landſperg.	le b. d'Andlau de Humbourg.
le b. de Landemberg d'Illzach.	

ASSESSEURS, *Meſſieurs*

le baron de Bodeck.	le baron de Rathſamhauſen.
le baron de Boulach.	

ADJOINTS, *Meſſieurs*

le baron d'Andlau.	le chev. baron de Schœnau.
le baron de Berckheim, *ſtett.*	le baron de Berchkheim de Schoppenwihr.
le baron de Berſtett.	le baron Frédéric de Wurmſer.
le comm. bar. de Flachſlanden.	
le chev. baron de Landſperg.	

OFFICIERS DU TRIBUNAL, *Meſſieurs*

Schwendt, *ſyndic.*	Auger, pere, *proc. fiſcal.*
Dreyer, *ſecrétaire.*	Kentzinger, *adjoint.*
Kentzinger, *ſecrétaire.*	

II. SÉNAT DE STRASBOURG.

De temps immémorial, la juriſdiction civile & criminelle de Straſbourg a été adminiſtrée par un Sénat, compoſé de trente-un membres, dont un tiers eſt tiré de la nobleſſe du Directoire de la baſſe Alſace; les deux autres le ſont de la bourgeoiſie. Ce Sénat eſt préſidé par un Préteur ou *Stettmeiſtre*, & un Conſul ou *Ammeiſtre*.

Les Stettmeiſtres, ainſi que les Ammeiſtres, ſont au nombre de ſix, qui ſe relevent, les premiers alternativement de trois en trois mois, les autres chaque année. C'eſt au Stettmeiſtre régent qu'il appartient de recueillir les voix dans le Sénat; c'eſt lui qui garde le grand ſceau; & l'on voit ſon nom à la tête de

tous les actes qui émanent de l'autorité du Magiſtrat. L'Ammeiſtre régent convoque le Sénat, dont il a la direction, & il y ouvre le premier ſon avis. Les procès entre bourgeois ſont portés à ſon tribunal; & il décide celles des conteſtations qui ſont de peu d'importance, & renvoie aux départements reſpectifs les affaires ſujettes à quelque diſcuſſion, à moins que les parties n'aient volontairement décliné ſa juriſdiction.

Les Sénateurs ſont élus par les Echevins des vingt tribus auxquelles toute la bourgeoiſie eſt aggrégée. La moitié quitte ſes fonctions d'une année à l'autre, & on leur en ſubſtitue autant de nouveaux; de manière que chaque Sénateur n'exerce ſa charge que pendant deux ans.

Ce Sénat, appelé le *grand Sénat*, juge en dernier reſſort au criminel; au civil, il juge ſans appel juſqu'à la concurrence de mille livres, & par proviſion, juſqu'à deux mille liv., ſur l'avis de l'un des avocats généraux, qui y ſiégent par quartiers.

Le petit Sénat, compoſé de l'Ammeiſtre qui ſort de régence & qui y préſide, de ſix Conſeillers nobles & de ſeize de la bourgeoiſie, juge les procès civils juſqu'à la concurrence de 1000 liv. ſur l'avis & le rapport du référendaire.

La Régence perpétuelle ou ce qu'on appelle das Beſtœndige Régiment, eſt repréſentée par les Chambres des XIII, XV & XXI, qu'on appelle auſſi les Chambres ſecrettes.

La Chambre des XIII eſt compoſée aujourd'hui de quatre Stettmeiſtres, de ſix Ammeiſtres & de quatre XIII de la bourgeoiſie, appellés Ledige XIII. Le Stettmeiſtre régent, lorſqu'il eſt de la Chambre des XV, préſide auſſi dans cette Chambre des XIII, ainſi que l'Ammeiſtre régent, quand même il ne ſerait que XXI. C'eſt la Chambre des XIII qui traite les affaires majeures, ſoit avec la Cour, ſoit avec les Commandans & Intendans, ſoit avec les Cours voiſines. Elle connaît auſſi des cauſes, qui y ſont portées par appel du grand & du petit Sénat, & dans ce ſens elle eſt appelée le Cammergericht. Elle juge alors, ſans appel ultérieur, juſqu'à la concurrence de 1000 liv., & par proviſion, juſqu'à la concurrence de 2000 liv.

La Chambre des XV, compoſée de cinq Gentilshommes, dont deux ſont Stettmeiſtres, & de dix de la bourgeoiſie, eſt commiſe à l'effet de veiller à l'exécution & au maintien des ſtatuts & réglements de la ville; elle a ſoin de différents objets de commerce & de finances, & la police des arts & métiers lui eſt confiée. Tous ſes jugements ſont en dernier reſſort & ſans appel.

Il n'y a pas, à proprement parler, de Chambre ſéparée de

XXI. Les Magiſtrats qui portent ce titre, ſont pour l'ordinaire de quatre ou cinq, qui paſſent par la ſuite dans les Chambres des XIII ou XV.

Lorſque le grand Sénat & les trois Chambres ſecretes ſont réunis, on appelle cette aſſemblée le Conſeil & XXI, ou *Rœth und XXI.* Le parquet eſt alors compoſé du plus ancien des Avocats généraux & du Secrétaire de la Chambre des XIII. Les autres Avocats généraux y ſont appelés dans les affaires importantes. C'eſt-là, où les ordonnances & les réglements généraux reçoivent leur ſanction; c'eſt à cette Chambre, à laquelle les traités ont conſervé ce qu'on appelle *jus circà ſacra* ſur les ſujets de la confeſſion d'Augſbourg, où les affaires eccléſiaſtiques &, par la voie des ſupplications, les affaires matrimoniales des Proteſtans ſont portées; c'eſt-là où ſont portées les affaires gracieuſes; c'eſt-là où ſe font les élections de tous les Aſſeſſeurs des trois Chambres, ainſi que des principaux officiers & employés de la ville.

Quant à la religion, la loi de l'alternative, établie par le Roi, en 1685, entre la Religion Catholique Romaine & la religion Proteſtante de la confeſſion d'Augſbourg, s'obſerve tant dans le remplacement des membres du Magiſtrat, que dans celui des officiers employés, qui en dépendent.

Le Préteur royal, en vertu de l'édit de création de 1685, préſide à toutes les aſſemblées du Magiſtrat, & il eſt chargé de veiller tant aux intérêts de la couronne qu'à ceux de la ville & de l'univerſité proteſtante.

MAGISTRAT DE STRASBOURG.

M. de Gérard, conſeil. d'Etat, chev. de l'Ordre de Charles III, *préteur royal.*

MAGISTRATURE PERPÉTUELLE.

CHAMBRE DES XIII. *Meſſieurs*

le baron Joſ. And. de Gaill, *ſtettmeiſtre.*	Nicart, *ammeiſtre.*
le baron de Berckheim, *ſtettm.*	Engelmann, *ammeiſtre.*
le baron de Neuenſtein, *ſtettm.*	Poirot, *ammeiſtre.*
le baron de Falckenhayn, *ſtettmeiſtre.*	Lemp, *ammeiſtre.*
le baron de Dietrich, *ſtettm. honoraire,*	Hennenberg.
	Geiger.
	Streicher.
	Brackenhoffer.

AVOCATS GÉNÉRAUX, *Meſſieurs*

Mogg.
Hold.
Fiſcher.

SECRÉTAIRES. *Meſſieurs*

Matthieu.
Silberrard, *honoraire.*
Metzler, *adjoint.*

CHAMBRE DES XV. *Meſſieurs*

le bar. Haffner de Waſſelnheim, *ſtettmeiſtre.*
le bar. Zorn de Boulach, *ſtett.*
le baron Wurmſer de Vendenheim.
le baron Chr. Antoine Joſeph d'Oberkerch.
le baron Charles Sig. d'Oberkerch.
Dorfner.
Guerin.
Gangolff.
Matthieu.
Barth.
Flach.
Weinemmer.
Kornmann.
Kien.
Mogg, fils.

SECRÉTAIRES, *Meſſieurs*

Widt.
Zœpffel.
Treitlinger, *adjoint.*

CHAMBRE DES XXI, *Meſſieurs*

de Türckheim, *amm. régent.*
Zœffel, *ammeiſtre.*
le baron d'Ichtratzheim.
Gœtz.
Wachter.

GRAND SÉNAT.

STETTMEISTRES RÉGENTS, *Meſſieurs*

le baron de Gail, XIII.
le baron de Berckheim, XIII.
le b. de Falkenhayn, XIII.
le b. Zorn de Boulach, XV.

AMMEISTRE RÉGENT.

M. de Türckheim, XXI.

SÉNATEURS NOBLES, *Meſſieurs*

le b. Wurmſer de Vendenheim, XV.
la bar. ch. Sigef. d'Oberkirch, XV.
le b. d'Ichtrazheim, XXI.
le b. Jos. And. de Weitersheim
le b. de Turckheim.
le b. Henri André de Gail.

Meſſieurs

20 *Sénateurs des tribus bourgeoiſes.*
Zæpffel, *greffier.*
Ehrlen, *ſubſtitut.*
Fiſcher, *greffier criminel.*
Hermann, *adjoint.*
Petzel, *honoraire.*
Riehl, *procureur fiſcal.*

PETIT SÉNAT, *Meſſieurs*

Zœpffel, *amm. & XXI.*
le b. Fr. Ch. de Weitersheim.
le bar. Sig. Fr. Aug. Zorn de Bulach.
le b. Fr. Fred. d'Oberkirch.
le b. de Berltett.
le b. Denis Joſ. André de Gail.
le baron de Rathſamhauſen.
16 *Sénateurs des tribus.*
Frœreiſen, *référendaire.*
Beguin, *greffier.*
Spielmann, *ſubſtitut.*
Seiler, *comm. aux exécut. civ.*

II. CONSEIL SOUV. DU ROUSSILLON. 1660.

(*Voyez, ſur l'origine & la compétence de cette Cour, l'édit. de 1783, p. 444.*)

Rentre le 12 Novembre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1774 de Malartic, comte de Montricoux, chevalier, *premier.*
1751 Cairol de Madaillan.
1758 d'Angladede Rocabrune.
Raymon de Copons dell Llor, *honoraire.*

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1780 l'évêque de Perpignan, *conſ. d'honneur né.*
1779 de la Combe de Monteil, *grand archid. du Rouſſillon.*
1777 de Cappot.

CONSEILLERS CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1777 de Pagès de Copons.
d'Ortoſſa.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1757 de Giſpert, *doyen.*
1758 de Gazes.
1766 de Cappot.
1774 de Bornet de Salelles.
1776 de Balanda, *clerc.*
1777 Deſprés.
1781 Albert de Collaris.
Tardiu de Viladonnar.
Pailhoux de Caſcaſtel.
1783 de Gaffard.

CONSEIL. TITUL. ET SURNUM. *Meſſieurs*

1774 de Pons. | 1782 de Vilar.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1777 Deſprés.
1781 d'Eſteve.
1782 Pailhoux de Caſcaſtel.
1775 d'Avignan, viſit. gen. des gabelles.
1778 Coſta, préſid. en la chambre du dom.
1779 Terrat Pelliſſer, conſ. à la chambre du dom.
1773 de Giſpert, conſ. à la chambre du domaine.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1759 de Lucia, *avocat gén.*
1762 de Vilar, *proc. gén.*
1779 de Noguer d'Albert, *avocat général.*
1770 de Roumiguieres, *avoc. gén. hon.*
1773 de Blay Giſpert, pro du Roi en la chambre du dom. *av. gén. hon.*
1779 Jaume, *ſubſtitut.*
1780 Blay, *ſubſtitut.*

1770 de Roumiguieres, av. gén. hon. *greff. en chef.*
1778 Rouffat, *principal commis au greffe.*

Les noms des Membres de la Chancellerie ne nous ont pas été fournis.

III. CONSEIL PROVINCIAL D'ARTOIS. 1530.

(*Voyez ſur l'origine de ce Conſeil, l'Edit. de 1783, p. 443.*)

Les vacations de cette Cour ſont depuis le 16 Août juſqu'au 2 Octobre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1754 Brioïs, chev. *premier.* | 17. . de Madre.

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

le Sergent d'Hendecourt.
Wattier d'Aubincheul.
Bataille, *honoraire.*

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Delaſſus, *doyen.*
Thiebault.
Rouvroy de Libeſſart.
Leroy d'Hurtebize.
Dourlens.
Hemart.
Vaillant, *garde des ſceaux.*
Maurant des Maretz.
Thellier.
Lemaire.
Audefroy.
Saladin de Terbecque.
Watelet de la Vinelle.
Le Febvre de trois Marquets.
Maſſe de la Frenoy.
Goſſe de Louez.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

Dambrines.
de Beugny de Bondus.
Wartel.
Stoupy.
Scorion.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1761 Foacier de Ruzé, *avoc. général.*
1764 Enlart de Grandval, *proc. général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL. *Meſſieurs*

de la Haye d'Hennin.
le Vaſſeur de la Thieuleye,
Briois, *ſurnuméraire.*
Brunel, *honoraire.*
Thiebault, *honoraire.*

M. Develle, *greffier en chef civil & criminel.*

IV. CONSEIL SUPÉRIEUR DE CORSE. 1768.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1783 Gautier, chev. *premier.*
Baude.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

Morelli, *doyen.*
Chriſtofari.
Maſſeſi.
Boccheciampe.
Belgodere.
Charlier.
de Liberderie.
de Rouſſel.
Patin de la Fizeliere.
Guyot.
Baudin, *honoraire.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1782 Coſter, *proc. général.*
Baſſier, *avocat général.*
Bellanger, *honoraire.*
Guyot, pere, *honor.*
Douſſet, *garde des ſc.*
Fabrizj, *ſec. interprete.*

CHAMBRES DES COMPTES.

(*Voyez, ſur ces Cours, l'édition de 1783, p. 449.*)

I. CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS.

Rentre le 10 Octobre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1768 Nicolaï, chev. *premier.*
1745 Florimond Fraguier.
1750 de Salaberry.
1762 de Paris la Broſſe.
1766 Mallet de Trumilly.
1768 le Pileur de Brevannes.
Maſſon de Meſlay.
1768 de Vin de Fontenay.
1770 le Boulanger.
1772 de Chavaudon de Sainte Maure.
1773 le Mairat.
1775 Perrot.
1782 Bertin.

PRÉSIDENTS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1731 Nicolaï, ch. *pr. préſ.*
1747 Dumetz de Roſnay.

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

1733 le Boulanger, *doyen.*
1737 Péan de Moſnac.
1738 Eſprit.
1742 de Heman.
1743 Gohier de Neuville, *auditeur.* 1735.
1744 Harlague.
le Normand de la Place.
1745 Clement de Boiſſy.
1746 Remi, *audit.* 1742.
1747 de la Croix.
1749 Bizeau.
Couſinet, *audit.* 1742.
1750 Blanchebarbe de Grandbourg.
1754 d'Alizé de Saint-Cyran.
1755 Legrand Devaux.
1758 Nigot de Saint-Sauveur.
1759 le Boullenger de Capelles.

Meſſieurs

1759 Moreau de Verneuil.
le Long.
1761 Roger de Vadencourt, *correcteur.* 1757.
1763 Puy de Verine, *correcteur.* 1750.
Bauldry, *aud.* 1762.
1764 de Joguet.
1766 Lourdet, *aud.* 1757.
le Long de Meray.
Lourdet de Santerre, *aud.* 1759.
1767 Huez de Pouilly.
1768 Moron.
de Robillard, *aud.* 1755.
1770 de la Salle.
la Porte.
Griffon.
Langlois, *audit.* 1746.
Guyhou de Montlevaux, *aud.* 1759.
1771 Valleteau de la Foſſe, *aud.* 1767.
1772 Amyot, *aud.* 1768.
Le Normand de la Place.
Cavé d'Haudicourt, *aud.* 1766.
Brion de Saint-Cyr, *aud.* 1764.
le Blanc de Chateauvillard ✠.
1773 Daguin.
Clément de Ste. Pallaye.
le Clerc.
1774 Henin.
Barckhas, *correct.* 1763.
Monginot.
Brillon, *auditeur*, 1762.
Pieffort.
1775 de Hemant.
Mariette, *correct.* 1751.
Boucher.
Deſavenelles Grandmaiſon.
Henin.
Bayard.
1776 Henin de Cherel.
Ladvocat.
Hericard de Thury, *corr.* 1763,
de Heman.
Debonnaire de Gif.
1777 Perrotin de Barmond.
Boucher.
1779 Boyer, *auditeur*, 1773.
Daguin de Beauval.
Roger d'Arquinvilliers.
1780 le Blanc de Chateauvillard du Breau.
1781 Laporte, *audit.* 1771.
Valleteau de la Roque, *auditeur*, 1771.
1782 Pinchinat.
Perrotin de Barmond.
Guyhou de Montlevaux.
Puy de Rony.
1783 Priſie de Chazelles.
Boyer de Bois-de-champs.
de Leſtang.
1784 Jamet de Givry, *correct. en* 1765.
de la Haye de Cormenin
le Moyne.
Bozonat.

CONSEILLERS MAÎTRES HONORAIRES, *Meſſieurs*

1746 Deſallier d'Argenville.
1747 Daguin de Launac.
1748 Daguin de Villette.
1753 Loiſon de Guynaumont.
1755 le Marié d'Aubigny, *a. g.*
1761 Bertin de Saint-Martin.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

1727 Bruant des Carrieres.
1737 Ameline de Quincy.
1743 Coquebert de Montbret.
1744 Ducheſne.
1745 Lardier.
1750 Cœuret d'Oziguy.
1756 Benoiſt Deſmars.
1758 Deſnotz de Rivecourt.
Martin de Vauxmoret.
1760 Danré de Leury.
1763 Marchais de Migneaux.
Eynaud.
Regnault.
Davene de Fontaine.
1766 Boullenois.
Patu de Compiegne.
1767 Tournay.
Huart Duparc.
de Laillier d'Orbeville.
1768 Larſonnyer.
1769 Moreau Deſclainvilliers ✠.
1770 Tournay du Moucel.
1772 Daudin.
1773 Brochant.
1774 Davy de Cucé.
Bourjon.
Barraud.
1775 Patu de Saint-Vincent.
Carſilliers.
1776 Herjot de Vroil.
1777 Ducheſne.
le Couvreur de S. Pierre.
1780 de Fourment.
Dougny.
1783 Martel.
Bajot de Connantre.
1784 Parent.
Bauné de Beaugrand.

CONSEILLER CORRECTEUR HONORAIRE.

1749 M. de Fautras, *préſident de la Cour des Aydes.*

CONSEILLERS AUDITEURS, *Meſſieurs*

1738 le Baillif.
Iſabeau de Breconvilliers.
1739 de Beauſſe.
1740 de Gars.
1743 Cappelet.
Carpentier de la Foſſe.
du Tremblay de S. Yon.
1744 L'Eſcuyer.
Jourdain.
de Moncrif de la Notie.
1745 Muſnier Depleignes.
1747 Gamard.
1749 de la Mouche.
Gallois.
1752 Legier de la Tour.
Silvy.
1753 Peillot de la Garde.
1754 Dorat de Chameulles.
1755 Giraud de Gaillon.
Daligé.
1756 Rouſſel.
1757 Tanvot de Braſles.
Patu des Hauttechamps.
1759 Chaſſepot de Beaumont.
Guyot.
de Rotrou.
le Roy de la Boiſſiere.
1760 Borel de Bretiſel, *conſ. d'état.*

Meſſieurs

1761 Lambert.
le Chanteur.
Lambert de Morel.
1762 de Loynes.
1763 Beſſon.
1764 de Lattre d'Aubigny, *conſ. d'état.*
Auvray.
Louvel de Valroger.
Herbault.
1765 du Tremblay de Rubelles.
1766 de Malezieu.
de Loynes de la Potiniere.
Froment de Champlagarde.
le Clerc de Leſſeville.
1768 Fougeroux d'Angerville.
Cannet.
Martin des Fontaines.
Davy de Chavigné.
1769 Rahault.
Priſy de Chazelle.
de la Monnoie.
de Saint-Genis.
1771 de Moncrif.
1772 Colin de Cancey.
l'Hoſte de Beaulieu.
Prevôt de Longperrier.
1774 Coquebert.
Vial de Machurin.
Magnyer de Gondreville.
1775 Guillier de Sonancey.
Laurens de Lorméon.
Cabeuil.
Rahault de Villers.
Roettiers de Montaleau.
1776 Boulliette.
1777 Cappelet.
Munier de l'Herable.
1778 Flamen d'Aſſigny.
le Couteux de Vertron.
1779 Daligé de Saint-Cyran.
Marchais.
1780 Martin de Vauxmoret.
Silvy.
1781 du Tremblay.
Bunot de Choiſy.
Camuſat du Sauſſay.
de Monthiers.
1782 Bellet.
Martin de Vraines.
Millet.
Moriceau.
1783 Caſſau d'Aſton.
Couſinet.
Chauchat.
De Latre d'Aubigny.

CONSEILLERS AUDITEURS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1735 Hélyot.
1736 Coquebert.
1750 Dudoyer, *conſ. au parl.*
Brochant.
1754 Choart, *préſ. à la cour des aides.*
1756 Dupré de Saint-Maur, *conſ. au parlement.*
1759 Denis, *premier préſid. du bureau des finances.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1775 le Marie d'Aubigny, *avocat général.*
1769 de Montholon, *pr. gén.*
1766 de Courchant, *ſubſtitut.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1764 Henry.
1769 Marſolan.

II. CHAMB. DES COMPTES DE BOURGOGNE.

(*Voyez, ſur la naiſſance de cette Cour, l'édit. de 1783, p. 449.*)

Les vacations de cette Cour ſont ſemblables à celles du Parlement de Bourgogne.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1771 de Pradier, marquis d'Agrain, chev. *premier.*
Brondeault.
Vaillant de Meixmoron.
d'Heriſſon.
Choux de Buſſy.
Groſſard de Virely.
Barbier de Reuille.
1784 Richard de Veſvrotte.
Richard de Ruffey, *hon.*

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

Giraud de Nontbellet.
le Febvre, vic. de la Maillardiere.

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

Nicaiſe, *doyen.*
Papillon de Flavignerot.
Chifflot de S. Moré.
Surget, jeune.
Rouſſelot.
Jomard.
Gauthier.
Vergnette de la Motte.
Perret de Flavignerot.
Gallier.
Ranfer de Breteniere.
Ligier.
Laureau de Laveault.
Surget, l.
Cocquard.
Surget, *min.*
de la Ramiſſe.
Jordan.
Febvre.
le Seurre de Muſſey.

Meſſieurs

Bona de Perrex.
de la Troche.
Michel.
Demanche.
Moreau.

Perroy de la Foreſtille.
1784 Petitot.
Quirot de Selongey, *hon.*
Bichot-Morel de Dueſme, *hon.*

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

Petitjean.
Paney.
Lardillon.
Lejeune.
Deſaille.

Metrillot-Dufayol.
Gay de Chaſſenard.
Chervau.
Bergier.

CONSEILLERS AUDITEURS, *Meſſieurs*

Martin.
Anglart.
Gauthier.
Girault.
Godard.
Vaudremont.
Petitot.

Demermety.
Bourée.
Gelyot.
Hucherot.
1783 Mandonnet.
Joly, *honoraire.*
de Latroche, *honoraire.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1762 Baron, *avocat général.*
1782 Bouillet, baron d'Arlod, *procureur-général.*
1782 Boutillon de la Servette, *avocat-général.*
Morel, *av. gén. honoraire.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

Chauvot.
Deffinod.
Millot.

Ligeret de Bevis.
1784 Soucelyer.
Deffinod, *honoraire.*

M. Cinqfonds, *greffier en chef.*

III. CHAMB. DES COM. DE MONTPELLIER.

(Voyez sur l'origine & la compétence de cette Cour, l'édit. de 1783, page 451.)

Cette Cour ne vaque jamais.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1772 Claris, chevalier, *prem.*
1743 Tremolet.
1755 Gros.
Layrolle.
1774 Lirou.
Monglas.
1765 Claris, *premier préſident. ſurv. en* 1779.
1770 Bonnier d'Alco.
1776 Mouton de la Clotte.
1777 Puiſſant.
1778 Aurés.
1780 Serres.
1783 Bernard de Boutonnet.

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

1723 Mouſtelon, *doyen.*
1731 Guilleminet, *ſous-doyen.*
1732 Vaſſal.
1737 Maury.
1739 Maſclary.
1743 Mouton.
Muret.
1745 Pas de Beaulieu.
1746 Adam de Monclar.
1748 Mengau.
1749 Aſtruc.
Flaugergues.
1750 Perdrix.
Ugla.
1753 Boſc.
1754 Gept.
Hoſtalier de St. Jean.
Chaſelles.
Clauſel.
1755 Amoureux.
1756 Boſquat.
Bonnet.
1757 Galiere.
1758 Sicard.
1759 J. Sicard.
1764 Boiſſerolles.
Leguepeys de Bouſigues.
1766 Boiſſier.
Sauzet.
1767 J. Hoſtalier.
1768 Cauſſe.
Plantade.
Solas.
Malafoſſe.
1770 Embry.
1771 Ratte.
1772 Chapel.
1773 Marſollier.
1774 Chaunel.
Cambacerés.
1775 Roſſet.
Bardy.
Feſquet.
Coulomb.
1776 Baſtier d'Arre.
1778 Begon de Blandas.

Meſſieurs

1779 Trémouille.
1780 Lamorier.
Barthez.
1781 Baron.
1782 Fabre.
Joubert.
1783 Hoſtalier de Servas.
Duvern.
Neyrac.
Laſtours.
Nogaret.
Villemejanne.
Durand.
Gaultier de Coutance.
1784 de Saint Jullien.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

1742 Valat.
1744 Boiſſerolle.
1749 Duvern.
1752 Fournier.
Bellaud.
1755 Gineſte.
1765 Belpel.
1769 Maſſre.
1772 Valedeau.
1773 Granier.
1775 Corbin.
1777 Paihoux.
Quinſart.
1779 Salvaire d'Aleyrac.
1780 Fabri.
Fourcheut.
1782 Sori
1783 Dufau.

CONSEILLERS-AUDITEURS, *Meſſieurs*

1741 Campan.
1743 Baſſet.
1748 Galliere.
1754 Lebrun.
1756 Bernard.
1758 Banal.
Richard.
1764 Solier.
Aſtier.
1767 Pradel.
Tarteron.
1768 Caſſan.
1772 Rouquette.
1775 Lemoine.
1778 Sambucy.
1779 Riols.
1780 Jalabert.
1781 Joanny.
1782 Poitevin.
Malroc.
Vaiſſiere.
Peyrot Reſtaurand.
1783 Sapientis.
1784 Neyrac.
Deſiches.
Maubec.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1766 Pitot Dulaunay, *av. gén.*
1776 d'Aigrefeuille, *pr. gén.*
1769 Jouvome, *avoc. gén.*
1751 Fabre, *greffier en chef.*

CHANCELLERIE.

M. . . . . *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES DU ROI, *Meſſieurs*

Dulac.
Drivet de la Dernade.
Tempié.
Soefve.
Maupetit.
De la Pallouèze.
Vaiſſiere de la Fage.
Digneron.
Bernard.
Chalon.
Michel.
Rodier de la Bruguiere.
Baron.
Petiniau.
Grailhe de Monteyma.
Champ.
De la Pierre de Favieres.
Mallebay.
Dorgouilhoux de Peyſerie.
Aragon, *ſcelleur chauffe cire.*
Vezian, *receveur des émoluments du ſceau.*

IV. CHAMBRE DES COMPTES ET COUR DES AIDES DE NORMANDIE, 1543.

(*Voyez ſur cette Cour l'édition de 1783, pag. 453.*)

Rentre le 25 Septembre.

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1767 Le Couteulx, ch. *prem.*
1743 De S. Pierre, *honor.*
1750 De Coqueromont.
1751 D'Hozier.
1765 De S. Victor.
1766 D'Oiſſel.
1769 De Bermonville.
1771 De Boutemont.
1776 De Janville.
1783 Pavyot de S. Aubin.

CONSEILLERS-MAÎTRES, *Meſſieurs*

1730 Le Chevalier, *doyen.*
De Reneville, *hon.*
1736 De Beliſle, chanc. de M. le duc d'Orléans.
1737 Le Vavaſſeur.
1740 De Boſcourſel, *hon.*
De Guilly.
1743 De Fleurigny.
Du Veneur.
1744 De Boſguerard.
1745 Le Mire de Benneray, *honoraire.*
1746 Rondeaux de Setry.
De Cailleteé, *honor.*
De Paigne, *honor.*
1747 De Brothonne, *hon.*

Meſſieurs

1750 Le Pas de Rouvray.
1751 Mignot.
1753 Elye.
Jourdain.
1754 Harel.
De Fennemare, *hon.*
1755 Damuyé.
Le Vacher.
De Montenant.
1756 De la Marche.
De la Marche, *conſ. honoraire.*
1757 Pommeraye.
Jourdain du Verger.
1758 Cheron d'Epreville.
Ynor.
1759 Rondel.
Le Pelletier.
1762 Beauchef de Servigny.
1763 Maſſelin de Baudriboſc.
Delalonde.
1764 De Parfouru.
1765 Brochant.
De Berengeville.
1766 De Reutteville.
De Couvrigny.
De Bullé.
Renard.
1767 De Belaunay.
Durand.
1768 D'Houdemare.
Huger.
Manneville.
De Semainville.
D'Omonville.
Le Noble du Gennetey.
1770 Selles de Boſcherville.
1771 Le Maître de Normanville.
1776 De Tourailie, fils.
De la Rocque.
1777 De Saint-Clair.
1779 De Boiſdavid.
Pinchon.
1780 Hamel.
Rondeaux de Montbray.
De Grebauval.
De Colomby.
1781 Le Bourg des Alleurs.
le Boiſville.
le Levreux.
1783 Le Marchand.
De S. Ouen.
Clouard de la Fauconnieres.
1784 De Carey d'Aſnieres.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

1756 Plaimpel, *doyen.*
1736 De Romois, *honoraire.*
Le Carpentier, *hon.*
1747 Alexandre, *honor.*
1764 de S. Martindon.
1765 Le Carpentier jeune.
1766 De Limanville.
1768 Gueſdon.
1775 Guillier de Vallory.
1776 De Boiſneville.
1777 Roquelay.
1782 De Tourailles, pere.

CONSEILLERS AUDITEURS, *Meſſieurs*

1757 Hellot, *doyen.*
1721 De Villeneuve, *hon.*
Le Duc, *honor.*
1734 Midy de S. Saire, *hon.*
1739 Le Pelletier, *honor.*
1740 Bicherel, *honor.*

Meſſieurs

1749 Auvray, *honor.*
1759 Le Febvre de S. Hilaire.
1760 De Sainte-Marguerite.
1761 Le Camus.
De Boucheville.
1763 De Cremanville.
Morin de la Harangere.
Hamel.
1764 De Corval.
1766 De Vaugouins.
1767 De la Londe de Medine.
Le Cellier.
1769 Deschamps de Mery.
Vitecoq de Préaumont.
Lioult de la Baconniere.
1770 Marie de la Quaize.
Fourment de la Freſnaye.
Le Mire.
1775 Pinceloup de la Moriſſeure, fils.
1776 Des Pentes.
Patry des Hallais.
1777 De Vimont.
De la Motte.
Le Pailleur d'Ayville.
1779 De la Cour du Milleret.
Huvé de Gareſ.
1783 Pinceloup de Moriſſeure, pere.
Bradechal.
Foreau de Trizay.
Colombel.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1781 Chapais de Marivaux, *avoc. général.*
1777 Mareſcot, *proc. gén.*
1782 Wer de la Bruchollere *avocat général.*
1768 Midy, *ſubſtitut.*

1762 Mannoury l'aîné, *greffier en chef des comptes.*
1763 Domney, *greffier en chef des aides.*
1777 Miſſent, *greffier en chef des préſentations & affirmations.*

V. CHAMB. DES COMPTES DU DAUPHINÉ.

(*Voyez, ſur l'origine de cette cour, l'édit. de 1783, p. 454*)

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1758 De Bailly de Bourchenu, chev. *premier.*
De la Roche de Chabrieres.
Denis du Pré.
De Moreau de Veronne.
De Gauteron.
1783 D'Hugues.

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

De la Valette.
De S. Julien de Salvaing.

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

De Merindol, *doyen.*
Bouloud, *honoraire.*
Gely de Montclar, *honor.*
Arthaud, *honor.*
Brunet de Vence.
Jeune.
Beylié, *honoraire.*
De la Motte de Charens, *ſynd.*
D'Arſac du Savel.
Dalliez.
Helie.
De Loulle, *clerc.*
D'Iſoard, *ſyndic.*
Martin.
Duclot.
Chabert.
Chabert de Fondville.
Falquet de Planta.
Dupleſſis.
De Montlovier.
Chorier.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

Chatal.
Pommier.
Boiſvert.
Robin Duverney.

CONSEILLERS AUDITEURS, *Meſſieurs*

De la Motte.
De la Marliere, *honoraire.*
Bernou de S. Maurice.
Toſcand d'Allemond.
Morand.
Berlioz.
. . . . . .
. . . . . .

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1774 Barge de Certeau. | 1774 De Lagrée, *proc. gén.*

VI. CHAMB. DES COMPTES DE BRETAGNE.

(*Voyez, ſur l'origine de cette cour, l'édition de 1783, pag.* 455.)

Elle ne vaque jamais.

Séméſtre de Mars.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

Becdelievre, marquis dudit lieu, ſeigneur de la Saillerais & autres lieux, chevalier, *premier.*
Chereil, ſeigneur de la Riviere.
Delavau, ſeigneur de la Vincendiere.
le Saulnier, ſeigneur de la Villehelio.

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

Chaillon de l'Etang, *doyen.*
Chalumeau.
Mauvillain de Beauſoleil.
Legrand de Sainte-James
Vollaige de Vaugirault.
Perrée de la Villeſtreux.
Pays de Bouillé.
Jollivet de Treuſcoat.
Thiercelin de la Planche-Mirault.
Daburon de Mantelon.
Freſneau de la Tremperie.
Poupard.
De la Roche de la Ribellerie.
Thomas de la Quinvrays.
Boutillier de la Cheze.
Mauſſion du Joncheray.
Rocquet de la Bruniere.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

Falloux.
Luette de la Pilorgerie.
Gautreau du Freſne.
Forget.

CONSEILLERS SECRÉTAIRES AUDITEURS, *Meſſieurs*

Paſcher du Preau.
Fremon de la Bourdonnaye.
Chevaye du Pleſſis.
Letourneulx de Beaumont.
Richard de Marigné.
Beritault de la Contrie.
Hardoui d'Argenté.
Falloux de Châteaufort.
Falloux.
Pays de Bouillé.
Pannetier de Baillé.
Verdier de la Miltiere, pere.
Verdier de la Miltiere, fils.
Beritault de la Bruere.
Delaunay.
Laboureau de la Garenne, pere.
Laboureau des Breteſches, fils.
Pichard.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

Monnier, ſeigneur de la Riviere, *avocat gén.* à Richebourg.
De la Tullaye, marq. de Magnanne, ſeign. du Pleſſis-Tiſon.

GREFFIERS, *Meſſieurs*

Pichard de la Blanchere.
Chaillou, *principal commis-greffier.*

Séance de Septembre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

Becdelievre, marq. dudit lieu, chev. *premier.*
Burot, ſeigneur de Carcouet.
Puiſſant, ſeigneur de S. Servant.
Paſcaud, ſeigneur des Marais.
Budan, ſeigneur de Beauvoir.

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

Delavau, *doyen.*
Lucas de la Championniere.
Merlaud de la Clartiere.
Berthelot de la Gletais.
Cady de Pradroy, pere.
François de la Gourtiere.
Robert de la Levraudiere.
Paſſou de Faymoreau.
Delavau de la Rochegiffard.
Ledeiſt de Kivalant.
Baudry de la Bretinniere.
Cady de Pradroy, fils.
Foucque de Kſalio.
Bernard de la Peccaudiere, pere.
Bernard de la Peccaudiere, fils.
Forget.

CONSEILLERS CORRECTEURS, *Meſſieurs*

Chauviere de la Pagerie.
Bougais de la Boiſſiere.
De Guillermo.
Guillon.

CONSEILLERS SECRÉTAIRES AUDITEURS, *Meſſieurs*

Razeau de Beauvais.
Vollaige de Chavagne.
Guerry.
Bloüin.
Marquis des Places.
Arnault de la Motte.
Toublanc de Belletouche.
Gaudin Dupleſſis.
Réal des Perrieres.
Cardin des Noulles.
Bouraſſeau de la Renoliere.
Merlet du Paty.
Du Rocher du Rouvre.
Buhigné de Grandval.
Lelievre.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1784 Le Caſſeur, *avocat général.*
de la Tullaye, marquis de Magnanne, ſeigneur du Pleſſis-Tiſon, *procureur-général.*

GREFFIERS, *Meſſieurs*

Cardin, *greffier en chef.*
Chaillou, *principal commis-greffier.*
Perier, *garde des livres & archives.*

Nota. Il n'y a pas de chancellerie attachée à cette cour.

VII. CHAMB. DES COMPTES DE LORRAINE.

(*Voy. ſur l'or. & les priv. de cette cour, l'édit. de 1783, page 456*).

Cette cour rentre le 12 novembre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1756 Dubois de Riocourt, reçu avocat-général le 14 décembre 1750.

Meſſieurs

1776 Lefebvre de Montjoye, reçu avocat-gén. le 8 juin 1756.
1778 Léopold-Charles Lefebvre, reçu conſeiller en ſurvivance le 10 avril 1725, conſeiller titulaire le 29 décembre 1738.

PREMIER PRÉSIDENT, *en ſurvivance.*

1781 M. Dubois de Riocourt, conſeiller au parlement de Nancy.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1753 de Roguier, *doyen.*
1758 Drouot de S. Mard.
1761 Duparge, conſeil. hon. reçu titulaire le 6 juil. 1761, & *honor.* le 12 décembre 1781.
1762 Leclerc de Vrainville.
1764 de Thomaſſin.
Thibault de Monbois.
1769 François.
1771 Duparge d'Ambacourt.
1772 Mathieu de Moulon.
1773 Magny.
Le Geay.
Le Maſſon de Rancé.
de Hurdt.
1776 D'Hame.
Gaulthier.
1779 Magny.
1781 Duparge de Bettoncourt.
Mique d'Heillecourt.
1784 de Bouvier de Langlay.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1774 Anthoine, reçu conſeiller le 29 novembre 1754, & procureur-général en ſurvivance le 16 novembre 1767, en exercice, juillet 1774.
1785 Anthoine, reçu *procureur-général en ſurvivance.*

Les proviſions ont été miſes ſur le bureau de la chambre, le ſoit-montré eſt accordé; il ſera procédé à la reception après la Saint-Martin 1785.

1776 de Maud'huy, *av. gén.*
1778 Chaſſel, *ſubſtitut.*
de Metz, *ſubſtitut.*
1780 Roziere, *ſubſtitut.*

Nota. Il y a deux ſubſtituts ſurnuméraires, du nombre deſquels eſt M. Marc-Anthoine, procureur-général en ſurvivance, qui n'ont pas encore préſenté leurs proviſions à la chambre.

GREFFE, *Meſſieurs*

1759 Bureau, *ſecrétaire.* | 1766 Bureau, *greffier.*

Nota. Il n'y a pas de chancellerie attachée à cette cour. On n'y connoît pas non plus cette diſtinction de maîtres, correcteurs & auditeurs qui ſe trouvent dans la plupart des autres chambres des comptes du royaume.

VIII. CHAMBRE DES COMPTES, AIDES ET FINANCES DE PROVENCE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1775 d'Albertas, chev. *prem.*
1741 de Mazenod, pere, *hon.*
1765 d'Albert.
1768 de Coriolis.
1771 de Mazenod, fils.
1781 de Duranti de la Calade.
de Boyer d'Eguilles.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1730 de Bonaud de Gatus.
de S. Pons de la Galiniere, *doyen.*
de Meri de la Canorgue, *honoraire.*
1733 de Menc.
de Fulconis.
1736 de Mayol S. Simon.
1738 de Riants.
1755 de Callamand, *hon.*
de Martini.
de S. Jean de Bregançon.
1757 de Gaillard d'Agoult.
de Colla de Pradines.
1761 de S. Jacques, *hon.*
1764 de Piſany de la Gaude, évêque de Vence, *hon.*
de Moreau.
Gravier de Pontevès-de-Bauduen.
1771 de Freſſe de Monval de Coriolis.
1766 de Peliſſier de Chantereine.
de Portali de Martialis.
1767 de Viani.
1771 de Martelly de Chautard, *honoraire.*
de Julien, *hon.*
de Michel, *hon.*
de Miollis, *hon.*
1767 Surléon de Gautier.
1768 de Duranti, fils.
1770 Marius de Bec.
1771 de Segond de Sederon.
1772 de Bonaud de S. Pons de la Galiniere, fils.
1780 de Menc, fils.
de Mouriès.
de Bougerel de Fontienne.
de Callamand de Conſonovès.
de Julien, fils.

Meſſieurs

de Michel, fils.
de Miollis, fils.
de Bonnaud de S. Pons de la Galiniere, petit-fils.
de Philip.
de Peliſſier de Roquefure.
Philippe de Peyras.
d'Arnaud.
de Merendol.
de Jaubert de S. Pons.
1782 de Solliers.
de Calvy de Vignolès de S. André.
1784 Tirſe de Pochet.
Deſorgues.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1767 d'Autheman, *av. gén.*
1781 de Saquy de Sannes, *p. g.*
1782 de Remuſat, *av. gén.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1784 Fregier.
1762 Bœuf.
1781 Ailhaud.

SUBSTITUTS, *Meſſieurs*

1753 Turrel.
1772 Paquet.

SECRÉTAIRES DU ROI EN LA COUR, *Meſſieurs*

Luce de Seillans.
Ronbaud.

SECRÉTAIRES DU ROI EN LA CHANCELLERIE PRÈS LA MÊME COUR, *Meſſieurs*

Rouxeau de la Menardiere.
Maille,
Girard.
Roucenot.
Court.
Guichard.
Anſelme.
Beaumont.
Avale.
Tuyduval.
Chardon.
Rey.
Biſeul.
Etienne.
Deſloges.
Rolland.
Bouyer.
Mauque.
Dalmas.
Crozet.
Le Cerf.
Martel.

IX. CHAMBRE DU CONS., COUR DES COMP. AIDES, DOMAINES ET FIN. DU DUCHÉ DE BAR.

PREMIER PRÉSIDENT.

1775 M. Gabriel de la Morre, cheval., *prem. préſ.* conſeiller honoraire en la cour ſouveraine de Lorraine & Barrois.
1782 M. de la Morre d'Errouville, *en ſurvivance.*

CONSEILLERS MAÎTRES, *Meſſieurs*

1762 le vicomte le Bégue de Nouſard, *doyen.*
1760 Varjeur.
1763 de Vaſſart de Andernay.
1767 de Longeau.
1768 de la Morre-Villanbois.
de Jobart de Guerpont.
1771 de Maillet de Villote.
1775 de Bar.
1778 de Vyart.
1782 de la Morre d'Errouville, *prem. préſ. en ſurviv.*
1784 de Vendieres.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1729 de Maillet, *honoraire en 1772.*
de Jobart, maître des comptes le 29 décemb. 1727, conſ. honoraire & en ſurviv. par lettres de proviſion enregiſtrées le 13 juillet 1768, en conſéquence de la démiſſion par lui faite en faveur de M. ſon fils.
1755 de Vendieres, maître des comptes, le 2 Juin 1755, conſ. honoraire, le 2 avril 1784 : M. de Vendiere, ſon neveu, ayant été pourvu ſur ſa démiſſion.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1770 Mouſin, chevalier, baron de Romécourt, *pr. gé.*
1784 de Cheppe de Morville, *avoc. gén.* le 16 Mai 1784 ; *non encore en exercice, attendu ſa minorité.*
1784 Boucher de Morlaincourt, *exerçant les fonctions d'avoc. général pour M. de Cheppe de Morville.*

SECRÉTAIRES GREFFIERS, *Meſſieurs*

1749 Collignon. | 1789 Arnould.

Nota. Il n'y a qu'une ſorte d'office à la Chambre des comptes de Bar ; toutes les fonctions y ſont réunies ſous le titre de maître.

Le parquet n'a pas de Subſtituts qui y ſoient attachés.

La Chambre des Comptes n'a pas de Chancellerie. Pour aſſigner pardevant elle, il faut préſenter requête ou placet : elle juge d'abord, s'il y a lieu à l'aſſignation : ſouvent elle ne rend qu'une ordonnance de ſoit communiqué à ceux que le placet ou la requête intéreſſe ; c'eſt rentrer dans ſes vues, qui ne tendent qu'à adminiſtrer une juſtice prompte, gratuite, & cependant éclairée.

Il n'y a point dans le duché de Bar de Tréſoriers de France.

X. CHAMBRE DUCALE DE NEVERS. 1404.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1763 Dubois, chev. *premier.* | Ruby.

MAÎTRES, *Meſſieurs*

Gueneau de Vauzelle.
Priſye.
Maradat.
1778 Parmentier, *avoc. proc. gén. & maît. des arch.*
Doloret, *inſpecteur gén. du duché.*
Morin, *ſubſtitut de M. le procureur général.*
Simonin, *receveur gén. du duché.*
Callot, *commiſſ. gén. des ſaiſies féodales.*

COURS DES AIDES DE FRANCE.

I. COUR DES AIDES DE PARIS. 1355.

(*Voyez ſur l'or. & les priv. de cette Cour, l'édit. de 1783, page 260*).

Cette Cour vaque depuis le 7 Sept. juſqu'au 12 Décembre.

PREMIERE CHAMBRE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1775 Barentin, chev. *premier.*
1754 Charpentier de Boiſgibault.
1759 Saillier.
1762 de Choart.

PRÉSIDENTS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1749 de Lamoignon de Malesherbes, chev., miniſtre d'Etat, *ci-devant premier préſident.*
1743 Cordier de Montreuil.

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1776 Bellanger, conſeiller d'état, *ancien avoc. général.*
1779 Boula de Mareuil, *ancien avocat-général.*

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1724 Dionis du Séjour, *doyen.*
1735 le Courtois.
1737 de Maneville.
1738 Meſnet.
1739 Leſchaſſier de Méry.
1753 Sutaine.
1754 le Duc.
1757 Chrétien de Libus.
1758 Taupinard de Tilliere.
Leſcot de Verville.
1761 de Mauſſion, anc. conſ. au Grand-Conſeil.
Chappe, anc. conſeiller au Grand-Conſeil.
1765 Pannetier.
1767 Benard.
1769 le Moine de la Clartiere.
Bouillard de Bertinval.
Velut de la Croniere de Popin.

Meſſieurs

1784 Camuſat de Thoeny.
Pavée de Vandœuvre.
Choart.
d'Hiere.
1770 Negre de Boiſboutron. *honoraire.*
1783 Sallier de Chamont, *hon.*

DEUXIEME CHAMBRE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1775 Perrot.
1779 Petit de Leudeville.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1770 Laideguive de Becheville, *doyen.*
Demahis.
1775 Fredi de Coubertin.
Midy.
1776 Maſſon de S. Amand.
1778 Camus du Martroy.
Mauge Dubois des Entes.
Rodier.
1779 Vialatte de Malachelles.
Camuſat de Toëny.
1780 de la Borde.
1781 Tercier.
Boſcheron des Portes.
Perſonne de la Chapelle.
George de Monteloux.
1783 Mariette.
d'Hiere.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1769 le Camus de Néville, intendant de Pau.
1777 Fumeron, maître des Requêtes.
1783 de Moiſſemy.

TROISIEME CHAMBRE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1767 de la Selle d'Echuilly.
1784 Roger de Villers.
1779 Pomponne Pinſon de Menerville.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1775 l'Héritier.
1776 Queſnay de S. Germain.
Regnier.
Huſſon.
Filz-Jan.
1777 de la Porte-Lalanne.
1779 le Marchant.
1780 le Roy de Camilly.
Mengin de Bionvalle.
Pavée de Vandœuvre.
Choart.
Rivault de Champfleury.
1781 Paſtoret.
Pillet.

Meſſieurs

Hocquart de Tremilly.
1784 Dupré de Bouilland.
Certain.
1770 Benetruy de Grandfontaine, *honoraire.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1752 Clément de Barville, *avocat-général.*
1778 Hocquart, *procureur-général.*
1776 Dufaure de Rochefort, *avocat-général.*
1779 Dambray, *avocat-général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROC. GÉNÉRAL, *Meſſieurs.*

1733 de Vins.
1758 Canet Duguay.
1777 de Corbie.
1782 de Briere de Surgy.

GREFFIERS EN CHEF, SECR. DU ROI, *Meſſieurs*

1783 Baron Deſbordes.
1767 le Prince.
1752 Beſnier, *honoraire.*
1777 Marin, *pour les préſentat. & les affirmat.*

II. COUR DES AIDES DE BORDEAUX. 1629.

(*Voyez ſur l'origine de cette Cour, l'édition de* 1783, *pag.* 462.)

Rentre le 13 Novembre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1778 Jean Duroy, chevalier, *premier.*
1739 Delmas de Bonrepos.
1766 Duluc.
1769 de Beaujan.
1775 Courtade de Salis.
1779 Moreau de S. Martial.
1780 de Groc.
de la Roze.
Paſcal, *prem. préſi. hon.*
1749 de Baſterot, *honor.*

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1776 Leonnard Majance de Camiran.
1784 Deſmoulins de Leybardye.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1738 de Lajannye.
1747 Goyon de Verduzan.
Lafon

Meſſieurs

1754 Lafon de Blaniac.
1759 Montozon Duplantier.
1764 Lafon.
1766 de Barbe.
1767 Mandavy.
1768 Colombet.
Guillaume Penicaud.
Babiard de Larroche.
1769 Leydet.
Barret de Rivezol.
1770 Faure.
S. Martin.
Vigneron.
1774 Brethous.
de Ricaud.
1775 Fortin.
de Serezac.
1776 Andrault.
1779 de Lartigue.
de Cauſſe.
Ducourrech de Raguine.
1780 Baillon.
Jean-B.-Nicol. Penicaud.
Botet de Lacaze.
Dohet de Boiſron.
Vincent.
1781 Drivet.
1782 Grangier.
1783 Berthoumieu de Meynot.
1784 Olanyer.
Deux charges vacantes.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1768 Caila, *avocat-général.*
1775 Margnol, *procureur-général.*
1768 Douat, *avocat-général.*

GREFFIERS, *Meſſieurs*

1779 Duplantier, *greff. en ch.*
1768 Duroi de Pomarede, *gref. garde-ſac.*
1762 Moriſſon, *greff. des affirmations.*
1766 Brun, *greffier des préſentations.*
1768 Jantard, *greff. commis pour les audiences & pour la chambre.*
1750 Detat, *greff. commis des affirmations.*
1753 Jouet, *greff. commis des préſentations.*

NOTAIRES-SECRÉTAIRES, *Meſſieurs*

1768 Bacon du Gourdet.
1778 Jauber.

CHANCELLERIE.

1766 M. Groc, *garde des ſceaux.*

SECRÉTAIRES DU ROI AUDIENCIERS, *Meſſieurs*

1769 Villate.
1779 Lavau.
1783 Brethous.
1784 Ducaſſe.

CONTRÔLEURS, *Meſſieurs*

1774 Dufaure de Lamothe.
1775 de Lamaletie.
Dedieu.
1777 Douat.

SECRÉTAIRES, TRÉSORIERS-RECEVEURS, *Meſſieurs*

1769 Furt, avocat.
1780 Jouſſens de Peychantier, *ſcelleur.*

SECRÉTAIRES DU ROI, NON SUJETS A L'ABONNEMENT, ET QUI ONT DES GAGES, *Meſſieurs*

1766 Gravelat de Monlebeau.
1769 Imbert de Balarre.
1777 Griſſon d'Offoy.
1779 Roy de Clotte.
1781 Saſſin.
Sazerad.
1783 Teſſier de Berſiere.
Eſpeſſets.
Léon de S. Meſmin.

CONSEILLERS RÉFÉRENDAIRES. *Meſſieurs*

1780 Pecherie.
1784 Paſquet.
Duclos, *garde-minute.*

III. COUR DES AIDES DE CLERMONT-FERRAND. 1557.

Rentre le 12 Novembre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1783 Guerrier de Bezance, ch. *premier.*
17 de Clary.
Gaucherel.
Domat.
Verdier du Barrat.

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

17 Teillard de Beauvezeix, *d.*
Chardon du Rauquet.
Bereau.
Vaſſadel de la Chaux.
Ternier de Cordon.
Rechignat de Marant.
Ribeyre.
Huguet.
Brun de Chards.
d'Aubiere.
Eſcot, pere.
Tiſſandier.
Savy.
Salvage de la Margé.
Eſcot, fils.
Reynaud.
Beſſeyre de Dyaune.
Bouraudon.
Foutghaſſe du Sradet.
Tournadre.
. . . . . .
Seveze, *honoraire.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1780 de Champflour de Soſſerand, *procureur-général.*
1779 Dijon, *avocat-général.*
1780 Caillet de Begon, *avocat-général.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

17 Batier. | 1 Ciſterne de Lorme.

GREFFIERS EN CHEF. *Meſſieurs*

17 Baron, *pour le civil.*
Lablanche de la Bro, *pour le criminel.*

IV. COUR DES AIDES DE MONTAUBAN. 1642.

La Cour des Aides de Montauban fut créée en 1642. Elle fut d'abord établie à Cahors; de-là, transférée à Montauban par édit d'Octobre 1661, & depuis elle y a toujours ſiégé. Durant les troubles de la minorité de Louis XIV en Guienne, la Cour des Aides donna des preuves ſignalées de ſon attachement & de ſa fidélité au ſervice du Roi. M. d'Auſſonne, alors premier Préſident, mérita, par ſes ſervices & ſon activité, des témoignages particuliers de la ſatisfaction de Sa Majeſté, qui lui fit expédier une commiſſion de Commandant à Cahors & dans le pays de Quercy, & qui lui accorda, 2 ans après, des lettres de Conſeiller d'État ordinaire. M. Lefranc, alors ſecond Préſident, mérita dans cette occaſion la confiance du Gouverneur de la province. Son zèle pour le bien public & pour le ſervice du Roi, héréditaire dans cette famille, a paſſé à ſes deſcendans, qui l'ont fait éclater à la tête de cette Compagnie, d'où M. Jean-Jacques Lefranc, quatrième petit-fils du précédent, s'eſt retiré premier Préſident en 1757. Il fut remplacé par M. Malartie, actuellement premier Préſident du Conſeil ſouverain de Rouſſillon, & celui-ci par M. Pullignieu.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1755 de Pullignieu, P. *prem.* | 1778 Leblanc de Verneuil.
1737 Duval de Varaire. | 1781 Turſſan d'Eſpaignet.
1759 de Saviguac.

PREMIER PRÉSIDENT HONORAIRE.

1776 de Malartie, ptem. préſ. du Conſeil ſouv. de Rouſſillon.

PRÉSIDENTS HONORAIRES, *Messieurs*

1780 de Lacombe. | 1781 d'Arparens.

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Messieurs*

1768 Bernard Julien.
de Pradal, ancien procureur général.

CHEVALIERS D'HONNEUR, *Messieurs*

1783 de Bastard. | 1738 de Larnagol.

CONSEILLERS, *Messieurs*

1758 de France.
1759 Debroca.
Delbreil.
1761 Duprat.
1766 de Satur.
de Montané.
1767 de Timbal.
1770 de Constans.
1774 Debroca, fils.
de Ladeveze.
1775 de Larrey.
de Vialar.
1776 de Rigal.
1777 de Grousson.
1779 de Granez.
Dumirat.
1780 de Laffargue.
1781 de Parouty.
1783 de Lasserre.
1784 de Thezan, fils.
de Sadou.
de * * *

HONORAIRES, *Messieurs*

1759 Lonjon de la Prade.
1775 Pons.
Delsude de Cassaigne.
1780 Dayral.
de Granez.
1784 de Thezan.

GENS DU ROI, *Messieurs*

1767 de Boisson, *avoc. gén.*
de Parouty, *proc. gén.*
1768 de Cazabonne de la Jonquiere, *avoc. gén.*
1767 Lacoste de Beaufort, *av. gén. honoraire.*

SUBSTITUTS, *Messieurs*

1782 Chateau. | 1784 Lapie.

NOTAIRES ET SECRÉTAIRES DE LA COUR, *Messieurs*

1765 Dupui de la Fauvetie. | 1779 Ayrolles.

GREFFIERS EN CHEF, *Messieurs*

1775 Derour, *greff. en chef criminel.* | 1781 Delasserre, *greffier en chef civil.*

CHANCELLERIE ÉTABLIE PRÈS LA COUR DES AIDES DE MONTAUBAN.

SECRÉTAIRES DU ROI, *Meſſieurs*

1775 Lacheze de Murel.
1771 Materre Dechauffour.
1780 Lambert de Fontanille.
Antoine Michel.
1782 Gard de Couſſerans.
1762 Chancerel du Coudrai.
1781 Lemiere de Suſſay.
1784 de Cledat.
1779 Levacher de Perla.
1768 de Seguret.
1781 de Tanin.
Lavialle.
1770 Cacqué.

GARDE DES SCEAUX.

1779 M. Viau de Thébaudiere.

CONTRÔLEURS, *Meſſieurs*

1773 Carcenac de Bourray. | 1784 Debut.

RÉFÉRENDAIRE.

1751 M. Merie Duclaux.

RECEVEUR DES ÉMOLUMENTS DU SCEAU.

1767 M. Longer.

CHAUFFE-CIRE.

1783 M. Julia.

GARDE-MINUTES.

1773 M. Andral.

AUDIENCIERS, *Meſſieurs*

1770 Linarix de Bonnefont. | 1781 Joly.

1551. COUR DES MONNOIES DE FRANCE.

(*Voyez ſur la compétence de cette Cour, l'édition de 1783, page 465.*)

Ses vacations commencent le 8 Septembre, & finiſſent le 15 Novembre.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1781 Thevenin de Tanlay, chev. *premier.*
1767 d'Albert.
1769 Gaillet de Bouffret.
1770 Blondin de Baizieux.
1781 de Tremouilles.
1782 Arnould de Viville.

PRÉSIDENTS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1738 Sulpice.
1766 Droin de Saint-Leu.

CONSEILLERS D'HONNEUR, *Meſſieurs*

1771 Brochet de Saint-Preſt, *maître des requêtes.*
Veron de Fortbonnais, *conſ. hon. du parl. de Metz.*

CONSEILLERS, *Meſſieurs*

1748 Cavé d'Haudicourt, *doy.*
1754 Flayelle d'Elmotte.
1753 le Poivre de Villers aux Nœuds.
1760 d'Origny.
1762 d'Origny de la Neuville.
1763 Renaudiere.
1764 d'Origny de Beaugilet.
1765 Durel de Vidouville.
1767 Millin.
1768 de Sauville.
1769 le Caron de Beaumeſnil,
1770 de la Chaſtre.
Rivault de Monceaux.
de Couſte de Villiers.
Thebaudin de Bordigné.
1774 Andrieu de Chetainville.
de Saulle de Sezanne.
1775 Simon.
1778 Marchant de Clairfontaine.
Girard.
Belin de Ballu.
1779 Deſtriché de la Barre.
Lemoine.
Menyer de Vallancourt.
Delic.
1781 Jacquemet de Pymont.
Darene la Croze.
Sylveſtre de Sacy.
1783 Maré d'Azincourt.

CONSEILLERS HONORAIRES, *Meſſieurs*

1720 Salart de Lormois.
1735 Philippy de Bucelly.
1739 Dauvergne de S. Quentin.
1740 Paſcalis.
Petit.
Marrier de Voſſery.
1741 Abot de Bazinghen.
Haute cloque d'Abancourt.
1746 d'Ezilles.
1749 Tyberge.
1750 Courtois.
Dumyrat de Bouſſac.
1751 Durand du Boucheron.
1755 Allou d'Hémécourt.
1756 Langlois de Falaize.
1763 Huez de Pouilly, *maître des requêtes.*
1765 Andrieu.
1766 Poitevin de Guny.
1770 Recoquillé de Bainville.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1746 Hérault, *avocat gén.*
1784 de Bourdelois, *pr. gén.*
1768 de Lignac, *avoc. gén.*
1748 Lefebvre, *av. gén. hon.*

SUBSTITUTS DE M. LE PROCUREUR-GÉNÉRAL, *Meſſieurs*

1749 Creſſart.
1766 de Goyenval.

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1781 Gueudré de Ferrieres.
1744 Gueudré de Ferrieres, *honoraire.*

HOTELS DES MONNOIES DE FRANCE.

Il exiſtait autrefois, dans le Royaume, trente Hôtels des Monnoies, où l'on fabriquait des eſpèces. L'Edit du mois de Juin 1738 ayant ſupprimé celle d'Angers, ce nombre ſe trouva réduit à vingt-neuf. Une nouvelle ſuppreſſion de treize Monnoies, ordonnée par l'Edit de Février 1772, le réduiſit à ſeize; mais la Monnoie de Toulouſe ayant été depuis rétablie, par une Déclaration du 22 Septembre de la même année, les Hôtels des Monnoies qui ſubſiſtent aujourd'hui ſont au nombre de dix-ſept. On a cependant conſervé la Juriſdiction des Monnoies ſupprimées, afin de maintenir, dans les Provinces, l'exécution des Ordonnances & des Réglements faits ſur les Monnoies, & la police des Communautés qui fabriquent des ouvrages d'or & d'argent. Il y en a treize de cette eſpece dans le Royaume.

Les Officiers des Monnoies ſont diſtribués en deux claſſes. L'une eſt compoſée des Officiers de la Juriſdiction; dans l'autre ſont compris tous ceux qui ont des fonctions relatives au travail de la direction. Les Officiers de la Juriſdiction ſont le Général Provincial, les deux Juges Gardes, qui ſont en même-tems Officiers de la Direction, le Contrôleur-contre-Garde, le Procureur du Roi, le Greffier & les Huiſſiers. Leur compétence s'étend ſur tout ce qui peut avoir quelque rapport à la Monnoie, & à la vente ou l'emploi des matieres d'or & d'argent. Deux Arrêts de Réglement émanés de la Cour des Monnoies, des 23 Novembre 1754 & 17 Mars 1779, ont fixé leurs droits; & une Déclaration du 25 Juillet 1783, a preſcrit de quelle manière ſe feraît, à l'avenir, entre les Généraux-Provinciaux & les Juges-Gardes, le partage de ces droits, ainſi que des épices & des émoluments qui leur ſont attribués.

Les Officiers de la Direction, ſont le Directeur, les deux Juges-Gardes, le Contrôleur Contre-Garde, les Eſſayeurs & les Graveurs. Le Directeur eſt chargé des détails de la fabrication, de la recette des eſpeces & des matieres que le public apporte au Change, & de leur converſion en eſpeces. Il en rend compte au Tréſorier général des Monnoies; & cet Officier rend à la Chambre des-Comptes, un compte général de la Régie de tous les Directeurs, pendant le cours de chaque année. A cette qualité les Directeurs des Monnoies réuniſſent celle de Tréſoriers particuliers.

Les deux Juges Gardes & le Contrôleur contre-Garde, ont été établis pour veiller ſur toutes les opérations relatives à la fabrication des Monnoies & à la comptabilité des Directeurs. Ils jouiſſent en conſéquence d'un droit ſur chaque marc de matieres converties en eſpeces.

Les Eſſayeurs ſont chargés de conſtater, par des eſſais, le titre des eſpeces, les ouvrages & les matieres que l'on apporte au Change, & de vérifier ſi les matieres préparées par les Directeurs, pour être monnoyées, ſont aux titres fixés par les Ordonnances & les Arrêts de réglements.

Les Graveurs gravent les carrés, les poinçons & les matrices que l'on emploie pour la marque des Monnoies & des Médailles. Les Edits de création de leurs Offices leur ont accordé, ainſi qu'aux Eſſayeurs, une rétribution déterminée ſur chaque marc de matieres converties en eſpeces, & c'eſt tout le ſalaire auquel ils puiſſent prétendre pour leur travail.

L'article XII de l'Edit de février 1772, veut que l'on ne puiſſe être pourvu d'aucun Office dans les Monnoies, ſans en avoir obtenu l'agrément du Contrôleur Général des Finances.

Nota. La lettre qui ſuit le nom de la ville où l'on bat Monnoie, déſigne celle qui caractériſe les eſpeces qu'on y frappe.

I. MONNOIE D'AIX. &.

Il paraît, par une Déclaration du 25 Juin 1542, portant rétabliſſement de cette Monnoie, qu'elle avait exiſté avant cette époque.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1769	Collet, *gén. provincial.*	17	Canole, *contr. contre-g.*
17	Vial, *juge-garde.*	17	. . . . *proc. du roi.*
1782	Graffan, *juge-garde.*	17	. . . . *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1782	Prou-Gaillard, *direct. & treſ. part.*	17	Cabaſſole, *eſſayeur.*
17	Vial, *juge-garde.*	17	Graille, *graveur.*
1782	Graffan, *juge-garde.*	17	N. Borelly, *doyen des monnoyeurs.*
17	Canole, *contr. co.-gar.*		

II. MONNOIE DE BAYONNE. L.

Cette Monnoie a été établie par Charles VIII, en vertu de Lettres Patentes du mois de Septembre 1488. La Communauté des Orfévres de Bayonne paraît être la ſeule Jurande qui exiſte dans le reſſort de la Juriſdiction de cette Monnoie.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

17	Barrere cadet, *juge-garde.*	17	David, *proc. du roi.*
17	Poeydavant, *juge-garde.*	1783	Caulongue, *greffier en titre.*
17	Saubaigné fils, *contr. contre-garde.*	17	du Halde, *commis du greffe.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

17	Darripe fils, *direct. & treſ. part.*	17	Roſſy, *graveur.*
17	Barrere cadet, *juge-gar.*	17	Monho, *prevôt des ajuſteurs.*
17	Poeydavant, *juge-garde.*	17	Liſſoude, *prévôt des monnoyeurs.*
17	Saubaigné fils, *contr. contre-garde.*	17	Lartigue, *ſyndic des monn. & ajuſteurs.*
17	Duçamp, *eſſayeur.*		

III. MONNOIE DE BORDEAUX. K.

Quoiqu'il exiſte des eſpeces fabriquées à Bordeaux ſous le regne de Charlemagne, il paraît que le Capitulaire de Charles-le-Chauve, du mois de Juillet 864, eſt la véritable époque de l'établiſſement de cette Monnoie. Sa Juriſdiction s'étend, tant en Guyenne que dans l'Agenois & le Perigord.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

17 Garnung Delalande, *gén. provincial.*
1748 Pelligneau, *prem. juge-garde.*
1756 Princeteau, *ſec. juge-gar.*
1778 Delhoſte, *contr. contre-garde.*
17 Herbert, *proc. du roi.*
1782 Rideau, *greffier en chef.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1781 Dutemple, *direct. & treſ. particulier.*
1748 Pelligneau, *prem. juge-garde.*
1759 Princeteau, *ſec. juge-gar.*
1778 Delhoſte, *contr. contre-garde.*
17 Haubet, *eſſayeur.*
17 David, *graveur.*

IV. MONNOIE DE LA ROCHELLE. H.

Cette Monnoie a été établie ſous le regne du Roi Jean, en l'année 1360. Sa Juriſdiction s'étend ſur les Communautés d'Orfévres & les autres Juſticiables de la Cour des Monnoies, établis dans les villes de la Rochelle, Rochefort, Coignac, Daligre, ci-devant Marans, Saintes, Saint-Jean-d'Angely & Marennes.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1766 de la Villemarais, *prem. juge-garde.*
des Borderies, *ſec. juge-garde.*
1769 Leconte, *contr. contre-garde.*
1782 Pichon, *proc. du roi.*
1752 Pichon, *proc. du roi hon.*
1781 Suidre, *greffier en titre.*
1782 Daviaud, *greffier plumitif.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1764 Beaupied de Clermont, *direct. & treſ. part.*
1766 de la Villemarais, *prem. juge-garde.*

Meſſieurs

des Borderies, *ſec. juge-garde.*
1769 Leconte, *contr. contre-garde.*
1778 Bernard, *eſſayeur.*
1782 Naſſivet, *graveur.*
1781 Bernon, *prevôt des ajuſteurs.*
Liége, *lieut. de prévôt.*
Seignette, *ſyn. greff. des mon. & ajuſt.*

V. MONNOIE DE LILLE. W.

Cette Monnoie a été établie par Edit du mois de Septembre 1685. Les Juſticiables de la Cour des Monnoies, établis dans la Flandre, le Hainaut, le Cambreſis & l'Artois, ſont ſoumis à ſa Jurisdiction.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1773 Brouſſe, *gen. provincial.*
1770 Cauvet, *juge-garde.*
1771 Delepierre de Ligny, *juge-garde.*
1777 Desfontaines, *contr. contre-garde.*
Vanderveken, *proc. du roi.*
1774 Liber, *Greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1755 Lepage, *direct. & tref particulier.*
1752 Lepage, *direct. Adj.*
1770 Cauvet, *juge-garde.*
1771 Delepierre de Ligny, *juge-garde.*
1777 Desfontaines, *cont. contre-garde.*
Fourmantel, *eſſayeur.*
1775 Gamot, *graveur.*
1783 Reys, *prévôt des monna.*

VI. MONNOIE DE LIMOGES. I.

On fabriquait, dès le ſixieme ſiecle, des Monnoies à Limoges, & on continua d'y en fabriquer ſous la ſeconde & au commencement de la troiſiéme race de nos Rois; c'eſt en 137[illegible] que la Monnoie qui ſubſiſte aujourd'hui, y a été établie. Le haut & le bas Limoſin, & l'Angoumois, ſont du reſſort de ſa Jurisdiction.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1765 Montégut du Hautpeyral, *premier juge-garde.*
1777 de Card, *ſec. juge-garde.*
1775 Dupré de Poulenat, *pr. du roi.*
1749 Bouland, *greffier.*
Bouland, *com. greff.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1766 Nauriſſart de Foreſt, *direct. & tréſ. part.*
1765 Montegut du Hautpeyral, *premier juge-garde.*
1777 de Card, *ſec. juge-garde.*
Grellet, *contr. contre-garde.*
la Gorce, *eſſayeur.*
1780 la Valleé, *graveur.*
1729 Nicolas, } *prevôts des*
1757 Ruaud, } *mon. & aj.*

VII. MONNOIE DE LYON. D.

Cette Juriſdiction, dont la création remonte à des tems peu éloignés de l'établiſſement des Hôtels des Monnoies, fut d'abord compoſée d'un Général Provincial, de deux Conſeillers Juges-Gardes, d'un Procureur du Roi, d'un Subſtitut & d'un Greffier. Le Roi ayant créé une Cour des Monnoies pour la ville de Lyon, par Edit du mois d'Octobre 1705, ſupprima le Siége de la Monnoie, & recréa deux Offices de Juges-Gardes, ſans attribution de Juriſdiction. Mais la Cour des Monnoies ayant été ſupprimée par Edit du mois d'Août 1771, le Siége de la Monnoie, par Edit de Février 1772, a été rétabli & compoſé des deux Conſeillers Juges Gardes créés par Edit de 1705, auxquels furent attribués les mêmes fonctions qu'aux Officiers de cette eſpece dans les autres Monnoies, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & d'un Huiſſier érigés en titre d'Office. Un nouvel Edit rendu au mois de Juillet 1779, a rétabli l'Office de Général Provincial Subſidiaire des Monnoies; & au reſſort attribué à cette Charge, par l'Edit de 1696, ont été réunies la ville de Trévoux, la province de Dombes & ſes dépendances.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1781 Proſt de Royer, écuyer, anc. lieut. gen. de pol. & éch. de la ville de Lyon.
17 Hedelin, *premier juge-garde.*
1783 Allard, *ſec. juge-garde.*
17 de Nervo, *contr. contre-garde.*
17 Gras, *proc. du roi.*
1781 Gilloud, *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

17 Millanois, *direct. & tréſ. part.*
17 Hedelin, *prem. juge-garde.*
1783 Allard, *ſecond juge-garde.*
17 de Nervo, *contr. contre garde.*
17 Dareſte, *eſſayeur.*
17 Bernavon, *graveur.*
..... Moulin, *prevôt des ajuſteurs.*

VIII. MONNOIE DE METZ. AA.

La ville de Metz jouiſſait autrefois du privilége de faire battre Monnoie à ſes coins & armes ; mais en 1662 il lui fut ordonné de ne plus faire fabriquer à l'avenir des eſpeces qu'au coin & titre de France.

L'établiſſement du Siége & des Officiers de la Monnoie de cette Ville eſt de l'année 1690 ; l'étendue de ſon reſſort eſt à-peu-près la même que celle de la Généralité.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1760 Camus, *pr. juge-garde.*
1777 Leclerc, *ſec. juge-garde.*
. . . . *contr. contre-garde.*
1750 Goſſin, *pr. du roi en titre.*
1765 Chenu, *proc. du roi, commis par arrêt de la cour des monn.*
1783 d'Argent, *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1783 Leclerc, *direct. & tréſ. particulier.*
1760 Camus, *premier juge-garde.*
1777 Leclerc, *ſec. juge-gar.*
. . . . *contr. contre-garde.*
1771 Pantaleon, *eſſayeur.*
1749 Pantaleon, *graveur.*

IX. MONNOIE DE MONTPELLIER. N.

L'établiſſement de cette Monnoie eſt du quatorzieme ſiécle, ſous le régne de Philippe-le-Bel ; ſa Juriſdiction s'étend principalement ſur les Communautés d'Orfévres, établies, tant à Montpellier qu'à Lunel, Niſmes, Beaucaire, au S. Eſprit, à Uzès, Mende, Alais, au Vigan, à Pézenas & à Beziers.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1766 Faure, *gen. provincial.*
1771 Bedos, *juge-garde.*
1782 Rame, *juge-garde.*
1766 Granier, *contr. contre-garde.*
1778 Beſaucelle, *proc. du roi, com. par arrêt de la cour des monn.*
1779 Bonfils, *greffier par commiſſion.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1766 Bernard, *direct. & tréſ. particulier.*
1771 Bedos, *juge-garde.*
1782 Ramé, *juge-garde.*
1766 Granier, *contr. contre-garde.*
1777 Fortier, *eſſayeur.*
1775 Bongues, *graveur.*
Boichon, *prévôt des monnoyeurs.*
Vidal, *prévôt des ajuſ.*

X. MONNOIE DE NANTES. T.

Cette Monnoie paraît avoir été établie en vertu d'une Commiſſion de Charles V, du 13 Septembre 1374, adreſſée à Martin de Foulques, Général-Maître des Monnoies, pour l'autoriſer à ouvrir la Monnoie de Nantes & celle de Rennes.

Sa Juriſdiction s'étend ſur tous les Orfévres & autres Juſticiables de la Cour des Monnoies, établis, tant dans le Diocèſe de Nantes, que dans ceux de Vannes & de Quimper.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

17 Meunier, *écuyer gén. provincial.*
17 Pichelin du Cleray, *juge-garde.*
17 Briard, *juge-garde.*
1781 Vallot, *contr. contre-garde.*
17 Biſeul, *proc. du roi.*
1783. Montreux, *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1782 Thomas, *direct. & tréſ. particulier.*
17 Pichelin du Cleray, *juge-garde.*
17 Briand, *juge-garde.*
1781 Vallot, *contr. contre-garde.*
1783 Lecour, *eſſayeur.*
17 Poirier, *graveur.*
17 Couillaud du Breil, *prévôt des monnoyeurs.*
17 Couillaud de la Rive, *lieutenant.*
17 Bridon, *prévôt des ajuſteurs.*
17 Mocquard, *lieutenant.*

XI. MONNOIE D'ORLÉANS. R.

On a fabriqué des eſpeces à Orléans dès le premier tems

de la Monarchie ; on en trouve qui portent le nom de cette Ville, qui ont été frappées ſous le régne des Rois de la premiere race ; mais le premier titre qui conſtate l'établiſſement de cette Monnoie, eſt le Capitulaire de Charles-le-Chauve, connu ſous le nom d'Edit de Piſtes, donné au mois de Juillet 864 ; cependant elle avait ceſſé ſon travail depuis François I, juſqu'en 1716. A cette époque, elle fut rétablie, par Edit publié à Paris au mois d'Octobre.

Les Communautés d'Orfévres qui dépendent de la Juriſdiction de cette Monnoie, ſont celles d'Orléans, de Blois, de Montargis & de Glen.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1748 Deloynes, *juge garde.*
1771 Gidoin, *juge-garde.*
1780 Jacquet, *contr. contre-garde.*
1775 Fougeu de Villarſon, *proc. du roi.*
1770 Pompon, *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1778 Dombret, *direct. & tréſ. particulier.*
1748 Deloynes, *juge-garde.*
1771 Gidoin, *juge-garde.*
1780 Jacquet, *contr. contre-garde.*
1743 Jollivet, *eſſayeur.*
1783 Bonleu, *gràveur.*
1757 Gagneur, *prévôt des monnoyeurs.*
le Breton, *doyen des ajuſteurs.*

XII. MONNOIE DE PARIS. A.

Cette Monnoie a été établie par Charles-le-Chauve en 864.

COMMISSAIRES DU ROI EN L'HÔTEL DES MONNOIES.

M. le premier préſident de la Cour des Monnoies.
M. le *proc. gén. de la Cour des Monnoies.*
Gueudré de Ferrieres, *greff. ordin. de la Commiſſion.*
Antoine, *archit. du Roi, contrôl. des bâtimens.*

OFFICIERS DE LA MONNOIE, *Meſſieurs*

Cogniard, *juge-garde.*
Fabre, *juge-Garde.*
Dupeiron, *direct. & tréſ. particulier.*
Loire, *contr. au chan.*
Ratgras, *contr. contre-garde.*
Racle, *eſſayeur.*

Meſſieurs

Bernier, *graveur.*	Figuieres, *aſſayeur.*
Rambach, *inſpect. du monnoyage.*	Sauvegrain, *caiſſier des affinages.*

PRÉVÔTS ET LIEUTENANS DES MONNOYEURS ET AJUSTEURS,

Meſſieurs

Savart, *prévôt des monn.*	Faucheur, *lieut. des monnoyeurs.*
Lambert, *prévôt des aj.*	Bordier, *greffier.*
Bezard, *lieuten. des ajuſt.*	Bocquet, *Syndic-recev.*

Indépendamment de ces ſix Officiers, il y a vingt-ſix Monnoyeurs & vingt-ſept Ajuſteurs; le nombre n'en eſt pas fixé: nul ne peut être reçu, s'il n'eſt d'eſtoc & ligne. Les aînés ſont Monnoyeurs, les cadets Ajuſteurs. Leurs filles ont auſſi le droit d'être reçues ſous le nom de Taillereſſes; elles tranſmettent à leurs enfans mâles le droit d'être reçus Monnoyeurs & Ajuſteurs. Ces Taillereſſes ſont au nombre de vingt-deux.

Ces Officiers conſervent cet état depuis plus de ſix cent ans dans leurs familles; ils jouiſſent en conſéquence de pluſieurs priviléges, qui ont été renouvellés & confirmés par des Lettres Patentes en forme d'Edit, données au mois d'Octobre 1782.

XIII. MONNOIE DE PAU. *Vache.*

Dans les tems les plus reculés du Gouvernement Béarnais, on battait Monnoie à Mornàas, alors capitale du Béarn. Quelques Hiſtoriens font remonter l'établiſſement de cette Monnoie juſques aux Romains. Quoiqu'il en ſoit, les eſpeces qui en ſortaient, étaient appellées *Moneta Furcenſis*; Monnoie de la Fourgue, du nom des Palais des Princes au coin deſquels elle ſe frappait. La livre Morlàas valait trois livres de France. Les amendes & les peines pécuniaires ſont encore prononcées en Monnoie Morlàas, quoiqu'il n'exiſte plus d'Hôtel dans cette Ville; celui de Pau, beaucoup moins ancien, eſt le ſeul qu'on ait conſervé. Sa Juſtice s'étend ſur tous les Juſticiables de la Cour des Monnoies, établis dans le Béarn & la baſſe Navarre. Pour peu qu'il ſoit favoriſé par l'Adminiſtration, le voiſinage de l'Eſpagne le rendra l'un des plus actifs du Royaume.

Ouvriers

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

17 Picard, *général-provincial.*
1781 Lacadé, *juge-garde.*
1782 Larrieu, *juge-garde.*
17 Lamy, *contr. contre-garde.*
17 Dufaur, *proc. du roi.*
1779 Neron, *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

17 Foulon, *direct. & tréſ. part.*
1781 Lacadé, *juge-garde.*
1782 Larrieu, *juge-garde.*
17 Lami, *contr. contre-garde.*
1783 Bournos, *eſſayeur.*
1759 Duvivé, *graveur.*
1783 Louſtau, *prév. des monn.*
Bazeilles, *lieutenant.*
Lardoeyt, *prév. des aj.*
Suzamicq, *lieutenant.*

XIV. MONNOIE DE PERPIGNAN. Q.

Cette monnoie a été créée ſous le regne de Louis XIV, par édit du mois de Juin 1710. Sa juriſdiction s'étend ſur les villes de Perpignan, Narbonne, Caſtres, Carcaſſonne & leurs dépendances.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1766 Cailhé, *juge-garde.*
1776 Grenier, *juge-garde.*
1777 Malegue, *proc. du Roi, comm. par arrêt de la Cour des Monn.*
1783 Eſteve, *greffier, comm. par arrêt.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1780 Ribes, *direct. & tréſ. par.*
1766 Cailhé, *juge-garde.*
1776 Grenier, *juge-garde.*
1783 Foureau de Monceaux, *contr. contre-garde.*
1766 Bachelard, *eſſayeur.*
1781 Lach, *graveur.*
1780 Cribaille, *prévôt des monnoyeurs.*
1793 Calt, *prévôt des ajuſteurs.*

XV. MONNOIE DE ROUEN. B.

L'époque de la création de cette monnoie remonte à l'année 864, ſous le regne de Charles le Chauve. Sa juriſdiction s'étend ſur toutes les villes de la généralité de Rouen.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1771 Carrey, *général provincial.*
1756 Fremont, *prem. juge-garde.*
1762 Leſage, *ſec. juge-garde.*
1783 de la Londe, *contr. contre-garde.*
1782 Aumont, *procureur du Roi.*
17.. N...., *greffier alternatif.*
1752 le Jardinier du Queſnot, *greffier triennal.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

1782 Filliatre, *direct. & tréſ. partic.*
1756 Fremont, *prem. juge-garde.*
1762 Leſage, *ſec. juge-garde.*
1783 de la Londe, *cont. contre-garde.*
1772 le Cœur, *eſſayeur.*
1760 Belin, *graveur.*

PRÉVÔTS ET LIEUTENANS DES MONNOYEURS ET AJUSTEURS, *Meſſieurs*

17.. de Leſpine.
17.. de Hautot.
17.. Turgis.
17.. de Vitry d'Avancourt, *proc. ſyndic.*

XVI. MONNOIE DE STRASBOURG. BB.

Cette Monnoie a été établie par édit du mois de Juin 1696. Sa juriſdiction s'étend dans toute la province d'Alſace.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

17.. N.... *gén. provincial.*
1758 Beguin, *premier juge-garde.*
1768 Claude, *ſec. juge-garde.*
1757 Liechté, *contr. contre-garde.*
1753 Certain, *proc. du Roi.*
1775 Rivage, *commis greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

17 Beyerlé, *direct. & tréſ. partic.*
1758 Beguin, *premier juge-garde.*
1768 Claude, *ſecond juge-garde.*
1757 Liechté, *contr. contre-garde.*
17.. N.... *eſſayeur.*
1761 Guerin, *graveur.*
1746 Grillet, *doyen des monnoyeurs.*

XVII. MONNOIE DE TOULOUSE. M.

Il paraît que cette Monnoie avait existé avant l'année 1520, époque où elle fut rétablie par une déclaration de François I, en date du premier Février. Sa juriſdiction s'étend principalement ſur les communautés d'Orfévres, établies tant à Toulouſe que dans les villes de Montauban, Milan, Rodez & Cahors.

OFFICIERS DE LA JURISDICTION, *Meſſieurs*

1782	de Verdun, *général provincial.*	1781	Moulas, *contr. contre-garde.*
17	Favier, *juge garde.*	17	Laſſus, *proc. du Roi.*
17	Sancené, *juge garde.*	17	Catala, *greffier.*

OFFICIERS DE LA DIRECTION, *Meſſieurs*

17	Labarthe, *direct. & tréſ. partic.*	17	Fontas, *eſſayeur.*
17	Favier, *juge-garde.*	17	Ponzeaux, *graveur.*
17	Sancené, *juge-garde.*	17	Catala, pere, *prévôt des monnoyeurs.*
1781	Moulas, *contr. contre-garde.*	17	Catala, fils, *prévôt des ajuſteurs.*

JURISDICTIONS MONÉTAIRES

DES VILLES OU L'ON NE BAT PAS MONNOIE.

I. JURISDICTION D'AMIENS.

La Monnoie d'Amiens, créée en Octobre 1571, a été ſupprimée par édit de Février 1772. Sa juriſdiction s'étend ſur toute la généralité d'Amiens, & ſur la ville de Noyon, qui eſt de la généralité de Soiſſons.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

17	de Brye, *juge-garde.*	17	Mareſſal, *greffier.*
17	le Marchant, *pr. du Roi.*		

II. JURISDICTION D'ANGERS.

La Monnoie d'Angers, créée par édit d'Octobre 1716, a été supprimée par édit de Juin 1738. Sa juriſdiction s'étend ſur les communautés d'Orfévres établies dans les villes d'Angers, Saumur, Château-Gontier & Laval.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1763	Deſmazieres, *juge-gard.*	1763	Raymbauld, *pr. du Roi.*
1779	Ghotard, *juge-garde.*	1743	le Moinier, *greffier.*

III. JURISDICTION DE BESANÇON.

On fabriquait des monnoies à Beſançon long-tems avant la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. Il y établit, par ſon édit de Décembre 1693, un hôtel des monnoies, qui a été ſupprimé par l'édit de Février 1772. On en a conſervé la juriſdiction, qui s'étend ſur toutes les villes de la province.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1779	Clerc, *juge-garde.*	1779	d'Ici, *greffier.*
	Michel, *juge-garde.*	1781	Charmet, *eſſayeur.*
1780	Ruffin, *proc. du Roi.*		

IV. JURISDICTION DE BOURGES.

On fait remonter l'établiſſement de la Monnoie de Bourges à l'année 1557 : elle a été ſupprimée par l'édit de Février 1772. Sa juriſdiction s'étend ſur la province du Berry, le Bourbonnais & le Nivernais.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1750	de Graſſet, *général provincial.*	1756	Dagout des Gravières, *procureur du Roi.*
1768	du Chatelier, *juge-gard.*	1783	Barenton, *greffier.*
1777	Boyer, *juge-garde.*	17	du Monet, *eſſayeur.*
	Cl. Boyer, *juge-garde honoraire.*	17	Julien, *graveur.*

V. JURISDICTION DE CAEN.

La Monnoie de Caen avait été établie par édit du mois de Septembre 1693. Elle a été supprimée par autre édit donné au mois de Février 1771.

Sa juriſdiction s'étend ſur toutes les villes qui compoſent la généralité de Caen & ſur une partie de celles qui dépendent de la généralité d'Alençon.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1772 Blot, *juge-garde.*
Geffray Deſportes, *juge-garde.*
Foquet, *jug-gard. hon.*
Duperé, *av. du Roi hon.*
1775 de Loſmont, *procur. du Roi.*
1773 de Prebois, *greffier.*

VI. JURISDICTION DE DIJON.

La Monnoie de Dijon, créée en. . . a été ſupprimée par l'édit de Février 1771. Sa juriſdiction comprend le duché de Bourgogne, & les pays de Breſſe, Gex & Bugey.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1751 Robelot, *gén. provinc.*
1766 Chapuis, *premier juge-garde.*
1773 Larour, *ſecond juge-garde.*
1752 Renault, *procureur du Roi.*
1767 Rouſſelain, *greffier en chef.*

VII. JURISDICTION DE GRENOBLE.

La Monnoie de Grenoble, établie en. . . a été ſupprimée par l'édit de Février 1771. Sa juriſdiction s'étend ſur toute la province du Dauphiné.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Dupré de Mayen, *juge-garde.*
Piſon du Gaſtaud, pere, *juge-garde.*
Choin de Montgay, *procur. du Roi.*
. . . . . *greffier.*

VIII. JURISDICTION DE POITIERS.

La Monnoie de Poitiers avait été établie en vertu des lettres patentes de Charles V, du 25 Novembre 1372. Elle a été supprimée par l'édit du mois de Février 1772.

OFFICIERS, *Meſſieurs.*

1776 Riffault, *juge-garde.*
Letard, *procureur du Roi.*
1744 Letard, père, *proc. du Roi, honoraire.*
1777 Paſcault Dumas, *greff.*

IX. JURISDICTION DE REIMS.

La Monnoie de Reims était du nombre de celles qui furent créées par le Capitulaire de Charles le Chauve, du mois de Juillet 864 : elle a été ſupprimée par l'édit de Février 1772. Sa juriſdiction s'étend ſur les villes de Reims, Châlons-ſur-Marne, Sainte-Menehould, Laon, Château-Thierry, la Fere, Guiſe, Vervins, Notre-Dame-de-Lieſſe, Soiſſons, Rethel, Mézieres & Charleville.

OFFICIERS, *Meſſieurs.*

1774 Bidet, *juge-garde.*
1749 Calloú, *proc. du Roi.*
1776 Drion, *greffier.*
Petit, *eſſayeur.*
Favoie, *graveur.*

X. JURISDICTION DE RENNES.

La Monnoie de Rennes, établie en 1374, a été ſupprimée par l'édit de Février 1772. Sa juriſdiction s'étend ſur les villes qui compoſent les diocèſes de Rennes, Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Treguier & Saint-Pol-de-Léon.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

. . . . . *gen. provincial.*
. . . . . *juge-garde.*
. . . . . *juge-garde.*
Bongerard, *proc. du Roi.*
Philippes de Tronjolly, *juge-garde hon.*

XI. JURISDICTION DE RIOM.

La Monnoie de Riom, qui avait été établie en 1426, a été ſupprimée par l'édit de Février 1772. Sa juriſdiction s'étend ſur l'Auvergne haute & baſſe, le Bourbonnais, la Marche & le Vélay.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1777 Ducrochet, *juge-garde.*
. . . . . .
1783 Aſſolent, *proc. du Roi.*
1767 Soulier, *greff. en chef.*

XII. JURISDICTION DE TOURS.

La Monnoie de Tours, créée par édit de Charles VI, du mois de Septembre 1392, a été ſupprimée par édit de Février 1772. Le reſſort de ſa juriſdiction comprend toute l'étendue des préſidiaux de Tours & du Mans.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1783 Briffault de Moran, *prem. juge-garde.*
17 N. . . . ., *ſecond juge-garde.*
17 Abraham, *proc. du Roi.*
17 Dubreuil, *ſubſt. du proc. du Roi*
1782 Prud'homme, *gre. en chef.*
17 le Blanc de Francoſtet, *greffier en exercice.*

XIII. JURISDICTION DE TROYES.

La Monnoie de Troyes exiſtait dès le tems où cette ville était ſous la domination des Comtes de Champagne. Elle fut rétablie en 1650, & elle a été ſupprimée en Février 1772. Sa juriſdiction s'étend ſur les villes de Troyes, Tonnerre, Bar-ſur-Aube, Chaumont, Langres, Sezanne, Arcis, Bar-ſur-Seine, Bray-ſur-Seine, Château-Vilain, Joigny, Joinville, Provins, les Ricey, Saint-Dizier, Saint-Florentin, Vermanton, Villenaux-la-Grange, Vitry-le-Français, Vaucouleurs, Nogent-ſur-Seine & Vaſſy.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Vernier, *premier juge-garde.*
1782 Roland Gueſſon, *ſecond juge-garde.*
le Rouge de Neyrement, *avoc. du Roi.*
Deſſain, *proc. du Roi.*
Mitantier, *greffier.*

GOUVERNEURS DES MAISONS ROYALES,

Meſſieurs

1767 *Verſailles, Marly & dépendances.* Le prince de Poix.
Le maréchal-duc de Mouchy, *adj. & en ſurv.*
1754 *S. Germain-en-Laye.* Le maréchal-duc de Noailles.
Le duc d'Ayen, *en ſurvivance.*
1766 *Compiègne.* Le vicomte de Laval.
1770 *La Muette, Madrid & bois de Boulogne.* Le maréchal prince de Soubiſe.
1722 *Fontainebleau.* Le marquis de Montmorin.
1776 Le comte de Montmorin, ſon fils *en ſurvivance.*
1781 *Blois.* Phelippeau d'Herbault.
1760 *Meudon, Chaville & dépendances.* Le marquis de Champcenetz.
1782 De Richebourg, *en ſurvivance.*
Vincennes. Le comte d'Argenſon.
1774 *Monceaux.* Le duc de Gèvres.
1758 *Choiſy-le-Roi.* Le duc de Coigny.
1770 *S. Hubert.* Le duc de Duras.
Le maréchal-duc de Mouchy, *adj. & en ſurviv.*
1775 *Les Tuileries.* Le marquis de Champcenetz.
M. le marq. de Champcenetz ſon pere, *en ſurviv.*
1780 *Le Louvre.* Le baron de Champloſt.
1775 *Le Luxembourg.* Le comte de Modene.
1782 *L'Arſenal.* Le marquis de Paulmy.
1783 *Les Invalides.* Le comte de Guibert.
1773 *L'Ecole Militaire.* Le marquis de Timbrune-Valence.
1776 *La Baſtille.* Le marquis de Launay.
1784 *Rambouillet.* Le comte d'Argenvilliers.

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES PROVINCES ET DES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE.

I. ALSACE.

1762 M. le duc d'Aiguillon, *gouverneur & lieutenant-génér.*

M. le maréchal de Coigny, *comm. en chef.*
M. le marquis Caillebot la Salle, *comm. en second.*
M. le marquis de Paulmy, *lieutenant général.*
M. le marquis de Vogué, *lieutenant-général.*
M. le marquis de Peschery, *lieutenant de Roi.*
M. Maret, *lieutenant de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Messieurs*

Betfort.	Le marq. de Clermont-Tonnerre, *gouv.*
	De Chazelles ✠, *lieut. de Roi.*
Colmar.	Le comte de Hanwil, *commandant.*
	Duboys, *major-commandant.*
Fort-Louis.	Le maréchal de Contades, *gouverneur.*
	Marier d'Unienville, *lieut. de Roi.*
Haguenau.	. . . . .
	Le chevalier de Pons, *lieut. de Roi.*
Huningue.	Le marquis de Traisnel, *gouverneur.*
	D'Aribat Descamps, *lieut. de Roi.*
Landau.	Le duc de Gontaut, *gouverneur.*
	De Beaumanoir, *lieutenant de Roi.*
Redoute de Landau.	Le chevalier de Lanzac, *commandant.*
Landscrone.	Le chevalier de Sombreuil, *command.*
Lauterbourg.	Müller, *commandant.*
	De la Ville, *major.*
Lichtenberg.	de Klie, *commandant.*
	Herbain, *major.*
Newbrisack.	Le marquis de Conflans, *gouverneur.*
	Le chevalier de S. Denac, *lieut. de Roi.*
Oberheim.	Le chevalier de Sommery, *maj. comm.*
Lutzerstein.	Le vicomte de Montberaut, *comm.*
Phalsbourg.	Le marquis de Talaru, *gouverneur.*
	De Seilhac, *lieutenant de Roi.*
Sarrebourg.	Le baron de la Girousiere, *comm.*
Saverne.	De Meyerhoffen, *commandant.*
Schlestadt.	Le duc de Croi-d'Havré, *gouverneur.*
	Le comte de Mombeli, *lieut. de Roi.*
Strasbourg.	Le maréchal de Stainville, *gouverneur.*
	Le baron de Lort de S. Victor ✠, *l. de Roi.*
	Le Couturier de Pithiviville, *major.*
Cit. de Strasbourg.	Le maréchal de Stainville, *gouverneur.*
	De Bergues, *lieutenant de Roi.*
	Philippe, *major.*
Weissembourg.	De la Jolais ✠, *comm.*
	Fouquet de Closneuf, père, *major.*
	Fouquet de Closneuf, fils, *en surviv.*

II. ANJOU.

1761 M. le prince de Lambesc, *gouverneur-général.*
1784 M. le comte de la Tour-d'Auvergne, *lieut. gén.*
M. le marquis d'Autichamp, *lieutenant de Roi.*

III. ARTOIS.

1765 M. le maréchal-duc de Lévis, *gouverneur-général.*
M. le marquis d'Oſſun, *lieut. gén.*
M. le comte de Sommievre, *commandant en ſecond.*
M. le duc de Guines, *lieut. de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Aire.	Le prince de Robecq, *gouverneur.*
	Framſault de Tortonval, *lieut. de Roi.*
Fort d'Aire.	Le chév. de Lannoy Beaurepaire, *comm.*
	Marcelin, *major.*
Arras.	Le maréchal-duc de Levis, *gouverneur.*
	Fénis de la Combe, *lieut. de Roi.*
Citadelle d'Arras.	De la Porterie, *gouverneur.*
	De Montgon, *lieut. de Roi.*
Bapaume.	Le duc de Liancourt, *gouverneur.*
	De la Haye, *lieut. de Roi.*
Béthune.	Le chevalier de Meaupou, *gouv.*
	Le comte de Beaulincourt, *lieut. de Roi.*
Heſdin.	Le marquis d'Havrincourt, *gouv.*
	Le comte de Siougeat, *lieut. de Roi.*
Saint-Omer.	Le chevalier de Beauteville, *gouv.*
	De Saint-Cernin, *lieut de Roi.*
Chât. de S. Omer.	Varlet de Brule, *commandant.*
Saint-Venant.	Le marquis de la Roche-Aymon, *gouv.*
	Le bar. de Segur la Roquette, *l. de Roi.*

IV. AUNIS.

1771 M. le Maréchal-duc de Laval, *gouverneur-général.*
M. le comte de Puyſegur, *commandant en chef.*

M. le comte de la Tour-du-Pin, *comm. en second.*
M. le comte de Flamarens, *lieutenant-général.*
M. le comte de la Grange d'Arquien, *lieut. de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Messieurs.*

Brouage & Fort-Lupin.	le comte d'Apchon, *gouverneur.*
	de Chailly, *lieutenant de Roi.*
Isle d'Aix.	de Beaumont, *commandant.*
Isle d'Oleron.	le baron de Verteuil, *gouv.*
	Dudemaine, *lieutenant de Roi.*
	Marchais de la Tromiere, *major.*
Isle de Ré.	le bailli des Escotais de Chantilly, *gouv.*
Cit. de Ré.	de Molmont, *lieutenant de Roi.*
	Rabreuil de la Peroderie, *major.*
S. Martin de Ré.	de Pagés de Fallieres, *lieut. de Roi.*
	le chevalier de Nesle, *major.*
Fort de la Prée.	de Nesle, *commandant.*
La Rochelle.	le baron de Viomesnil, *gouverneur.*
	le chev. de Roussy, *lieutenant de Roi.*
Rochefort.	le chev. d'Orville, *lieutenant de Roi.*
	le chev. de Fornets, *major.*
Fort-Chapus.	de Lustrade, *major commandant.*

V. AUVERGNE.

1776 M. le duc de Bouillon, *gouverneur général.*
M. le comte de Montboissier, *commandant en chef.*
M. le duc de Caylus, *lieutenant-général.*
M. le vicomte de Beaune, *lieutenant-général.*
M. Huet d'Ambrun, *lieutenant de Roi.*
M. le comte de Sarret de Fabregues, *lieut. de Roi.*

VI. BOULONNAIS.

1782 le duc de Villequier, *gouverneur-général.*
le comte de Rochambeau, *commandant général.*
le comte d'Houdetot, *lieut. de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Messieurs*

Boulogne & Château.	le duc de Villequier, *gouverneur.*
	du Blaisel, *lieut. de Roi.*
Tour d'Ambleteuse.	du Blaisel de la Claye, *maj. comm.*

VII. BOURBONNAIS.

1754 M. le comte de Peyre, *gouverneur-général.*
M. le comte de Bercheny, *commandant en chef.*
M. le comte de Fougieres, *lieut. général.*
M. le comte de Viry-la-Forest, *lieut. de Roi.*
M. le comte de Vertamitz, *lieut. de Roi.*
M. le comte de Peyre, *gouv. part. de Moulins & de Bourbon-l'Archambaud.*

VIII. BOURGOGNE, Comté.

1770 M. le maréchal duc de Duras, *gouv. & lieut. général.*
M. le duc de Lorges, *lieut. général.*
M. le maréchal de Vaux, *commandant en chef.*
M. le marquis de S. Simon, *commandant en second.*
M. le marquis de Vauban, *lieut. de Roi.*
M. le comte de Fleury, *lieut. de Roi.*
M. Villayer, *lieutenant de Roi.*
M. de Bory, *lieutenant de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Messieurs*

Besançon.	le maréchal duc de Duras, *gouverneur.*
	le chev. de Franchet de Rans, *l. de Roi.*
Cit. de Besançon.	le chev. de la Forest d'Yvonne, *l. de Roi.*
Fort Griffon.	le Picart d'Ascourt, *commandant.*
Dôle.	le comte de la Ferronays, *gouverneur.*
	le chevalier de Bouhelier, *lieut. de Roi.*
Chât. de Blam.	de Thurey, *commandant.*
Pontarlier.	le vicomte de la Tour du Pin, *gouv.*
	le comte de S. Mauris, *lieut. de Roi.*
Salins.	le baron de Montmorency, *gouvern.*
	de Court, *lieutenant de Roi.*
Fort S. André.	le chev. d'Esbief ✠, *commandant.*
	Bernard, *major.*
	Blondeau, *adjoint.*
Fort Blin.	de Vaugrand, *commandant.*

IX. BOURGOGNE, Duché.

1754 M. le prince de Condé, *gouverneur général.*
M. le marquis de la Tour du Pin-Gouvernet, *comm. en chef.*
MM. le comte de Monteynard, le comte de Saulx-Tavannes, le marquis de la Valette, le marquis de Gouvernet, le marquis de Sales, & le marquis d'Apchon, *lieutenans-généraux.*
MM. de la Vernette, le comte de Créancé, le comte de la Fautriere, le comte du Peron, le comte de Ferrary de Romans, Clerguet de Loyſey, les comtes de Ste. Maure, de la Touraille, & le marquis de Choiſy-Montalan, *lieutenans de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Auxonne.	le comte de Biſſy, *gouverneur.*
	de la Martiniere, *maj. comm.*
Bourg.	Loubat de Bohan, *commandant.*
Châlons.	le comte de Monteynard, *gouverneur.*
	de Villeneuve Beringhen, *maj. comm.*
Dijon.	le prince de Condé, *gouverneur.*
	de Neuilly, *commandant de la ville.*
	Gayard de Changey, *commandant du château.*
L'Ecluſe.	Proſſer, *major.*
	de Laurens, *adjoint.*
Pontarlier.	le comte de la Touraille, *gouverneur.*
Seyſſel.	de Chamolles, *commandant.*

X. BRETAGNE.

1737 M. le duc de Penthievre, *gouverneur général.*
1784 M. le comte de Montmorin, *commandant en chef.*
M. le comte de Goyon, *commandant en ſecond.*
M. le duc d'Aiguillon, *lieut. gén. au Comté-Nantois.*
M. le duc de Praſlin, *lieut. gén. aux huit autres évêchés.*
MM. les comtes de Langeron, de Colbert & de Marbeuf, *lieutenans de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Breſt & Iſle-d'Oueſſant.	le comte de Thiars, *gouverneur.*
	Moynier de S. Blancard, *lieut. de roi.*

Meſſieurs

Belle-Iſle.	le comte de Behague, *commandant.*
	de Briance, *lieut. de roi.*
Morlaix.	le baron de Bruyeres S. Michel, *gouv.*
	M. ſon fils, *en ſurvivance.*
Nantes	le marquis de Brancas, *gouver.*
	le comte de Menou, *lieut. de roi.*
Port Louis & l'Orient.	le comte de Balincourt, *gouver.*
	de Minard, *lieut. de roi.*
Quimper.	le marquis de Molac, *gouver.*
Chât. du Taureau.	le comte de Saulx-Tavannes, *gouver.*
Rennes.	le marquis de Vaſſé, *gouver.*
	de Navarre de Longuejoue, *lieut. de roi.*
	le marquis de Pontcalec, *en ſurvivance.*
Saint-Malo.	le marquis de Roncherolles, *gouver.*
	le chevalier Deſdorides, *lieut de roi.*
Vannes.	le marquis de Noailles, *gouver.*

XI. CHAMPAGNE ET BRIE.

1769 M. le duc de Bourbon, *gouverneur général.*
M. le baron de Beſenval, *comm. en chef.*
M. le comte de Bercheny, *comm. en ſecond.*
MM. les comtes d'Argenteuil, & de Choiſeuil la Baume, le maréchal de Segur & le marquis d'Equevilly, *lieutenans-généraux.*
MM. le comte de Giſaucourt, le baron de Trinquette, le marquis de Paroy, & Rogier de Monclin, *lieutenans-généraux.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Mezieres.	le marquis de la Ravoye, *gouver.*
	le comte de Buffevent, *lieut. de roi.*
Rocroy,	le comte d'Eſterhazy, *gouver.*
	le chevalier du Chatelet, *lieut. de roi.*

XII. CORSE.

1772 M. le marquis de Monteynard, *gouver. général.*
M. le comte de Marbeuf, *lieut. général.*
M. le comte du Roſel de Beaumanoir, *comm. en ſec.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Ajaccio.	de Petity, *commandant.*
	de S. Ange, *major.*
Baſtia.	de Balathior, *lieut. de roi.*
	Maſot, *major.*
Bonifaccio.	Mainbourg, *major-comman.*
Calvi.	le comte de Maudet, *comman.*
	le vicomte de Murat-Siſtrieres, *major.*
Corté.	le baron de l'Hôpital, *lieut. de roi.*
	la Beſſe, *major.*
Iſle-Rouſſe.	d'Antin, *major-commandant.*
S. Florent.	Blanchart, *commandant.*

XIII. DAUPHINÉ.

1747 M. le duc d'Orléans, *gouverneur général.*
M. le duc de Tonnerre, *lieut. gén., comman.*
M. le comte de Blot, *comman. en ſecond.*
MM. les marquis de Virieu, le comte de Vantavon, le comte de Morges, le marquis de Chabrillan & le chevalier de Cauſans, *lieut. de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Briançon & Forts.	le marquis de Langeron, *gouver.*
	le chevalier Jobal de Pagny, *l. de roi.*
	d'Oumet, *major.*
	le chevalier de Font Galland, *aide-maj.*
	Bataille, *major des forts.*
	d'Aſtier, *major du fort Randouil.*
Embrun.	de Savines, *gouverneur.*
	de la Corcelle, *lieutenant de roi.*
Grenoble.	le marquis de Marcieu, *gouverneur.*
	de Luſſaye, *lieut. de roi.*
	Rolland de Montal, *major.*
Fort Barraux.	le marquis de Molac, *gouverneur.*
	Morel, *lieut. de roi*
Montelimart.	le marquis de Chabrillan, *comm.*
Mont-Dauphin.	le marquis d'Héricourt, *gouverneur.*
	de Prunieres, *lieut. de roi.*
	d'Arbaleſtier, *major.*

Meſſieurs

Pont de Beauvoiſin. de la Tour-du-Pin Gouvernet, *g. m. f.*
Queiras. Allemand de Chatelard, *comman.*
Valgne. de Rigneux, *commandant.*

XIV. ÉVÉCHÉS.

1771 M. le maréchal duc de Broglie, *gouv. gén. & comm.*
1780 M. le comte de Caraman, *comman. en ſec.*
1783 M. le comte de Damas, *comm. en troiſ.*
M. . . . . *lieut. gén. au pays Meſſin.*
M. de Noinville, *lieut. gén. du Verdunois.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Chât. de Bouillon. Fauveau, *lieut. de roi.*
la Motte Goudreville, *major.*
Longwi. le Chevalier de Chaſtelux, *gouver.*
de Crepin, *lieut. de roi.*
Cellier de Gritzy, *major.*
Marſal. le chevalier Cultare, *commandant.*
de Lanoue, *major.*
Metz. de Seguier, *lieutenant de roi.*
de Calviere, *major.*
Citadelle de Metz. Jobal de Pagny, *lieutenant de roi.*
de Mettric, *major.*
Montmedy. le marquis de Vogué, *gouver.*
de Reumond, *lieut. de roi.*
Jacqueſſon, *major.*
Radamacker. le chevalier de Bertrandy, *comman.*
Sarrelouis. le marquis de Monteynard, *gouver.*
de Lambertye, *lieut. de roi.*
Serrier, *major.*
Sierck. de Kennedy, *commadant.*
Stenay. de Mezera, *commandant.*
Thionville. le maréchal de Vaux, *gouver.*
de Gobin, *lieut. de roi.*
de Coudray de Nangeville, *major.*
Verdun & Citad. le comte de Choiſeuil-la-Baume, *gouv.*
de Phelippes, *lieut de Roi.*
de Beaumeſard, *major de la ville.*
de d'Aubermeuil, *major de la citadel.*

XV. FLANDRE ET HAINAULT.

1751 le maréchal prince de Soubiſe, *gouverneur général.*
M. le prince de Tingry, *lieutenant général.*
M. le prince de Robecq, *commandant général.*
M. de Chauſſieu, *commandant en ſecond en Flandre.*
M. le vicomte de Sarsfield, *comm. en ſec. en Hainault.*
MM. Poyer, comte Deſmaillis, le comte de Varennes, & le baron de Sart, *lieutenans de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Aveſnes. le comte de Verceil, *gouverneur.*
de Cabriere Deſcombies, *lieut. de roi.*
Bergues. le marquis de Sourches, *gouver.*
de Salces, *lieutenant de roi.*
Fort François. de Belhomme, *lieut. de roi.*
Bouchain. le comte Durfort, *gouverneur.*
de Tournefort, *lieut. de roi.*
Cambrai. le duc de Coigny, *gouverneur.*
des Gaudieres, *lieut. de roi.*
Cit. de Cambrai. de Grandmaiſon, *gouverneur.*
Fenis de Sufanges, *lieut. de roi.*
Charlemont & les deux Givets. le marquis de Montmort, *gouver.*
le chevalier de Nadaillac, *lieut. de roi.*
le ch. Deſgardes, *maj. com. de Charle.*
de la Chabaſſiere, *maj. com. des Givets.*
Condé. le prince de Croi, *gouverneur.*
de Ploton, *lieutenant de roi.*
Douay. le marquis de Bouillé, *gouverneur.*
de Villedieu, *lieutenant de roi.*
Fort de Scarpe. le comte de Turpin de Criſſé, *gouver.*
le chevalier de Sariac, *major.*
Dunkerque. de Chaulieu, *commandant.*
de Guichard, *major.*
Fort Mardick. le comte de Violaine, *major.*
Gravelines. le marquis de Pontecoulan, *gouver.*
le chevalier de Durfort, *lieut. de roi.*
Landrecies. le marquis du Sauzay, *gouver.*
Vaubert de Genlis, *lieut. de roi.*
Le Queſnoy. le comte de Puyſegur, *gouverneur.*
de Vialeix, *lieutenant de roi.*

	Meſſieurs
Lille.	le maréchal prince de Soubiſe, *gouv.*
	de Sombreuil, *lieutenant de roi.*
Cit. de Lille.	le vicomte de Sarsfield, *gouverneur.*
	le chevalier du Boſc, *lieut. de roi.*
Fort S. Sauveur.	le chevalier de Diſſe, *lieut. de roi.*
	le baron de Mengin, *aide major com.*
Marienbourg.	de Marſac, *commandant.*
	Potin de Belleſin, *major.*
Maubeuge.	le marquis Deſſalles, *gouverneur.*
	le chev. de la Roche S. André, *li. de roi.*
Philippeville.	le comte de Jumilhac, *gouverneur.*
	le chev. de Franqueville, *lieut. de roi.*
Valenciennes.	le prince de Tingry, *gouverneur.*
	le chev. de Raincourt, *lieut. de roi.*
C. de Valenciennes.	Deshaulſes, *gouverneur.*
	de Caumont, *major.*

XVI. *FOIX, DONEZAN ET ANDORE.*

1753 M. le maréchal de Segur, *gouverneur général.*
M. le comte de Donezan, *lieut. de roi de la province.*
M. Rouſſel d'Eſpourdon, *lieut. de roi du chât. de Foix.*

XVII. *GUIENNE.*

1755 M. le maréchal duc de Richelieu, *gouverneur général.*
1775 M. le maréchal de Mouchy, *comm. en chef & lieut. gé.*
1776 M. le vicomte de Noailles, *lieut. géné. en ſurviv.*
M. le comte de Fumel, *comm. en ſec. en baſſe Guienne.*
M. le comte d'Eſparbès, *comm. en ſec. en haut Guien.*
1770 M. le marquis de Conflans, *lieut. g. pour la haut Guien.*
MM. de la Deveze, de S. Alvere, de Pujols, de Verteillac, de Caupene d'Ampu, de Salhas, & de Gontaut, *lieut. de roi pour la haute Guienne.*
MM. de Taurinc, de la Serre, de Vignolles, de Jumilhac, de Marcellus, de Picot & de la Vergilliere, *lieut. de roi pour la baſſe Guienne.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Château Trompette. le comte de Fumel, *gouverneur.*
d'Anglars de Baſſignac, *lieut. de roi.*
Fort Ste. Croix. de Montbrun, *commandant.*
Château du Ha. le chevalier Danville, *comman.*
Blaye. le marquis de Jaucourt, *gouver.*
de la Mothe, *lieutenant de roi.*
Bort Médoc. le comte de Durfort, *comman.*
du Mirat, *major.*
Lourdes. de Maignols, *commandant.*

XVIII. *ISLE-DE-FRANCE.*

1766 M. le duc de Gelvres, *gouverneur général.*
MM. le marquis d'Arbouville, de Gouy, le comte de Gouy, *en ſurviv.*, & le duc de Lauzun, *lieu. ge.*
MM. Deſavennes & de Boulainvilliers, *lieut. de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Compiégne. le maréchal duc de Laval, *gouver.*
Lancry de Rimberlieu, *lieut. de roi.*
Saint-Germain. le maréchal duc de Noailles, *gouver.*
Verſailles. le prince de Poix, *gouverneur.*
le maréchal de Mouchy, *en ſurvivan.*

XIX. *LANGUEDOC.*

1751 M. le maréchal duc de Biron, *gouverneur général.*
M. le comte de Talleyrand Perigord, *comm. en chef.*
M. le vicomte de Cambis d'Orſans, *comm. en ſecond.*
M. le comte de Rochefort, *aux Cevennes.*
M. le comte de Montchenu, *au Vivarais.*
M. le baron de Ridberg, *au Velay.*
M. le comte de Biſſy, *lieutenant général.*
M. le duc de Gontaut, *lieutenant général.*
M. le comte de Caraman, *lieutenant général.*
MM. de Briſis, de S. Felix, d'Eſtables, de Murviel, d'Hurau, de Montpezat, de Falguerolles, de Barral d'Arenes, *lieutenant de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Aigue-Morte.	le duc de Fleury, *gouverneur.*
	le chevalier de Graulée, *major comm.*
Fort Peccais.	le chevalier Deshours, *major comm.*
Alais.	S. André, *commandant.*
Ceuze.	de Querelles, *lieutenant de roi.*
	le chevalier d'Alphonſe, *major.*
Agde.	le comte d'Archiac, *gouverneur.*
	le chevalier de Bernard, *lieut. de roi.*
Chât. de Ferrieres.	le chevalier de Laroque, *major.*
Montpellier.	le maréchal de Caſtries, *gouver.*
	le comte de la Marliere, *lieut. de roi.*
Narbonne.	le comte de Merainville, *gouver.*
	le comte de Monteil, *lieut. de roi.*
Niſmes.	le prince de Rohan-Rochefort, *gouver.*
	Ducailar, *lieutenant de roi.*
Pont S. Eſprit.	le comte du Roure, *gouverneur.*
	de Bourniſſac, *lieutenant de roi.*
Pradelles.	de la Coſte, *commandant.*
S. Hyppolite.	le marquis de Comeiras, *gouverneur.*
	de Brigaud, *major.*
	Dadre de la Coſte, *en ſurviv.*
Sommieres.	le vicomte de Narbonne-Pelet, *gouv.*
	de Theſond, *major comman.*
Villeneuve-les-Avignon.	Quintin de Beynes, *commandant.*

XX. *LE HAVRE.*

1773 M. le comte de Buzançois, *gouver. & lieut. général.*
M. le comte de Villeneuve-Cillart, *lieut. de roi, comm.*
M. Montbert, *major pour la ville & la citadelle.*
M. de Bruchié, *major comm. dans la Tour.*

XXI. *LIMOUSIN.*

1734 M. le maréchal duc de Fitz-James, *gouver. géné.*
M. le duc de Fitz-James, ſon fils, *en ſurviviance.*
M. le marquis d'Eſcars, *lieutenant général.*
M. le comte du Doignon, *lieut. de roi.*

XXII. LE MAINE ET PERCHE.

1766 M. le comte de Mellet, *gouverneur général.*
M. le comte Teſſé, *lieutenant général.*
M. le comte de Crequy, *lieut. de roi pour le bas Maine.*
M. le comte de Vauvineux, *lieutenant de roi.*
M. le marq. de Champcenets, *li. de roi p. le h. Maine.*

XXIII. LYONNAIS.

1763 M. le duc de Villeroy, *gouverneur général.*
M. le duc de Caſtries, *lieutenant général.*
M. le marquis de Fumel, *lieutenant général.*
M. le comte d'Albon, *lieutenant de roi.*
M. le baron de Broſſe, *lieut. de roi.*
M. le marquis de la Ferriere, *ſénéchal du Lyonnais.*
M. le chevalier de Scepaux, *comman. en Lyonnais.*
M. le marq. de Belleſciſe, *gouv. part. de Pierre-en-Ciſe.*
M. le chevalier de Courtaurel, *major.*

XXIV. MARCHE.

1752 M. le marquis de Caillebot de la Salle, *gouver. général.*
M. le comte de Pontbriant, *lieutenant de roi.*
M. le comte de la Gorze, *lieutenant de roi.*

XXV. MONACO.

Le Prince Souverain, *gouver. général perpétuel.*
M. Millo, *lieut. de roi*, *commandant.*
M. de Beauchamp, *major.*

XXVI. NAVARRE ET BEARN.

1745 M. le duc de Gramont, *gouver. général.*
M. le vicomte de la Rochefoucauld, *lieut. général.*
M. le marquis de Lons, *lieutenant de roi.*
M. le comte de Lons, ſon fils, *en ſurvi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Bayonne.	le duc de Gramont, *gouverneur.*
	le marquis d'Amou, *lieutenant de roi.*
	de Lincé, *major de la ville & de Châteauvieux.*
Cit. de Bayonne.	de la Salle, *lieutenant de roi.*
	Geſte de Laas, *major.*
Châteauvieux.	Dampierre, *commandant.*
Châteauneuf.	de Vallier, *commandant.*
	Duboſc, *major.*
Dax & S. Sever.	le comte de Tourville, *gouverneur.*
	de Larrey, *lieutenant de roi.*
	le chevalier de S. Paul, *major.*
Navarreins,	le vicomte de Cambis, *gouverneur.*
	le chevalier de Nuguès, *lieut. de roi.*
Pau.	le duc de Gramont, *gouverneur.*
	le baron de Capdeville, *commandant.*
S. Jean-Pied-de-Port.	le marquis de S. Simon, *gouverneur.*
	Delaiſtre de Champgueſſier, *lieut. de roi.*
R. d'Andaye.	Ravier, *major commandant.*
Fort Socoa.	d'Hiribarry, *comman. en ſecond.*

XXVII. *NIVERNAIS.*

1768 M. le duc de Nivernais, *gouv. géné. & part. de Nevers.*
M. le baron de Beſenval, *commandant. en chef.*
M. le comte de Bercheny, *commandant en ſecond.*

XXVIII. *NORMANDIE.*

1784 M. le duc de Harcourt, *gouv. géné. & comm. en chef.*
M. le duc de Beuvron, *lieutenant général.*
M. le comte de Valentinois, *lieutenant général.*
MM. le duc de Geſvres, le baron de Monteau, le marquis de Canify, le marquis de Faudoas & le marquis de Bongars d'Aſpremont, *lieutenant de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Caen.	le duc de Coigny, *gouverneur.*
	le comte de Maſhan, *lieutenant de roi.*

Meſſieurs

Cherbourg.	le comte de Valentinois, *gouverneur.*
	de S. Germain, *major.*
Dieppe.	le comte d'Adhemar, *gouverneur.*
	le baron de Feugueray, *lieut. de roi.*
Grandville.	de Préfort, *commandant.*
La Hogue.	le chevalier du Colleville, *commandant.*
Rouen.	le marquis de Romé, *gouverneur.*

XXIX. ORLÉANAIS.

1757. M. le comte de Rochechouart, *gouverneur général.*
M. le baron de Beſenval, *commandant en chef.*
M. le comte de Bercheny, *commandant en ſecond.*
M. le comte d'Enonville, *lieutenant-général.*
M. de Briſay, ſon fils, *en ſurvivance.*
M. le comte de Chiverny, *lieutenant-général.*
M. le marquis d'Avaray, *lieutenant-général.*
MM. de Quincy, Phelipeau, d'Herbault & de Soudis, *lieutenant de roi.*

XXX. PARIS, PRÉVOTÉ ET VICOMTÉ.

1776 M. le duc de Briſſac, *gouverneur général.*
1784 M. le baron de Beſenval, *commandant en chef.*
M. le comte de Bercheny, *commandant en ſecond.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs.*

L'Arſenal.	le marquis de Paulmy, *gouverneur.*
La Baſtille.	le marquis de Launay, *gouverneur.*
	le chevalier de S. Sauveur, *lieut. de roi.*
	Chevalier, *major.*
Invalides.	le comte de Guibert, *gouverneur.*
	de Gillibert, *major.*
Vieux Louvre.	de Champloſt, *gouverneur.*
Luxembourg.	le comte de Modène, *gouverneur.*
Vincennes.	de Rougemont, *lieutenant de roi.*

XXXI. *PICARDIE.*

1769 M. le comte de Perigord, *gouver. général.*
1784 M. le comte de Rochambeau, *comman. en chef.*
MM. le duc de Charoſt, le marquis de Feuquieres & le vicomte de la Maillardiere, *lieut. général.*
M. le marquis de Vauchelles, *lieutenant de roi.*
M. le marquis de Lantire, *lieutenant de roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Amiens.	le marquis de la Ferriere, *gouverneur.*
	de Condres, *lieutenant de Roi.*
	la Boulandiere, *major.*
Cit. d'Amiens.	Virgilles, *lieutenant de Roi.*
Ardres.	le comte de Banne, *commandant.*
	Baudot de Breuil, *major.*
Calais.	le duc de Charoſt, *gouverneur.*
	de Bienaſſiſe, *l. de Roi, c. dans le Calaiſis.*
	Hobacq, *major.*
Cit. de Calais.	le chevalier d'Andreville, *lieuten. de Roi.*
Dourlens.	Picquet du Queſnel, *lieutenant de Roi.*
	de Digoine, *major.*
Fort Nieuley.	Langlantier, *lieutenant de Roi.*
Fort du Risban.	Brillon Deſcautpires, *commandant.*
Fort du Courgain.	la Colombiere, *commandant.*
Guiſe.	le duc de Brancas, *gouverneur.*
	de Pradine, *lieutenant de Roi.*
	Ricard, *major.*
Ham.	le marquis d'Agueſſeau, *gouverneur.*
	le chevalier d'Avricourt, *lieuten. de Roi.*
	Benoît de Briſſy, *major.*
Montreuil & citad.	le duc de Villequier, *gouverneur.*
	de Hame, *lieutenant de Roi de la ville.*
	du Tertre, *lieuten. de Roi de la citadelle.*
	de la Chauſſée, *major.*
Péronne.	le chevalier de S. Mauris, *gouverneur.*
	de Frechencourt, *lieuten. de Roi.*
	le chevalier de Bazantin, *major.*
Château de Pér.	le chevalier de Gaucourt, *commandant.*
S. Quentin.	le comte de la Billarderie, *gouverneur.*
	d'Eſtouilly, *lieutenant de Roi.*
	Coquebert, *major.*

XXXII. POITOU.

1776 M. le duc de Chartres, *gouverneur & lieuten. général.*
M. le marquis de Verac, *lieutenant général.*
M. le duc de Beuvron, *lieutenant-général.*
MM. de Roque-Jacquelin, de Gaugy & de Juigné, *lieutenans de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Poitiers.	le duc de Chartres, *gouverneur.*
Château.	le marquis de Paligny, *gouverneur.*
Châtellerault.	Joanne de S. Martin, *gouverneur.*
	le chevalier de S. Sauveur, *en ſurvivance.*
Niort.	le marquis de Caſtellane, *gouverneur.*
	de la Pomelie, *lieutenant de Roi.*
Fontenai-le-Comte.	le marquis de la Coudraye, *gouverneur.*
Melle.	le chevalier de S. Etienne, *gouverneur.*
Loudun.	le marquis de Dreux, *gouverneur.*

XXXIII. PROVENCE.

1782 M. le maréchal prince de Beauveau, *gouv. & lieut. gén.*
M. le comte de Thiars, *commandant en chef.*
M. le marquis de Miran, *commandant en ſecond.*
MM. les marquis de Brancas, de Pilles & de Caulſans, *lieutenans-généraux.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Antibes.	le marquis de Janſon, *gouverneur.*
	le chevalier de Leſſerat, *lieut. de Roi.*
	Sanglier de la Noblaye, *major.*
Fort quarré.	de Bouchard, *aide-major.*
Barcelonnette.	de Rignac, *commandant.*
Colmar.	d'Herand, *commandant.*
Entrevaux.	de Mandolx de la Pallu, *commandant.*
Iſles Ste. Marguerite.	le marquis de Caſtellane, *gouverneur.*
	le marquis de Caſtellane, *en ſurvivance.*
	de Robaux, *lieutenant de Roi.*

Meſſieurs

Marſeille.	le maréchal prince de Beauveau, *gouverneur.*
	le marquis de Pilles, *gouv. viguier & commandant.*
	le comte de Pilles, *adjoint.*
	le comte de Fortia de Pilles, *en ſurviv.*
Citadelle.	le comte de Montazet, *gouverneur.*
	de Montlezun, *lieutenant de Roi.*
	de Marengo, *en ſurvivance.*
Fort S. Jean.	de Cheriſey, *gouverneur.*
	de Calvet, *lieutenant de Roi.*
F. de N. D. de la Gard.	de Jarente, *gouverneur.*
	de Laugier, *cap. comm. les Invalides.*
Chât. d'If, Pome & Rateneau.	le comte de Scey, *gouverneur.*
	d'Alegre, *major-commandant.*
Seyne.	de Marty, *aide-major commandant.*
Siſteron.	le comte de Choiſeul-Beaupré, *gouvern.*
	le comte de Courcenay, *lieut. de Roi.*
Toulon.	le comte de Cuſtine, *gouverneur.*
	la Riviere de Coincy, *commandant.*
Fort de la Malg.	Pomme, *aide-major.*
Groſſe Tour.	le chevalier de Montuſpin, *comm. major.*
S. Tropez.	Colomiés, *major-commandant.*
Tour de Bouc.	Giry de la Roque, *aide-major.*
Porq. & Ling.	Beſſon de Mondiol, *major-commandans.*
Portecros.	de Meric, *major-commandant.*

XXXIV. *ROUSSILLON.*

1766 M. le maréchal duc de Noailles, *gouverneur-général.*
M. le duc d'Ayen, *en ſurvivance.*
M. le maréchal de Mailly, *lieutenant-général.*
M. le duc de Mailly, *commandant en chef, en ſurviv.*
M. de Chollet, *commandant en ſecond.*
M. Ancelin, *lieutenant de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Bellegrade.	le comte de Mombolſſier, *gouverneur.*
	le chevalier de S. Sernin, *lieut. de Roi.*
Fort des Bains.	Vilar d'Hames, *major-commandant.*
Collioure.	le marquis de Jonſac, *gouverneur.*
	le chevalier de Berard, *lieuten. de Roi.*

Meſſieurs

Mont-Louis.	le vicomte de Mailly, *gouverneur.*
	Sauret de la Borie, *lieutenant de Roi.*
Port-Vendre.	de la Loubiere, *major.*
Perpignan.	le maréchal de Noailles, *gouverneur.*
	de Chollet, *lieutenant de Roi.*
Citadelle.	Chazal de Montrond, *lieutenant de Roi.*
	de Fontane, *major.*
Salces.	Hébert, *gouverneur.*
	de la Houliere, *lieutenant de Roi.*
Villefranche.	le comte de Rochambeau, *gouverneur.*
	de Wareil, *lieutenant de Roi.*
Château.	le chev. Martin, *major-commandant.*

XXXV. *SAINTONGE EN ANGOUMOIS.*

1753 M. le duc d'Uzès, *gouverneur-général.*
M. le marquis de Chauveron, *comm. en Angoum.*
M. le marquis de Montalembert, *lieutenant-général.*
MM. des Choiſy, de Rochemore & de Simiane, *lieuten. de Roi.*

GOUVERNEURS PARTICULIERS, *Meſſieurs*

Angoulême. le marquis de Chauveron, *lieut. de Roi.*
S. Jean d'Angely. le comte de Marinis, *commandant.*

XXXVI. *SAUMUROIS.*

1782 M. le comte d'Egmont, *gouverneur général.*
1784 M. le comte de la Tour d'Auvergne, *lieuten. général.*
M. le comte d'Andigné, *lieutenant de Roi.*
M. Dupetit-Thouars, *lieutenant de Roi pour Saumur & le Chât.*
M. de Mondomaine, *major.*

XXXVII. *PRINCIP. DE SEDAN.*

1764 M. le maréchal de Laval, *gouv. gén. & part. de Sedan.*
17 M. le duc de Laval, *ſon fils, en ſurvivance.*

M. de S. Simon, *lieutenant de Roi.*
M. de la Tranchere, *major de la ville.*
M. Savary, *major du château.*

XXXVIII. *TOUL ET PAYS TOULOIS.*

1783 M. le duc du Châtelet, *gouverneur & lieutenant-général.*
M. de la Falaine, *lieutenant de Roi.*

XXXIX. *TOURAINE.*

1760 M. le duc de Choiſeul, *gouverneur-général.*
1784 M. le baron de Beſenval, *commandant en chef*
M. le comte de Bercheny, *commandant en ſecond.*
M. le comte de Reignac, *lieutenant de Roi.*
Château du Pleſſis-les-Tours. M. le Vidame de Vaſſé, *gouv.*

GÉNÉRALITÉS DE FRANCE.

Voyez dans l'édition de 1784, l'étendue, la population & le nombre des Elections de chaque Généralité.

I. GÉNÉRALITÉ D'AIX, *pays d'Etat.*

1775 M. des Gallois, marquis de Saint-Aubin, vicomte de Glené, ſeigneur de la Tour, Chazelles, Dampiere, &c. premier préſident au parlem. de Provence, & maître des requêtes honor., *intendant.*
M. Serré, tréſor. génér. de France, *ſecret. de l'intend.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

Les Tréſoriers de France uniſſent en leurs perſonnes les offices des Tréſoriers de France, qui avaient été créés pour la direction & l'adminiſtration du domaine, dont le produit était perçu ſous le titre de finances ordinaires, & des Généraux des

finances, qui avaient été créés pour l'adminiſtration des fonds provenans des impôts & levées qui étaient connus ſous le titre de Finances extraordinaires.

Toutes les loix données ſur l'état de ces Officiers, rappellent la nobleſſe & l'antiquité de leur origine ; & il eſt établi par les anciennes ordonnances, qu'ils ne formaient qu'une ſeule & même compagnie avec les gens des comptes.

Telle avait été la volonté des Rois, & cette volonté s'eſt perpétuée depuis que les Tréſoriers de France ont été ſéparés du lieu de la Chambre des Comptes, & diſtribués dans les dix-ſept généralités qui avaient été créées en 1551.

Le bien ſeul du ſervice exigeait la préſence des Tréſoriers de France dans chaque généralité ; lorſque l'édit de Janvier 1551 opéra leur ſéparation de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides ; auſſi cet édit leur aſſura les droits de leur inſtitution, & prononça qu'ils auraient entrée aux Chambres des Comptes & aux Cours des Aides, & qu'ils auraient voix, opinion, rang & place honorable dans ces cours, ainſi que les Tréſoriers de France, & Généraux des finances anciens.

L'édit de 1551, & toutes les loix poſtérieures, qui y ſont relatives, ont été confirmées par une déclaration du 12 Juillet 1770.

Les Tréſoriers de France étant membres des Chambres des Comptes & des Cours des Aides, fraternisent avec ces compagnies ſupérieures, & ils y ont toujours une place honorable, ſoit lorſqu'ils y ont été appelés, ſoit lorſqu'ils s'y ſont préſentés pour traiter d'affaires de leurs charges. L'édit de Décembre 1627, portant création du Bureau des Finances de Grenoble, ordonne « que les Tréſoriers de France auront ſéance & voix » délibérative, quand les occaſions s'en préſenteront, dans nos » Cours de Parlement & Chambre des Comptes de cette pro- » vince ». Les regiſtres des Parlements & des autres Cours ſouveraines du Royaume dépoſent de ce droit aſſuré aux Tréſoriers de France.

Les Tréſoriers de France, & les Généraux des Finances eurent, dans le principe, non ſeulement l'adminiſtration du domaine & des finances, mais encore la connaiſſance de toutes les affaires contentieuſes, ſur leſquelles ils prononçaient ſouverainement.

Les occupations importantes & multipliées des Tréſoriers de France & des Généraux des Finances ne leur permettant pas de porter leur attention toute entière ſur l'adminiſtration & le contentieux, la partie contentieuſe fut ſéparée de l'adminiſtration, & elle fut commiſe, pour le domaine, à des Officiers, qui compoſèrent enſuite la Chambre du Tréſor, créée en 1543,

à laquelle les Tréſoriers de France eurent droit de préſider.

Cependant l'édit de Cremieu, de 1536, avait attribué le contentieux du domaine aux baillis & ſénéchaux, chacun dans leur reſſort : ces Officiers connaiſſaient également du contentieux de la Voierie ; ils étaient ſubordonnés aux Tréſoriers de France, & ſoumis à leur inſpection.

A l'égard des finances, le contentieux avait été attribué aux Généraux ſur le fait de la juſtice, & la Cour des Aides, établie à Paris par François Ier, au mois de Juillet 1543, leur a été ſubſtituée. Cette Cour eſt le principe des Cours des Aides établies dans le Royaume, & les édits des mois de Juin 1500 & Mars 1551, en ont fixé les compétences & les fonctions.

Henri III, en réuniſſant en un ſeul office les offices ſéparés de Tréſoriers de France & de Général des Finances, avait réuni les fonctions de ces deux offices, pour être exercées par le même Officier, ſous le titre de Tréſorier de France & Général des Finances. Ce Monarque avait fixé le ſervice de ces Officiers ; il les avait établis en corps de Bureau des Finances, au nombre de cinq dans chaque bureau, par édit de Juillet 1577 ; il leur avait ordonné de s'aſſembler aux jours & heures réglés, pour exercer conjointement leurs fonctions, & il avait auſſi créé un Greffier en chef & deux Huiſſiers, pour rédiger & mettre à exécution leurs ordonnances.

Les connoiſſances acquiſes de la partie d'adminiſtration qui était commiſe aux bureaux des finances, ſuppoſaient néceſſairement dans les Officiers qui compoſaient ces tribunaux, des connaiſſances plus que ſuffiſantes pour prononcer ſur le contentieux : enfin le nombre des offices des Tréſoriers de France s'était accru par les différentes créations qui en avaient été faites. Ces conſidérations portèrent Louis XIII à révoquer l'édit de Cremieu ; à réunir, par édit d'Avril 1627, la partie contentieuſe à la partie d'adminiſtration, & à en donner l'attribution aux Bureaux des Finances.

Cette réunion, qui n'eut pas alors généralement lieu, s'eſt opérée ſucceſſivement dans toutes les généralités par la ſuppreſſion de la Chambre du Tréſor, ordonnée par l'édit de Mars 1693 ; par l'édit d'Avril 1694, donné pour les bureaux des finances de Normandie, & par l'édit d'Octobre 1703, donné pour le bureau des finances de Dijon.

L'appel des jugements des Bureaux des Finances, étant ſujet aux Parlements, il a été ordonné que cette ſujétion ne pourrait nuire ni préjudicier au droit des Tréſoriers de France, d'avoir les titre & rang d'Officiers de compagnies ſupérieures ;

qu'ils ne seraient tenus à aucun serment, réception, ni comparence, aux jours ordinaires de la comparution des Officiers du ressort.

Ainsi, les Bureaux des Finances, dans leur état actuel, connaissent du domaine, des finances, & de la voyerie, en direction & en contentieux.

Les honneurs particuliers attachés au titre de Tréſoriers de France & de Généraux des finances, dont jouiſſent les Officiers qui compoſent les bureaux des finances, ſont de prêter ſerment de fidélité au Roi entre les mains de M. le Chancelier; de recevoir du Roi les commiſſions que S. Majeſté leur adreſſe pour le département des tailles; d'avoir l'exécution des Etats du Roi pour les domaines & les finances; d'avoir la qualité & les fonctions de Grands-Voyers; d'avoir l'aſſiſtance aux Etats des provinces, comme Commiſſaires du Roi; enfin les édits de Mai 1635, & Mai 1689, ont conféré le titre conſervé aux Bureaux des finances de Montpellier, Aix & Metz, de ſe qualifier Intendans des finances & gabelles dans leurs généralités.

Les bureaux des finances ſont diſtribués dans les généralités d'Aix, Alençon, Amiens, Auch, Bordeaux, Bourges, Caen, Châlons, Dijon, Flandre & Artois, Franche-Comté, Grenoble, la Rochelle, Limoges, Lyon, Metz, Montauban, Montpellier, Moulins, Orléans, Paris, Poitiers, Riom, Rouen, Soiſſons & Tours; on rapportera, à l'article qui concerne chacune de ces généralités, l'époque de la création de ces tribunaux, & le nombre des Officiers qui les compoſaient.

Quant à celui d'Aix, dont il eſt ici queſtion, il eſt compoſé de 23 Tréſoriers de France, y compris les trois Préſidens, dont les offices ont été créés en différens tems, & ont été réunis à la compagnie qui les a acquis du Roi ou des Financiers, & depuis, ils prennent le titre de Préſidens Tréſoriers de France, ſoit en corps, ſoit en particulier.

Il y a encore quatre Officiers dans le parquet des Gens du Roi; ſavoir, un Avocat & un Procureur du Roi, créés par édit d'Avril 1627; & un autre Avocat & un Procureur du Roi, créés en 1635, & levés par édit de 1713. Il fut encore créé par cet édit de 1713, un office de Subſtitut du Procureur du Roi, qui eſt vacant depuis quelques années, & tombé aux parties caſuelles.

Il n'y a dans ce bureau qu'un greffier en chef, qui réunit les deux offices de Greffier des finances & du domaine; un premier Huiſſier & quatre Offices d'Huiſſier, dont trois ſont aux parties caſuelles, & un ſeul pourvu par lettres de proviſion en titre d'office.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1739 de Meſtre d'Eygalades, *préſident.*
1746 d'Aſtier, *préſid.*
1748 de Barnoin, *préſ.*
1752 de Berne de Bourrhoumieuves, *doyen.*
1736 le Chantre, *honoraire.*
1737 Brignol, *honoraire.*
de Magniol, *honoraire.*
1740 de Reynaud de Fontbelle, *honoraire.*
1742 de Ribbe, *honoraire.*
1749 de Roubaud, *honoraire.*
1752 de Pagi.
1758 du Bouſquet de S. Barthélemy.
1759 de Caſtel.
1764 le Brun d'Aubignoc.
1765 de Serré.
1767 de Legier.
1768 de Nars d'Ampus.
1770 de Roſtolan.
de Giraud de Cuers.
1775 de Brouilleny de Montferrat.
1777 de Grandin de Saligmac.
de Leon.
de Ribbe.
1778 de Taillas.
1779 d'Ulme.
de Borrely.
1781 de Magniol.
de Sauvaire.
1783 de Barthélemy.
1755 Benoît, *av. du Roi.*
1766 de Tour, *proc. du Roi.*
de Bonnet, *av. du Roi.*
1780 de Faure de Vercors, *pr. du Roi.*
1759 Imbert, *greff. en chef.*

OFFICIERS DES FINANCES, *Meſſieurs*

Noguier de Malijai, fils, *recev. gén. des fin.* à Marſeille.
Legrand, *comm. à la recette gén.* à Aix.
Deſages, *direct. & recev. gén. des dom.*, à Aix.
Girard de Soubeyrand, *recev. & contr. gén. des dom.* à Aix.
Gerault de Mont-Royal, *direct. & recev. gén. de la régie*, à Marſeille.
Campion, *direct. gén. des fermes*, à Marſeille.
Rouſſier, *recev. gén. des cinq groſſes fermes*, à Marſeille.
Barthe, *recev. gén. du tabac*, à Marſeille.

II. GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON, *pays d'Election.*

1766 M. Julien, maître des requêtes, *intendant.*

Mai 1763. BUREAU DES FINANCES.

Le bureau des finances de cette généralité, dont les noms des membres ne nous ont pas été fournis, eſt compoſé de 21 tréſoriers de France, d'un chevalier d'honneur, de deux avocats & d'un procureur du Roi, de trois greffiers en chef, & d'un premier huiſſier.

III.

III. GÉNÉRALITÉ D'ALSACE, *pays d'État.*

1777 M. Chaumont de la Galaiſiere, maître des req. *intendant.*
M. Deſmarais, *ſubdélégué général*, à Strasbourg.
M. Doyen, *premier ſecrétaire.*

OFFICIERS DES FINANCES, *Meſſieurs*

Perrin, *recev. des fin. exercice pair.* } Bur. de Strasbourg.
Perceval, *exercice impair.* }
de Mougué, *exercice pair.* } Bureau de Colmar.
Kempffer, *exercice impair.* }
Brunck, *exercice pair.* } Bureau de Landau.
Gau de Vomorin, *exercice impair.* }
Maguier, *directeur général des fermes.*
Gagnerot de Fagy, *receveur général.*
de Salomon, *directeur & recev. général des dom. & droits*, à Colmar.
d'Erlon, *contrôleur général*, auſſi à Colmar.

PONTS ET CHAUSSÉES, *Meſſieurs*

de Clinchamp ✠, *directeur général*, à Strasbourg.
Charpentier, *en ſurv. & ingénieur en chef*, à Strasbourg.

IV. GÉNÉRALITÉ D'AMIENS, *pays d'Election.*

1777 M. d'Agay de Mutigney, maître des requêtes, *intend.*
M. Maugendre, *ſubdélégué général.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

Cette juriſdiction comprend les élections d'Amiens, d'Abbeville, de Doullens, de Mondidier, de Péronne & de Saint-Quentin, le gouvernement du Boulonnais, &c. elle connaît auſſi de la mouvance du comté de Ponthieu, accordé par le Roi à M. le Comte d'Artois pour ſupplément d'appanage, ſuivant les lettres-patentes en forme d'édit, publiées au mois de juin 1776, enregiſtrées au parlement & en la chambre des comptes, les 5 & 16 juillet ſuivant.

PRÉSIDENTS-TRÉSORIERS GÉNÉRAUX DE FRANCE, *Meſſieurs*

1743 Duval de Nampty, *doy.*
1782 Parent de Martygnei-Briand, *chev. d'hon.*
1750 Pellier.
1755 Dubois.
Artus.
1756 Duliege de Warluzel.
1759 Delegorgue de Roſny.
1760 Gorin de Tronville.
1761 Lagrené du Chauſſoy.
Duliege.
1764 de Boſquillon.
1766 Vrayet de Moranvillers.
Guerard.
1767 Froment.
1770 Ducrocq de Bancres.
Duval de Nampty, fils.
1773 Godart d'Argoules.
1778 Boiſtel d'Exauvillet.
Coſette.
1779 Sevault.
Coſette de Rubempré.
1781 Boiſtel de Belloy.
1783 Thierion de Chepilly.
1784 le Marchant de Woullieux.

HONORAIRES, *Meſſieurs*

De Croquoiſon de la Cour-de-Fiefs.
Fuzelier d'Allier.
Vrayet de Franſlieux.
Thierion de Chipilly, pere.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1770 Debray de Fleſſelles, *avocat du Roi, ancien.*
1783 Dumollin de Viencourt, *proc. du Roi, ancien.*
1768 de Sachy de S. Aurin ✠, *avocat du Roi.*
. . . . . *proc. du Roi.*
Dumollin, *proc. du Roi, ancien honoraire.*
1778 Lagrené du Chauſſoy, *commiſſaire du conſeil pour les ponts & chauſſées.*
1783 Delaſaux, *greffier ancien.*
1765 Degand, *greffier en chef.*
Boiſtel de Belloy, pere, *greffier ancien honoraire.*

OFFICIERS DES FINANCES, *Meſſieurs*

Fayard de Bourdeille, *rec. gén. des fin. pour les années impaires*, à Paris, rue S. Honoré
d'Arjuzon, *années impaires*, à Paris, rue Louis-le-Grand.
Houzé, *commis à la recette gén. pour les deux exercices*, à Amiens.
Genet, *direct. & recev. gén. des dom. & bois.*
Bauny, *contrôl. partic. des dom. & bois.*
Deu de Perthes, *direct. gén. des fermes pour les gabelles, les traites, le tabac & les brigades.*

Meſſieurs

Devin des Erviles, *rec. gén. pour les gabelles & les traites.*
Sachy de Riencourt, *recev. géné. pour le tabac.*
Viot, *direct. & recev. géné. des domaines.*

PONTS ET CHAUSSÉES, *Meſſieurs*

Faneau de Latouche, *ingénieur en chef.*
Mandoux, *inſpecteur au département de S. Quentin.*
Loyer, *ſous-ingénieur au département d'Amiens.*
Grandclas, *ſous-ingénieur au département de Boulogne.*
Brun, *ſous-ingénieur au département d'Abbeville.*
Hebert, *ſous-ingénieur au département de Mondidier.*
Sgancin, *ſous-ingénieur au département d'Albert.*

V. GÉNÉRALITÉ D'AUCH.

1784 M. Fournier de la Chapelle, *intendant.*

Avril 1716. BUREAU DES FINANCES, *Meſſieurs*

1751 Devienne, *préſident.*
1780 Dupont, *chev. d'hon.*
1768 Couzin de la Blenerie.
1774 Barès de la Fargue.
1777 Seren.
1778 Gauran.
1779 Limouzin.
1780 Lechaux-Douilhé.
1784 Laſſus.
Solliraine, *acquéreur non reçu.*
1766 Mothe de Belloc, *avocat du Roi.*
1754 de Larrue-Sauviac, *pr. du Roi.*
1772 Verdier, *greff. en chef.*

VI. GÉNÉRALITÉ DE BORDEAUX, *pays d'Élection.*

1776 M. Dupré de Saint-Maur, chev. ſeigneur de Brinon, Argent, Clemon, Villezon, Sainte-Montaine, la Jaulge, & maître des requêtes hon. *intendant.*

Janv. 1751; BUREAU DES FINANCES ET DOMAINES.

Ce bureau des finances fut l'un des dix-ſept que Henri II établit par édit du mois de janvier de l'an 1551 : il avait dans

ſon reſſort tout le gouvernement général de Guienne, & tenait ſes ſéances à Agen. On diviſa depuis la province en trois généralités, & il fut transferé à Bordeaux. Il comprend aujourd'hui les élections de Bordeaux, Périgueux, Sarlat, Agen, Condom & les Lannes; il vérifie & arrête les états au vrai des receveurs particuliers des tailles, & connaît de tout ce qui concerne la voierie. Sa compétence s'étend auſſi ſur les affaires du domaine: il reçoit les foi & hommages, aveux & dénombrements. A l'égard des terres titrées, la chambre des comptes les lui renvoie à examiner, pour que ces titres y ſoient vérifiés.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1746 Delbos de Laborde, *pr. préſident.*
1751 Labrouſſe Duboffrand, *ſecond préſident.*
1752 de Beaudouin, *doyen.*
1753 Pontet de Pergauſſen, comm. pour les ponts & chauſſées, *à Tourny.*
1762 Legrix, *garde-ſcel.*
1764 Dupuy.
1765 Bouchereau de Saint-Georges.
1766 de Roulier de Gaſſies.
Dumas.
1767 Duffour.
Deſprès de Launay.
de Tronquoy.
1769 de Pelet.
1771 Aleſsen de Boiſredon.
1776 Foucault de Boiſregard.
1777 Daſt du Loc.
de Menoire.
de Banizette.
1778 Vigneron.
1781 Bouchier de Vigneras.
Bourg de Laprade.
1783 Lafayſſe de Maiſonneuve.
Baujouan Dupleſſy.
Duvivier.
Chevalier d'honneur.

HONORAIRES, *Meſſieurs*

De Gales.
Chauvet.
de Roullier.
Cholet.
de Mermeur.
Mercier.
Peyronnet.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1759 Berny, *avocat du Roi des finances.*
Dublan, *proc. du Roi des fin. & du domaine.*
La Maletie, *avocat du Roi du domaine.*
de Fonfrede, *greffier en chef des finances.*
de Lafrance, *greffier en chef du domaine.*

OFFICIERS DES FINANCES, *Meſſieurs*

Choart, *receveur général des fin.* à Paris, rue S. Honoré.
Marquet, *receveur général des finances*, à Paris, rue Saint-Louis, au marais.
Mel de Fontenay. } *commis à la recette.*
Meul. }
Segalier, *recev. des revenus caſuels du Roi.*
Bouan, *contrôl. pour les années paires.*
Blancan, *contrôl. pour les années impaires.*
Mel de Fontenay, *directeur des vingtiemes.*
Genevoix, *directeur des dom. & droits féodaux.*
de Vernan, *direct. gén. des fermes & de la douane.*
Doazan, *receveur général.*
Lebrun, *receveur particulier pour les droits d'entrée.*
Dubignon, *recev. part. pour les droits de ſortie.*
Dublan, ſecrétaire du Roi, *directeur & recev. général du domaine, contrôleur des actes & droits unis.*
Paumard, *directeur & receveur de la régie.*
Deſmoulins, *contrôleur.*

PONTS ET CHAUSSÉES, *Meſſieurs*

Pontet de Perganſon, *commiſſaire*, à Tourny.
Mel de Fontenay, *tréſorier provincial.*
de Vaſtambert, *ingén. en chef pour toute la généralité.*

VII. GÉNÉRALITÉ DE BOURGES, *pays d'Élect.*

1780 M. Dufour de Villeneuve, maître des req. *intendant.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

Ce bureau, dont on ne nous a pas communiqué le nom des membres, eſt compoſé d'un préſident, de 23 tréſoriers de France, d'un chevalier d'honneur, de deux avocats & d'un procureur du Roi, de deux greffiers en chef, & d'un premier huiſſier.

VIII. GÉNÉRALITÉ DE CAEN, *pays d'Élection.*

1783 M. Feydeau de Brou, maître des requêtes hon. ci-devant intendant à Dijon, *intendant.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

Ce bureau comprend 22 tréſoriers de France, un avocat & un premier huiſſier. On ne nous a pas communiqué le tableau des membres de cette compagnie.

IX. GÉNÉRALITÉ DE CHALONS, *pays d'Élect.*

1764 M. Rouillé d'Orfeuil, chevalier, grand-croix, maître des cérémonies de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, *intendant.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

Cette compagnie, dont le nom des membres ne nous eſt pas parvenu, eſt compoſée de vingt-cinq tréſoriers de France, d'un chevalier d'honneur, de deux avocats & d'un procureur du Roi, de trois greffiers & d'un premier huiſſier.

X. GÉNÉRALITÉ DE DIJON, *pays d'État.*

1783 M. Amelot de Chaillou, maître des requêtes, *intendant de juſtice, police & finances, dans les provinces de Bourgogne, Breſſe, Dombes, Bugey, Valromey & Gex.*

M. le Prince, premier *ſecrétaire.*

1577. BUREAU DES FINANCES DE DIJON.

L'établiſſement des tréſoriers de France en Bourgogne a ſuivi de près la réunion du duché à la couronne; ces officiers étaient à la ſuite de la cour. Ce n'eſt qu'en 1577 qu'ils ont commencé à former une compagnie par la réunion qui ſe fit alors des tréſoriers de France avec les généraux des finances. Leur nombre fut augmenté ſucceſſivement, ainſi que leurs attributions. Le bureau des finances de Dijon n'accepta la chambre du domaine qu'en 1703, avec des modifications qui lui conſervaient ſa ſupériorité; ce fut l'objet de la déclaration de 1703, & du concordat paſſé dans la même année, entre les officiers du parlement & ceux du bureau des finances.

Les tréſoriers de France de Dijon font corps avec la chambre des comptes de la même ville, & gardent avec les maîtres leur rang de reception dans les cérémonies publiques. Ils ſont

commiſſaires du Roi pour la convocation & l'ouverture des états de la province, & pour la répartition des tailles dans les provinces de Breſſe, Dombes, Bugey, Valromey & Gex, avec le commiſſaire départi. C'eſt de leur corps qu'eſt tiré l'élu pour le Roi aux états de Bourgogne : leur département comprend non-ſeulement le duché de Bourgogne, mais encore les provinces ci-deſſus, avec le Mâconnais, le comté de Charolais, l'Auxerrois & le Barrois. On ne peut ſe pourvoir contre leur ordonnance qu'au conſeil d'état ; la juriſdiction contentieuſe du domaine eſt ſeule ſujette à l'appel au parlement, au ſecond chef de l'édit des préſidiaux. Les officiers de cette compagnie jouiſſent des mêmes priviléges que ceux du parlement & de la chambre des comptes de Dijon.

Cette compagnie a produit des hommes célèbres dans la magiſtrature & dans les lettres.

BUREAU DES FINANCES ET CHAMBRE DU DOMAINE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1750 Piſſond de Preſſy.
1752 Jouard de Giſſey.
1759 Broudeault, *chev. d'hon.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

1753 Garnier de Terreneuve.
1754 Maulbon d'Arbaumont.
1757 Febvre.
1761 de la Grange de Colonges.
1763 Jobard.
1764 Elleney.
Pierre.
1767 Morel.
1770 Deſchamps.
de Mortiere.
1774 de Bruere.
1775 Mathieu.
1777 Montchanin de Champoux.
1779 Bouillet de la Faye.
1781 Joanin.
Trouvé.
1782 Hoſanon.
1783 Maulbon d'Arbaumont, fils.
1784 Simon de Calvy.
1781 Bazard, *proc. du Roi.*
1780 Perret, *av. du Roi.*
Florens. } *gr. en chef.*
Chandon. }
Colin. }

OFFICIERS DES FINANCES, *Meſſieurs*

Dewaux de Saint-Maurice, *receveur gén. des finances de Bourgogne, Breſſe & Bugey*, à Paris, rue Neuve Luxembourg.

Meſſieurs

Mallogé, *commis à la recette générale.*
Campan, *receveur général des domaines.*
Varenne de Fenil, *receveur général de la Breſſe.*
Le Camus de Limard, *recev. général de Bugey.*
Joly, *directeur des gab. & fermes unies.*
Hebert, *recev. gén. des gabelles & traites foraines.*
Thieriat, *contrôl. général des fermes.*
Jacquin, *receveur des traites.*
Liebaut, *receveur général du tabac.*
Brouant, *directeur & recev. de la régie.*
Larme, *directeur & recev. gén. à Mâcon.*
Leſecq, *direct. & recev. gén. à Châtillon-ſur-Seine.*

ADMINISTRATION DE LA PROVINCE.

Les états généraux du duché de Bourgogne, comtés & pays adjacents, ſont compoſés des trois ordres de la province, le clergé, la nobleſſe & le tiers-état. Le Roi les aſſemble, tous les trois ans, dans la ville de Dijon.

Dans l'intervalle qui s'écoule entre une aſſemblée & l'autre, l'adminiſtration générale eſt confiée aux élus généraux. Leur chambre eſt compoſée de l'élu du clergé qui y préſide; de l'élu de la nobleſſe qui y préſide en l'abſence de l'élu du clergé; de deux députés de la chambre des comptes de Dijon; d'un élu pour le Roi; du vicomte Mayeur de la ville de Dijon; d'un maire, du tiers-état, des ſecrétaires en chef, & du tréſorier général de la province.

A chaque triennalité, l'élu du clergé eſt ſucceſſivement choiſi parmi les évêques, les abbés & les doyens de la province. L'élu de la nobleſſe eſt choiſi parmi les gentilshommes qui compoſent la chambre de la nobleſſe des états. Les députés de la chambre des comptes ſont alternativement un préſident & un conſeiller maître, & deux conſeillers maîtres. L'élu du Roi eſt choiſi, tous les trois ans, par MM. les officiers du bureau des finances, & parmi eux, conformément à l'arrêt du conſeil, du 10 octobre 1758, qui unit à cette compagnie l'office d'élu du Roi. Le vicomte maïeur de la ville de Dijon eſt élu perpétuel. L'élu du tiers-état eſt, à chaque triennalité, le maire de l'une des quatorze villes de la grande roue, ſelon leur rang.

Les délibérations de la chambre des élus généraux ſe forment à la pluralité des ſuffrages. L'élu du clergé, l'élu de la

nobleſſe & l'élu pour le Roi ont chacun une voix. Les députés de la chambre des comptes n'en forment qu'une ſeule entr'eux. Il en eſt ainſi du vicomte maïeur de la ville de Dijon, & du maire, élu du tiers-état. Les ſecrétaires en chef & le tréſorier général n'ont que voix conſultative. En cas de partage, la voix du préſident de la chambre eſt prépondérante.

L'une des principales fonctions des élus généraux eſt de préſenter au Roi le cahier contenant les demandes que les états font au gouvernement pour les intérêts de la province. Cette préſentation ſe fait dans l'année qui ſuit immédiatement celle de l'aſſemblée des états. La députation eſt compoſée de trois élus des ordres, de l'un des ſecrétaires en chef, du tréſorier général, & de l'un des procureurs-ſyndics.

A la fin de chaque triennalité, l'adminiſtration des élus généraux eſt examinée par les commiſſaires-alcades, qui en rendent compte à l'aſſemblée ſuivante des états. Les alcades ſont au nombre de ſept; ſavoir, deux du clergé, deux de la nobleſſe, & trois du tiers-état. Ceux du clergé & de la nobleſſe ſont choiſis, à chaque triennalité, par leurs chambres reſpectives; les trois alcades du tiers-état ſont nommés ſucceſſivement, ſuivant l'ordre du tableau des villes de la province, & il y a toujours parmi eux un maire de la grande roue. Les alcades de la nobleſſe & du tiers-état ont chacun un ſubſtitut pour les remplacer, en cas d'abſence. La chambre des commiſſaires-alcades n'a que deux ſéances dans chaque triennalité; la premiere dans le mois de décembre, qui précede l'aſſemblée des états; la ſeconde quinze jours avant cette aſſemblée.

CHAMBRE DES ÉLUS GÉNÉRAUX DE LA PROVINCE,

Meſſieurs

L'abbé de Luzines, abbé de S. Seine, *le clergé.*
le vicomte de Virieu ✠, *la nobleſſe.*
Jomard, maître des comptes. } *la chambre des comptes.*
Gauthier, maître des comptes. }
Maulbon d'Arbaumont, tréſorier de France, *le Roi.*
Raviot, maire de Dijon, *élu perpétuel.*
Martene, maire de S. Jean-de-Loſne, *le tiers état.*

XI. GÉNÉRALITÉ DE FLANDRE ET D'ARTOIS, *pays d'État.*

1783 M. Eſmangart, chev. ſeigneur des Bordes, de Feynes, Pierrerue, &c. maître des requêtes, *intendant.*
M. Guiard, avocat au parlement, *prem. ſecrétaire.*

DÉPARTEMENT DES SECRÉTAIRES EN CHEF, *Meſſieurs*

Pelard : *tous les détails militaires, les monts de piété & les fonds des ci-devant Jéſuites.*

Denyau : *les affaires relatives à la province d'Artois, les fermes générales, domaines & régies, les amortiſſemens & francs-fiefs, les oblats & main-mortes, les défrichemens, marais & communes, l'agriculture, les grains & la population, les rivières, canaux & navigation, la caiſſe de la mendicité.*

Pajot, avocat au parlement : *les affaires relatives aux provinces de la Flandre Wallone & maritime, les poſtes & meſſageries, les maiſons de forces & lettres de cachet, les carrieres & extraction de pavés, l'imprimerie & la librairie, les impoſitions, le commerce, les manufactures, les arts & métiers, & les affaires communes à tout le département.*

Coquelin, *ſecrétaire du cabinet.*

Septembre 1691. BUREAU DES FINANCES DE LILLE.

Le Bureau des finances de Lille a été créé par édit de Septembre 1691, pour ſuppléer à la plupart des fonctions de l'ancienne Chambre des comptes inſtituée par Philippe le Hardy, duc de Bourgogne, en 1385, qui s'était retirée ſur les terres de la domination Eſpagnole, lors de la priſe de Lille en 1667.

Ce tribunal tient ſes ſéances dans les bâtiments de l'ancienne Chambre des comptes. Ses principales fonctions ſont 1°. d'entendre les comptes des deniers d'octroi & patrimoniaux des communautés : 2°. ceux des finances & domaines du Roi, tant engagés que non engagés : 3°. d'enregiſtrer les lettres d'octrois, d'ennobliſſement, d'érection de terres en dignité, de proviſions des Officiers royaux ayant gages de Sa Majeſté, des quittances du Tréſor royal & contrat donnant & attribuant rentes héritières ou viagères ; des aliénations ou engagements des domaines ou droits domaniaux, des changements & mutations des pro-

prétaires : 4°. d'ordonner l'exécution & le paiement des états des charges, des domaines, bois & finances : 5°. de procéder à la réception des foi & hommages, aveu & dénombrement des fiefs tenus du Roi dans toute l'étendue de ſon reſſort.

Les Officiers de ce tribunal ouvrent leurs ſéances le premier jeudi après le 2 Novembre, & les continuent tous les mardis, jeudis & vendredis, à neuf heures du matin juſqu'à midi, pour répondre aux requêtes & juger les procès. Outre cela, tous les jeudis &, en cas de fête, le lendemain, ils donnent audience publique, pour décider toutes les contraventions & matières ſommaires, recevoir les Officiers & les foi & hommages.

Les grandes vacances commencent le 15 Août, & finiſſent à la Touſſaint ; dans cet intervalle néanmoins on s'aſſemble tous les quinze jours, pour les matières proviſoires & autres, qui demandent expédition & célérité. Les autres vacances commencent la veille de la Pentecôte, & finiſſent le jour de l'octave de la Fête-Dieu.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1777 du Chambge, *premier.*
1780 Duſart d'Ecarne.
1770 M. Imbert de la Phalecque ✠, *chevalier d'honneur.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

1757 Bonnier Dumetz, *doyen.*
1758 Leleu.
1766 Defontaine Dereſbecq.
1767 Regnault.
1769 Goudart du Canville.
1770 Wattelet d'Aſſinghem.
1777 Delagarde.
1783 Baillieu.
Beaugrand.
Ricourt.
Quecq Deſevelingue.
Legillon de Montjoïe.
Quecq d'Henripret.

TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES, *Meſſieurs*

1736 Breckvelt de la Rive.
1748 Bonnier.
1751 Becquet.
1754 Quecq de la Cherie.
1756 Defontaine.
Bernard de Meurin.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1775 Malus, *procur. du Roi.*
1777 le Blanc, *ſubſtitut.*
1767 Caſtellain, *greff. en chef & en ſecond.*
1780 Marechal, *chapelain.*
17 Frans, *commis juré au greffe.*
1769 Flamand, *recev. payeur*

Meſſieurs

des gages, honoraire.

1781 Malatiné, *receveur des épices.*

1782 Gruſon, *contrôleur des épices.*

1758 Richebé, *receveur des épices, honoraire.*

17 Lequeux, *ingénieur, géographe & arpenteur, expert juré des domaines.*

OFFICIERS DE FINANCE, *Meſſieurs*

De Launay, *receveur général des finances* de Flandre, Hainault & Artois, pour les années impaires; à Paris, rue de Richelieu.

Perrinet de Tauvernay, *receveur général*, pour les années paires, repréſenté, à cauſe de ſa minorité, par M. Guillot; à Paris, grande rue du Fauxbourg-Saint-Honoré.

Renard, *prépoſé à la recette gén. des finances de Flandre.*

Mazel, *prépoſé à la recette gén. des finances d'Artois.*

Morel, *directeur gén. des fermes, aux dép. de Fland. & Art.*

Darmancour, *contrôleur général.*

Le Dieu de Grandfort, *receveur général.*

Bochet, *direc. & recev. gén. des dom. & bois.*

Bouſſemart de Thiennes, *receveur pour Arras, Aveſnes, Saint-Paul & Aubigny*, à Arras.

Blanchon, *inſp. gén. des droits d'amortiſſement & francs-fiefs, & recev. partic. des mêmes droits*, à Lille.

Ryſpert du Theron, *contrôleur général des dom. & droits domaniaux.*

Delafreſnoye, *contrôl. amb. des dom. au dép. de Flandres.*

Mauroy, *contrôl. ambul. au départem. d'Artois.*

Villette de la Louvelais, *recev. princip. des dom. & droits féodaux de Flandres & d'Artois.*

Gamonet de Berval, *direct. & recev. gén. de la régie, pour la province d'Artois & les domaines réunis de la Flandre maritime*, à Arras.

ÉTATS D'ARTOIS.

Les Etats d'Artois ſont compoſés des trois ordres, du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat. L'Ordre de la Nobleſſe eſt repréſenté par les Evêques d'Arras & de S. Omer; par les Abbés de S. Vaaſt, de S. Bertin, d'Anchin, de S. Eloi, de Blangy, d'Auchy, d'Ham, de Clairmarais, de Cercamps,

d'Arrouaiſe, d'Henin-Liétard, d'Eaucourt, de Choques, de Ruiſſeauville, de Marœil, de Dompmartin, de Saint Auguſtin, & de S. André-aux-bois; enfin, par les Députés des Chapitres d'Arras, de S. Omer, d'Aire, de Béthune, de Lens, de Lillers, de S. Pol, d'Heſdin & de Douviers, avec le Grand-Prieur de S. Vaaſt. Chacun de ces Chapitres, quoique repréſenté par pluſieurs Députés, n'a qu'une ſeule voix. La nobleſſe compoſe le ſecond ordre. Pour être admis aux Etats, il faut être noble de ſix générations, & être ſeigneur de paroiſſe ou d'égliſe ſuccurſale. Les gentils-hommes y ont date, ſans diſtinction de grade ni de qualités, du jour de leur première admiſſion. Le tiers-état eſt repréſenté par les Députés des villes de la Province. Chaque ville n'a qu'une voix, quelque ſoit le nombre de ſes Députés.

L'abondance des matières ne nous permet pas de placer ici l'état noble de cette province. Nous reſervons cet article pour l'année prochaine.

XII. GÉNÉRALITÉ DE FRANCHE-COMTÉ, *pays d'État.*

1784 M. Caumartin de S. Ange, maître des requêtes, *intendant.*

Octobre 1771. BUREAU DES FINANCES DE BESANÇON.

L'édit du mois d'octobre 1771 ſupprima la chambre des comptes de Franche-Comté, qui était en même tems cour des aides & bureau des finances. La comptabilité fut remiſe à des commiſſaires pris dans le corps du parlement, tandis que la cour des aides & le bureau des finances furent créés de nouveau ſous la dénomination de bureau des finances. L'objet de l'inſtitution de cette compagnie n'ayant rien de commun avec ce qui occupe le parlement, elle fut ſouſtraite à ſa juriſdiction, & elle n'eſt en aucun cas ſoumiſe à l'appel en cette cour.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

1784 Caumartin de S. Ange, intendant de la province, *premier préſident.*

1772 D'Audelange, anc. proc. gén. de la chambre des comptes, *ſecond préſident.*

Meſſieurs

1771 Viennot, *doyen.*
Lobereau.
Bouveret.
Rances de Guiſeul.
Brenot.
1773 Nicot de Ronchaux.
1776 Marin de Pierre.
1778 Vieillerét.
1779 Perreciot.
1784 Langet
1771 Philippon, *av. du Roi*
1779 Droz de Rozel, *procureur du Roi.*
1771 Grouſſot, *greff. en chef.*

OFFICIERS DES FINANCES DE LA PROVINCE, *Meſſieurs*

Fougeret, *recev. géné. des fin.*, à Paris, rue Bouttibourg.
Baron, *recev. géné. des fin.*, à Paris, rue des SS. Peres.
Boutin, *direct. des fermes*, à Beſançon.
Dumont de Vaux, *recev. général du tabac.*
Roſlin de Lémont, *direct. & recev. géné. des Domaines.*
Charlet, *direct. & recev. gené. de la Régie.*

POUDRE ET SALPÊTRE, *Meſſieurs*

de Villeneuve, *commiſſ. pour le Comté de Bourgogne*, à Beſançon.
Croichet, *commiſſ. pour le Dép. de Poligny*, à Poligny.

CONFRÉRIE NOBLE DE LA PROVINCE.

1741 M. le marquis de Gramont, lieut. géné. des armées, chev. d'honneur au parlement de Beſançon, *gouv. de l'ordre, depuis 1757.*
1724 M. le marquis de Falletans, anc. off. au rég. de la Marine.
1734 M. de Lezay, doy. des com. de Lyon, anc. évê. d'Evreux.
1735 M. le comte de Scey, lieut. géné. des armées du Roi.
1736 M. de Maizod, ancien off. au rég. de Normandie.
1738 M. le marquis de Germigney, anc. capit. au rég. du Roi.
1740 M. de Falletans, doyen du noble chapitre de Gigny.
1741 M. de Raincourt, maréch. de camp, lieut. de Roi.
M. le marq. de Raincourt, anc. cap. au rég. de Tallard inf.
1745 M. le mar. de Jouffroy d'Abans, anc. cap. au rég. de Lorr.
M. le bar. de Jouffroy, anc. off. aux gard. fr., li. c. d'inf.
1746 M. le mar. de Champagne, anc. off. au rég. de Champ.
1747 M. le marq. de Chevigney, anc. off. de Gendarmerie.
1748 M. de la Villete, chan. du chap. noble de Baume.
M. de Jouffroy-Gonſans, évêque du Mans.

1749 M. le marq. de Sorans, maréch. des cam. & arm. du Roi.
M. de Belot-Montbozon, doyen du chap. de Gigny.
M. le baron de Malſeigne, lieut. col. du rég. de Toul, artil.
M. de Scey, anc. chan. du chap. de S. Pierre de Mâcon.
M. de Jouffroy d'Abans, chan. du ch. noble de S. Claude.
1750 M. de Poutier, anc. cap. au rég. de Lorraine.
1751 M. le comte de Gramont, lieut. géné. des armées.
M. le chev. de Malſeigne, maj. gé. du cor. des Carabiniers.
M. le comte de Grivel, meſtre de camp du cinquiéme rég. des Chaſſeurs à cheval, & brig. des armées.
1753 M. de Sonnet, ſeigneur d'Auxon.
1757 M. le comte de Bouttechoux.
1759 M. le marq. de Laubeſpin, cap. des vaiſſ. du Roi.
1760 M. le chev. de Sorans, ancien cap. au rég. du Roi, infan.
1762 M. de Poutier, lieut. col. du cinq. rég. des Chaſſ. à chev.
1763 M. le ch. de Germigney, cap. de drag. au rég. du Roi.
M. le chevalier de Franchet de Rans, brig. des arm. du Roi, ſon lieut. à Beſançon.
1764 M. de Malſeigne-Valangin, c. au rég. de Lambeſc, dra.
M. le marq. de Broiſſia, chev. d'honn. au parl. de Beſançon, meſtre de camp en ſec. au rég. de Beauce inf.
M. de la Rochelle, anc. cap. au rég. de la Marine.
1765 M. le comte de Raincourt, grand-tréſ. du noble chap. de S. Pierre de Mâcon.
M. le comte de Falletans, anc. officier au rég. de Bourbon Buſſet, cavalerie.
M. le baron d'Iſelin, ancien cap. au rég. du Roi, inf. ✠
M. le ch. de Laſnans, meſtre-de-camp.
M. le prince de Monbarey, chev. des ordres du Roi, lieut. géné. des armées.
1767 M. le com. de Lallemand, anc. cap. d'in. au rég. de Flan.
M. le comte d'Eſternoz, maréchal-de-camp, ambaſſadeur en Pruſſe.
1768 M. de Sagey, anc. off. au rég. d'Enghien.
1769 M. de Rans, év. de Rhoſy, haut-doyen du chap. métropol.
M. le comte de Lallemand, major du cinquiéme régim. des Chaſſeurs à cheval.
1770 M. de Vers, anc. cap. au rég. d'inf. d'Alſace.
M. de Falletans, chanoine de la métropole.
M. le comte de Salives, lieut. col. comm. un bataillon de garniſon, anc. chev. d'honn. à la Chambre des Comptes de Dole.
1771 M. de Roſiere-Sorans, chan. du chap. de S. Pierre de Mâcon, vicaire-général de Mâcon.
M. le ch. d'Ambly, capit. au 1e. rég. des chev. légers.

1772 M. de l'Aubeſpin, chan. du chap. princier & équeſtral de Lure.
M. le chev. d'Ambly, off. au rég. de Bourgogne, caval.
1773 M. d'Amandre, off. au rég. d'Artois, infan.
M. le chev. de Raincourt, cap. de carabiniers.
M. le comte de Raincourt, lieut. colon. de caval. cap. au rég. Dauphin.
M. le comte de Jouffroy d'Abans, meſtre-de-camp de cavalerie, ſous-lieut. des gardes-du-corps du Roi.
M. le comte de Maillac, lieut. col. du rég. de la Marine.
M. de Maillac, chan. de S. Claude, prieur de Moyrans.
M. le comte de Champagne, cap. au rég. d'Artois, inf.
M. le comte de Bonzey, cap. au rég. de Royal-Rouſſillon, cavalerie.
1775 M. le comte de Rully, meſtre de camp au rég. d'Auſtraſie, infanterie.
M. le marq. de Berſaillin, off au rég. des Gardes-Franç.
1776 M. le comte de Crecy, lieut. col. du premier régim. des Chevaux-Légers.
M. le chev. de Crecy, ſous-aide-maj. aux Gard. Walonnes.
1777 M. le comte de Laubeſpin.
M. de Belot-Roſet, chan. de la métrop. de Beſançon.
M. le Marq. de Marnéſia, anc. cap. au rég. du Roi, inf.
M. le marq. de Marmier, anc. lieut. col de cavalerie.
1778 M. le comte de Bouttechoux, officier au rég. de Royal-Normandie, cavalerie.
M. le comte de Maucler, anc. cap. au rég. des Gardes de Lorraine.
1779 M. le comte de Bouſies, anc. cap. de Meſtre-de-camp, dr.
M. le chev. de Marnéſia, lieut. col. du rég. de Leſcure, dr.
M. de Bouſies, chanoine. du chap. princ. & équeſtral de Mourbach, vic. gén. du dioc. de Beſançon.
M. le vicomte de Bouſies, col. de cavalerie, ſous-lieut. des Gardes-du-Corps du Roi d'Eſpagne.
1780 M. de Lezay, comte de Lyon, abbé comm. de l'abb. royale d'Acey.
1781 M. de Moyria, chan. du chap. noble de Gigny.
M. de Buzon-Champdivers, chan. du ch. noble de Baume.
M. le marq. de Montrichard, cap. de dr. au rég. de Royal.
1782 M. de Monteſſu, abbé de Rully, comte de Lyon.
M. de Franchet de Rans, officier au régiment du Colonel-général dragons.
1783 M. de Bouſies, off. au premier rég. des Chevaux-Légers
Le ſieur Bertin, *ſecrétaire*.

XIV.

XIV. GÉNÉRALITÉ DE HAINAUT ET CAMBRESIS, *pays d'État.*

1775 M. Senac de Meilhan, chev. ſeigneur de Varennes, Maiſon-Rouge, Volſtin, Fief du Bourg, &c. *intendant de la province du Hainaut, pays d'Entre-Sambre, Meuſe, d'Outre-Meuſe, Cambrai & Comté de Cambraiſis, Bouchain, S. Amand, Mortagne & leurs dépendances.*

M. Gucheneuc, *premier ſecrétaire.*

M. Biſton, *ſecrétaire du cabinet.*

OFFICIERS DE FINANCES FIXÉS A VALENCIENNES, *Meſſieurs*

Freſſiniac, *direct. & receveur principal des dom. & droits.*
Mauroy fils, *receveur général.*
Mauroy, *direct. & recev. gén. des droits unis à la ferme générale.*
de la Serre, *directeur des fermes.*
Geoffrion, *receveur-général.*
Notaris, *contrôleur-général.*
Mauroy fils, *direct. & recev. général de la régie.*
Duponchel cadet, *receveur particulier.*
Deſmarets, ſecrétaire du Roi, *direct. des vivres.*
Gallimart, *ſous-directeur & tréſorier.*

PONTS ET CHAUSSÉES, *Meſſieurs*

Kolly de Montgazon, *ingénieur en chef.*
Liard de Sordi, *ſous-ingén. au département de Givet.*
Griffet de la Bove, *au département de Valenciennes.*
Dusorron, *tréſorier.*

ÉTATS DU CAMBRESIS.

M. l'archevêque, duc de Cambrai, *préſident.*

DÉPUTÉS DU CLERGÉ, *Meſſieurs*

De Carondelet, *chanoine & gr. miniſtre de la métropole.*
Fremicourt, *chanoine & gr. min. de l'égl. prem. collégiale de S. Geri.*

DÉPUTÉS DE LA NOBLESSE, *Meſſieurs*

de Sart du Catelet, ſeigneur d'Audencourt.
d'Herbuis, ſeigneur de Thun-Saint-Martin.

DÉPUTÉS DU TIERS-ÉTAT, *Meſſieurs*

Lallier, avocat & échevin.
Lievra, avocat & échevin.
Defranqueville d'Avrancourt, *proc. du Roi.*

GREFFIERS SECRÉTAIRES. *Meſſieurs*

Huberts
Boulenger, *honoraire.*
Mallet, *tréſorier général.*

XV. GÉNÉRALITÉ DE LA ROCHELLE, *pays d'Élection.*

1781 M. de Gueau de Reverſeaux, chev. marquis de Reverſeaux, comte de Niermaigne, ſeigneur châtelain de Theuville, Ailoune, Beaumont, Argenvilliers, & maître des requêtes, *intendant.*
M. Dumareſt de la Valette, *prem. ſecrétaire.*
M. Bruna de S. Joſeph, *ſecrét. du cabinet.*
M. Gilbert, *ſubdélégué général.*

BUREAU DES FINANCES ET DOMAINES, *Meſſieurs*

Maſſias, *doyen.*
Gilbert.
Gilbert de Jouy.
de Chaſſiron.
le Febvre Duftêne.
Cadoret de Beaupreau.
Pierre Rodrigues.
Leſſenne.
Leon Rodrigues.
1784 Dufaurs de Chatelars.

TRÉSORIERS DE FRANCE, HONORAIRES, *Meſſieurs*

Depont des Granges.
du Paty, préſ. au parlement de Bordeaux.
Carré de Candé.
Andrieu.
Meaume, *proc. du Roi hon.*
Navarre.

GENS DU ROI, *Messieurs*

Hery, *avoc. du Roi.*
Mulon d'Aytré, *procureur du Roi.*
Touchebeuf Le-comte. } *greff. en chef.*
Cossin. }

RECEVEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES DE LA GÉNÉRALITÉ, *Messieurs*

Leger, *exercice impair*, à Paris, rue de Cléry.
le Normand de Chamflay, *exerc. pair*, à Paris, vieille rue du Temple.

RECEVEURS PARTICULIERS A LA ROCHELLE, *Messieurs*

Pichon, *exercice impair.*
Duperré, *exercice pair.*

DOMAINES ET BOIS, *Messieurs*

Descures, *directeur.*
le Febvre, *receveur.*
Charpentier de Longchamps, *contrôl. général.*
Nicolas Roy, *contrôl. gén. altern. par comm.*

RÉGIE GÉNÉRALE DES AIDES, *Messieurs*

Joly, *directeur.*
Gallot, *receveur.*

INSPECTEUR DES HARAS.

M. Bouchillon, *à Surgeres.*

XVI. GÉNÉRALITÉ DE LIMOGES, *pays d'Élect.*

1783 M. Meulan d'Ablois, maît. des requêtes, hon. *intend.*

Septembre 1573. BUREAU DES FINANCES, *Messieurs*

1743 Darche de Lauzelou, *doyen.*
1779 Lajoumard de Belabre, *chev. d'hon.*
1751 Chaud de Lanet.
1756 de Vintaux.
1757 de Noalhié des Bailes.
Durand de la Couture.
1761 Baillot d'Etivaux.
1765 Pijon.
Tandeau de Marsac.
1767 la Rapidie de Tisseuil.
1768 Maharet de Bastry.
1769 Devoyon du Buisson.
Sanson de Royere.
1770 Mailhard de la Couture.
1772 Barbarin.
1773 Rossignol de la Combe.

Meſſieurs

1774 Barny de Romanet.
1777 Benoît d'Etivaux.
1778 Gauthier de Villemonjeanne.
Laobardy de Mazan.
1779 Durand de Richemont.
1782 Goudrin de Clary.
de Verdillac.
Bignorie du Chambon.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1765 Vaucourbeil de Bachelerie, *av. du Roi au dom.*
1763 Roulhac de Roulhac, *proc. du Roi aux fin.*
1782 Robineau de Gajoubert, *av. du Roi aux fin.*

XVII. GÉNÉRALITÉ DE LORRAINE ET BAROIS, *pays d'État.*

1778 M. de la Porte de Meſlay, maître des requêtes, *intend.*

XVIII. GÉNÉRALITÉ DE LYON, *pays d'Élect.*

1784 M. Terray, maître des requêtes, ci-devant intendant de Moulins, *intendant.*

1520. BUREAU DES FINANCES DE LYON.

On peut fixer l'époque des premiers tréſoriers de France & généraux des finances, envoyés par la cour dans la généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à ſon avénement à la couronne, créa, par édit du mois d'août 1576, un général des finances & un tréſorier de France, affectés à cette généralité; & par l'édit de juillet 1577, ces officiers, dont le nombre fut porté juſqu'à cinq, furent réunis ſous le nom de *tréſoriers de France & généraux des finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des offices dans chacun de ces tribunaux érigés ſous le nom de bureau des finances. Celui de Lyon eſt compoſé d'un premier préſident en titre, de quatre préſidents, qui ſont les plus anciens de la compagnie, d'un chevalier d'honneur, de vingt-un Tréſoriers de

France, de deux avocats du Roi, d'un procureur du Roi, & de trois greffiers en chef. Les receveurs-généraux des finances, les receveurs & contrôleurs généraux des domaines, ont droit d'entrée & de séance, & font corps avec la compagnie.

Les tréſoriers de France ont la direction & juriſdiction du domaine de la couronne; ils ont encore dans la ville, les fauxbourgs & la généralité, la direction & juriſdiction contentieuſe de la grande & petite voierie. Ils ont ſous leurs ordres, en cette partie, deux voyers-inſpecteurs, un voyer ſous-inſpecteur, & des voyers particuliers dans les différentes villes de la généralité. Leur juriſdiction s'étend auſſi ſur les deniers royaux, & autres officiers comptables.

PRÉSIDENTS, TRÉSORIERS DE FRANCE GÉNÉRAUX DES FINANCES, grands-voyers, juges & directeurs du domaine du Roi en la généralité de Lyon, chevaliers, conſeillers du Roi & autres officiers qui compoſent le bureau qui ſe tient à l'hôtel de Flécheres, place S. Alban.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1782 Rigod de Terrebaſſe, chevalier, *premier.*
1732 Agnel de Chenelettes.
1743 Vial.
1748 de Previdé-Maſſara.
1749 Delglat de la Tour du Boſt.
1782 Mammert de Montluel, *chev. d'honn.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

1764 Bruyſet de Mannevieux, *doyen.*
1764 Servant de Poleymieux, *commiſſaire du conſeil pour le département des tailles, ponts & chauſſées.*
1765 Duverney, *ſyndic.*
1768 Ducultry, *abbé de Saint-Jean de Poitiers, chanoine de Saint-Paul.*
1769 Durand de Châtillon.
1771 de Boiſſieux.
1774 Charton.
1778 Flachon de la Jomariere.
1779 Terraſſe.
Beuf de Curis.
Burtin de la Riviere.
1741 Bordeaux de Lurcy.
1764 Palerne de Chintré.
1766 Piclet.
1781 Garnier, *ſyndic.*
Galtier.
Chorel de la Plagny.
1782 Sarton de Jonchay.
1783 Lacour.
Dugas de Varennes.
Faure.

Meſſieurs

1774 Barny de Romanet.
1777 Benoît d'Etivaux.
1778 Gauthier de Villemonjeanne.
Laobardy de Mazan.
1779 Durand de Richemont.
1782 Goudrin de Clary.
de Verdillac.
Bignorie du Chambon.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1765 Vatrcourbeil de Bachelerie, *av. du Roi au dom.*
1763 Roulhac de Roulhac, *proc. du Roi aux fin.*
1782 Robineau de Gajoubert, *av. du Roi aux fin.*

XVII. GÉNÉRALITÉ DE LORRAINE ET BAROIS, *pays d'État.*

1778 M. de la Porte de Meſlay, maître des requêtes, *intend.*

XVIII. GÉNÉRALITÉ DE LYON, *pays d'Élect.*

1784 M. Terray, maître des requêtes, ci-devant intendant de Moulins, *intendant.*

1520. BUREAU DES FINANCES DE LYON.

On peut fixer l'époque des premiers tréſoriers de France & généraux des finances, envoyés par la cour dans la généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à ſon avénement à la couronne, créa, par édit du mois d'août 1576, un général des finances & un tréſorier de France, affectés à cette généralité; & par l'édit de juillet 1577, ces officiers, dont le nombre fut porté juſqu'à cinq, furent réunis ſous le nom de *tréſoriers de France & généraux des finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des offices dans chacun de ces tribunaux érigés ſous le nom de bureau des finances. Celui de Lyon eſt compoſé d'un premier préſident en titre, de quatre préſidents, qui ſont les plus anciens de la compagnie, d'un chevalier d'honneur, de vingt-un Tréſoriers de

France, de deux avocats du Roi, d'un procureur du Roi, & de trois greffiers en chef. Les receveurs-généraux des finances, les receveurs & contrôleurs généraux des domaines, ont droit d'entrée & de séance, & font corps avec la compagnie.

Les tréſoriers de France ont la direction & juriſdiction du domaine de la couronne; ils ont encore dans la ville, les fauxbourgs & la généralité, la direction & juriſdiction contentieuſe de la grande & petite voierie. Ils ont ſous leurs ordres, en cette partie, deux voyers-inſpecteurs, un voyer ſous-inſpecteur, & des voyers particuliers dans les différentes villes de la généralité. Leur juriſdiction s'étend auſſi ſur les deniers royaux, & autres officiers comptables.

PRÉSIDENTS, TRÉSORIERS DE FRANCE GÉNÉRAUX DES FINANCES, grands-voyers, juges & directeurs du domaine du Roi en la généralité de Lyon, chevaliers, conſeillers du Roi & autres officiers qui compoſent le bureau qui ſe tient à l'hôtel de Flécheres, place S. Alban.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1782 Rigod de Terrebaſſe, chevalier, *premier.*
1732 Agnel de Chenelettes.
1743 Vral.
1748 de Previdé-Maſſara.
1749 Delglat de la Tour du Boſt.
1782 Mammert de Montluel, *chev. d'honn.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

1764 Bruyſet de Mannevieux, *doyen.*
1764 Servant de Poleymieux, *commiſſaire du conſeil pour le département des tailles, ponts & chauſſées.*
1765 Duverney, *ſyndic.*
1768 Duculty, *abbé de Saint-Jean de Poitiers, chanoine de Saint-Paul.*
1769 Durand de Châtillon.
1771 de Boiſſieux.
1774 Charton.
1778 Flachon de la Jomarière.
1779 Terraſſe.
Beuf de Curis.
Burtin de la Riviere.
1741 Bordeaux de Lurcy.
1764 Palerne de Chintré.
1766 Piclet.
1781 Garnier, *ſyndic.*
Galtier.
Chorel de la Plagny.
1782 Sarton de Jonchay.
1783 Lacour.
Dugas de Varennes.
Faure.

HONORAIRES, *Meſſieurs*

1753 Claret de Fleurieux, ch. *premier.*
1728 Trollier de Seneyas, *préſ.*
1748 Rigod de Terrebaſſe, *pare, préſidens.*
1732 Terraſſe d'Yvours.
1748 Mermier.
1760 Thorel de Campigneulles.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1746 Michon, *avocat du Roi.*
1778 Catalan de la Sarra, ancien avocat-général au parlement de Dombes, *procureur du Roi.*
1766 Pollet, *avocat du Roi.*
1751 Delafont de Juis, *proc. du Roi, honoraire.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1774 Cathelin, *ancien.*
Fulchiron, *alternatif.*
1768 Delafont, *triennal.*

XIX. GÉNÉRALITÉ DE METZ, *pays d'État.*

1778 M. Depont, maître des requêtes, honor. *intendant.*

Novembre 1661. BUREAU DES FINANCES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

de Fiſcher, *premier.*
Bourdelois.
de Gironcourt, *chev. d'hon.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

Manguay de Beting.
Perolle.
Gallois.
Georges.
Foureau-Seignier.
Oiry de la Bry.
Bliard.
Galhau de Femeſtroff.
Motte d'Alteviller.
Baſoche.
Joppé.
Yvon.
Dupont.
Poncet.
de Tennuja&t.
Deux charges de tréſoriers & celles des gens du Roi vac.
Renaud, *greff. en chef.*

XX. GÉNÉRALITÉ DE MONTAUBAN.

1783 M. de Trimond, maître des requêtes, *intendant.*

Janvier 1635. BUREAU DES FINANCES, *Meſſieurs*

1746 Decombelles, *pr. préſ.*
1749 Racle.
Liſiebribes.
1755 Demanas.
1758 Rous.
Durand.
1759 de la Grange.
1761 Demonbrun.
1764 Gelis.
Deſneiges.
Boiſſy d'Hauterive.
1765 le Febvre de la Boulaye.
1766 Durban.
1767 Boiſſon de Boiſſe.
1768 Gouges Deſpeaux.
1769 Verdier de Marcillac.
Deſlandes de Combettes.
1770 Rodat de Druette.
Redon de Bonrepaux, *chev. d'hon.*
1771 Darraſſus de la Terraſſe.
1775 Dufau.
1778 Moly Deſordes de Malleville.
Valet de Reganhac.
1780 Ghaberta
Campmas de S. Remy.
1782 Leon de Puijalon.
Bancarel.
Guenevau Dumenil.
Frauque.
1783 Lade.

GENS DU ROI. *Meſſieurs*

1769 Ayral de Serinhac, *av.*
1757 Duſſerre, *ſecond avoc. du Roi.*
1774 Tandol, *proc. du Roi.*
1779 Danglade, *ſecond proc. du Roi.*
1774 Duſau de S. Sautin, *greff. ancien.*
1766 Creiſſel, *greff. en chef alternatif.*
1778 Demotes, *greff. triennal du dom. & de la voierie.*
1779 Latapie de Ligoniers, *greff. en chef du dom. & voierie.*

XXI. GÉNÉRALITÉ DE MONTPELLIER.

1781 M. Guignard de S. Prieſt, conſ. d'état ordin. *intendant.*
1764 M. Guignard de S. Prieſt fils, *adjoint.*

Nota. Cette généralité comprend deux bureaux des finances, ceux de Montpellier & de Toulouſe, comme ayant été formée de deux généralités de ce nom.

Janvier 1552. BUREAU DES FIN. DE MONTPELLIER.

L'origine de cette compagnie ſe perd dans l'obſcurité des ſiecles. Ses officiers repréſentent les anciens tréſoriers de France, auxquels le gouvernement confiait autrefois les fonctions les plus importantes. Leur juriſdiction s'étend ſur les domaines, les finances & la voierie. Ils ſont auſſi intendans généraux des gabelles du Languedoc & du Rouſſillon. Ils jouiſſent des mêmes priviléges que les membres de la chambre des comptes de Montpellier, où ils ſont reçus de la même manière. Ils ſont commiſſaires nés aux états de Languedoc; ils acquièrent la nobleſſe, & la tranſmettent à leurs deſcendans.

Ce tribunal a dans ſon arrondiſſement douze diocèſes, S. Pons, Narbonne, Beziers, Agde, Lodève, Montpellier, Nîmes, Alais, Uzès, Viviers, Mende & le Puy.

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1728 de Maupel, *chev. prem.*
1730 Maſſilian de Sanilhac.
1783 de Fornier, *chev. d'hon.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

1732 Benezet, *doyen.*
1733 de Reverſat.
1739 Lecourt.
1741 Dumas.
Reboul.
1744 Magnol.
1747 de Girard, baron d'Apremont.
Baron.
de Vichet, ſeigneur de Murviel.
1750 Beyrès.
1753 Nougarede.
1754 de la Pierre.
1756 Loyre de Marigny.
1760 Rives de la Ribaute.
1762 Boſquat de Ferriere.
Aſtruc.
1768 Campredon.
1769 Flandio de la Combe.
1777 De Guibal.
1781 Lajard.
1783 de Serenne d'Acqueria.
de la Pierre d'Ayroles.
. . . . . .

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1753 Bellonnet, *av. du Roi.*
1764 Argelier, *avoc. du Roi ancien.*
1775 Loüyt de Peyret, *proc. du Roi.*
1781 de Fargeon, *pr. du Roi.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1751 Imbert, *greff. en chef.*
1772 Rouaud, *greff. trienn.*
. . . . . *alternatif.*

Jurid. 1751, BUREAU DES FINANCES DE TOULOUSE.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

d'Haumont de Laſſerre, *chev. premier.*
de Lapeyrie.
de Lafite de Vergogman, *chev. d'honneur.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

Deſclaux, *doyen.*
Dufour.
Deſcoffres.
Martin.
Viguier.
Candie de S. Simon.
Lartigue.
de Valette.
Boutonier.
d'Olivier.
Duzerre.
de Voiſins-Lavernier.
Lanes.
Holier.
Domezon.
Bermont-Dauriac.
Duilhé ✠.
de Perignon.
Pons.
Baſtide de la Deſcarie.
Lubet.
Gardez d'Azeran.
1784 Delpech.
Daran.
Guibert.

TRÉSORIERS VÉTERANS, *Meſſieurs*

Fornier.
Cucſac.
Foulquier.
Bermond-Dauriac.
Maurel de Lapujade.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

de Lamouzié, *av. du Roi.*
Bazillac, *proc. du Roi.*
. . . . *proc. du Roi.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

Monconet, *ancien & mi-triennal.*
de Lavedan, *anc. & alternatif mi-triennal.*

ÉTATS DU LANGUEDOC.

Cette province eſt gouvernée par des états généraux, qui s'aſſemblent ordinairement à Montpellier, dans la grand'ſalle de l'hôtel-de-ville. L'aſſemblée eſt compoſée de trois ordres; de l'égliſe, de la nobleſſe & du tiers-état. Les officiers de la

province ſont auſſi obligés d'y aſſiſter; ſçavoir, trois ſyndics généraux, deux ſecrétaires-greffiers & le tréſorier de la province. Il y a auſſi deux huiſſiers des Etats. Cette aſſemblée commence ordinairement vers la fin de novembre, & dure pendant quarante jours : elle peut être prolongée de huit jours au plus, ſi les circonſtances & le grand nombre d'affaires l'exigent. Le Roi envoie, tous les ans, des commiſſaires aux Etats, pour y faire connaître ſes intentions; & l'aſſemblée députe, chaque année, deux capitouls, pour porter au pied du trône la demande des peuples, & le détail des délibérations touchant les beſoins de la province.

ORDRE DU CLERGÉ, *Meſſieurs*

l'archevêque de Narbonne, *préſident né des états.*	l'évêque de Mirepoix.
l'archevêque de Toulouſe.	de S. Pons.
l'archevêque d'Albi.	de Mande.
l'évêque de Nîmes	de Lavaur.
de Lodève.	de Rieux.
d'Agde.	du Puy.
de Montauban.	de S. Papoul.
d'Alet.	de Beziers.
de Comminges.	de Carcaſſonne.
de Montpellier.	d'Alais.
de Caſtres.	de Viviers.
	d'Uzès.

ÉTATS DE LA NOBLESSE, *Meſſieurs*

le maréc. de Caſtries, *c. d'Alais.*	le baron de Caſt d'Eſtrefonds.
le vicomte de Polignac.	de Caſtries.
le baron du Vivarais.	de Florenſac.
du Gevaudan.	de Ganges.
de Merinville.	de Lanta.
d'Ambres.	de Mirepoix.
de Barjac.	de Murviel.
d'Avejan.	de S. Felix.
de Bram.	de Villeneuve.
de Calviſſon.	de Cailus.
de Pierre-Bourg.	de Hautpoul & Tornac.

TIERS ÉTAT, *Meſſieurs*

Les Capitouls, premiers Conſuls, Maires, ſeconds Conſuls, Lieutenans de Maires & Députés des villes de

Toulouſe.	Carcaſſonne.
Montpellier.	Nîmes.

Narbonne.	Agde.
le Puy.	Mirepoix.
Beziers.	Lodeve.
Uzès.	Lavaur.
Alby.	S. Papoul.
Vivarais.	Alet & Limoux.
Mende.	Rieux.
Caſtres.	Alais.
S. Pons.	

Meſſieurs les Dioceſains de

Toulouſe.	Caſtres.
Montpellier.	S. Pons.
Carcaſſonne.	Agde.
Nîmes.	Mirepoix.
Narbonne.	Lodeve.
du Puy.	Lavaur.
Beziers.	Alet & Limoux.
Uzès.	Rieux.
Alby,	Alais.
Viviers.	Montauban.
Mende.	Comminges.

OFFICIERS DE LA PROVINCE.

SYNDICS GÉNÉRAUX, *Meſſieurs*

de Montferrier.	Rome.
de Montferrier, fils, *en ſurv.*	de Puymaurin.

SECRÉTAIRES-GREFFIERS, *Meſſieurs*

de Carriere.	de Bezaucelle.

XXII. GÉNÉRALITÉ DE MOULINS, *pays d'Election.*

1784 M. Mazirot, maître des requêtes, *intendant.*

BUREAU DES FINANCES DE MOULINS.

Le bureau des finances de Moulins a été établi par édit du mois de ſeptembre 1587. Il fut alors compoſé de deux préſidents, de huit tréſoriers de France, & de deux greffiers en chef. Depuis cette époque, les offices des préſidents ont été réunis à la compagnie, & différentes créations ont augmenté le nombre de ſes officiers. Le Bureau eſt actuellement compoſé de 23 tréſoriers de France, quatre officiers du parquet

& trois greffiers en chef. L'édit du mois de mars 1773, en ſupprimant la chambre du domaine, l'a réunie au bureau des finances.

Cette cour connaît de toutes les affaires du domaine, des finances & de la voyerie : elle donne audience tous les vendredis pour les affaires contradictoires, & elle s'aſſemble les mardis & mercredis pour l'expédition de celles qui concernent le ſervice de la couronne.

Les archives des domaines de Bourbonnais, de la Marche & de St. Pierre-le-Moutier, ſont ouvertes tous les vendredis de chaque ſemaine, & en vacance les jours d'audience ſeulement.

Les vacances de ce tribunal commencent le 8 ſeptembre, & finiſſent le jour de St. Martin excluſivement.

PRÉSIDENTS-TRÉSORIERS, *Meſſieurs*

1728 Vernoy de Montjournal.
1754 Vernin d'Aigrepont.
1755 Gory de Chaux.
1759 Baucheron.
1761 Haſtier de la Jolivette.
Robin de Belair.
1764 de Bonnefoy.
1766 Gaſcoing de Villecourt.
1767 Garreau Duplanchat.
Ruſſeau de Ste. Placide.
Jacquet.
1771 Cornu de Villers.
1775 Laulr.
1776 Deſchanges de Fonteny.
1777 Simon de Leſſart.
1779 Alaroſe de Beauregard.
Perrotin de Chevagne.
de Quirielle.
1780 Vaillant.
1783 Nogueres.
1784 Faure.
Deux charges vacantes.
1774 Jacquet de Chamemerle, *chev. d'honn.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1767 Perthon, *avocat du Roi du Domaine.*
1763 Mars, *procureur du Roi du domaine.*
1767 Garreau Duplanchat, *avocat du Roi des finances.*
1768 De la Broſſe, *procureur du Roi des finances.*

HONORAIRES, *Meſſieurs*

le Begue d'Ambly.
Ripond de Moulin-Neuf.
Chaillot.
Ribiere de Naillac.
Cimetierre de la Bazolle.
de Saincy.
de Morigny.
Perthon, *avocat du Roi.*
Legrand, *avocat du Roi.*

GREFFIERS EN CHEF, *Meſſieurs*

1770 Heuilhard, *ancien.*
1774 Boucaumont, *triennal.*
1780 Battellier, *alternatif.*
Durye, *greff. honoraire.*

OFFICIERS DE FINANCES, *Meſſieurs*

Millet, *recev. gen. des finan.* à Paris, rue d'Artois.
Lamouroux, *recev. gén. des fin.* à Paris, rue de Surêne.
Donjon, *commis à la recette générale.*
Priolo, *direct. gén. des gabelles, des traites & du tabac.*
De Bard, *contr. gén. des gabelles au dép. de Vichy.*
De la Raucheraye, *contrôleur général*, à Evreux.
Birouſte de Tourveon. *rec. gén. des gab. & des traites.*
De Lievyns, *direct. gén. des aides.*
Peron de la Foreſt, *receveur général des aides.*
De Freſſiniat, *direct. & rec. gén. des dom. & bois.*
Jacqueſſon de l'Herbet, *direct. gén. des vingtièmes.*

PONTS ET CHAUSSÉES, *Meſſieurs*

de Limay, *inſpect. général.* | Benoît, *inſpecteur.*
Mauricet, *ingenieur.*

XXIII. GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS, *p. d'Élect.*

1760 M. de Cypierres, maître des requêtes, *intendant.*
1784 M. de Cypierres de Chevilly, maître des req. *adjoint.*
M. Bretonneau, *ſubdelegué pour la partie militaire, les villes, le commerce & la mendicité.*
M. Parent, *pour le contentieux, les impoſitions, les corvées & les preſbyteres.*

Septembre 1573. BUREAU DES FINANCES.

Le royaume était diviſé en quatre généralités, lorſqu'Henri II, par édit de 1551, en créa 17, détermina la réſidence de deux généraux des finances dans chaque chef-lieu qu'il leur aſſigna, & y joignit deux tréſoriers de France pour le ſervice du domaine. Par édit de ſeptembre 1573, Charles IX créa une 18e. généralité, & fixa la réſidence de deux tréſoriers de France, & de deux généraux des finances, à Orléans. Dans la ſuite, les fonctions & le titre de généraux des finances furent réunis aux tréſoriers de France.

Il exiſtait à Blois une chambre des comptes, qui exerçait en même tems les fonctions de chambre du domaine ſur toute l'étendue de ce comté. Le premier préſident réuniſſait le titre & les fonctions de tréſorier de France & général des finances du comté de Blois.

Par édit de juillet 1775, le Roi, ayant ſuprimé cette chambre S. M. en a réuni les fonctions, comme chambre des comptes, à celle de Paris, & au bureau des finances d'Orléans, celles qui lui appartenaient tant en finance qu'en domaine, dans l'étendue de ſon reſſort.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

1784 Detabour, *premier.*
1781 Fleureau d'Alou.
1747 Hindry, 2e *préſi. hon.*
1780 de Montbruny, *ch. d'hon.*

CONSEILLERS, TRÉSORIERS DE FRANCE ET GÉNÉRAUX DES FINANCES, *Meſſieurs*

1731 Patas Dubourgneuf, *d.*
1750 Levaſſort Dubouchet.
1752 Saintonge.
1753 Sinſon d'Auneux.
1754 Stemple.
1755 Bezanſon.
1762 Landré, *Syndic.*
1763 Gravet d'Huiſſeaux.
1765 Garnier Dubreuil.
1766 Papillon.
1770 Lamé Duperron.
Groteſte Deſprateaux.
Baguenault de Villebourgeon.
1771 Bailly de Montaran.
d'Argens.
1773 Pougin de la Maiſon-Neuve.
Boucher de Mezierre, *Comm. pour les imp.*
1775 de Mainville.
d'Aligre.
1778 Laurent.
1781 Paſquier de Lumeau, *Com. des p. & chauſſ.*
1784 Tribout.
Ferandy.
Broſſard.
1735 de Buzonnierre, *hon.*
1742 Mercier de Solvin, *hon.*
1749 Laurent de Villantroys, *honoraire.*
de Goiſlons, *honoraire.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1775 Capitant, *av. du Roi*
1774 Regnard, *proc. du Roi* } *pour le dom. & la voirie.*
1765 l'abbé Guinebaud, *avocat du Roi.*
1777 Pierre Bretonneau, *p. du R. hon.* } *pour les finances.*
1751 Roſſard de Chatenay, *av. du Roi du domaine.*
1754 Maſſon du Monceau, *proc. du Roi des finances.*
1772 Porcheron, *greffier en chef, ancien & alternatif.*

AUTRES OFFICIERS POUR LE DOMAINE, *Meſſieurs*

1778 Le Breton, *Directeur.*
Bechade, *receveur.*
1783 Auriouſt, *contrôleur des bâtimens du Roi.*

FINANCES, *Messieurs*

1750 Watelot, *receveur général, impair.*
1783 Parat de Chalandray, *receveur général, pair.*
1759 d'Oimpuys, *contrôleur général, ancien.*
1760 Place de la Vallée, *contrôleur général, alternatif.*
1752 Jérôme Delaage Demeux, *commis à la recette gén.*

XXIV. GÉNÉRALITÉ DE PARIS, *pays d'Election.*

1768 M. Bertier, maître des requêtes, *intendant.*

BUREAU DES FINANCES.

PRÉSIDENTS, *Messieurs*

1777 Denis, chev. *premier.*
1743 Poirier d'Arigny.
1768 le duc de Luxembourg, *chev. d'hon.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Messieurs*

1744 Lambert, *doyen.*
1745 le Roi de Valmont.
1764 Augiers de Bernay.
1766 Hebert de Hauteclaire.
1767 Gisley.
1768 Rua.
Malus Dumitry.

GENS DU ROI. *Messieurs*

1773 Guichard, av. gén. du Conseil de Monsieur, *av. du Roi.*
1772 Marin, *proc. du Roi.*
1722 Issaly, *greff. en chef.*
1781 de Saint, pere, *comm. gr.*

PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA GÉNÉRALITÉ.

ÉLECTION DE PARIS.

Président, M. Marry, rue des Bernardins.
Procureur du Roi, M. Marmottant, rue de Bievres.

SUBDÉLÉGUÉS, *Messieurs*

Brie-Comte-Robert. Pinon du Coudray, rue Pavée au Marais.
Choisy-le-Roi. Christophe, rue des Fossés Montmartre.
Corbeil. de Courville, à Corbeil.
Enghien. Marmottant, rue de Bievres.
Gonnesse. Sprote, rue S. Honoré, près celle des Poulies.
Lagny. Delacorre, à Livry.
Montlhery. Lorgerie, Enclos des Mathurins, ou à Linas.

Meſſieurs

Saint-Denis. Maillard, rue S. Louis au Marais, ou à la Cour neuve.
Saint-Germain, Couſin, à S. Germain-en-Laye.
Verſailles. Duval, à Verſailles.

RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES.

Exercice pair, M. Ducheſtret, rue de Bondy.
Exercice impair, M. Clouet, à l'Arſenal.

ÉLECTION DE BEAUVAIS.

Préſident, M. Regnault.
Procureur du Roi, M. le Febvre.
Subdélégué, M. Regnonval de Rochy.
Receveur particulier des Finances, M. Auxeouſeaux.

ÉLECTION DE COMPIEGNE.

Préſident, M. Poulthier.
Procureur du Roi, M. de Mouchy.
Subdélégué, M. de Proſnay.
Receveur particulier des Finances, M. de Croüy.

ÉLECTION DE COULOMIERS.

Préſident, M. Liégeard de Lieubaren.
Procureur du Roi, M. Prevot.
Subdélégué, M. Huvier.
Receveur particulier des Finances, M. Leroi de Marcheville.

ÉLECTION DE DREUX.

Préſident, M. Foucher.
Procureur du Roi, M. Revel.
Subdelégué, M. le Prince.
Receveur particulier des Finances. M. Milard,

ÉLECTION D'ÉTAMPES.

Préſident, M. Piccard.
Procureur du Roi, M. Baudy.
Subdélégué, M. Gabailles.
Receveur particulier des Finances, M. Bouraines.

ÉLECTION DE JOIGNY.

Preſident, M. Duſauſoy.

Procureur

Procureur du Roi, M. Ragon des Eſſarts.
Subdélégué, M. Duſauſoy.
Receveur particulier des Finances, M. Malut de Montarſis.

ÉLECTION DE MANTES.

Préſident, M. Cezille.
Procureur du Roi, M. Hua.
Subdélégué, M. Gervaiſe.
Receveur particulier des Finances, M. Duprey.

ÉLECTION DE MEAUX.

Préſident, M. Bocquet de Chantreine.
Procureur du Roi, M. Pelletier.
Subdélégués, { à Meaux, M. de la Noue, *dél.* Devernon, *ſubd.*
à la Ferté-Sous-Jouarre, M. la Goupelliere.
Receveur particulier des Finances, M. Veillet de Vaux.

ÉLECTION DE MELUN.

Préſident, M. Simon.
Procureur du Roi, M. Cadot.
Subdélégués, { à Melun. M. Guerin de Cercilly.
à Fontainebleau, M. Jamin.
Receveur particulier des Finances, M. Guerin de Vaux.

ÉLECTION DE MONTFORT.

Préſident, M. Thomas.
Procureur du Roi, M. Gibourg.
Subdélégué, M. l'Epine.
Receveur particulier des Finances, M. l'Epine.

ÉLECTION DE MONTEREAU.

Préſident, M. Meſnidrieux.
Procureur du Roi, M. Fauquez.
Subdélégué, M. de Villemont.
Receveur particulier des Finances, M. de Villemont.

ÉLECTION DE NEMOURS.

Préſident, M. d'Outreleau.
Procureur du Roi, M. Menaget.
Subdélégués, { à Nemours, M. Prieur de la Comble.
à Courtenay, M. Dumas.
Receveur particulier des Finances, M. Deſnaudieres.

ÉLECTION DE NOGENT.

Préſident, M. Beaugendre.
Procureur du Roi, M. Taffoureau.
Subdélégué, M. Miſſonnet.
Receveur particulier des Finances, M. Boucher.
M. de Valville, *en ſurvivance, & retenue de ſervice.*

ÉLECTION DE PONTOISE.

Préſident, M. Fontaine.
Procureur du Roi, M. Langlois.
Subdélégué, M. Pihan de la Forêt.
Receveur particulier des Finances, M. Chappron.

ÉLECTION DE PROVINS.

Préſident, M. Giloſon.
Procureur du Roi, M. Rivot.
Subdélégué, M. Chaillot de Samondé.
Receveur particulier des Finances, M. Martin de Bouval.

ÉLECTION DE ROZOY.

Préſident, M. Fadin.
Procureur du Roi, M. Piecault.
Subdélégué, M. Piecault.
Receveur particulier des Finances, M. Mahon.

ÉLECTION DE S. FLORENTIN.

Préſident, ...
Procureur du Roi, M. Jeanneſt.
Subdélégué, M. l'Enfume.
Receveur particulier des Finances, M. Sallot de Magny.

ÉLECTION DE SENLIS.

Preſident, M. Deſmarets, fils.
Procureur du Roi, M. Boucher.
Subdélegué, M. Roze. *Adjoint*, M. le Blanc.
Receveur particulier des Finances, M. Cancel.

ÉLECTION DE SENS.

Préſident, M. Billebaut.
Procureur du Roi, M. de Calembert.
Subdélégué, M. Baudry, pere. *Adjoint*, M. Baudry, fils.
Receveur particulier des Finances, M. Foacier.

ÉLECTION DE TONNERRE.

Préſident, M. Deſchamps.
Procureur du Roi, M. Roze.
Subdélégués, à Tonnerre, M. le Prince. *Adjoint*, M. Berry. à Auxerre. M. Billetou, conſeiller. *Adjoint*, M. Billetou de Guilbaudon.
Receveur particulier des Finances, M. Deſprés de Fontenay.

ÉLECTION DE VEZELAY.

Préſident, M. Barbier de la Broſſe.
Procureur du Roi, M. Pillon du Chaumont.
Subdélégués, à Vezelay, M. Groſſot de Vercy. *Adjoint*, M. Vaſſal de Grandpré. à Avalon. M. Préjan. à l'Iſle-ſous-Montreat. M. Rives. *Ad.* M. Aubry.
Receveur particulier des Finances, M. Chauchon.

XXV. GÉNÉRALITÉ DE PAU, *pays d'Etat.*

1784 M. le Camus de Neville, Me des requêtes, *intendant.*

ÉTATS DE LA PROVINCE.

Les Aſſemblées Nationales du Béarn remontent au berceau même de la conſtitution de cette Province. Elles avaient autrefois le pouvoir légiſlatif & le droit de lever des tributs. Leurs fonctions ſe bornent aujourd'hui à abonner l'Impôt & à l'aſſeoir, à défendre les Priviléges de la Nation, contre les innovations ou les abus, & à porter au pied du Trône les vœux de ceux qu'elles repréſentent. La convocation s'en fait par Commiſſion du Roi, expédiée vers le mois de Décembre de chaque année; au Lieutenant de la Province; & celui-ci prévient, par des lettres circulaires, adreſſées à chacun des Membres, du jour & du lieu de l'aſſemblée.

Ces Membres ſont de deux eſpèces; ceux du grand corps, & ceux du Tiers-Etat. Le premier eſt compoſé du Clergé & de la Nobleſſe, dont les voix ſe réuniſſent pour former un avis indiviſible. L'Évêque de Leſcar le préſide, & en ſon abſence, celui d'Oleron, & ſucceſſivement, ſelon l'ordre de réception, un des trois Abbés Commendataires de la Province, un des Barons ou l'un des autres Membres du Corps.

Le droit d'entrée aux États, eſt attaché aux Fiefs, & tout

Poſſeſſeur de Fief y eſt admis, pourvu qu'il n'ait pas exercé d'état réputé vil, depuis cinq ans. A la tête de tous les Fiefs ſont les grandes Baronies du Béarn.

CLERGÉ, *Meſſieurs*

1783 de Noé, *évêq. de Leſcar.*
1783 de Villoutreix de Faye, *évêque d'Oleron.*
1747 d'Amou, *abbé de Sau-*
belade.
17 de Maillé, *abbé de Luc.*
17 de Nogués, *abbé de Larreule.*

GRANDS BARONS DU BÉARN, *Meſſieurs*

le duc de Gramont, *baron d'Audouins.*
de Meſplés, *bar. de Navailles.*
de Laur, *baron de Leſcun.*
de Faget, *baron de Gabaſton.*
de Boeil, *baron de Coarraze.*
de Courreges, *baron de Domy.*
D'Eſpalungue, *bar. d'Arros.*
de Larbotie, *bar. de Gayroſſe.*
de Navailles Poeyferré, *baron de Mioſſens.*
de Nogués, *bar. de Gerdereſt.*

Les baronnies de Miramon & de Bidouze ont été diſtraites du Beam, depuis plus de 400 ans.

PETITS BARONS, *Meſſieurs*

de Mont-Real, *b. de Monein.*
de Lons, *baron de Lons.*
le Vic. de Navailles, *baron de Mirepeix.*
de Lateulade, *baron de Lads.*

Ces petites baronies ont été érigées par Henri II & Henri IV.

Après tous les Barons, qui occupent le premier rang, viennent les Poſſeſſeurs de moyenne & baſſe Juſtice, de patronage laïc, enfin de Fiefs ſimples appellés *Domengoadures* dans le pays. Le nombre en eſt de plus de 500. Pluſieurs de ces titres ſe trouvent raſſemblés ſur une même tête, & l'on ne peut en repréſenter qu'un à la fois.

Enfin, le Tiers-État eſt compoſé des villes & des bourgs de la Province. Quelques-uns de ces endroits ont deux Députés, mais ils n'ont qu'une voix. Les montagnes qui ont cinq Députés, n'ont que trois voix.

BUREAU DE ÉTATS, *Meſſieurs*

de Peborde, *ſyndic général de robe.*
le baron de Meſplés, *ſyndic général d'épée.*
de Pley, *tréſorier.*
de Vitau, *ſecrétaire.*

TRÉSORIERS RECEVEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES DE LA MAISON ET COURONNE DE NAVARRE, *Messieurs*.

1766 de Lauſſat, *exercice impair.*
1771 de Pene, *exercice pair.*

RECEVEURS PARTICULIERS, *Messieurs*.

d'Abidos, *Pau.*
Laclergue, *Vicbill.*
Salet, *Oleron.*
Leſparda, *Orthez.*
Lafferrere, *Navarrenx.*

DE LA FERME GÉNÉRALE, *Messieurs*.

Picot, *contrôleur-général.*
Touyla de Lort, *receveur général du tabac.*
Dufaut, *entrepoſeur.*

RÉGIE GÉNÉRALE DES AIDES ET DROITS RÉUNIS.

M. Lanſac, *directeur & receveur général.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOMAINES ET DROITS RÉUNIS, *Messieurs*.

Bourdier de Beauregard, *directeur & receveur général.*
Soufron, *contrôleur des actes.*
Labat, *receveur des domaines & bois.*
Broucaret, *receveur des droits réſervés.*

XXVI. GÉNÉRALITÉ DE POITIERS, *pays d'Election.*

1784 M. Boula de Nanteuil, Me des requêtes, *intendant.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

PRÉSIDENTS, TRÉSORIERS DE FRANCE, GÉNÉRAUX DES FINANCES, GRANDS VOYERS, JUGES CONSERVATEURS DES DOMAINES, *Messieurs*.

Aubineau d'Inſay, *commiſ. du Roi pour le dép. des tailles & les ponts & chauſſées.*
Rudan de Ruffé.
Imbert de la Chollerie.
Beauviſage de Montaigu.

Meſſieurs

Eſpron de Beauregard.
Merland de la Guichardiere.
Duval de la Vergne.
Poirier de Cliſſon.
Gourſault de Merlis.
le Breton de Neuil.
Rabilhac de Lavareille.
Turquand de la Chutteliere.
Danſays de la Villate.
Ferruyau.
Arnaud Deſrühes.
Miron de Villereau.
Guillon de la Paliniere.
Fouqueteau de Mortier.
Imbert, *honoraire.*
Moreau de la Vigerie, *dép. du bureau, à Paris.*
du Chaſtel, *honoraire.*

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

Durand de la Pâteliere, *a. du R.*
Pelletier, *proc. du Roi.*
Mautrot, *avoc. du Roi.*
Gaultier de la Moinerie, *procureur du Roi.*
Crequé du Freſne, *greffier en chef. alternatif.*
Leretz, *gref. en chef triennal.*

OFFICIERS DES FINANCES, *Meſſieurs*

Dejully, *direct. & recev. gêné. des dom. & bois.*
Houllier, ... } *contr. gén. des fin. dom. & bois.*
Robert de Beauchamps, ... } *contr. gén. des fin. dom. & bois.*
Dauvilliers, *direct. de la recette gén. des fin.*
Gremion, *directeur des vingtiémes.*
Poiraton, *contrôleur principal.*
Jahan de Belleville, *directeur des fermes.*
Darlus, *receveur général des fermes.*
Dagnin, *contrôleur.*
Vigier, *directeur de la régie.*
Chaillot, *receveur général.*
de Jully, *direct. & recev. gén. des contrôles.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

1744 M. Barbier, *ingénieur.*

INSPECTEURS DES HARAS, *Meſſieurs*

Boucher, *pour le Poitou*, à Niort.
Boucher de la Jettiere, *bas Poitou*, près Chatillon.

MANUFACTURES DE LA GÉNÉRALITÉ.

M. Vaugelade, *inſpecteur.*

XXVII. GÉNÉRALITÉ DE RENNES, *pays d'État.*

1784 M. Bertrand de Molleville, maître des req. *intendant.*

BUREAU DES FINANCES.

Cette compagnie a été réunie à la chambre des comptes de Nantes. *Voyez cet article.*

ÉTATS DE BRETAGNE.

Les états de Bretagne ſont, comme ailleurs, compoſés des trois ordres de la province. La convocation ſe fait de deux en deux ans par lettres de cachet. Dans celles qui ſont adreſſées aux barons, le Roi les appelle *couſins.* L'ouverture s'en fait par lettres-patentes adreſſées aux commiſſaires du Roi & aux états. Après la lecture, le commandant & le premier préſident de la province font leur diſcours, & l'un des deux procureurs-généraux-ſyndics y répond.

Le lendemain, on célèbre pontificalement la meſſe du S. Eſprit; les commiſſaires du Roi entrent aux états; l'intendant fait ſon diſcours, y demande le don gratuit; & l'autre procureur-général-ſyndic y répond au nom de l'aſſemblée. La place du gouverneur ou du commandant en ſon abſence eſt ſous un dais, dans un fauteuil élevé de quelques marches. Les deux lieutenans-généraux ſont à ſes côtés, chacun dans un fauteuil placé ſur la premiere marche. Près le marche-pied ſont les deux lieutenans de Roi ſur des chaiſes à bras. Le premier préſident du parlement a ſon fauteuil vis-à-vis la nobleſſe. Les trois anciens préſidens à Mortier, & les procureurs & avocats-généraux ont leur place après le premier préſident, ſur des chaiſes. Le premier & le ſecond préſident & le procureur-général de la chambre des comptes ſe placent après les avocats-généraux du parlement; mais ordinairement ils n'entrent pas. L'intendant de la province, premier commiſſaire du conſeil, a un fauteuil vis-à-vis l'état de l'égliſe. Le ſecond commiſſaire, ſur une chaiſe au-deſſous de l'intendant, & au-deſſous ſont les autres commiſſaires ſur un banc couvert.

L'état de l'égliſe eſt à droite, & ſon préſident en une chaiſe à bras ſous le dais, derriere le fauteuil du gouverneur. Les évêques y ſiégent en rochet & en camail noir, & les députés du chapitre en ſoutanne & en bonnet carré.

La nobleſſe eſt à la gauche, & ſon préſident à côté de celui

de l'égliſe, ſur une chaiſe à bras. Ce corps nombreux, qui, dans des aſſemblées, s'eſt trouvé quelquefois monter juſqu'à 800 membres, y aſſiſte par le ſeul droit de ſa naiſſance; il n'a pas beſoin de lettres de convocation, telles qu'on en adreſſe à l'ordre du clergé & aux communautés des villes. La nobleſſe n'a pas d'habillement particulier; ſon épée eſt ſa ſeule diſtinction.

Le tiers-état eſt au-deſſous du clergé; il aſſiſte aux états en petit manteau & en cravate; outre le député, quelques villes obtiennent du gouverneur de la province la permiſſion d'envoyer des aggrégés: ceux-ci n'ont point de voix, ſe tiennent en habit noir, mais ſans manteau.

Le préſident du clergé eſt toujours l'évêque diocéſain: mais l'évêque de Dol, comme ancien métropolitain de Bretagne, & qui, en cette qualité, prétend être préſident né de l'ordre du clergé, fait toujours ſes proteſtations à l'ouverture de chaque aſſemblée. Quand l'évêque diocéſain eſt abſent, c'eſt le plus ancien évêque qui préſide à ſa place.

Le préſident de la nobleſſe eſt l'un des neuf hauts barons de la province. Quand il n'y a pas de baron, la nobleſſe choiſit ſon préſident.

Le préſident du tiers-état eſt toujours le ſénéchal du préſidial dans le reſſort duquel les états ſe tiennent. Quand le ſénéchal du préſidial où les états ſe tiennent, eſt abſent, ſa place eſt occupée par le plus ancien des autres ſénéchaux.

La clôture de l'aſſemblée ſe fait par le premier commiſſaire du Roi, ſur l'invitation des états.

PRÉSIDENTS NÉS DES TROIS ORDRES.

ORDRE DE L'ÉGLISE, *Meſſieurs*

Bareau de Girac, *évêque de Rennes.*
de Hercé, *évêque de Dol.*
des Laurens, *évêque de S. Malo.*
de la Marche, *évêque de S. Pol de Leon.*
Conen de S. Luc, *évêque de Quimper.*
de la Laurencie, *évêque de Nantes.*
Amelot, *évêque de Vannes.*
Regnault de Belleſciſe, *évêque de S. Brieuc.*
le Mintier, *évêque de Treguier.*

ORDRE DE LA NOBLESSE, *Meſſieurs*

le duc de Rohan, *baron de Leon.*

Meſſieurs

le duc de la Tremoille, *baron de Vitré.*
le prince de Condé, *baron de Châteaubriand.*
le duc de Villeroy, *baron de Retz.*
le marquis de Boiſgelin, *baron de la Roche-Bernard.*
le duc de Charoſt, *baron d'Ancenis.*
le prince de Condé, *baron de Derval.*
le marquis de Serent, *baron de Maleſtroit.*
le duc de Lorges, *baron de Quintin.*

ORDRE DU TIERS-ÉTAT, *Meſſieurs*

Borie, *ſénéchal de Rennes.* | le Gros, *ſénéchal de Vannes.*
Bellabre, *ſénéchal de Nantes.* | de Kervelegan, *ſ. de Quimper.*

OFFICIERS DES ÉTATS.

PROCUREURS-GÉNÉRAUX-SYNDICS, *Meſſieurs*

de la Bourdonnais de Boishulin. | Beaugeard, chev. de l'ordre du Roi.
de Robien de Coetſal.
de la Bintinaye, *greffier.*

TRÉSORERIE, *Meſſieurs*

1777 Beaugeard, chev. de l'ordre du Roi, *tréſorier*, à Paris. | Doutremer-Dumargat, *direct. du bureau de Rennes.*
Olive, *caiſſier général*, à Paris. | Doré, *caiſſier.*

RECETTE DES DENIERS ROYAUX, *Meſſieurs*

Mazeau, *receveur des fouages extraordinaires, vingtiemes, capitation de la nobleſſe & des campagnes, des tabliers de Rennes, Fougeres & Vitré*, à Rennes.
Burnel, *recev. de la capitation*, à Rennes.
le Boucher, *recev. des vingtiemes*, à Rennes.
Lacombe de Villers, *direct. & recev. gén. des dom. & contr.*

PONTS ET CHAUSSÉES, *Meſſieurs.*

Frignet, *ingénieur en chef pour toute la province.*
Even, *ingénieur au premier département de Rennes.*
Chevalier, *ingénieur au ſec. département de Rennes.*
Piou, *ingénieur au département de Dol.*
Thuillier, *ſous-ingénieur.*
Montant, *ſous-ingénieur.*

XXVIII. GÉNÉRALITÉ DE RIOM, *pays d'Élect.*

1771 M. de Chazerat, maître des requêtes, *intendant.*
1770 M. Lambert, *subdélégué-général.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

1768 M. Deviſſaguet, *premier préſident.*

PRÉSIDENTS. *Meſſieurs*

1750 Dufour.
1782 de Chamerlat des Guerins, *chev. d'honneur.*
1756 Panthot.
1757 de la Gorce.
1762 Bravy Dumazet.
1765 Baudet.
Teillard Duchambon.
Chacaton.
1766 Lemoyne.
1770 Podevigne, ſieur de la Ville-Vielle.
1771 Arnauld.
1773 Geſlin.
1774 Mabru.
Brunet, ſieur de Privezac.
1775 Chamerlat.
Marchand, ſieur de Marans.
Hennequin.
1776 de Chamerlat des Guerins.
1777 Faydit.
1779 Valon de Grandville.
1781 Chaſſaing.
1782 Teallier.
1784 Brugiere de Barante.
Chevogeon du Vivé.

HONORAIRES, *Meſſieurs*

1739 Rigaud, ſieur de la Chabanne.
Taſſy.
1750 Chacaton.
1739 de Chamerlat des Guerins.
1738 Peyrols des Moneiroux.
1751 l'Hopital, ſieur de la Lunelle.
1750 Chevogeon du Vivé.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1742 Chabrol, conſeiller d'état. } *Avocats du Roi.*
1755 Rancilhat de Chazelles. }
1773 Dupuy. } *Procureurs du Roi.*
1783 Brujas. }

GREFFIERS, *Meſſieurs*

1769 Deſolieres.
1777 de S. Quentin.
1780 Vidal de Ronat.
1742 Matuſſiere, *honoraire.*

XXIX. GÉNÉRALITÉ DE ROUEN, *pays d'Élect.*

1767 M. Thiroux de Croſne, m. des req. honor. *intendant.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

. . . . . *premier.*
1755 de Fourneaux.
1760 Hely de S. Saen.
1783 Durand de Montcroix.

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

1737 de la Pairiere, *doyen.*
1733 Duval, *honoraire.*
1736 Beniere, *honor.*
1739 le Maitre, *honor.*
1743 Bourniſien Deſlandes.
1748 Poullain.
1750 Duvert, *honor.*
1751 Ruellon.
1752 Dubellay, *garde-ſcel.*
1754 Duſeux.
1759 Lauge.
Berigny.
Amiot Dumeſnil.
1772 Sinſon de la Houſſaye.
1764 de la Faviere.
1766 le Courtois.
1774 Gaillard Durecu.
1779 de Folleville.
le Rigue.
d'Epinay.
1781 l'Homme de Freneville.
des Aucouteaux.
1782 des Hebert.
1783 Prier de Bénéville.
Dupont.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

1768 le Tendre, *avocat du Roi.*
1775 Dallet de Roncherolles, *procureur du Roi.*
d'Ornay, *procureur du Roi.*
1746 de Branville, *proc. du Roi honor.*
1753 de la Cour, *proc. du Roi honor.*
1772 de la Roche de Normanville, *greffier.*
1780 le Canu de Boiſrobert, *greff. en chef.*

RECEVEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES, *Meſſieurs*

1781 Monbreton, *pair*, à Paris, place Vendôme.
1782 Beaujon, *impair*, à Paris, fauxb. S. Honoré.
Dufreſne, *adjoint & en ſurvivance.*

AUTRES OFFICIERS DE FINANCES RÉSIDANS A ROUEN.

Richard, *directeur des cinq groſſes fermes.*

Meſſieurs

Deſchamps, *receveur des droits d'octrois.*
Barbazan, *direct. des contr. & droits domanieux.*
Lapriſe, *direct. & receveur part. des dom. & bois.*
Colin, *recev. des traites & gabelles.*
de la Pierre, *receveur de la Romaine.*
Truſſon, *receveur du tabac.*
Robert, *recev. général de la régie.*
Lullin, *direct. & recev. gén. des dom. & droits y unis.*
Chappe, *contrôleur.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

1767 M. de Ceſſart, *ingénieur en chef*, à Rouen.

XXX. GÉNÉRALITÉ DE ROUSSILLON, *pays d'État.*

1765 M. de Raymond de S. Sauveur, Maître des req. *intend.*

XXXI. GÉNÉRALITÉ DE SOISSONS, *pays d'Election.*

1784 M. de la Bourdonnaye de Bloſſac, ci-devant intendant de Poitiers, *intendant.*

Novembre 1595. BUREAU DES FINANCES.

Création de 1595. *Meſſieurs*

1756 de Vauvillé.
1760 Grangez.
1762 le Duc de la Tournelle
1768 Menneſſon.
Bernier de la Martiniere.
Beauviſage de Seuil.
1781 Vigneron de Breteuil.
1782 Couſtant d'Yonville.
le Tellier.

Création de 1621. *Meſſieurs*

1759 Soulat.
1769 Blouquier.

Création de 1626. *Meſſieurs*

1740 Capitain.
1774 Picart Reverend.

Création de 1627. Meſſieurs

1760 Sezille du Buhat. | 1762 de la Fargue.
1761 Pigniere de la Boulloye. | 1781 Prevot de Vaudigny.

Création de 1635. Meſſieurs

1764 Leſcarbotte de l'Ecouſſe. | 1778 Dumoulin.
Beauviſage de Guny. | 1779 Bertin de la Loutre.

TRÉSORIER GARDE SCEL, *Création de 1633,*

M. Robineau de la Mandreuſe.

CHEVALIER D'HONNEUR, *Création de 1702.*

1775 M. de Willefroy.

La place du chevalier d'honneur eſt la troiſieme.

GENS DU ROI, *Création de 1717, Meſſieurs*

1777 Hutin, *avoc. du Roi.* | 1761 Boully, *proc. du Roi.*

Création de 1735. Meſſieurs

1767 Poitevin de Cambronne. | 1777 Gouillard.

GREFFIERS ANCIENS, *Création de 1595, Meſſieurs*

1779 Chain. | 1783 Durier.

Création de 1628.

1779 M. Tanquerel de la Paniſſaye.

Nota. L'abondance des matières nous force à remettre à l'année prochaine des éclairciſſements utiles que cette compagnie a eu la bonté de nous fournir ſur l'origine de ſon établiſſement.

XXXII. GÉNÉRALITÉ DE TOURS, *pays d'Elect.*

1783 M. Daine, maître des requêtes, *intendant.*
M. Genty, *ſecrét. en chef & ſubdél. gén.*

Janvier 1551. BUREAU DES FINANCES.

PRÉSIDENTS, *Meſſieurs*

Aubry, *premier.* | Doudeau.
Letort. | Viot.
Petiteau, *garde-ſcel.* | Legrand, *chev. d'honneur.*

TRÉSORIERS DE FRANCE, *Meſſieurs*

Egrot, *doyen.*
Bellanger.
Soulas.
le Febvre de la Borde.
Patry de l'Aubiniere.
Pihery de Sivré.
Franquelin.
Verger.
Gauffereau.
Caſſin.
Bruley.
Chereau de la Boullaye.
Gigault de Marconné.
Jannart.
Caſſin de la Loge.
Abraham.
Nadot.
1784 de la Carriere.

TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES, *Meſſieurs*

de la Selle.
Godard d'Uſſé.
Villain de la Tabaiſe.
Roullet de la Grange.
Coupedelance de la Rouverelle.
Duvau.

GENS DU ROI, *Meſſieurs*

Megeſſier, *avocat du roi du domaine.*
Mignon, *procureur du roi du domaine.*
Bouraſſé, *avocat du roi des finances.*
Daudier, *procureur du roi des finances.*
Brouſſe de Geriſigny, *greffier en chef.*
le Blanc Dorion, *altern. & mitriennal honoraire.*

FERMES GÉNÉRALES DES GABELLES ET TABAC, *Meſſieurs*

Chevalliſier, *directeur.*
Gault de la Galmandiere, *receveur général.*
Truſſon, *receveur général du tabac.*

INSPECTEURS DES HARAS, *Meſſieurs*

de Grandmaiſon, *la Touraine & l'Anjou.*
le vicomte de Longueval d'Harcourt, *le Maine.*
Deſrivaux, *ſous-inſpecteur pour toute la généralité.*

PONTS ET CHAUSSÉES.

de Montrocher, *ingénieur en chef*, à Tours.
Baſtier, *inſpecteur*, à Saumur.
Sarbourg, *inſpecteur*, à la Fleche.
Denis, *ſous-ingénieur*, à Loches.

XXXIII. ISLE DE CORSE, *pays d'Etat.*

1775 M. Bertrand de Boucheporn, Me. des requêtes, *intendant.*
M. le Changeur, *ſecré. en chef de l'intendance.*
M. Cadet, avocat au parlem. de Paris, *prem. ſecré. de l'intendant*, & chargé des *droits domaniaux & du commerce.*
M. Colchen, avocat au parlem. de Metz, *chargé des dom. des biens fonds, des municipalités, & de l'agriculture.*
M. Mazade, *la guerre & la caiſſe militaire.*
M. le Changeur, fils aîné, *le détail des grains.*
M. Lambert, *le détail des impoſitions & des Etats de Corſe.*
MM. Cartier & Armand, *les bois & les forêts.*

ÉTAT DE CORSE.

Les États de Corſe ſont compoſés du Gouverneur de l'Iſle, de l'Intendant & de douze Gentilshommes qui repréſentent la Nation. Ces douze Membres demeurent alternativement de mois en mois auprès de ces deux Officiers, pour traiter des affaires de ceux dont ils tiennent leurs pouvoirs.

M. Gautier pere, *tréſorier général des Etats.*

CHEFS DES CAPITAINERIES ROYALES.

Meſſieurs

1780 *le Louvre*, le duc de Coigny.
1749 *les Thuilleries*, le maréchal prince de Soubiſe.
Madrid & le bois de Boulogne, le prince de Soubiſe.
1781 le prince de Guemené, *en ſurvivance.*
1754 *S. Germain-en-Laye*, le maréchal duc de Noailles.
le duc d'Ayen, *en ſurvivance.*
1766 *Corbeil*, le duc de Villeroy.
1774 *Senars*, MONSIEUR.
le marq. de Monteſquiou, *en ſurvivance.*
1766 *Compiegne*, le vicomte de Laval.
1740 *Halatte*, le prince de Condé.
1774 *Monceaux*, le duc de Geſvres.
1722 *Fontainebleau*, le marquis de Montmorin.
1750 le comte de Montmorin, *en ſurvivance.*

1752 *Vincennes & Livry*, le duc d'Orléans.
1774 le duc de Chartres, *en ſurvivance.*
1760 *Meudon*, le marquis de Champcenetz.
1766 M. ſon fils, *en ſurvivance.*
1784 *Rambouillet* : Thiery de Villedavray.

GRANDS MAÎTRES DES EAUX ET FORÊTS. *Meſſieurs*

I. *Guienne.* Baſtard, *à Agen.*
II. *Haynault.* de Saint-Laurent, *à Paris.*
III. *Blois.* Duqueſnoy de Mouſly, *à Paris.*
IV. *Alſace, Bourgogne & Franche Comté.* de Mariſy, *à Paris.*
V. *Montpellier & Toulouſe.* . . . . . .
VI. *Poitiers.* Coſſon de Guimps, *à Paris.*
VII. *Bretagne.* . . . . . .
VIII. *Flandres & Picardie.* de Caulet de Waſigny, *à Paris.*
IX. *Touraine.* . . . . . .
X. *Auvergne, Lyonnais & Dauphiné.* Amat de la Plaine, *à Paris.*
XI. *Metz.* Coulon, *à Charleville.*
XII. *Lorraine.* Mathieu, *à Nancy.*
XIII. *Paris.* de Cheyſſac, *à Paris.*
XIV. *Soiſſons.* Desjobert, *à Paris.*
XV. *Orléans.* { Taſſin de Chaſſonville, *ancien*, } à Orléans.
{ Boucault, alternatif . . . . }
XVI. *Rouen.* de Mondran, *à Paris.*
XVII. *Alençon.* Geoffroy, *à Paris.*
XVIII. *Caen.* Guyon de Fremont, *à Paris.*
XIX. *Champagne.* Tellés d'Acoſta, *à Paris.*
XX. *Iſle de Corſe.* de Boucheporn, *intendant, ordonnateur, conſervateur & réformateur général des bois & forêts.*

Voyez dans l'Edition de 1784, pag. 185 — 201 la diſtribution de toutes les maîtriſes particulieres qui reſſortiſſent au département de chacun des grands maîtres.

Fin de la ſeconde partie.

UNIVERSITÉS DU ROYAUME.

On diſtingue en France deux eſpèces d'Univerſités ; les Univerſités ſimples & les Univerſités fameuſes. On entend par Univerſité fameuſe, celles qui ont le privilège de nommer des gradués aux collateurs & patrons par leurs lettres. Il n'y a que 12 Univerſités en France qui ayent droit de donner des lettres de gradués nommés pour requerir des bénéfices ; Paris, Reims, Orléans, Bourges, Angers, Poitiers, Toulouſe, Montpellier, Caen, Dijon, Bordeaux & Valence. Douai, Pont-à-Mouſſon, Straſbourg, Beſançon, Orange, Aix en Provence, Perpignan, Nantes, ne ſont point Univerſités privilégiées, parce qu'elles ne ſont pas en pays de concordat, & que l'expectative des gradués n'a pas lieu dans les provinces où elles ſont. Avignon, par la même raiſon, ne devrait pas être non plus une Univerſité privilégiée. Cependant, quoique les gradués de ces Univerſités n'aient pas droit de requerir en vertu de leurs grades, ils jouiſſent des autres priviléges des gradués, & notamment de celui de poſſéder des cures de villes murées, & autres bénéfices, pour leſquels les dégrés ſont requis. Regulierement une Univerſité pour être fameuſe, doit avoir une faculté des arts avec une des trois facultés ſuperieures ; cependant, à Orléans, il n'y a que la faculté de Droit, & à Valence les facultés de Théologie, de Droit & de Medecine, & il n'y a point de faculté des Arts, dans l'une ni dans l'autre de ces Univerſités, qui néanmoins ſont au nombre des privilégiées.

On compte en France 24 Univerſités, qui ſont :

1409. AIX, *les quatre Facultés.*
12.. ANGERS, *les quatres Facultés.*
1303. AVIGNON, *les quatre Facultés.*
1292. BESANÇON, *les quatre Facultés.*
1441. BORDEAUX, *les quatre Facultés.*
1463. BOURGES, *les quatres Facultés.*
1431. CAEN, *les quatre Facultés.*
1332. CAHORS, *les quatre Facultés.*
1722 DIJON, *le Droit ſeulement.*
1559. DOUAI, *les quatre Facultés.*
1180. MONTPELLIER, *les quatre Facultés.*
1572. NANCY, *les quatre Facultés.*
1460. NANTES, *les quatres Facultés.*
1365. ORANGE, *les quatre Facultés.*
1302. ORLÉANS, *le Droit ſeulement.*

. . . PARIS, *les quatre Facultés.*
1722. PAU, *les quatre Facultés.*
1349. PERPIGNAN, *les quatre Facultés.*
1431. POITIERS, *les quatre Facultés.*
1572. PONT-A-MOUSSON, *les quatre Facultés.*
1547. REIMS, *les quatre Facultés.*
1566. STRASBOURG, *les quatre Facultés.*
1618. STRASBOURG, *université épiscopale.*
1215. TOULOUSE, *les quatre Facultés.*
1339. VALENCE, *la Théologie, le Droit & la Médecine.*

ACADÉMIES DU ROYAUME.

1750. AMIENS, *Sciences, Belles-Lettres & Arts.*
M. Baron, *secrétaire perpétuel.*
1685. ANGERS, *Académie Royale des Sciences.*
M. Aveline de Narcé, *prem. secrét. perpétuel.*
1773. ARRAS, *Belles-Lettres.*
M. Harduin, avocat, *secrétaire perpétuel.*
1749. AUXERRE, *Sciences, Arts & Belles-Lettres.*
M. Marie de S. George, *secrétaire.*
1752. BESANÇON, *Arts & Belles-Lettres.*
M. Droz, *secrétaire perpétuel.*
1773. BESANÇON, *Peinture & Sculpture.*
1766. BEZIERS, *Sciences & Belles-Lettres.*
M. Bouillet, *secrétaire perpétuel.*
1712. BORDEAUX, *Belles-Lettres, Sciences & Arts.*
M. de la Montagne, *secrétaire perpétuel.*
1779. BORDEAUX, *Peint., Sculp. & Archit. civ. & naval.*
MM. Batanchon & . . . *secrétaires.*
1762. BORDEAUX, *Société & Académie de Chirurgie.*
M. Mestivier, *secrétaire.*
1782. BOURG-EN-BRESSE, *Société Littéraire.*
1752. BREST, *Marine.*
M. de la Prévalaye, l. d. v. *secrétaire.*
1705. CAEN, *Belles-Lettres.*
M. de Moysan, *secrétaire perpétuel.*
1517. CAEN, *PALINOD, Eloquence & Poësie.*
1762. CAEN, *Société d'Agriculture.*
M. Desmoueux, *secrétaire perpétuel.*
1775. CHALONS-SUR-MARNE, *Belles-Lett., Sciences & Arts.*
M. Sabatier, *secrétaire perpétuel.*

1773. CHERBOURG, *Belles-Lettres.*
M. Voiſin de la Hougue, *ſecrétaire.*
1747. CLERMOND-FERRAND, *Sciences, Belles-Lett. & Arts.*
M. Pelliſſier de Feligonde, *ſecrétaire.*
1740. DIJON, *Sciences, Belles-Lettres & Arts.*
M. Maret, *ſecrétaire perpétuel.*
1724. LYON, *Sciences, Belles-Lettres & Arts.*
M. de la Tourette, *ſecrét. perp. pour les ſciences.*
M. de Bory, *ſecrét. perpét. pour les Belles-Lett.*
1761. LYON, *Société Royale d'Agriculture.*
M. l'Abbé de Vitry, *ſecrétaire perpétuel.*
1726. MARSEILLE, *Sciences & Belles-Lettres.*
M. L'Abbé Robineau de Beaulieu, *ſec. perpétuel.*
1760. METZ, *Sciences & Arts.*
M. Dupré de Geneſte, *ſecrétaire perpétuel.*
1751. MILHAUD.
M. l'Abbé de Valene-Traveſſac, *ſecrét. perpet.*
1744. MONTAUBAN, *Belles-Lettres.*
M. l'Abbé de Lanoir, *ſecrétaire perpétuel.*
1705. MONTPELLIER, *Sciences.*
M. de Ratte, *ſecrétaire perpétuel.*
17 MONTPELLIER, *Arts.*
M. Gamelin, *directeur.*
1750. NANCY, *Sciences & Belles-Lettres.*
M. Pierre de Siwry, *ſecrétaire perpétuel.*
1682. NISMES, *Inſcriptions & Belles-Lettres.*
M. *ſecrétaire perpétuel.*
1633. PARIS, *Académie Françoiſe.*
M. Bailly, *ſecrétaire perpétuel.*
1663. PARIS, *Inſcriptions & Belles-Lettres.*
M. Dupuy, *ſecrétaire perpétuel.*
1666. PARIS, *Sciences.*
M. le M. de Condorcet, *ſecrétaire perpétuel.*
1648. PARIS, *Peinture & Sculpture.*
M. Pierre, peintre du Roi, *directeur.*
1671. PARIS, *Architecture.*
M. Seden, *ſecrétaire perpétuel.*
1748. PARIS, *Chirurgie.*
M. Louis, *ſecrétaire perpétuel.*
17 PARIS, *Société de Medecine.*
M. Vicq d'Azir, *ſecrétaire perpétuel.*
1761. PARIS, *Agriculture.*
1721. PAU, *Sciences & beaux Arts.*
M. d'Eliſſade, *ſecréta re.*

1732. La Rochelle, *Belles-Lettres.*
M. Seignette, *premier ſecrétaire perpétuel.*
M. le Chevalier de Malartic, *ſec. ſecr. perpétuel.*
1762. La Rochelle, *Société Royale d'Agriculture.*
M. Seignette, aſſeſſ. au préſid. *ſecret. perpétuel.*
1486. Rouen, *Poëſie & Eloquence.*
M. l'Abbé Hamel, profeſſeur d'éloquence au Collége royal de Rouen, *ſecrétaire.*
1744. Rouen, *Sciences, Belles-Lettres & Arts.*
M. Haillet de Couronne, *ſec. p. les Belles-Lett.*
M. d'Ambournay, *ſecrét. perpét. pour les ſciences.*
1674. Soissons, *Belles-Lettres.*
M Charpentier, *ſecrétaire perpétuel.*
XIIIe Siécle. Toulouse. *Jeux-Floraux.*
M. Delpy, *ſecrétaire perpétuel.*
1746 Toulouse, *Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres.*
M. l'Abbé de Rey, *ſecrétaire perpétuel.*
1751. Toulouse, *Peinture, Sculpture & Architecture.*
M. le Chevalier d'Aufrery, *ſecrétaire perpétuel.*
1761. Tours, *Agriculture.*
M. l'Abbé Rouere, *ſecrét. perpét. du b. de Tours.*
M. Pocquet de Livonniere, *ſecrétaire perpétuel du bureau d'Angers.*
M. l'Abbé de Moncé, *ſec. perp. du bur. du Mans.*
1695. Villefranche. *Sciences Belles-Lettres & Arts.*
M. Pezant, *ſecrétaire perpétuel.*

Fin de la ſeconde Partie.

NOTA. Ceſt par erreur que l'on a mis à la fin de la page 288, *Fin de la ſeconde Partie.*

JA 53 .P6 1786 C.1
Etat des cours de l'Europe et
Stanford University Libraries
3 6105 036 570 989

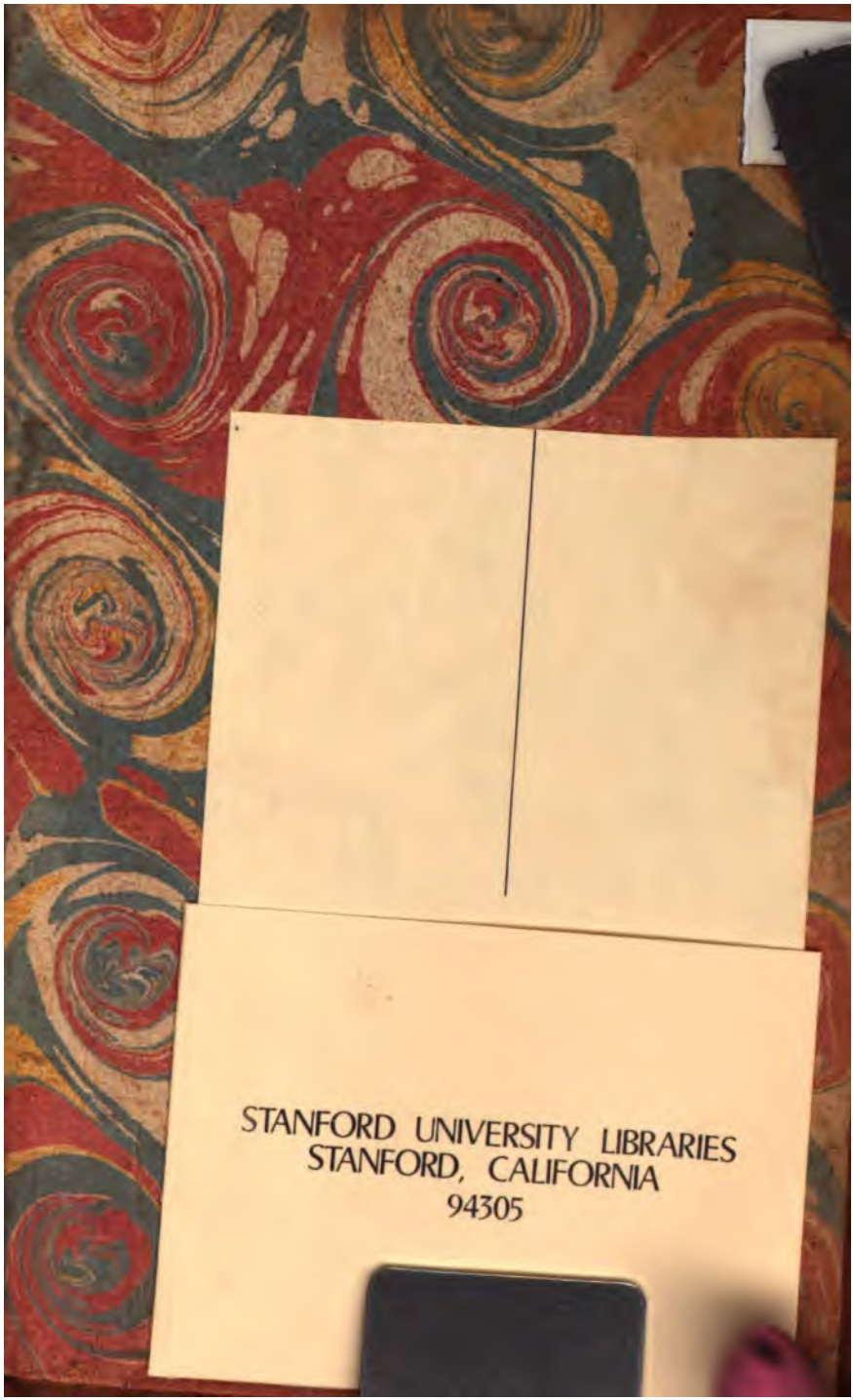
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305